

REGION NORD PAS-DE-CALAIS

INSTITUT
DE FORMATION
DES BIBLIOTHECAIRES
N° D'INVENTAIRE : 1657
COTE : B 027.2 NOR

ACTES DU COLLOQUE

LECTURE ET BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

HENIN-BEAUMONT 20-21 Novembre 1981

BIBLIOTHÈQUE
MAYEURS
Avenue de France

OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE
ET DE L'EDUCATION PERMANENTE

E 4533

L 325 533 - 6

Les pages intermédiaires sont blanches

SOMMAIRE

- I Préface de Monsieur Noël JOSEPHE, Président du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais P. 1
- II Introduction : Conception Générale du Colloque par Bernadette SEIBEL, Sociologue, Chargé de mission P. 3
- III Séance d'ouverture du Colloque sous la présidence de M. Noël JOSEPHE, Président du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, avec la participation de : P. 9
- . Jean BLETON, Inspecteur Général à la Direction du Livre,
 - . Odette CROMBEZ, Conservateur en Chef, Correspondante régionale de la Direction du Livre auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
 - . Jacques PIETTE, Conseiller d'Etat, Conseiller Régional, Maire d'Hénin Beaumont.
- IV Rapport de synthèse de Bernadette SEIBEL, Sociologue. P. 32
- V Les services d'une bibliothèque publique dans la vie quotidienne d'une commune :
- . La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui avec la participation de : P. 55
Frédérique GUINDON, Pierre de PERETTI, Marc PETIT, Albert RONSIN, Nicole SIMON, Yvette WEBER;
 - . La bibliothèque, centre d'information, de documentation et de formation : P. 78
avec Jacques PERRET, Claude GOUBAUX, Jean-François JACQUES, Maud LEVILLAIN, Anne MARINET
 - . Les nouveaux média à la bibliothèque P. 102
avec Geneviève Le CACHEUX, Emma COHN, Michel GRUMBACH, Marie-Josée NIVELET-IMBERT, Régine ROCHE;
 - . La bibliothèque pour la jeunesse, lieu de rencontre privilégié avec le livre P. 120

avec Jean-Claude STEFANI, Renée BRONOFF, Katerine GIVRY,
Geneviève PATTE, Marie-Claude SALAVERT;

. L'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par
l'action culturelle: du patrimoine à la création P. 148

avec Cécil GUITART, Françoise DANSET, Gérard GRUNBERG,
Noëlle MANGIN,

VI Où et Comment créer une bibliothèque publique ?

. L'accès aux livres dans les petites communes et en
milieu rural P. 167

avec Pierre MOULINIER, Jean-Louis CORDEBARD, Geneviève
GUILHEM, Pierre LOUIS, Claude PETITJEAN;

. Implantation et décentralisation de la bibliothèque dans
les grandes agglomérations P. 189

avec Claude JOLY, Patrick FAURE, Jean GOASGUEN, Cécil
GUITART, Georgette RAPPAPORT, Dominique TABAH.

VII Débat Général : P. 217

Quel réseau de bibliothèques pour la Région Nord Pas-
de-Calais?

VIII Points d'ancrage pour la définition d'une stratégie de développement de la lecture adaptée à la Région Nord Pas-de- Calais P. 236

. Choisir et faire connaître les livres pour la jeunesse
avec Jean DELABROY, Mireille CHALVON, Manuelle DAMAMME, Jean-Noël
SOUMY, Christian BRUEL, Jean FABRE, Isabelle JAN, Catherine SCOB.

. Développer chez les jeunes de nouvelles pratiques de
la lecture P. 257

avec Yves PARENT, Aline ANTOINE, Hugues LIBOREL,
Françoise SUBLET, Edwige TALIBON-LAPOMME.

. La lecture : une nécessité pour tous ? P. 280
avec Jacqueline GASCUEL, Jean FOUCAMBERT, Jean-Claude
PASSERON, Nicole ROBINE.

IX Séance Plénière : Former des médiateurs, un enjeu régional P.305

avec Jacques DECOBERT, Michel CHAFFANJON, Jean HEBRARD,
Roger BOQUIE, Michel MERLAND.

X Débat Général : L'écrivain doit-il être un animateur ? P. 327

sous la présidence de M. Noël JOSEPHE, Président du
Conseil Régional Nord Pas-de-Calais,
avec Bernard PINGAUD, François-Régis BASTIDE, Marcel
JULLIAN, Hubert NYSSSEN, Anne-Marie BLANC, Antoine SPIRE, Alain
GOURDON.

**XI Conclusion du colloque, en la présence de Monsieur Jean GATTEGNO,
Directeur du Livre et de la Lecture, représentant Monsieur
Jack LANG, Ministre de la Culture P.351**

. Message de Monsieur Jack LANG, Ministre de la P.352
Culture

. Message de Monsieur Pierre MAUROY, Premier Ministre P. 359

**Annexe : Présentation du document audio-visuel réalisé à l'occasion
du Colloque.**

Les pages intermédiaires sont blanches

Dès 1977, l'Etablissement Public Régional a eu pour volonté d'engager une réflexion en profondeur sur le problème de la lecture dans la Région Nord Pas-de-Calais.

Cette volonté partait d'un constat de la situation originale du Nord Pas-de-Calais : cette région dont le potentiel économique a largement contribué à la richesse nationale, n'a pas vu la majeure partie de sa population bénéficier des contreparties de son essor économique. La nécessité d'une reconversion industrielle a posé, avec une acuité douloureuse, les problèmes de scolarisation, de formation et de participation au développement culturel.

Le Conseil Régional, dont Pierre MAUROY était alors le Président, s'est donné pour mission de remédier à cette situation qui privait notre région des moyens d'un renouveau économique, social et culturel.

La lecture, et en particulier la lecture publique, était de toute évidence une des données essentielles qui permettrait à terme de combattre les inégalités sociales et qui donnerait aux habitants de la Région Nord Pas-de-Calais, la possibilité de participer pleinement au développement de leur région.

C'est dans cet esprit, et après une étude préparatoire menée par l'Université de Lille III, que le colloque d'Hénin-Beaumont a été élaboré. Une année de concertation, de travail avec l'ensemble des partenaires a abouti aux deux journées d'étude des 20 et 21 Novembre 1981, qui ont vu se réunir plus de six cents personnes venues s'informer, témoigner de leur expérience, ou en débattre.

Les journées se sont inscrites dans le contexte particulier du changement survenu au lendemain du 10 Mai 1981. Les préoccupations des élus de la Région Nord Pas-de-Calais ont alors trouvé un écho favorable auprès du gouvernement. Je n'en veux pour preuve que la création d'une Bibliothèque Centrale de Prêt pour le Département du Nord.

Depuis Novembre 1981, le débat est resté ouvert, un certain nombre de mesures ont concrétisé cette réflexion : la région a été dotée d'un Conseiller à la Lecture en poste auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles; l'Office Régional de la Culture et de l'Education Permanente a créé une Commission "Lecture", chargée de poursuivre le dialogue avec l'ensemble des partenaires.

Enfin, dans le cadre de la régionalisation et de la répartition des compétences entre les diverses collectivités territoriales, la Région sera appelée à soutenir l'effort entrepris dans de nombreux domaines et en particulier dans le domaine culturel : la lecture en fait partie et le colloque d'Hénin-Beaumont en aura été le fondement nécessaire. La lecture de ces Actes en témoigne d'une manière exemplaire, et trace les voies d'un avenir culturel à la mesure de nos espérances.



Noël JOSEPHE
Président du Conseil Régional
Nord Pas-de-Calais

CONCEPTION GENERALE DU COLLOQUE

Le colloque, qui s'est tenu à Hénin-Beaumont les 20 et 21 Novembre 1981, à la demande de l'Etablissement Public Régional, avait pour objectif d'apporter aux élus de la Région - Maires, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux - l'information sur l'enjeu que représente dans une commune, un département, une région, une politique en faveur du livre et de la lecture, à partir, notamment, du développement des équipements collectifs que sont les bibliothèques publiques. Il devait également permettre aux diverses catégories de professionnels, concernés dans la région par le livre et la lecture, de participer à la définition d'une politique adaptée à la spécificité du Nord / Pas-de-Calais, en posant les problèmes et en suscitant la confrontation des expériences.

C'est pourquoi le colloque et sa préparation ont été conçus comme des occasions d'information et d'échange propres à favoriser par la suite, l'émergence de projets collectifs et de structures régionales de développement.

Aussi, la problématique générale du colloque s'est-elle progressivement construite, à partir des conclusions issues du rapport de synthèse sur la situation de l'accès public au livre dans la Région Nord / Pas-de-Calais, enrichies d'un défrichage de la situation de l'offre de lecture en milieu scolaire, dans les comités d'entreprise et dans le secteur associatif.

Les forces vives de la région ont été très largement associées, lors des travaux préparatoires au colloque, à la réflexion entreprise ; des représentants d'institutions et des organismes les plus concernés ont aussi participé à des groupes de travail. Ceux-ci avaient pour but de prendre part à la définition des thèmes retenus pour le colloque, à l'élaboration éventuelle de propositions propres à déboucher sur des projets régionaux concertés. De tels groupes étaient de plus susceptibles d'exercer, par la suite, un effet d'entraînement durable pour le développement d'une politique du livre et de la lecture dans la Région Nord / Pas-de-Calais.

Enfin des spécialistes, professionnels du livre, élus, universitaires, responsables d'associations, enseignants, créateurs, ont été très largement invités à participer aux travaux du colloque. La diversité de leur situation, dans des contextes proches de celui du Nord / Pas-de-Calais, permettait soit de considérer leur expérience commune comme autant de solutions possibles au problème posé, soit de mieux poser les questions grâce à la qualité de leur réflexion.

Le rapport de synthèse sur la situation de l'offre de lecture par le biais du réseau institutionnel des bibliothèques publiques, a pu montrer l'insuffisance que connaît la région en équipement, qu'il s'agisse de locaux modernes et diversifiés, ou des biens et services culturels proposés. De plus, on note de très grandes disparités dans les chances d'accès au livre, selon qu'il s'agit de population urbaine ou rurale, des habitants de grandes ou petites villes, de classes d'âge : adultes ou enfants.

Les freins rencontrés par la Région, dans son développement économique et culturel, la nécessité de faire accéder aux connaissances une population caractérisée par sa jeunesse dont les conditions de vie sont souvent peu favorables, ont conduit à s'interroger sur les caractéristiques des outils ou services qui pourraient réellement répondre aux besoins d'information, de formation, de loisirs des habitants de la région, et à réfléchir sur les conditions de leur mise en place.

Mais il convenait également de faire porter l'information et la réflexion sur les conditions qui permettraient une appropriation réelle des biens et services culturels offerts par les diverses catégories de la population, sachant qu'offrir des biens nombreux et diversifiés est insuffisant tant que l'on n'a pas véritablement donné les moyens matériels et intellectuels pour que le public fasse sien ce qui lui est offert.

Une première série de carrefours et de débats visait donc à présenter les différentes facettes d'un service moderne d'offre publique de lecture, ainsi que les divers usages dont il

est l'objet de la part de publics très variés. Cinq thèmes ont été retenus pour présenter les fonctions remplies par une bibliothèque publique dans une ville moyenne, en relation étroite avec les partenaires de la vie culturelle locale. La nouveauté des missions de la bibliothèque ainsi mise en avant, convergeait avec les grandes orientations de la politique régionale, caractérisées par le développement des actions de formation, en faveur des jeunes plus précisément, la décentralisation de l'information et de la vie culturelle dans les communes, l'intérêt porté au patrimoine et à l'identité régionale.

Cette information permettait ainsi d'aborder le rôle de la bibliothèque dans la constitution, la conservation et la redistribution au public de la mémoire régionale, insistait sur la nécessité d'élargir et diversifier la fonction documentaire de la bibliothèque. Par l'instauration de relations, d'une part avec les sources d'information régionales (bibliothèques universitaires ou spécialisées, centres de documentation, bibliothèques publiques) ou nationales, voire internationales, (banques de données informatiques), d'autre part avec les organismes ou associations chargés éventuellement d'assurer localement le relais de ces informations, les bibliothèques peuvent être à même de répondre aux différentes attentes de la population en matière d'information, qu'elles soient liées à la gestion de la vie quotidienne, à une démarche "autodidaxique" d'élargissement de connaissances ou aux intérêts des professions techniques ou intellectuelles.

Enfin, l'examen des conditions et limites des modes d'intervention en vigueur dans les bibliothèques pour médiatiser l'offre et la rendre accessible aux catégories sous-représentées dans les bibliothèques de la région (les enfants et les actifs de milieu populaire) devait permettre d'engager une réflexion sur la finalité et le degré de cohérence des actions à mener en direction de l'enfance, en relation étroite avec le système scolaire et les différents milieux de vie de l'enfant (famille, éducateurs).

En ce qui concerne les moyens propres à favoriser l'impact de la bibliothèque auprès des adultes, le débat était ouvert : formation des utilisateurs, manifestations culturelles orientées par l'intermédiaire de relais des groupes de non-usagers, didactisme de l'offre, sélection et promotion de biens culturels ?

L'exode rural et l'industrialisation ont conduit plus de 80 % de la population de la région à vivre dans des communes urbaines, limitrophes de grands pôles d'attraction, ou qui constituent comme dans le bassin minier, une agglomération ininterrompue de petites et moyennes communes. Il convenait donc d'examiner les formes concrètes que peuvent prendre les nouveaux lieux de diffusion culturelle dans les quartiers ou à la périphérie des grands centres, de manière à aménager un réseau de lieux différenciés, ouverts sur les intérêts de la vie quotidienne, proches des lieux d'habitation ou de travail, dans lesquels la population puisse s'informer, se détendre, s'approvisionner en biens culturels et recréer dans certains cas de nouveaux liens de sociabilité autour du livre.

De la même manière, l'étendue du milieu rural dépourvu, du moins pour le département du Nord, de toute instance de diffusion du livre, conduisait à poser la question des cheminements par lesquels on vient à l'écrit en milieu rural, et de quelle manière le livre et la lecture peuvent s'insérer dans les structures de coopération existant dans la région, notamment les plans d'aménagement ruraux (P.A.R.). Le développement d'une politique en faveur des documents imprimés et audio-visuels peut-il contribuer à maintenir le cadre de vie en pourvoyant aux besoins d'information de la population locale, tout en assurant les conditions du renouvellement des pôles et formes de sociabilité dans les petites communes ?

Enfin, à l'issue de la première journée, la synthèse des diverses propositions des carrefours dans une réflexion d'ensemble sur l'articulation et les rôles respectifs des différents services de la lecture, publique, associative, d'entreprise,

scolaire, d'institutions hospitalières, devait permettre de préciser le niveau de compétence de l'instance régionale pour insuffler, dynamiser, coordonner l'élaboration de structures régionales de développement du livre et de la lecture. A ce titre, une exposition très complète sur le réseau des bibliothèques danoises donnait un exemple de la réussite de pays voisin, tandis qu'un film, conçu par un réalisateur de la télévision régionale, avec l'aide d'un groupe de bibliothécaires de la région, proposait aux participants une image diversifiée de l'action de la bibliothèque.

Quels moyens mettre en oeuvre pour favoriser une réelle appropriation des biens et messages culturels, notamment par les publics considérés comme prioritaires pour l'avenir de la région : les enfants et les groupes sociaux défavorisés ? Tel était le thème général de la seconde journée.

L'utilisation de l'écrit dans la vie quotidienne est fonction de la signification sociale attribuée à la pratique de la lecture ; elle dépend également du degré de maîtrise des codes linguistiques ou esthétiques plus ou moins complexes qui permettent d'accéder au contenu, ainsi que des points de repères nécessaires pour se reconnaître dans la diversité des documents et des espaces d'offres de livres. Sachant cela, comment, dans les divers lieux d'apprentissage que sont, outre la famille, l'école et les institutions de loisirs, l'enfant peut-il acquérir une disposition durable et différenciée à la pratique de la lecture ? Comment lutter contre l'auto-exclusion des espaces d'offre de lecture, que sont, entre autres, les bibliothèques, par les catégories sociales issues des milieux populaires, une fois passé le seuil de l'alphabétisation ? Deux carrefours avaient pour objet d'examiner les réponses possibles à ces deux interrogations, tandis que trois autres débats étaient orientés vers l'examen des solutions envisageables dès à présent pour la Région Nord / Pas-de-Calais.

L'amélioration de l'information du grand public sur la production des livres pour enfants, la contribution des autres médias que sont la presse régionale, la radio, la télévision en liaison avec les spécialistes du livre pour provoquer ou compléter l'utilisation de l'écrit, doivent s'inscrire dans une politique régionale du livre. Il convenait aussi d'examiner dans quelles conditions et vers quels usages et donc modes de présentation des faits culturels, pouvait être constitué, à l'échelle de la Région, un corps de médiateurs. Ceux-ci auraient pour tâche de faciliter l'appropriation des biens culturels par le public,

Ils pourraient également contribuer, selon des modalités variables en fonction de leur place dans la division du travail, à la création chez les diverses catégories de population, d'une disposition durable à la fréquentation des biens culturels. S'il va de soi que ce travail de médiation, d'information, de vulgarisation et de formation à la pratique culturelle doit être le fait en priorité des spécialistes du livre, (bibliothécaires, documentalistes, libraires), des enseignants et des animateurs socio-culturels, la question restait posée de savoir si les créateurs eux-mêmes (écrivains, éditeurs), pouvaient ou devaient y participer et de quelle manière ? La pénurie de la Région en personnels susceptibles d'assurer de telles fonctions, constitue en effet un handicap tout aussi sérieux que l'insuffisance des possibilités d'accès réel aux biens culturels. Il est en effet illusoire de croire qu'une politique en faveur du livre et de la lecture puisse se passer d'eux et reposer simplement sur une amélioration des possibilités d'accès aux différents lieux culturels.

Bernadette SEIBEL
Sociologue - Chargée de la conception
scientifique du colloque

Vendredi 20 novembre 1981 -

S E A N C E D ' O U V E R T U R E

Président : - Noël JOSEPHE - Président du Conseil Régional
 Nord - Pas-de-Calais.

Avec la participation de :

- Jean BLETON - Inspecteur Général à la Direction
du Livre
- Odette CROMBEZ - Conservateur en Chef à la
Bibliothèque Municipale de Lille - correspondante
régionale de la Direction du Livre auprès de la
Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- Jacques PIETTE - Conseiller d'Etat - Conseiller
Régional - Maire d'Hénin-Beaumont.

-O-O-O-O-O-O-O-O-

Noël JOSEPHE :

Mesdames, Messieurs, je veux tout d'abord, au nom du Conseil régional qui a organisé ce colloque, vous remercier tous d'être venus participer aux travaux de ces deux jours consacrés à la lecture publique et au problème des bibliothèques publiques.

Je veux tout de suite remercier les personnalités qui sont présentes à la tribune :

Je commencerai par Jacques PIETTE, Maire d'Hénin-Beaumont, Conseiller Général et Conseiller Régional, Conseiller d'Etat, qui représente évidemment sa ville et qui s'adressera à vous dans le cadre de cette première demi-journée.

Je remercie :

- Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Pierre CAZEJUST, d'être des nôtres,
- Louis YVERT, Conservateur en Chef à la Direction du Livre,
- Jean BLETON, Inspecteur Général des Bibliothèques,
- Bernard PINGAUD, écrivain et chargé de mission actuellement auprès du Ministre de la Culture, Président de la commission de réflexion sur le Livre, donc collaborateur direct de Jack LANG, Ministre de la Culture,
- Odette CROMBEZ, Conservateur en Chef de la Bibliothèque Municipale de Lille,

et évidemment, je veux saluer aussi tous les élus qui sont ici présents, tout d'abord :

- Ivan RENAR qui est Vice-Président du Conseil Régional,
- Jean-Claude PROVO, Président de la Commission Enseignement et Culture et qui a dirigé tous les travaux concernant ces deux journées,

ainsi que les représentants de l'ensemble des services concernés par ce colloque.

Mais je tiens plus particulièrement à m'adresser à Jacques PIETTE ainsi qu'à l'ensemble de la Municipalité d'Hénin-Beaumont.

Monsieur le Maire, je vous remercie, ainsi que votre Conseil Municipal, d'avoir bien voulu nous accueillir dans des conditions qui tiennent du miracle.

En effet, nous sommes ici dans une salle qui, il y a quelques jours encore, était en plein chantier.

Je sais que vous avez procédé à la mobilisation générale de toutes les forces locales pour que cette salle puisse nous accueillir aujourd'hui ; la manière dont vous avez organisé l'accueil des participants à ce colloque est exemplaire. Je veux vous remercier, Monsieur le Maire, ainsi que votre Conseil Municipal pour l'effort tout à fait exceptionnel que vous avez réalisé sachant que cette salle sera reconverte dans l'avenir en salle polyvalente et qu'elle complètera les équipements culturels de votre commune.

Pourquoi avoir choisi Hénin-Beaumont pour tenir ce colloque ?

Hénin-Beaumont est une ville qui possède une bibliothèque moderne, inaugurée récemment.

.../...

Hénin-Beaumont par cet équipement récent, par un public de lecteurs très large, par son important budget consacré à la culture semblait donc tout indiqué comme lieu d'accueil pour ce colloque consacré à la lecture publique.

Je veux remercier également l'Office Culturel Régional, son Conseil d'Administration pour le travail qui a été fait en vue de la préparation de ce colloque.

Je remercie également les élus qui, au sein de la Commission Enseignement et Culture, ont accompli un effort de réflexion très important lors des différentes réunions préparatoires.

Je remercie tout particulièrement Francis SENET, Directeur de l'Office Culturel Régional, qui a été la cheville ouvrière de ce colloque avec l'équipe qui l'entoure.

Je remercie aussi les groupes et sous-groupes de travail qui se réunissent depuis un an et qui, Mesdames, Messieurs, ont préparé ces deux journées.

Ces groupes et sous-groupes de travail rassemblèrent ceux qui connaissent bien ce sujet : des bibliothécaires, des libraires, des auteurs régionaux, des enseignants, des documentalistes, des animateurs culturels et des journalistes. Ils ont étudié les problèmes relatifs à la coopération entre bibliothèques, au développement de la lecture pour enfants, à la formation, à la vie littéraire régionale et c'est d'ailleurs dans ce groupe qu'est née cette idée de mettre en place une première bibliographie régionale qui se trouve dans votre dossier.

Enfin, ces sous-groupes ont élaboré le projet du film ayant pour titre "Une bibliothèque, pourquoi ?" qui sera projeté à la fin de cette matinée.

Je dois vous dire, Mesdames, Messieurs, que nous avons compté aussi sur le concours de tous ceux - et ils sont nombreux - qui s'intéressent à la lecture.

Je parle tout d'abord des enseignants, de tous les enseignants depuis l'instituteur ou l'institutrice de l'école maternelle jusqu'à celui qui enseigne au niveau de l'enseignement supérieur en passant par l'école élémentaire, par le collège, le lycée et en n'oubliant pas tous ceux qui ont pour mission de guider toute cette formation ; je pense en particulier à mes collègues, inspecteurs de l'Education Nationale.

Pourquoi avoir eu pour projet la réalisation de ce colloque ?

Ce colloque se justifie pleinement lorsqu'on examine la situation qui est celle de la lecture dans notre pays.

Je rappellerai à cet effet quelques paroles du discours prononcé à l'Assemblée Nationale par Jack LANG, Ministre de la Culture.

Il nous disait ceci :

"Un Français sur trois n'a jamais rêvé en lisant un roman ou feuilleté un livre d'art."

En écoutant cela, je ne pouvais m'empêcher de penser aussi à un autre homme illustre, Jean GUEHENNO, qui, dans "Changer la vie" écrit :

"Il n'y avait pas un livre dans la maison où je suis né. Avant ma quinzième année, je n'eus que mes livres de classe. Je n'ai jamais lu pour m'amuser, c'est monstrueux.

.../...

Si je rêvais, c'était tout seul, sans secours, les mains sur mes genoux, assis sur un tabouret, près du bahut, bêtement et tristement sage."

C'est cette situation qu'évoquait Jack LANG, et qui concerne encore les deux tiers de notre population.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de préparer ces deux journées.

Je me permets de rappeler combien le Conseil Régional et les Elus des deux départements s'intéressent au livre, à la lecture publique et ce depuis la création de la Région. Cela s'est traduit par la commande d'une étude à l'Université de Lille III sur la situation de la lecture publique dans la région, étude remarquablement documentée et par l'organisation d'une journée d'étude sur le thème de la littérature pour la jeunesse conduite à l'initiative de la Commission Enseignement et Culture du Conseil Régional dans le cadre de la fête du Livre de la ville de Villeneuve d'Ascq, il y a deux ans.

C'est à partir de cette approche qu'il a été décidé de tenir ce colloque.

Il a fallu évidemment l'organiser et le Bureau du Conseil Régional a confié la réalisation de ce colloque à l'Office Culturel Régional en demandant à celui-ci d'associer, dans la conception et l'élaboration du colloque, tout ce que la Région compte de responsables directement concernés par le livre et la lecture et de tenir régulièrement informées les instances politiques de la Région. L'objectif était aussi d'apporter aux élus de la Région, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, parlementaires, l'information la plus claire possible sur l'enjeu culturel que représente pour une commune, un canton, une région, une politique du livre et de la lecture dans une perspective de développement culturel global, d'offrir la possibilité aux professionnels de poser les problèmes de la lecture, de confronter leurs expériences, de participer à la définition d'une politique adaptée à l'échelle de la Région.

La réalisation de ce colloque nous permet de réunir des personnes qui se rencontrent difficilement et qui grâce à une opération de ce type peuvent échanger enfin leurs idées, les confronter et essayer de participer à la définition d'une politique. C'est ce que nous avons fait pour la lecture. Le thème des carrefours et débats généraux prévus doit répondre à ces préoccupations. Qu'il s'agisse de la première journée où nous allons traiter des services d'une bibliothèque publique dans la vie quotidienne d'une commune en nous posant les questions suivantes :

Où et comment créer une bibliothèque publique ?

Quel réseau de bibliothèques pour la Région Nord - Pas-de-Calais ?

ou qu'il s'agisse de la seconde journée dont le thème est : les points d'ancrage pour la diffusion d'une stratégie de développement de la lecture dans notre région.

L'écrivain, dont l'avis sera au centre de nos préoccupations, demain, doit-il être un animateur ?

Comment lui permettre de jouer son rôle actif dans une politique de la lecture ?

Tout ceci sera examiné par vous dans le cadre de carrefours, de rencontres et d'animations multiples.

Au moment où la région connaît comme beaucoup d'autres régions en France, mais avec peut-être plus d'acuité, les difficultés économiques et sociales que vous connaissez, pourquoi nous tourner vers la lecture ?

Quelles sont les motivations profondes qui nous ont amené à engager cette réflexion sur la lecture ?

Pourquoi consacrer des efforts importants et des crédits importants à ce sujet ?

C'est que nous pensons que notre région a absolument besoin de se doter d'un "appareil" de lecture qui puisse lui permettre d'être à la hauteur de ses responsabilités.

Nous pensons que l'état actuel de notre région, qui est l'héritage d'une longue histoire économique est tel que nous sommes souvent en situation d'infériorité par rapport à d'autres régions de France.

Nous pensons que la sortie précoce du système scolaire en particulier lance dans la vie un nombre considérable de jeunes qui n'ont pas encore assimilé suffisamment les éléments de culture et par là même de lecture en eux-mêmes.

La lecture est pour nous un moyen privilégié de réduire un certain nombre d'inégalités. Nous sommes ici un certain nombre dans cette salle qui devons tout à l'enseignement et en particulier à la lecture.

Nous souhaitons que, par la lecture et par la maîtrise de l'écrit, les gens de chez nous puissent mieux s'orienter dans leur vie et mieux la maîtriser.

Il y a dans cette région comme dans d'autres des inégalités d'accès à la culture qui sont évidentes.

Lorsque je participe à un débat culturel quelconque, où que ce soit, je ne peux jamais m'empêcher de songer à ces hommes et ces femmes, que je connais bien, qui font partie du paysage humain dans lequel je vis et qui sont des gens de Flandre ; des gens d'un petit village dont on dit qu'il est beau, mais qui y vivent sans ouverture sur l'extérieur et pour qui tout ce que l'on évoque dans nos grands débats, pour qui tout ce dont on discute dans ces réunions n'a aucune signification.

Ils ne se sentent pas concernés ; ils sont dans leur vie quotidienne, dans leurs problèmes, à l'écart des chemins de la culture parce qu'on leur a fermé trop tôt et très vite les chemins de la lecture.

La situation de ces gens isolés dans leur milieu me fait penser qu'il est difficile de faire avancer les choses même si l'on est animé par la volonté de le faire.

C'est parce que je crois personnellement que la lecture est une des clés de la libération des hommes et des femmes que nous avons voulu que ce colloque ait lieu.

Nous souhaitons que par le développement des bibliothèques publiques et des bibliothèques "tout court", que par la diffusion du livre, les hommes et les femmes puissent retrouver les chemins de la lecture.

Je ne puis que me féliciter avec vous de savoir qu'une des premières décisions de Jack LANG, Ministre de la Culture, a été dans le cadre de son budget de doter tous les départements de France d'une Bibliothèque Centrale de Prêt. C'est ainsi que le Nord qui n'avait pas encore sa Bibliothèque Centrale de Prêt pourra l'obtenir dans le cadre du présent budget.

Voilà très rapidement ce que je voulais vous dire, en me permettant d'ajouter qu'il n'y a pas sans doute de véritable culture sans accès permanent à la lecture.

Dans un ouvrage qui date de quelques années "La Culture pour vivre", Jacques RIGAUD nous dit qu'il faut lire pour être cultivé. Il ajoute en paraphrasant une phrase célèbre "Un peu de culture éloigne du livre, beaucoup de culture y ramène". Il ajoute encore "Redonner au plus grand nombre le goût du livre est le salut public pour la culture tout entière".

Vous connaissez comme moi tout ce que l'on a pu dire sur l'intérêt capital de la lecture, la vraie lecture, la lecture qui ne soit pas seulement un déchiffrement. Vous connaissez l'exemple du Soldat d'ALAIN qui lit son journal mais qui ne sait pas ce qu'il lit, qui ne peut pas dire ce qu'il y a dedans. Quand on l'interroge il dit :

"Je ne sais pas ce qu'il y a comme nouvelles parce que je lis".

Nous devons dépasser ce stade. Vous connaissez aussi - cela va dans le même sens - ce que JAURES pouvait dire :

"Il faut lire d'abord".

J'attache un prix considérable à la lecture et nos enseignants savent bien ce que JAURES ajoutait :

"Si j'avais à juger d'un maître ce serait vite fait, je ferais seulement lire les enfants pour les entendre lire et c'est là-dessus que je jugerais son travail".

Je veux, en terminant, vous dire aussi que cette politique de la lecture publique que nous voudrions développer dans cette région sera sans doute plus facilement développée dans le cadre de la décentralisation.

La loi qui a déjà été votée en première lecture au Parlement, qui vient aussi de passer devant le Sénat, nous permettra sans doute mieux, tant au niveau des collectivités locales qu'à celui de la Région, de faire oeuvre utile en ce domaine.

Je suis persuadé que tous ceux qui sont ici présents, et qui s'intéressent à la lecture, que ce soient les enseignants, les professionnels des bibliothèques publiques, les représentants du secteur associatif ou du secteur privé, auront tous à l'esprit cette nécessité de faire progresser la lecture dans notre région dans le cadre de ces carrefours.

Les élus sont à votre service et à vos côtés dans ce combat : ils sont soucieux du service public institutionnel, du service d'utilité sociale qui est celui des mouvements associatifs et du secteur des entreprises. Il sont également soucieux d'aider le secteur scolaire dans cette vaste entreprise pour qu'il y ait une action harmonieuse au niveau de la cité.

Vous êtes près de six cents participants à vous être inscrits à ce colloque. Je pense que cette manifestation vient à son heure et je peux vous dire qu'en ce qui nous concerne, nous avons avec Monsieur le Ministre Jack LANG décidé de signer au niveau de la Région une charte avec le Ministère de la Culture pour l'ensemble de la vie culturelle de notre région ; il y aura une ligne "Livre et lecture" dans cette charte.

Le grand avantage du colloque d'HENIN-BEAUMONT sera d'offrir aux élus de notre région les données indispensables à la définition d'une politique régionale de la lecture adaptée à notre région et de l'avoir fait en concertation étroite avec tous les professionnels concernés.

C'est pour cela que le Conseil Régional accorde une importance considérable au succès des journées d'HENIN-BEAUMONT.

Enfin, je citerai encore un auteur contemporain qui nous disait ceci :

"A la base de toute pratique culturelle, il y a ce geste des mains qui ouvrent un livre et qui ressemble tant à la prière".

.../...

Ce geste des mains qui ouvrent un livre a été illustré et vécu par François MITTERAND, Président de la République qui, dans sa photo officielle, au moment où il voulait symboliser son action, dire ce que représentait son avènement à la Présidence de la République, a tenu à ne pas être photographié d'une manière neutre, il a tenu à être photographié avec un livre entre les mains, un livre de sagesse.

C'est cet exemple et ce symbole que nous plaçons en tête et au fronton de nos deux journées, nous souhaitons pouvoir, comme le Président de la République, faire confiance à la lecture qui est la source de toute culture.

Mesdames et Messieurs, après ce préambule trop long, je passe la parole à Jean BLETON, Inspecteur Général des bibliothèques.

Jean BLETON, de par ses fonctions, connaît parfaitement notre région, il est bien connu des professionnels mais aussi de nombreux élus présents.

Vous avez donc la parole pour nous parler de la situation des bibliothèques publiques dans la région Nord - Pas-de-Calais avec la participation de Odette CROMBEZ, Conservateur en Chef, Correspondante régionale de la Direction du Livre auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Cette communication prend appui sur le rapport de synthèse réalisé au sein de l'Office Culturel Régional par Bernadette SEIBEL, sociologue.

Jean BLETON :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Conseillers Régionaux, Membres du Comité Economique et Social de la Région, Conseillers Généraux, Maires et Adjointes venus à ce colloque, Mesdames, Messieurs et chers Collègues.

Le Président Noël JOSEPHE vient donc d'ouvrir ce que je serais tenté d'appeler les "Etats Généraux de la Lecture et des Médiathèques publiques". Rarement, en effet je crois, une association de bibliothécaires a réuni, en France, à l'occasion de ses Congrès, autant de participants et surtout autant de participants de la qualité de ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'Office Culturel Régional du Nord - Pas-de-Calais.

Ce colloque a été souhaité depuis longtemps par l'Office Culturel Régional. La Direction du Livre et l'Inspection générale des bibliothèques le savent bien, puisque l'une et l'autre, dès l'origine, ont été invitées à y prendre part et à contribuer dans toute la mesure du possible à sa réussite.

L'Inspecteur général des bibliothèques que je suis, connaissant un peu la situation des bibliothèques dans cette région, ne pouvait qu'y être très favorable. Mais, à ceux qui m'en ont parlé il y a deux ou trois ans - Pierre-Alain DOUAY notamment, premier Directeur de l'Office Culturel Régional - j'avais exprimé le voeu qu'il fît l'objet d'une préparation très sérieuse, quitte à ce qu'elle fût un peu longue, pour que des décisions concrètes en sortent, avec l'aide des principaux intéressés, du maximum d'intéressés, c'est-à-dire plus encore que des bibliothécaires qui connaissent et vivent la situation telle qu'elle est, des élus et des dirigeants de cette région, réputée pour son goût du travail bien fait, son sérieux, son dévouement à la chose publique. Ce voeu correspondait, je crois, à la volonté du Président de l'Office Culturel Régional, Noël JOSEPHE, alors Vice-Président du Conseil Régional, devenu depuis peu Président de ce Conseil et auquel ce colloque doit beaucoup.

.../...

Dans cette optique, l'Office Culturel Régional, il y a un an, pour préparer ce colloque, a fait appel à une sociologue de la région parisienne, Bernadette SEIBEL, déjà connue des bibliothécaires pour son étude sur l'animation dans les Bibliothèques Centrales de Prêt, étude qui lui avait été demandée par le Service Etudes et Recherches du Ministère de la Culture.

Nous lui devons d'avoir mené à bonne fin cette lourde tâche en collaboration avec l'équipe de l'Office Culturel Régional et en particulier, son Directeur, Francis SENET, et d'avoir réussi à réunir une assistance aussi nombreuse et d'une telle qualité.

Nous devons être très reconnaissants également à la ville d'HENIN-BEAUMONT, à son Maire, Monsieur le Conseiller d'Etat Jacques PIETTE et à toute son équipe municipale, dont celle bien sûr de la bibliothèque et de la M.J.C., pour avoir accepté d'accueillir plus de cinq cents congressistes, fait sans doute unique dans l'histoire de cette ville minière du PAS-de-CALAIS, devenue pour deux jours le rendez-vous, le pôle d'attraction d'un si grand nombre d'amis du livre, de bibliothécaires et de personnalités intéressées à la cause, à la défense du livre et des bibliothèques.

Et maintenant, je me permets quelques réflexions sur le bien fondé de ce colloque.

La première c'est que, grâce à lui, une information réelle et de qualité va atteindre un autre public que celui des "gens du livre", ou des professionnels des bibliothèques. Dans cette région, en effet, qui est, on le sait, très peuplée, qui comporte proportionnellement à son territoire, un très grand nombre de communes (mille cinq cent cinquante deux représentant trois millions neuf cent mille habitants répartis sur un million deux cent quarante et un mille hectares), l'information relative aux bibliothèques, à la lecture, à l'aide susceptible d'être apportée par l'Etat, a du mal à passer. L'Inspection générale des bibliothèques a certainement sa part de responsabilité dans cette sous-information. Je le dis bien simplement et peux vous en apporter la preuve.

Sur trente deux communes de plus de vingt mille habitants, vingt trois seulement ont reçu ma visite et sur quarante six communes entre dix et vingt mille habitants je n'ai pu en voir encore que quatre.

Il est vrai que si je viens dans le Nord depuis 1972, je n'ai le Pas-de-Calais dans mon secteur d'inspection que depuis 1978 et qu'en dehors de ces deux départements, j'ai la charge de vingt et un autres départements, y compris les bibliothèques universitaires, celles de plusieurs universités de Paris et de la Région Parisienne.

Ici, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Adjointes aux Affaires Culturelles vous pourrez, j'en suis sûr, être informés soit par des renseignements donnés au cours des exposés ou en sollicitant une documentation auprès des représentants présents de la Direction du Livre ou de moi-même, il y en a plusieurs, notamment Louis YVERT, Conservateur en Chef du service des bibliothèques publiques qui représente ce matin Jean GATTEGNO, Directeur du Livre.

La seconde c'est que les bibliothèques entrent dans une période nouvelle, période au cours de laquelle des changements vont et doivent intervenir. Quand je dis "vont", je pense bien sûr à la loi sur la décentralisation, Noël JOSEPHE, Président du Conseil Régional, le rappelait à l'instant, à la régionalisation et aussi - ce qui peut en être la conséquence - à la globalisation des subventions de l'Etat.

Mais j'ai dit aussi "doivent intervenir", pourquoi ?

Tout simplement parce que certaines des structures actuelles sont anciennes et à revoir parce que l'on ne peut plus, dans le monde d'aujourd'hui, parler information sans parler informatique, sans concevoir donc une organisation nationale, régionale, locale de l'information et de la recherche documentaire.

Des bibliothécaires, depuis des années, le disent, l'écrivent, le répètent. Vous avez tous eu connaissance du rapport PINGAUD - BARREAU dont plusieurs propositions concernant les bibliothèques et les bibliothécaires.

Pour les Bibliothèques Centrales de Prêt, après un projet de loi élaboré en 1969, beaucoup de bibliothécaires se sont penchés sur leur statut, leur rôle, les moyens nouveaux à leur offrir. Des propositions sont venues d'un peu partout, de la région Rhône - Alpes comme de celle du Nord - Pas-de-Calais, de Bretagne, et même des Antilles. Les idées ne manquent pas, les dirigeants nationaux les étudient activement. Un colloque comme celui-ci fournira aussi, je l'espère, des éléments à prendre en compte.

La troisième enfin qui me fait me réjouir d'être ici, c'est qu'à la faveur de cette rencontre, des contacts soient pris, des dialogues s'instaurent, permettant de les prolonger au-delà de ces deux jours.

Une autre chose que je tiens à dire (ou à rappeler) c'est que dans la région Nord - Pas-de-Calais, il existe un conseiller des bibliothèques, Odette CROMBEZ, Conservateur en Chef de la Bibliothèque Municipale de Lille, Conseiller permanent pour les bibliothèques auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Avec l'exposé de cette dernière, vous allez avoir une idée plus précise de la situation des bibliothèques de cette région. Idée plus précise à la fois parce qu'elle connaît elle-même un grand nombre de ces bibliothèques, un grand nombre de leurs dirigeants, qu'elle s'est beaucoup déplacée dans cette région et qu'elle en est originaire. De plus, elle dirige la Bibliothèque Municipale de Lille depuis bientôt trente six ans.

Noël JOSEPHE :

Je remercie vivement Monsieur l'Inspecteur général des bibliothèques d'avoir introduit ce débat sur les bibliothèques publiques.

Je veux simplement saluer l'arrivée de Rodolphe PESCE, Député-Maire de Valence, auteur d'un remarquable rapport sur le budget de la culture.

Odette CROMBEZ :

Il a semblé aux organisateurs du colloque qu'un constat de l'état des bibliothèques publiques de nos deux départements, Nord et Pas-de-Calais, serait une introduction concrète et utile aux débats qui animeront les différents carrefours.

Ce constat tire, pour l'essentiel, ses données de l'étude dirigée par Bernard FARINE et Jacqueline HOCQUET, de Lille III et surtout du travail remarquable de Bernadette SEIBEL qui a fourni une synthèse riche d'informations démographiques et statistiques. Je ne ferai qu'y ajouter quelques éléments puisés dans les derniers rapports d'activité des bibliothèques reçus à la Direction du Livre.

Beaucoup de chiffres donc, bien que leur exploitation ne soit pas, mathématiquement, rigoureuse car ils n'ont point été collectés simultanément (les données démographiques viennent du recensement de 1975, Bernadette SEIBEL a utilisé des statistiques réactualisées en 1979, et les éléments d'information sur les équipements, le personnel et les prêts datent dans leur ensemble de 1980).

Néanmoins, ces chiffres sont très significatifs.

.../...

En 1841, l'archiviste du Département du NORD, André LEGLAY, dresse dans son "Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du NORD" un tableau de ces bibliothèques à partir duquel écrit-il, "il est permis de douter qu'aucun autre département, sauf celui de la Seine, soit en mesure de montrer une plus ample collection de richesses littéraires".

Cette vision des choses semble confirmée, un siècle plus tard, par les décrets d'application de la Loi du 20 juillet 1931 sur le régime des bibliothèques publiques, notre région obtenant deux bibliothèques de deuxième catégorie (sur les trente cinq bibliothèques désignées pour l'ensemble de la FRANCE) et cinq bibliothèques classées (sur trente huit pour la FRANCE entière).

Il est vrai que ces sept bibliothèques, assez bien réparties sur le territoire de nos deux départements jouent souvent, à l'échelon local, mais bien au-delà des limites de leurs communes, le rôle de bibliothèques de recherche et d'information. Il est vrai aussi qu'elles conservent des collections inestimables de manuscrits, d'incunables, d'éditions anciennes qui ont été, dans l'ensemble et quasi miraculeusement, préservées des destructions subies par notre région au cours des deux dernières guerres mondiales (je pense en particulier aux sinistres des bibliothèques de CAMBRAI et de DOUAI). Mais ces collections, par leur nature même, ne peuvent être largement prêtées, ni même parfois, communiquées.

Et peut-être, ces bibliothèques particulièrement riches et dont les municipalités sont fières à juste titre, ont-elles été faussement "sécurisantes" et sont-elles, pour une part, une cause indirecte du retard que notre région a pris dans le domaine de la lecture publique... car retard il y a, incontestablement.

Deux volets au constat que je vous propose :

- Bibliothèques Centrales de Prêt
- Bibliothèques Municipales.

I - BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET

De nos deux départements, seul le PAS-de-CALAIS possède actuellement une Bibliothèque Centrale de Prêt. Créée en 1966, cette bibliothèque centrale de prêt a pris la succession d'un service départemental mis en place par le Conseil Général du PAS-de-CALAIS.

Cette Bibliothèque Centrale de Prêt dispose d'une centrale exigüe (quatre cent cinquante cinq mètres carrés) qui sera très prochainement transférée dans un local neuf de mille sept cent cinquante mètres carrés, de deux annexes (soit plus de mille mètres carrés), de douze bibliobus, dont huit en prêt direct et un en prêt mixte, et de trois véhicules de service.

Avec cinq "scientifiques" et seize "techniques", le personnel comprend, au total quarante deux agents dont deux sont rémunérés par l'Association des amis de la bibliothèque.

D'après les statistiques de 1980, la bibliothèque centrale de prêt du PAS-de-CALAIS possède cinq cent dix sept mille deux cent six volumes (dont cent quatre vingt dix sept mille six cent soixante dix huit volumes pour les jeunes) et reçoit deux cent dix neuf périodiques en cours.

Elle dessert huit cent onze communes (sur les huit cent quatre vingt neuf de moins de vingt mille habitants que compte le département).

En 1980, elle a déposé dans mille quarante trois dépôts, trois cent sept mille cent soixante trois volumes, dont deux cent soixante seize mille deux cent soixante douze dans les établissements scolaires, et neuf mille cent deux dans les

bibliothèques municipales. Elle a enregistré en prêt direct cinq cent trois mille deux cent quatre vingt dix sept volumes dans cent vingt communes totalisant une population de quatre cent quarante huit mille six cent dix huit habitants (soit 1,12 livre par habitant).

En bref, la bibliothèque centrale de prêt du PAS-de-CALAIS porte tous ses efforts sur le livre (elle ne dispose pratiquement pas d'autres "média") et, en dehors des prêts directs, elle touche surtout un public essentiellement scolaire par le biais de ses dépôts dans les écoles et notamment les écoles primaires.

Le département du NORD, lui, ne dispose pas, jusqu'à présent, d'une bibliothèque centrale de prêt.

II - BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Le second volet de notre constat, consacré aux bibliothèques municipales, est établi d'après les rapports reçus à la Direction du Livre. Sans doute, certaines villes où nous savons qu'il existe des bibliothèques, n'envoient-elles pas de rapport, ou envoient des rapports pauvres en éléments chiffrés.

Mais dans l'ensemble, il s'agit de bibliothèques peu importantes et de n'avoir pu les prendre en compte, ne fausse guère nos statistiques.

Selon celles-ci, les bibliothèques municipales ont prêté en 1980 :

Dans le NORD	: 2 329 991 livres pour 2 510 658 habitants
Dans le PAS-de-CALAIS	: 874 092 livres pour 1 403 035 habitants
soit pour le NORD	: 0,92 livre par habitant
pour le PAS-de-CALAIS	: 0,62 livre par habitant
pour la Région	: 0,77 livre par habitant

alors que la moyenne nationale est de 2,16 livres par habitant (d'après les statistiques de 1979).

Ce retard de notre région est confirmé par l'étude du rapport de Bernadette SEIBEL, plus ou moins nuancé selon le sujet de l'enquête, plus ou moins marqué en fonction de l'importance des villes.

C'est précisément en fonction de ces "strates" de population, que nous nous efforcerons de préciser notre constat à partir des éléments d'information dont nous disposons pour :

- les équipements
- le personnel
- les moyens financiers
- les prêts.

VILLES DE PLUS DE CENT MILLE HABITANTS

La région en compte trois, qui ont toutes trois une bibliothèque (et de ces trois bibliothèques, deux sont classées).

Deux bibliothèques sont installées dans des bâtiments neufs ou récents, de superficie correcte, la troisième, en expansion, a de bons projets de transfert et d'aménagements. Chacune de ces bibliothèques dispose d'annexes ou de bibliobus. Chacune dispose aussi d'un personnel scientifique qualifié, d'état ou municipal : le personnel technique qualifié existe, mais souvent en nombre insuffisant.

Les dépenses globales de ces trois communes pour leurs bibliothèques sont légèrement supérieures à la moyenne nationale.

.../...

Pourtant, d'après le rapport de Bernadette SEIBEL, ces bibliothèques ne touchent que huit et demi pour cent de la population de leurs communes alors que pour les villes démographiquement voisines la moyenne nationale est de neuf pour cent.

Le nombre de prêts par habitant est légèrement inférieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des trois bibliothèques, mais il est supérieur dans l'une d'entre elles.

VILLES DE CINQUANTE A CENT MILLE HABITANTS

Trois villes encore dans cette catégorie, ayant chacune une bibliothèque, mais de valeur et de rayonnement inégaux.

Les superficies des bibliothèques sont généralement insuffisantes mais on constate un effort pour développer annexes ou bibliobus.

Ces trois bibliothèques disposent toutes de professionnels mais de niveaux très différents, et très inégalement répartis en nombre.

Leurs dépenses, tant en personnel qu'en acquisitions sont inférieures à la moyenne nationale, ainsi que leurs prêts par habitant (à l'exception de l'une d'entre elles qui prête trois mille cent quatre vingt dix livres pour mille habitants, trois livres par habitant).

VILLES DE VINGT A CINQUANTE MILLE HABITANTS

Vingt six villes entrent dans cette catégorie.

Pour l'ensemble, leur retard, dans le domaine des bibliothèques, est considérable par rapport à la moyenne nationale.

D'après Bernadette SEIBEL encore, ces communes ne dépensent, pour leur bibliothèque que neuf francs vingt par habitant alors que la moyenne nationale est de onze francs quarante, et leurs bibliothèques ne touchent que 7.3 % de la population.

Mais, ce qui frappe surtout, c'est l'extraordinaire disparité entre les communes. Quatre de ces vingt six villes ont, en effet, une bibliothèque classée dont l'équipement est très bon ou bon. Le personnel scientifique d'état est aidé par un personnel technique qualifié mais trop souvent insuffisant.

Les dépenses par habitant sont dans la moyenne nationale et parfois nettement supérieures.

Les prêts de livres par habitant sont : ou très proches de la moyenne nationale ou, dans deux cas, nettement supérieurs (plus de quatre livres par habitant).

Par contre, sur les vingt deux autres villes de plus de vingt mille habitants, huit (et non des moindres) ne semblent pas avoir de bibliothèque. Parmi les seize qui en sont dotées, les différences sont telles dans les superficies des bâtiments (de trente deux à mille huit cent cinquante mètres carrés) dans le personnel (certaines bibliothèques ont deux "professionnels", la plupart n'en ont aucun, certaines emploient même du personnel à temps partiel voire bénévole), dans les prêts (de trente six à trois mille neuf cents livres pour mille habitants) que la moitié, à peine, de ces bibliothèques semble en mesure d'assurer un service décent.

VILLES DE DIX A VINGT MILLE HABITANTS

Sur les quarante huit villes de cette catégorie que compte la région dix huit seulement envoient au Ministère un rapport sur leur bibliothèque. Pourtant cinq ou six seulement de ces bibliothèques disposent d'équipements et de collections satisfaisantes, mais pas toujours de personnel qualifié.

VILLES DE MOINS DE DIX MILLE HABITANTS

Trente sept communes, dont la population va de neuf mille neuf cent trente à trois cent soixante quatorze habitants, envoient à la Direction du Livre des rapports annuels sur leurs bibliothèques.

Pour quelques heureuses surprises (une bibliothèque est dirigée par un professionnel, une autre prête six mille neuf cents livres pour mille habitants), les autres relevés sont bien médiocres et parfois tout à fait affligeants.

L'étude des autres données statistiques présentées dans le rapport de Bernadette SEIBEL confirme ce constat d'insuffisance, que ce soit pour le nombre de livres mis à la disposition des lecteurs, le pourcentage des documentaires par rapport aux "romans", les heures d'ouverture ... la lecture des jeunes et bien d'autres aspects encore.

Ce même rapport souligne enfin d'autres "manques" et, en particulier l'extrême pauvreté de la région en nouveaux "média" (cinq discothèques seulement, deux bibliothèques seulement équipées en vidéocassettes !).

En conclusion et après lecture de cet ensemble de chiffres on doit bien constater que notre région n'est pas, et de loin, à la pointe de la lecture publique.

Sans doute, les statistiques dont il a été fait état jusqu'ici ne tiennent pas compte des livres distribués par d'autres canaux que les bibliothèques publiques : bibliothèques d'associations fort actives dans la région, parmi lesquelles nous citerons la F.L.A.S.E.N., et les Bibliothèques pour Tous, très présentes dans beaucoup de communes.

Nos statistiques ne tiennent pas davantage compte de l'action des bibliothèques d'entreprises, action que les recherches de l'équipe de Lille III et Bernadette SEIBEL nous permettent d'appréhender au moins dans ses grandes lignes et de rapprocher des résultats de l'enquête menée en 1978 au niveau national par l'association des bibliothécaires Français.

Les fonds de livres proposés aux salariés des entreprises de notre région sont numériquement inférieurs à ceux des entreprises pour l'ensemble du territoire. Il en est de même du pourcentage des adhérents aux bibliothèques. Par contre, le nombre de prêts par adhérent est globalement supérieur à la moyenne des entreprises françaises, particulièrement dans les entreprises comprenant moins de cinq cents salariés, et certains résultats sont réellement spectaculaires.

De même, on constate que bon nombre d'entreprises disposent de fonds importants de disques et de cassettes et que le prêt en est fort actif.

Mais au total, le tableau reste sombre, en particulier sur le plan des bibliothèques publiques.

Pour les six grandes villes de la région, les choses vont à peu près bien, sauf dans l'une d'entre elles, où il reste beaucoup à faire.

Par contre, dans les villes de moindre importance (et en particulier dans la strate démographique des villes de vingt à cinquante mille habitants) la situation est angoissante. Quelques très bonnes bibliothèques "classées", quelques réalisations municipales de grande qualité ne doivent pas faire oublier que huit villes de plus de vingt mille habitants sont dépourvues de bibliothèques publiques et que nombre d'autres ne disposent que d'un équipement insuffisant, voire dérisoire alors que, ces bibliothèques n'ont rien à attendre de l'action des bibliothèques centrales de prêt.

Un autre point très préoccupant est la carence partout constatée, de notre région en personnel qualifié.

Les statistiques données par Bernadette SEIBEL, font, dans toutes les strates démographiques, état de dépenses en personnel très inférieures à la moyenne nationale

Enfin, il faut à nouveau signaler le dénuement presque total de nos bibliothèques dans le domaine de l'audio-visuel.

Gardons-nous cependant d'un pessimisme systématique. Depuis quelques années, nous constatons en effet ici et là des signes très encourageants d'une prise de conscience menant à une plus grande exigence pour les équipements et pour la qualification du personnel (c'est ici le lieu de rappeler le rôle discret mais très efficace joué dans ce domaine par le Centre Régional de la Formation Professionnelle dont Marie-Simone DE NUCE est responsable).

A côté de cette évolution de mentalité, nous constatons également quelques créations récentes qui sont véritablement la preuve de cette évolution. Plusieurs projets, porteurs d'espoir, sont en cours de réalisation ou de financement.

D'autre part, les moyens d'action que sa nouvelle installation donnera à la bibliothèque centrale de prêt du PAS-de-CALAIS et surtout la création d'une bibliothèque centrale de prêt dans le NORD, annoncée par Monsieur le Ministre de la Culture à LILLE il y a quinze jours, seront "dynamisantes" pour toutes les bibliothèques de notre région dans les villes de moins de vingt mille habitants. Souhaitons qu'elles aient aussi valeur de stimulant auprès des autres communes.

Quant à nous, bibliothécaires de la région, et dans les perspectives qu'ouvre le budget de la Culture pour 1982, nous mettons dans ce colloque d'HENIN-BEAUMONT, beaucoup d'espoirs pour que naisse une volonté collective de donner à notre région les structures et les moyens nécessaires au développement actif de foyers de culture, mais aussi d'écoute... de foyers actifs de la lecture. Lecture traditionnelle avec les yeux, certes, mais aussi l'écoute et même les deux à la fois comme le permettent aujourd'hui les vidéocassettes et demain surtout les vidéodisques.

Noël JOSEPHE :

Mesdames, Messieurs, je pense pouvoir remercier, en votre nom, Odette CROMBEZ pour sa communication que Monsieur l'Inspecteur Général va compléter. Vous avez eu connaissance de l'état de notre région sur le plan de la lecture publique, il semble qu'il reste beaucoup à faire. Je pense que le colloque a pour objet d'essayer de nous définir des voies.

Je laisse la parole à Monsieur l'Inspecteur Général, et ensuite à Monsieur le Maire d'HENIN-BEAUMONT.

Jean BLETON :

Je me permets de reprendre la parole quelques minutes pour que vous ne restiez peut-être pas trop sur cette impression pessimiste qu'a pu vous donner le constat que vous venez d'écouter de la part de Odette CROMBEZ.

Etant dans cette région depuis quelques années, j'ai vu évoluer quand même certaines situations et je me permettrai d'évoquer quelques cas de bibliothèques qui, justement, ont vu, en l'espace de dix ans à peu près, des changements assez considérables. Je vais me limiter à quelques exemples, mais je pourrais en citer beaucoup d'autres.

Je vais commencer par une ville importante que beaucoup connaissent : la ville de ROUBAIX.

A ROUBAIX, en 1971 (je prends toujours les chiffres d'il y a dix ans) il y avait déjà trente personnes, mais parmi elles, aucune n'avait une formation professionnelle.

Je peux vous dire qu'en 1981 il y a cinquante et une personnes et demie dont sept ont une formation professionnelle. Les locaux, que certains d'entre vous connaissent, sont passés de deux mille quatre cent quarante mètres carrés à cinq mille trois cents mètres carrés, et c'est sans doute l'une des bibliothèques les plus belles, les plus satisfaisantes de la région.

Il y avait un bibliobus en 1971, il y a deux bibliobus urbains maintenant.

Quant au chiffre des inscrits il a, lui aussi, progressé, de neuf mille cent soixante cinq à dix huit mille deux cent soixante seize. Il n'y avait pas, il y a dix ans, de discothèque, il y en a maintenant une, et même une vidéothèque qui fonctionne, et on a enregistré, en 1980, trois mille prêts de disques.

ROUBAIX, dont je viens de parler, avait déjà une bibliothèque active, ce n'était pas le cas de la bibliothèque de WATTRELOS que l'on a un petit peu montré du doigt en parlant de certains points noirs de la région.

WATTRELOS, effectivement, est une ville d'environ quarante cinq mille habitants qui avait en 1971 un agent à temps plein et un agent à temps partiel. Je l'ai visitée depuis, cette bibliothèque a maintenant sept personnes dont une a une qualification professionnelle. On est passé de trois cent trente trois mètres carrés à mille deux cent quarante, ce n'est peut-être pas encore suffisant, mais le progrès est tout de même très sensible.

Il y avait moins de quatorze mille volumes en 1971, il y en a maintenant plus de vingt et un mille à la disposition de la population de WATTRELOS. On ouvrait douze heures, on ouvre maintenant vingt quatre heures et demie, ceci constitue un progrès qu'il faut quand même noter.

Autre exemple de ville un peu moins importante : MAUBEUGE. En 1972 il y avait une personne à temps plein, il y en a maintenant cinq dont une avec qualification professionnelle.

Les locaux n'ont pas encore beaucoup changé, on s'apprête à le faire, en fonction d'un projet, je pense que lorsque cette bibliothèque aura de nouveaux locaux on verra progresser davantage les statistiques qui sont tout de même montées : il n'y avait que dix huit mille prêts en 1972, on en a enregistré cinquante quatre mille en 1980, c'est un début.

Puis une bibliothèque que j'ai vue à plusieurs reprises dans une ville plus petite, qui fait partie de ces villes que l'Inspection générale est heureuse de citer, je veux parler d'HAUBOURDIN, ville de quatorze mille six cents habitants.

En 1971, il y avait deux personnes qui faisaient huit heures par semaine, il y en a actuellement six dont deux à plein temps. De cinquante quatre mètres carrés, nous sommes passés à trois cent vingt mètres carrés. Alors qu'il y avait six mille deux cent trente volumes en 1971, il y en a maintenant plus de vingt mille en libre accès.

Les statistiques parlent aussi : de cent quatre vingt trois inscrits on est passé à deux mille sept cent quatre vingt seize, et de huit mille huit cent trente six prêts à cinquante cinq mille. C'est vous dire que si vous faites des pourcentages vous vous apercevrez quand même d'une amélioration absolument considérable.

Puis, avant d'en arriver à HENIN-BEAUMONT, je dirai un mot d'une petite ville : TRITH-SAINT-LEGER, près de VALENCIENNES.

En 1972, il y avait une personne à temps partiel, TRITH-SAINT-LEGER a six mille huit cent habitants, une petite commune. On travaillait à l'époque dans soixante mètres carrés, il n'y avait que deux mille six cents volumes et trois cent soixante douze inscrits.

En 1980, il y avait quatre personnes dont une à plein temps, dix mille volumes offerts à la population et mille cent quatre vingt huit inscrits qui ont emprunté douze mille ouvrages.

Voilà quelques exemples.

Il est certain que celui que j'ai le plus de plaisir à citer est celui qui concerne la ville d'HENIN-BEAUMONT, Monsieur le Maire, Jacques PIETTE vous en parlera tout à l'heure, mais il m'a autorisé à vous donner quelques chiffres.

En effet, HENIN-BEAUMONT en 1971 avait pour sa bibliothèque une personne à mi-temps plus deux bénévoles. La bibliothèque vivait dans cinquante mètres carrés, offrait moins de cinq mille volumes, avait huit cent quatre vingt sept inscrits, et il était noté dans les rapports annuels envoyés à la Direction du Livre : dix huit mille deux cents prêts.

Voici les chiffres de cette année :

En 1981, il y a huit personnes, dont deux professionnelles, qui vivent dans une bibliothèque que certains d'entre vous connaissent, que d'autres vont admirer au cours de la journée, qui représente mille huit cent cinquante mètres carrés de plancher, mais dans ces mille huit cent cinquante mètres carrés de plancher, dont plus de neuf cents de services publics, vous trouverez quarante mille volumes en libre accès, ce qui, pour une ville de vingt six mille habitants, est presque un record. Le nombre des inscrits, je l'ai vérifié hier puisqu'il y a un enregistrement par informatique, est de quatre mille trois cent cinquante deux, ce qui correspond à dix sept pour cent de la population. Le nombre de prêts qui était de dix huit mille en 1971 est passé à cent trois mille en 1980.

Voilà des exemples qui doivent tout de même donner espoir, donner confiance aux élus qui hésitent souvent, je le sais par mes conversations avec eux, à investir dans la bibliothèque.

Je reprendrai une expression de Monsieur le Président Noël JOSEPHE : "Une bibliothèque c'est un acte de foi". Je crois qu'en effet aujourd'hui on peut dire, dans le NORD - PAS-de-CALAIS, qu'ouvrir une bibliothèque, engager des crédits pour une bibliothèque, c'est faire un acte de foi.

A la suite de ce colloque, je crois que nous allons pouvoir espérer la faveur surtout, je l'ai dit tout à l'heure, de crédits prévus par le nouveau Ministre de la Culture, beaucoup plus importants, qui doivent constituer également, je pense, un attrait supplémentaire, en tout cas un encouragement pour créer toutes ces bibliothèques qui manquent encore, ou pour améliorer la situation existante.

Noël JOSEPHE :

Mesdames, Messieurs, je veux remercier Monsieur l'Inspecteur Général d'avoir apporté quelques nuances aux chiffres statistiques d'Odette CROMBEZ, ce qui ne dément pas les siens, beaucoup de choses restent donc à faire.

Je donne maintenant la parole à Jacques PIETTE, Conseiller d'Etat, Maire, Conseiller Général, Conseiller Régional.

Après lui, ce sera Bernard PINGAUD, Président de la Commission auprès de Jack LANG, Ministre de la Culture.

Jacques PIETTE va maintenant traiter du sujet suivant :

"Pourquoi une bibliothèque publique dans une commune ?"

Jacques PIETTE :

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Avant d'élaborer le fond de mon propos qui visera à définir les structures individuelles, puis collectives de notre réflexion en matière de construction de bibliothèques et de lecture publique, je voudrais, prolongeant le propos du Président du Conseil Régional, adresser quelques remerciements qui sont bien nécessaires.

Tout d'abord à Noël JOSEPHE lui-même comme Président de l'Office Culturel naguère, aujourd'hui comme Président du Conseil Régional, pour avoir fait admettre par le Bureau du Conseil Régional que le colloque sur la lecture publique se tiendrait dans cette ville que j'ai l'honneur d'administrer depuis bientôt treize ans.

Remerciements à la Région, mais naturellement remerciements aussi à la Direction du Livre représentée ici par Jean BLETON car je pense que sans le concours actif de la Direction du Livre, les choses dont il a été fait mention tout à l'heure n'auraient pas pu trouver leur réalisation sur le terrain.

Remerciements aussi aux animateurs initiaux qui avaient bien voulu, dès 1969, partager avec moi la même préoccupation qui était de mettre en place un instrument adapté à notre ambition pour le futur, futur que nous constatons aujourd'hui dans sa réalité présente.

Enfin, remerciements plus immédiats à l'Atelier Culturel dont je dirai qu'il est ouvert à tous les vents puisqu'il n'est pas sous le contrôle de la Municipalité, mais sorte de la Maison de Cadet Rousselle, ouvert à tous ceux que la culture intéresse sous les diverses formes qu'elle peut prendre.

Remerciements encore à chacun d'entre vous, Mesdames, Messieurs, qui nous faites l'honneur de votre visite.

Je voulais donc vous dire en quelques mots, qui ne seront peut-être pas aussi rapides que l'aurait souhaité le Président, compte tenu des exigences de l'emploi du temps, les raisons qui nous ont conduits, dès 1969, à imaginer, à fonder une politique culturelle à partir du livre. Réflexions qui me paraissent nécessaires eu égard au fait que nous venons d'une situation à l'état sauvage, je veux dire à l'état agreste, pour les treize ou quatorze années qui précèdent, et qui n'est pas seulement due à l'environnement économique et social mais aussi à une non exigence de la population habituée qu'elle est dans son " enfermement " à récuser toute forme de culture nouvelle.

La lecture n'est pas innée ; elle ne nous est pas donnée. De nombreuses générations d'hommes ont pu s'en passer et l'espèce a survécu. Il est vrai qu'elle a rendu les choses plus faciles par la transmission des acquisitions que chaque génération a pu faire et elle s'est révélée, à cet égard, un excellent média parmi d'autres ; mais, l'homme acharné à sa propre découverte et à sa pérennité, n'a vu en elle qu'un instrument.

En réalité, la lecture, si j'en crois la majorité des spécialistes de l'espèce humaine, est une acquisition tardive. Par exemple, elle est postérieure au dessin en même temps qu'elle est d'une nature différente. Les dessins des grottes de Lascaux n'ont pas pour mission d'apprendre l'homme à chasser, il est d'instinct un tueur. Dans ce cas, on peut imaginer que sa motivation correspond à une envie de s'exprimer, un passage fugitif de sa beauté - celle de l'animal telle qu'elle est ressentie par le chasseur - beauté du geste sacrificiel dont l'auteur se veut, en fait, acteur et rêveur.

.../...

La lecture n'étant pas naturelle à l'homme elle est donc acquisition et transmission. Prenons-en acte au regard de notre histoire, avec regret cependant, pour la complication qu'elle impose à notre mission quotidienne d'élus qui eut été facilitée si la lecture nous était donnée en même temps que le lait maternel.

Pour être une acquisition, la lecture a posé très vite un problème de méthodologie. Au moment où nous en sommes de l'histoire de la lecture, hier réservée à la pierre par les tablettes du néolithique, puis réservée au papyrus, donc aux scribes, puis aux moines qui, déjà, recopient ce qui fait passer ainsi l'histoire littéraire du singulier au pluriel ; enfin GUTTENBERG qui ne débouche pas encore sur une production de masse mais qui l'amorce.

Aujourd'hui c'est l'électronique qui va fournir les éléments d'une méthode de lecture. La création, annoncée hier par le Président de la République, d'un centre mondial pour le développement des ressources humaines qui va entrer dans une phase active, devra définir et mettre en oeuvre dans un contexte entièrement différent toutes les formes d'acquisition des connaissances pour toutes les populations concernées et à tous les niveaux.

On voit bien qu'on se dirige tout droit vers l'ordinateur personnel, ordinateur de poche et que l'on peut donc, aux termes de cette évolution scientifique, constater que la méthode de transmission des connaissances, dont la lecture n'est qu'un des aspects, n'a pas terminé son évolution et qu'il y aurait quelque vanité de notre part à considérer que tout est désormais en ordre.

C'est donc moins la méthode qui me retiendra que les motifs qui nous ont conduits à développer la lecture publique dans notre ville laissant aux carrefours que vous allez constituer tout à l'heure, le soin de trancher, de proposer, de confondre, ou d'imaginer le choix de la meilleure méthode, s'il en est une.

Mon propos vise donc la finalité propre au milieu dans lequel nous avons souhaité insérer un développement de la lecture et pour quels objectifs.

Qu'avons-nous cherché en créant, il y a un peu plus de six ans, un instrument que vous verrez en détail tout à l'heure, je pense, et qui, pour l'essentiel de son parcours, est né dans une " caisse à savons " pour aboutir aujourd'hui à une véritable médiathèque gérée par l'informatique.

Quatre objectifs nous ont déterminés :

- l'évasion individuelle pour sortir de l'isolement où la monoproduction de la région avait placé nos contemporains depuis un siècle et demi de conditionnement.
- La communication et plus précisément la communication entendue comme une pédagogie sociale puisqu'il faut d'abord se mettre d'accord sur la sémantique, sur le vocabulaire.
- Une volonté d'assurer la liberté, notamment par l'extension des choix.
- Une critique sociale en tant que telle doit permettre, par l'acquisition du savoir, une critique à mi-chemin du subjectif et de la science afin que la génération présente puisse mieux prendre conscience de sa condition et de la nécessité d'en sortir.

Permettez-moi de revenir sur ces quatre points.

Nous ne voulions pas former une élite, nous ne voulions pas davantage trier une bonne et une mauvaise littérature, notion qui m'a toujours échappé, car je ne suis jamais arrivé à distinguer ce qui était détenteur du bon goût, Marcel PROUST ou CHANDLER . D'autre part, nous voulions éviter de tomber sous le coup de l'adage assez répandu qui veut que la culture soit comme la confiture : " moins on en possède, plus on l'étale " .

L'évasion individuelle : C'est VOLTAIRE, je crois, qui a écrit que la littérature était la transformation de l'âme. Je ne m'aventurerai pas à suivre "ce mécréant" sur un terrain métaphysique où je risquerais de m'enliser. Je pense seulement mais profondément que toutes les formes de littérature doivent permettre à l'homme de sortir de sa solitude, mais sa solitude est parfois grégaire, ce qui était le cas des habitants de nos régions et qui l'est encore. Sortir de la solitude c'est aller au devant des autres, mais y aller comment ?

Dans ce siècle de bruit et de fureur, l'élévation de l'âme commence peut-être par le silence ; la lecture est l'occasion d'un silence, d'un rêve, d'un repos ; mais elle ne s'arrête pas là, elle est aussi rencontre : un homme vous écrit une histoire, une réflexion, une méditation, il exprime une sensibilité, un sentiment, et voilà qu'en le lisant vous éprouvez l'envie de connaître cette histoire, de vous identifier à ce héros heureux ou malheureux. Vous posez le même regard sur le chêne dénudé par l'hiver, vous goûtez le même soleil qui s'enfonce dans cette mer que vous n'aurez jamais vue. Bref, vous vous reconnaissez dans l'oeuvre. Dès lors, votre solitude est partagée.

Ou bien ce que vous avez lu vous heurte et vous oblige par vos contradictions à approfondir votre propre réflexion et vous voilà placés dans l'affreux dilemme que connaissent bien les policiers et les philosophes, le couple victime-coupable est né et vous êtes dedans ; dès lors votre quête est ouverte et elle prend un sens, vous allez chercher dans toutes les directions ceux qui vous ressemblent et ceux qui vous paraissent les plus éloignés, étrangers de votre propre sentiment parce que, par la confrontation de vos lectures, vous aurez défini votre propre choix et peut-être assuré votre propre autonomie. Et nous y voilà ramené.

La lecture est un acte volontaire et non imposé de la recherche de soi-même. Lorsque nous disons autonomie, en réalité nous devrions dire "enfermement" au sens psychiatrique du terme ; nous sommes face à nous-mêmes avec, pour seul appui, la lecture. Mais sont majeurs, à mes yeux, ceux qui nous ont apporté les moyens de surmonter les fantasmes rencontrés sur notre route, fut-ce en en créant d'autres.

Transformation peut-être de l'âme. Je ne sais pas, mais sûrement approfondissement du champ de vision intérieur ; un autre regard jeté sur le monde c'est déjà un autre homme qui est né et qui a pris la place de celui que vous étiez. C'est cette volonté de transformation qui nous a d'abord animés dans la création de notre bibliothèque municipale : un autre homme. En tout cas une chance d'être autrement.

En second lieu : la communication. Dès lors qu'il a pris conscience de sa solitude l'homme n'a plus qu'une alternative, se soumettre ou la combattre. Au premier point, c'est son affaire, au second, c'est peut-être la nôtre.

Il faut lui apporter le moyen, par une lecture collective, plus ou moins de groupe, d'identifier ceux qui lui ressemblent au moins autant que ceux qui lui sont différents, d'où la notion de communication, essentielle, que j'ai utilisée à défaut de trouver un terme plus précis et qui s'exprime en particulier par des exemples concrets dans notre institution municipale.

Par exemple, l'heure du conte raconté aux enfants, ou encore la discussion publique avec la présence d'un auteur. Par cette forme de confrontation, l'enrichissement devient mutuel, l'ouverture de l'esprit aussi, non que nous ayons besoin de corriger, d'influencer le créateur ou d'approfondir son message sans lui, mais parce que nous avons besoin pour assurer notre recherche de connaître les sentiments de l'autre.

SARTRE disait : "l'enfer c'est les autres" et si SARTRE s'était trompé ? si les autres, au contraire, c'étaient ceux avec lesquels on a envie de communier, de parcourir des chemins en commun ? bref, si l'enfer c'était vraiment la solitude ?

On voit bien le sens de notre démarche par ces deux objectifs complémentaires, la solitude et son contraire, l'enrichissement communautaire.

D'où découle naturellement le troisième objectif : la Liberté. L'homme ne naît pas libre, nous sommes tous programmés par notre chaîne génétique, notre environnement, ou modifiés à peine par les télescopages de la vie quotidienne et nous ne commençons guère à percevoir les chemins de la liberté qu'au fur et à mesure que les choix qui nous sont offerts se multiplient. La liberté est un peu comme la ligne d'horizon, elle recule au fur et à mesure qu'on s'approche d'elle.

Quel type de choix ? C'est vrai que notre vie quotidienne est une série de rencontres, heureuses ou malheureuses. La plus grave, parce que la plus élémentaire, c'est la rencontre avec l'ignorance. Cependant, à partir du moment où l'ignorance élémentaire, je veux dire l'alphabétisation, est vaincue, il faut, pour traverser les autres carrefours dangereux que nous rencontrons dans notre vie professionnelle, de citoyen de père et d'époux, vaincre ce que j'appellerai d'une manière très générale l'obscurantisme ou mieux encore le conditionnement.

Nous ne pouvons bouger qu'avec des béquilles mais généralement elles nous sont proposées, sinon imposées. Elles nous sont proposées avec notre culture, celle qui nous est donnée, et je ne porterai pas de jugement sur son contenu, mais il est vrai que nous ne choisissons pas.

Il faut donc multiplier le nombre des béquilles. Dans la vie quotidienne elles sont de diverses natures : on peut découvrir l'amitié, Oreste et Pylade, Montaigne et du Bellay, mais la lecture n'est pas aussi simple, c'est un entraînement, ou une thérapie. Pour être sûr qu'elle est bien une thérapie, il faut qu'elle soit aussi large, aussi généreuse que possible, d'où la nécessité de ne rien rejeter et de multiplier les choix.

Je n'irai pas jusqu'à dire que la lecture des petites annonces est une forme de culture mais puisqu'elle ouvre une curiosité, elle n'est peut-être pas à négliger. J'entends bien qu'il s'agit là d'une boutade mais nous ne devons rien rejeter, ou bien nous tombons dans une lecture publique élitiste, déterministe et nous réinsérons la lecture dans un autre système "d'enfermement".

C'est pourquoi nous n'avons voulu interdire aucune oeuvre, aucun auteur, je suis sûr que la lecture publique est le seul moyen qui s'offre à l'homme dans le système mercantile où nous vivons de pouvoir exercer librement ses choix.

Aspect essentiel de notre démarche : nous recherchions une fracture sociale.

Si les trois premiers objectifs poursuivis me paraissent pouvoir être de tous les temps, sinon de tous les lieux, par contre le quatrième est spécifique de notre région.

D'où venions-nous ? un siècle et demi de conditionnement mono-industriel, dominé par un paternalisme à prétention sociale a vu s'épanouir, si j'ose dire, une société castrée, aux castes clairement définies et hiérarchisées.

Deux écueils étaient à éviter :

D'abord substituer un paternalisme à un autre. Je veux dire imposer un schéma culturel d'origine idéologique à un schéma a-culturel d'obédience économique.

Dans notre région, la lutte politique municipale n'était pas neutre, mais elle était régulièrement perdue. Lorsqu'au début de ce siècle elle s'est engagée sur le chemin de victoires partielles, par un curieux mimétisme qui a tenu, je crois, aux traits spécifiques de la profession dominante et à sa volonté d'enfermement, le comportement municipal, sur tous les plans autres que le discours, était aligné sur les images du passé. Les faits et les traits d'une civilisation parcellaire furent reconduits. Je pense que les structures de transport, insuffisantes et limitées furent le principal obstacle à une modification en profondeur. C'est seulement, me semble-t-il, avec la récession minière des vingt dernières années, et plus encore, les

nouvelles voies de communication qui firent éclater, comme une figue mûre, les cadres traditionnels de la société a-culturelle vivant autour du charbon.

Nous avons perçu alors comme une attente, une latence, à laquelle il nous fallait rapidement répondre, faute de quoi la nouvelle géographie aurait tenté de récupérer l'ancienne histoire. Pour autant, nous pouvions manquer le coche, par excès de précipitation, ou par un nouvel endoctrinement qui eut figé, par son caractère directif, notre société qui espérait un nouveau soleil. D'où une double précaution, pour éviter une double inconstance. Pas de paternalisme municipal et laisser le temps faire son oeuvre, sans que le prosélytisme fût voyant.

La création de commissions de lecture et d'achat, d'où les élus furent non pas exclus mais présents en tant qu'élus, amena un soutien populaire qui fit basculer sans ménagement notre attitude circonspecte. L'appétit était devenu plus fort que notre réserve. Mais je crois aussi que notre discrétion fit beaucoup dans l'évolution rapide de la prise de conscience culturelle.

Notre fidélité à une analyse non écrite, mais pré-établie, avait-elle gagné ? Je crois tout le contraire. C'est le livre, la lecture qui étaient révolutionnaires et qui engendraient la ligne de fracture sociale que nous avions souhaitée. Et je dirai, au risque de heurter, que puisque nous avons choisi d'étendre les choix pour faciliter la liberté et son exercice, tout nous était bon. Nous n'avons rejeté aucun genre, aucune forme, aucun style. A chacun de découvrir son modèle, ou ses modèles. Nous voulions de la lecture, nous avons eu des lecteurs. C'est peut-être le seul enseignement que nous puissions vous offrir d'une expérience victorieuse en quantité et porteuse d'espoirs en qualité. Mais il est de taille. A défaut de nous entendre sur le concept de "révolution, transformation sociale" et de schéma de société ultérieure non marchande, nous avons, me semble-t-il, préparé pacifiquement la disponibilité des esprits au changement, à la rupture avec le passé.

Notre seconde préoccupation était de ne rien perdre de notre patrimoine et d'enrichir la mémoire collective. Je veux dire qu'une action culturelle en direction de la modernité qui piétinerait le passé, fut-ce par oubli ou inadvertance, ne sera qu'un jeu de lumière, rejeté très vite, consommé sans retour par une autre modernité. Les chansons de geste, le Roman de la Rose, Zadig, les Misérables, Julien Gracq et Queneau, Dostoïevski et Lénine, Villon et Chénier sont aussi utiles que Carter Brown et la bande dessinée, parce qu'ils concourent tous à la formation de l'esprit critique sans lequel il n'y a pas de liberté pour le créateur, pas de liberté pour le lecteur, et pas de liberté pour ceux qui ne créent pas et ne lisent pas.

Nous attendons beaucoup de vous aujourd'hui et demain. Notre expérience est trop courte pour être définitive. J'ai tenté d'en résumer la philosophie et l'esprit qui l'animaient au départ. J'ai conscience à la fois de notre succès et de nos immenses lacunes. Le propre de ce colloque est de nous juger sur pièce et sur place. J'ai dit publiquement à mes concitoyens que votre venue marquait un aboutissement et un point de départ.

Mes amis et moi attendons avec sérénité, mais avec impatience, votre jugement, vos critiques et vos conseils.

Votre leçon vous vaudra bien un fromage sans doute à la table municipale aujourd'hui et demain. A ce trait, vous avez reconnu que nous tenons la courte histoire de notre lecture publique pour une fable sans prétention, mais que nous aspirons à en faire la légende de notre siècle.

Faut-il conclure ? En réalité la lecture publique, lecture pour tous, n'en est qu'à son début. Ma conclusion serait donc prématurée. Mais je voudrais dire et redire, comme Victor HUGO et comme Noël JOSEPHE, ma foi dans la lecture instrument privilégié de la solidarité entre les hommes, instrument de promotion individuelle, de transcendance, et créatrice d'espace, de liberté.

Noël JOSEPHE :

Mesdames, Messieurs, je me permets en toute simplicité et amitié de dire à Jacques PIETTE combien nous avons été attentifs à son propos, combien a été riche tout ce qu'il nous a dit concernant la philosophie de cette Bibliothèque Municipale dont Monsieur l'Inspecteur Général a dit tout à l'heure qu'elle était vraiment quelque chose d'exceptionnel dans cette région.

Maintenant, en remerciant encore Monsieur le Maire pour la densité de son propos et tout l'intérêt des problèmes soulevés, je vais donner la parole à Bernard PINGAUD qui est, je vous le rappelle, Président de la Commission de réflexion sur le livre auprès de Jack LANG, Ministre de la Culture, et Bernard PINGAUD est aussi de ceux qui nous permettent de lire puisqu'il est écrivain.

Bernard PINGAUD :

Merci Monsieur le Président.

Après les discours précis et éloquents que vous venez d'entendre, je pense que vous avez surtout envie de voir le film, je vais donc être bref.

Pourquoi suis-je particulièrement heureux et intéressé d'être à cette réunion à laquelle les organisateurs ont bien voulu m'inviter ?

Il y a à cela deux raisons :

Une raison d'ordre général, c'est que la commission que j'ai constituée au mois de juillet à Paris est une commission (on me l'a reproché d'ailleurs) essentiellement parisienne, on peut faire difficilement autrement pour des raisons d'économie et d'efficacité.

Nous avons toujours pensé que nous ne pouvions pas aborder ensemble des problèmes du livre et de la lecture si nous ne connaissons pas la façon dont ils se posent sur place sur le terrain, sur l'ensemble du territoire.

Nous avons toujours pris soin de consulter, de demander à un certain nombre d'amis, ou de professionnels, de venir à nos réunions à Paris ; puis, nous sommes allés un petit peu plus loin, nous avons nous-mêmes essayé d'organiser, avec des moyens beaucoup plus modestes que ceux de l'Office Culturel Régional Nord - Pas-de-Calais, des réunions régionales.

Nous en avons fait deux : l'une à Marseille où nous avons été aimablement accueillis par Monsieur GERNEZ, une autre à Lyon, où nous avons été accueillis par Monsieur ROCHEZ, elles nous ont permis de rencontrer un certain nombre de bibliothécaires, d'élus, d'écrivains, d'éditeurs, de prendre conscience de la façon dont les problèmes se posaient à l'échelon régional.

Evidemment, une réunion comme celle-ci est une occasion, je serais presque tenté de dire une aubaine, pour le Président de la Commission du Livre puisqu'elle va permettre de rencontrer un nombre encore beaucoup plus grand de responsables professionnels de toutes les professions du livre, informés et compétents.

La deuxième raison que je voulais évoquer pour dire l'intérêt que je porte personnellement à cette réunion est plus précise : le deuxième rapport que nous préparons, qui complètera le premier, nous avons décidé de le centrer sur un certain nombre de problèmes qui nous paraissent émerger comme des plus importants.

.../...

Le problème de l'aide à la création et à l'édition, et ce que nous avons appelé dans le premier rapport toutes les mesures de contrepoint culturel qui visent à compenser la dérive vers une économie de l'édition à court terme et à haute rentabilité, c'est un premier point qui ne sera pas abordé ici, ou peu, je pense.

Le problème de la distribution est un problème politique autant que technique, dans la mesure où mieux distribuer les livres, les faire arriver le plus vite entre les mains du lecteur, abaisser le coût de distribution, la rendre plus efficace, c'est évidemment une manière, une voie très importante pour élargir le public des lecteurs.

Le troisième point important de ce rapport ce sera la lecture publique sur laquelle nous avons déjà fait pas mal de réunions, en particulier depuis le début novembre.

Nous avons organisé quatre grandes journées de réflexion portant sur l'action culturelle dans le domaine de la lecture publique, les rapports et le rôle des bibliothèques dans l'action culturelle en faveur du livre, une journée sur les problèmes de lecture, et une quatrième journée aura lieu la semaine prochaine sur le problème compliqué du réseau de structure d'organisation des bibliothèques publiques et les conséquences qu'aura la loi de décentralisation sur ce réseau.

Ce sont là des problèmes qui vont être évoqués au cours des carrefours, par conséquent, tout ce qui va s'y dire m'intéresse vivement. Le seul problème pour moi c'est que je ne pourrai pas arriver à être partout, j'essaierai d'aller saisir les choses les plus importantes au fur et à mesure, je serai beaucoup plus là en auditeur qu'en participant, attentif à recueillir de nouvelles idées, de nouvelles informations.

Je vous remercie à l'avance de l'aide que vous apportez ainsi au travail de la commission. La responsabilité que nous avons est vraiment lourde et je souhaite que nous soyons le plus nombreux possible à la partager.

Noël JOSEPHE :

Je remercie vivement Bernard PINGAUD de son propos, il sera parmi nous et je souhaite qu'il puisse glaner beaucoup de choses au cours de ces deux journées.

Mesdames, Messieurs, nous allons maintenant projeter le film : "Une bibliothèque, pourquoi ?". Le scénario a été préparé par un groupe de bibliothécaires de la région et repris quasi intégralement par le réalisateur de la station régionale F.R. 3, Fernand VINCENT qui est ici présent.

Je me permets de vous préciser qu'il s'agit d'une première collaboration très fructueuse, à mon avis, entre l'Etablissement Public Régional et la Télévision de la région, il s'agit, là aussi, d'un évènement que nous saluons.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les pages intermédiaires sont blanches

**LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES
DANS LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS**

Rapport de Synthèse - 1981

Bernadette SEIBEL

avec la collaboration de

Jean-Francois DAUTREMEPUS

Les pages intermédiaires sont blanches

Ce dossier constitue un essai de synthèse des problèmes posés par les bibliothèques publiques dans la Région Nord Pas-de-Calais. Les caractéristiques générales de la Région qui y sont présentées permettent de comparer la situation du Nord Pas-de-Calais aux moyennes nationales, mais constituent également un contexte de référence pour l'analyse des spécificités intra-régionales.

Il nous est apparu impossible d'analyser l'état des bibliothèques publiques sans les situer dans le cadre institutionnel et l'environnement géographique à l'intérieur desquels peuvent se développer leurs activités. Il convenait en outre de prendre en compte les facteurs socio-culturels qui déterminent la demande réelle ou potentielle de lecture, au travers de l'institution d'offre que sont les bibliothèques publiques (bibliothèques municipales et bibliothèque centrale de prêt).

Celles-ci constituent un service public c'est-à-dire qu'elles doivent être accessibles à l'ensemble de la population sans restriction d'âge, sexe, ou catégorie sociale, et proposer, grâce à la gratuité du prêt, la consultation sur place et des heures d'ouverture les plus larges possibles, des collections diversifiées de documents. Outil de culture, d'information et de loisirs, la bibliothèque doit satisfaire des intérêts très divers, ce qui la conduit à établir généralement des liens étroits avec d'autres bibliothèques du secteur scolaire, universitaire, associatif, entreprises etc...

Conformément à la demande du Conseil Régional, nous avons centré notre analyse sur le réseau des bibliothèques publiques de manière à pouvoir apprécier le service rendu dans les trois fonctions qui leur sont imparties : conservation pour certaines, diffusion et action culturelle, compte tenu de l'activité des autres réseaux de bibliothèques.

La gestion des bibliothèques municipales est de la compétence des collectivités locales ; la commune, en l'absence de législation sur les bibliothèques, constitue donc le cadre administratif à l'intérieur duquel peuvent être créées et se développer les bibliothèques municipales ; aussi nous est-il apparu nécessaire de privilégier une série de facteurs démographiques explicatifs pour l'implantation de ces équipements, tels que le degré d'urbanisation de la région, la situation géographique des communes urbaines, la concentration de la population dans des agglomérations, l'évolution démographique de la population (solde migratoire).

La seconde série de facteurs prise en compte se rapporte aux caractéristiques sociologiques de la population de la Région. On sait en effet que les modalités d'utilisation d'un équipement culturel comme la bibliothèque, le taux de fréquentation, la nature des services souhaités, les habitudes et les goûts en matière de lecture sont fonction, du moins en grande partie, des conditions socio-économiques et culturelles, dont la structure socio-professionnelle de la population, l'âge et le niveau d'instruction constituent des indicateurs.

CHAPITRE I

LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES REGIONALES

I – SITUATION DEMOGRAPHIQUE GENERALE (1)

1) La très grande majorité de la population du Nord/Pas-de-Calais habite dans une commune urbaine.

En 1975, 90 % de la population du Nord et 81 % de celle du Pas-de-Calais réside dans une commune urbaine ; ceci situe les deux départements de la Région parmi les 10 départements de province les plus urbanisés.

Tableau n° 1

Répartition de la population selon le caractère rural ou urbain de la commune de résidence Départements Nord et Pas-de-Calais – Recensement 1975						
	Population résidant dans des communes rurales		Population résidant dans des communes urbaines		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nord	251.744	10	2.258.914	90	2.510.658	100
Pas-de-Calais	268.206	19	1.134.829	81	1.403.035	100
REGION	519.950	13	3.393.743	87	3.913.693	100

La taille moyenne d'une commune urbaine est de 7.710 hbts pour le Nord et de 5.510 hbts pour le Pas-de-Calais.

Tableau n° 2

Répartition des communes selon leur caractère rural ou urbain Départements Nord et Pas-de-Calais – Recensement 1975						
	Communes rurales		Communes urbaines		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nord	361	65	293	45	654	100
Pas-de-Calais	692	77	206	23	898	100
REGION	1.053	68	499	32	1.552	100

Pourtant le nombre des communes rurales est nettement plus élevé que celui des communes urbaines: jusque 65 % des communes du Département du Nord et 77 % de celles du Pas-de-Calais sont rurales. De plus la taille moyenne d'une commune rurale du Nord est plus élevée que celle du Pas-de-Calais ; respectivement 700 habitants et 390 habitants.

2) Le degré d'urbanisation n'est pas identique selon les zones considérées

Deux zones présentent un caractère urbain très prononcé : la région Lilloise et le Bassin Minier, mis à part quelques zones d'urbanisation aux aires plus restreintes que les deux précédemment citées, le long de la côte, dans la vallée de la Sambre et autour de certaines villes (Arras, Saint-Omer, par exemple).

Cependant, les deux zones urbaines les plus importantes n'ont pas la même physionomie :

- dans la région Lilloise, les communes urbaines sont hiérarchisées autour des trois communes les plus peuplées : Lille/Roubaix/Tourcoing, la taille des communes diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre.

- dans le Bassin Minier par contre, on n'observe aucune hiérarchie de communes. L'urbanisation très particulière réalisée progressivement en fonction de l'ouverture des puits de mine s'est traduite par une imbrication de communes très diverses.

(1) Source : La situation démographique des zones du Nord Pas-de-Calais au 1^{er} janvier 1980. INSEE - Observatoire économique du N.P.C.

3) Les communes urbaines des deux principaux ensembles urbains connaissent une évolution démographique très diverse.

On remarque en effet la perte d'un grand nombre d'habitants dans de nombreuses communes du Bassin Minier en 1968 et 1975, tandis qu'un grand nombre de communes de la Région Lilloise connaissent un accroissement important pendant la même période.

Cependant, quelle que soit l'implantation géographique des communes (Région Lilloise ou Bassin Minier), un même phénomène affecte les villes centres ; celles-ci voient leur population décroître (à l'exception des villes de Dunkerque, Calais et Maubeuge) au bénéfice des communes périphériques.

4) Les zones rurales présentent également une grande diversité.

– les communes rurales les plus peuplées (plus de 1.000 hbts) sont situées dans le Bassin Minier et la Région Lilloise, ainsi qu'en Flandre intérieure et dans le Cambrésis.

– par contre, la partie du Sud-Ouest du Pas-de-Calais connaît une concentration très élevée des communes rurales les moins peuplées, certaines zones n'étant constituées que de communes rurales (Avesnes le Comte, Aubigny...).

– les communes rurales ont, pendant la période considérée, enregistré des pertes de population relativement réduites en valeur absolue, mis à part les communes situées au Nord et à l'Est de la zone urbaine de Cambrai, autour de Solesmes et du Cateau notamment.

5) Malgré le déficit migratoire général de la Région Nord Pas-de-Calais, certaines zones connaissent un bilan migratoire excédentaire.

Le déficit migratoire Régional tient au fait que les départs de la Région ne sont compensés que par des arrivées très restreintes. Si le taux annuel d'émigration de la Région (0,9 %) est comparable à celui des autres grandes régions françaises (Provence/Côte d'Azur, 1,0 %, Rhône Alpes, 0,9 %), son taux annuel d'immigrations est par contre beaucoup plus faible (0,4 % au lieu de respectivement 1,8 % et 1,1 % par an).

Cependant, à l'intérieur de la région, certaines zones connaissent un bilan migratoire excédentaire comme par exemple Lille-Est et Dunkerque, Lille Nord Ouest et Sud, et Arras. Par contre certaines zones connaissent un déficit important : Lens, Bruay-en-Artois, Lille-centre.

Or l'analyse des caractéristiques des migrants permet de faire un certain nombre de constatations :

- les migrants sont jeunes : 70 % ont moins de 35 ans ;
- les migrants sont en général plus qualifiés (mobilité des O.S. : 5,5 % contre 30 % pour les professions libérales et cadres supérieurs), et à catégorie sociale identique, ce sont toujours les plus formés qui bougent.
- Les migrants travaillent davantage dans les secteurs tertiaires (68 %).

Le déficit migratoire touche donc proportionnellement plus les jeunes adultes qualifiés et les cadres que les ouvriers. Il contribue donc à accroître le processus d'appauvrissement de la Région.

En conclusion, l'existence des zones urbaines très contrastées, coexistant avec des zones rurales diversifiées, détermine d'une certaine manière l'implantation d'un réseau de bibliothèques et les fonctions qu'elles auront à assurer.

II – LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION REGIONALE

1) La population de la Région Nord Pas-de-Calais est jeune : la part des moins de 20 ans y est supérieure à celle de l'ensemble de la France.

Tableau n° 3

Population Régionale par tranches d'âge			
	Pas-de-Calais	Nord	France
– 14 ans	16,3 %	16,0 %	14,4 %
15-19 ans	11 %	10,7 %	9,7 %
20-24 ans	8,4 %	8,8 %	8,0 %
25-54 ans	36,0 %	37,0 %	38,5 %
+ 55 ans	20,6 %	19,5 %	22,8 %

2) La population de la Région est sous-scolarisée (1)

Au recensement de la population de 1975, 7,5 % des hommes et 5,1 % des femmes de la Région Nord Pas-de-Calais ont déclaré avoir obtenu des diplômes égaux ou supérieurs au Baccalauréat, contre respectivement 9,5 % et 7,6 % pour l'ensemble de la France. En effet, les taux de scolarisation pour les jeunes de 17 à 25 ans sont nettement inférieurs à ceux observés pour la France entière.

Ces taux relativement faibles trouvent leur origine au départ de la scolarité dans des redoublements plus fréquents et donc des retards plus importants, ceci malgré une pré-scolarisation plus poussée qu'à l'échelon de la France entière.

Aussi, conformément à une certaine image des besoins de l'emploi de l'économie régionale, les élèves sont-ils plus massivement orientés vers le second cycle court et, lorsqu'ils parviennent à l'intérieur du cycle long, vers les disciplines les plus techniques.

a) les enfants entrent très jeunes à l'école.

Pour les 2 à 5 ans, le taux de scolarisation de 1976/1977 était de 81 % pour la Région contre 78 % pour la France entière ; l'écart étant encore plus sensible à l'âge de 2 ans puisque 40 % des jeunes de la Région Nord Pas-de-Calais âgés de 2 ans entrent à l'école contre 26 % pour l'ensemble des Français du même âge. Ce taux de scolarisation assez élevé s'explique davantage par l'urbanisation de la région que par la composition socio-professionnelle de la population où le taux d'activité des femmes est relativement faible.

b) Les jeunes sortent plus tôt du système éducatif.

Dans la région Nord Pas-de-Calais, 35 % des hommes et 36 % des femmes quittent le système éducatif à la fin de la scolarité obligatoire (contre respectivement 20 % et 25 % pour la France entière). On observe cependant des différences importantes entre les zones de la région.

c) La sous-scolarisation de la Région est liée à la composition socio-professionnelle de la population.

En effet, les taux de scolarisation régionaux de 17 à 24 ans sont proches de ceux constatés au niveau national pour toutes les catégories socio-professionnelles. La différence des taux d'ensemble entre la région et la France entière s'explique donc uniquement par des différences de structures de population selon les catégories socio-professionnelles.

On sait en effet que l'accès à l'enseignement est fortement influencé par la catégorie sociale de l'enfant puisque à 19 ans, 20% des fils d'ouvriers sont encore scolarisés pour 80% des enfants de cadres supérieurs professions libérales.

d) Les retards et les redoublements des classes élémentaires, différentiels selon les catégories sociales, déterminent l'orientation aux différents stades de la vie scolaire.

Bien que le taux de redoublement dans la scolarité primaire diminue lorsque la durée de pré-scolarisation augmente, l'importance de la pré-scolarisation de la Région Nord Pas-de-Calais ne suffit pas à réduire l'inégalité due à l'appartenance sociale. En effet, la proportion de jeunes en avance au Cours Préparatoire est plus importante dans la Région que dans la France entière (4,6% pour l'année scolaire 76/77) mais malgré cela le taux de redoublement au cours préparatoire des enfants de la région est un des plus élevés des régions Française (17,7% pour l'Académie de Lille en 1977 contre 14,1% pour la France entière). Ceci est dû principalement à la structure de la population du Nord Pas-de-Calais puisque l'on sait que le taux de redoublement du 1^{er} degré est de 62% pour les enfants d'ouvriers spécialisés et manoeuvres ayant passé moins de 6 mois en maternelle, alors qu'il n'est que de 22% pour les enfants de professions libérales et cadres supérieurs dans le même cas.

En outre, les élèves de la Région sont plus fréquemment orientés vers le second cycle court.

On sait d'autre part que dans les classes préparatoires à l'apprentissage et en 1^{ère} année de formation de cycle court (CAP - BEP), plus d'un élève sur deux est enfant d'ouvriers. Par contre, les formations conduisant aux qualifications plus élevées recrutent plus d'élèves dans les catégories sociales moyennes. De plus, au sein du second cycle long, l'orientation se fait dans la région plus souvent vers le technique (38%) que pour la France entière (30%).

Le retard régional se manifeste donc selon deux modalités sorties précoces du système scolaire et orientations vers des formations courtes.

(1) Sources : Statistiques du Rectorat de l'Académie de Lille - Observatoire économique régional de l'INSEE

3) Le Nord Pas-de-Calais est une Région ouvrière

Tableau n° 4

Population Active par catégorie socio-professionnelle.			
Catégorie Socio-Professionnelle	Pas-de-Calais	Nord	France
Agriculteurs exploitants	6,5%	3,0%	7,6%
Agriculteurs salariés	1,2%	0,6%	1,7%
Patrons	8,0%	7,4%	7,8%
Professions libérales	4,0%	5,3%	6,7%
Cadres supérieurs			
Cadres moyens	10,6%	12,3%	14,7%
Employés	14,1%	17,1%	17,6%
Ouvriers	49,1%	49,3%	37,6%
Services	4,5%	4,4%	5,7%
Autres catégories actifs	1,9%	1,9%	2,4%
TOTAL ACTIFS	479 37 — 100 %	951 552 — 100 %	21 774 860 — 100 %

Le Nord Pas-de-Calais est une des régions Françaises où la proportion d'ouvriers représente environ la moitié de la population active. Parmi celle-ci, 5,3% sont des travailleurs immigrés, proportion équivalente aux trois grandes zones d'immigration Française. La croissance rapide entre 1968 et 1975 de l'ensemble de la population étrangère qui, de 205 000 personnes, a vu ses effectifs augmenter de 21 000, est dûe principalement aux effets de l'immigration récente de portugais, algériens, marocains. Elle a entraîné un rajeunissement de cette population qui connaît désormais une structure par âge équivalente à celle de la population régionale. Ouvriers à 87%, elle travaille à 80% dans l'industrie, dans des emplois peu qualifiés ou de services et commerces, mais très peu dans le tertiaire et se concentre progressivement dans les bassins industriels de la Région : Lille et le bassin Minier.

CHAPITRE II

LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DANS LA REGION NORD/PAS-DE-CALAIS (1)

I — En moyenne générale, l'implantation et l'activité des bibliothèques municipales sont peu développées dans la Région, en comparaison avec la situation nationale.

1) Disparités dans l'accès au livre par le réseau public, selon le lieu de résidence

a) *Le taux moyen de communes urbaines de plus de 5 000 habitants de la Région, possédant une bibliothèque est inférieur à celui de la France entière, soit 28,0 % au lieu de 49 %. (Cf. cartes).*

Les communes de la Région de plus de 50 000 habts disposent toutes d'une bibliothèque municipale. Par contre, au fur et à mesure que décroît la population des communes, les chances d'avoir accès à une bibliothèque sur le territoire de la commune se font plus rares. De plus, pour toutes les strates de communes de moins de 50 000 hbt, les probabilités de pouvoir bénéficier des services d'une bibliothèque municipale sont toujours inférieures aux moyennes nationales. Or la structure des communes urbaines de la Région se caractérise, en comparaison avec la structure nationale, par une proportion plus importante de petites et moyennes communes (de 5 à 20 000 hbt). Une fraction élevée de la population ne peut donc disposer d'aucun service public de lecture.

(1) Cf également « la lecture publique dans la Région Nord Pas-de Calais — IUT II — Université Lille III

Tableau n° 5

Répartition des communes ayant une bibliothèque par tranche de population des communes						
COMMUNES DE	France entière - 1978 (2)			Région Nord Pas-De-Calais 1979 (3)		
	Nombre total de communes	Communes avec une Bibliothèque Municipale %		Nombre total de communes	Communes avec une Bibliothèque Municipale %	
+ 100 000	39	39	100	3	3	100
50 à 100 000	70	70	100	3	3	100
20 à 50 000	277	244	88,1	26	17	65,3
10 à 20 000	381	224	58,8	48	14(27)	29,0(56)
5 à 10 000	728	160	22,0	97	13(20)	13,0(20,8)
TOTAL	1495	737	49,3	177	50(70)	28,1(40,0)

(2) Cf : Bull. Bibl. France t. 25 n° B 1980

(3) Les chiffres entre parenthèses prennent en compte les communes qui disent avoir une Bibliothèque Municipale (cartographie Régionale) mais n'envoient pas de rapports administratifs à la Direction du Livre sur le fonctionnement, en général précaire, de leur Bibliothèque.

Source = Rapports administratifs

b) Quelle que soit l'agglomération urbaine considérée, les communes périphériques sont en général moins fréquemment dotées d'équipement que les centres d'agglomération.

Les bibliothèques des villes, centres d'agglomération se trouvent donc contraintes de supporter des charges importantes correspondant à leur mission de documentation, qui s'étend bien souvent à l'agglomération tout entière, dans la mesure où les villes de banlieue sont peu équipées de bibliothèques.

c) Les communes rurales sont défavorisées par rapport aux communes urbaines.

Dans le Pas-de-Calais, la BCP diffuse en très grande majorité le livre par l'intermédiaire des écoles. Or une analyse plus fine effectuée en 1979 sur les dépôts de la BCP en France montre la difficulté qu'ont ces dépôts à assurer un service de lecture publique aux adultes. Certes les 3 annexes de la BCP pratiquent le prêt direct à la population, mais l'amorce de bibliothèques municipales vivantes, alimentées par la BCP, sont encore trop peu nombreuses.

Dans le Nord, l'absence de BCP conduit à la création de « désert culturel » surtout dans l'Avesnois et la Flandre.

d) L'accès au livre par le réseau commercial connaît des disparités identiques ; on peut ainsi faire les constatations suivantes : Concentration des librairies dans les grandes villes

Une vingtaine de librairies seulement ont des stocks permettant un véritable choix (cf. rapport Lille III).

La concentration de la distribution et la disparition de multiples points de vente ces dernières années, accélérées par le phénomène de l'adjudication pour le livre scolaire, ont affecté certaines villes sans pour autant reporter sur les librairies restantes - quand il en existe dans la commune - le chiffre d'affaire correspondant. Certes les points de desserte du livre sont nombreux, mais on doit considérer la qualité du service rendu ; peu de libraires sont en mesure d'offrir un choix important et diversifié au lecteur et d'assurer dans la Région une distribution rapide, notamment des petites maisons d'édition.

2 - Les probabilités d'utilisation d'une bibliothèque municipale sont en moyenne toujours plus faible dans la Région.

a) La proportion d'habitants de la Région inscrits dans une bibliothèque municipale est inférieure à la moyenne nationale.

La proportion moyenne d'inscrits dans une bibliothèque municipale en France est de 9,1 %. Elle n'est que de 7,8 % dans la Région, plaçant celle-ci en 18^{ème} position (sur 24) devant les régions les plus agricoles.(1)

En outre, une analyse plus fine par commune, selon l'importance de leur population, montre que le taux régional, s'il décroît avec la taille des communes, reste cependant inférieur au taux national, sauf pour la catégorie de villes comprenant de 50 à 100 000 hbts.

(1) Pour 1978 - Ce chiffre ne comprend pas les inscrits des petites bibliothèques situés dans des villes de moins de 5 000 hbts de la Région ni les inscrits à la B C P

Tableau n° 6

NOMBRE D'EMPRUNTEURS INSCRITS					
COMMUNES DE	FRANCE ENTIERE 1978	REGION NORD / PAS-DE-CALAIS 1979			
	% d'emprunteurs par rapport à la population	Nombre d'emprun- teurs (1)	Population des villes concernées (1)	% d'emprun- teurs 1979	Nbre de communes avec Biblio. Municipale (2)
100 à 300 000	10,2	33	389	8,5	3
50 à 100 000	10,0	23	213	11,1	3
20 à 50 000	9,5	36	500	7,3	17
10 à 20 000	8,9	17	179	9,6	14
5 à 10 000	7,9	4	97	3,8	13

(1) en milliers

(2) Bibliothèque ayant fourni des indications chiffrées.

Si ces taux moyens permettent d'apprécier la situation régionale, ils occultent cependant l'existence de disparités très importantes entre bibliothèques, à l'intérieur d'une même strate de ville.

Ainsi 14 bibliothèques situées dans des villes de diverses importances arrivent à toucher entre 10 % et 20 % de la population.

b) Les enfants sont trop peu représentés dans le public réel des bibliothèques.

Le taux régional d'enfants inscrits dans une bibliothèque municipale, par rapport à la population correspondante des 4-13 ans, est également inférieur à la moyenne nationale.

22 % des Français de 4 à 13 ans, vivant dans une commune urbaine, sont inscrits dans une bibliothèque municipale. Dans la région, ce taux ne s'élève qu'à 20,6 %. De plus, les chances d'utiliser les services d'une bibliothèque municipale, quand elle existe, sont très inégales selon le lieu de résidence ; les enfants habitant dans les grandes villes étant plus favorisés que ceux des petites villes. Ceci tient sans doute à l'organisation plus fréquente dans les bibliothèques de visites de classes, qui constituent autant d'occasions de prêt de livres, ainsi qu'à l'existence de bibliothèques annexes proches de leurs lieux d'habitation.

Tableau n° 7

TAUX D'EMPRUNTEURS ENFANTS PAR RAPPORT A LA POPULATION DES 4 - 13 ANS - 1978				
COMMUNES DE	NOMBRE D'EMPRUN TEURS ENFANTS	POPULATION DES 4 - 13 ANS (Recensement 1975)	% D'EMPRUN TEURS ENFANTS	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES
100 à 300 000	14 272	53 683	26,5	3
50 à 100 000	9 063	33 324	27,1	3
20 à 50 000	14 112	74 603	18,9	17
10 à 20 000	3 106	29 445	10,5	12
5 à 10 000	542	13 108	4,1	12
TOTAL	41 095	199 163	20,6	47

Un autre indicateur : la part des enfants dans le public des inscrits de la bibliothèque montre l'attrait insuffisant des bibliothèques municipales auprès des jeunes ; 33 % des inscrits dans la région sont des enfants contre 39 % pour la France entière.

3) Les habitants de la Région inscrits dans une bibliothèque municipale ne disposent pas de services équivalents, notamment en matière de documentation et d'animation. On peut observer en effet des disparités très grandes dans le service rendu par les bibliothèques de la région.

a) Les horaires d'ouverture des bibliothèques ne permettent pas à l'ensemble de la population d'y avoir suffisamment accès pendant leur temps libre.

D'une part, les heures d'ouverture sont insuffisantes, du moins pour les villes de moins de 50 000 hbts, et ce d'autant plus que la commune est moins importante, d'autre

part très peu de bibliothèques aménagent leurs horaires pour ouvrir leurs locaux après 18 h 00, ou en continu, certains jours.

Tableau n° 8

COMMUNES DE :	NOMBRE MOYEN D'HEURES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DU N.PC en 1978
+ de 50 000 habitants	38 heures
20 à 50 000 habitants	26 heures
10 à 20 000 habitants	21 heures
5 à 10 000 habitants	5 heures *

b) *Les fonctions de documentation et d'information des bibliothèques sont insuffisamment développées par rapport à celle de la lecture-loisir.*

Prenons comme indicateur la proportion moyenne de livres documentaires dans les collections mises à la disposition du public ; on remarque qu'elle reste inférieure à 35 % alors qu'elle approche des 50 % dans les bibliothèques les plus développées. En outre, les habitants des villes de plus de 100.000 habitants sont à nouveau favorisés par rapport à ceux des petites villes ; autant par la quantité du fonds accessible que par la qualité (bibliothèque classée...) des documents proposés et du service offert : possibilité de consulter des documents sur place, outils bibliographiques...

Tableau n° 9

% des romans et documentaires dans les collections de livres destinées aux adultes - 1978		
Communes de	Romans	Documentaires
+ de 100.000 habitants	65 %	35 %
50 à 100.000 habitants	70 %	30 %
20 à 50.000 habitants	70 %	30 %
10 à 20.000 habitants	77 %	23 %
5 à 10.000 habitants	-	-

Or comme le taux par habitant de livres possédés par les bibliothèques est inférieur dans la région à la moyenne nationale (respectivement 1,4 livre/habitant et 1,5 livre/habitant) et ce, quelle que soit la taille de la commune, l'insuffisance générale du service documentaire rendu par les bibliothèques paraît être plus prononcé dans les petites et moyennes communes.

En outre, des dépôts dans les collectivités ne sont effectués que par 11 bibliothèques.

L'effort des bibliothèques pour toucher le public sur les lieux de travail ou de loisirs est certainement limité par le faible nombre de volumes mis à la disposition des habitants.

Tableau n° 10

Collections de livres des bibliothèques municipales (Nombre de volumes par habitant)				
		RÉGION NORD/PAS-DE-CALAIS 1979		
Communes de	France entière 1977	Nombre total de volumes/par habi- tant	Nombre de livres en libre accès par habitant	Nombre de livres pour enfants/par en- fant
+ de 100.000 H.	1,9	1,8	(2 BIB) 0,4	2,0
50 à 100.000 H.	1,7	1,5	0,6	1,1
20 à 50.000 H.	1,4	1,0	0,7	0,7
10 à 20.000 H.	1,2	1,1	0,9	1,0
5 à 10.000 H.	1,1	0,8	0,8	0,6

Le nombre moyen de livres empruntés, selon leur catégorie, par les adultes ou les enfants de la région inscrits dans une bibliothèque municipale constitue une autre manière d'apprécier la faible utilisation des fonds documentaires ; celle-ci tient sans doute plus aux caractéristiques de l'offre de documents qu'aux pratiques de lecture des utilisateurs.

Tableau n° 11

Région Nord – Pas-de-Calais - Bibliothèques municipales		
	NOMBRE DE LIVRES PRETES - 1978	
	Par adulte	Par enfant
Livres d'imagination	16,6	11,8
Livres documentaires	7,0	3,2
Total	25,8	10,5

On note, en outre, l'absence (sauf à quelques exceptions près) de documents audio-visuels susceptibles d'apporter un complément d'information ou d'être le support d'activités de loisirs (disques). 2 bibliothèques seulement offrent un fond de diapositives ou des documents vidéo. 5 bibliothèques possèdent des collections de disques dont 3 seulement peuvent être véritablement appelées disothèques par l'importance de leur collection, et le volume des prêts aux adultes comme aux enfants.

S'il demeure difficile d'évaluer les activités qualitatives des bibliothèques : conseils, aide au lecteur (recherches bibliographiques par exemple), il n'en reste pas moins que très peu de bibliothèques sont en mesure de pouvoir proposer des documents ou services susceptibles d'aider l'utilisateur à utiliser au mieux l'outil bibliothèque (visites de l'établissement aux nouveaux inscrits, guide du lecteur, dossiers documentaires, sélection bibliographiques commentées, listes d'acquisitions...). L'insuffisance de personnel qualifié en est une des causes.

Enfin le prêt inter-bibliothèque, bien que fonctionnant entre les plus grandes villes de la région, gagnerait à être repensé et organisé dans le cadre d'une politique régionale de la documentation.

c) La diffusion des documents constitue encore l'activité essentielle des bibliothèques ; rares sont en effet celles qui proposent des activités d'animation.

33 % seulement des bibliothèques municipales ont, en 1979, organisé des activités d'animation selon des modalités variées. Or une enquête menée en 1978 (1) auprès d'un échantillon de bibliothèques représentatif des bibliothèques Françaises concluait que 68 % des bibliothèques municipales s'adonnaient à des activités de ce type. Qu'elles aient pour objectifs de permettre à l'utilisateur d'accroître ses connaissances, de diversifier ou intensifier ses pratiques de lecture ou musicales, ou de se détendre, ces activités contribuent à insérer la bibliothèque dans la vie culturelle locale. Or trop peu de bibliothèques de la Région sont en mesure de pouvoir proposer de telles activités. En 1979, pour ne reprendre que les formes d'animation les plus répandues, 20 % des bibliothèques ont proposé au public une exposition, 21 % ont régulièrement organisé des « heures du Conte » pour les enfants et 30 % seulement ont établi une collaboration avec l'école, principalement sous la forme de visites de la bibliothèque par des classes. La participation des bibliothèques à la diffusion des connaissances s'effectue donc de manière traditionnelle. La coopération avec les autres secteurs éducatifs ou récréatifs devrait être favorisée tant au niveau des prêts de documents que des activités communes.

II – Une politique de développement régional du livre et de la lecture, si elle doit s'appuyer sur un accroissement des moyens actuels affectés aux bibliothèques publiques, peut cependant bénéficier d'un certain nombre d'atouts.

1 – Nécessité d'accroissement des moyens matériels, financiers et humains.

Cette brève présentation de l'activité générale des bibliothèques municipales de la région fait apparaître la situation précaire des communes de moins de 50.000 H, caractérisée par l'absence d'équipements ou par des difficultés de fonctionnement des équipements. L'absence de BCP dans le Nord conduit à pénaliser la population rurale et celle des petites communes (moins de 20.000 habitants) qu'elle aurait pour mission de desservir.

L'analyse plus fine des résultats obtenus par les quelques bibliothèques de la Région, qui ont un taux d'activité supérieur aux moyennes nationales, montre que ce ne sont sans doute pas d'hypothétiques spécificités régionales liées aux caractéristiques socio-culturelles de la demande qui expliqueraient le faible taux d'utilisation des équipements. La solution est davantage à trouver au niveau de l'offre.

(1) L'action culturelle à la bibliothèque – Bernadette Seibel
Service « Etudes et Recherches » du Ministère de la Culture (étude à paraître).

En effet, c'est dans la mesure où l'Etat et les collectivités locales se sont montrées défailtantes que l'on peut constater un faible niveau de la demande, et la création due à l'initiative privée, de réseaux de bibliothèques ne suffisant pas à apporter des services et des documents suffisamment variés.

Le développement des bibliothèques municipales de la Région semble être fonction de déterminants identiques à ceux qui, au plan national, influent sur les capacités d'activité des bibliothèques.

On trouve, en effet, dans la région la même opposition entre des bibliothèques actives et favorisées au niveau des moyens et de bibliothèques démunies, à l'impact très médiocre sur la population.

Or on sait que la proportion d'inscrits, adultes et enfants, est étroitement corrélée avec un certain niveau de l'offre, mesurable par les indicateurs suivants :

- l'existence d'un réseau de points d'accès au livre, dont la densité dépend des modalités de peuplement de la population à desservir. Le réseau permet de rapprocher les documents de la vie quotidienne des usagers tout en offrant, dans des locaux adaptés et suffisamment vastes, des collections variées en libre accès.

- des moyens de fonctionnement suffisants pour assurer un accroissement et un renouvellement de la variété des documents (taux d'acquisition) ainsi qu'une politique de qualité du personnel.

- la diversification des documents, notamment audiovisuels, propre à satisfaire les intérêts très variés des différents publics, l'organisation d'activités d'animation nombreuses et régulières ayant pour objet la mise en valeur du patrimoine régional, l'incitation à la pratique cultivée, ou l'organisation de loisirs pour la population, apparaissent dans les bibliothèques qui connaissent à la fois un haut niveau de moyens et un public conséquent. Seuls les contenus ou les modalités d'application varient selon les options prises par les diverses instances responsables des bibliothèques (professionnels, élus).

Or, la charge partielle régionale par habitant, c'est-à-dire la part du budget affectée par les communes aux acquisitions de livres et à la rémunération du personnel des bibliothèques est inférieure à la moyenne nationale, soit respectivement 10,6 F et 11,7 F. Seules les villes de plus de 100 000 habitants n'accusent pas de retard. La ventilation des dépenses selon l'affectation des crédits (personnel ou acquisition) montre qu'un effort particulier devrait être effectué pour accroître le volume du personnel qualifié dans les villes de moins de 50 000 habitants, seule condition pour un développement rapide et efficace de la lecture publique.

Tableau n° 12

DEPENSE DES COMMUNES (charge partielle) (en francs par habitant)		
COMMUNES	FRANCE ENTIERE 1977	REGION NORD PAS-DE-CALAIS 1978
+ 100 000 H.	13,9	15,2
50 à 100 000 H.	14,3	12,1
20 à 50 000 H.	11,3	9,4
10 à 20 000 H.	8,7	5,8
5 à 10 000 H.	6,5	4,2
TOTAL	11,7 (sans Paris)	10,6

Tableau n° 13

Dépenses de fonctionnement (en francs par habitant)				
Commune	En personnel		En acquisitions	
	France entière 1977	Région N-PC 1978	France entière 1977	Région N-PC 1978
+ 100.000 H	10,8	13,3	3,1	2,8
50 à 100.000 H	10,8	10,5	3,4	2,6
20 à 50.000 H	8,5	6,7	2,9	2,5
10 à 20.000 H	6,2	5,0	2,4	3,1
5 à 10.000 H	4,4	3,0	2,0	1,5
TOTAL	8,8 (sans Paris)	8,9	2,9	2,3

(1) Etude à paraître citée plus haut

En effet, le volume du personnel employé dans les bibliothèques municipales est très insuffisant dans la Région Nord Pas-de-Calais. Le taux moyen régional de 19,2 pour 100.000 habitants place la région en 16^{me} position parmi les régions Françaises, la moyenne nationale étant de 21,3. Mais si l'on regarde le degré de qualification du personnel dans la Région celui-ci est dramatique. La Région se situe en dernière position par rapport aux autres régions avec 2,7 bibliothécaires qualifiés pour 100.000 habitants (moyenne nationale : 6,2).

En 1979, 43 bibliothécaires ou sous-bibliothécaires peuvent faire état d'un diplôme professionnel : DSB ou CAFB (1). Un nombre important de sous-bibliothécaires, (15), ne possèdent pas de diplôme professionnel. La situation est particulièrement alarmante dans les petites villes où de nombreux postes de direction sont tenus par du personnel ne possédant aucune qualification professionnelle, et parfois bénévole.

Tableau n° 14

Personnel statutaire des bibliothèques en 1979		
Commune	Nombre de bibliothécaires ou sous-bibliothécaires	Nombre d'employés sans CAFB
	Avec diplôme professionnel (DSB-CAFB)	
+ 50.000 H	22	35
20 à 50.000	18	11
10 à 20.000	3	6
5 à 10.000	—	2

De plus 5 bibliothèques situées dans des villes de 20 à 50.000 H, n'ont aucun personnel qualifié. C'est le cas également de toutes les bibliothèques des villes de 5 à 10.000 H qui ont envoyé un rapport administratif en 1979.

Or, l'expérience nationale montre que dans les petites villes, la seule présence d'un bibliothécaire qualifié suffit à modifier très rapidement la qualité du service rendu et par là même l'activité générale de la bibliothèque. A ce propos, la nécessité d'une formation professionnelle élargie pour les employés de bibliothèque s'impose dans la mesure où, dans les petites villes, ce sont eux qui ont bien souvent la responsabilité de bibliothèques. En outre, trop occupés par le gonflement des tâches administratives, et pas assez par l'animation du lecteur et l'incitation à la lecture, ils sont peu opérationnels.

Une telle politique du personnel faciliterait sans doute la coopération entre bibliothèques et allégerait du même coup une partie des tâches techniques fournies individuellement par chaque bibliothèque.

2) La Région dispose cependant d'un certain nombre d'atouts sur lesquels pourrait s'appuyer une politique du livre et de la lecture.

- Le degré d'urbanisation et la concentration urbaine de la région autour de centres d'agglomération devrait permettre de toucher aisément une part très importante de la population régionale.
- La forte pré-scolarisation des enfants de la région pourrait faciliter grâce à une collaboration accrue avec le secteur scolaire, une sensibilisation à la lecture, aux âges considérés comme charnières pour l'apprentissage de la pratique de la lecture.
- L'existence d'un réseau « éclaté » de bibliothèques municipales classées dans des villes moyennes, pouvant mettre à la disposition de la Région du personnel scientifique, et des fonds importants, devrait constituer un élément moteur pour l'organisation d'un service documentaire de qualité offert à l'ensemble de la population.
- Des bibliothèques publiques, à fort impact sur la population de villes d'importance très diverse, pourraient servir d'exemples.
- La Région dispose dans le Pas-de-Calais de la Bibliothèque centrale de prêt la plus importante de France quant aux moyens engagés par rapport à la population à desservir. (1) Forte de son expérience en milieu scolaire (90 % des dépôts) et de son action auprès des adultes (prêt direct), la BCP pourrait accroître son rôle d'incitation et d'aide à la création de petites bibliothèques publiques en milieu rural et de bibliothèques d'établissements scolaires, mais aussi celui de formation des relais bénévoles ou non vers la lecture et d'animation culturelle autour des livres, notamment en milieu rural.

(1) DSB - Diplôme supérieur de bibliothécaire
CAFB - Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.

- L'existence d'un Centre Régional de formation pour la préparation du CAFB et d'un IUT « carrières sociales », l'élargissement de leurs compétences et de leurs moyens devraient permettre de satisfaire l'ensemble des besoins régionaux de formation.
- Des structures ou des expériences de coopération régionale montrent la nécessité d'une collaboration élargie entre bibliothèques publiques, qui démultiplierait l'impact des actions entreprises. Les différents réseaux de bibliothèques (associations, scolaires, entreprises...) devraient pouvoir y être associés. Ainsi, par exemple :
 - des actions conjointes menées par le Comité Régional de Lecture de la Joie par les Livres et le C.R.D.P. ont conduit à la réalisation d'expositions itinérantes autour de la littérature de jeunesse celles-ci ont circulé dans les bibliothèques publiques, d'associations, scolaires.
 - la coopération technique entre bibliothèques municipales (catalogues des incunables) ou en liaison avec la bibliothèque universitaire (catalogue centralisé des périodiques) constitue une première étape de politique documentaire au niveau régional ; elle a permis l'organisation d'expositions de présentation du patrimoine régional à partir des fonds possédés par les bibliothèques municipales.
- Un certain nombre d'expériences menées autour du livre et de la lecture nécessiteraient d'être mieux connues et pourraient servir de base de référence dans la Région ; ainsi par exemple :
 - l'introduction de matériel audiovisuel dans les bibliothèques municipales,
 - l'organisation d'animations globales autour du livre dans certaines villes,
 - les expériences d'accès au livre en milieu très défavorisé (bibliothèques de rues...),
 - la création de bibliothèques centres documentaires dans des écoles primaires, et l'existence de centres de documentation actifs dans des collèges.
 - le développement des activités de lecture en relation avec des actions de formation collective pour adultes.

III – CONCLUSION

Cette brève présentation de l'activité des bibliothèques publiques conduit à formuler quelques constatations :

1) Le réseau existant n'assure pas une couverture suffisante de la population. Constitué d'unités très hétérogènes, quant aux espaces destinés aux livres notamment, il ne permet pas, dans un grand nombre de cas, l'existence d'un service de diffusion du livre de qualité.

Une attention particulière devrait être portée à la desserte des quartiers des grandes villes, ainsi que celle des communes de moins de 30 000 habitants. Situées à la périphérie de grands centres et nombreuses à ne pas être équipées, elles sont amenées à voir leur population croître, sans disposer d'un service décentralisé de lecture publique. En zone rurale, la mise en place de bibliothèques intercommunales pourrait être examinée, et soutenue par l'action des B C P dans le Nord et le Pas-de-Calais.

2) Les prestations offertes ne sont pas toujours activement orientées pour mieux répondre aux désirs du public ou faciliter leur réelle appropriation des biens culturels proposés.

- Une partie des riches fonds anciens et régionaux répartis dans une dizaine de bibliothèques sont inutilisables pour le public (absence de catalogue, de microfilms, microfiches, de diapositives, facilitant leur communication, sans danger ou leur conservation).
- Le budget consacré aux acquisitions de documents étant trop faible, les collections ne sont pas assez nombreuses et variées, et ne peuvent satisfaire convenablement les préoccupations documentaires et d'information, à tous les niveaux, de la population régionale. L'absence chez certains responsables de qualification professionnelle constitue à ce titre un frein, par méconnaissance des services que peut proposer une bibliothèque moderne.
- Les horaires d'ouverture sont mal adaptés aux besoins des lecteurs exerçant une activité professionnelle.
- Les personnels des bibliothèques, en nombre et qualification très insuffisants, sont contraints de consacrer trop de leur temps à des tâches administratives et répétitives ; l'accueil du public et son information ne peuvent qu'en souffrir. De ce fait, la collaboration avec les diverses instances éducatives et culturelles de la région est très peu développée alors qu'elle pourrait être un ferment très actif d'incitation à la lecture. Ceci explique

(1) Cf. L'animation dans les bibliothèques centrales de prêt – Ministère de la Culture et de la Communication
– Décembre 78 – Bernadette SEIBEL

que dans un certain nombre de cas, l'accroissement des résultats ne reflète pas toujours l'importance des efforts budgétaires consentis.

● Enfin, la coopération entre bibliothèques publiques, et entre celles-ci et les autres points d'accès au livre, n'est pas développée.

3) Ceci conduit à des résultats faibles, notamment :

— à une perte importante de lecteurs potentiels.
— à une auto-élimination de certains publics. L'analyse du public inscrit dans les bibliothèques de la région révèle une sous-représentation des enfants et des jeunes, et une proportion trop forte d'inactifs par rapport aux actifs. De plus, ce sont surtout les retraités et les femmes au foyer qui constituent dans un grand nombre de bibliothèques la majorité des inactifs et les fractions intellectuelles des classes moyennes et supérieures, celle des actifs.

Or on sait que si l'accroissement des moyens offerts aux bibliothèques s'accompagne d'un accroissement de toutes les catégories sociales, le renouvellement des services et de l'image de la bibliothèque bénéficie dans des proportions plus importantes, aux scolaires, étudiants, mais également à l'ensemble des classes moyennes et supérieures. Dans la mesure où les classes populaires constituent plus de la moitié de la population de la Région, ne serait-il pas nécessaire de réfléchir aux particularités que peut présenter l'offre de lecture vers ces catégories sociales ?

— Enfin, l'animation de la vie littéraire n'est pas assez prise en charge par les bibliothèques pour les raisons que nous venons d'évoquer. Les efforts de quelques unes pour présenter les divers courants de l'édition contemporaine par exemple, ou de la littérature de jeunesse, méritent d'être soulignés. Mémoire d'hier et de demain, les bibliothèques n'ont-elles pas à remplir également un rôle de diffusion et d'animation de la création nationale mais aussi régionale ? Des liens privilégiés ne devraient-ils pas être établis avec les diffuseurs que sont les libraires et les créateurs de la région, trop souvent méconnus parce que s'éditant à compte d'auteurs et ne bénéficiant pas du support des médias ?

Ces constatations nous amènent à poser la question des conditions du développement du livre et de la lecture dans la Région de la manière suivante :

- Quelles sortes d'objectifs entendons-nous fixer à notre action ?
- Par quels moyens les atteindre ?
- Quels services obtenir dans l'immédiat (priorités) ?
- Quel est le cadre d'évolution souhaité dans l'avenir ?

Les objectifs peuvent être de deux sortes :

- Objectifs quantitatifs :
 - S'agit-il pour la Région d'atteindre des résultats comparables à la France (toucher au moins 10 % de la population) ?
 - Ou faut-il chercher un alignement sur les meilleurs scores européens (20 à 30 %) ?
 - Ce qui signifierait de toute manière l'élaboration d'une politique en terme de moyens matériels et humains.

En ce cas, deux options se présentent :

- faut-il améliorer en priorité le niveau général de l'offre et des services offerts par les bibliothèques existantes ou en création et par là même, développer des actions collectives dont pourrait bénéficier l'ensemble des bibliothèques, et qui pourraient contribuer au développement régional (organisation et traitement collectif des documents, politique de formation, service d'animation régional ; développement de services communs) ?
- faut-il préparer le réseau futur d'accès au livre, en déterminant des zones prioritaires à l'intérieur desquelles la majorité des divers groupes sociaux paraît défavorisée quant à l'accès au livre, en comparaison avec d'autres zones de la région ?

Dans ce cas, quels liens complémentaires établir avec les autres réseaux de bibliothèques scolaires, associatives, d'entreprises, d'hôpitaux etc...

Quelle mission assigner à chacun ?

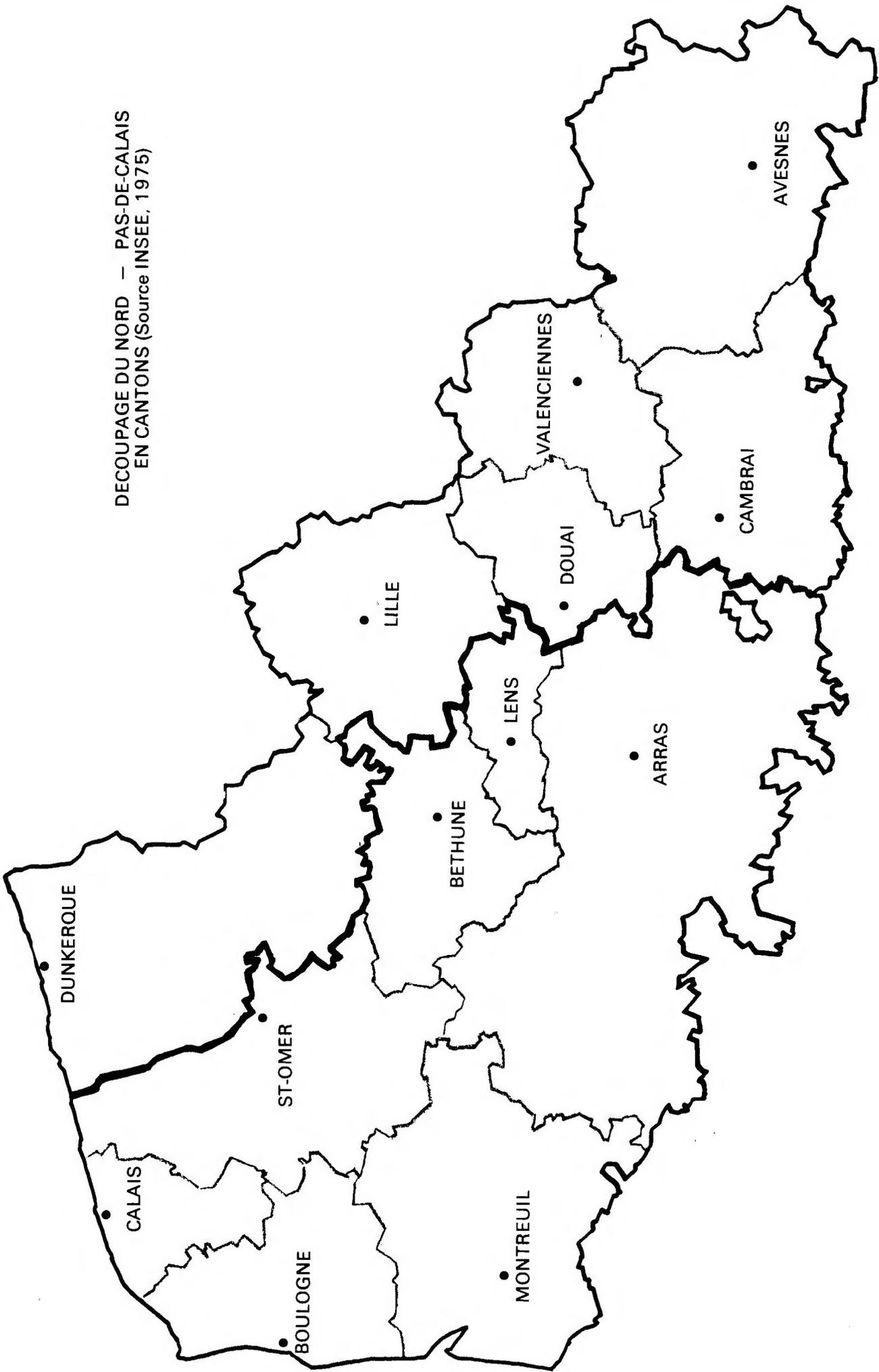
Quelle relation instaurer avec le circuit commercial d'accès au livre ?

— Objectifs qualitatifs

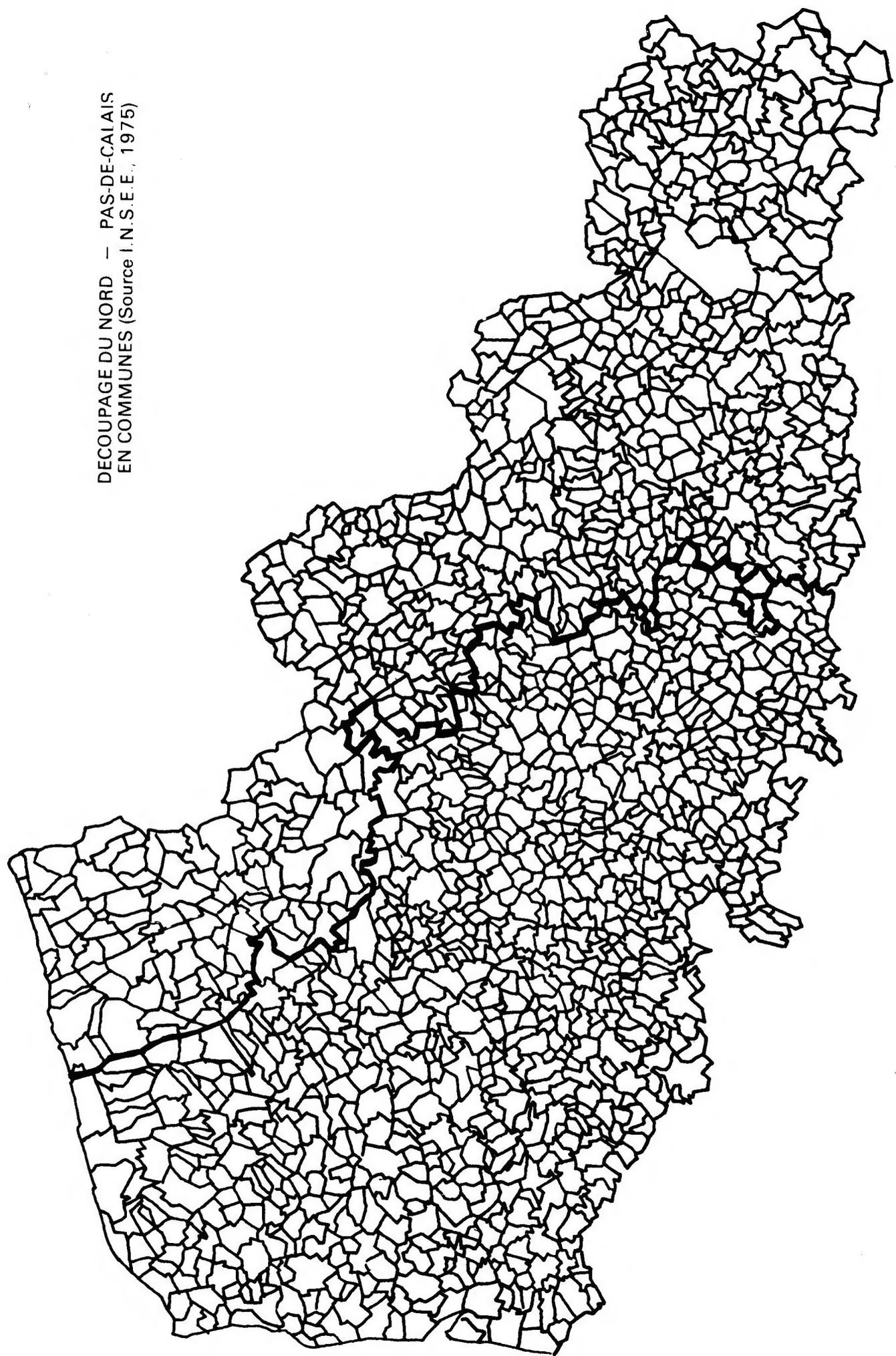
Comment les bibliothèques publiques peuvent-elles s'adapter et répondre aux attentes différenciées de diverses catégories de la population ?

Doivent-elles chercher à privilégier la satisfaction des besoins exprimés ou potentiels de certains publics considérés comme prioritaires, compte tenu des perspectives de développement régional, ou doivent-elles s'attacher à répondre à l'ensemble des attentes de la population en matière d'information, de formation et de loisirs ?

DECOUPAGE DU NORD — PAS-DE-CALAIS
EN CANTONS (Source INSEE, 1975)



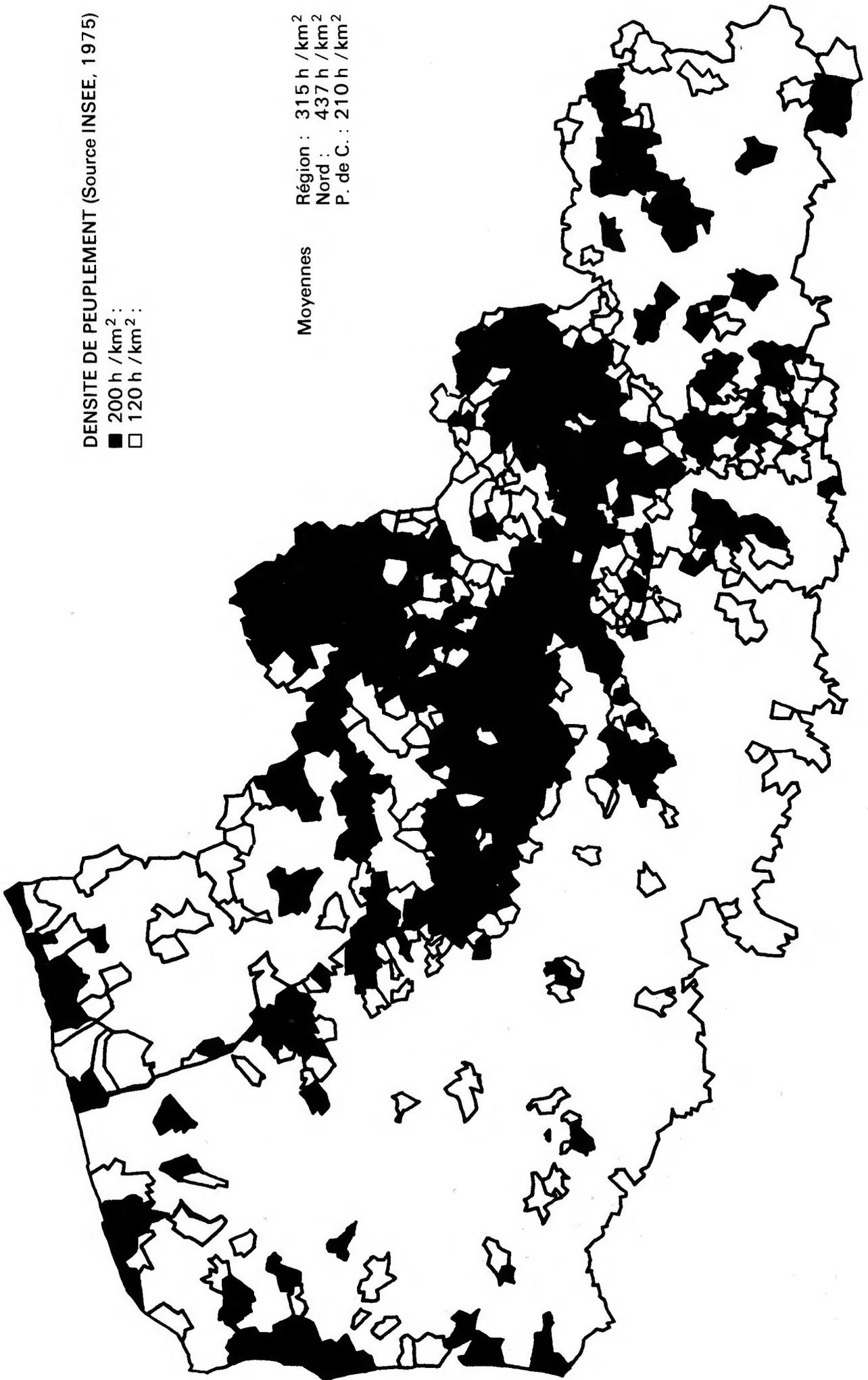
DECOUPAGE DU NORD - PAS-DE-CALAIS
EN COMMUNES (Source I.N.S.E.E., 1975)



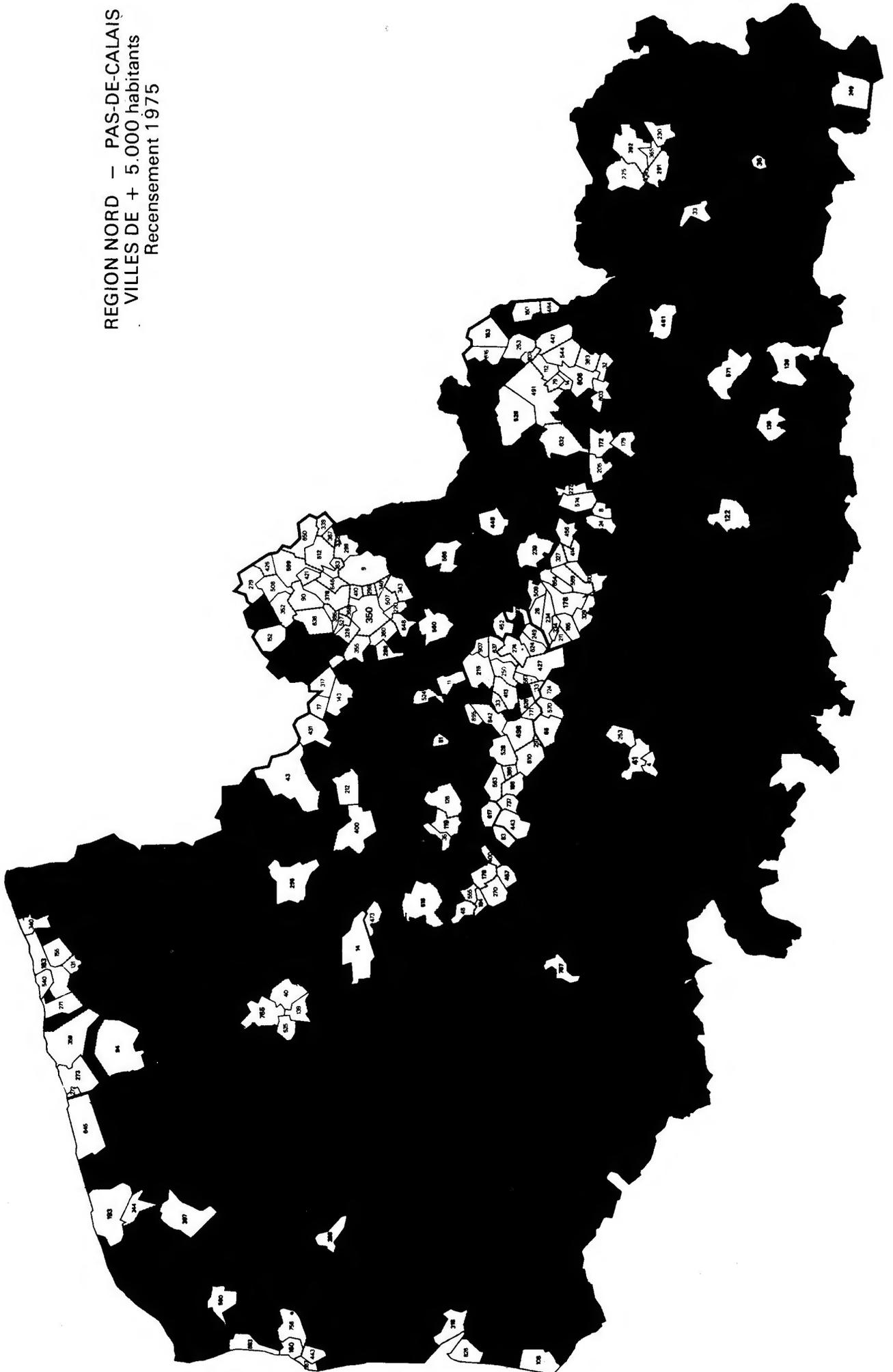
DENSITE DE PEUPEMENT (Source INSEE, 1975)

- 200 h / km² :
- 120 h / km² :

Moyennes
Région : 315 h / km²
Nord : 437 h / km²
P. de C. : 210 h / km²



REGION NORD - PAS-DE-CALAIS
VILLES DE + 5.000 habitants
Recensement 1975



QUELQUES REPERES (Selon les codes I.N.S.E.E) :
SUR LA CARTE PRECEDENTE

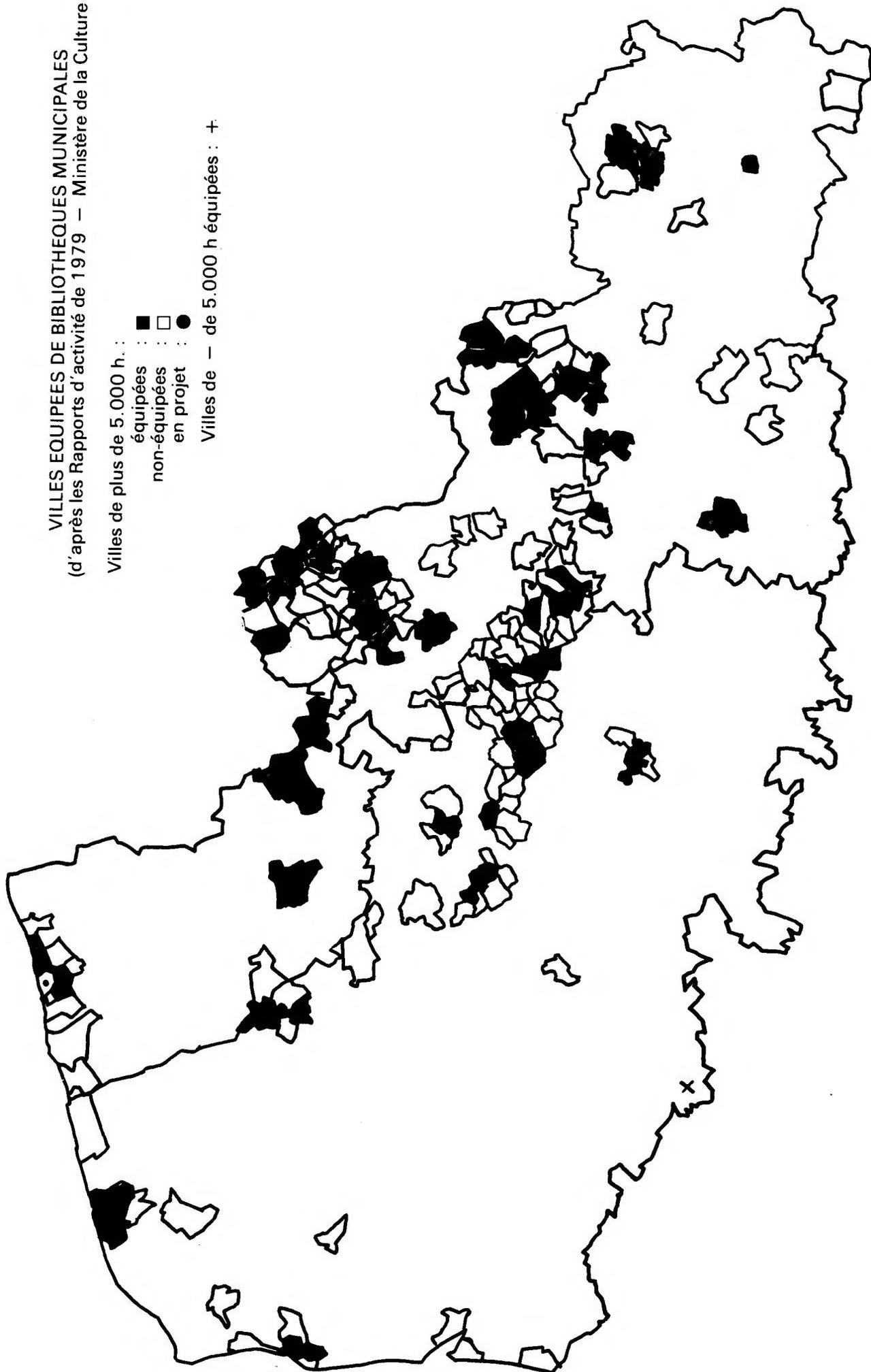
36 AVESNES-SUR-HELPE
41 ARRAS
119 BETHUNE
122 CAMBRAI
160 BOULOGNE-SUR-MER
178 DOUAI
183 DUNKERQUE
193 CALAIS
318 ETAPLES
350 LILLE
392 MAUBEUGE
427 HENIN-BEAUMONT
498 LENS
606 VALENCIENNES
765 SAINT-OMER
767 SAINT-POL-SUR-TERNOISE

VILLES EQUIPEES DE BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES
(d'après les Rapports d'activité de 1979 — Ministère de la Culture

Villes de plus de 5.000 h. :

- équipées : ■
- non-équipées : □
- en projet : ●

Villes de — de 5.000 h équipées : +



MOYENNE

Statistiques :
Direction du
Livres

Effectifs des personnels des B. M.,
dont professionnels :

/ 100.000 h

30

25

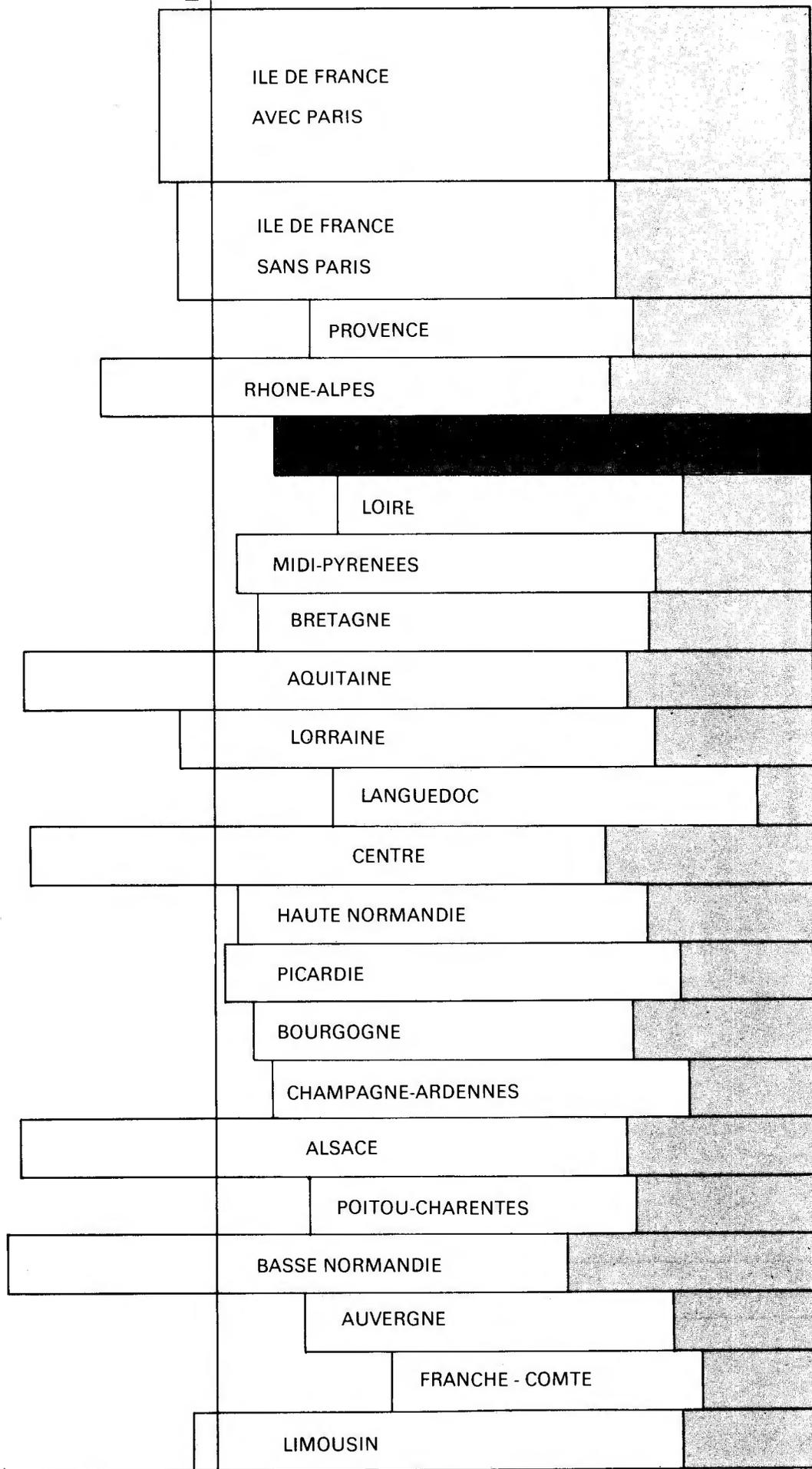
20

15

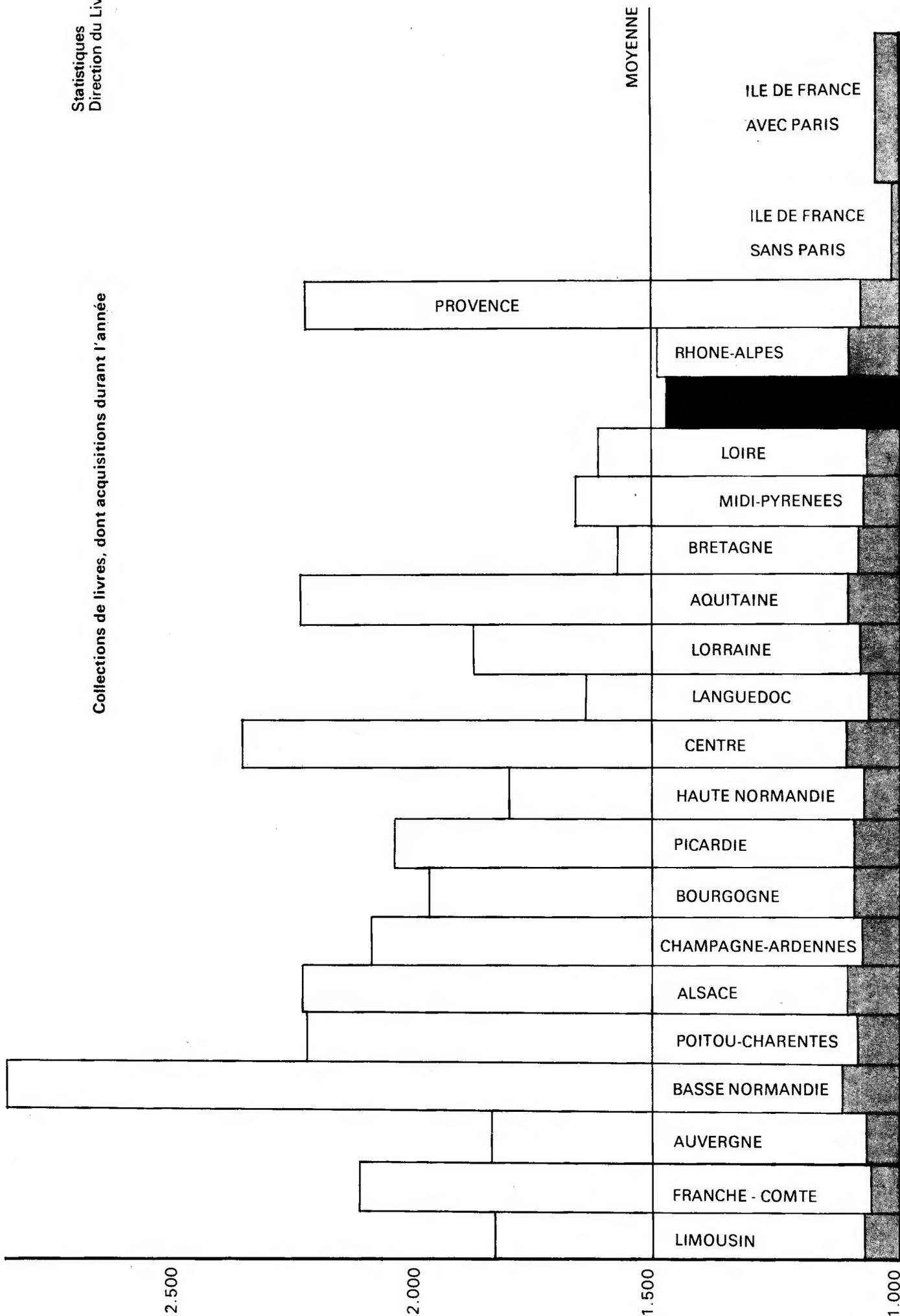
10

5

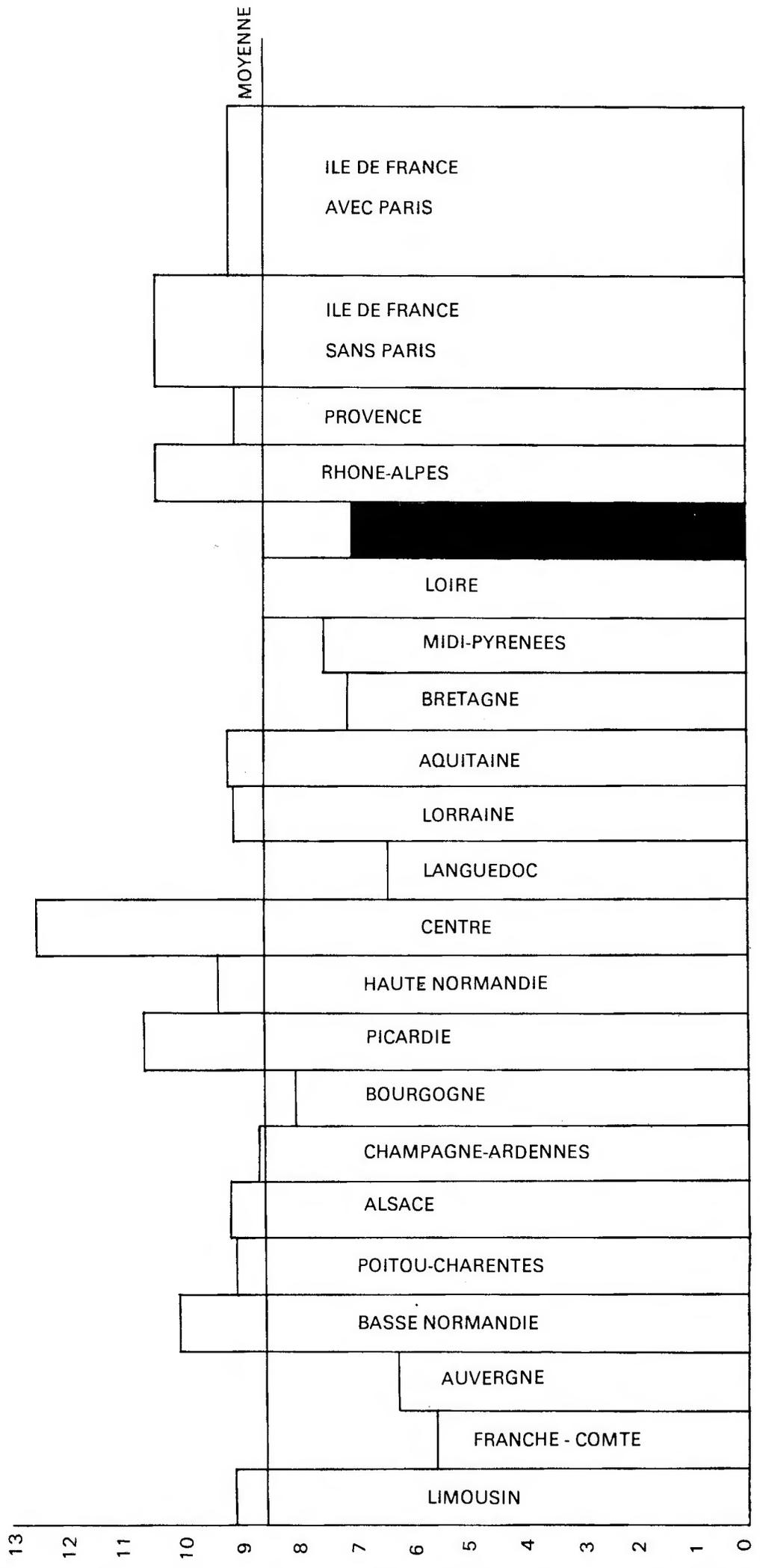
1



Collections de livres, dont acquisitions durant l'année



Nombre d'emprunteurs pour mille habitants



Les pages intermédiaires sont blanches

C A R R E F O U R N ° 1

THEME : LA BIBLIOTHEQUE : MEMOIRE DE LA VIE LOCALE D'HIER ET
D'AUJOURD'HUI,

- Président : Marcel DEHOUX
Conseiller Régional
Député-Maire de WIGNEHIES
- Animateur : Frédérique GUINDON
Directrice de la Bibliothèque Municipale
Archiviste de la ville de TOULON
- Intervenants : Pierre de PERETTI
Archiviste municipal de la Ville de SAINT-DENIS
- Marc PETIT
Chargé d'études au service des Etudes et Recherches
du Ministère de la Culture
- Albert RONSIN
Directeur de la Bibliothèque Municipale de SAINT-DIE
Président de l'association des médiathèques publiques
- Nicole SIMON
Conservateur à la Bibliothèque Nationale
- Yvette WEBER
Conservateur, chargée de la documentation régionale
de la Bibliothèque Municipale de LYON
- Rapporteur : Martine LE MANNER
Bibliothécaire de la Ville de SAINT-OMER

Les pages intermédiaires sont blanches

CARREFOUR N° 1

Marcel DEHOUX :

Mesdames, Messieurs, nous sommes réunis pour traiter de "la bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui". Je donne la parole à Frédérique GUINDON.

Frédérique GUINDON :

A l'intérieur de ce carrefour, je pense que nous aurons la possibilité d'essayer tout d'abord de définir quelle est la composition de cette mémoire locale qui est le sujet même que nous abordons cet après-midi, mais plus encore qu'une définition, je crois qu'il serait important, pour coller à l'objectif général de ce colloque sur les bibliothèques et la lecture publique, d'essayer d'aborder le problème de la collecte de cette information, avec qui et pour qui, c'est-à-dire de franchir peut-être les limites des seules bibliothèques.

Sans plus attendre, je passe la parole à Albert RONSIN qui va élaborer une première définition de la mémoire telle que peut la représenter la bibliothèque et plus particulièrement en tant que mémoire locale.

Albert RONSIN :

Mesdames, Messieurs, je vais essayer d'être aussi bref que possible ; de toute façon, les intervenants successifs vont approfondir tels ou tels points qui seront l'application des principes généraux que je souhaiterais d'abord mettre présents à votre esprit.

I - Il est évident que la mission générale de la bibliothèque publique est de distraire, d'informer, d'éduquer, mais elle est aussi de garder le patrimoine culturel littéraire et elle remplit donc ainsi une fonction de mémoire au service de la ville et de la région. Cette fonction est double : d'abord la bibliothèque doit être le lieu où la population est assurée de la conservation des témoignages de sa vie passée et présente, autrement dit c'est l'ensemble du monde qui s'y trouve mais on y conserve aussi les spécificités particulières régionales. La mémoire du monde, d'abord, est à la portée de tous. C'est en effet une des fonctions essentielles de la bibliothèque par rapport, notamment, à une librairie. Il convient donc de dégager trois aspects :

- 1) La bibliothèque est un centre documentaire général pour la population d'un espace géographique déterminé : ville, canton, département, région : elle conserve et met à la disposition de chacun les livres, les documents sur tous les sujets de la connaissance : c'est donc en son sein que chaque citoyen trouvera l'information dont il a besoin, que ce soit la biographie d'un savant ou le texte d'une loi, ou une formule chimique. Pour remplir ces fonctions, la bibliothèque a besoin d'un certain nombre de services et elle offre donc d'abord un lieu de consultation commode, sur place, avec l'organisation d'un système de prêt temporaire à l'extérieur de ses locaux, c'est la fonction des salles de prêt.

Elle offre également un service d'accueil qui est constitué par un personnel compétent et... aimable, (excusez-moi d'insister sur le terme mais sans être trop méchant vis-à-vis des autres services ce n'est ni un guichet de sécurité sociale, ni un guichet des P.T.T.) ; une bibliothèque est un service public au service du public, donc qui oriente et aide le demandeur peu familiarisé avec les fiches et les répertoires, à faire ses recherches dans les catalogues, et même à faire ses recherches dans les livres si besoin est, parce que la population que nous avons à recevoir, à accueillir et à renseigner n'est pas forcément une population qui a été initiée, comme nous au maniement des fichiers.

CARREFOUR N° 1

Il ne faut pas oublier que tout le monde n'a pas appris le métier de bibliothécaire. Cela veut dire que nous sommes là pour renseigner les gens, et cela jusqu'à l'intérieur des livres si besoin est.

En troisième lieu, la bibliothèque est également une collection de livres dits usuels et directement accessibles dans les salles de consultation, dictionnaires, encyclopédie, etc... et puis, c'est essentiellement un fonds de plusieurs milliers, voire de plusieurs dizaines de milliers de livres, de revues, d'estampes, de photographies, de disques, de bandes sonores, constitué, selon les cas, soit par les confiscations depuis 1790 ou 1905 (Révolution et Séparation de l'Eglise et de l'Etat) ou de dons de l'Etat ou de particuliers, peu importe.

Enfin, ce qu'il faut considérer surtout, c'est que ce fonds est surtout actuellement le produit d'achats faits par le personnel des bibliothèques. Or ce choix des achats qui est à effectuer pour enrichir le fonds de documentation encyclopédique permanente est, parmi les travaux demandés aux agents professionnels, l'un de ceux qui engage le plus leur responsabilité. Car c'est en effet du choix qu'auront fait les bibliothécaires actuels que dépendra la qualité de la documentation qui sera "enrangée" dans la bibliothèque pour aujourd'hui mais aussi pour demain. Voici pour le centre documentaire général ; je passe rapidement sur cette notion, parce que c'est la fonction générale de la bibliothèque telle qu'on la retrouve partout.

- 2) Mais il y a ensuite l'aspect un peu particulier de centre documentaire spécialisé. En effet, une bibliothèque acquiert une notoriété, elle devient souvent un centre d'études et de documentation spécialisé dans des disciplines tout à fait inattendues. Autant il peut paraître naturel de trouver, dans ma ville, à Saint-Dié, patrie de Jules Ferry, des ouvrages nombreux sur l'histoire de l'éducation et de l'enseignement, autant il peut sembler curieux d'y trouver une bibliothèque de littérature comparée très à jour, ou bien un fonds sur le syndicalisme au XIXème siècle. Il a suffi que deux donateurs, l'un professeur à la Sorbonne, l'autre étant l'un des créateurs du premier office du travail en 1905, lèguent à leur ville natale tout ou partie de leur bibliothèque pour que la bibliothèque de Saint-Dié devienne un centre spécialisé dans un domaine déterminé.

Et c'est ainsi qu'une bibliothèque municipale se transforme en gestionnaire d'un patrimoine culturel local (ces documents étant la propriété de la ville) spécialisé, et ce fonds particulier constitue en fait une partie du savoir universel. Ceci est une notion qui est quelquefois assez difficile à comprendre : pratiquement le savoir universel ne se consulte pas uniquement à Paris, New York ou Londres. Il est, en fait, répandu partout. Dans notre pays, les bibliothèques qui ont des fonds d'étude et des fonds anciens ont presque toutes une spécificité étrangère à leur région, au hasard des circonstances historiques. Elles l'ont en monopole ou la partagent avec d'autres et leur fréquentation s'avère indispensable dans un certain nombre de domaines. Je veux prendre un exemple : cette année est particulièrement bien choisie puisque c'est l'année où l'on a célébré le centenaire de l'école laïque, j'ai vu défiler à la bibliothèque de Saint-Dié des gens de toute la France et même d'une grande partie du monde pour consulter les documents de Jules Ferry parce que je suis détenteur de ses archives. Ceci est un cas très particulier, mais cela pourrait ne pas paraître évident ; on aurait pu penser que les Archives Nationales auraient suffi pour la chose, et bien pas du tout. Apparemment éloignés des préoccupations courantes du public local de la bibliothèque, ces fonds spécialisés n'en sont pas moins identifiés à la ville qui en est propriétaire, à la fois par les chercheurs et par le grand public. Ils constituent donc un enrichissement intellectuel de la cité. Bien entendu pour que cette riche documentation ne constitue pas un enseignement mort, il est du devoir du bibliothécaire de continuer à alimenter ces fonds spécialisés par des achats qui complètent les lacunes de façon à tenir ces fonds à jour. Les fonds morts ne valent que la moitié de ce qu'ils sont, il est donc important de les tenir à jour parce que c'est la base même d'une documentation vivante, et c'est le témoignage qu'une bibliothèque est active.

CARREFOUR N° 1

3) Le troisième aspect, c'est que la bibliothèque est également le conservatoire d'un patrimoine livresque. Les confiscations de 1790 mettant à la disposition de la Nation les livres et les objets d'art de sciences, ont été à la base de la création en France (en 1803), à la fois des bibliothèques et des musées. En ce qui concerne les bibliothèques, ont été ainsi dispersés en France sept millions d'ouvrages antérieurs à 1790, qui jusque-là étaient la propriété des établissements religieux ou des familles émigrées. Ces ouvrages présentent un triple aspect : ils sont à la fois la somme des connaissances humaines du Moyen Age au XVIIIème siècle, car malgré les barrières douanières, la majorité des publications scientifiques et littéraires de l'Europe Occidentale s'est trouvée rassemblée dans les bibliothèques des laïques et des religieux en France. En second lieu, ils constituent pour l'histoire et la technique du livre un véritable musée national éclaté en deux cents ou trois cents collections inégalement réparties et inégalement inventoriées et protégées. En outre, ils sont, par la manière dont ils ont été choisis et ordonnés par leurs possesseurs successifs, un véritable témoignage sur les mentalités, les connaissances, les goûts, les croyances, les divers milieux sociaux de notre pays et de nos provinces. Or, paradoxalement, cette vaste production de livres dont beaucoup sont des chefs-d'oeuvres de typographie, d'illustration et de reliure, qui est la conséquence et donc l'un des témoignages les moins contestables de la primauté culturelle de la France dans le monde pendant plusieurs siècles, est mal connue et mal conservée. Autant l'attention a été attirée sur les oeuvres d'art -en particulier sur les peintures- autant les livres ont été négligés.

Il y a en ce domaine des mesures urgentes à prendre pour les restaurer, les entretenir, les cataloguer et en faire l'objet de nouvelles études au niveau local, régional et national. Voilà pour ce qui est du fonds général des bibliothèques, et des fonds particuliers.

II - En ce qui concerne la mémoire locale, ce que je vais dire n'est qu'une introduction à ce que diront mes collègues ultérieurement.

En dehors des ouvrages de littérature générale, les livres d'étude et de lecture les plus demandés sont ceux qui concernent la cité, le département et la région. Bien que leurs sujets soient limités -une ville ou une région, c'est petit par rapport à l'ensemble des connaissances dont j'ai parlé- ils représentent néanmoins, pour la bibliothèque de Saint-Dié par exemple, quarante pour cent des demandes de documents du fonds d'étude ; c'est donc dire l'intérêt extrême qu'il y a à s'y attacher. Cette curiosité et cet appétit de connaissances sont légitimes. Les hommes aspirent à retrouver leurs racines, ils veulent savoir qui a construit, au cours des siècles, leur cadre de vie actuel, ils ont besoin d'être informés de la vie présente et même des perspectives concernant leur ville, leur région. Ils ont besoin, en un mot, de comprendre leur environnement. Aussi, trois types d'établissements ont pour mission de répondre à ces aspirations : ce sont les services d'archives municipales et départementales, Pierre DE PERETTI vous en parlera tout à l'heure, les musées d'art et de traditions populaires, d'histoire, de sciences naturelles, enfin les bibliothèques.

En ce qui concerne ces dernières, il faut examiner comment se constitue le fonds documentaire d'une part et comment ce fonds est mis à la disposition de la population d'autre part.

1) La constitution du fonds :

Le fonds concerne à peu près tous les domaines possibles et imaginables auxquels, dans votre ville, dans votre région, vous pourrez être confrontés.

En principe, la bibliothèque doit être apte à répondre absolument à tout : et je n'exagère pas quand je dis absolument à tout. Ce n'est pas simplement, comme on l'a pensé au XIXème siècle, l'histoire ancienne des seigneurs ou de l'église

CARREFOUR N° 1

qui est racontée par un aimable érudit local en 1880, à l'âge d'or des sociétés savantes.

Le fonds documentaire régional embrasse à la fois la géologie, la géographie physique, la faune, la flore, l'histoire, les institutions, l'économie, le cadre de vie, l'éducation, la vie religieuse, les moeurs, l'usage, la vie associative, les arts et lettres, je ne les détaille pas faute de temps, mais enfin on pourrait approfondir chacun des points et montrer combien il est indispensable et comment la bibliothèque peut y répondre.

Pour satisfaire à cette demande étendue d'informations, quelle est la nature des documents que nous avons à conserver ? Ce sont tout d'abord des écrits - bien entendu un bibliothécaire pense aux écrits - que ce soient des manuscrits ou des imprimés, mais ce sont aussi des images, et ce sont aussi des sons enregistrés. Les écrits peuvent être des manuscrits. Les principaux sont les documents administratifs qui émanent du pouvoir, depuis les origines jusqu'à nos jours : actes du souverain, du gouvernement, des seigneurs, des administrations, des conseils de ville, qu'on trouve dans les archives mais aussi dans les collections de manuscrits des bibliothèques, où sont conservées aussi des chroniques, des relations du temps qui sont extrêmement précieuses. Ce sont également des imprimés. Ce sont tous les livres qui ont été imprimés sur place et qui, de près ou de loin, concernent la vie locale. Un simple livre qui était populaire et qui paraît défraîchi, révèle à la fois l'existence d'une confrérie locale, mais il atteste aussi l'existence d'un atelier d'imprimerie dans une ville, par exemple. Enfin, entrent dans ce domaine, tous les ouvrages qui abordent les données évoquées plus haut, s'ils apportent des informations sur la ville et la région considérées, que ce soient des traités, des monographies, des recueils de statistiques.

Enfin et surtout, là, je me permets d'insister sur les imprimés divers, ce qu'on appelle en langage d'imprimerie "les imprimés de ville", c'est-à-dire ceux qu'on néglige. Les imprimés divers, ce sont des affiches, des prospectus commerciaux, des imprimés électoraux, les faire-part de décès ou de mariage, les cartons d'invitation, les programmes de concerts et de spectacles, les cartes de membres des diverses associations, les procès-verbaux de réunions des conseils généraux, de réunions syndicales, les entêtes de lettres commerciales, les dépliants des syndicats d'initiatives et les diplômes de toutes sortes, c'est-à-dire ce qui, habituellement, remplit votre poubelle tous les jours. Il faut au moins que quelqu'un vide sa poubelle dans des cartons afin de conserver ce qui est un témoignage de notre vie sociale, et c'est le rôle de la bibliothèque. Lorsqu'on a la bonne fortune que quelqu'un ait fait cela avant vous, il y a un demi-siècle ou un siècle, aujourd'hui nous nous réjouissons précisément de voir que ce n'est pas uniquement par les rapports officiels que l'on peut saisir ce qu'était la vie quotidienne des gens qui nous ont précédés mais par ces petites choses qui paraissent infimes et essentiellement négligeables. Il y a bien entendu aussi, à côté des imprimés, des périodiques que ce soient des journaux ou des revues régionaux ou départementaux, locaux, les publications d'universités ou de sociétés savantes, les bulletins officiels, etc... et puis, les illustrations.

Les plans et les cartes géographiques, vous y pensez bien entendu, les estampes aussi, cela fait partie de l'aspect noble, si vous voulez, de la collection, mais il y a également les cartes postales qu'on a longtemps négligées et qui maintenant reprennent évidemment beaucoup d'intérêt dans notre vie quotidienne, parce qu'elles sont les témoignages figés des monuments, mais aussi les témoignages animés des fêtes et de la vie des gens. Et puis, il y a les photographies qui sont prises par des amateurs et qui complètent les informations données par les cartes postales ou autres "vues". Quant aux photos de personnes que l'on trouve dans les greniers des braves gens, elles ne présentent d'intérêt autre que vestimentaire si les noms de ceux dont on a tiré le portrait ne sont pas indiqués. Il ne faut évidemment pas négliger les clichés sur verre ou sur

CARREFOUR N° 1

pellicule qui peuvent être tirés à nouveau, et il faut aussi conserver soigneusement les films d'amateurs ou de professionnels quel que soit le support. Quant aux documents, aux bandes magnétiques, aux cassettes enregistrées sur place dont les acteurs, les chanteurs, les auteurs, etc... sont liés à la région, dont les sujets les concernent. Ce qu'il faut dire quand même, c'est que si la bibliothèque souhaite prêter ces documents sonores, il est nécessaire qu'elle en acquiert un exemplaire de conservation pour sa réserve, par copie ou par achat car les documents audiovisuels que nous prêtons dans les bibliothèques sont destinés à la consommation courante ; ils sont donc appelés à disparaître par usure rapide. Bien entendu, à cela s'ajoutent des choses absolument variées comme les monnaies locales anciennes comme les médailles qui sont éditées à l'occasion de manifestations diverses au XIXème siècle, etc... Restent les deux derniers problèmes que je voudrais évoquer rapidement, ce sont : la collecte des documents dont j'ai parlé et leur exploitation.

2) La collecte des documents :

Ces documents, dans les bibliothèques anciennes ont souvent été rangés à part, et constituent la base du fonds local et régional.

Le travail de l'équipe de la bibliothèque est de rendre ce fonds le plus complet et le plus vivant possible, par l'achat de documents anciens, livres, albums-photos, etc... qui sont acquis dans des ventes publiques ou sur catalogues de librairie ou d'occasion ou à des particuliers et par l'achat de tous les livres nouveaux et autres documents paraissant dans la région ; ceci est une chasse active car beaucoup sont imprimés à compte d'auteurs dans des petites imprimeries et le dépôt légal n'est pas fait régulièrement au centre régional. Si le bibliothécaire, dans sa ville, omet d'acheter à l'auteur le livre ou la brochure annoncés seulement par un entre-filet dans un journal, il risque de ne jamais le retrouver et il se peut que dans un demi-siècle il n'en existe plus aucun exemplaire conservé. C'est effectivement ce qui justifie en particulier le fait que le bibliothécaire soit obligé de lire le journal le matin à son bureau. Outre cela, il y a l'abonnement aux périodiques relatifs à la région, que ce soient les quotidiens, les hebdomadaires, les mensuels, les revues de sociétés savantes, etc... je n'insiste pas là-dessus, cela fait partie du classique.

Le plus difficile est d'obtenir les publications administratives, celles des entreprises, les bulletins paroissiaux, les bulletins des associations de toutes sortes ainsi que les journaux de quartier ronéotypés. Il sont pourtant tous les témoins mêmes de la vie locale profonde.

Il y a acquisition par achats ou par dons de travaux d'étudiants effectués sur la ville ou la région : il faut avoir l'oeil, car ils sont souvent tirés à très peu d'exemplaires et malheureusement, lorsqu'ils sont enfouis dans les fonds des bibliothèques universitaires, il est souvent très difficile d'y avoir accès. L'obtention est assez facile lorsque le chercheur a travaillé sur le fonds de la bibliothèque ; s'il n'y a pas d'exemplaire disponible, il est toujours possible, avec son accord, de faire des microfilms ou des photocopies pour pouvoir les conserver.

L'autre procédé, c'est la collecte systématique dans les boîtes à lettres, sur les pare-brises des voitures, des tracts qui annoncent les bals, les ventes de charité, les ventes au rabais, les spectacles ou les fêtes villageoises, la conservation de toutes les affiches qui sont sur les panneaux d'affichages. Il faut également pratiquer le dépouillement des périodiques nationaux spécialisés pour retrouver les études qui concernent la ville ou la région ; il faut constituer des dossiers de presse sur des sujets d'intérêt local, aussi bien sur les élections que sur la création d'un nouveau quartier.

Enfin, pour les photographies, la collecte est plus difficile, d'autant plus qu'il est pratiquement impossible d'obtenir les photos de presse prises pourtant

CARREFOUR N° 1

en abondance par les journalistes à l'occasion de telle ou telle manifestation. La solution commode est de faire soi-même, ou par le biais d'un agent de la bibliothèque des photos sur sa ville chaque fois qu'il s'y passe quelque chose, en particulier dans le domaine de l'immobilier.

- 3) Quant à l'exploitation de la documentation, elle passe par la communication : prêt et lecture sur place, je n'insiste pas sur ce problème qui est bien connu (trouver l'équilibre entre conservation et communication).

Elle passe par l'information qui fait connaître les ressources. Dans la pratique, trois points :

- l'information est recherchée et communiquée par le personnel compétent qui répond à des demandes ;
- le dépouillement systématique de toutes les revues et la mise sur fiches dans les catalogues des articles concernant la région ou la ville ;
- la publication d'une bibliographie régionale rétrospective et courante, générale ou spécialisée, c'est-à-dire une liste diffusée auprès des élus, et mise à la disposition des lecteurs.

Il y a également le problème des expositions, je crois que quelqu'un en parlera, donc, je n'insiste pas sur le fait qu'elles peuvent être faites spécialement par la bibliothèque ou qu'elles peuvent être un élément d'activités variées sur un thème.

La conclusion que je voulais tirer pour abréger, c'est qu'il est indispensable d'assurer une coordination au niveau régional entre les diverses bibliothèques et centres de documentation pour savoir qui conserve quoi. Car aucun dépôt n'est complet et il appartient au responsable de la documentation locale de connaître les ressources des autres établissements afin d'emprunter en cas de demande les pièces qu'il n'a pas dans son fonds ou plus généralement d'orienter le demandeur vers le centre le mieux à même de le satisfaire. Ces coordinations peuvent d'ailleurs conduire à des actions communes d'information, que ce soit sous forme de publication ou d'exposition à l'échelle d'un pays ou d'une région.

Un participant :

Ma question est la suivante : Comment peut-on faire le partage dans ce rôle de conservateur de la mémoire entre les bibliothèques et les archives ? Les conservateurs de bibliothèques, par conscience professionnelle, s'estiment souvent être aussi des conservateurs d'archives.

Frédérique GUINDON :

Je pense que les interventions qui suivront apporteront quelques éléments.

Alain LOTTIN de l'Université de LILLE III - Participant :

Je pense que ma réponse est en partie une réponse à la question précédente. Dans la mesure où on peut considérer que la bibliothèque en particulier se préoccupe de l'imprimé, qu'est-il fait depuis le début 68 pour récupérer le déluge de tracts, de procès verbaux, etc... distribué dans les universités ?

Roger IMPENS - Chargé de mission à l'O.R.C.E.P. - Participant :

J'étais un peu inquiet à certains moments, lorsque Albert RONSIN nous a parlé de la responsabilité extraordinaire de sa bibliothèque ; je veux dire que les

CARREFOUR N° 1

énumérations qu'il a faites nous conduisent à penser que ses possibilités de choix étaient limitées. Mais je n'ai nullement entendu parler dans son exposé du rapport qu'il pourrait y avoir entre le bibliothécaire ou l'archiviste et les initiatives prises par les groupes d'individus, ou par les collectivités locales, et qui permettent de faire sortir ou de produire, mais surtout de retrouver toute une série de documents qui relèvent de l'énumération très longue que vous avez faite, mais dont les initiatives entendent bien conserver la propriété afin d'avoir au moins la possibilité de les utiliser dans un développement des actions qui ont induit leur recherche.

Monsieur SALMON - Participant :

Je pense que dans la collecte des documents, il y a une chose à ne pas négliger : ce sont les témoignages des personnes âgées. C'est une source très abondante de documents à condition, évidemment, que quelqu'un recueille ces documents et que ce soit sur les transports, sur la vie quotidienne, etc...

Une participante :

Y a-t-il aussi une filiale entre la collecte de ces documents et les historiens, en particulier avec l'intérêt contemporain sur la vie quotidienne ?

Yves-Marie HILAIRE - Participant :

Je rejoins un peu la question de Roger IMPENS, en ce qui concerne les fonds qui devraient être très nombreux d'une part sur la vie contemporaine, mais aussi les fonds de bibliothèques car ils ont de moins en moins de place, et je pense qu'une politique plus audacieuse permettrait des donations à l'Etat ce qui me paraît être le propre d'une bibliothèque municipale. A cet égard, je pense qu'une expérience intéressante est celle de Nanterre, celle de la Bibliothèque de Documentation Contemporaine qui est à la fois centre de dépôts d'archives et bibliothèque. Il est difficile en effet, quand on a un fonds assez important et assez varié d'être à la fois une bibliothèque, ou un dépôt, et c'est la raison pour laquelle je souhaiterais qu'au niveau régional on ait une sorte d'agence du patrimoine.

Deuxième point sur lequel je voudrais attirer l'attention, c'est en ce qui concerne les maîtrises d'étudiants qui sont, je crois, très importantes à tous égards. Ici, pour la Région Nord Pas-de-Calais, nous avons obligatoirement un dépôt en deux exemplaires ; un au centre d'histoire de la Région du Nord, et un deuxième aux archives départementales du Nord et du Pas-de-Calais. Il est donc bien évident que si une bibliothèque souhaite un exemplaire supplémentaire, on peut, de toute façon, tirer une photocopie sans difficulté.

Un participant :

Dans le cadre de la création d'une bibliothèque et de la création d'un fonds local, il est très difficile d'obtenir des ouvrages anciens. Existe-t-il à ce sujet un moyen d'en obtenir, ne seraient-ce que des copies ?

Une participante :

Je voudrais simplement dire que moi aussi je suis dépositaire d'un fonds qui est très important au point de vue littérature internationale de 1910 à 1935. Je suis très souvent sollicitée par l'étranger et par les chercheurs au niveau de la littérature comparée. J'ajoute que ce fonds nous a amené de façon remarquable d'autres fonds.

CARREFOUR N° 1

Frédérique GUINDON :

Je crois que vous avez été tous sensibles à la façon dont Albert RONSIN a développé les multiples aspects que pouvait prendre cette mémoire locale. Avant de passer à des interventions qui vont nous amener plus sur le terrain des expériences pratiques au niveau de la collecte et du traitement de l'information d'une documentation régionale, je voudrais donner la parole à Marc PETIT qui, je crois, pourra dans le cadre de cette notion du patrimoine nous apporter quelques conclusions sur les travaux qu'il a effectués sur l'image que les Français ont de ce patrimoine qui se trouve engrangé et stocké ça et là.

Marc PETIT :

Je vais essayer, à partir d'enquêtes qui ont été menées au service des études et de la recherche du Ministère de la Culture à l'occasion de l'année du patrimoine, de vous donner quelques éléments d'information.
Ces derniers pourraient s'intituler :

Quelques repères pour une approche des intérêts de la population en matière de mémoire collective (à partir des résultats d'une enquête menée en 1980 sur l'Image du Patrimoine Culturel)

I - Le public est-il sensible à la notion de mémoire collective ?

Le public donne une définition du patrimoine culturel qui déborde celle du patrimoine légal tout en omettant complètement certains secteurs. C'est ainsi que, spontanément, les interviewés ne pensent ni au domaine des fouilles ni aux vestiges rupestres de la préhistoire. La quasi totalité des personnes rencontrées parlent du patrimoine artistique et tout particulièrement des monuments historiques et des oeuvres - tableaux et sculptures - conservées dans les musées.

Beaucoup considèrent que patrimoine culturel équivaut à culture nationale et intègrent dans leur énumération la littérature, la musique, le cinéma, les découvertes scientifiques, tout comme la technologie et le savoir-faire, les traditions et les coutumes et, à la limite, ce qui apparaît à leurs yeux comme la mentalité française. Certains font même allusion à un patrimoine négatif d'erreurs et de violences.

Le patrimoine, enfin, c'est aussi le paysage, lorsque la main de l'homme l'a modelé en délimitant le contour des champs, lorsqu'un quartier se distingue de celui qui le jouxte, lorsque l'architecture locale se marie harmonieusement au site.

Les interlocuteurs ne se sont pas cantonnés dans l'évocation du passé. En matière de découvertes scientifiques ou de réalisations techniques, le présent fournit autant, sinon plus, d'exemples que le passé ; pour ce qui est de la littérature ou du cinéma, des oeuvres récentes peuvent être citées à côté des classiques du passé. Par contre, dans trois domaines, les productions contemporaines sont soit explicitement récusées, soit passées sous silence : il s'agit de l'architecture, des arts plastiques et de la musique. Les interviewés sont sensibles non seulement aux productions techniques ou artistiques, mais également à la capacité de les créer.

La réflexion conduit également les interviewés à se comporter comme l'ethnologue qui scrute une société : ils dressent la liste des usages, des façons de penser, et, à la limite, des défauts et des tares qu'ils considèrent être le propre des Français ; ils citent les institutions, le droit et les langages.

.../...

CARREFOUR N° 1

La langue française est tellement usuelle qu'on ne pense même pas à la citer au rang du patrimoine pratiqué : on se réfère alors aux livres, à la littérature. Ce n'est que par opposition aux langues régionales et aux patois, que l'on est à même de saisir l'universalité du français sur l'ensemble du territoire.

En définitive, les inventaires recueillis montrent que le public est sensible à la fois à la notion de richesse artistique collective, en répertoriant les biens remarquables possédés par la Nation, et à l'idée que le "patrimoine culturel", c'est aussi le tissu de pensées et d'activités qu'une communauté élabore au fil des siècles et qui sous-tend dans le présent non seulement la vie culturelle mais la vie tout court, c'est dire qu'il est sensible à la notion de mémoire collective.

II - Quelques supports de la mémoire collective

La littérature est le premier élément de cette mémoire collective. Et quand on pense aux livres - objets culturels les plus familiers et les plus pratiqués - il s'agit de ceux que l'on a lus et que l'on possède. Les livres représentent un moyen d'accès privilégié à la culture parce qu'on se sent libre de les choisir et d'y puiser à sa guise. Quelques collectionneurs associent le plaisir de lire à celui de disposer d'une belle édition. Personne ne réclame d'action particulière à propos des livres.

Les affiches et enluminures, la peinture et la tapisserie historiques nous renseignent sur les modes de vie d'autrefois. Ces biens ne sont pas cités en tant que sous-catégorie spécifique mais leur valeur documentaire est perçue parallèlement à leur valeur artistique. La "Dame à la Licorne" ou l'affiche de Toulouse Lautrec pour A. Bruant, renseignent sur le vêtement, le mode de vie, l'époque. Ils ont une portée historique comme les chroniques anciennes ou les reportages actuels.

Les films de fiction ...

Les films vus en salle ou à la télévision, sont perçus à la fois comme une forme d'expression artistique et comme un témoignage sur les époques concernées, au même titre que la littérature. On peut sans risque de se tromper, suggérer que toutes les rétrospectives du cinéma français par thème, par époque ou par réalisateur, auraient du succès tant à la télévision que dans les salles.

... et les films documentaires ou reportages sont de précieuses archives.

Ces témoignages dont la fidélité est irrécusable, nous renseignent sur l'époque actuelle et sur les quelques décennies antérieures. Ces archives sont précieuses et il incombe aux pouvoirs publics et aux organismes qui les détiennent de les conserver et, le cas échéant, de les remonter.

La langue française

Les langages régionaux doivent être conservés par les populations concernées. Quant au français, quelques-uns souhaitent qu'on prenne garde à le bien parler.

Les traditions, les fêtes, les pratiques religieuses

Les manifestations mentionnées sont assez diverses : les grands marchés périodiques, les foires en sont un exemple typique.

On perçoit aussi des traditions sociales, caractéristiques d'une classe et consistant en opinions, manières de penser, de voir et de se conduire qui se transmettent chez les paysans, les ouvriers, les bourgeois. Les pratiques religieuses se dessinent souvent en filigrane derrière les grands rythmes de la vie rurale et provinciale et les marchés et foires coïncident fréquemment avec des fêtes religieuses.

III - L'attachement exprimé à la mémoire collective varie selon les catégories sociales.

Deux exemples :

- les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures et corrélativement les cadres supérieurs manifestent un attachement plus fort aux techniques

CARREFOUR N° 1

traditionnelles et à la langue française que les autres catégories de la population.

L'attachement aux traditions alimentaires s'exprime par contre plus chez les agriculteurs, les titulaires du certificat d'études et les personnes âgées de plus de 50 ans.

déclarent attacher beaucoup d'importance à la conservation			
	des techniques traditionnelles	de la langue française	des traditions alimentaires
	%	%	%
Ensemble	83	62	58
<u>Sexe</u> : . Hommes	84	59	54
. Femmes	82	64	62
<u>Age</u> : . 15 - 19 ans	73	56	61
. 20 - 24 ans	86	54	45
. 25 - 34 ans	83	66	47
. 35 - 49 ans	84	62	62
. 50 - 64 ans	82	62	65
. 65 ans et plus	87	64	65
<u>C.S.P. de l'interviewé :</u>			
. Agriculteur, exploitant	80	48	63
. Cadre sup., Prof. libérales	91	87	47
. Petit commerçant, artisan	87	74	61
. Cadre moyen, employé	82	70	51
. Ouvrier	81	43	54
. Retraité	85	63	63
. Elève, étudiant	82	70	52
. Femme inactive	82	64	62
<u>Taille de l'agglomération :</u>			
. Moins de 2 000 habitants	84	54	65
. 2 000 à 20 000 habitants	81	50	54
. 20 000 à 100 000 habitants	88	71	64
. Plus de 100 000 habitants	80	69	54
. Agglomération parisienne	85	65	51
<u>Diplôme le plus élevé :</u>			
. Aucun	79	46	63
. C.E.P.	83	56	71
. C.A.P.	78	58	52
. Brevet	85	72	52
. Baccalauréat	89	83	46
. Etudes supérieures	90	80	39

.../...

CARREFOUR N° 1

- les cadres moyens et employés, les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures déclarent, plus que les autres, s'intéresser aux documents et témoignages concernant le passé ou le présent.

Les personnes âgées de plus de 50 ans (et corrélativement les retraités) manifestent un fort intérêt pour les témoignages du passé.

déclarent s'intéresser "beaucoup" aux ...			
	reportages télévision sur des évènements contemporains	photos et films docu- mentaires d'autrefois	documents d'archives publiques
	%	%	%
Ensemble	33	28	9
<u>Sexe</u> : . Hommes	34	28	10
. Femmes	33	27	8
<u>Age</u> : . 15 - 19 ans	32	25	9
. 20 - 24 ans	34	26	8
. 25 - 34 ans	33	27	8
. 35 - 49 ans	34	22	11
. 50 - 64 ans	32	33	10
. 65 ans et plus	33	34	9
<u>C.S.P. de l'interviewé :</u>			
. Agriculteur exploitant	13	19	5
. Cadre sup., prof. libérales	35	29	12
. Petit commerçant, artisan	28	24	8
. Cadre moyen, employé	40	34	14
. Ouvrier	36	25	7
. Retraité	33	35	11
. Elève, étudiant	43	16	14
. Femme inactive	32	24	7
<u>Taille de l'agglomération :</u>			
. Moins de 2 000 habitants	26	26	6
. 2 000 à 20 000 habitants	38	30	7
. 20 000 à 100 000 habitants	33	27	13
. Plus de 100 000 habitants	36	29	16
. Agglomération parisienne	37	29	11
<u>Diplôme le plus élevé :</u>			
. Aucun	26	22	6
. C.E.P.	29	30	9
. C.A.P.	34	28	9
. Brevet	36	27	10
. Baccalauréat	41	32	13
. Etudes supérieures	48	36	14

.../...

CARREFOUR N° 1

IV - En guise de conclusion

- La notion de "mémoire collective" se révèle plus pertinente que celle de "patrimoine culturel" ; il faut réserver le terme de patrimoine à l'ensemble des biens matériels qui peuvent être le support de la mémoire collective.
- à partir de telles enquêtes (avec toutes leurs limites), on peut relever un fort intérêt pour la mémoire collective. Il n'est pas possible par contre d'identifier des attentes précises, qui permettraient de préconiser une orientation de l'action ; ici, comme toujours en matière culturelle, c'est l'offre qui structure la demande et non l'inverse.

Deux constats peuvent néanmoins être faits :

- . l'attachement au document audiovisuel, pour sa valeur de témoignage
- . l'attachement des personnes âgées de plus de 50 ans pour les témoignages du passé.
- l'intérêt déclaré pour les éléments de la mémoire collective ne s'inscrit pas hors de tout contexte social ; il obéit aux lois de la reproduction culturelle, et il n'est pas inutile de le souligner dans une optique de démocratisation.

La mémoire collective ne peut être le nouveau slogan, la panacée de l'action culturelle. Il est peut-être souhaitable que les institutions traditionnelles se renouvellent, ou s'adaptent au goût du jour, mais s'il ne s'agissait que de cela, on ne ferait qu'entériner les inégalités culturelles. La démocratisation culturelle n'est pas seulement une question de contenu, mais avant tout sans doute une question d'approche du public ; à cet égard les relations que chaque établissement tisse avec les institutions (pour n'en citer que deux : l'école et les C.E.) restent primordiales.

- la place que les différents établissements (bibliothèques, archives, musées, etc) auraient à prendre dans une action globale relative à la mémoire collective locale ne peut, pour des raisons évidentes, être discutée par le public. C'est l'affaire de professionnels.

Roger IMPENS - Participant :

Ne pensez-vous pas que, pour éviter l'inconvénient que vous nous avez signalé, à savoir que de nouvelles bases d'approche du domaine culturel peuvent se faire par l'intermédiaire de la mémoire collective, ne conduisent à reproduire un système de prise en compte de la culture avec les mêmes clivages socio-économiques, il faut être très prudent en ce qui concerne la récupération que l'on veut faire au niveau des institutions, des actions nombreuses qui naissent sur le terrain, et qui peuvent être placées sous l'étiquette "mémoire collective" et qu'il est important de prévoir pour sauvegarder le produit de cette action, des méthodes qui permettront de sauvegarder sans récupérer trop vite ?

Frédérique GUINDON :

Nous pouvons passer maintenant à deux interventions, celle de Nicole SIMON et ensuite, celle de Pierre de PERETTI, qui vont vous donner une approche de cette façon d'aborder la mémoire locale, la mémoire collective, à l'intérieur de deux institutions auxquelles on a déjà fait allusion : la bibliothèque et les archives.

Nicole SIMON :

Lorsque cette contribution m'a été demandée, je travaillais encore à Saint-Denis, à la bibliothèque municipale, et je remercie le Maire de Saint-Denis d'avoir bien voulu que je représente encore aujourd'hui cette ville. Cette contribution sera une

CARREFOUR N° 1

application sur le plan local de l'exposé très détaillé de Albert RONSIN et qui sera complétée par celui de Pierre de PERETTI en ce qui concerne les relations qui doivent s'établir entre les bibliothèques et les archives au niveau des villes déjà assez grandes, de cent mille habitants.

J'avais d'abord essayé, dans cet exposé, de voir ce que l'on pouvait mettre sous le terme de mémoire de la vie locale. Cela doit représenter l'activité d'une collectivité locale, donc résulter de la production d'éléments très divers pouvant naître aussi bien des témoignages écrits, oraux, des monuments, des objets. Cet ensemble constitue le patrimoine local qu'une collectivité se doit de conserver mais aussi de faire connaître.

L'intérêt pour l'histoire locale a été longtemps soutenu ; pour mémoire, on peut parler des nombreuses sociétés d'histoire et d'archéologie qui sont nées au XIXème siècle mais qui se sont étiolées, et ont maintenant tendance à se stabiliser et qui, en général, ont fini par être dirigées par l'élite sociale et intellectuelle locale. Elles ne peuvent donc représenter aujourd'hui ce qu'elles représentaient au départ.

Actuellement, il y a un regain d'intérêt pour l'histoire locale, que jalonnent des études qui ont connu un succès populaire très inattendu. On trouve aussi l'intérêt de l'individu pour son histoire propre, la multiplication des biographies et des souvenirs, plus seulement de rois ou de grands personnages, mais aussi de gens plus humbles. Il y aurait certes beaucoup à dire sur certaines de ces biographies qui donnent souvent une image nostalgique de la France rurale et du passé. Mais elles ont quand même l'intérêt de renouer les liens entre le peuple et une partie de son histoire, liens souvent coupés jusqu'à présent.

Des collectivités locales, des villes ouvrières, ont cherché aussi à faire revivre leur passé de façon différente pour aider justement à la réappropriation de leur passé par la population locale. Il y a eu les expériences de Vierzon, de Bourges, de Genevilliers, et Port de Bouc, et celle de Saint-Denis sur laquelle Pierre de PERETTI pourra s'étendre plus longuement et qui concerne l'histoire de la ville de Saint-Denis entre 1870 et 1920.

C'est dans ces occasions de réalisation collective que l'on mesure le nombre d'institutions qui peuvent contribuer à la conservation et à la mise en valeur de ce patrimoine local, institutions qui doivent collaborer, se compléter, et non se concurrencer pour cette tâche fondamentale d'exploitation de la mémoire collective. Je cite, Albert RONSIN l'a également fait, les archives municipales : toute ville assez importante devrait avoir un service d'archives, je rappelle que les archives municipales sont des documents qui émanent de l'administration communale dans son fonctionnement quotidien et qui sont conservés selon des règles bien définies. Les archives peuvent aussi conserver des documents iconographiques, des cartes, des archives privées, recouvrant en cela une partie du domaine de la bibliothèque municipale, et c'est là justement qu'il faut un accord, une contribution, une collaboration et non une concurrence. Les archives départementales, bien sûr, ont aussi un rôle important à jouer dans l'histoire régionale et locale, à la fois sur le plan conservation, et aussi par une exploitation documentaire de cette histoire régionale. Les musées municipaux également, ce qui est le cas à Saint-Denis où nous avons un musée qui s'intitule "Musée d'art et d'histoire".

La bibliothèque et la mémoire de la vie locale :

Parmi les nombreuses missions de la bibliothèque municipale, il en est une très importante : celle de conservatoire du patrimoine de la vie locale. Albert RONSIN en a largement parlé. Je citerai l'exemple de Saint-Denis : c'est une ville au passé riche, très riche à l'époque médiévale, qui est tombée en sommeil au XVIIème siècle et au XVIIIème siècle, mais dont l'extension considérable, à la fin du XIXème siècle est due à une industrialisation très rapide et à une immigration très importante d'abord de Français de l'intérieur souvent des paysans, et surtout, après la seconde

CARREFOUR N° 1

guerre mondiale, d'étrangers. La tradition de lutte sociale et de pouvoir ouvrier est ancienne à Saint-Denis, la victoire des socialistes date de 1892 et de 1912, l'adhésion à la troisième internationale de 1920 et les municipalités communistes se sont succédées ensuite à l'exception de l'intermède de la seconde guerre mondiale.

La bibliothèque constituée à partir des séquestres révolutionnaires a stagné tout le XIXème siècle, repliée sur son fonds ancien. Ce sont les municipalités socialistes puis communistes qui ont véritablement recréé la bibliothèque à partir de 1912 en l'orientant vers la lecture publique. Mais l'existence du fonds ancien, la présence de bibliothécaires qualifiés, ont fait naître aussi un fonds local. Celui-ci a d'abord été fortement orienté vers l'histoire médiévale, puis, peu à peu, l'histoire contemporaine de la ville a été prise en compte et c'est ainsi que tout un fonds concernant l'histoire du mouvement ouvrier a été constitué, qui déborde très largement l'histoire de Saint-Denis mais qui se rattache à l'esprit et à la politique dans lesquels la ville s'est trouvée administrée depuis plusieurs dizaines d'années.

Il faut également ajouter que très longtemps, la bibliothèque, les archives et le musée se sont trouvés réunis sous une même direction et que ce n'est qu'à partir de la seconde guerre mondiale que peu à peu le musée a été créé, puis les archives municipales.

Ils sont alors devenus chacun des services autonomes et importants. Quels sont les documents que l'on conserve dans une bibliothèque et qui concernent l'histoire locale? Les livres et les brochures édités à Saint-Denis, les livres, brochures, extraits de périodiques concernant les personnalités, les événements locaux, toute personne ayant vécu, étant née ou ayant une activité marquante dans la ville.

Les rapports émanant des services municipaux et dans ce domaine, nous rencontrons un peu celui des archives, mais nous ne prenons que les rapports ou les dossiers importants concernant un sujet et qui peuvent intéresser le grand public. En outre, nous choisissons ceux qui sont communicables ainsi que les thèses, les mémoires, les diplômes universitaires, les périodiques locaux, photographies et cartes postales (dans ce domaine, il y a un accord qui s'établit avec les archives municipales, les documents iconographiques seront conservés en partie au musée et aux archives municipales).

Les films, bandes vidéo, concernant l'histoire locale, ainsi que les cartes sont conservés aux archives. Parmi les manuscrits, les plus intéressants que nous ayons sont relatifs à la Commune de Paris, et à un ouvrier poète : Gauny. Nous n'avons pas, de façon paradoxale, de manuscrits de Paul Eluard, natif de Saint-Denis. Ils sont conservés au musée de la ville. Ce qui prouve que, selon le hasard des donations, des fonds importants concernant même un sujet littéraire, peuvent se retrouver exclus de la bibliothèque. Il aurait été plus intéressant qu'ils se trouvent à la bibliothèque municipale.

Mais l'important c'est l'utilisation de ces documents et leur exploitation afin que celle-ci se fasse de manière coordonnée au niveau de la ville. Quel public est intéressé par ce type de documents ?

D'abord les universitaires, chercheurs et étudiants, si l'histoire de la bibliothèque est riche, et si la bibliothèque possède un fonds local important comme nous l'avons ; universitaires et chercheurs viennent y puiser une partie de leurs sources. Des liens peuvent se créer entre la bibliothèque et les universités voisines, ce qui est le cas à Saint-Denis ; des liens se sont créés notamment entre la bibliothèque municipale et l'U.E.R. d'histoire de l'université de la ville. La deuxième catégorie de lecteurs est le grand public. Bien sûr, l'intérêt du public des bibliothèques, Albert RONSIN l'a montré tout à l'heure, se porte en bonne partie vers l'histoire locale et régionale et dans la mesure du possible, on essaie d'acheter les ouvrages qui sont disponibles sur le marché en plusieurs exemplaires de manière à ce que les ouvrages concernant l'histoire locale puissent également être prêtés à domicile.

CARREFOUR N° 1

La troisième catégorie que nous avons délimitée est le public scolaire pour lequel des dossiers documentaires ont été réalisés à la bibliothèque et sont en cours de l'être également aux archives dans la mesure où le public scolaire peut s'intéresser à des sujets très précis qui ne peuvent se trouver dans un livre.

Nous avons créé une section de dossiers documentaires reproduits sous forme de photocopies pour pouvoir les mettre à la disposition du public scolaire dans toutes les annexes. C'est ainsi que nous avons structuré l'organisation des documents en un fonds de consultation sur place, en un fonds local en libre accès, un fonds en prêt à domicile, et ce fonds documentaire dont je vous ai parlé tout à l'heure qui est alimenté et constitué de dossiers que nous faisons nous-mêmes, et qui peuvent être, à ce moment là plus facilement prêtés aux écoliers et aux lycéens. Il y a des problèmes concernant la constitution d'un fonds local et là, je voudrais répondre à des questions qui ont été posées tout à l'heure. Constituer un fonds local, le mettre sur pied, l'exploiter, exige beaucoup de temps et un personnel qualifié ; il faut le souligner très nettement.

Cependant, pour les plus petites bibliothèques une aide efficace pourrait venir de la coopération avec la ou les grandes bibliothèques du département ou avec d'autres institutions comme les services d'archives ou les musées, notamment pour le dépouillement des périodiques, des catalogues collectifs d'ouvrages.

Des microformes, des microfilms, microfiches, pourraient également servir à décentraliser une documentation détenue par les bibliothèques centrales plus riches qui pourraient à ce moment là alimenter les bibliothèques plus petites. Cela pourrait répondre à la question de tout à l'heure : Comment obtenir des copies d'ouvrages anciens ?

En ce qui concerne l'acquisition, le repérage, le traitement, Albert RONSIN a parlé de la manière de rechercher les dons de particuliers, des périodiques locaux, faire des catalogues analytiques détaillés. La conservation est très importante pour certains types de documents, notamment les collections de périodiques ; il faut, je crois, systématiquement utiliser des microfilms afin de sauvegarder ces collections qui quelquefois ne se trouvent qu'à la bibliothèque municipale. C'est précisément le cas à Saint-Denis où la collection complète du périodique local ne se trouve même pas à la Bibliothèque nationale.

Sur le plan de l'exploitation : en dehors de la consultation des documents d'histoire locale pour la recherche ou même pour le plaisir, la bibliothèque doit également faire revivre autrement ce patrimoine local par des animations, des expositions, des actions culturelles diverses, et autant que possible en liaison avec d'autres institutions et en faisant collaborer la population. J'ai cité quelques exemples d'animations que nous avons réalisées récemment à Saint-Denis : l'une sur le trésor de l'abbaye de Saint-Denis qui était l'un des plus riches de France. Il est conservé actuellement en grande partie au musée du Louvre, et c'est une animation qui a eu un très grand succès auprès du grand public et que nous avons menée avec l'aide du Musée du Louvre précisément, obtenant non les objets eux-mêmes, ce qui aurait été impossible, mais de très belles reproductions, une conférencière et une projection de diapositives. Une animation sur Poulbot qui est natif de Saint-Denis, ce qui nous a permis d'avoir une collaboration de collectionneurs privés, de la famille qui habite encore à Saint-Denis. Nous avons pu de ce fait enrichir notre fonds de documents concernant Poulbot. Une exposition concernant Saint-Denis de 1870 à 1920 a été réalisée par le centre culturel ; en relation avec cette exposition, nous avons monté à la bibliothèque une exposition sur la littérature prolétarienne, consacrée aux écrivains prolétariens de cette période, qui nous a permis de retrouver des écrivains ouvriers ayant vécu partiellement ou complètement à Saint-Denis, ou y vivant encore. Débordant le cadre de la littérature prolétarienne, nous avons retrouvé des témoignages sur la vie ouvrière pour cette période à Saint-Denis.

.../...

Pierre DE PERETTI :

Je vais vous parler des archives orales et de la mémoire collective.
Mon intervention portera sur les archives orales et la mémoire collective.

Les techniques modernes de reproduction et de conservation du son ont rendu partiellement caduque le proverbe : "Les paroles s'envolent, les écrits restent". Sons et images sont mêlés dans la technologie "audiovisuelle" qui a produit différents documents qui peuvent enrichir les collections d'une bibliothèque de prêt ou constituer des archives orales où la trace de la mémoire populaire est conservée et lisible.

Archives orales et médiathèque

Le développement de la documentation sonore, visuelle et audiovisuelle a poussé de nombreuses bibliothèques de prêt ou de consultation à se doter de sections spécialisées (discothèque, vidéothèque, diapotheque,...) jusqu'à réaliser de véritables médiathèques où tout objet documentaire, quel qu'en soit le support (papier, film, cassette magnétique,...) peut être proposé soit à la lecture sur place, soit au prêt. Cette tendance, qui s'affirme année après année, permettra de constituer, à terme, un réseau d'équipement de lecture publique où toute forme de lecture sera prise en compte. Ces médiathèques, dans la mesure où il est plus facile (à tous les niveaux) de produire une cassette sonore ou visuelle qu'un livre, pourront s'ouvrir à une production locale, professionnelle ou non.

Pour diverses raisons, notamment d'ordre idéologique, le souci de recueillir la parole populaire, quel que soit l'objet de son discours, est devenu une des constantes des sciences sociales (ethnologie, sociologie, histoire,...). Les chercheurs ont ainsi constitué de véritables fonds d'archives orales. Peu à peu différentes institutions ont repris cette pratique, de manière localisée et systématique, afin de créer la partie locale, dans un équipement qui en permet l'exploitation scientifique, voire la lecture, si les "donateurs" l'autorisent.

Je vous donne les circonstances d'une expérience :

Le Centre Culturel Communal de Saint-Denis, lieu de rencontre des associations et des équipements culturels de la ville, a créé en son sein, un groupe de travail et de réflexions sur l'histoire pour pallier le manque d'initiatives locales dans ce domaine. Ce groupe dans lequel se côtoient les responsables des équipements concernés (Archives Municipales, Musée Municipal d'Art et d'Histoire, Equipe des Fouilles Urbaines, Bibliothèque Municipale) et les représentants des associations intéressées a suggéré de créer un événement dans la ville sur son histoire, au moins sur une part de celle-ci. Pour différentes raisons (occultation, lien avec le présent, disparition progressive des témoins,...) nous avons choisi d'étudier la période d'industrialisation et d'affirmation ouvrière de Saint-Denis : entre 1870 et 1920.

Dans le même temps les Archives Municipales et l'Equipe des Fouilles Urbaines conduisaient diverses réflexions, ensemble et séparément, sur l'histoire et ses moyens à Saint-Denis. Si l'une avait pris corps dans la fabrication d'un outil de travail pour les historiens, d'autres restaient en suspens, singulièrement la collecte d'archives orales et privées. Le Centre Culturel Communal et les Archives Municipales décidaient de commencer cette double collecte à la faveur de la manifestation projetée.

Collecter des souvenirs demande un minimum d'organisation et de personnes. Pour aider les permanents du Centre Culturel et des Archives et les bénévoles des associations, nous avons engagé un vacataire qui participait aussi aux autres aspects de la collecte. Grâce à une série d'appels publicitaires (Bulletin municipal, presse locale, affiches, tracts, associations) nous avons reçu plusieurs propositions. Après une première visite "libre" nous dressions une liste de questions pour l'entretien enregistré en fonction de la personnalité de chacun (scolarité et enfance, jeunesse, apprentissage, travail, guerre, loisir...). Ensuite nous procédions à l'enregistrement des souvenirs à partir de notre questionnaire que nous modifions, au besoin, au gré des réponses.

.../...

Résultats et exploitation :

Bien que dans notre région la mobilité soit assez grande nous avons obtenu un bon succès puisque nous avons enregistré une quinzaine d'entretiens avec des personnes venues de toutes les classes sociales représentées à Saint-Denis, sauf que les ouvrières et les femmes d'ouvriers répugnent à confier leurs souvenirs. Ces entretiens, d'une durée de quatre-vingt-dix minutes sont conservés tels quels aux Archives municipales où ils peuvent être consultés si la personne interrogée l'autorise. Pour faire connaître aux dionysiens les résultats de l'ensemble de nos travaux sur la période choisie nous avons réalisé une exposition multiforme dans le cadre de laquelle nous avons publié une série de six plaquettes : Saint-Denis 1870-1920, et projeté un film "vidéo" : Saint-Denis 1870-1920, Histoire vivante.

La dernière des six plaquettes intitulée : les témoins parlent, propose des extraits des treize premiers entretiens. Extraits qui essaient de refléter ce qu'a dit chaque personne en évitant les redites de l'une à l'autre. Nous avons essayé de bien reproduire les qualités techniques de l'enregistrement (baisse d'intensité de la voix, bruits parasites, questions trop présentes, repentirs,...)

Le film présente une suite d'entretiens télévisés. Nous avons choisi cinq personnes en essayant de respecter certains équilibres : classe, sexe, type de travail ou de loisir. Nous avons écrit un scénario qui présente chaque témoin dans l'ambiance qui lui convient et qui propose une suite cohérente de discours. Nous avons établi un questionnaire, par personne, à partir de ce scénario, puis nous avons procédé à l'enregistrement télévisé des nouveaux entretiens. Ces entretiens, d'une durée de vingt minutes (durée moyenne d'une cassette-vidéo) sont conservés tels quels aux Archives municipales où ils peuvent être consultés si la personne interrogée l'autorise. Nous avons choisi les meilleurs moments de ces séquences pour monter un film de vingt minutes. Le choix est rendu plus difficile (ou plus facile) par quelques imperfections techniques (bruit ou lumière parasite, son variable, question trop longue...). Ce film est conservé aux Archives municipales où il peut être consulté librement.

Même si nous avons constaté qu'il existe quelques limites à ce mode de collecte (défection de témoins, souvenirs indécis, imprécis ou contradictoires, interprétations aléatoires ou abusives...) les résultats de cette première expérience nous ont poussés à continuer de recueillir la mémoire populaire. Pour le moment nous n'enregistrons que la parole, nous pensons procéder, plus tard, à de nouveaux enregistrements "audiovisuels" mais nous n'avons pas encore posé les critères de choix de personnes (ancien maire, syndicaliste ou politicien important, personnalités des arts ou du spectacle...)

Ce fonds d'archives orales, qui se constitue peu à peu, répond, pour l'essentiel, à deux préoccupations. La première est d'animer (donner une âme) la présentation de l'histoire de la ville ; la seconde est de donner aux chercheurs (universitaires, érudits, curieux) un moyen de connaître ceux qui font (ou subissent) l'histoire.

Roger IMPENS (Chargé de mission à l'Office Régional de la Culture et de l'Education Permanente)

Je crois qu'il n'est pas si évident de recueillir des témoignages ; toutefois, les femmes du Nord ne sont pas spécialement éteintes par la présence d'un enregistrement ou d'un moyen d'enregistrement, et elles apportent des témoignages !...

Je convie un certain nombre d'entre vous à regarder, le mercredi soir, la télévision ; vous verrez une émission régionale "Mémoires de la Mine", réalisée par Jacques RENAR, où dans la troisième et quatrième partie les femmes s'expriment, et d'une manière extrêmement claire. Je pense qu'on ne peut pas faire l'économie d'un enregistrement, parce qu'il me semble qu'il y a un élément extrêmement important à tenter, bien qu'il soit difficile.

.../...

Cette mémoire individuelle est une mémoire faite, en bonne partie, de représentation. Il faut essayer de dépasser cette représentation en confrontant les témoignages recueillis avec les témoignages contemporains de différentes natures : soit de personnes ayant vécu la même expérience, soit de personnes ayant vécu à la même époque, et je pense, dans le cas de l'expérience professionnelle par exemple, au regard d'un non professionnel, à celui d'un autre ensemble social, soit avec un public qui est un public de seconde main, au travers des souvenirs que peuvent avoir des enfants des récits de leurs pères. Ce n'est qu'après cette période de confrontation, qu'on peut arriver à quelque chose qui apparaît comme un élément de témoignage, non pas débarassé, il ne le sera jamais, de tout le travail de reconstruction intérieure.

Il faut surtout se méfier de l'interview trop préparée, parce qu'elle devient construite ; nous avons un exemple : prochainement, à Liévin, des journées évoqueront la mémoire d'un mineur qui a beaucoup été interviewé. En quinze ans, puisque nous avons des traces à quinze ans d'intervalle, son discours s'est totalement modifié. Il a été reconstruit, et il a été reconstruit notamment pour faire plaisir à ceux qui l'interviewaient, parce que cet homme souhaitait faire plaisir, et il était heureux qu'on l'interviewe, mais en toute bonne foi, et lorsque nous avons pu lui faire entendre les interviews qui étaient les siennes il y a quinze ans, et qui, sur un certain nombre de points, étaient assez amusantes au niveau des contradictions, il a été le premier à reconnaître ses contradictions, et à essayer avec nous d'en trouver les raisons. En fait, la raison était toute simple : la multiplication des interviews crée un personnage, ce personnage rebâtit sa mémoire, et cette mémoire fondée sur des représentations, il la refaçonne à nouveau.

Si on n'a pas la possibilité de la confrontation avec une autre mémoire, elle peut être aussi une confrontation avec des documents écrits, avec des objets. Dans ce cas, une bonne partie peut faire défaut, d'où la nécessité de l'enregistrement pour permettre, non pas de mettre la personne en présence de contradictions, mais de permettre, à partir d'un document enregistré, une action plus large, et je pense que ce n'est qu'à ce niveau-là, et à partir de là seulement, qu'on peut parler de la mémoire collective.

Un participant :

Je fais moi aussi beaucoup d'interviews dans le Nord. Il conviendrait de savoir : Qui fait les enquêtes orales et qui utilise ces enquêtes ?

Un autre participant :

A mon avis, c'est le même principe qu'aux archives : c'est la personne qui est interviewée qui définit comment on consulte, et qui a le droit de consulter. L'expérience est récente, et les seuls, pour le moment qui viennent consulter, sont les universitaires, les chercheurs. Mais je ne crois pas que ce soit définitif.

Yvette WEBER :

Il a été créé à Lyon, dans une bibliothèque municipale, un service chargé de la documentation régionale et de l'exploitation de ce fonds. Ce service a, à sa disposition, depuis 1974 une équipe de cinq, et maintenant de six personnes, dont quatre très qualifiées, et une salle de consultation de deux cent cinquante mètres carrés, en attendant mieux, ouverte à un très large public. A quel besoin voulait-on répondre quand on a créé ce service et quel rôle voulait-on lui donner ?

Il ne s'agit pas d'un "super fonds local", mais d'un centre de rassemblement d'une documentation d'intérêt régional. C'est aussi un moyen de réunir de conserver des documents qui concernent des secteurs qui n'ont pas le privilège d'être munis d'un centre de documentation ou d'une bibliothèque, c'est également un centre d'information et de relation. Le point de départ fut évidemment la responsabilité de posséder un fonds local important, pour une grande bibliothèque comme Lyon.

.../...

Un fonds de dimension régionale s'y ajoutait grâce au dépôt légal d'imprimeur institué en 1943, pour des raisons peut-être autres que culturelles à l'époque, mais qui dotait la bibliothèque de Lyon, comme toutes les grandes bibliothèques de région, de l'apport de tout ce qui est imprimé dans la région Rhône-Alpes.

Parmi les documents imprimés dans une région, tout ne concerne pas forcément la région, mais une grande partie tout de même, et ce dépôt apporte des brochures, des études, des rapports, des bulletins de diffusion restreinte, des affiches, des tracts, des cartes postales, tous documents qu'il est difficile de se procurer pour l'instant par le circuit traditionnel d'acquisition d'une bibliothèque. En 1972, la création des régions administratives donnait une dimension possible de travail en commun, de relations humaines à l'échelle de la région.

Elle a permis la création d'équipes de recherches, de plans d'aménagement, qui apportait une documentation d'un type nouveau, et qui, également, suscitait une demande de documents très divers relatifs aux différents aspects de la vie régionale.

D'autre part, cela coïncidait avec le transfert de la bibliothèque municipale dans un très grand bâtiment, inclu dans un ensemble commercial et culturel qui pouvait amener un nouveau public à la bibliothèque, à côté des lecteurs traditionnels que sont les chercheurs, les étudiants ou les érudits.

En effet, la salle régionale pouvait, étant donné l'espace dont on disposait, accueillir un très grand bâtiment, inclu dans un ensemble commercial et culturel qui pouvait amener un nouveau public à la bibliothèque, à côté des lecteurs traditionnels que sont les chercheurs, les étudiants ou les érudits.

En effet, la salle régionale pouvait, étant donné l'espace dont on disposait, accueillir des scolaires, individuellement ou par classe, des élèves des écoles techniques ou professionnelles, des journalistes, des membres d'association à la recherche d'éléments pour poursuivre une action, approfondir un travail commun, illustrer une exposition, et c'est dans la perspective de ce public qu'on a essayé de modeler la nouvelle salle régionale, et de l'ouvrir largement. Cette salle comporte actuellement en libre accès cinq mille ouvrages, trois cents périodiques, des cartes, des fichiers. Un service d'accueil et de renseignements est rempli par les bibliothécaires qui assurent aussi le travail d'acquisition et le classement de la documentation.

Je ne m'étendrai pas sur les moyens d'acquisition qui sont du même ordre que ceux évoqués dans les interventions précédentes. Nous avons notamment des relations systématiques avec des organismes divers (les chambres de commerce, les missions régionales, les directions départementales, les académies, les agences d'urbanisme) de façon à recevoir de manière permanente tout ce qu'ils peuvent produire : publications officielles, presse, revues régionales, annuaires généraux administratifs, économiques, professionnels, commerciaux, etc...

Cette documentation d'intérêt actuel représente aussi de ce qui sera la mémoire de demain pour la région. Nous avons hérité d'un fonds du XIXème siècle et d'un fonds antérieur qui avaient été réunis par des collectionneurs et qui, peut-être à l'époque ne présentaient pas un intérêt considérable : il s'agit d'affiches, de tracts, de brochures : actuellement ils sont une mine pour la connaissance du passé de notre région.

Les cartes postales, les diapositives, les montages faits par des amateurs, les enregistrements sonores, sont aussi à acquérir dans la mesure du possible.

A côté de ces relations régulières avec les organismes plus ou moins officiels, il y a aussi les relations moins systématiques, donc à renouveler constamment, avec certains établissements : galeries d'art, maisons de la culture, musées locaux, associations, qui nous permettent de collecter une documentation en matière artistique ; relations aussi avec les partis politiques, mais cela est plus occasionnel ; lors des élections, nous adressons des circulaires aux partis, aux mairies, aux syndicats, pour recueillir affiches, déclarations ou tracts. Nous nous intéressons aussi aux libraires d'occasions et ventes publiques, bien entendu ; nous avons également connaissance de ces documents au cours d'un dépouillement systématique de la presse, des revues spécialisées et des

bulletins documentaires d'autres centres de la région.

Chaque année sont ainsi rassemblés, en moyenne, six cents titres d'ouvrages. A partir de ces titres, nous éditons une bibliographie annuelle qui recense tous les documents reçus pour une année, intéressant la région. Nous travaillons également sur la presse, en dépouillant tous les périodiques reçus à la bibliothèque, qu'ils soient régionaux ou non. Nous répertorions ainsi les articles sur tous les sujets relatifs à la région, de manière à constituer des fichiers et des dossiers de presse (pour les articles qui sont d'un intérêt plus conjoncturel). Il existe pour ces derniers dossiers une centaine de sujets : problèmes industriels, culturels, d'enseignement, grandes affaires criminelles ou autres. Ces dossiers sont très consultés parce qu'ils offrent une documentation actuelle sur des questions pour lesquelles il n'existe souvent pas de monographie ou d'étude.

A partir de ce dépouillement de la presse, nous constituons aussi un fichier qui donne d'autres informations que des références d'articles : renseignements sur les personnalités, les artistes, les écrivains, les photographes, les cinéastes régionaux. Ce fichier comblera, nous le pensons, les lacunes que nous pouvons avoir. On constate qu'au début de ce siècle, le travail n'a pas été fait, et on manque d'informations sur la vie culturelle de notre région en 1900 et 1970. Il faudrait en fait, reprendre ce dépouillement rétrospectivement...

Constitution d'un fichier d'adresses également, la salle régionale devenant aussi un centre d'information et d'orientation (adresses d'organismes classés par sujet : on trouve, par exemple, dans ce fichier tous les organismes s'occupant de questions féminines dans la région, ou d'autres questions, ce qui oriente le public vers d'autres lieux lorsqu'il ne se contente pas de lecture ou de documents et qu'il veut une information plus complète).

A côté de ce travail documentaire, nous avons également un rôle de conservation de la mémoire régionale. Conservation et consultation ne sont pas très conciliables, et nous achetons les documents actuels en double exemplaire, l'un que nous mettons en libre accès, "sacrifié" si l'on veut, l'autre que nous conservons. C'est une entreprise de longue haleine qui demanderait une organisation au niveau régional. Les estampes, les plans, les documents précieux, sont photographiés de façon à être communiqués à tous publics, en préservant les documents originaux. Le fonds ancien régional, antérieur à 1800, n'est consultable que dans la salle réservée au fonds anciens. Il y a quand même nécessité de protéger ce qui est rare et précieux.

Si nous ne pouvons avoir une ambition monopolisatrice de la documentation régionale, nous avons cependant le souci, avec d'autres collègues, de ne pas laisser détruire ce qui, là ou ailleurs, constitue la mémoire de la région, mais appartient aux particuliers, aux associations, ou à des groupes qui les ont rassemblés.

Des collections se sont formées dans de multiples points. Evidemment, on craint toujours que ces collections disparaissent ou qu'elles ne soient pas connues de ceux qu'elles pourraient intéresser, et nous essayons donc de les connaître, dans la mesure où les détenteurs le souhaitent ou le permettent.

Nous avons ainsi écrit à tous les maires des communes de la région pour essayer de constituer un répertoire de ces collections ou de ceux qui s'intéressent au rassemblement de photographies ou de documents, afin de sauvegarder ce patrimoine, écrits ou images. Nous n'avons pas les documents eux-mêmes, mais nous avons la liste des collectionneurs, et cela nous permet d'entrer en relation avec eux, éventuellement pour des expositions.

Le répertoire de certaines collections est plus facile à réaliser, c'est celui qui concerne les bibliothèques ou les centres de documentation. L'Association des bibliothécaires et documentalistes Rhône-Alpes a établi récemment un répertoire. Il y a aussi des documents que nous ne pouvons pas acquérir, mais dont il est utile d'avoir des photographies à la bibliothèque ; ce sont, par exemple, les archives industrielles de la région qui intéressent évidemment les écomusées, mais sont parfois à découvrir chez les industriels eux-mêmes ; il est intéressant pour la recherche, pour d'autres publics

aussi, de regrouper ces collections sous forme de photos : les usines nous prêtent leurs collections, nous les reproduisons, nous leur rendons les originaux.

Dans le domaine de la mémoire orale, nous avons aussi des relations avec les universités les centres d'anthropologie. Un accord a été conclu entre le C.N.R.S. et la bibliothèque pour que soit déposé un double des enregistrements qui sont faits, soit par des équipes C.N.R.S., soit par des particuliers. Pour le moment, nous n'avons eu que les résultats des enquêtes réalisées par des équipes C.N.R.S., mais nous pensons que ce début de collections peut inciter d'autres équipes à accroître le fonds de mémoire orale. Nous pensons être un intermédiaire entre la recherche et le grand public. La bibliothèque est un lieu privilégié de rencontre, une passerelle entre les différents milieux culturels. Par exemple, au niveau de la recherche ethnographique, nous avons organisé, avec les ethnologues, des expositions sur le carnaval, sur les fêtes locales ; nous en préparons une sur la mémoire orale et les ethnotextes. Les chercheurs nous apportent la matière intellectuelle, éventuellement les documents, la bibliothèque apporte les documents, le lieu ... et le public.

Pour terminer, je dirai que nous allons avoir une salle de cinq cents mètres carrés à partir d'octobre qui permettra la consultation des diapositives, des enregistrements et également une salle réservée aux groupes pour que les scolaires puissent venir travailler ensemble sans gêner le public traditionnel.

Il nous reste par ailleurs à mettre en place de manière urgente une coopération au niveau régional, afin que des catalogues soient diffusés, que le travail fait dans d'autres points de la région participe à une entreprise plus concertée, mieux organisée, mieux connue.

Frédérique GUINDON :

Je crois que la conclusion que donne Yvette WEBER me paraît rejoindre un des points essentiels qui est soulevé à travers plusieurs types de questions, du genre : Quels moyens les bibliothèques ou les archives ont-elles pour mettre en oeuvre une entreprise de mémoire collective vaste ? Où peut-on trouver tel document, ou la copie de tel document ? Cela me paraît justement ramener à une question essentielle qui est posée aujourd'hui, particulièrement à propos de ce carrefour, c'est celle du partage, des compétences régionales auxquels faisaient allusion des intervenants dans la salle, tout à l'heure. Je crois que c'est la question que nous pourrions peut-être retenir fondamentalement pour le débat général qui doit avoir lieu plus tard.

En effet, pour moi, au-delà des modes de collectes qui peuvent varier et être choisis prioritairement ou pas selon les endroits, la question qui se pose aujourd'hui est premièrement : Qui a accès, qui vient, quelles relations avec les chercheurs ? Et deuxièmement : Pourquoi fait-on cette collecte et en direction de qui ? Et cela pour que le plus d'organismes possibles puissent participer à cet effort, car je ne crois pas, même si l'on a beaucoup privilégié aujourd'hui l'exemple des bibliothèques ou des archives au niveau de ces exposés, que cela puisse se réaliser seulement à partir d'elles.

Je pense que cela pose différentes sortes de problèmes. Peut-être aussi des problèmes d'organisation, de techniques, de consultation, d'accès, qui ont été évoqués par certains intervenants, mais aussi des problèmes de déontologie qu'on a soulevés tout à l'heure, et je voudrais rapprocher cela également d'une dernière chose, c'est ce que disait Roger IMPENS précédemment : "prudence, sauvegardons mais n'essayons pas de récupérer trop vite". J'aimerais, avant de conclure, que Roger IMPENS reprécise sa pensée.

Roger IMPENS :

Je crois qu'actuellement, et je raisonne sur des expériences menées dans le Nord - Pas-de-Calais, se multiplient des initiatives locales visant à sauvegarder un aspect du patrimoine qui est parfois accordé à tel monument qu'il soit industriel ou autre, mais aussi à sauvegarder le bâtiment au travers d'une mémoire ; mémoire paysanne ou ouvrière, d'un certain mode de vie, de la constitution même de ce type de société, et d'une analyse de ce qui a supporté son évolution.

Cela se traduit par des recherches, auxquelles sur le plan régional nous essayons d'apporter le maximum d'aides à la fois sur le plan scientifique et sur le plan technique. Recherches qui peuvent être d'excellente qualité, d'autant qu'elles sont souvent supportées et aidées par des professionnels.

Il y a le problème essentiel, dans ce type d'opération, de la restitution : ce sont les documents collectés qui permettent la restitution en l'état ; il y a un travail à faire sur ces documents. Il faut que cette restitution même soit prévue à différents niveaux ; la restitution, pour le chercheur, n'est pas la même que pour la population. Cette restitution est d'autant plus attendue et reçue avec plaisir que la population a été effectivement associée à la recherche. Chaque fois que l'effort pour reproduire cette association est fait, il se révèle payant. Le souci de conserver les documents, je crois qu'il faut que nous le fassions d'abord partager par ceux qui les ont réunis, et il faut que nous trouvions les moyens qui permettent de conserver les documents, de les mettre à l'abri, sans pour autant déposséder ceux qui ont aidé à les rechercher, parce que je crains que si on les dépossède, on tarisse effectivement les possibilités de nouvelles recherches.

Voilà pourquoi je disais prudence, n'affichons pas trop vite une volonté de récupération, d'impérialisme scientifique, qui pourrait se traduire par "vous n'êtes capables de rien au niveau de la conservation, donc nous vous prenons tout", c'est alors la confiscation.

Je sais bien que je caricature, mais je pense qu'il faudrait que nous tenions compte, dans nos propositions, de l'état d'esprit qui existe ; il y a eu des conduites, quelques fois, dans le passé, peut-être encore récemment, maladroitement à ce niveau.

Un participant :

Personne ne récupère en ce moment les témoignages des autres !

Un autre participant :

Je m'excuse, je peux vous aligner des quantités de personnes qui ont été interviewées dont les paroles ont été retranscrites et modifiées. A partir du moment où vous sortez une phrase ou un ensemble de phrases d'un contexte, vous modifiez, et cela sans qu'on leur ait demandé leur autorisation, et surtout, sans qu'on ait pensé à leur dire l'usage qu'on allait faire des témoignages recueillis !

Un participant - Directeur de collège dans le Nord :

Tout à l'heure, j'avais demandé la parole pour répondre à Roger IMPENS. Je suis d'accord avec lui pour cette affaire de décantation et de tri dans les renseignements, pour les regarder de près et ne pas écrire n'importe quoi. Mais quand on est sûr ensuite, on écrit on rédige pour ainsi dire au nom de la personne qui a témoigné. C'est-à-dire vous mettez : ce témoignage recueilli de Monsieur Untel indiquant et...

Roger IMPENS :

Je crois qu'il faut être très prudent en la matière, et de toute façon avoir l'autorisation de la personne concernée.

Marcel DEHOUX :

Ce débat très intéressant doit cependant se terminer. Je pense que nous pouvons retenir l'idée qu'un travail au niveau régional est nécessaire pour coordonner l'ensemble des initiatives prises par les bibliothèques.

C A R R E F O U R N ° 2

THEME : LA BIBLIOTHEQUE, CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION
ET DE FORMATION,

- Président : Georges DELFOSSE
Conseiller Régional
Député-Maire de LAMBERSART
- Animateur : Jacques PERRET
Conservateur de la Bibliothèque Municipale
de Grenoble
- Intervenants : Claude GOUBAUX
Bibliothécaire, responsable de la Bibliothèque
Municipale de MARLY-LE-ROI
- Jean-François JACQUES
Bibliothécaire à la Bibliothèque Municipale de MEYLAN
- Maud LEVILLAIN
Responsable des techniques audiovisuelles à la
Documentation Française
- Anne MARINET
Conservateur, responsable du service des réponses
par téléphone de la Bibliothèque Publique d'Infor-
mation au Centre G. Pompidou
- Rapporteur : Bernard GRELLE
Conservateur de la Bibliothèque de ROUBAIX

Carrefour n° 2

Georges DELFOSSE :

Nous avons une heure et demie pour travailler ensemble. C'est probablement peu, trop peu, mais nous engagerons quand même la réflexion ensemble. La qualité palliera certainement à la quantité.

Je vous demanderai, lorsque vous interviendrez, de nous faire part de votre sensibilité dans le contexte qui nous a été défini, à savoir la bibliothèque, centre d'information de documentation et de formation ; également les documents existants, les sources d'information et les moyens d'y accéder à l'échelon local, régional et national ; enfin, comment en tirer la meilleure part ?

Afin de lancer les débats, je vais demander à Jacques PERRET, Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, de bien vouloir vous présenter son rapport.

Jacques PERRET :

Nous allons essayer de nous livrer à un exercice difficile puisqu'il faut aller très vite pour vous laisser quand même le temps de vous exprimer.

J'ai l'impression qu'il y a dans la salle beaucoup de professionnels, mais cette réunion s'adresse aussi à des élus et nous devons vérifier que nous avons en tête un certain nombre de références communes, sous peine de ne pas nous comprendre.

Le film qui nous a été projeté ce matin, ici même, va nous aider grandement à nous comprendre : il est bien évident que ce carrefour, qui veut parler des fonctions de documentation et d'information de la bibliothèque publique, suppose acquises un certain nombre de conditions qui sont celles qui ont été montrées dans le film : des locaux adaptés et bien implantés, des collections cohérentes de romans mais aussi de documentaires, en prise sur l'actualité, des livres, mais aussi un grand choix de disques, de vidéocassettes...

Lorsqu'on ouvre au public de tels équipements, on s'aperçoit qu'outre le public traditionnel des bibliothèques, ils touchent un nouveau public, je ne dirai pas le non-public mais un public qui sollicite la bibliothèque pour toutes sortes de questions dont les réponses ne sont pas toujours dans un livre. C'est de ce phénomène dont nous voudrions parler aujourd'hui.

La bibliothèque doit-elle ou non se donner les moyens de répondre à ces questions ?

Je pense personnellement que si la bibliothèque rejette ce type de question (dont la réponse n'est pas directement dans un livre), elle risque de s'enfermer dans une image culturelle périmée et perdre ses chances de s'ancrer dans de nouvelles réalités publiques

Il faut d'abord que cette conviction soit acquise. Ce qui est loin d'être le cas partout. Mais supposons-la acquise... Tout n'est pas réglé pour autant. Comment s'organiser, de quels moyens se doter pour concrétiser cette volonté ?

Deuxième chose : je dirai que le réseau pourrait exister mais que nous l'ignorons. D'une structure administrative française hypercentralisée nous avons hérité, au niveau local et régional d'un hyper-cloisonnement des institutions... Chaque commune, chaque agglomération, chaque région a-t-elle fait l'inventaire de ses ressources, connaît-elle tous les organismes susceptibles de fournir de la documentation, de l'information, des renseignements ? Une petite étude récente dénombrant plus de deux cents centres de documentation pour la seule agglomération grenobloise. Je citerai, en vrac, les industries, les chambres de commerce, l'I.N.S.E.E., la Documentation Française, la presse locale, les centres de documentation technique, ceux des universités, des instituts, des I.U.T., des lycées, les C.R.D.P., les administrations préfectorales, les archives départementales, la Banque de France, les mairies, les bibliothèques, les associations, etc...

C'est volontairement que je cite en vrac pour ne pas établir une quelconque hiérarchie si ces organismes n'ont pas tous les mêmes degrés de spécialisation et ne s'adressent pas aux mêmes publics, ils constituent tous des outils d'information et de documentation dont toutes les richesses sont loin d'être exploitées faute de bonnes connexions entre eux.

Lorsqu'on parle réseau documentaire, on pense très vite à l'informatique qui autorise, effectivement, à une plus grande complexité des réseaux, à une plus grande rapidité d'accès aux informations et de mises à jour de celles-ci.

Mais il faut se garder d'illusions excessives. Nombre d'expériences récentes nous ont montré que l'automatisation d'un réseau documentaire ne se fait bien que si le réseau préexiste, que s'il a fait l'objet d'une expérimentation, d'une pratique.

Aussi ne faut-il pas attendre l'automatisation pour tout régler. Du simple répertoire d'adresses et de numéros de téléphone à la base de données, il y a une panoplie de réseaux où chaque bibliothèque peut trouver la place qui lui convient dans un esprit de grande ouverture à tous les réseaux qu'ils soient privés, associatifs, administratifs, universitaires...

A chaque bibliothèque de savoir se brancher, dans tous les sens du terme, sur les réseaux les plus divers.

Je vous propose d'écouter quelques témoignages de pratiques professionnelles très différentes correspondant à des bibliothèques très diverses et donnant une idée de la diversité des solutions possibles selon l'endroit où l'on se trouve.

Je donne la parole à Jean-François JACQUES.

Jean-François JACQUES :

Je suis bibliothécaire à Meylan dans l'Isère. Meylan est une commune de la proche banlieue de Grenoble.

Les bibliothèques de Meylan ont huit ans : le temps du passage de la population de dix à quinze mille habitants, le temps d'une évolution allant de la bibliothèque de bénévoles appuyée sur la M.J.C. et sur la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Isère, au réseau actuel qui comprend deux bibliothèques de six cent vingt cinq mètres carrés et quatre cent soixante quinze mètres carrés, et une annexe de cent mètres carrés. La commune aurait pu ne construire qu'une bibliothèque "centrale" : mais, outre la méfiance des élus envers une trop grande monumentalité des équipements, c'est aussi un choix de politique culturelle qui a commandé ce fractionnement des moyens.

Dès le départ, il a été considéré que la bibliothèque ne devait pas être un lieu de loisirs cultivés, épisodiques, mais un lieu de fréquentation quotidienne, donnant aux habitants de la commune, pour des besoins très divers, des réponses par tous moyens d'information écrits ou audiovisuels possibles, un lieu de vie sociale, de rencontre et d'échange, un lieu pédagogique enfin.

Il fallait par ailleurs tenir compte de l'intensité de la vie associative, recouvrant des domaines très divers : Centre musical, Harmonie municipale, M.J.C., Unions de quartiers, Conseil local de parents d'élèves, Associations sportives, Association gérant une salle de spectacle, Association pour l'expression et l'information, l'activité de ces associations au niveau communal permettant aux bibliothèques de limiter leurs prétentions quant à l'animation culturelle, mais leur imposant par contre de soutenir leur action selon leur spécificité, et de participer à une réflexion, voire à une coordination d'ensemble, étendue bien sûr à d'autres équipements proprement municipaux Centre d'initiation à la nature, service des sports, service des écoles, services sociaux, etc...

Ajoutons à cela une caractéristique urbanistique : l'éclatement de la commune en trois quartiers très distincts et sept mille, cinq mille, et trois mille habitants, et une

.../...

caractéristique démographique : trente six pour cent de moins de vingt ans. Voilà les éléments qui ont conduit à notre structure actuelle.

J'exposerai successivement ce que nous entendons précisément par ces trois notions : bibliothèque, lieu de documentation et d'information, lieu de vie sociale, lieu pédagogique, et par quels moyens nous cherchons à répondre à ces définitions. Nous verrons d'ailleurs qu'elles convergent totalement, et que les mêmes moyens répondent à ces trois aspects de notre travail.

I - Pas plus que la littérature ou les arts plastiques, l'information n'échappe au système marchand. Les supports écrits d'information et de documentation sont coûteux, et il n'est pas possible, à titre personnel, d'acquérir les quelques quotidiens ou la dizaine de livres qui permettraient une information pluraliste. La bibliothèque est donc d'abord un lieu où les sources d'information peuvent être multipliées, organisées et donc confrontées. Un lieu où pour l'utilisateur, les moyens de connaissance peuvent échapper au système marchand, mais aussi au caractère éphémère des supports habituels.

Face au caractère relativement "banalisé" des moyens d'information sur une vaste région, c'est aussi le lieu où la réalité locale et communale pourra trouver une aide et un support technique pour s'exprimer.

Prenons des exemples concrets : à propos d'évènements d'actualité -mettons la Pologne- l'utilisateur de la bibliothèque pourra confronter sept quotidiens de tous bords, mais aussi, par le biais d'un fichier que nous nous efforçons de rendre très facile d'accès, trouver aussi bien des articles parus antérieurement (parfois réunis en dossiers de presse) que des livres sur l'histoire de la Pologne, le Guide bleu, des articles d'encyclopédies, la littérature ou la poésie, la musique (disques), etc...

A l'opposé, lorsque, comme c'est le cas actuellement, la commune décide de construire une ZAC de huit cents logements, et qu'un Atelier public d'Urbanisme se met en place sous forme associative, nous sommes là pour créer un fonds documentaire accru dans ce domaine, pour produire et diffuser une bibliographie, accueillir une exposition sur le plan d'occupation des sols, etc...

Ainsi particuliers ou utilisateurs "collectifs" prennent l'habitude de résoudre grâce à la bibliothèque non seulement leurs problèmes propres d'information et de documentation, mais encore de communication et de diffusion : la bibliothèque devient ainsi un outil de travail pour la commune.

Bien d'autres exemples sont possibles, dans tous les domaines ; nos moyens sont précis :

- choix d'un équilibre dans nos achats faisant une part importante aux ouvrages documentaires et à l'actualité ;
- place très importante donnée aux périodiques (environ cent soixante dix titres) ainsi qu'à leur dépouillement ;
- facilité des moyens d'accès : fichiers simples ; libre-accès à la totalité des documents ;
- importance donnée à l'apprentissage de l'utilisation de ces moyens ;
- importance donnée aux moyens d'auto-formation : ouvrages généraux, encyclopédies, etc... ;

.../...

CARREFOUR N° 2

- multiplication des supports : livres, disques, presse, diapositives, et dans un proche avenir vidéo, télématique ;
- diffusion de ces supports à l'extérieur de la bibliothèque : expositions volantes de livres à l'occasion de telle ou telle manifestation communale, service permanent auprès de la Résidence de personnes âgées, des centres aérés et des camps de jeunes, utilisation fréquente du bulletin municipal.

II - Les Bibliothèques deviennent ainsi très vite des carrefours de la vie sociale. Non seulement les lecteurs, mais aussi bon nombre de non-lecteurs venant y chercher autant de la lecture que les renseignements les plus divers, voire leurs enfants à la sortie de l'école, s'y croisent, s'y rencontrent, échangent. Une salle d'écoute collective de disques est d'ailleurs un lieu de rencontre favori des adolescents du quartier.

Mais notre rôle dans la vie sociale ne se limite pas à celui du lieu : il oriente aussi considérablement l'activité du personnel. Là commence une fonction que nous tenons pour essentielle, celle de nos échanges avec nos partenaires communaux.

Cela va :

- du simple service matériel : accueil dans nos locaux de telle ou telle activité (atelier musical, cours pour l'accouchement sans douleur, etc...) : mise à disposition de moyens techniques : ronéo, photocopie, moyens sonores, qui suffit d'ailleurs à provoquer un courant régulier de rencontres et d'échanges informels.
- aux actions en participation, ponctuelles ou régulières : c'est par exemple la mise en place d'un "coin nature" avec le centre d'initiation à la nature, le montage d'une exposition sur le sport à l'occasion de l'inauguration d'un gymnase, etc...
- aux actions "en partage" enfin : c'est ainsi que nous appelons les actions réfléchies assumées par deux partenaires à égalité de responsabilité, et dont les bilans sont tirés en commun. Par exemple, avec les services techniques de la ville et la collaboration des instituteurs, des actions pour quelques classes sur des thèmes scientifiques et techniques (le circuit de l'eau, l'électricité dans la maison).

Ces échanges avec nos partenaires communaux, c'est aussi le travail plus lent mais divers et passionnant, de réflexion et d'élaboration de politiques à long terme : bilans et réflexions sur les actions municipales en direction des écoles, réflexion sur l'urbanisme et, particulièrement en ce moment, projet de liaison bibliothèque/maison de la musique dans une ZAC future. C'est aussi l'amorce d'une réflexion à long terme sur les problèmes de l'information, de la documentation et des archives communales.

Selon les périodes et les actions entreprises, on voit que la bibliothèque peut être aussi bien appui technique et documentaire que moteur de l'action culturelle : nous ne sommes en tout cas jamais absents de la vie de la commune, et le public, habitué à nous retrouver à tous ces niveaux, a donc une image certainement très ouverte et positive de la bibliothèque, très loin sans doute du poussiéreux et tâtilon conservatoire de la culture écrite que l'on s'imagine parfois... même si ce public est parfois gêné par l'ambiance assez "chaude" d'un lieu de quelques centaines de mètres carrés, où se côtoient quelques centaines de personnes...

III - Cette image, c'est en tout cas celle que nous désirons donner aux enfants et aux adolescents. Nous essayons, quant à l'aspect pédagogique de notre travail, de nous situer sur une frontière délicate : lieu en liaison avec l'école, mais hors des aspects autoritaires et contraignants qu'elle peut avoir pour l'enfant, lieu accueillant à l'univers de ses rêves et de sa vie propre, mais lieu où il peut se frotter à la réalité sociale. Lieu d'autonomie en tout cas.

Dès le début, l'enfant a priorité dans nos bibliothèques : leur implantation systématiquement mitoyenne des écoles en font des lieux qu'il peut fréquenter seul aussi bien

CARREFOUR N° 2

au sortir de celles-ci qu'au cours du temps scolaire. Un travail important de sensibilisation auprès des instituteurs fait que nombre d'entre eux, parfois d'ailleurs proches des méthodes Freinet, envoient pendant la classe les enfants chercher la documentation qui leur est nécessaire. Les classes viennent aussi, accompagnées des maîtres, choisir des livres, écouter des disques, travailler autour des expositions. Nous proposons des animations que nous nous efforçons de concevoir non comme des mini-spectacles, mais comme des composantes d'actions à long terme de sensibilisation à la recherche et à la documentation autonome.

Les secteurs "enfants" de nos équipements ne sont d'ailleurs pas rigoureusement séparés des secteurs adultes, où les enfants sont admis : même système de classement et de repérage, mêmes fichiers, même inscription. Nous nous efforçons aussi de gommer les difficultés fréquentes qu'il y a à maintenir l'habitude de la lecture lors du passage de l'enfance à l'adolescence : l'enfant, déjà habitué au secteur adultes où il est toléré, ne s'y sent pas dépaysé à l'adolescence, et il n'identifie pas ce lieu au monde adulte où il hésite à entrer, voire qu'il rejette. La discothèque aide beaucoup, il est vrai, l'adolescent à conserver l'habitude qu'il a prise enfant, seul ou avec ses copains de fréquenter la bibliothèque.

Tout cela a orienté, bien sûr, nos choix techniques, ainsi que les choix des élus en matière de politique budgétaire :

- part importante de la surface au sol réservée au secteur enfants et aux lieux d'animation ;
- importance du personnel inscrit cependant dans la norme admise pour ce niveau de services : à peu près un poste par millier d'habitants ;
- effort très particulier dans la répartition de nos achats en direction des fonds documentaires, qui forment environ les deux tiers de nos achats ;
- mise en place d'un véritable fonds de périodiques : nous avons en effet entre cent quarante et cent soixante dix abonnements dans chaque bibliothèque, beaucoup étant dépouillés et conservés, tous étant prêtés aux lecteurs comme les livres, parce que nous considérons qu'il y a là une source énorme de documentation vivante et accessible à condition d'être organisée ;
- gratuité totale de l'ensemble des services ;
- choix d'un système de prêt partiellement géré par le lecteur (en attendant l'informatisation) libérant les bibliothécaires des sempiternels "coups de tampons" au profit de l'accueil, de l'orientation du lecteur et du dialogue ;
- choix enfin par le Conseil Municipal d'un effort financier régulier, notable mais somme toute raisonnable en regard de l'enjeu culturel, éducatif et politique. Pour donner une idée de grandeur, ce budget (1981) est de l'ordre de quatre cent cinquante mille francs pour le fonctionnement au sens strict (livres, abonnements, animations, papeterie...), de un million deux cent mille francs pour le personnel : soit environ cent francs par an et par habitant ; restent l'amortissement des bâtiments, les fluides, l'entretien... Le budget de la commune pour 1981 s'élève à soixante quatorze millions de francs.

J'espère que cette longue description n'apparaîtra pas comme un tableau par trop idyllique, ou comme un catalogue un peu longuet d'actions somme toute déjà menées dans bon nombre de bibliothèques à travers la France. J'ai voulu dresser le tableau de ce qu'il nous a paru possible : ne nions pas les difficultés que nous pouvons rencontrer, depuis le difficile partage des compétences vis-à-vis de l'enfant, entre l'Education Nationale et les communes, jusqu'au problème important des loisirs de l'enfant, que nous entendons bien n'être pas seuls à assumer, en passant par les difficultés qu'il peut y avoir à conserver une cohérence et un rythme de travail normal à travers une

.../...

CARREFOUR N° 2

telle quantité de sollicitations diverses. Difficultés aussi du dialogue entre les professionnels que nous sommes, avides de toujours faire plus, et inquiets d'un statut parfois précaire, et des élus soucieux du budget communal et de sa juste répartition. S'ajoute aussi un relatif isolement pour une commune de notre taille, entourée de communes sous-équipées, et dont nous voyons donc affluer la population. Des idées de coopération intercommunale existent, aussi bien pour ce qui est d'une meilleure répartition des dessertes, par une rationalisation des moyens dont disposent les communes, que pour une coopération entre les bibliothèques de l'agglomération pour l'organisation d'un meilleur service documentaire évitant aussi bien les doubles emplois que les lacunes graves.

Cependant, je crois que la satisfaction des uns et des autres, élus, public, professionnels est certaine quant aux résultats obtenus, que nos statistiques : près de quatre mille inscrits sur quinze mille habitants, plus de cinquante mille prêts par an, ne rendent qu'imparfaitement. Nous constatons que quatre vingts pour cent de notre public réside dans un rayon de huit cents mètres autour de la bibliothèque, constat fait d'ailleurs un peu partout, ce qui nous conforte dans notre vocation de lieu privilégié de la vie quotidienne des citoyens.

Jacques PERRET :

Merci. Il est intéressant de commencer par un témoignage sur une commune qui correspond assez bien au type de nombreuses communes qui existent dans la région Nord - Pas-de-Calais. Je remercie Jean-François JACQUES de son rapport.

Nous allons quitter l'Isère et aller du côté de la région parisienne où travaille Claude GOUBAUX, à la bibliothèque de Marly-le-Roi.

Claude GOUBAUX :

C'est une ville de même importance, mais les moyens ne sont pas les mêmes. Le tableau que vous a fait Jean-François JACQUES est quand même assez idyllique dans la mesure où sa ville dépense cent francs par habitant, ce qui est, je crois, une des plus fortes dépenses en France pour une bibliothèque municipale.

Je vais encore vous parler du cas dépense de Marly, pour montrer que même dans une petite ville, sans grands moyens financiers, la bibliothèque peut acquérir une réputation de centre de documentation convenable si les bibliothécaires sont intéressés par cet aspect de leur travail et si les élus sont convaincus de l'importance du service rendu (à Marly la dépense par habitant pour la bibliothèque est de quarante francs, ce qui est le double de la moyenne nationale).

Marly-le-Roi est une ville de seize mille cinq cents habitants qui n'était qu'un village il y a vingt ans. Elle est située dans la zone résidentielle de l'ouest parisien, mais la municipalité, actuellement d'union de la gauche, a veillé à y créer des H.L.M., des logements accessibles aux petits revenus pour diversifier un peu la population.

En 1971 Marly n'avait qu'un embryon symbolique de bibliothèque municipale tenue par un employé de mairie, ouverte cinq heures par semaine et fonctionnant avec un budget de deux mille cinq cents francs par an.

La bibliothèque dont je suis responsable depuis 1972 est aujourd'hui fréquentée par trois mille lecteurs inscrits, ce qui fait, avec leurs familles et les visiteurs de la salle de lecture, qu'environ le quart de la population l'utilise. La municipalité ne regrette donc pas l'effort budgétaire qu'elle a dû consentir en dix ans sous l'impulsion de son maire, Jean BERANGER.

.../...

CARREFOUR N° 2

Quelles sont les idées qui ont conduit à cet effort ?

Il fallait d'abord se dégager des idées sommaires que suggère le mot "bibliothèque", de l'image un peu poussiéreuse et beaucoup trop littéraire léguée par la tradition, mais on risquait de tomber dans l'extrême inverse "soupe populaire de la culture" ; or, aucune de ces deux conceptions n'a, en pratique, d'audience réelle. Dans le cycle "métro-boulot-télé-dodo", quelle que soit la variante de couche sociale, il n'y a pas de place pour une visite à un guichet de plus où l'on satisferait gratuitement un hypothétique "besoin de culture".

Les premières étapes d'expansion de la bibliothèque explorèrent donc un tout autre besoin, celui du contact : on choisit et motiva le personnel dans ce sens, on acheta les livres que demandaient les lecteurs et on organisa le prêt sans excès de rigueur. Les résultats ne se firent pas attendre : il se répandit vite que la bibliothèque était un endroit d'accueil amical et de conversation détendue où l'on découvrait l'univers des livres, continent mal connu et bien moins sophistiqué que beaucoup de gens simples ne l'imaginent. Le bouche à oreille amorça le mouvement ; par la suite, on essaya d'imaginer beaucoup d'autres moyens pour que les habitants de Marly connaissent le chemin de la bibliothèque (au sens propre et au figuré) car il est extrêmement décevant après avoir créé une bibliothèque, de la voir peu fréquentée ou fréquentée seulement par les intellectuels de la ville.

Ces moyens utilisés ont tous un point commun : c'est la recherche de publics variés avec des soucis différents, publics auxquels nous faisons savoir que la bibliothèque peut fournir la documentation et l'information dont ils ont besoin.

Je vais d'abord vous parler des moyens, pour faire venir le public, qui n'exigent aucun budget spécial.

- C'est bien connu maintenant, la bibliothèque doit être présente partout. Nous nous tenons très au courant du calendrier local : quand le musée, le conservatoire de musique, le centre culturel, la M.J.C. ou les associations proposent une animation ou un spectacle, la bibliothèque distribue au public ainsi rassemblé par un intérêt commun la liste des ouvrages qu'elle possède sur le sujet. Nous le faisons systématiquement à chaque fois. Comme notre catalogue se présente sous la forme d'un listing informatique, il est très facile de photocopier les pages souhaitées.
- Nous faisons aussi tirer en plusieurs exemplaires notre catalogue général, de façon à pouvoir en déposer au foyer du troisième âge, à la M.J.C., au musée... Ainsi la bibliothèque sort de ses murs et se fait connaître partout.
- Comme nous disposons d'un local attrayant, nous cherchons, par différents moyens, à faire entrer dans la bibliothèque des gens qui, normalement, n'y viendraient pas pour la lecture, en espérant qu'une fois sur place, ils seront séduits par l'ambiance, par l'amabilité du personnel, par le titre d'un ouvrage qui les intéresse ou par la vue d'un vaste choix de livres.

Ainsi :

- le programme des cinémas de la région est affiché chaque semaine dans le hall,
- un panneau de petites annonces est en permanence à la disposition du public,
- notre photocopieuse peut être utilisée même par des personnes non inscrites à la bibliothèque,
- la salle de lecture sur place est prêtée en soirée aux associations locales pour leurs réunions,
- le hall de la bibliothèque sert de lieu d'exposition pour les peintres, sculpteurs, ou photographes locaux que nous incitons à organiser un vernissage auquel ils invitent leurs voisins et amis.

La bibliothèque est aussi le siège de nombreuses permanences qui ne sont pas tenues par le personnel de la bibliothèque mais par des bénévoles des associations intéressées :

CARREFOUR N° 2

- chaque samedi, se tient la permanence de Marly consommateurs. Nous leur avons demandé de laisser à la bibliothèque les revues "Que choisir" et "50 millions de consommateurs" ainsi que leurs fichiers qui sont disponibles en dehors des heures de permanence de l'association.
- deux fois par semaine une antenne d'"Yvelines information jeunesse" annexe du C.I.D.J., Centre d'Information et Documentation Jeunesse à Paris, est tenue à la bibliothèque par une employée du service d'accueil de la mairie. Ce service spécialement destiné aux jeunes mais qui attire aussi beaucoup de parents donne des renseignements sur les débouchés scolaires, les études, les voyages, les travaux pendant l'été, etc...
- pour les chômeurs, les services sociaux de la mairie ont organisé tous les matins une permanence de personnes bénévoles (en général demandeurs d'emploi eux-mêmes) qui donnent des renseignements sur les droits à la formation, les adresses de stages, etc... Nous recevons les micro-fiches d'offres d'emploi de l'A.P.E.C. Tout cela est fait plus ou moins en liaison avec l'A.N.P.E. de Saint-Germain-en-Laye. La bibliothèque de Marly a été choisie comme lieu de permanence car les demandeurs d'emploi peuvent y consulter gratuitement, tous les matins, les offres d'emploi dans les différents quotidiens. Nous mettons aussi à leur disposition une machine à écrire pour taper leur curriculum vitae et ils bénéficient d'un tarif réduit pour les photocopies.
- les services sociaux avaient également mis en place à la bibliothèque une permanence de renseignements pour les handicapés, mais cela n'a pas très bien fonctionné car, en général, ils sont renseignés directement par l'association nationale spécifique de leur handicap. Nous avons donc arrêté cette expérience.
- différentes associations voyant le succès de ces permanences nous demandent maintenant une ou deux heures par semaine pour se faire connaître parce que la bibliothèque est maintenant connue comme le lieu de la ville où il y a le plus de passage de personnes de tous âges et tous milieux.

Naturellement, les responsables des permanences signalent aux gens qui viennent chercher des renseignements que la bibliothèque possède des ouvrages pour compléter l'information qui leur a été donnée. Ce qui est important, c'est que des personnes qui, au départ, sont entrées dans la bibliothèque pour chercher un renseignement précis -et non un livre- s'aperçoivent qu'elles peuvent y trouver des ouvrages sur le sujet qui les intéresse.

En plus de ces moyens détournés que j'ai coutume d'appeler les "pièges à lecteurs", nous comptons tout de même sur l'attraction que peuvent exercer les livres, mais en les désacralisant, en insistant sur le côté pratique de la documentation qui peut aider à résoudre des problèmes quotidiens.

Je suis très fortement persuadée que c'est en montrant que le livre fait partie intégrante de la vie de tous les jours qu'on gagne un public peu enclin à la lecture.

Nous ne cherchons pas à faire concurrence aux bibliothèques universitaires de Nanterre ou de Paris, nous n'achetons que peu de livres spécialisés pour les étudiants sauf s'il s'avère qu'il y a une forte demande dans tel ou tel secteur d'études, mais par contre, nous insistons beaucoup sur la documentation pratique, les ouvrages sur le jardinage, le bricolage, l'éducation des enfants, etc...

Nous avons récemment lancé une campagne de publicité à l'aide de tracts et d'une rubrique régulière dans le journal local ; cela se présente toujours de la même façon sous la forme d'une question pratique du genre "Quand faut-il tailler les rosiers?" - "Comment nourrit-on un jeune chien?", "Ce champignon est-il comestible?" - suivie de la phrase que l'on retrouve à chaque fois : "La réponse est à la bibliothèque", et d'une sélection de livres qui traitent du sujet.

CARREFOUR N° 2

D'ailleurs, soucieux depuis longtemps de cette orientation à donner à la bibliothèque, nous avons, dès l'emménagement dans de nouveaux locaux en 1976, fait inscrire sur le fronton lumineux au-dessus de l'entrée non pas le traditionnel "Bibliothèque municipale" mais "Bibliothèque - Centre de Documentation". Cela ne va pas sans attirer quelques déboires puisque les habitants viennent nous demander n'importe quoi !

Si nous ne savons pas répondre à tout, nous nous efforçons de bien diriger les demandeurs de façon à ce qu'ils trouvent autre part la réponse à leur question.

Nous avons même pris un abonnement à S.V.P. pour répondre à toutes ces questions, mais c'est un service qui coûte cher et nous l'avons abandonné pour utiliser maintenant le service de renseignements téléphoniques de Beaubourg.

Il y a aussi un autre moyen d'attirer des non-lecteurs à la bibliothèque grâce à l'animation dans nos locaux, mais cela demande du personnel, du temps et de l'argent. A Marly, ces animations sont prises en charge par l'association des amis de la bibliothèque et nous n'intervenons qu'une fois qu'on a rassemblé un public par un intérêt commun : nous distribuons alors une liste de livres qui concernent le sujet traité.

J'ai entendu l'exposé de Jean-François JACQUES, nous travaillons dans le même état d'esprit. Je suppose qu'il fait aussi des présentations "promotionnelles" de tel ou tel thème en suivant l'actualité saisonnière, télévisée, politique, artistique : en effet, les lecteurs ont tendance à aller toujours au même rayon dans la bibliothèque, il faut donc de temps en temps mettre en vedette un des rayons moins connus.

Pour faire connaître les achats de nouveautés documentaires, on publie un bulletin tous les deux mois.

Nous avons essayé ces dernières années, d'élargir le champ des lecteurs, de passer de la lecture purement culturelle à la documentation, à l'information pratique, mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans le domaine des banques de données informatisées. Mais je ne vous en parlerai pas parce qu'il y a des gens qui sont ici beaucoup plus compétents que moi.

Je voudrais que l'on ait à la bibliothèque, un terminal qui servirait, par l'intermédiaire des bibliothécaires, à toute la population de Marly car le moment n'est pas encore venu où chaque français aura un terminal chez lui.

Même si ce n'est encore qu'à l'état de projet, la bibliothèque est certainement le lieu idéal pour couvrir l'étape intermédiaire ; elle serait ainsi encore mieux en mesure de justifier son slogan "Quelle que soit la question que vous vous posez, la réponse se trouve à la bibliothèque".

Jacques PERRET :

Je remercie Claude GOUBAUX. Par un excès de modestie, elle semble présenter ce qui se fait dans sa bibliothèque comme quelque chose d'assez courant. Il y a une partie de ce qui se fait là-bas qui se fait aussi ailleurs, mais je sens une volonté vraiment bien affirmée de traiter le plus possible de questions et de savoir aiguiller les questions, c'est quelque chose qui n'est sans doute pas commun à toutes les bibliothèques.

Nous allons maintenant changer d'échelle, nous allons quitter les petites communes et les moyennes communes pour nous rendre au service de renseignements par téléphone de la Bibliothèque Publique d'Information à Beaubourg.

Anne MARINET :

En ce qui me concerne, je vais vous parler du Service de réponses par téléphone de la bibliothèque publique d'information qui joue à la fois un rôle de documentation et

CARREFOUR N° 2

d'information auprès du public par un moyen simple puisqu'il s'agit du téléphone.

Toutes les interventions précédentes ont souligné une des fonctions essentielles de la bibliothèque qui est de répondre à des besoins multiples d'information d'un public de plus en plus large. Actuellement on constate que cette possibilité est mal connue, voire ignorée du grand public. La bibliothèque reste un lieu utilisé par des gens qui ont un certain niveau de formation et de culture.

Or le potentiel de savoir que propose une bibliothèque peut répondre à des préoccupations concrètes et pratiques qui concernent la vie quotidienne, la vie sociale, l'information, les loisirs, le travail, etc...

Pour répondre à ces questions il existe des ouvrages de référence qui sont faits dans cette optique (Jacques PERRET en a parlé tout à l'heure) : ce sont tous les annuaires pratiques, les annuaires d'adresses professionnelles, les bibliographies qui disent un livre est disponible ou non, les guides juridiques, etc... Ce sont des exemples parmi d'autres d'ouvrages disponibles dans une bibliothèque à côté de ceux qui concernent les sujets plus traditionnels : la littérature, l'histoire, les sciences humaine etc...

Mais comment accéder à cette information et comment l'utiliser ?

En fait, on trouve ces ouvrages dans les bibliothèques, dans les salles de lecture, qu'on appelle aussi salles de référence et le public peut les consulter librement.

Malheureusement, le fait d'aller à la bibliothèque pour s'informer n'est pas une démarche tout à fait entrée dans les moeurs. Une fois encore elle est liée à des habitudes culturelles. On peut essayer d'imaginer d'autres moyens d'accès et un de ces moyens peut être la consultation à distance d'un fonds de bibliothèque par téléphone. Ce moyen peut être une étape pour un accès ultérieur aux ressources des bibliothèques.

Je vais parler brièvement de l'expérience du service de réponses par téléphone tel qu'il fonctionne depuis à peu près quatre ans à la bibliothèque publique d'information.

Quelles sont les questions qui nous sont posées ?

Une analyse des questions que l'on relève systématiquement chaque jour a permis de faire apparaître trois types principaux de demandes.

Premièrement, les demandes d'ordre bibliographique. Elles sont liées à l'image traditionnelle de la bibliothèque. Il s'agit de problèmes d'identification d'ouvrages dont on ne connaît que partiellement les références. C'est souvent le nom de l'éditeur que quelqu'un cherche à connaître pour pouvoir acquérir l'ouvrage.

Il y a les demandes traditionnelles de recherche bibliographique sur un thème et les sujets abordés sont très variés.

Beaucoup de demandes concernent plutôt l'actualité : elles portent sur des références d'articles de presse sur des sujets tels que la peine de mort, les radios libres, le marathon de Paris, la sécurité sociale. Des sujets qui intéressent les gens et souvent quelques articles de presse peuvent faire le point sur la question d'une façon rapide et facilement accessible.

Toutes ces questions d'ordre bibliographique représentent à peu près la moitié des demandes.

Deuxièmement, les demandes de coordonnées, ce sont des adresses de divers organismes, que ce soient des éditeurs, des adresses de revues, des adresses d'associations.

CARREFOUR N° 2

Exemples de questions qu'on nous a posées : Quelles sont les adresses des hammam à Paris ? Quelles sont les librairies spécialisées en architecture ? Les associations de naturistes ? Ces demandes portent également sur les manifestations du centre Pompidou.

Troisièmement, viennent les questions que l'on a mises sous la rubrique diverses qui sont souvent d'ordre pratique. Cela peut être des questions grammaticales, d'étymologie, de traduction. Cela peut être aussi des renseignements biographiques sur des personnages vivants ou décédés ou des personnages historiques. Ce sont aussi des demandes de dates. On nous a demandé par exemple quelles étaient les dates exactes des débats parlementaires sur la décentralisation ? Quelle a été la date de l'élection de Miss Monde ?

Les renseignements divers portent aussi sur : Quelles sont les bourses d'aide pour les jeunes ? Quelle est la signification d'un sigle, etc...

Les demandes concernant la vie quotidienne ou la vie sociale sont très nombreuses. Lorsqu'il y a des problèmes de relations entre locataires et propriétaires les gens téléphonent pour savoir où se renseigner souvent de façon gratuite. Quelles sont les formalités pour avoir un passeport ? Dans quelles conditions une femme peut-elle donner son nom à son enfant ?

Toutes ces questions concernent la vie quotidienne des gens. Souvent d'ailleurs, ces questions pratiques se doublent de demandes d'adresses ou de bibliographies complémentaires ou d'articles de presse.

Si on essaye maintenant d'examiner le public qui nous appelle et à quel besoin on répond on s'aperçoit qu'une très forte proportion des appels répond à des besoins d'ordre professionnel. Ce sont surtout des organismes culturels du secteur commercial, que ce soient les libraires, la presse, les éditions, ou du secteur non commercial, les centres culturels, les centres de documentation, etc... Le reste se répartit dans les diverses activités économiques.

En second lieu, les appels sont motivés par des centres d'intérêt personnel, on retrouve toutes les questions qui concernent les demandes de renseignements pratiques.

En dernier lieu, ce sont des appels pour des raisons d'études donc pour un public étudiant.

Il était intéressant de comparer ces données avec la fréquentation de la bibliothèque publique d'information où le public étudiant représente près de soixante pour cent du public de la bibliothèque alors que par téléphone, il ne représente que vingt pour cent de nos correspondants.

Je ne vais pas m'étendre davantage sur ces chiffres, je vous renvoie à une enquête qui a été faite par Jean-François BARBIER-BOUVET sur le service de réponses par téléphone.

Concrètement, comment fonctionne le service ?

Dix personnes qui sont documentalistes ou bibliothécaires assurent les permanences téléphoniques par roulement et organisent également la documentation.

On a vu que pour répondre aux questions, on utilise les usuels internes au service que l'on trouve dans toutes bibliothèques. On utilise également le fonds de la bibliothèque lui-même (fonds encyclopédique) mais il convient de compléter toutes ces données, de les mettre à jour et de les actualiser. C'est par le dépouillement de la presse qu'on peut avoir des données plus récentes.

Par exemple, il s'agit de mettre dans nos fichiers une nouvelle revue qui vient de paraître et qu'on ne trouve pas dans l'annuaire de la presse, des prix littéraires et scientifiques, des changements d'adresses, des nouveaux organismes, ceux qui se

CARREFOUR N° 2

créent, mais aussi ceux qui disparaissent, les modifications dans les personnels que ce soit de l'administration ou les média.

Toutes ces données couvrent l'actualité, elles sont répertoriées et traitées dans un fichier matière accessible puisqu'il est disposé à côté des téléphones.

Si ce service entend répondre à des questions extrêmement variées, il ne peut répondre à toutes les questions.

En effet, les demandes sont parfois trop spécialisées.

La fonction consiste donc aussi à ré-orienter vers d'autres organismes, d'autres centres de documentation ou d'information mieux adaptés, mieux outillés pour répondre à des demandes plus spécifiques.

Ainsi, une des tâches fondamentales du personnel de ce service est de bien connaître les ressources documentaires pour orienter les correspondants à bon escient, et s'insérer à cet effet dans un réseau documentaire dont on parlait tout à l'heure. Ré-orienter d'ailleurs à la B.P.I. puisque souvent son fonds peut répondre à une demande de correspondants qui ne sont jamais venus.

C'est ainsi que sont effectuées des visites régulières dans d'autres services de documentation pour établir des contacts directs ; souvent ces centres trop spécialisés n'accueillent pas le grand public, donc il convient de moduler cette ré-orientation.

Je voudrais, pour terminer, souligner les caractères particuliers d'un service par téléphone : c'est cette possibilité de consultation à distance (de chez soi ou de son travail, donc dans son cadre habituel) qui permet d'aborder d'une autre manière la bibliothèque. C'est aussi la présence d'un interlocuteur au bout du fil qui est très importante. En effet, le rôle du bibliothécaire dans ce cas va au-delà de la simple délivrance d'une information : un contact s'établit, qui permet d'apporter une plus grande précision à une demande dont la formulation initiale reste vague. Dans ce cas, traduire la demande devient aussi important que renseigner ou informer.

En outre, on a constaté que l'usage du téléphone, parce qu'il préserve l'anonymat et qu'il est largement répandu en France maintenant, peut favoriser l'accès à l'information pour un public qui n'est pas forcément enclin à recourir aux services d'une bibliothèque.

Je pense que l'on pourrait aborder au cours de la discussion la possibilité d'intégration de ce genre de structure dans un contexte local ou régional car il peut être adapté à des besoins très concrets.

Jacques PERRET :

Je passe la parole à Maud LEVILLAIN qui travaille à la Documentation Française.

Maud LEVILLAIN :

Le Centre interministériel d'étude et de coordination, "Interphotothèque", situé au département audiovisuel de la Documentation Française, étudie depuis plusieurs années l'intégration possible de nouvelles technologies dans des fonds documentaires photographiques et audiovisuels. Les thèmes traités actuellement dans le cadre d'Interphotothèque concernent en particulier l'utilisation de systèmes de visualisation, à distance ou dans le centre de documentation, raccordés ou non à une recherche automatisée de références : évolution de la micrographie en couleurs, recherche automatique de microformes, vidéodisque, numérisation des images et des textes, télécommunications... complémentarité des techniques audiovisuelles et informatiques.

Ces nouvelles technologies peuvent aider :

- la collecte de l'information, la recherche de sources documentaires (banques de données),
- la mise en mémoire de l'information et la visualisation simultanée des documents dans le but de rendre plus fines les recherches et de multiplier les entrées possibles (informatique, microformes, vidéo-disque, disque optique numérique...)
- l'exploitation et la gestion des fonds documentaires ainsi que la réactualisation rapide de l'information,
- la protection de documents anciens fragiles, en substituant de nouveaux supports pour la consultation,
- la diffusion en permettant de mieux informer le public sur ce que possède la bibliothèque (banques de données, télématique...),
- la consultation directe par le public (systèmes de visualisation dans la bibliothèque, visualisation à distance...),
- l'accueil du public (systèmes audiovisuels).

Ces technologies sont déjà opérationnelles, ou sur le point de le devenir :

- pour la production de documents (techniques d'impression, télécopie, traitement de texte...). Ces techniques de production pourront influencer les techniques de stockage; tout en modifiant le travail de conception, elles auront des incidences sur les techniques d'information et de documentation,
- pour les transferts de documents originaux sur différents supports, rapidité d'accès, visualisation à distance... (microformes, vidéo-disque, disque optique numérique...),
- pour la restitution (COM, comies à partir de microformes ou d'écrans vidéo...).

Les recherches actuelles s'orientent vers l'exploration des possibilités offertes par la liaison des outils informatiques et des outils audiovisuels. Ces recherches s'effectuent dans les domaines complémentaires de la documentation, de l'information et de la formation.

On peut se poser la question suivante : en quoi ces expériences concernent la bibliothèque municipale lorsque celle-ci n'a pas de moyens financiers ?

La perspective d'introduction de nouvelles technologies provoque souvent des réactions excessives d'enthousiasme ou de refus. Il est important de dédramatiser la situation et de commencer par acquérir une bonne connaissance des avantages et des inconvénients des différentes technologies pour mener à bien l'intégration "raisonnée" de celles-ci.

Ce contexte sonore, visuel et télévisuel dans lequel vit quotidiennement le public de la bibliothèque, l'information de la production de documents et la diversification des supports ainsi que la venue de nouvelles techniques d'accès rendent nécessaires :

- la prise en compte de cette évolution irréversible,
- la redéfinition du rôle de la bibliothèque,
- l'évolution de la notion de prêt interbibliothèque et la notion d'échange d'information entre centres de documentation.

Intégrer de nouvelles technologies suppose :

- la réorganisation progressive de la bibliothèque,
- la définition du rôle de la bibliothèque par rapport aux autres centres d'information et de documentation régionaux (mairies, organismes publics...),
- la détermination du rôle respectif des différentes fonctions de la bibliothèque : conservation, documentation, information, formation... Chaque fonction implique des choix de matériels et des investissements différents. La diversification des fonctions accroît la masse des données à traiter et a ainsi des incidences sur le choix des moyens utilisés pour le traitement de ces données.

Une bibliothèque municipale ne saurait faire face aux investissements nécessaires à la concentration totale de "toute" l'information concernant ce qui se passe ailleurs et ce qui se fait régionalement. Les réseaux de documentation offrent des possibilités d'intégration à différents niveaux en tant que consommateur et/ou producteur d'information. Le choix entre les différentes fonctions de la bibliothèque crée différents schémas d'intégration possibles pour une bibliothèque, point de rencontre de l'information générale et de l'information régionale.

Faire évoluer la bibliothèque ne veut pas dire nécessairement investir dans des systèmes sophistiqués. Au contraire, l'intégration raisonnée des nouvelles technologies passe par différentes étapes :

- délimitation des fonctions prévues pour la bibliothèque,
- délimitation des champs thématiques couverts,
- connaissance et utilisation des réseaux en place dans les organismes publics et privés, nationaux et régionaux,
- achat d'un matériel léger qui permettra de rendre des services complémentaires (micro-ordinateur, terminal, système de visualisation...) après acquisition d'une bonne connaissance des différentes techniques et sélection de celles qui sont le mieux adaptées au cas précis,
- élaboration et évolution de travail documentaire,
- programmation de l'évolution qui doit tenir compte des différents publics (grand public, recherches spécialisées...) ainsi que du contenu des documents (oeuvres littéraires, documents d'information...).

L'évolution des techniques de production d'information va modifier les modes de perception et de stockage des documents. Dans le cadre des bibliothèques, cette évolution correspond à :

- une redéfinition du terme "lecture" pris au sens de prendre connaissance
- une redéfinition du terme "écriture" pris au sens d'élaboration de systèmes de signes qui varient selon les techniques et les supports ; évoluant vers une notion d'écriture, plus large, représentée par l'utilisation de différents supports choisis en fonction du public et de l'information que l'on veut transmettre, ces différents supports formant un ensemble.

L'intégration de nouveaux supports d'information dans les centres de documentation sera réussie le jour où les notions de support et de technique seront "oubliées" au profit du contenu de l'information.

Jacques PERRET :

A titre d'information, et très rapidement : les bibliothèques municipales de Grenoble sont partie prenante d'une opération dirigée par le Service Information

de la Ville de Grenoble avec la participation de plusieurs ministères pour mettre en place, dans différents lieux publics de la Ville, des terminaux permettant d'interroger une banque de données : c'est le projet CLAIRE qui vise, dans un premier temps, à répondre à deux types de questions :

- les droits et démarches administratifs,
- les ressources locales.

Cette opération n'en étant qu'à sa phase expérimentale, il ne s'agit pas d'en faire un bilan, mais simplement d'en signaler l'existence et d'en retenir, très vite, deux idées :

- 1 - CLAIRE est un outil de travail pour les agents ayant à répondre à des questions. Il ne s'agit pas de confronter directement le public à des écrans. Les agents peuvent mieux qu'avant jouer leur rôle fondamental "d'accouchement de la demande" dont parlait Anne MARINET.
- 2 - CLAIRE est partie de cette observation fondamentale que les bibliothécaires n'ont peut-être pas suffisamment en tête que le grand public n'a pas une vision "claire" des répartitions de compétences entre les différents organismes officiels. Savoir où poser sa question, c'est déjà 50 % de la réponse.

Voilà. Je voudrais maintenant vous laisser réagir et je vous propose qu'on essaie quand même d'organiser le débat autour de deux questions :

- Que pensez-vous de cette volonté de réponse à toutes les questions ?
- Quelle stratégie documentaire adopter selon le type d'endroit où l'on se trouve ?

Jacques DECOBERT - Professeur à l'Université de Lille III - Participant :

Lorsque vous avez ouvert la séance, vous avez noté qu'il devait y avoir dans la salle beaucoup de professionnels, et simultanément, vous avez demandé à ceux qui prendraient la parole de se présenter en disant de quelle commune ils étaient l' élu.

Je ne suis pas un professionnel, je ne suis pas non plus un élu, peut-être convient-il que je situe le contexte de mon propos.

Je suis simplement un enseignant, je dirige le service d'information de formation continue de Lille III, et, d'autre part, l'Institut des Sciences de l'Education. C'est peut-être à ce titre que l'on m'a demandé d'essayer d'animer demain la séance plénière consacrée au problème de formation des médiateurs.

C'est vous dire que, d'une part, je me sens personnellement impliqué, vraiment très profondément, par la problématique qui m'apparaît sous-jacente aux expériences dont vous avez fait état, et, d'autre part - pardonnez-moi - je me sens un peu extérieur aux compétences qui sont les vôtres.

J'ai noté, dans les propos de certains intervenants, des choses qui m'ont accroché.

Par exemple, Claude GOUBAUX, dans les démarches dont elle fait état pour sa bibliothèque, vise, je pense, très délibérément le passage de ce que j'appellerai d'un type de lecture à un autre type de lecture, la part élargissement d'un type de motivation à un autre, élargissement des curiosités et motivation.

Dans les propos de Jean-François JACQUES, j'ai noté ce qu'il disait de l'animation comme sensibilisation à la recherche documentaire autonome, et, d'autre part, l'attention qu'il portait à tout ce qui pouvait favoriser le passage difficile de l'état de lecteur enfant à l'état de lecteur adulte.

Par ailleurs, dans l'expérience de renseignements par téléphone de la bibliothèque Georges Pompidou, il me semble qu'il y a là un problème redoutable de formation à l'écoute, à l'accueil, et donc de formation à la communication et aux relations humaines.

J'étais venu dans ce carrefour en fonction du mot "formation" qui se trouvait dans l'intitulé, et, au fond, la question qui me brûle les lèvres, que j'ai envie de poser, est celle-ci : comment vivez-vous, où avez-vous vécu, dans les expériences que vous avez essayé de mettre en place, le double problème de sensibilisation du public - je serais tenté de dire de formation des usagers - et le problème de formation du personnel de bibliothèque à des tâches qui me paraissent excéder largement la dévinition stricto sensu des fonctions techniques du bibliothécaire ?

Thérèse SZALOWSKI - de la bibliothèque centrale des personnels des organismes de radio et de télévision à Paris - Participante :

Mon intervention sera brève, je voudrais ajouter que dans le réseau des bibliothèques de lecture publique existent aussi les bibliothèques d'entreprises dont le rôle est parfois, je crois, identique, ou tout à fait complémentaire au rôle des bibliothèques municipales.

Je rejoins l'intervention de Claude GOUBAUX, il me semble également que dans les bibliothèques d'entreprises, nous avons le même public que dans certaines bibliothèques municipales, notamment de banlieue de grandes agglomérations.

Je pense également que le rôle des bibliothèques que je représente ici est important dans les grandes agglomérations, il y a beaucoup de lecteurs dont les lieux d'habitation sont très éloignés de leur lieu de travail. Les bibliothèques d'entreprises peuvent donc remplacer les bibliothèques municipales situées sur les lieux de résidence.

Je pense aussi que la bibliothèque peut devenir un lieu important pour la documentation. Je dirai que dans la bibliothèque où je travaille, nous avons très souvent recours à l'information téléphonique - à très petite échelle évidemment - mais il y a beaucoup de personnes de la Maison de la radio qui nous téléphonent pour obtenir des renseignements soit bibliographiques, soit d'autre nature.

Monsieur ARMEL - de la Municipalité de Wattrelos - Participant :

Ce qui m'a intéressé dans les interventions, et notamment celle de Jean-François JACQUES, c'est la problématique générale de l'équipement.

Ce qui me semble intéressant dans les deux expériences, c'est que, finalement, il semble bien qu'on ne puisse pas parler d'une bibliothèque pour une ville en général, mais bien d'une bibliothèque comme équipement de quartier.

En terme de problématique, ce qui m'intéresse beaucoup puisque je m'occupe des problèmes d'éducation permanente, on pourrait poser la question suivante :

Est-il possible de créer une bibliothèque pour une ville, en particulier une ville importante ?

Ou finalement, ne peut-on parler que d'une bibliothèque comme équipement de quartier?

Il m'apparaît qu'une bibliothèque conçue pour l'ensemble d'une ville n'est finalement, bien souvent, que la bibliothèque du quartier dans lequel elle est implantée, en particulier, la bibliothèque du centre ville.

C'est le problème un petit peu général des équipements. Dans les deux expériences

citées, ce qui semblait intéressant, c'était que la bibliothèque soit démultipliée en trois bibliothèques dans le cadre de Meylan, ou aussi soit à Marly-le Roi une bibliothèque pour une unité géographique relativement restreinte.

Cela pose le problème de l'accès un peu différentiel aux équipements selon les couches sociales, un problème dont on n'a pas tellement parlé aujourd'hui, qui me semble important, c'est-à-dire que la proximité géographique semble être une condition assez indispensable pour l'accès des "couches populaires" à ce type d'équipement, alors que concevoir un équipement pour l'ensemble d'une ville favoriserait plutôt les couches sociales plus aisées qui peuvent plus facilement intégrer l'ensemble de l'espace urbain.

C'est un peu une première réflexion : quelles sont les conditions d'accès d'un public peu familier de la lecture ou de l'éducation permanente à des équipements ?

Le deuxième aspect peut porter à réflexion, il s'agit du problème du décroisement, en particulier dans les municipalités, entre différents secteurs qui sont bien souvent séparés, c'est-à-dire l'aspect simplement information sur des problèmes pratiques, l'aspect éducation permanente, l'aspect culture, l'aspect bibliothèque. Comment ces différents secteurs peuvent être perçus dans une politique d'ensemble ?

Marie-Noëlle ICARDO - Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand - Participante :

A partir des rapports présents cet après-midi, je remarque la nécessité qu'il y a d'avoir de nombreux professionnels dans une bibliothèque, en particulier dès l'entrée de la bibliothèque, et même au niveau du standard téléphonique. On s'aperçoit très souvent qu'il y a à l'entrée des bibliothèques, des personnes qui ne peuvent pas répondre aux questions qu'on leur pose, elles ne savent pas toujours, c'est une catastrophe pour le public et pour l'image de la bibliothèque.

Marie-Dominique BOUCHER - Bibliothèque Université de Lille III - Participante :

J'ai été frappée par un certain nombre d'interventions en dehors de celle de Jean-François JACQUES, à savoir que j'ai l'impression que, de plus en plus, les gens des bibliothèques rêvent d'être autre chose que des bibliothécaires.

Je ne veux pas sacraliser le livre, mais j'estime que multiplier les gadgets et répondre à n'importe quelle demande, ce n'est peut-être pas tout à fait encore ce que nous devons faire.

Etant donné la façon dont a été maltraitée la lecture en France, les conséquences de celle-ci, je pense qu'il y a tout un travail élémentaire à faire au niveau du livre avant de répondre à des tas d'informations qui devraient, je pense, pouvoir se trouver dans un autre lieu qu'une bibliothèque ; je pense que c'est un grave danger que de multiplier les gadgets (je ne suis pas toutefois contre l'informatique, bien au contraire).

Marie-Claude BIRONNEAU-HAMON - Herlies - Participante :

Herlies est une petite commune qui comprend à peu près mille deux cents habitants, si j'interviens c'est pour dire que je suis tout à fait d'accord avec ma collègue qui vient de parler.

Nous sommes en train de créer - cela se fait petit à petit - une bibliothèque de documentation qui vient se greffer sur des bibliothèques pré-existantes s'adressant aux adultes et aux enfants. Pour les scolaires entre la sixième et le bac, on nous demande beaucoup de documentation : ou nous disposons de ce fonds documentaire et nous répondons à la demande, ou l'on s'arrange pour l'obtenir et satisfaire le public.

Cette bibliothèque est en train de se faire. Pour l'instant, il s'agit uniquement de papier, on n'en est pas encore à l'informatique. Nous sommes un petit village, nous n'avons pas les mêmes ambitions évidemment qu'une grande ville, je ne dis pas que les autres ont tort, mais il faut comprendre qu'en raison de leur nombre, les petits villages posent des problèmes comparés aux grandes villes.

D'autre part, on a parlé de la formation du personnel et de la nécessité d'avoir du personnel compétent. Or, il existe un gros problème pour les bibliothèques rurales au niveau du personnel qui est souvent constitué de bénévoles. Il n'est pas question pour une commune qui groupe moins de cinq mille habitants de payer quelqu'un. Le personnel qualifié s'en va donc là où il est payé, c'est-à-dire en ville. En campagne, il n'y a que des bénévoles qui ne demandent qu'à être formés. Or, que ce soit au niveau de Jeunesse et Sports, au niveau des laïques, il n'y a aucune formation, on a demandé à plusieurs reprises, il n'y a rien, pas de stage, pas de séance, rien du tout pour les bénévoles qui s'occupent des bibliothèques de zones rurales, c'est très grave, car cela concerne un nombre de gens incalculable.

Bénédicte TEROUANE - Bibliothèque de Cambrai - Participante :

Je voudrais rapporter un certain nombre d'expériences qui ont été faites à Cambrai, qui montrent qu'en fait, ce n'est pas si simple que cela de jouer vraiment à plein temps un rôle d'information et de documentation dans une bibliothèque.

Je crois que jusqu'ici, on a cité des exemples d'information et de documentation émanant de villes qui avaient vraiment investi énormément dans la bibliothèque, soit des grandes bibliothèques qui ont les moyens de se documenter d'une manière plus sophistiquée que les bibliothèques de villes moyennes ou de plus petites villes encore.

J'aimerais rappeler peut-être quelques points qui sont tout à fait prosaïques, mais qu'il me semble nécessaire de rappeler, surtout s'il y a des élus dans la salle, car je crois que notre but dans cette journée était aussi de les informer de la vocation de la bibliothèque, de l'information, et des moyens qu'il faut lui donner pour pouvoir remplir ce rôle.

Or, les moyens qu'il faut lui donner, c'est d'abord un personnel qualifié en nombre suffisant. On s'aperçoit que si la bibliothèque de Meylan joue son rôle, c'est justement parce qu'il y a un grand effort au niveau du personnel puisqu'il semble qu'il y ait une personne pour mille habitants - cela doit faire à peu près quinze personnes à la bibliothèque pour une ville de quinze mille habitants -.

En premier lieu, se pose le problème du personnel insuffisant et non formé dans les bibliothèques.

Le problème de la formation est, je pense, on l'a rappelé tout à l'heure, un problème qu'il faudrait soulever avec celui de la documentation. Pour pouvoir documenter, il faut savoir soi-même retrouver les documents. On pourrait envisager une formation au niveau régional pour initier le personnel des bibliothèques aux différentes techniques documentaires, ce qui est jusqu'ici, faute de moyens, insuffisamment fait.

Ensuite, se pose le problème de personnel, mais aussi le problème de moyens d'acquisition. Je crois qu'une bibliothèque qui a les moyens d'acheter des documents en nombre suffisant joue déjà un rôle très important, et ce, en dehors même des problèmes de nouveaux média comme les vidéo-cassettes, les cassettes, les disques.

Je crois que déjà, une bibliothèque qui a des acquisitions importantes au niveau des livres et de la presse, des revues, etc... joue un rôle documentaire important. Il ne faudrait pas faire peur d'emblée aux petites villes qui n'auraient pas de grands moyens en leur apportant tout de suite des solutions du genre banque de données, télé-informatique, etc... Il faut déjà leur dire que lorsqu'une bibliothèque a des moyens d'acheter et d'acheter en nombre suffisant, des documents, de les remplacer régulièrement, elle joue bien un rôle documentaire.

En dernier lieu, il y a un problème de conditions d'ouverture, de nombre de places dans une bibliothèque. Quand il n'y a pas de place pour que les gens s'installent et puissent travailler sur place, je pense que la bibliothèque ne joue pas son rôle de documentation. Il s'agit là d'un problème de sa superficie, du problème d'intégration de la salle de travail dans la bibliothèque.

Bien souvent, nous vivons en France sur le schéma suivant : il y a la bibliothèque d'étude d'un côté, la bibliothèque de distraction de l'autre, et la formule d'intégration de la documentation dans la salle de lecture courante est rarement faite, ou encore insuffisamment faite.

Les heures d'ouverture sont un autre problème : à partir du moment où on est ouvert très longtemps on favorise l'accès à la documentation d'un plus grand nombre de gens qui ne sont pas disponibles quand il y a très peu d'heures d'ouverture, ou lorsque ces heures d'ouverture se situent en milieu d'après-midi et pas en fin de soirée, etc...

Enfin, je voudrais aussi attirer l'attention sur le problème du réseau dont on parle beaucoup actuellement, il faut dire que dans le Nord - Pas-de-Calais, il est inexistant. Dans une ville comme Cambrai, on est tout à fait isolé en tant que bibliothèque par rapport au Centre de Documentation de la ville, ce n'est pas par faute d'avoir essayé de les rencontrer, aussi bien les C.D.I. que la Chambre de Commerce, que les enseignants, etc... C'est un problème qu'il serait important de débattre, malheureusement, je crois qu'on n'en aura pas le temps.

Enfin, le problème du réseau régional qui n'existe pas, ne serait-ce déjà que pour les bibliothèques de la région. Je ne parle pas du prêt inter-bibliothèques, c'est la bouteille à la mer, on lance un message, une demande, il fait le tour de la France avant de nous revenir sans qu'on ait reçu, en général, satisfaction.

En raison de ce qui ne marche pas, déjà au niveau d'un prêt qui est officiel, il serait judicieux, en tout cas, si on revoit les structures, de voir au niveau régional comment on peut pallier à ce système qui, jusqu'ici, est un système de prêt complètement archaïque, qui s'en va dans toutes les directions, de même pour les demandes d'information.

Je crois qu'il faut vraiment qu'on essaie de voir comment, au niveau de la région, on peut créer un centre d'information qui réponde à toutes les bibliothèques. En fait, il y a une chose frappante aussi : n'est-ce pas du gâchis que chaque bibliothèque dépouille un certain nombre de périodiques qui sont finalement toujours les mêmes ? ne serait-il pas plus astucieux d'avoir un centre régional, par exemple, qui fasse le travail et qu'ensuite, on puisse s'y référer car finalement, ce que fait Meylan pour une petite ville, je vois qu'à Cambrai, on ne peut pas le faire parce qu'on se trouve débordé par les tâches quotidiennes d'information au public, on n'arrive pas à dépouiller nos périodiques, pourquoi n'y a-t-il pas possibilité alors de créer une espèce de banque d'information de dépouillement des périodiques, par exemple, pour la région?

Georges DELFOSSE :

Je vous remercie, notre rapporteur ne manquera pas de traduire votre interrogation.

Jeanne LEGRAND - de Belfort - Participante :

Je suis responsable d'un centre d'information et de documentation qui est intégré à un centre d'animation culturelle, ce centre d'information existe depuis une dizaine d'années. Nous répondons à de nombreuses questions, un peu dans le même ordre que celles du centre du pays, nous recevons également le public, nous répondons par téléphone et nous sommes aussi en relations avec toute la vie associative du département qui est très petit, c'est le plus petit département français, ce qui favorise les relations.

Nous sommes, de ce fait, en relations avec beaucoup de bénévoles qui oeuvrent dans les petites bibliothèques d'associations rurales ou de quartier.

Nous avons organisé une formation de ces bénévoles - pour répondre à la question posée tout à l'heure - en relation avec l'association des bibliothécaires français et la bibliothèque municipale de Belfort, et des régions. C'est une formation qui marche très bien, nous la refaisons cette année pour la troisième fois et nous refusons du monde.

Je pense que c'est une formule qui peut se pratiquer ailleurs. Il faudrait s'adresser à l'association des bibliothécaires français pour connaître cette possibilité, nous sommes maintenant Centre régional de formation, nos formateurs sont des conservateurs et des bibliothécaires de la région.

Anny BOCQUET - de Méricourt-sous-Lens - Participante :

Je travaille dans un collège dans la région des mines à Méricourt-sous-Lens, je voudrais que le colloque se fasse le porte-parole de mes collègues, j'espère qu'elles seront d'accord.

Depuis ces années, nous travaillons dans ces centres de documentation et d'information nous ne sommes pas reconnus au niveau national comme des gens exerçant ce métier. Disons que nous sommes des adjoints d'enseignement non chargés d'enseignement. Nous ne sommes pas reconnus comme des gens ayant une valeur pédagogique, c'est-à-dire que nous sommes, au niveau du salaire, payés comme des super-pions, alors que nous sommes, au sein des établissements secondaires, la plaque tournante (si le travail est fait effectivement), pour les enseignants et les élèves.

Je ne sais pas si d'autres collègues pensent comme moi, c'est-à-dire que le colloque pourrait avoir ce but de réclamer que les bibliothécaires documentalistes des C.E.S. soient reconnus au niveau national comme des gens qui ont une certaine valeur.

Je pense que l'on donne beaucoup de soi-même dans les établissements scolaires : c'est le cas, dans les municipalités où il n'existe pas de bibliothèque municipale, et où le C.D.I. joue en quelque sorte le rôle de la bibliothèque municipale. On reçoit les demandes des élèves, et même celles des parents, par l'intermédiaire de leurs enfants. De même, au niveau de la formation, je crois que des moyens supplémentaires pourraient être mis à la disposition des C.R.D.P. pour la formation des bibliothécaires et des documentalistes.

Jeanne VINCENT - Syndicat National des Instituteurs et Professeurs de collèges - Participante :

On a très rapidement, mais tout de même, Jean-François JACQUES s'y est un peu arrêté, évoqué le problème de l'école et des relations que l'école peut établir avec les bibliothèques. Il est très important que les enfants prennent l'habitude d'aller à la bibliothèque, et que ce soit inscrit dans le champ de leurs relations.

Je voudrais insister tout particulièrement sur la nécessité, tout de même, de Centres de Documentation et d'Information dans les collèges, efficaces et fonctionnant bien, et aussi de bibliothèques centres de documentation dans les écoles, y compris à la maternelle, comme éléments de loisir et de détente, mais aussi comme supports très importants pour développer la fonction symbolique.

Au niveau de l'école primaire, je pense aux recherches qui ont été menées par l'I.N.R.P. notamment par Monsieur FOUQUEMBERT. On s'est aperçu que ce n'était pas au moment où on développait un "métalangage" sur la lecture dans des séances d'apprentissage que l'enfant apprenait à lire et lisait, mais quand il était en situation de lecture fonctionnelle, c'est-à-dire lorsque dans des documents à son niveau, à sa portée, il allait chercher des informations.

Ceci pose donc la présence du livre à l'école primaire notamment, et pas simplement du manuel scolaire, même si on ne le rejette pas, mais de tout un réseau de livres qui font cruellement défaut puisqu'ausi bien il n'existe sans doute pas cinq cents

bibliothèques centres de documentation dans les écoles primaires, et pourtant aucune stratégie de la lecture publique ne peut faire abstraction de l'école primaire et de l'importance qu'elle joue dans cette stratégie.

Hélène DESTAERKE - Bibliothécaire d'entreprise aux Trois Suisses à Croix - Participante

Ma demande serait un contact de relations beaucoup plus étroit entre les bibliothèques d'entreprises, les bibliothèques municipales et bibliothèques d'Etat, qui sont donc autour des différentes entreprises.

Etant donné qu'à l'intérieur des entreprises nous avons des problèmes de mètres carrés, de superficie, si bien que nous n'avons pas de fonds de bibliothèque, je pense que, de ce côté, nous pourrions avoir un contact vraiment très enrichissant avec les bibliothèques qui nous entourent, aussi bien au point de vue accueil du personnel venant de l'entreprise et se présentant dans les bibliothèques municipales que l'inverse.

C'est surtout cet aspect que j'aurais aimé voir développer autour de nous, et également l'aspect formation du personnel des entreprises qui s'occupe des différentes bibliothèques.

Madame HACHE - de Montigny en Gohelle - Participante :

Je m'étonne que dans le cadre de ce carrefour la bibliothèque centre d'information, de documentation et de formation, on n'ait pas parlé de décentralisation. Je suis enseignante à l'Université de Paris V et je me place en tant que consommatrice. Je donnerai un exemple précis puisque je le connais bien : Maud LEVILLAIN a dressé l'inventaire des nouvelles technologies existantes, or, dans aucune bibliothèque de grande métropole régionale on ne trouve de presse, aussi bien presse nationale que presse régionale, ancienne sur microfilm. Les microfilms sont maintenant une technique quand même assez connue qui pourrait être davantage utilisée.

A Lille, par exemple, la bibliothèque universitaire a pour toute collection "Le Monde" à partir de 1945 (si je ne me trompe pas) et la bibliothèque municipale a simplement certains journaux régionaux avec des lacunes pour certaines périodes, au niveau des journaux nationaux, il n'y a pratiquement rien. Si bien que les gens, les étudiants de province, bien sûr, n'ont pour seule ressource que Paris, la bibliothèque Nationale, ou bien la bibliothèque publique d'information.

On m'objectera que la mise sur microfilm de ces journaux coûte cher et qu'elle toucherait un public restreint. Là, je réponds que c'est faux. Bien sûr, cela touchera en priorité un public étudiant, ou des gens faisant des recherches, mais on peut remarquer à Beaubourg que le public qui consulte des microfilms sont aussi des gens d'un certain âge qui veulent retrouver certains souvenirs à travers d'anciens journaux, ou des jeunes qui veulent ainsi découvrir une période qu'ils ne connaissaient pas encore.

Marie-Dominique BOUCHER - Participante :

Je voulais simplement dire que si la bibliothèque universitaire est sous-équipée, c'est parce qu'elle n'a pas d'argent. On vient de supprimer actuellement pour trois millions de périodiques, ils ont d'autres priorités que d'acheter toute la presse en microfilms, c'est tout.

Claude GOUBAUX :

On a dit qu'on n'avait pas parlé du tout de la lecture mais de gadgets politico-socio-technologiques, mais vous êtes dans une bibliothèque universitaire, vous avez un public de gens qui lisent.

Marie-Dominique BOUCHER :

Non, un public de gens qui ne lisent plus.

Claude GOUBAUX :

Ce que j'ai décrit, bien sûr, ce n'est pas vraiment la lecture, mais j'ai essayé d'expliquer que l'on fait venir à la bibliothèque des gens qui pensent qu'elle n'est pas pour eux. Une fois qu'ils sont dans la bibliothèque, on essaie de les faire lire.

La documentation, ce n'est pas le seul but : j'aimerais que lorsque les gens sont entrés dans la bibliothèque pour se renseigner, ils lisent ensuite un livre pour le "plaisir".

Marie-Dominique BOUCHER :

Je pense que je me suis méprise sur vos intentions, c'est l'Université qui forme les enseignants. Il y a une espèce de défection vis-à-vis de la lecture du livre, très inquiétante. Je ne sais pas si c'est un phénomène mondial, ou si c'est un phénomène français, il est certainement dû à des problèmes politico-socio-technologiques. Je pensais donc naïvement que ce colloque avait lieu pour réhabiliter ce genre de chose, or, qu'est-ce que j'entends ici ? (je suis désolée, peut-être ai-je mal compris) : j'entends l'éloge de techniques très nouvelles qui sont absolument indispensables. Je pense quand même qu'une bibliothèque c'est avant tout faire accéder les gens aux livres et périodiques qu'ils ne peuvent pas se procurer. Qu'on le veuille ou pas, on n'est pas dans un pays particulièrement favorisé en ce sens, c'est tout.

Madame DELEBARRE - Documentaliste dans un collège à Lomme - Participante :

Je veux simplement insister, parce que je pense que c'est l'occasion de le faire, comme ma collègue l'a dit, mais je me placerai sur un autre plan, insister sur le premier maillon de la chaîne. Or, ce premier maillon de la chaîne, en ce qui concerne la lecture, c'est l'école.

Tout à l'heure, un dame a parlé de l'école primaire, je suis tout à fait d'accord avec elle, il faut que les bibliothèques, mais les bibliothèques avec une animation autour, soient créées à l'école primaire, soient développées dans les collèges et dans les lycées. Pour moi, quand vous avez parlé de l'éducation du public, de la formation du public, et bien cette formation passe par l'école.

Dans les centres de documentation, ce que nous faisons tous les jours, avec les élèves de collège et dans les lycées, c'est d'essayer d'amener les enfants à lire. A l'école, nous avons tous les publics. Tout à l'heure vous parliez des lecteurs qui sont d'un milieu privilégié, et justement, à l'école, notre rôle, je pense, est très important car nous amenons à la lecture des enfants qui, chez eux, n'ont absolument aucun livre.

Je voudrais insister encore sur ce premier maillon, quand vous parliez de formation, je pense que l'école a un rôle très important à jouer en liaison, bien entendu, avec les bibliothèques municipales et avec les autres réseaux documentaires. Je voulais simplement intervenir sur ce premier maillon indispensable.

Jacques PERRET :

Je ne voudrais surtout pas qu'on se sépare sur un malentendu. J'avais dit, en préambule (peut-être n'ai-je pas été assez clair) que la partie de ce carrefour allait porter sur la bibliothèque : centre d'information, de documentation et de formation, en précisant que quatre ou cinq carrefours se réunissaient en même temps, dont un sur le thème "bibliothèque et école", il y a peut-être un malentendu, j'ai dit en préambule que je supposais un certain nombre de conditions réunies avant de commencer à

parler du thème "bibliothèque centre d'information, de documentation et de formation".

Si vous êtes dans une commune sans bibliothèque, sans bibliothécaire, sans livre, et sans argent, il est bien évident qu'on ne va pas parler de bibliothèque, centre de documentation.

Pour moi, le thème de ce débat supposait un certain nombre de choses acquises telles que celles que vous avez vues lors de la projection du film "une bibliothèque, pourquoi ?", cela me paraît évident.

J'espère qu'il n'y a pas de malentendu entre nous, je n'ai pas dit que l'école n'était pas un lieu important de la lecture, au contraire.

-o-o-o-o-o-o-o-o-



Les pages intermédiaires sont blanches

C A R R E F O U R N ° 3

THEME : LES NOUVEAUX MEDIA A LA BIBLIOTHEQUE.

Président : Christian LEFEBVRE
Adjoint à la Culture de BOULOGNE SUR MER

Animateur : Geneviève LE CACHEUX
Conservateur de la Bibliothèque de CAEN

Intervenants : Emma COHN
Conseiller pour les bibliothèques et média -
NEW YORK

Michel GRUMBACH
Sociologue - GIDES

Marie-Josée NIVELET-IMBERT
Conservateur, Directrice de la Bibliothèque
discothèque de BEAUGRENELLE (PARIS)

Régine ROCHE
Bibliothécaire, responsable de la discothèque de
la Bibliothèque Publique de la Ville Nouvelle de
SAINT QUENTIN EN YVELINES

Rapporteur : Marie-Josée LANGLARD
Directrice de la Bibliothèque D'HENIN BEAUMONT

Les pages intermédiaires sont blanches

Christian LEFEBVRE :

On m'a demandé de présider cette commission, ce que je fais volontiers, avec le concours d'un certain nombre de professionnels qui sont à mes côtés et qui vont intervenir dans le débat.

Je tiens simplement à dire que nous nous trouvons, effectivement, au coeur d'un des problèmes les plus actuels et les plus modernes qui se posent à nos bibliothèques qui sont traditionnellement des lieux du livre, et qu'un certain nombre de techniques modernes nous interrogent sur les problèmes de la communication, à savoir : le livre est-il le seul vecteur de cette communication et comment la bibliothèque, qui est à la fois un instrument, un lieu, un outil, peut éventuellement répondre à ces nouvelles interrogations.

Sur ce, je demande à Geneviève LE CACHEUX de prendre la parole.

Geneviève LE CACHEUX :

Monsieur le Président, je vous remercie.

Un certain nombre de questions se posent dans le domaine des nouveaux média :

- Des nouveaux média, pour quoi faire ?
- Ont-ils vraiment leur place dans la bibliothèque ?
- Quels sont-ils ?
- Comment faire pour les introduire dans la bibliothèque ?
- Dans quel domaine les nouveaux média peuvent être complémentaires des livres ou même se substituer aux livres et les supplanter ?

Je voudrais développer cette dernière question maintenant, avec l'espoir de rester réaliste et afin de ne pas donner à penser que les bibliothèques pourraient éventuellement, avec un caractère impérialiste qu'on ne leur connaissait pas encore, partir à la conquête de domaines qui leur sont complètement étrangers.

Je vais m'appuyer uniquement sur ma propre expérience, celle d'une bibliothèque dans laquelle je travaille depuis 1958 et où nous avons introduit l'audio-visuel depuis 1960. Nous espérons très prochainement y introduire tous les autres média.

La vidéo et les vidéo-cassettes en faisaient partie, comme cela était le cas pour beaucoup d'autres bibliothèques en France.

Les nouveaux média apportent-ils un avantage sur les imprimés dans le domaine de l'information par exemple ? Ils sont devenus un lieu commun.

Vous avez remarqué que la radio et la télévision pénètrent dans tous les foyers, quel que soit le milieu social ou le niveau intellectuel, tandis que la presse écrite perd du terrain.

Cependant, les bibliothécaires qui en font l'expérience et qui consacrent suffisamment d'argent aux abonnements de journaux et de revues élargissent le public dans leur bibliothèque.

Faut-il en conclure que nous sommes, une fois de plus, confrontés à des questions financières ? Je ne le pense pas vraiment. La bibliothèque, service de la collectivité, devrait s'efforcer d'élargir le champ d'accès de l'information de ses usagers sous la forme qui leur convient et au moment souhaité. La radio et la télévision ont un handicap face aux imprimés parce qu'ils ne sont pas conservés ni disponibles à la demande.

Comment régler ce problème essentiellement technique ?

.../...

Les essais de revues sonores ont été nombreux mais souvent voués à l'échec parce que ces revues étaient diffusées dans un circuit trop restreint, et pourtant, les aveugles et mal-voyants pourraient mieux encore que d'autres en bénéficier. Et même la revue sonore d'actualités qui paraissait chaque mois sur disques souples dans les années soixante avait de l'intérêt pour tous.

C'est ainsi que l'on pouvait entendre la voix de Gagarine nous parlant de l'espace ou celle de Kennedy prêtant son serment de Président. Mais en ce qui concerne l'information télévisée, qui n'a pas regretté de ne pouvoir regarder alternativement les journaux télévisés des trois chaînes qui passent simultanément ou bien ceux des pays étrangers ?

Il nous est arrivé d'enregistrer plusieurs journaux radiophoniques et télévisés pour permettre à un groupe, en particulier des jeunes, d'analyser la forme que prenait telle ou telle information et la place qu'elle occupait dans les journaux. L'expérience était très intéressante et formatrice. Ce qui n'était qu'expérience devrait être accessible à tous. Le rôle de la bibliothèque service public est bien d'offrir une information pluraliste à la demande et sous la forme qui convient à tous. J'ouvre une incidente : les bibliothécaires devraient mieux se servir des média pour informer leur public traditionnel, et également un nouveau public.

Les informations régionales, nationales, qu'elles soient radiophoniques ou télévisées entrent partout. Elles ont un impact considérable. De plus, l'entretien de bonnes relations avec les journalistes, la possibilité de leur fournir de bonnes informations régulièrement ou pour un évènement exceptionnel permettent souvent une diffusion.

L'information sous forme miniaturisée (micro-films, micro-fiches) est facile à multiplier et à diffuser, ce qui épargnerait de nombreux abus. L'introduction des ordinateurs dans les bibliothèques améliore aussi la diffusion de l'information.

La fonction documentaire de la bibliothèque gagnerait-elle à l'introduction des nouveaux média ?

Depuis quelques années, c'est bien un complément, un service d'illustrations sonores d'images fixes ou mobiles de l'imprimé ; c'est ainsi qu'ont été conçus les disques, les diapositives, les films.

Très vite, les pédagogues tels ceux des écoles Freinet ont imaginé des bibliothèques de travail sonore accompagné de diapositives et de disques. Ils ont su ainsi tirer parti des nouveaux supports de cinémathèques pédagogiques qu'ils ont organisés. Mais en France, faut d'avoir élargi leur public à celui des bibliothèques comme dans d'autres pays, les cinémathèques se sont endormies et souvent, elles se sont éteintes. Il a fallu l'ouverture du Centre Pompidou pour que la question soit posée clairement et que le public manifeste son intérêt pour qu'enfin sous une forme pratique, celle de la vidéo-cassette, les documentaires soient mis à la disposition du plus grand nombre.

Il reste encore beaucoup à faire pour que les bibliothèques puissent offrir tous les documents audio-visuels nécessaires à leurs usagers.

On commence à nous parler de l'ouverture des archives de l'ex-O.R.T.F. grâce aux travaux de l'I.N.A. Radio-France fait depuis plusieurs années un travail remarquable de diffusion de cassettes sonores, mais nous sommes loin de contenter les besoins déjà exprimés dans de multiples domaines que nous ne pouvons évoquer ici, faute de temps, et ce pour tous les publics, et en particulier, les handicapés de la vue ou de l'ouïe. Un autre rôle de la bibliothèque et non des moindres, serait aussi de mieux remplir ses fonctions avec les nouveaux média et je veux parler des loisirs et de la culture personnelle de chacun.

Il ne reste plus à prouver que les livres et les magazines jouent un rôle important dans ce domaine, mais les disques, et il suffit d'ouvrir une discothèque pour le démontrer, et les cassettes offrent dans les loisirs et la culture musicale vraiment des domaines nouveaux que beaucoup de villes ont réussi à intégrer dans la vie culturelle locale.

On oublie trop souvent le rôle de distraction qu'apporteraient les films si on voulait bien les introduire dans un circuit non commercial. Les vidéo-cassettes, dans ce domaine, ont un rôle particulier à jouer ; jusqu'à présent, dans nos bibliothèques françaises, on leur a attribué le rôle de documentation mais il faudrait désormais les ouvrir également aux loisirs et à la culture cinématographique.

Dans le domaine des loisirs, on oublie également que l'électronique pourrait gagner un public, et non des moindres, les jeux de l'esprit pourraient y gagner également, et pourquoi pas dans les bibliothèques.

La formation permanente et continue peut également tirer parti des nouveaux média et c'est sur ces quelques perspectives que je voudrais m'arrêter parce que j'espère qu'elles entraîneront des questions.

Christian LEFEBVRE :

Je vous remercie de cette contribution.

Je salue la présence de Rodolphe PESCE que je vois ici. Je signale cette présence parce que, sans doute, c'est quelqu'un avec qui nous aurons à dialoguer pour savoir quelle est, exactement, la politique de l'Etat, la politique du Ministre à cet égard.

Je voudrais passer la parole à Emma COHN.

Emma COHN :

Un grand devoir de la bibliothèque moderne est de montrer une meilleure image du monde audio-visuel à un public qui souffre d'un bombardement constant d'images commerciales déformant la réalité, surtout en Amérique où la télévision a de dix à quinze chaînes dans les grandes villes, fonctionnant vingt quatre heures sur vingt quatre. C'est totalement par hasard que la bibliothèque publique, aux Etats-Unis, est devenue l'endroit où l'on fait collection de films non-commerciaux de seize millimètres, documentaires, films d'art et d'essai, histoire.

En effet, c'est après la deuxième guerre mondiale, alors qu'un nombre phénoménal de films non-commerciaux était utilisé par la formation et l'éducation des soldats et du personnel des services militaires, que la bibliothèque a reconnu la nécessité de garder ce genre de films. Ainsi, elle continue à les faire circuler pour le public. Les cinéastes qui faisaient les films non-commerciaux ont eux continué à chercher les bibliothèques comme débouchés.

Notre budget de films est réparti entre différents groupes tels que : les enfants, les adolescents, les adultes et un pourcentage est mis à la disposition de la section films. En ce qui concerne la sélection du film pour chaque groupe, elle se fait mensuellement dans les bibliothèques centrales et ce sont les comités de sélection qui la font. Ceux-ci sont composés par des bibliothécaires qui ne sont pas spécialisés en films mais qui savent utiliser ces films dans leurs propres bibliothèques et dans les trois arrondissements de la bibliothèque.

Je recommanderais, si possible, pour la sélection des films, le recours à des personnes actives dans différents groupes associatifs de la communauté. Elles peuvent avoir d'excellentes suggestions même si, en définitif, l'achat des films est fait par le bibliothécaire.

La seule personne qui ne soit pas invitée est le cinéaste lui-même. Sa présence peut créer trop de difficultés.

Je ne peux pas suggérer comment les bibliothèques françaises publiques peuvent trouver, acheter, choisir et utiliser les meilleurs films non-commerciaux, étant donné que nos méthodes, et l'origine de notre utilisation sont très différentes de vos possibilités.

Mais la chose la plus importante est que le bibliothécaire visionne les films et participe au choix, à l'achat et à l'utilisation des documents qui sont susceptibles d'être importants pour la communauté. Le budget d'achat des documents d'une bibliothèque aujourd'hui devrait toujours comprendre les livres, les disques, les films fixes, vidéo, les films seize millimètres. Si les bibliothécaires attendent le moment où il y aura le nombre de livres qu'il faut pour la pleine satisfaction des lecteurs, ce moment n'arrivera jamais et la bibliothèque sera dépassée par d'autres organisations.

Il faut qu'on travaille dès maintenant dans les bibliothèques pour la co-existence des média afin de redresser un peu la balance après avoir travaillé au catalogage et au rangement des livres pendant des centaines d'années, il faut maintenant donner davantage d'attention aux non-imprimés. Il y a vraiment beaucoup à faire pour qu'ils co-existent harmonieusement et à part égale avec les imprimés chéris.

On utilise les films aussi contre l'analphabétisme. Il existe un programme à New-York pour les adultes et les adolescents analphabètes. Dans notre pays, on compte une personne sur cinq analphabète.

Au début du programme, l'étudiant analphabète visionne une bande vidéo lui montrant ses problèmes et comment y remédier. Il y a maintenant un projet, un programme d'utilisation de quelques films sans paroles. Les films sans paroles sont très importants pour apprendre à l'analphabète à composer et à faire ses rédactions. Avec les enfants du Viet-Nam et les jeunes émigrés dans les quartiers chinois à New-York, on a travaillé avec les films sans paroles. Les jeunes émigrés ont visité la bibliothèque avec leur professeur d'anglais. Après avoir vu les films sans paroles sur la nature, la musique, les relations entre les gens des différents âges, ils ont écrit leur composition sous la direction du professeur et les résultats ont été très encourageants.

Pour les services aux handicapés dans les bibliothèques, maintenant, l'instrument le plus spectaculaire en ce moment est la machine à lire "Kurzweil" qui est à même de traduire électroniquement un mot écrit par le mot parlé. En effet, la lecture à haute voix avec un petit accent suédois avec cette machine est disponible aux aveugles : sur rendez-vous, le lecteur aveugle est libéré du besoin d'avoir toujours quelqu'un avec lui pour lui lire, par exemple, ses lettres personnelles et pour lire tout ce qui n'est pas sur cassettes ou écrit en braille. Pour les grands sourds les films avec sous-titres comme les films sans paroles sont également disponibles gratuitement.

Christian LEFEBVRE :

Je vous remercie. De toute façon nous aurons l'occasion de vous interroger car vous semblez très informée sur ces problèmes et je crois qu'il y aura beaucoup de questions.

Je cède la parole à Michel GRUMBACH.

Michel GRUMBACH :

Voici quelques résultats de l'enquête sur l'introduction expérimentale d'une documentation audio-visuelle dans huit bibliothèques publiques (1).

- (1) Le compte-rendu de cette enquête est exposé in J.C. PASSERON, M. GRUMBACH et al. (J.P. MARTINON, M. NAFFRECHOUX, P. PARMENTIER, F. PORTO-VASQUEZ, F. DE SINGLY), "l'Oeil à la page", (2 volumes), 2ème édition, G.I.D.E.S., Paris 1981.

.../...

- 1) L'utilisation du service audio-visuel (A.V.) (2 récepteurs vidéo, un fonds standard d'une centaine de films et 3 grandes visionneuses diapos) varie en raison inverse de l'âge (indissociable en bibliothèque du statut scolaire). Elle est nettement plus forte chez les hommes. D'une manière générale, elle est la plus forte chez les inactifs scolaires et la moins forte chez les femmes au foyer et les retraités ; les taux d'utilisation des actifs se situent entre ces deux extrêmes et varient en raison directe de la position dans la hiérarchie sociale.
- 2) La vidéo, comme le montrent des indices convergents, bénéficie, relativement aux diapositives, d'une image sociale plus prestigieuse.

Les goûts des "scolaires" s'organisent conformément à leur position dans la hiérarchie de l'Ecole. Les étudiants et les lycéens préfèrent les films vidéo relatifs à l'"Histoire politique" (2) ; les élèves du Primaire, des C.E.S. ou du Technique ceux de "Sports". En diapos, ils se distinguent de même puisque les lycéens élisent l'Histoire-Géographie et l'Art (en ses formes tant traditionnelles que contemporaines) tandis que les seconds s'intéressent proportionnellement davantage aux documents traitant des Sciences et Techniques, et des formes traditionnelles ou technologiquement avancées de l'Aventure.

De même les goûts des actifs des différentes classes sociales s'organisent conformément à leur position dans la hiérarchie sociale. Les membres des classes populaires s'intéressent proportionnellement plus aux films consacrés à la vie des animaux ; ceux des classes moyennes à l'"Histoire scolaire et Géographie" et ceux des classes supérieures à l'"Histoire politique" et aux sports les plus "sélects". Les préférences en matière de diapos accentuent encore cette hiérarchisation.

- 3) L'examen des caractéristiques globales de l'utilisation, toutes bibliothèques confondues, permet plusieurs constats.

Le taux moyen d'utilisateurs A.V. s'élevait à environ 20 % des entrants à la bibliothèque. Mais les deux médias ont inégalement bénéficié de cet intérêt : la vidéo a tourné à 50 % du temps disponible, soit trois fois plus que les visionneuses à diapos.

Les préférences moyennes en matière de documents témoignent par ailleurs des registres et des fonctions assurées par chaque médium pour ses publics. Ainsi, si on découpe le fonds de films-vidéo en deux sous-ensembles dont l'un regroupe les documents typiquement scolaires (Histoire scolaire, Géographie, Gestion) et l'autre ceux tournés vers l'actualité idéologico-politique ou les loisirs, on constate une sous-utilisation d'environ 20 % pour les films scolaires et une sur-utilisation d'environ 20 % pour les seconds. En diapos, le "succès" ne s'est pas toujours présenté du côté où il était attendu. Ainsi les carrousels consacrés aux formes traditionnelles de l'Art, à l'Histoire-Géographie, aux "Métiers" n'atteignent pas l'équilibre alors que ceux traitant des médias contemporaines, des Sciences et Techniques, des grandes réalisations technologiques ont rencontré un "succès" certain là où ils étaient proposés.

- 4) L'inégalité sociale des "chances d'accès" à la bibliothèque apparaît clairement si on compare la composition sociale de la population active des villes de l'expérience à celle des inscrits des bibliothèques de ces mêmes villes. On constate alors le poids des classes supérieures y est trois fois plus important dans les bibliothèques et celui des classes populaires moitié moindre.

- (2) Il s'agit de films consacrés à des événements de l'histoire politique récente, en grande partie hors programme scolaire, et faisant figure de référents obligés des grands débats idéologiques récents.

A l'intérieur de la bibliothèque, cette inégalité persiste puisque les usagers issus des classes supérieures sont proportionnellement plus nombreux à utiliser plus fréquemment et de manière plus complète les divers services offerts. A une exception près, l'emprunt de livres, où les usagers adultes les moins scolarisés sont proportionnellement plus nombreux. L'A.V. n'a pas à cet égard, et comme par enchantement, modifié cet état de fait inégalitaire, perceptible tant dans la propension à utiliser que, lorsqu'on utilise, dans les catégories de documents regardés ou préférés. Mais il reste que lorsqu'ils passent à l'acte, les usagers les plus défavorisés sont aussi les plus grands "consommateurs" d'A.V. : les catégories les plus portées à "essayer" l'A.V. ne sont pas les plus "persévérantes".

- 5) Deux facteurs paraissent jouer un rôle important dans le "succès" du nouveau service. C'est d'abord une caractéristique de l'offre : plus est importante l'offre temporelle, plus le service est utilisé. C'est ensuite, bien sûr le choix des documents, et en particulier la place qu'il accorde à des goûts ou des intérêts qui ne sont pas toujours tenus pour les plus "nobles" ou les plus "scclaires".

Christian LEFEBVRE :

Je remercie Michel GRUMBACH pour sa contribution qui a éclairé un certain nombre de choses sur lesquelles nous aurons à revenir tout à l'heure puisque cela permet de bien délimiter les problèmes.

Je demande à Marie-Josée NIVELET-IMBERT d'intervenir.

Marie-Josée NIVELET-IMBERT :

J'aborderai le problème des galeries d'estampes à partir de l'exemple de la galerie de prêt d'estampes à la bibliothèque Beaugrenelle. Le texte imprimé dans le dossier a été volontairement pratique, permettant de chiffrer le projet et de situer la démarche de réalisation : comment procéder et combien (arguments qui n'étaient pas à ma disposition en 1978 pour convaincre l'Administration).

Les arguments ci-après répondent à la question "pourquoi implanter une galerie d'estampes à la bibliothèque ?

Qu'elle soit subventionnée par la ville (B.M. Grand'Place, Grenoble) ou prise en charge par une Association des Amis (B.M. Beaugrenelle, Paris 15e), une Galerie de prêt d'estampes a-t-elle sa place à la bibliothèque ? Oui, parce que la culture est un tout que composent l'écrit, la musique, les arts plastiques et d'autres formes de création. Parce que les non-lecteurs sont infiniment plus nombreux que les lecteurs dans la population (ces derniers de divers niveaux d'ailleurs) et que la bibliothèque cherche à les atteindre par un biais ou un autre (les discothèques sont souvent un tel attrait). Parce que la mise en place d'un fonds artistique peut être l'occasion de relations avec d'autres services municipaux (musées) ou organismes privés (galeries ou éditions d'art) également liés à la culture. En outre, le fait que les créateurs locaux y soient représentés favorise des actions pédagogiques avec les écoles (démonstrations de gravure, de tirages, ...). Parce qu'en dehors de toute préoccupation commerciale et parallèlement aux circuits traditionnels, la collection de prêt permet à un public non averti de se familiariser à loisir avec l'art contemporain et, sans a-priori, d'éprouver son goût dans des choix sans risque. Grâce à des supports accessibles (lithographie, sérigraphie, etc), la rencontre avec ces oeuvres peut susciter de nouveaux amateurs-acheteurs, alors que le marché de l'Art est en crise.

Dans un premier temps, l'emprunt est un encouragement au plaisir, renouvelé, d'agrémenter le cadre de vie, à la maison, au bureau, dans la classe.

Devenue une médiathèque harmonieuse dans laquelle chaque secteur renvoie aux autres, la bibliothèque pourra jouer bientôt son plein rôle rayonnant, "pour une autre idée de l'homme et de la société" (J. Lang).

Christian LEFEBVRE :

Je demande maintenant à Régine ROCHE de poursuivre, et ensuite, nous pourrons entamer le débat.

Régine ROCHE :

Je commencerai mon bref exposé en vous donnant la définition laconique, que j'ai pu trouver dans le grand Larousse en ce qui concerne le terme "DISCOTHEQUE".

"Une discothèque est une collection de disques classés".

C'est en effet le point de départ, mais aujourd'hui le mot a pris de l'extension, la discothèque est devenu l'endroit où l'on conserve une collection de documents sonores, dans le but de les mettre à la disposition d'un public, par le moyen d'écoute sur place ou de prêt.

Quels genres de documents sonores peut-on trouver à la discothèque ?

On doit pouvoir trouver dans une discothèque, digne de ce nom, tous les genres de musiques et de textes enregistrés.

1. la musique dite "classique", qui va en réalité du Moyen-Age jusqu'à nos jours
2. la musique pop, le folk, le rock
3. le jazz
4. la chanson francophone et étrangère
5. les disques pour enfants
6. les documents ethnomusicologiques
7. les disques de textes enregistrés, les bruitages, l'humour
8. la musique de films, d'ambiance et de variété

On peut aussi avoir d'autres documents sonores qui n'existent pas enregistrés sur disques, comme les cassettes Radio-France, c'est-à-dire, des séries de conférences et des radioscopies, des romans enregistrés à l'intention des aveugles, etc...

Pour que le public puisse trouver un échantillon intéressant de chacun des genres cités, je pense qu'il faut une collection de 3000 disques au moins. En dessous de ce chiffre il y aura forcément des grandes lacunes dans la collection. Mais à mon avis, l'utilisateur de la discothèque doit pouvoir trouver aussi des documents imprimés :

1. des partitions, de musique classique sous forme de partitions de poche ou de travail
2. des partitions de musique non-classique
3. des méthodes instrumentales
4. tous les genres de revues qui renseignent sur la musique et la vie musicale
5. éventuellement les livres de musique, selon la politique de la maison, mais au moins les manuels, histoires de la musique, qui sont exclus du prêt et que le lecteur peut donc consulter sur place.

Ensuite pour que la discothèque fonctionne bien, il faut du personnel adéquat, au moins 2 personnes pour 3000 disques et un budget important, si on pense que le prix moyen d'un disque est actuellement toute réduction comprise entre 55 et 60 Fr. Il faut aussi penser aux locaux suffisamment grands et accueillants de préférence, pour que le lecteur ait envie de s'y attarder et de découvrir l'inconnu, sans oublier une installation technique de qualité, en ce qui concerne les platines et les casques d'écoute.

Je vous ai donné là l'énumération de ce qu'une discothèque doit pouvoir présenter en plus ou moins grande quantité à ses lecteurs. Mais qui alors sont ces lecteurs de la discothèque ?

En ce qui concerne les utilisateurs de la discothèque, il y a certainement des variations énormes, d'une région à l'autre et même d'une ville à l'autre. Tout dépend de l'environnement socio-culturel. Mais d'une manière générale, les utilisateurs de la discothèque sont jeunes et même souvent très jeunes. A la discothèque de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'où je viens et qui est une discothèque de ville nouvelle de la banlieue parisienne, la moyenne d'âge des lecteurs est de 25 ans. Et dans ces lecteurs toutes les catégories socio-culturelles sont représentées. Ce public, en grande partie, vient pour découvrir. Il ne faut pas oublier que l'enseignement de la musique tel qu'il est pratiqué actuellement en France à l'école, ne correspond absolument pas au goût et aux préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Et je crois que le rôle essentiel de la discothèque est là :

- donner les moyens de découvrir la musique -

Cela commence très souvent par la musique pop, et ensuite la curiosité du lecteur déborde sur le jazz, la chanson, sur le classique ; parfois c'est un film, une émission à la télévision, la personnalité d'un artiste qui donne l'impulsion d'aller au-delà de ce qu'on connaît ; il arrive aussi qu'un lecteur assidu ait tout simplement épuisé les possibilités de la discothèque dans un domaine, comme il a envie d'emprunter des disques, il s'oriente vers des musiques qu'il ne connaît pas encore. Il y a aussi les emprunteurs de la musique classique, qui sont fascinés par la soif de musique des adolescents, qui commencent alors à emprunter la pop ou le jazz dans l'espoir de comprendre les réactions des jeunes. Parfois ça marche, parfois c'est le rejet et l'incompréhension.

Il y a aussi les emprunteurs de musique classique qui sont souvent des fins connaisseurs et très exigeants en ce qui concerne la qualité musicale et technique d'un enregistrement ; ils viennent pour pouvoir emprunter des versions différentes d'une oeuvre, pour pouvoir comparer et approfondir leurs connaissances.

La discothèque est aussi un lieu qui aide beaucoup à l'intégration de la population de travailleurs immigrés. Ils viennent à la discothèque pour retrouver la musique de leur pays, trouver des sons connus, même s'il s'agit là très souvent déjà d'un folklore très dilué. Et ces gens partent souvent à la recherche et à la découverte du véritable folklore, ils empruntent des documents ethnomusicologiques, font des comparaisons avec la musique d'autres pays.

La discothèque peut aussi jouer un rôle important dans la vie des handicapés, ce qui est encore le cas chez nous. Le bâtiment a été conçu pour être accessible aux fauteuils roulants, les handicapés physiques viennent donc avec beaucoup de plaisir. A leur intention nous essayons de constituer un fonds intéressant de cassettes, puisque les cassettes sont plus faciles à manipuler et il n'y a pas de tête de lecture à vérifier. Ensuite il faut penser aux enfants, qui sont les musiciens de demain. On essaye de former leur goût musical en mettant à leur disposition des disques de qualité dans tous les domaines.

Tous ces amateurs de musique se rencontrent à la discothèque, discutent de leurs connaissances des différentes musiques, donnent des informations, font souvent des suggestions précieuses, permettent parfois au discothécaire de trouver un document rare et méconnu et contribuent très activement à une existence vivante de la discothèque.

Qu'est-ce que la discothèque présente réellement dans la vie musicale d'une ville ?

Nous avons vu que cette discothèque est une collection de documents sonores classés, consultés par le public. Mais elle doit être beaucoup plus : elle peut soutenir la vie musicale d'une ville.

- par le travail qu'elle peut faire en commun avec les enseignants des écoles primaires et secondaires

- par sa collaboration avec les écoles de musique et les conservatoires
- par sa collaboration avec les organismes qui programment les concerts, des conférences sur la musique, des rencontres avec les musiciens
- par le prêt de partitions aux groupes de musiciens amateurs, etc...

Il paraît important pour une ville voulant avoir une vie musicale riche et active d'ouvrir une discothèque qui fonctionne bien, permettant à toute personne sensibilisée par la musique d'y trouver renseignement et agrément et d'être de cette façon un apport culturel pour une commune, directement exploitable par le public.

Christian LEFEBVRE :

Je vous remercie.

Je voudrais, aux vues des communications qui nous ont été faites, et puisque ce carrefour rassemble à la fois des élus, et non des moindres, et des professionnels, lancer un certain nombre de pistes de recherches, de questions.

J'ai eu l'impression, au cours des différentes interventions, que finalement, par l'intermédiaire de l'introduction des nouveaux média à la bibliothèque, que la bibliothèque était une institution qui entendait prendre en compte la totalité de la vie culturelle, à la fois dans le domaine des arts plastiques, de la musique, et dans un certain nombre d'autres secteurs. Je voudrais que l'on s'interroge, que les professionnels nous répondent au niveau de leurs compétences et de leurs polyvalences, que les élus nous disent s'il est souhaitable que la vie culturelle soit polarisée dans ses différentes couleurs, ses différentes palettes, à la bibliothèque.

J'ai noté également que les nouveaux média intéressaient en priorité les jeunes, mais que les inégalités socio-culturelles s'y retrouvaient, donc nous devons nous interroger à ce propos.

Autre interrogation : ces nouveaux média sont peut-être le vecteur préférentiel d'une autre culture, qui est une culture scientifique et technique.

Enfin, je voudrais que les uns, les autres, témoignent ou interviennent sur les problèmes concrets comme : les budgets d'achat, la collaboration avec les associations, les média qui paraissent les plus susceptibles d'être efficaces, les plus opératifs, pour réaliser une politique culturelle en direction de ceux qui sont les plus défavorisés à cet égard.

Voilà, si vous voulez, les quelques directions de recherche que je voulais vous signaler.

Je cède la parole à Geneviève LE CACHEUX pour les réponses très précises sur des questions que l'on peut qualifier de techniques avant d'aborder l'ensemble des problèmes.

Geneviève LE CACHEUX :

Merci Monsieur le Président.

Je trouve qu'effectivement, les questions pratiques ont moins leur place ici, dans la mesure où il est tout à fait possible d'y répondre par écrit avec les personnes qui veulent absolument avoir des renseignements sur, par exemple, les organismes où l'on peut acheter les documents audio-visuels, la consultation sur place des cassettes vidéo, les problèmes de droits d'auteurs.

En ce qui concerne ce dernier sujet, nous pouvons y répondre très rapidement. Bien entendu, les bibliothèques sont des institutions qui n'échappent pas aux droits d'auteurs, je rassure tout de suite les auteurs.

.../...

Pour les vidéo-cassettes, je réponds très très rapidement au nom des bibliothécaires qui les utilisent déjà depuis longtemps : elles font l'objet de contrats qui sont passés par le Ministère de la Culture, et sont acquises pour un nombre d'années limité pour toutes les bibliothèques publiques. Pour ce qui est d'autres droits d'auteurs, vous savez que les bibliothèques participent naturellement et paient des droits à la S.A.C.E.M., etc...

Je pense que pour toutes les autres questions pratiques, il est préférable que les bibliothécaires qui se les posent veuillent bien les adresser directement à leurs collègues qui ont fait l'expérience audio-visuelle de façon à ce que nous puissions passer immédiatement aux questions politiques de l'introduction de l'audio-visuel et des nouveaux média dans les bibliothèques.

Ce sont celles qui me paraissent les plus importantes.

Monique BOUCHEZ - Adjointe à la Culture à la Mairie de Lille - Participante :

J'ai été un peu surprise dans les différentes interventions, qu'on n'ait pas souligné le lien qu'il y avait entre le livre et les autres média.

J'avais cru comprendre notamment, très enthousiasmée par la visite de la bibliothèque de Grenoble qui prête des estampes, qu'il y avait un lien entre les estampes qui étaient proposées aux "clients" et les livres qui racontaient l'histoire de leur auteur. Il me semblait que la présence des autres média renforçaient le rôle que le livre jouait comme base culturelle et je n'ai pas tellement senti cela dans vos interventions.

Geneviève LE CACHEUX :

J'ai signalé, dans mon intervention écrite, qu'au fur et à mesure que nous développons les nouveaux média, nous avons une audience plus grande, que nous prêtions davantage de livres, que la bibliothèque était de plus en plus fréquentée.

Un participant dirigeant la discothèque de France :

On peut avoir quand même un avis diamétralement opposé à Madame, et penser qu'il est tout à fait possible de donner une prédominance aux documents audio-visuels ou sonores par rapport aux documents écrits. Les analphabètes ne sont pas obligatoirement des gens sans culture, et il faudrait faire un sort, de temps en temps, à cette espèce de prédominance de la culture écrite.

Madame VANDAMME - Conseillère municipale -

L'art n'est pas seulement un privilège socio-culturel. C'est aussi quelque chose qui, dans une bibliothèque, a sa place. On peut également apprendre à lire à travers toutes les formes artistiques.

Françoise SUBLET - Professeur à Toulouse - Participante :

Je tiens simplement à signaler que justement, à l'intérieur de l'expérience "jeunes téléspectateurs actifs", qui est une opération inter-ministérielle, nous vivons une conformation d'adultes, les formateurs appartenant eux-mêmes à plusieurs ministères, et montrant bien qu'il y a plusieurs parties qui peuvent prendre en charge cette proposition des nouveaux média. Chacun à la fois peut découvrir son originalité quant à cette prise en charge, mais aussi, les marges d'intervention communes, et après un an de pratique dans le cadre de cette opération "jeunes téléspectateurs actifs", je crois que ce que l'on vit, en effet, c'est le côté cloisonnement extraordinaire entre les parties, que ce soit l'éducation nationale,

les centres culturels, les bibliothèques et qu'effectivement, il faut beaucoup d'efforts pour arriver à ce qu'il y ait quelques actions communes ou du moins, un esprit commun.

Un participant :

Au niveau d'une grande ville, il existe une possibilité de diversifier, de faire prendre en charge par des personnes différentes, des actions différentes. Au niveau d'une petite communauté, c'est un phénomène assez limité. Je pense que les activités se complètent.

Christian LEFEBVRE :

Si je vous ai bien compris, vous pensez que pour une petite collectivité la bibliothèque est le lien privilégié d'une intervention, je dirais tous azimuts, sous tous ces différents formats d'expression.

Un participant :

Sans nier l'existence des musées, sans nier l'existence des maisons de la culture, il me semble que l'on pourrait améliorer l'enseignement dans les écoles, parce que je reprends une phrase de Madame, tout à l'heure, disant que l'enseignement ne correspondait pas, ni aux goûts, ni aux préoccupations de la jeunesse. Je trouve que c'est très grave de dire que l'école inciterait, en somme, les enfants à aller contre leurs goûts, contre leurs préoccupations.

Qui peut les connaître une fois pour toutes ?

L'enseignement de la musique n'est-il pas nécessaire et indispensable avant de pouvoir, ensuite, permettre à ces hommes d'aller dans une discothèque prendre le plaisir d'entendre ?

Je veux dire qu'il y a d'abord les gammes, et ensuite, le plaisir d'expression.

Régine ROCHE :

Ce n'est pas seulement cela. Je vois que c'est une expérience vécue. Je vois que les jeunes, ne serait-ce que mes propres enfants, me disent que les heures de musique à l'école ne les intéressent pas.

Un participant :

Oui, mais cela n'est pas irrémédiable.

Régine ROCHE :

Oui, mais actuellement, l'enseignement tel qu'il est pratiqué, n'est pas au point. Essayons de trouver mieux. Pour le moment, ils découvrent la musique apparemment, ne serait-ce qu'à Saint-Quentin, à la discothèque.

Un participant :

C'est vrai que dans les conservatoires, on ne leur dit pas d'aller dans les discothèques. A Cambrai, par exemple, il y a un conservatoire qui a six cents élèves. Je n'en vois exactement que dix et deux professeurs sur seize !

Monsieur l'Adjoint au Maire de Tourcoing :

Nous avons une bibliothèque municipale qui se développe très rapidement alors qu'elle était au niveau zéro, et on éclate les services. Actuellement, la discothèque qui est en formation, est confiée au centre culturel de la ville ; la vidéothèque va se faire prochainement, et c'est là où je voulais intervenir : c'est un lien qui peut exister entre les différents média, et la création, en particulier la création audio-visuelle, la création vidéo, et nous avons la chance, par exemple, d'avoir un centre d'action culturelle, pas un centre culturel, qui a une cellule de création vidéo avec des réalisateurs.

La vidéothèque, grâce à la bibliothèque, va être installée dans le centre d'action culturelle gérée par lui, avec son propre fonds, ses propres réalisateurs, afin de permettre l'accès à la réalisation audio-visuelle du public, mais en même temps, le centre d'action culturelle va bénéficier des services d'état et des services de la ville pour la vidéothèque.

Je crois que c'est la liaison qui me semble évidente et intéressante pour l'avenir, entre la création d'une part, et la diffusion que peut permettre une bibliothèque.

Christian LEFEBVRE :

Je vous remercie Monsieur. Je reviendrai sur ce que vous venez de dire.

Je voudrais bien que Monsieur Rodolphe PESCE puisse s'exprimer, parce que je crois qu'il voulait intervenir.

Rodolphe PESCE :

Je voulais dire simplement que le débat que nous venons de vivre est essentiel, et il y a deux impérialismes à éviter :

Le premier, ce sont ceux qui sont pour l'écrit quoi qu'il se passe. Pour eux, en raison du retard que l'on a en matière de lecture publique en France, tous les efforts doivent se porter sur le livre, quitte à laisser le reste de côté, ce qui me semble particulièrement grave, et je réaffirme là ce que j'ai déjà dit au plus haut niveau.

Le deuxième, c'est de dire : "Les nouveaux média ne relèvent pas de la bibliothèque". Cela, on l'entend dire bien souvent. Je crois que le choix budgétaire qui a été fait cette année, c'est-à-dire cent millions, soit cinquante pour l'investissement et cinquante pour le fonctionnement des médiathèques qui sont liées à la Direction du Livre, il a fallu se battre pour l'obtenir, et il y a trente millions pour les éditions en plus. Vu le retard que l'on a au niveau de la lecture publique, je ne voudrais pas, et je ne crois pas être le seul à penser cela, qu'on essaie de rattraper uniquement le retard sur le livre, et que, pendant le même temps, la vie associative et tout le reste prennent cette partie là.

D'autre part, à mon avis, il y a un retard important au niveau des élus qui ne comprennent pas pourquoi il faut des professionnels pour s'occuper du livre ; on pense trop souvent que, par exemple, un instituteur en retraite pourrait le faire. Il faut donc expliquer que c'est un métier comme un autre, qui demande des qualités certaines.

Je crois que les bibliothécaires en sont convaincus mais l'ensemble des membres politique en France ne l'est pas. Je crois qu'il faut faire un effort considérable d'information et de la même manière, je ressens des réactions identiques vis-à-vis de ces nouveaux média pour lesquels beaucoup disent : "Que viennent-ils faire dans une bibliothèque ?".

.../...

Pour conclure, je crois qu'on a une chance à saisir. Il ne faut pas être trop exigeant peut-être dans une première étape si on a pas le matériel. Je crois qu'il faut avancer, et parallèlement pousser la réflexion.

J'ai entendu dire, au ministère par exemple, des gens dire : "Je ne sais pas ce qu'est une médiathèque".

La médiathèque n'est pas seulement la bibliothèque plus la discothèque ; c'est autre chose et je crois que cela a bien été dit aujourd'hui et que c'est très intéressant de montrer que cela existe sur le terrain.

Geneviève LE CACHEUX :

Si vous le permettez, je vais dire quelques mots seulement.

Il me semble que j'ai personnellement une expérience professionnelle de l'introduction des média, des nouveaux média dans les bibliothèques depuis fort longtemps.

Je voudrais signaler une chose : je suis bibliothécaire pour enfants avant tout et, lorsqu'on a à faire aux enfants, on n'a aucune idée de les découper en morceaux et de prétendre qu'ils vont aller à tel endroit pour trouver telle chose, et à tel autre pour trouver autre chose. Par conséquent, les lieux où l'on touche le plus les enfants, sont l'école et la bibliothèque. Il se trouve que les écoles et les bibliothèques peuvent travailler ensemble d'une façon très harmonieuse ; c'est une question de volonté et c'est quelque chose qui se vit quotidiennement dans la plupart des villes.

Pour ce qui est de la création, j'aimerais bien souligner que souvent, c'est un malentendu qui a fait croire que les bibliothèques voulaient s'approprier la création dans les bibliothèques obligatoirement, mais je précise que là où la création audiovisuelle existe, elle se diffuse très bien dans les bibliothèques, et que la plupart des créateurs entretiennent des liens parfaitement amicaux avec les bibliothécaires parce qu'ils rencontrent là un lieu de diffusion tout à fait intéressant.

Pour ce qui est des élus, quelle est leur préoccupation majeure ?

C'est de répondre, bien entendu, aux besoins de leur population. Si ces besoins s'expriment, les élus n'ont pas besoins d'être convaincus par les bibliothécaires ; ils le sont par le public. Par conséquent, je crois que c'est une question simplement d'ouverture des élus aux besoins de leur population.

Pour ce qui est de la formation des bibliothécaires, c'est une question primordiale et j'estime que cette question, si elle n'est pas abordée en priorité, ne nous permettra pas de résoudre ce problème de diffusion de l'audio-visuel, des lieux où les nouveaux média pourront se développer d'une façon harmonieuse, avec le livre bien entendu, et l'imprimé, puisque je souligne que l'un ne chasse pas l'autre comme on voudrait le faire apparaître ici.

Christian LEFEBVRE :

A cet égard, je voudrais dire que je suis dans une petite ville de cinquante mille habitants, qui a la chance d'avoir une bibliothèque classée, une école d'arts, une école nationale de musique et des musées.

Je me demande dans quelle mesure il n'y aurait pas intérêt à développer une action commune entre ces divers établissements.

Il est certain que sur le prêt d'oeuvres d'art, sur une action pour le document visuel des oeuvres d'art, il y a peut-être des possibilités d'actions communes et je dis que là, des actions incitatives au niveau de l'Etat, au niveau du fonds d'intervention culturelle, permettraient de monter des opérations pour inciter effectivement les différents intervenants à travailler ensemble.

Voilà ce que je voulais dire parce que souvent, il est très intéressant de confronter deux pratiques, deux approches du même phénomène à propos de quelque chose, et d'autre part, je m'exprime en tant que gestionnaire, il y a parfois des équipements, je dirais communs, qui peuvent servir à l'un ou à l'autre.

Si vous faites une bibliothèque d'arts, où allez-vous la mettre : à la bibliothèque ou à l'école des beaux-arts ?

Il est certain qu'il faut que tout cela marche ensemble.

Michel GRUMBACH :

Je voudrais intervenir brièvement pour apporter un élément d'information relatif au problème soulevé, c'est-à-dire celui de la localisation d'un nombre croissant d'activités culturelles dans les bibliothèques.

L'enquête que nous avons effectuée montre qu'il y a en réalité deux bibliothèques dans une seule et même bibliothèque. Autrement dit, une bibliothèque remplit deux fonctions très distinctes : il y a la bibliothèque - lieu de passage de l'approvisionnement, où les usagers viennent emprunter des livres destinés à une consommation domestique ; et il y a la bibliothèque - lieu même d'activité culturelle.

Du point de vue sociologique, les publics qui correspondent à ces deux fonctions diffèrent tout à fait : les "passants" sont moins souvent diplômés, sont plus souvent de sexe féminin et appartiennent moins souvent au milieu social supérieur ; les "séjourneurs" se définissent par les caractéristiques inverses.

Une participante :

Si vous le permettez, j'interviens rapidement sur cette question. Il se trouve que votre enquête a été menée au tout début de l'introduction des vidéo-cassettes et des diapositives en libre accès, et que nous avons vu le public utilisant ces nouveaux média évoluer très rapidement, et que tous les publics que vous signalez comme n'utilisant pas facilement les nouveaux média se sont "apprivoisés", si je puis dire, et les utilisent de plus en plus et finissent par trouver quels sont les créneaux horaires qui leurs conviennent, et quand ils pourront à leur tour utiliser les vidéo-cassettes et les diapositives. Ce public que vous croyez étranger aux nouveaux média est, en réalité très facile à "apprivoiser" : il suffit de lui donner des tranches horaires qui lui conviennent.

Une autre participante :

Je voulais surtout parler de la formation professionnelle sur laquelle Madame est intervenue et l'apprentissage de la lecture de l'image télévisuelle : quand et où ? Cela me pose des problèmes.

Geneviève LE CACHEUX :

Je vais vous donner une réponse très rapide.

Cette formation existe, dans certaines régions elle est très développée, et elle s'adresse à différents publics. Elle est diffusée soit par des centres pédagogiques régionaux, soit par certains établissements scolaires techniques, quelques fois par les bibliothèques, d'autres fois par des associations qui se sont spécialisées dans l'apprentissage de la lecture de l'image, etc... Donc il est difficile de répondre d'une manière générale à cette question, vous pouvez vous adresser au centre d'information de votre région et vous aurez des réponses.

.../...

Michel LEGRAND de BELFORT :

A propos d'une complémentarité des institutions dépositaires de fonctions et de ses moyens, je pense qu'au moment où s'engage une politique de développement culturel s'appuyant sur des objectifs ambitieux et des moyens conséquents, il est important de préciser la complémentarité des institutions dépositaires de fonction et de ses moyens dans un certain nombre de perspectives ; et en ce qui concerne la fonction des bibliothèques, il me semble qu'il apparaît souhaitable au niveau de bibliothèque et audio-visuel de préciser deux points :

L'audio-visuel dans les bibliothèques comme moyen ?

L'audio-visuel dans les bibliothèques comme lieu où l'on a des dépôts complémentaires de ce qui peut exister ailleurs, par exemple dans les C.R.D.P., dans les C.D.T., c'est-à-dire des moyens au service des agents de structure de développement culturel?

C'est cela qui est important. C'est la complémentarité des institutions et des moyens et je crois que la meilleure complémentarité pour mettre en oeuvre, c'est d'oeuvrer sur des projets communs. Là, il n'y a plus de problèmes car les institutions passent par les hommes. Nous atteignons nos objectifs lorsque les hommes ont la possibilité de se rencontrer, c'est-à-dire de travailler ensemble dans cette action de développement culturel global.

Françoise SUBLET :

Je voudrais revenir sur l'exemple précis (cela répond d'ailleurs tout à fait à ce que dit Monsieur) de l'opération jeunes téléspectateurs actifs qui est, pour moi, exemplaire. Je dis en deux mots ce que c'est :

C'est une opération interministérielle qui se passe sur onze terrains en France. Ont été associés : le Ministère de l'Education, de la Culture, la caisse d'allocations familiales, la ville de Toulouse. On a développé une machine à lire, une machine qui lit, les services de recherches ont développé une machine qui s'appelle "l'optacon" en liaison avec d'autres pays. C'est une machine qui transcrit l'imprimé en braille, et qui part du même principe de petites caméras et autres qui transcrivent en braille.

Il existe des choses, il existe aussi beaucoup de services qui essayent de répondre à la demande des handicapés de la vue en fournissant, soient des cassettes sonores, soient des livres en braille. Il n'était pas possible dans ce carrefour, de rentrer dans tous les détails de ce qui peut être apporté au public, par conséquent, je n'insiste pas, mais il y a des publications sur cette question et je sais que la Direction du Livre prépare un numéro spécial des bulletins des bibliothèques pour recenser tout ce qui est mis à la disposition des usagers des bibliothèques handicapés de la vue, de l'ouïe, etc...

Une participante :

Quelqu'un a posé la question suivante :

"Quelle est la fidélité à une artothèque ?"

Je crois que plusieurs personnes dans la salle ont donné des réponses, mais on me demande :

"Le prêt d'oeuvres d'art est-il lié à l'inscription à la bibliothèque ?
ou l'inscription est-elle différenciée ?"

Effectivement, nous demandons aux personnes qui sont intéressées par les oeuvres d'art de s'inscrire à la bibliothèque, ce qui est gratuit, simplement par commodité, pour qu'ils disposent d'une carte de prêt. C'est absolument gratuit.

Autre question :

"Peut-on parler d'une galerie de prêt d'estampes avec quarante quatre oeuvres ?"

Mais un bébé vagissant est une belle promesse d'homme !

Un participant :

Un tout petit mot, Monsieur le Président, pour vous féliciter pour votre courage ! Vous avez accepté de présider un carrefour qui était truqué. Parce que je lis, au dessus de votre tête une affiche qui dit : "Une ville qui lit est une ville qui vit".

Or, ici, on a dit : "Une ville qui écoute, une ville qui regarde", et puis, on nous a mis ici devant le fait accompli en nous disant : "C'est une ville qui lit", mais nous pensons, et nous l'avons dit, que regarder, écouter, chanter, est aussi important que lire peut-être. Alors c'était très difficile de présider et je vous en remercie.

Christian LEFEBVRE :

J'ai fait d'une part ce que j'ai pu, dans le temps qui nous a été donné, et croyez-moi, ce n'est pas facile parce que je suis sûr que chacun d'entre vous avait quelque chose à dire et à apporter, et qu'à l'issue de cet échange extrêmement rapide, vous devez être frustrés d'un certain nombre de réflexions, d'expériences, ou de remarques sur ce qui a été dit.

Cependant, puisqu'amicalement et indirectement j'ai été mis en cause, je répondrai d'une certaine façon dans ma conclusion.

Je crois que nous en sommes tous conscients : en France, il y a beaucoup à faire pour le livre, et à cet égard, les retards accumulés par les années passées sont considérables. Nous avons l'espoir, avec le budget de l'Etat, de rattraper une partie de ce retard.

Mais il est vrai qu'il serait illusoire de tout fonder sur le livre, et il faut savoir faire un choix, c'est-à-dire que si on investit sur le livre, il faut aussi accepter que cet investissement ne soit pas suffisant, et faire sa place aux nouveaux média et à l'audio-visuel.

Il semble que nous sommes confrontés à une échéance historique qu'il ne faut pas rater : le rendez-vous de l'audio-visuel.

Je crois que je vous rassure : nous étions ici suffisamment nombreux et suffisamment attentifs pour bien marquer le coup.

D'autre part, j'ai été frappé, ce sera une conclusion tout à fait provisoire et peut-être illusoire, de voir que finalement, la bibliothèque peut être ce lieu d'échanges, ce lieu de rencontre, ce lieu de mémoire, car c'est aussi sa fonction, d'un certain nombre de moyens d'expressions, et il se pose, à partir de là, le problème de savoir quelles relations va nourrir cette bibliothèque avec les autres institutions, quand elles existent, et de quelle façon la bibliothèque va les suppléer lorsqu'elles n'existent pas, sans oublier, bien entendu, ce facteur absolument essentiel à mes yeux de la vie culturelle, qui est la vie associative.

Et là aussi, je pense qu'il y a un certain nombre d'initiatives à prendre de la part des professionnels qui sont, parfois je le dis l'ayant vécu du côté de l'Elu, enfermés dans leur conservation, et c'est bien de le faire.

.../...

Initiatives également de la part des élus qui doivent accepter que la culture se mette à l'heure d'aujourd'hui et acceptent les techniques et les moyens d'expression que de toute façon le public a déjà ratifié à des arts choisis.

Voilà ce que je voulais dire en conclusion ; il est vrai que ce domaine est tellement vaste qu'il aurait mérité qu'on y consacraît, je dirais les deux jours de ce colloque.

Je demande au rapporteur d'en tenir compte, car ce problème de l'introduction des nouveaux média est un point sensible sur lequel un certain nombre de professionnels et d'élus tiennent à marquer leur intérêt et leur espoir.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les pages intermédiaires sont blanches

C A R R E F O U R N ° 4

THEME : LA BIBLIOTHEQUE POUR LA JEUNESSE : LIEU PRIVILEGIE DE
RENCONTRE AVEC LE LIVRE, ET FACTEUR D'INSERTION SOCIALE

Présidente : Claude HUET
Adjoint à la Culture de MARCQ EN BAROEUL

Animateur : Jean-Claude STEFANI
Directeur de la Bibliothèque Municipale de BAGNEUX

Intervenants : Renée BRONOFF
Directrice de la Bibliothèque Municipale de
NEUILLY PLAISANCE

Katerine GIVRY
Bibliothécaire - Service de prêt aux collectivités
Bibliothèque Municipale de GRENOBLE

Geneviève PATTE
Directrice du Centre de Documentation
"La joie par les livres"

Marie-Claude SALAVERT
Bibliothécaire, Bibliothèque Municipale de
MARSEILLE NORD

Rapporteur : Jean-Noël SOUMY
Conservateur de la Bibliothèque Centrale de Prêt
du PAS DE CALAIS.

Les pages intermédiaires sont blanches

CARREFOUR N° 4

Claude HUET :

Mesdames, Messieurs, je me contenterai, pour ouvrir ce carrefour, de reprendre l'intitulé de notre carrefour qui me semble très bien rédigé : "La bibliothèque pour la jeunesse : lieu privilégié de rencontre avec le livre et facteur d'insertion sociale". La bibliothèque est d'abord un endroit plus ou moins fermé, mais aussi un lieu de rencontre et je crois que cela est très important, lieu de rencontre où nos jeunes vont rencontrer d'autres jeunes, d'autres couches sociales, d'autres formes de penser, d'autres formes d'expressions que celles qu'ils ont l'habitude de côtoyer. La bibliothèque c'est aussi un lieu de rencontre privilégié puisque dans ce cadre ils vont être conditionnés, nous l'espérons, avec le maximum d'ouvertures, lieu privilégié de rencontre avec le livre bien entendu, et facteur d'insertion sociale. Ce deuxième volet me semble particulièrement important. C'est dans ce lieu privilégié que nos enfants appréhenderont une société qui est celle qu'ont connue leurs parents, leurs grand-parents et qui constitue l'Histoire de la France et du Monde ; mais ils y rencontreront aussi une société dans laquelle ils vivent à l'heure actuelle, et cela par des moyens d'expression qui sont ceux qu'ils vont rencontrer dans la vie de tous les jours aussi bien chez le libraire du coin que dans la bibliothèque.

Je pense que si nous savons ouvrir nos bibliothèques à un pluralisme de formes, d'expressions, de pensées, de supports, de moyens techniques, nous pourrions faire des enfants de demain un public averti qui aura appris, à travers les bibliothèques, à réfléchir.

Jean-Claude STEFANI :

J'ai tenu à commencer mon intervention par une citation d'un professeur de sociolinguistique à Vincennes, parce qu'elle me semble poser le problème de manière particulièrement pertinente et riche et soulever l'ensemble des problèmes qui sont sous-tendus par la question qui nous interpelle dans ce carrefour : "Un grand livre renvoie à d'autres livres, l'inter-textualité qui relie ensemble les écrits, qui tisse un texte avec les autres textes, et qui est le coeur même, pour moi, de l'idée de bibliothèque, il me semble que c'est une grande richesse que propose la lecture aux lecteurs de tout âge". Il y a, me semble-t-il, dans ces quelques lignes, l'ensemble des sujets qui risquent de nous préoccuper lors de ce carrefour.

Les bibliothèques pour la jeunesse, lieux de rencontre privilégiés avec le livre ; je ne voudrais pas pendant ces quelques minutes, traiter l'ensemble des questions, l'ensemble des problèmes, l'ensemble des interrogations, suscités par cette formulation. Je souhaiterais cependant pour essayer de susciter le débat, formuler devant vous et vous faire partager un certain nombre d'interrogations que me pose cette formulation. Je me permets donc d'articuler cet exposé introductif autour de quatre grands thèmes : la bibliothèque, lieu de rencontre vivant, entre livres et lecteurs, entre les livres, entre les lecteurs.

Et j'insiste à dessein sur ces trois aspects de la bibliothèque comme lieu vivant et comme lieu privilégié de la rencontre également.

La bibliothèque (pris au sens large et pas spécifiquement pour la jeunesse mais en raison du thème de ce carrefour peut-être encore plus particulièrement pour les jeunes) outil de culture sociale privilégié dans la ville.

La bibliothèque pour la jeunesse, le patrimoine littéraire français.

Il me semble qu'il y a également là une question à creuser et une recherche à faire dans ce domaine, à savoir quel type de patrimoine culturel et littéraire propose-t-on aux jeunes ? Cela existe-t-il et si oui, comment peut-on leur faire sentir ? Et enfin, bien sûr, et ce n'est pas un hasard si je termine sur cette interrogation: Plaisir des livres dans un lieu consacré aux livres ?

.../...

CARREFOUR N° 4

Premier thème : La bibliothèque, lieu de rencontre vivant entre les livres et les lecteurs, entre les livres et entre les lecteurs. Avez-vous déjà observé, et je suis sûr qu'un bon nombre d'entre vous l'a fait, un enfant qui pénètre pour la première fois dans un lieu dans lequel se trouve une multitude de livres ? Émerveillement, étonnement, interrogations, confusion, joie, mais aussi familiarité, d'une certaine manière, comme si l'inconnu était déjà connu. Avez-vous remarqué comme un enfant s'approprie immédiatement un lieu, et en particulier, un lieu consacré aux livres ? De quelle façon il s'approprie des objets, des gens, comme si l'ensemble du lieu dans lequel il pénètre lui appartenait en quelque sorte, comme s'il le possédait, comme s'il en était propriétaire avant toute chose ? Cela me semble particulièrement intéressant ; le monde fini, je veux dire le monde de l'enfant, qui est celui autour duquel il tourne, dans lequel il tourne, recèle des potentialités, des possibilités infinies. Il n'est pas de limites aux possibilités de connaissance. Il n'est pas de limites au désir de savoir. Il n'est pas de limites à la possibilité de s'approprier ces connaissances et ce savoir. Or le livre permet de fixer, de condenser un patrimoine social. Premièrement, et cela me semble extrêmement important, il est le seul moyen de communication, qui n'a besoin d'aucun autre support pour être utilisé. Ce n'est pas le cas d'autres moyens de communication pour des raisons faciles à comprendre, et je pense que ce problème sera envisagé lors de la discussion. La bibliothèque permet la mise en rapport des choses, des livres, des gens. Elle autorise, elle suscite, elle permet, le contact avec l'inconnu, elle permet l'approche de l'écrit. En effet, où ailleurs qu'à la bibliothèque, trouver vingt, trente, cinquante ou cent livres différents et sur le même sujet ? Où ailleurs qu'à la bibliothèque, permettre à des gens aussi différents que Gosciny, Sollers, Laval, etc... de se côtoyer, de se répondre, d'aller l'un vers l'autre ? de s'enrichir, de nous enrichir ? Où ailleurs qu'à la bibliothèque permettre aux livres objets de devenir objet universel de connaissances ? La rencontre, la découverte, le lien, sont quotidiens, l'échange d'idées, d'objets de plaisir devient une vertu fondamentale qui me semble très très importante : à la bibliothèque les enfants apprennent l'échange. L'échange entre eux, l'échange avec les autres, l'échange avec soi-même aussi. A la bibliothèque, on apprend à critiquer, on apprend à être en désaccord. Je connais de nombreux collègues qui ont saisi l'occasion de recherche sur un thème, quel qu'il soit, pour montrer aux enfants, par exemple et cela va peut-être vous étonner, mais cela me semble très important à être signaler, qu'il ne faut pas systématiquement croire comme on dit, tout ce qu'il y a dans les livres. Que quelque fois, il y a des erreurs, que quelque fois cela ne correspond pas à l'idée qu'on se faisait des choses, et qu'il peut arriver que cette idée soit plus "vraie" que celle qu'il y a dans les livres. Cela me semble particulièrement intéressant en ce qui concerne les ouvrages documentaires. En effet et c'est à mon avis une deuxième idée extrêmement importante, nous n'avons pas à vendre.

Loin de moi l'idée de faire une quelconque discrimination de valeur entre libraires, bibliothécaires, hommes d'éditions, etc... mais je crois qu'il est très important de rappeler que dans les bibliothèques, nous ne vendons pas, mais nous donnons, même si le prêt n'est pas gratuit partout, nous donnons en tous les cas à voir. C'est fondamental parce que c'est une notion qui permet aux gens qui la pratiquent, aux gens qui participent à ce don de leur donner à comparer, de mettre en relation les créateurs et le public ; nous ne sommes pas les seuls à faire cela, je m'empresse de le dire, mais nous mettons en relation émetteurs et récepteurs, enfants et adultes. C'est une deuxième idée à laquelle je suis très attaché et dont il me paraît important que nous discutons cet après-midi, c'est la mise en contact à la bibliothèque à partir des livres qui me paraît extrêmement importante et qui m'anène tout naturellement à la deuxième partie de mon intervention que j'ai appelée :

La bibliothèque outil de culture privilégié social dans la ville. Je m'explique tout de suite sur cet aspect des choses : je crois qu'il n'est pas question, c'est mon opinion personnelle, de pratiquer un quelconque impérialisme de la lecture publique dans les régions et dans notre pays. Mais il faut se garder d'un quelconque désir de superviser l'ensemble des activités culturelles. Par contre, il m'apparaît souhaitable et même indispensable de rappeler que la bibliothèque là où elle existe, avec

des locaux appropriés, un personnel en nombre suffisant (même si les collègues présents dans la salle savent que c'est rarement suffisant), cette bibliothèque est souvent, je n'ose pas dire toujours mais en fait je le pense, le lieu de passage obligé, de contacts profonds, approfondis, réels, entre gens de catégories sociales, d'âges, de professions, extrêmement divers. Il est connu (tous les bibliothécaires vous le diront) que dans les communes à forte concentration de travailleurs migrants, je prends cet exemple précis, mais ce n'est pas le seul, les enfants de ces derniers fréquentent activement, massivement, la bibliothèque et toute proportion gardée beaucoup moins les autres organismes culturels de la ville, les autres structures, les autres institutions. Et il faut réfléchir aussi sur ce que sont les institutions culturelles pour les catégories les plus défavorisées. Dans ce cas précis, la bibliothèque pour la jeunesse a un rôle très important à jouer en permettant le brassage des populations, en aidant la prise en compte des intérêts de ces enfants de cultures différentes, parce qu'elle permet, dans bien des cas, la revalorisation ou la valorisation tout simplement de ces cultures. Elle permet aussi la valorisation de notre culture à nous par la confrontation. Combien de fois a-t-on vu des enfants immigrés et français, par exemple, unis lors d'une animation autour des livres ? je pense en particulier à ce qu'on appelle l'heure du conte et dont on pourra discuter cet après-midi : en tous les cas ce qui compte c'est que les enfants se trouvent unis devant une activité semblable, quelle que soit l'appellation. C'est à la bibliothèque pour la jeunesse que le rapport dans des conditions d'égalité se fait entre les contes antillais, les contes maghrébins, les contes bretons, les contes allemands, les contes africains, etc... et il me paraît extrêmement important d'apprendre à l'enfant qu'une culture se médiate aussi par l'intermédiaire de l'écrit ; c'est important pour notre culture à nous, mais aussi pour des cultures de traditions orales. Qu'y a-t-il derrière tout cela ? La nécessité d'une reconnaissance du patrimoine socio-culturel et littéraire français. En effet, la bibliothèque pour la jeunesse a un rapport tout à fait privilégié, chacun s'en doute, à l'écrit ; l'enfance se vit essentiellement au présent et c'est une idée fondamentale. C'est assez tardivement dans l'enfance qu'il y a un apprentissage de l'hier, de l'aujourd'hui, du demain, etc... en fait de la durée. Or, le livre possède un sens caché quelquefois, évident d'autres fois, mais ces sens ne peuvent commencer à se percevoir que dans une certaine continuité : apprendre à manipuler, à regarder, à lire un livre, ce qui est un peu différent, c'est apprendre à lire, à pénétrer le temps ; il y a un temps de lecture bien sûr, il y a le temps de l'Histoire, les temps du verbe, il y a de nombreux temps auxquels il est intéressant de se référer lorsqu'on a affaire aux livres. Or à la bibliothèque, il y a des livres de tous les temps historiques, de tous les temps du verbe, si on peut me permettre ce jeu de mots, mais aussi sur tous les temps. L'enfant y apprend donc aussi d'une certaine manière l'Histoire en y apprenant la durée. Il y apprend donc aussi d'une certaine manière l'Histoire en y apprenant la durée. Il y apprend que les livres se répandent à travers les siècles, à travers les pays. Il y apprend que les Petites Filles Modèles de la Comtesse de Ségur ne sont plus tout à fait celles du temps de Madame Belloti. Il y apprend que les histoires peuvent s'insérer dans l'Histoire, que les connaissances du passé peuvent aussi permettre un apprentissage du présent. Je parlais tout à l'heure de la nécessité de l'apprentissage du désaccord, de la critique. Mais où, mieux qu'à la bibliothèque, à condition bien entendu d'y pratiquer le pluralisme le plus large, peut-on découvrir diverses façons de comprendre l'Histoire ? Découvrir des éclairages différents et quelquefois contradictoires sur le même événement ? Où, mieux qu'à la bibliothèque les enfants peuvent-ils échanger des idées qui traversent le temps, des idées sur leur temps, et découvrir différentes conceptions du temps, découvrir différentes conceptions de l'Histoire, découvrir différentes conceptions de l'illustration ? Chacun sait que l'illustration, au XVIIème est différente de celle du XVIIIème et à fortiori de l'illustration actuelle. Où mieux qu'à la bibliothèque peut-on avoir l'ensemble et en même temps, le Réalisme, l'Abstrait, la Représentation, le Naturalisme, la Caricature, le Dessin, etc... ? Où découvrir mieux qu'à la bibliothèque le plaisir du texte et le plaisir de l'image ? Car il faut aussi parler du plaisir. Parler du plaisir, parler des plaisirs, parler de se faire plaisir, parler de leur faire plaisir. Chacun trouvera les formulations qui lui conviennent.

CARREFOUR N° 4

En tous les cas, ce qui est sûr, c'est que nul ne sait, pas même les enfants eux-mêmes je crois, pourquoi parmi trois, dix, vingt, cinquante ou cent romans différents, on va en choisir un. Je passe sur les explications habituelles, ce qui ne veut pas dire les écarter, elles existent et elles sont importantes : la couverture, le fait qu'on les ait vues partout, la connaissance de l'édition, la connaissance qu'on avait des parents, etc... cela me semble être un argument important des choix, mais cela ne me semble pas être le seul, en tous les cas il ne suffit pas à expliquer pourquoi les enfants parmi vingt, cinquante ou dix milles volumes en choisissent un plus spécifiquement ; et je dirais heureusement peut-être, parce que si on le savait, cela serait très triste. Ce serait l'uniformisation générale des bibliothèques. Il faut donc certainement, au lieu d'essayer de choisir une flèche ou une voie, choisir un pluralisme, une multitude de choix possibles. Pourquoi une multitude de choix possibles ? Pour permettre à l'enfant de ne jamais repartir bredouille, de ne jamais repartir sans avoir "trouvé quelque chose". Et même si les choix de l'enfant ne sont pas les nôtres. Il faut privilégier le livre-plaisir, il faut privilégier le livre inutile. Il conviendrait d'ailleurs de se poser les questions suivantes : Inutile à quoi, inutile pour quoi et pour qui ? Où mieux qu'à la bibliothèque savoir que l'on peut aussi lire une image, savoir qu'on peut, s'il le faut, prendre des livres qui n'ont pas forcément cinq cents pages, ils peuvent en avoir trois ou ne pas posséder de texte. Souvent on voit arriver des parents qui nous disent : "Mon enfant ne va pas prendre ce livre là, parce que dedans, il n'y a rien à lire", or, il peut être dix fois plus riche qu'un livre dans lequel il y a "beaucoup" à lire. Où mieux qu'à la bibliothèque découvrir qu'on ne prend pas seulement du plaisir à lire, c'est-à-dire à déchiffrer, à découvrir, à décrypter un texte, mais aussi à manipuler, à toucher, à sentir un livre, des livres, qui ont tous et heureusement, et peut-être pas assez d'ailleurs, des formats, des épaisseurs, des graphismes, des couleurs, différents. Où sinon à la bibliothèque percevoir que le rapport aux livres est avant tout, essentiellement et en premier lieu, affectif ? Où l'enfant peut-il découvrir, apprendre, comprendre, qu'on peut lire, regarder, toucher, manipuler, sentir un livre, une histoire, des histoires ? Que lire, raconter, entendre, sont des opérations différentes ? Où l'enfant, au milieu de multiples livres bien sûr, j'insiste toujours sur cet aspect là, peut-il lire avec sa tête mais aussi avec son corps, avec tout son corps, avec toutes les choses qui lui permettent de manipuler ce livre ? Chacun ici a pu prendre conscience ou connaissance des multiples positions dans lesquelles un enfant se trouve bien pour lire un livre et qui ne sont pas forcément des positions dites traditionnelles : on lit assis, allongé, couché, à genoux, avec une jambe en l'air, dans toutes les positions possibles. C'est ce que certains bibliothécaires appellent la lecture gymnastique. C'est vraiment le lien entre le livre et le corps, entre la tête et le corps.

A la bibliothèque, on apprend aussi l'effort, et de la découverte de l'effort, de la satisfaction de cet effort, peut aussi naître un plaisir, car il faut chercher quelque fois longtemps avant de trouver ce dont on a vraiment envie. Il faut chercher quelque fois longtemps, longtemps étant aussi une notion relative, il faut souhaiter qu'il n'y ait pas à chercher trop longtemps quand même pour les enfants, avant de trouver le ou les renseignements dont ils ont besoin. A la bibliothèque, l'enfant apprend le maniement de l'encyclopédie, du dictionnaire, de la chronologie historique, du lieu géographique, de plaisir du texte, du rapport à l'image, que sais-je encore ? Ce sont des notions importantes parcequ'on a un peu trop tendance à considérer qu'effort et plaisir sont toujours et avant tout dissociés. C'est une question sur laquelle il faudrait réfléchir, la notion de plaisir par l'accomplissement de l'effort pour l'enfant.

Pour terminer, je pense que si on apprend aux enfants et aux adultes le plaisir, et le plaisir de lire, les étoiles de la galaxie de Gutenberg brilleront encore pour des siècles et des siècles.

CARREFOUR N° 4

Monsieur DELOBEL - Maire de Bailleul :

Je suis maire d'une commune où l'on a créé une bibliothèque municipale, et d'autre part, Directeur d'un C.E.S. J'ai été assez surpris si vous voulez par votre intervention parce que vous supposez le problème résolu. Il me semble qu'une porte ouverte n'est pas forcément une porte qu'on emprunte, et que le problème essentiel qui se pose est un problème de démocratie. Il n'y aura pas de démocratie véritable, de justice sociale si nous n'apprenons pas à tous nos enfants le plaisir de découvrir un livre. Or, le problème essentiel à mon sens se trouve dans l'enseignement élémentaire : il ne s'agit pas d'enseigner une technique, mais d'apprendre aussi l'amour du livre et il y a là un problème fondamental, un problème de formation, un problème d'information, parce qu'il est très difficile, pour des enseignants qui ont des obligations importantes de se tenir au courant : je prends le risque d'être un peu violent : il existe encore trop d'écoles où les livres sont enfermés dans des armoires métalliques avec une couverture bleue ou marron et des numéros. On rencontre encore aujourd'hui des élèves de sixième qui ne savent pas lire, qui savent à peine déchiffrer. Certaines de nos écoles primaires possèdent des bibliothèques de classe CM 1, CM 2 (comme s'il y avait un âge CM 1, CM 2) où les livres sont enfermés, en double ou en triple exemplaires, et ces livres sont d'une pauvreté insigne parce qu'on y retrouve ce qu'il y a de pire dans le domaine de la librairie, les séries assez bon marché que vous connaissez, vous qui êtes des professionnels.

Vous semblez donc au travers de votre intervention avoir résolu le problème : les enfants sont dans votre bibliothèque. Je voudrais savoir comment on amène les enfants dans votre bibliothèque, et je voudrais aussi savoir si tous les enseignants sont persuadés que c'est un devoir, et que leur premier devoir c'est d'amener les enfants dans la bibliothèque ; ce n'est pas toujours le cas parce qu'ils n'ont pas été formés.

Sur le plan de l'édition, nous sommes un certain nombre de gens qui pendant quinze ans se sont battus avec très peu d'argent en tant que militants pour apporter aux enfants ce qu'il y avait de meilleur sur le marché de l'édition, quand on examine la production des éditeurs, on constate des progrès énormes dans le domaine du livre pour enfant. Or force est de constater qu'on utilise encore des titres datant de vingt ans, vingt cinq ans ! Quand je vois les listes de livres que certains parents même enseignants donnent à leurs enfants, il y a de quoi, à mon avis, désespérer et écoeurer les enfants de la lecture tout comme lorsque j'étais adolescent, le plus clair de l'enseignement de mes professeurs avait été de me dégoûter d'un homme que j'ai apprécié par la suite, il s'agit de Rabelais, qui est maintenant pour moi l'auteur le meilleur. Il s'avère qu'à la fin de mes études secondaires, les professeurs avaient réussi à me faire considérer cet écrivain comme un écrivain inabordable. Si on veut vraiment donner aux enfants le goût de la lecture, c'est d'abord ce problème de l'accès à la bibliothèque qu'il faut étudier. Il faut axer l'action sur les enseignants, les former, leur donner les moyens dans le cadre d'une formation, et pas uniquement le mercredi jour où les femmes qui sont la majorité du corps enseignant ont d'autres occupations.

Geneviève PATTE :

Je voulais apporter un deuxième volet à la réflexion de Monsieur Jean-Claude STEFANI, et dans un certain sens, vous proposer une réponse aussi. Je voudrais montrer un petit peu ce qui se passe en dehors des murs de la bibliothèque, et ce qui appartient à la bibliothèque.

Il y a ce qui se passe à l'école dont parlera Catherine GIVRY, mais aussi ce qui se passe dans d'autres lieux que l'école, vis-à-vis de ces différents publics qui sont finalement très difficiles à atteindre pour toutes sortes de raisons. On peut se poser la question suivante : après le grand effort fait ces dernières années pour construire des bibliothèques dont on ne peut que se réjouir, est-ce que cela suffit

CARREFOJR N° 4

d'ouvrir grand le bâtiment bibliothèque pour que les enfants y affluent ? Suffit-il que les écoles ouvrent les bibliothèques-centres documentaires pour que les enfants y découvrent vraiment la lecture ? A mon sens, c'est très important. Mais la bibliothèque se doit de sortir de ses murs, et c'est toujours l'action de la bibliothèque qui est en question. Sinon, quelle population touche-t-on ? Et là je réponds un peu à votre question. Un public lecteur est très appréciable et il ne faut pas le négliger. Mais nous voyons souvent dans nos bibliothèques de banlieues un public d'enfants désœuvrés, et à mon avis un travail irremplaçable peut être fait à la bibliothèque dans ces conditions. Toutefois, si on se contente simplement d'ouvrir les portes de la bibliothèque, on risque de passer à côté d'une importante population d'enfants et de jeunes. Je voudrais simplement mentionner quelques publics : d'abord, des publics qui sont importants et dans tous les sens du mot.

Les tout-petits : on assiste fort heureusement ces dernières années à un progrès très sensible dans l'ouverture des bibliothèques aux enfants d'âge pré-scolaire. Cela correspond à la conscience de plus en plus forte que le plaisir d'écouter des histoires, de manipuler des livres, de se familiariser avec l'univers des livres, de la bibliothèque, est capital dès la naissance. Ainsi, les enfants affrontés à l'âge de six ans, à l'apprentissage technique de la lecture, surmontent cette épreuve difficile beaucoup plus facilement parce qu'ils savent ce qu'ils peuvent en attendre, quelles formes de plaisir sont attachées à la lecture ; et je dirais que c'est souvent à ce niveau qu'il y a une véritable inégalité dans les chances d'accès à la lecture, et plus généralement d'ailleurs à un certain type de communications, d'échanges, d'échanges affectifs, qui peuvent être élargis par des histoires, par les livres, car c'est par les adultes que passe ce goût de la découverte du monde et des autres, ce plaisir des aventures imaginaires par exemple, et de l'humour. Il faut considérer la malchance d'un grand nombre d'enfants qui vivent avec des parents sur-occupés, très peu disponibles pour consacrer du temps à leurs enfants. Or tous les jours, des bibliothécaires accueillent dans leur section des tout-petits, et cela se passe comme à la maison où les parents seraient disponibles. Il s'agit là d'une lecture importante, je dis bien une lecture, où chacun choisit son livre, son rythme, savoure l'histoire et les images, prend plaisir à raconter, jusqu'aux petits événements de sa vie. Mais beaucoup de petits échappent à la vie de la bibliothèque parce que les effectifs ne sont pas suffisants, ou pas assez formés pour les recevoir, parce qu'il n'y a personne pour accompagner les enfants à la bibliothèque, parce qu'ils habitent trop loin, mais aussi parce que beaucoup d'enfants petits sont pris en charge ailleurs, toute la journée, et dans d'autres lieux. Toute bibliothèque se doit de recenser les lieux de vie de la petite enfance. Il y a là un champ de travail très vaste : ce sont les haltes-gardiennes, les crèches, toutes ces institutions organisées où les enfants séjournent plus ou moins longuement. Pourtant, et on peut s'en étonner, dans beaucoup d'entre-elles le livre est à peine présent par simple méconnaissance de ses richesses, par difficultés de choix ou simplement parce qu'on a pas l'idée de proposer le livre aux petits enfants. La notion de "petit-enfant" est encore trop exclusivement associée à jouet, à développement moteur : le livre pour beaucoup d'entre nous reste encore réservé à ceux qui savent techniquement lire. Or, c'est souvent pour cette tranche d'âge que le livre représente un univers particulièrement attachant. C'est l'âge d'or de la lecture à mon avis puisque l'enfant n'est pas encore pris dans l'engrenage de l'efficacité scolaire ou sociale et que la lecture est liée à l'idée de communication avec l'autre, avec l'histoire de l'autre et avec sa propre histoire. Le livre est donc pour les petits de façon très évidente pour l'adulte qui raconte comme pour l'enfant qui écoute un moyen privilégié d'entrer en relation, la découverte d'un univers plus vaste où tout est possible. D'après nos expériences, les éducateurs qui travaillent dans les centres de la petite enfance ne demandent qu'à être informés et chaque fois qu'on le fait, ils réagissent avec enthousiasme parce qu'ils découvrent avec surprise que le livre peut aussi les intéresser eux-mêmes, et ils sont tout aussi surpris d'ailleurs de voir spontanément les enfants manifester un intérêt très vif et profond au livre, cet objet culturel qu'on croirait trop facilement réservé à un milieu, à un certain milieu, ou bien complètement dépassé par la télévision.

.../...

CARREFOUR N° 4

J'ai parlé des institutions organisées, mais il y a aussi les personnes qui par métier ou simplement par choix ont la garde d'enfants, les gardiennes d'enfants, les nourrices. Ces personnes sont souvent isolées, et la bibliothèque peut jouer à leur égard un rôle important en leur proposant des prêts de collections de livres pour une période déterminée, et en accompagnant ces prêts d'un minimum de sensibilisation et d'information sur les livres les plus aimés par exemple. Cela dépasse donc bien le simple prêt d'une collection de livres. Pour ces gardes d'enfants, pour ces nourrices, tout comme pour le personnel des centres cités tout à l'heure, le livre découvert avec plaisir signifie, et c'est fort important, un accroissement de la qualité des relations qui s'instaurent entre ces personnes adultes et les enfants. Ce qui me paraît important, c'est que lorsque les bibliothèques engagent un véritable travail de collaboration avec toutes ces personnes, ces institutions disséminées dans la commune, elles encouragent d'autres types de lecture que celui qu'on vit à l'école ou à la bibliothèque, d'autres situations, une autre relation. Il s'agit à mon sens de relations approfondies, continues, familières qui proposent à l'enfant une alternance naturelle de jeux, de sommeil, de lecture. A la bibliothèque, c'est un autre mode de relation avec le livre qui est également très important, parce que dans un même établissement, les enfants petits cotoient les plus grands et même les adultes, ce qui valorise l'acte de lecture qui devient alors un acte partagé par toutes les générations, donc un acte valorisé, un acte de grand. On voit aussi les grands frères et les grandes soeurs qui prennent le temps et le plaisir de lire aux plus petits, dans une relation qui n'existe pas dans les classes traditionnelles ou encore dans tous ces lieux collectifs où tout le monde est classé par âge et par génération. Or la lecture c'est d'abord une communication, donc tout ce qui favorise cet échange et cette communication favorise la lecture.

J'ai commencé par parler des tout-petits que l'on classe trop hâtivement parmi les non-lecteurs et on sait qu'on se trompe, mais il y a d'autres milieux qui, eux aussi, sont souvent exclus de la bibliothèque. Je pense à ces publics marginaux, à ceux que l'on appelle maintenant les enfants du Quart-Monde ; des expériences remarquables sont faites par le mouvement A.T.D. Quart Monde. Elles montrent que le livre et la lecture, contrairement à ce que nous pensons, représentent pour ces milieux peut-être beaucoup plus que pour beaucoup d'autres milieux déjà satisfaits, une attente fondamentale, parce que ces enfants ont conscience qu'ils sont entravés dans l'accès à la culture, et ils ressentent pour la lecture un intérêt très grand et même prioritaire. Mais l'instabilité, une difficulté de relations, des manques divers rendent cette approche particulièrement difficile. Or les bibliothèques de rue comme le mouvement A.T.D. Quart-Monde les appelle, sont des bibliothèques qui n'ont pas de bâtiment, qui sont souples, qui sont adaptées, qui proposent un mode d'accès, de rencontre, d'accueil, que le local de la bibliothèque publique a rarement pu offrir aux plus démunis, parce que c'est très difficile et parce que souvent un public chasse l'autre.

L'établissement de bibliothèque de rue pour être efficace doit être pris dans un contexte beaucoup plus vaste. Ceux qui travaillent dans les bibliothèques de rue savent qu'ils doivent prendre en charge quasi totalement le milieu qu'ils veulent servir. Alors on peut se demander s'il est possible pour le personnel des bibliothèques d'envisager ce travail militant qui mobilise l'énergie et le temps des bibliothécaires, et parfois au détriment d'autres publics ? Et pourtant la bibliothèque ne peut pas ignorer ce travail fait en profondeur par des militants. Elle peut et elle doit établir une collaboration et bénéficier du sérieux de ce travail. Elle reçoit d'ailleurs tout une information sur un de ces publics difficile à connaître, et bien plus, elle prend en compte ce milieu qui doit faire partie de son public. Si ce public marginal nécessite une approche particulière, il éprouve souvent une timidité qui se manifeste souvent par une agressivité pour accéder dans des lieux qui sont partagés par tous et dont il se sent souvent exclu. Une approche spécifique nécessaire ne peut pas justifier la marginalisation d'un tel public dans la bibliothèque de quartier sinon on en arrive à encourager la constitution de ghetto qui s'oppose même à l'idée de bibliothèque et de lecture qui est de toujours entrer en relation avec l'autre.

.../...

CARREFOUR N° 4

Au contraire, si la bibliothèque joue son rôle de lieu d'échange, d'information, tous les milieux y ont leur place, doivent y trouver leur place. Et la présence de ces enfants, et plus généralement de ces cas limites, oblige la bibliothèque à innover, à être inventive pour le plus grand bénéfice de tous les enfants sans exception, et c'est l'expérience que nous avons tous faite.

Ces quelques remarques que j'ai données pour un mouvement comme A.T.D. Quart-Monde s'appliquent à toutes sortes d'autres associations qui prennent en charge des publics spécifiques et que je ne vais pas énumérer comme les minorités culturelles ou linguistiques, etc... Ce qui est important finalement pour eux ce sont ces deux possibilités : trouver le livre dans un milieu restreint où un travail approfondi est possible parce que le public est homogène, stable, parce que c'est un milieu familier où l'on se retrouve, et d'autre part, trouver le livre dans le lieu bibliothèque où la variété de livres est forcément beaucoup plus grande, où les confrontations se font naturellement avec des personnes qui vivent d'autres expériences, d'autres situations de lecture, et qui viennent d'autres milieux. Ce qui m'a frappé c'est que tous ces temps-ci où je me déplace à travers la France, je me suis aperçue que pratiquement dans toutes les régions de France on assistait à une chute plus ou moins accentuée des fréquentations et des prêts dans les bibliothèques pour enfants. Et il semblerait, selon une analyse un peu hâtive, que cela soit dû en grande partie au fait que les parents sont de plus en plus absents de chez eux, et donc hésitent à laisser les enfants complètement libres de leur emploi du temps les jours de congés.

C'est aussi parce que les équipements collectifs ouverts aux enfants sont plus nombreux et on ne peut que s'en réjouir, mais cela signifie souvent des loisirs strictement organisés pour les activités de groupes au détriment d'une liberté de choix et cela entraîne un emploi du temps cloisonné toute la semaine que ce soit à l'école ou en dehors, et combien d'enfants nous ont dit à quel point ce type de vie était pesant pour eux. Or, la lecture est un acte libre qui suppose du temps et un certain rythme de vie. La bousculade de beaucoup d'enfants d'aujourd'hui qui sont pris par un cours de judo, ensuite par un atelier de peinture, par un groupe de théâtre, etc... ne laisse que peu de temps pour choisir ses lectures et pour lire. Il est donc normal que la bibliothèque se préoccupe de rejoindre les enfants là où ils vivent, et de proposer dans les différents ateliers, dans les différents cours, etc... des livres qui sont nécessaires pour tel ou tel type d'activité. Mais ce serait de toute évidence restreint ; cela doit aller bien au-delà. La collection minimum dans ces lieux, dans ces équipements collectifs doit leur révéler qu'il existe un lieu qui privilégie toute forme d'information sous forme de lecture.

Importance du livre à portée de la main pour les enfants qui vivent différents apprentissages : ils découvrent des modes d'expression, différents types de loisirs. Cela donne à la lecture une autre dimension, on lit à ce moment là parce qu'on en a besoin pour mieux connaître, pour mieux maîtriser, et cela vient naturellement. Cet aspect de la lecture est important à une époque où l'on considère encore la lecture comme un exercice obligatoire, collectif, dans un milieu qui est encore trop souvent artificiel. Un lien réel entre ces divers points d'activité et la bibliothèque est vital pour éviter que les enfants ne s'enferment dans des intérêts et des ressources limités. Normalement, dans une bibliothèque le côtoiement des livres très variés, la rencontre avec un public très hétérogène, provoquent de multiples intérêts, le besoin de faire, de s'exprimer, d'échanger. Ainsi à la bibliothèque, le bibliothécaire propose une amorce d'expression, d'animation, mais c'est seulement une amorce, car il n'est pas possible que les bibliothécaires fassent tout eux-mêmes. En revanche ils doivent ouvrir leurs portes, accueillir ou soutenir des groupes de travail comme par exemple ces ateliers de création littéraire que l'on voit naître ici et là, et bien d'autres formes d'ateliers.

La bibliothèque est un lieu public, un lieu d'informations, de rencontre, mais elle ne peut pas prétendre tout faire elle-même à fond, sinon l'institution devient tentaculaire et monstrueuse, elle devient inefficace aussi. On ne peut pas tout faire.

CARREFOUR N° 4

Si la bibliothèque veut vraiment servir ses publics, cela suppose qu'elle soit diversifiée, qu'elle ait des dimensions variables, j'insiste sur cette particularité de la bibliothèque, c'est que l'on a toujours affaire soit au tête à tête, soit aux petits groupes, et l'on peut avoir affaire à des grandes bibliothèques dont je vais parler. Des dimensions variables selon les situations et les besoins. Dans un certain nombre de pays, qu'ils soient en développement ou développés ou même sur-industrialisés comme le Japon par exemple, on trouve cette même préoccupation de donner à la bibliothèque, de donner aux enfants une dimension très familière, voire familiale. Pour certains enfants, c'est dans ce climat que la lecture peut se vivre de la façon la plus naturelle. On échappe ainsi au groupe, ce groupe que l'on retrouve partout car les enfants sont toujours pris en groupe, pour goûter une atmosphère intime, familiale, amicale, où chacun est écouté individuellement. Que ce soit à Chicago au début du siècle, ou à Tokyo maintenant, ou bien en Afrique ou en Amérique Latine, on voit se créer de très petites bibliothèques qui sont toujours en liaison avec la grande bibliothèque publique. Je voudrais insister sur ce point : le lien qui existe entre ces petites antennes et la grande bibliothèque publique peut être installé dans la maison d'un particulier, complètement intégré dans un immeuble, géré par un adulte ou un groupement de parents qui acceptent d'ouvrir leur maison à un petit groupe d'enfants très variés qui vont et viennent pour découvrir, dans des conditions très familières, le plaisir de lire. C'est un mode d'action qui privilégie un aspect fondamental de la lecture des enfants, le partage, la relation, l'accueil, c'est ce que certains appellent des mini-bibliothèques. Elles se développent d'abord dans des milieux très populaires et souvent c'est A.T.D. Quart Monde qui développe ce genre de bibliothèques. Elles ont prouvé leur efficacité mais il est essentiel que ces expériences, si elles sont correctement menées, soient menées en relation avec la bibliothèque municipale. Car ces expériences de petites dimensions sont vouées à l'échec si elles ne sont pas rattachées à l'institution principale qu'elles enrichissent d'ailleurs. C'est un enrichissement mutuel. L'aide qu'apporte la bibliothèque dépasse le prêt du livre ou le support technique et financier. Elle transmet aussi une information sur les livres pour enfants, information qui est d'abord sensibilisation et qui devient parfois véritable formation. Pour la grande bibliothèque publique, c'est l'accueil et l'ouverture à d'autres pratiques, d'autres publics. C'est aussi la possibilité de prendre conscience des vrais besoins des enfants qui connaissent des situations de vie et de lecture extrêmement variées. C'est encore donner ou rendre aux non-spécialistes les moyens d'exercer une véritable responsabilité dans ce domaine. C'est par la confrontation se donner la possibilité de poser des regards variés sur la lecture des enfants, leur véritable demande, pour échapper aux illusions que l'on a toujours tendance à se faire sur les enfants et leur lecture. C'est aussi faire prendre conscience aux lecteurs qu'il n'y a pas un seul mode de lecture, un seul type de livre, une situation privilégiée de lecture, et c'est cela précisément pour moi la richesse de la bibliothèque publique.

Un participant :

J'ai l'impression que vous donnez ici la bonne parole car vous évoquez des lieux où il y a des bibliothèques, où il y a sûrement beaucoup de bibliothécaires pour aller voir les gens là où ils se trouvent, dans les crèches, chez les nourrices, etc... Or beaucoup parmi nous sont en train de se battre sur le terrain avec des moyens minimum dérisoires, si bien que ce que vous nous apportez, qui est effectivement intéressant, ne semble finalement pas nous concerner. J'ai l'impression, je le répète, que ce sont deux mondes différents et je me sens très mal à l'aise ici.

Claude HUET :

Je comprends parfaitement ce que vous dites, je pense que peut-être, dans les autres carrefours, puisqu'un carrefour fait partie d'un ensemble, vos préoccupations avec celles d'une majorité de personnes qui sont présentes ici sont peut-être l'objet de discussion dans les autres carrefours.

CARREFOUR N° 4

Une participante :

J'essaie de faire connaître les livres par un service que nous avons mis en place en liaison avec les bibliothèques afin de ne pas faire double emploi. Je peux dire que cette région est très difficile. Elle a de gros besoins, il existe des quartiers où le livre est quelque chose qui fait peur. Dernièrement, une bibliothécaire m'a fait cette réflexion : "C'est la première fois que je vois des enfants, ou des gens, qui n'osent pas rentrer dans la bibliothèque". Cette impression, je l'ai eue déjà par rapport à certains milieux sociaux. Cela existe certainement ailleurs mais ici, d'énormes besoins se font sentir. Ceux qui essaient de faire connaître les livres dans les quartiers ou dans les endroits vraiment très déshérités ont besoins d'éléments plus positifs et plus intéressants que ce qui a été dit ici pour appréhender les problèmes qu'ils rencontrent. Il existe des cours pour se former, on peut les suivre, assister à de très nombreuses conférences, mais cet enseignement peut difficilement être transmis au public de la région parce que les gens sont beaucoup trop loin de nous.

Une participante :

Je m'étonne que l'on parle soit des enfants du Quart Monde, soit des enfants dont les mercredis sont terriblement bousculés par des activités de toutes sortes. Entre ces deux publics spécifiques, je pense qu'il existe une majorité d'enfants qui n'ont pas tous accès au livre en général, aux bibliothèques encore moins. Je suis tout à fait d'accord lorsque vous dites qu'il faut rejoindre les enfants là où ils vivent, mais je crois que là où ils vivent le plus, c'est tout de même à l'école et qu'il faudrait peut-être s'interroger sur la façon dont le livre peut rentrer à l'école, sur la façon dont la bibliothèque peut travailler en liaison avec l'école, et c'est cela qui me semble essentiel. J'ai l'impression qu'une impasse est faite sur cette question.

Aline ROMEAS - Professeur d'Ecole Normale à Saint-Etienne :

C'est justement en tant que professeur d'Ecole Normale, d'autre part en tant que membre très actif dans la région de Saint-Etienne du C.R.I.J. que j'interviens. Il me semble qu'il serait très dangereux de valoriser même involontairement, et je sais que ce n'est pas du tout ce qu'a voulu faire Geneviève Patte, un lieu comme l'a fait quand même Monsieur Stéfani, d'une certaine manière en nous disant : "Où mieux qu'à la bibliothèque peut-on se rencontrer, discuter, etc...". Selon moi, tout lieu est valable et pas seulement la bibliothèque. En fait, partout où des gens, où des adultes responsables ont pris le parti de bousculer des structures pour faire en sorte qu'il se passe quelque chose au niveau de la communication et avec l'écrit, et peut-être pas seulement le demandeur mais aussi avec le livre. Je proteste un peu parce que dans l'Ecole Normale où j'enseigne, une formation des instituteurs inclue la littérature enfantine de façon très importante dans son programme. C'est donc une chose possible et il existe au niveau de la formation continue des instituteurs de l'école élémentaire et pré-élémentaire qui suivent des stages complets sur la littérature pour enfants. Il me paraît donc très dangereux d'opposer une bibliothèque lieu idéal fréquentée par divers publics à une école, lieu traditionnel et caricatural parce que je crois que l'école change aussi et que peut-être une des vocations du livre pour enfants serait aussi d'aider les enseignants à changer. Il me semble qu'une des réussites les plus fortes qu'on puisse avoir dans une région ou dans une ville, c'est de faire se converger les moyens d'une bibliothèque municipale par exemple avec un corps enseignant motivé, informé. Pour ma part, je travaille activement dans ce sens.

Jean-Claude STEFANI :

Je voudrais en premier lieu préciser à Monsieur Delobel que nous n'apportons pas la bonne parole. Les organisateurs de ce colloque nous ont demandé d'essayer d'animer une réflexion à partir d'un certain nombre de nos expériences. C'est ce que j'ai essayé de faire.

CARREFOUR N° 4

Il est possible que les choses n'aient pas été ressenties comme telles par l'auditoire mais je crois qu'il ne faut pas du tout que vous considériez que nous vous apportions la bonne parole car dans ce cas, le dialogue ne sera enrichissant pour personne.

En second lieu, il n'est pas question, ni dans mon intervention ni dans celle de Geneviève Patte d'opposer la bibliothèque et l'école. Le thème de ce carrefour porte sur : "La bibliothèque pour la jeunesse : lieu privilégié de rencontre avec le livre, et facteur d'insertion sociale". Il paraît tout aussi important et intéressant de démystifier et de déculpabiliser la bibliothèque comme lieu de rencontre, autant que de démystifier et de déculpabiliser l'école. Et c'était la raison de mon intervention.

Troisièmement, l'assistance n'est pas composée uniquement d'enseignants, il fallait donc s'adresser à tous.

Quatrièmement, si l'école change, et je m'en félicite, les bibliothèques aussi, et je m'en félicite également, et cela me semblait utile de le faire savoir.

Enfin, si vous avez la chance d'avoir dans votre Ecole Normale une formation de littérature pour la jeunesse pour les enseignants je pense que vous êtes bien placée pour savoir que ce n'est pas le cas partout, et je ne m'en félicite pas.

Pour répondre à l'intervention de Monsieur Delobel, je ne considère pas du tout le problème comme résolu, loin de là. Sinon, je ne crois pas que je serais bibliothécaire. Mon problème et le problème des collègues ici présents, c'est le problème de nos lecteurs. Comment les amener à la bibliothèque ? Et quand je dis la bibliothèque, lieu privilégié de rencontre, je reviens à ce que je disais tout à l'heure, c'est parce qu'il me semble intéressant de démystifier le lieu lecture publique. Maintenant, pour reprendre l'analyse d'un des intervenants qui a dit : "Nous sommes une région très défavorisée", je voudrais simplement signaler que ce n'est malheureusement pas le cas unique de la région Nord - Pas-de-Calais. Les bibliothèques publiques, en France, sont très défavorisées. Une des raisons de ce colloque, me semble-t-il, mais je ne dois pas parler à la place des organisateurs, est d'essayer de sortir l'ensemble des bibliothèques de la grande misère où elles se trouvent. Ne réussiraient-ils que cela qu'ils auraient réussi un grand pas.

J'insiste sur le fait qu'il n'est pas question d'opposer la bibliothèque à l'école.

Geneviève PATTE :

Je n'ai pas mentionné l'école car c'est l'objet d'une intervention à venir. Tous les jours, nous travaillons à faire se rencontrer bibliothèques et écoles. J'ai volontairement mis l'accent sur des milieux que l'on se doit de servir et qui ne vont pas tellement à la bibliothèque. Le carrefour porte sur la bibliothèque, c'est certain. S'occuper des publics qui ne fréquentent pas la bibliothèque n'est pas forcément une question de moyens et il s'agit avant tout de trouver des relais dans différents milieux, que ce soient les groupes qui s'occupent de l'alphabétisation, ou les associations Quart Monde, etc...

Un participant - Directeur d'Ecole et Animateur bénévole d'une bibliothèque :

Je suis très sensible à l'action "La joie par les livres" menée par Madame Geneviève Patte à la bibliothèque de Clamart. J'essaie actuellement de réaliser un travail identique.

Je suppose que les deux personnes qui sont intervenues sont toutes deux enseignantes. Je leur demanderais, parce que je comprends un peu leur problème, d'être un peu conciliantes par rapport à ce qui a été dit par Monsieur Stéfani et Madame Geneviève Patte.

CARREFOUR N° 4

Je comprends très bien leurs analyses respectives parce que je travaille un peu sur ces expériences. En fait, toutes deux ont fait part de leurs réalisations qui sont valables, mais en aucun cas l'une ou l'autre ne nous reproche de ne pas en avoir fait autant. Le mal est à un autre niveau. J'ai été très heureux d'entendre l'expérience du Professeur d'Ecole Normale de Saint-Etienne, Madame Aline Roméas.

Je sais que des enseignants, des inspecteurs de l'Education Nationale sont présents dans cette salle et je m'en félicite. Je suis enseignant dans ce secteur. J'ai eu l'autorisation de mon supérieur hiérarchique pour participer à ce colloque. Mais je pense qu'il y a un problème énorme à prendre en considération : celui des bibliothèques scolaires. Je ne crois pas que dans notre région, qui est une région très défavorisée, il y ait actuellement cet acte de foi, je reprends les paroles qui ont été dites ce matin, vers la lecture. Et c'est bien dommage. On trouve encore dans quatre vingt dix pour cent de nos bibliothèques scolaires des livres avec les couvertures papier bleu ou papier noir, étiquettes mises il y a vingt ou vingt cinq ans, et il est certain qu'il existe un manque de formation, un manque d'intéressement. On apprend à lire (je suis maître de cours préparatoire) mais ensuite, on ne continue pas à apprendre la lecture. Il y a un énorme malaise dans notre région, et cela se situe à différents niveaux. Je crois qu'il faut écouter les intervenants, qui sont de régions différentes. Ils vous présentent des expériences qui sont très intéressantes et demandez à nos supérieurs hiérarchiques, lorsque nous serons rentrés, et lorsque ce sera possible, ou à nos enseignants si nous sommes directeurs d'établissements, à nos municipalités si nous avons des contacts avec les élus, de prendre en considération le problème comme il se doit afin de mettre en place des expériences comme celles qui nous sont présentées ici.

Catherine GIVRY :

Je crois que ce qui intéresse beaucoup de gens, c'est un très grave problème que nous rencontrons à Grenoble. Je vous présente une expérience qui concerne un problème qui demeure entier et je pense que tous autant que nous sommes, bibliothécaires ou enseignants, nous avons à oeuvrer ensemble pour qu'effectivement les enfants découvrent le livre, et le découvrent surtout à l'école. A l'école, parce que c'est le lieu où se rencontrent les enfants de toutes les classes sociales, et tous les jours. Je citerai une adjointe au maire de Grenoble pour qui le rôle de l'école était très important : "Intervenir sur le terrain de l'école est d'une importance primordiale à condition que les actions entreprises dans le cadre scolaire par des intervenants extérieurs ne se présentent pas comme des actions opposées ou contradictoires avec la formation scolaire. Les animateurs des institutions municipales, et particulièrement les bibliothécaires doivent faire entrer ce qu'ils proposent à l'école dans un programme éducatif global, à établir en commun avec les enseignants. Il est possible aux bibliothécaires, sans entrer directement dans le champ d'action de la pédagogie, d'épauler le travail d'apprentissage de la lecture au niveau d'un premier apprentissage d'abord, au niveau de la formation du lecteur ensuite. Donner le plaisir et le pouvoir de lire ne peut résulter que de la mise en oeuvre conjointe d'une action dont l'école demeure la pièce essentielle."

Effectivement, à Grenoble, la municipalité a beaucoup oeuvré pour l'école et pour les bibliothèques. Ce qui fait que nous avons un secteur de bibliothèques pour la jeunesse très développé. Il était évident pour nous, bibliothécaires municipales, que nous devions travailler avec l'école, une autre image de marque du livre que les enseignants ne connaissaient pas.

Je vais vous parler un peu de notre pratique quotidienne ou exceptionnelle avec l'école, qui n'est pas sans problèmes, et qui n'est pas non plus, je pense, exceptionnelle. Je soulèverai sans doute certains problèmes qui alimenteront la discussion.

La pratique la plus quotidienne des bibliothécaires à Grenoble c'est de recevoir les classes et de recevoir toutes les classes, c'est-à-dire de la maternelle au lycée

CARREFOUR N° 4

avec des préférences selon les bibliothécaires et selon les enseignants. Ce n'est pas une action systématique, cela dépend du volontariat des enseignants et du bibliothécaire. Les visites de classe sont très différentes selon les bibliothèques. Elles ont lieu une fois par semaine, ou une fois par semestre, ou une fois par an. Il se passe une chose très importante lorsque les classes viennent à la bibliothèque : les enfants connaissent le chemin de la bibliothèque et peuvent y revenir en temps extra-scolaire. Il est ensuite important de mettre en situation des enfants devant le plus grand nombre possible de livres différents. C'est ainsi que les enfants se familiarisent avec le livre, et la première chose que nous faisons, c'est de leur laisser toucher les livres, les regarder sans rien faire, répondre à leurs questions ; nous ne faisons pas d'animation systématique. Les enfants, en venant avec leur classe à la bibliothèque connaissent de nouveaux livres, apprennent aussi à écouter des histoires, à en raconter. Ils apprennent à découvrir les livres documentaires, à se documenter individuellement, ce qui est différent du travail collectif de la classe, mais ils peuvent aussi faire des choses collectives. Il existe aussi effectivement toute une série d'animations qui tournent autour du livre ou autour d'autres média qui peuvent se trouver dans les bibliothèques. Ces visites de classe s'adressent aux enfants et aux enseignants, c'est-à-dire que nous passons un temps important avec eux pour discuter, leur présenter des livres, leur parler des livres, des réactions d'enfants, etc... Ces discussions avec les enseignants lors de ces visites de classe sont très importantes. C'est le travail quotidien, mais sur un autre plan, il nous arrive à Grenoble, et cela avec l'aide de la municipalité, d'organiser des grandes animations, un peu de prestige, autour du livre, animations faites par des troupes de théâtre qui mettent en scène un livre d'enfants, regroupement de conteurs, etc... Ces actions de prestige sont aussi très importantes parce que cela permet de toucher d'autres enfants, d'autres enseignants, que nous ne touchons pas en temps normal dans les bibliothèques.

Pour en revenir aux visites de classe, un des premiers problèmes que l'on rencontre au début, c'est un afflux de demandes ; en effet un phénomène de boule de neige se crée, et c'est pour cela qu'il est important d'entrer en contact avec les enseignants. Pour la bibliothèque municipale, cela peut être un gouffre dont il est difficile de sortir. Nous avons donc été obligés d'établir des politiques et de dire : cette année nous ne recevrons que les maternelles ou les enfants en apprentissage de lecture. C'est un réel problème que nous n'avons pas résolu et qui se posera partout à partir du moment où nous travaillerons avec les classes. En effet, comment faire pour répondre à toutes les demandes ? On y répond d'une certaine façon mais j'y reviendrai plus loin, en aidant à la création de bibliothèques centres documentaires, mais il faut toujours que les classes viennent à la bibliothèque pour que les enfants en connaissent le chemin.

Nous travaillons aussi avec les adolescents, c'est-à-dire avec les C.E.S. et les lycées. Notre pratique n'est pas très importante à Grenoble parce que nous avons moins de demandes de la part des enseignants, qui sont, je pense, assez astreints par leurs horaires et moins sensibilisés au problème de la littérature enfantine. Cependant c'est un travail qui doit se développer ; c'est à nous de faire connaître les livres pour enfants dans les C.E.S. et dans les lycées. A chaque fois que nous avons eu des expériences, elles se sont révélées très positives. Toutefois en tant que bibliothécaires pour la jeunesse, nous n'avons pas toujours le fonds idéal pour les adolescents des C.E.S. et des lycées, et il faudrait une liaison très étroite avec la bibliothèque pour adultes. On ne peut pas disposer de tous les fonds. L'autre problème rencontré est le suivant : pour faire connaître la littérature enfantine, c'est très difficile. Il est très difficile d'expliquer aux enseignants qu'ils doivent aussi avoir un rôle éducatif, qu'ils ne doivent pas faire lire n'importe quoi à nos enfants, surtout au niveau des livres pour enfants qu'ils connaissent moins. Il est vrai qu'il y a des livres qui sont des catastrophes. C'est aux enseignants à prendre en charge le problème mais nous pouvons les y aider. C'est un manque de formation, d'information. Nous avons des discussions terribles avec les enseignants au sujet des "Clubs des Cinq, des Martine", et cela revient éternellement.

.../...

CARREFOUR N° 4

Autre phénomène qui se produit également à Grenoble, c'est la présence d'enseignants qui sont très motivés et qui commencent à s'intéresser énormément à la littérature enfantine et qui deviennent très compétents. Ce qui signifie que nous, bibliothécaires nous devons être très très compétents. Nous devons connaître très bien les ouvrages pour être crédibles, et pour pouvoir continuer à travailler avec les enseignants.

Les dépôts de livres dans les écoles constituent notre deuxième axe de travail. Par le biais du prêt aux collectivités, nous déposons des livres dans les classes, ou nous aidons la constitution de bibliothèques centres documentaires. Je ne vais pas m'étendre sur ce problème très difficile mais très important. Je crois que lorsqu'il y aura des bibliothèques centres documentaires dans toutes les écoles nous aurons résolu un grave problème. J'espère que l'Education Nationale et les bibliothécaires arriveront à mettre en place des centres documentaires dans toutes les écoles et à maintenir un lien entre la bibliothèque de l'école et la bibliothèque municipale.

L'autre aide que nous fournissons aux enseignants, c'est le prêt de séries de livres. C'est-à-dire un titre en douze, quinze ou trente exemplaires. Le livre devient à ce moment là un outil pédagogique, c'est bien, mais d'un autre côté, cela peut devenir très grave. Parce que nous pouvons aussi permettre que les enfants soient dégoûtés des livres. Un participant nous a dit l'avoir été de Rabelais qu'on avait pas su lui faire apprécier. Et si un rejet se produit de certains livres, c'est parce que des enseignants utilisent encore ces livres pour faire de l'apprentissage, des récitations et de la grammaire. Je trouve cela scandaleux. A ce moment là, en tant que bibliothécaire municipale, nous pouvons nous poser des questions, est-ce vraiment à nous à fournir ces séries de livres, et comment empêcher cette pratique ? Nous n'avons pas toujours tous les moyens ni toutes les données. Je pense que c'est à l'Ecole Normale et aux enseignants à s'en préoccuper. Nous fournissons aussi toute une série de services d'information et de formation pour les enseignants. Nous présentons des livres lors de conférences pédagogiques, nous discutons avec les inspecteurs départementaux, et je pense que c'est très important parce que c'est aussi d'eux que viendra le changement. A Grenoble, nous n'avons pas ou pratiquement pas de relation avec l'Ecole Normale, c'est notre très grand problème parce qu'il est certain que lorsque les bibliothécaires auront des relations avec les Ecoles Normales, un grand pas sera franchi.

Je vais terminer cette intervention sur les relations entre les bibliothèques et les écoles qui mériteraient d'être approfondies et qui posent énormément de problèmes en disant qu'il y a des difficultés énormes de compréhension des deux côtés, que ce soit de la part des enseignants ou des bibliothécaires. Souvent, les bibliothécaires ne connaissent pas les pratiques, ni le fonctionnement des enseignants, or nous disons souvent : "les enseignants exagèrent, ils emploient certaines méthodes, nous ne sommes pas d'accord". En fait lorsque nous pourrions réellement travailler ensemble, enseignants et bibliothécaires, nous arriverons à ce que tous les enfants puissent lire avec plaisir et dans tous les milieux, à l'école et à la bibliothèque.

Un participant :

Quelqu'un a dit tout à l'heure qu'il était mal à l'aise. J'ai la même impression et je vais essayer d'expliquer pourquoi.

D'abord en ce qui concerne le contenu des interventions, malgré les réserves émises tout à l'heure, on insiste beaucoup sur le seul salut pour le livre au travers des bibliothèques publiques. J'aurais souhaité qu'on parle plus longuement de l'école mais qu'on parle aussi de ce qu'il y a à côté de l'école. Prenons en considération le temps de vie de l'enfant, déduction faite des temps de repas et de repos, il reste un tiers de temps à l'école, et deux tiers de temps en dehors de l'école : dans des centres de loisirs, de vacances, dans la rue, en famille, à la bibliothèque ou ailleurs. On ne peut pas se contenter d'intervenir simplement à l'école ce qui est nécessaire, mais insuffisant. J'aurais souhaité que soit évoqué le centre de loisirs et de vacances, où il est possible, contrairement à ce qu'a pu dire Madame Patte tout

CARREFOUR N° 4

à l'heure, de mettre en place un fonctionnement démocratique et où l'enfant a aussi des possibilités de choix. J'ai cru comprendre que lorsque l'enfant se trouve dans cette situation, il a des difficultés à choisir et que les activités sont trop cadrées.

Je voudrais aussi faire part d'expériences que nous pratiquons en partant de rien. Certains parents sont très peu conscients du fait que se pose un problème à partir du livre, là où des enseignants ne sont pas forcément formés. Il est nécessaire de mettre en place une collaboration parents-enseignants-animateurs autour du livre.

Jean-Claude STEFANI :

Je voudrais quand même redire ce que j'ai déjà dit tout à l'heure : d'abord je regrette qu'il n'y ait que les enseignants et les intervenants qui se soient exprimés. Ce colloque porte sur la lecture et les bibliothèques publiques et nous avons effectivement axé notre intervention sur les bibliothèques publiques. Ce qui ne signifie pas du tout qu'une réflexion sur l'école n'est pas nécessaire. Je suis prêt à mener une réflexion sur l'école, sur le livre et l'école.

Une participante :

L'intitulé : "La bibliothèque publique, lieu privilégié", était à mon sens déjà une erreur. Il aurait peut-être mieux valu de parler de lecture publique et des moyens pour développer la lecture publique. A ce moment là, je crois qu'il y avait possibilité de parler aussi bien de l'école, de la bibliothèque, et de tous les lieux où on essaie de faire lire les enfants.

Une participante - Directrice de C.E.S. à Marcq en Baroeul :

L'intitulé du carrefour comportait le mot jeunesse. Or seuls les enfants de moins de douze ans sont pris en considération. Cela me déçoit un peu car un gros problème existe au niveau C.E.S. : il s'agit d'amener les enfants à la lecture, de leur faire connaître ce qu'il faut lire. Or, jusqu'à présent, il n'a pas été question de la jeunesse ; on a parlé uniquement de jeunes enfants.

Catherine GIVRY :

J'ai évoqué le travail qui a été fait avec les C.E.S. ou les lycées, qui est une forme possible de liaison avec effectivement l'école et les adolescents. Je pense que nous manquons de temps pour en parler plus longuement.

Anne ROUQUET - Mouvement A.T.D. Quart Monde - Région Nord - Pas-de-Calais :

Je voulais juste préciser, puisqu'une intervenante laissait entendre que seules des personnes extérieures à la région s'exprimaient et que cette région ne vivait pas d'expériences, que le mouvement A.T.D. Quart Monde a vingt bibliothèques de rue dans le Nord - Pas-de-Calais. Il travaille en liaison avec les bibliothèques municipales, les écoles, les parents, et directement dans les quartiers concernés. Certaines réflexions semblent dire que l'on se préoccupe uniquement d'un certain milieu ; je crois que ce qui amène vraiment les enfants les plus pauvres au livre et de toute façon valable pour les autres. En effet, quand vous allez dans un quartier pauvre, les techniques employées pour animer le livre, pour faire que ce livre soit à la portée des enfants, sont vraiment valables pour n'importe quel autre enfant. Dans cet esprit, les bibliothèques municipales qui ouvrent leur porte et sortent les livres des rayonnages le feront au bénéfice de n'importe quel autre enfant et pas uniquement des enfants les plus pauvres.

CARREFOUR N° 4

Geneviève PATTE :

Je pense que nous nous sommes mal faits comprendre. Le sujet de mon intervention était justement de savoir comment la bibliothèque fait confiance aux autres lieux, aux autres organismes qui reçoivent les enfants. Dans le document préparatoire, j'ai fait allusion à l'expérience extrêmement intéressante des centres de loisirs, et des bibliothèques dans les Hauts de Seine, où il y a eu une formation très exceptionnelle qui a été demandée par les animateurs et qui leur a été donnée. Or j'ai l'impression que nous vivons au cours de cette discussion un affrontement entre les différentes institutions, ce qui n'est pas le cas dans la réalité. Notre optique est bien précisément de faire confiance aux différents organismes qui reçoivent des enfants dans différents cadres, et ce que la bibliothèque peut proposer comme aide. Il n'y a absolument pas de rivalité. Et comme disait Madame Rouquet, les enfants du Quart Monde appartiennent aussi à notre public. Les tout petits appartiennent également à notre public, comme les plus grands. Je pense qu'il n'y a pas d'exclusive à avoir, ni vouloir à tout prix avoir un drapeau avec son organisme ou son institution.

Claude HUET :

Je me permets de dire que je crois que c'est surtout nos méthodes que la salle remet en question mais que les débats en fin de compte sont riches. Je remercie la salle de ses interventions.

Une participante :

Ce qui apparaît le plus dans la discussion, c'est le besoin dans une bibliothèque de gens qui sont des animateurs et presque des éducateurs ou des rééducateurs que de bibliothécaires. En réalité, la bibliothécaire, à l'heure actuelle, devient une animatrice et tout dans la formation des bibliothécaires n'est pas dirigé vers cette nouvelle voie. Dans une bibliothèque normale où il y a toutes les sections, enfants, adolescents, personnes âgées, adultes, enfants en bas âge, le problème ne se pose pas, par contre, pour la bibliothèque de documentation, je crois que c'est un vœu pieux que de dire qu'il faut s'occuper maintenant des enfants très petits ... C'est possible, à condition que l'on soit alors très nombreux !

Une chose est certaine, c'est que le problème de tous les gens qui sont là est de savoir comment amener les enfants à la lecture. Pour amener des adolescents à la lecture, ce qui était évoqué tout à l'heure pour les adolescents de C.E.S., il faut des gens qui aient une formation particulière et qui connaissent très très bien le milieu adolescent. Ce qui n'est pas forcément le cas des bibliothécaires.

Monsieur DELOBEL - Maire de Bailleul :

En ce qui concerne les adolescents, je suis très frappé de recevoir les listes qui sont les reproductions d'une certaine culture, et chaque année, Madame Bovary est étudiée en quatrième, ou les plaisirs de la découverte de Balzac, etc...

Heureusement, il y a toute une équipe de gens qui dépasse ce cadre traditionnel. Seulement cette formation qui est nécessaire, je l'ai reçue (pour ma propre expérience) en dehors de l'Education Nationale, dans le cadre des auberges de jeunesse, à la Ligue de l'Enseignement, mais pas au niveau de l'Education Nationale ce qui est un problème. Des enseignants du premier cycle ignorent encore qu'en 1945 dans les maquis, des gens comme Benino Caceres et Peuple et Culture, ont mis au point des livres vivants qui ont été perfectionnés par la suite. Ce n'est pas la solution idéale ; on peut en discuter, on peut être pour ou contre ; mais il n'en demeure pas moins que l'expérience de faire partager un livre à des adolescents dans une salle, autour d'une lampe, est possible. Il est possible de faire le lien avec le cinéma, c'est le rôle de

CARREFOUR N° 4

de la bibliothèque : former à la télévision, former les publics. Encore faut-il que les personnels aient eux-mêmes été formés pour jouer ce rôle.

Une participante - Responsable d'une annexe :

J'ai une expérience de responsable d'annexe, je suis absolument d'accord pour dire que la bibliothèque est un lieu privilégié parce que ce sont des enfants de classes différentes qui s'y rencontrent. Cela ne veut pas dire du tout que l'école n'est pas un lieu privilégié de rencontre mais c'est une autre forme de rencontre. A la bibliothèque, les enfants rencontrent des adultes, des enfants appartenant à des milieux très différents, et ils communiquent. Comment les faire entrer dans la bibliothèque ? C'est une question inverse que je voudrais poser : Comment pouvoir ? L'annexe où j'exerce est située dans un quartier très vivant et les enfants viennent à la bibliothèque. Seulement c'est le problème du personnel qui se pose. Une personne ne peut pas suffire. Ce n'est pas possible. On ne peut pas à la fois répondre aux demandes de tous les enfants même si on est très conscient de ce qu'il faudrait faire. En fait, c'est un problème non seulement de formation mais de nombre.

Un participant :

Dans la mesure où des problèmes de type d'organisation sont soulevés, il me semble important que ce ne soient pas seulement les problèmes d'organisation mais que l'on pose en fait des problèmes politiques. La définition de la lecture publique, à priori, qui a été donnée de façon très arbitraire et autoritaire lors du colloque, à savoir que la lecture publique, englobant les bibliothèques est l'action essentiellement de la municipalité, vise au fond à exécuter au niveau de la réflexion tout ce qui est initiative de type associatif et qui ne s'applique pas directement au secteur de bibliothèques permanentes. Un collègue est intervenu sur la question de la réalité et de l'intérêt de l'intervention autour du livre en centre de vacances, je pense qu'on pourrait aussi donner un peu de poids à ce qui est la véritable question : multiplier les lieux de sensibilisation à la lecture. Et à ce titre, la définition extrêmement restrictive de la lecture publique mutile au fond notre réflexion. J'ai été extrêmement déçu des interventions dans la mesure où je n'ai pas du tout pu situer que la question de la lecture était celle de l'inégalité sociale et culturelle. Je me demande si une intervention autour de la lecture n'est pas essentiellement et en premier lieu une intervention autour du handicap culturel et des inégalités culturelles, et là, j'ai été très déçu que dans une région qui est directement touchée par le chômage on n'analyse pas plus profondément et avec plus de nuances, dans le cadre d'une action culturelle autour du livre, la question des répercussions de la situation sociale et économique régionale. D'autre part, je pense que tout un ensemble de facteurs, de vecteurs d'action culturelle sont complètement éjectés de la réflexion collective, je pense particulièrement aux comités d'établissement. A ce niveau là, m'occupant d'un comité d'une entreprise assez importante dans la région, des choses pourraient être dites et elles seraient intéressantes, en particulier sur la possibilité de mener une action en direction des enfants en utilisant non pas le média des enseignants, qui est un média important mais pas essentiel, mais le média des parents. A ce titre, les parents touchés sur le lieu de production en tant qu'éducateurs et non plus en tant qu'agents productifs constituent un élément qui risque d'apporter une autre dimension au problème de l'action culturelle autour du livre. L'enjeu des bibliothèques enfantines dans les comités-établissements, si leur action est limitée actuellement, risque de se développer dans un avenir prochain si un certain nombre de droits sont acquis aux comités-établissements. J'insiste sur l'axe qui me semble déterminant : lecture publique, démocratie. Je pense qu'il y aurait beaucoup à réfléchir à ce sujet, sur des notions aussi déterminantes socialement pour les enseignants : on a parlé de la formation mais la notion d'éducateurs et de parents est une notion sur laquelle il faut réfléchir, et à ce niveau là, il me semble qu'interpeler le parent non plus comme agent productif exclusivement mais comme éducateur sur le lieu de production, c'est aussi un façon d'apporter un certain nombre de données supplémentaires à la question.

CARREFOUR N° 4

Une participante :

Ce qui vient de se dire me semble très intéressant. L'exemple de Grenoble nous a été présenté et tout le monde sait que l'effort fait pour les bibliothèques est tout à fait extraordinaire. La situation n'est pas comparable à celle de Marseille par exemple : je travaille à Marseille où la situation de la bibliothèque est vraiment assez catastrophique, et une des dernières au niveau national, de plus, je travaille dans un milieu dit "défavorisé". Je pense pouvoir peut-être répondre à deux choses : Premièrement : comment impliquer les parents ? Ensuite concernant les jeunes et le chômage, je donnerai simplement un témoignage de ce que je vis qui n'est pas du tout exemplaire mais qui, en tout cas, est un témoignage parmi d'autres.

La bibliothèque de Marseille, au Merlan, là où je travaille, se situe dans le quartier nord. C'est une grosse antenne de deux mille mètres carrés. Il s'agit avant tout d'un public d'enfants, de migrants et de maghrébins surtout. Nous avons à peu près quatre vingts pour cent d'enfants émigrés, et pour la plupart des maghrébins. En effet, ils sont venus assez rapidement à la bibliothèque par intérêt, par curiosité, parce que c'était un lieu où on ne les rejetait pas, etc... Mais de là à les faire lire, la partie n'était pas gagnée. Je crois qu'une bataille du livre et de la lecture est à gagner. Nous sommes tous là pour essayer de le faire. Beaucoup de choses sont à faire à tous les niveaux : que ce soit au niveau des centres de vacances, au niveau des entreprises, au niveau de la municipalité, au niveau de l'école, chacun a un rôle à jouer et chacun essaie de le faire. J'ai des conditions de travail extrêmement difficiles, peu de moyens, peu de possibilités et un grand isolement. A un moment donné, nous avons eu des subventions pour faire de l'animation en raison d'une opération habitat et vie sociale, c'est-à-dire une opération de réhabilitation d'une Z.U.P. Quatre vingt dix pour cent des crédits ont été affectés à la rénovation de l'habitat et de l'environnement, et dix pour cent environ à ce qu'on a appelé le secteur culturel, la bibliothèque a donc bénéficié de subventions pour faire une animation autour du livre. Evidemment, voulant toucher les enfants, on s'est préoccupé de l'école. Je ne décrirai pas ce qu'on a fait au niveau des enfants d'âge primaire : cela se fait dans d'autres bibliothèques. Le budget étant assez conséquent, il était assez facile de le faire.

Par contre, on s'est préoccupé de toucher les jeunes de deux-trois ans en milieu immigré, qui n'avaient, pour la plupart, jamais eu de livre entre les mains. Notre action a porté sur une école maternelle. Très concrètement, cela s'est déroulé ainsi : pendant neuf mois, les neuf mois de l'année scolaire, une animatrice bibliothécaire est allée dans onze classes. Une information avait été faite, seules les classes qui le souhaitent ont participé. Elle est venue avec des livres transportés dans un caddy car l'école est à proximité d'une rocade faite pour les voitures. Un travail de sensibilisation sur les livres auprès des enfants tout à fait intéressant s'est mis en place. Ces enfants n'avaient jamais entendu d'histoires, certains ne parlent pas ; certains se sont mis à parler à partir d'une histoire. Tous les enfants ont saisi le sens de : "il s'épanouit" alors que c'est un terme qu'ils n'avaient jamais entendu. Par ailleurs, les enseignants ont participé activement. Chacun a constaté que dans les livres, il était question de la jalousie, du droit d'être différent, qu'ils contenaient des informations, que le livre d'enfant n'est pas toujours gentillet. Nos relations avec l'école sont tout à fait bonnes, surtout en maternelle.

Pour toucher les parents, avant tout des mères de familles maghrébines qui viennent à l'école pour accompagner les enfants, nous avons agi d'une certaine façon. Au niveau des enfants du primaire, ce sont les grands frères qui accompagnent ou les enfants s'y rendent seuls. Des diapositives des enfants en situation de lecture dans la classe ont été faites. Une fois le montage fait, nous l'avons donné aux enseignants en leur disant : "Vous en faites ce que vous voulez". Une fois que les enseignants l'ont eu, ils ont organisé des réunions de parents. Devant les parents qui venaient parce qu'ils étaient contents de venir voir leurs enfants en classe, la classe pouvait expliquer ce qui se passait au niveau du livre. Les parents sont venus nombreux, même les hommes.

CARREFOUR N° 4

Or dans notre quartier, vingt pour cent des femmes sont analphabètes. Je crois que cela a été très intéressant de toucher les parents. N'importe qui peut faire cela, mais je tiens à en parler puisque l'on se demandait comment toucher les parents qui par ailleurs, ne viennent jamais à la bibliothèque. Les enfants viennent souvent en bande et sont rarement accompagnés.

Dans la section des adultes, installée sur deux étages, toute une bande de jeunes vient très très régulièrement. Certains travaillent, d'autres chahutent, certains consultent des livres, et on les accueille. On agit peu mais ils sont là. La plupart de ces jeunes sont chômeurs. Une cellule sur l'emploi formation a été créée et nous travaillons dans le cadre du pacte pour l'emploi des jeunes. Des stages pour les jeunes démarrent ainsi. Voilà le moyen de les aider à connaître la bibliothèque et de leur rendre service. Dans le cadre de leur stage, ils ont besoin de documents : nous nous sommes engagés, bien sûr, à suivre tous ces stages pour leur fournir toute la documentation dont ils auraient besoin.

Je crois que si nous n'avons pas des applications comme cela, très pratiques, très utiles, nous sommes un peu dépassés par les événements. Il est vrai qu'il faut travailler sur tous les fronts et ceux-ci sont nombreux, tout comme les problèmes. Il y a tout ce qui se passe bien, mais aussi tout ce qui se passe moins bien. Il est vrai que le personnel des bibliothèques n'est pas formé pour faire cela, il est vrai que nous ne sommes pas très nombreux et que nous avons des difficultés.

En ce qui concerne les étrangers, ils sont nombreux dans la région Provence - Côte d'Azur. Je ne connais pas la proportion dans la région du Nord, toutefois, en Provence les élus ont pris conscience que ces jeunes immigrés dit de la seconde génération sont français et qu'ils représentent l'avenir. En raison du problème démographique, lié à une crise de dénatalité dans les autres milieux, c'est eux qui seront les acteurs de demain.

Une participante :

J'ai travaillé en centre social avec des maghrébins avec beaucoup de satisfaction ; bien que ce travail soit très astreignant, ce public est très sensible aux livres d'images ; le travail se révèle alors très motivant. Toutefois, des problèmes existent dans certaines zones comme le littoral par exemple où il y a vraiment une sous-culture et une peur de la culture. C'est un handicap sérieux. Malheureusement, certains enseignants issus de ce milieu là ne voient pas toujours la possibilité du livre parce que le livre ne fait pas partie de l'environnement.

Jean-Claude STEFANI :

Pouvez-vous préciser ce que vous appelez sous-culture, s'il vous plaît ?

La participante :

Ce qu'on appelle sous-culture, ce sont des gens qui ne savent pas prendre un livre, ou qui recherchent des livres anciens, ou qui n'ont pas du tout d'intérêt pour le livre, et qui ont même peur des livres et des bibliothèques.

Jean-Claude STEFANI :

Vous dites : "C'est un plaisir de travailler avec les maghrébins", je crois que c'est aussi le cas pour un certain nombre d'entre eux donc il me semble que le problème se pose un peu différemment. L'expérience de Marseille est tout à fait passionnante, mais je crois qu'effectivement, il faut se poser la question un peu plus large du travail

CARREFOUR N° 4

avec des cultures différentes. Lorsqu'on parle d'immigrés, on a souvent tendance à penser immédiatement aux maghrébins. Les problèmes d'immigrés existent pour d'autres nationalités parmi lesquelles on trouve des transplantés culturels. Par exemple, les Antillais (je travaille dans une ville à forte proportion antillaise) représentent aussi une catégorie socio-professionnelle précise qui se retrouve dans un même milieu social, celui des travailleurs, et le mode d'approche est différent. J'insiste encore une fois parce que je crains que cela ne soit pas clair : il n'est pas question d'opposer la bibliothèque et les autres institutions. Pour ma part, je participe prochainement à une réunion avec les enseignants, les directeurs et l'I.D.E.N. (Inspection Départementale de l'Education Nationale) pour voir ce que nous pouvons faire ensemble. J'assisterai également à une réunion avec les directeurs des centres de loisirs pour définir une collaboration.

Ce qui me gêne dans notre débat, c'est l'aspect des rapports entre les bibliothèques municipales et les institutions sur lequel on a beaucoup insisté. Les rapports entre les individus qui viennent à la bibliothèque municipale ont eux, été négligés. Or, c'est aussi important que le problème des rapports avec les institutions. Que font les enfants qui viennent ou qui ne viennent pas, seuls, sans aucune institution, à la bibliothèque municipale ? Comment fait-on premièrement, pour les faire venir, et que fait-on avec eux une fois qu'ils sont là ? Cela m'intéresserait que l'on aborde maintenant l'autre aspect de la question sans pour autant abandonner la première partie.

Un participant - Libraire :

Je me félicite de l'intervention où l'on a enfin parlé de bataille du livre. La polémique est totalement négative entre bibliothécaires, entre enseignants. Il faut se battre pour le livre. C'est fondamental. On parle d'ailleurs trop souvent de fête du livre, celle de Villeneuve d'Ascq se déroule aujourd'hui, je crois que c'est une erreur ! Le livre n'a pas à faire la fête ! Le livre doit se battre et nous également. Les libraires sont là aussi pour vous aider. Bien sûr, ils feront des affaires dans cette opération. Les libraires peuvent apporter quelque chose mais ils attendent beaucoup des bibliothécaires, non seulement dans le choix des livres mais également pour savoir où orienter les enfants parce qu'ils sont en contact avec les parents, les enseignants. Je prends un simple exemple : j'ai accepté récemment dans ma librairie d'accueillir une classe entière, je suis en zone rurale et un enseignant a souhaité venir avec ses élèves. Il s'agissait d'une classe unique et il voulait leur montrer comment fonctionnait une librairie, comment le libraire accueillait le client et parlait du livre. Je crois que les enfants sont repartis passionnés. Voilà le genre d'action qu'il est aussi possible de mener avec l'aide des libraires qui peuvent participer aux différentes actions à mener.

Jean-Claude STEFANI :

J'ai une question très concrète à vous poser. Comment pratiquez-vous au niveau des dépôts dans la région ?

Le participant - Libraire :

Je suis libraire à Arras. Je ne travaille pas du tout avec les dépôts régionaux. Vous avez raison de signaler cet aspect, c'est important. C'est un problème de dimension. Nous vivons actuellement et malheureusement une concentration des points de vente du livre. C'est un effet, d'ailleurs, des lois précédentes. J'espère beaucoup dans les transformations à venir. Il faut donc penser qu'un libraire de taille importante peut se passer du dépôt régional. Mais par contre, quand il s'en dispense, il empêche le dépôt de vivre et donc les petits points de vente de trouver un point d'alimentation. Je crois qu'il faut absolument repenser ce problème. C'est un problème de distribution. Monsieur Pingaud d'ailleurs l'a évoqué ce matin.

CARREFOUR N° 4

Claude HUET :

Renée Bronoff, responsable de la bibliothèque de Neuilly-Plaisance aborde maintenant la question de l'animation autour du livre à la bibliothèque, et je pense que vos expériences personnelles pourront s'ajouter à la sienne.

Renée BRONOFF :

Il m'est un peu difficile d'intervenir après tout ce qui vient d'être dit. Je crois, effectivement, qu'aucun bibliothécaire ne peut prétendre que, pour la jeunesse, la bibliothèque soit le seul lieu de rencontre de l'enfant avec le livre. On ne peut pas prétendre non plus que ce soit un lieu suffisant. D'autant plus que dans le meilleur des cas, et surtout lorsque les bibliothèques existent, nous avons vu que c'était loin d'être un cas général en France, lorsqu'elles ont des moyens et un personnel suffisant, mais qui est quand même plus important qu'ailleurs, il n'est pas évident que tous les enfants en trouvent le chemin. Les enfants qui sont inscrits dans ces bibliothèques semblent effectivement rester en deçà des possibilités offertes. Certains ont toujours tendance à se diriger vers les mêmes livres, à emprunter des livres, et à ne pas forcément les lire, et d'autres qui s'inscrivent souvent rapidement lors d'une visite de classe par exemple se lassent vite et on ne les reverra pas forcément. Les conditions matérielles du choix pour les enfants, même lorsqu'elles existent, ne sont pas suffisantes pour créer ou pour modifier les attitudes de lecture. Il est évident que l'enfant ne pénètre pas dans la bibliothèque, dégagé de toute influence pour devenir lecteur, miraculeusement. Il y entre avec un passé et un présent pédagogique, psychologique, affectif, porteur aussi de faits de culture et de société. Il faut travailler dans un cadre beaucoup plus large et il s'agit de rechercher un maximum de collaboration ; or il a été essentiellement question de collaboration avec l'école.

Dans le même esprit, je crois que l'animation autour du livre qui est pratiquée dans la plupart des bibliothèques avec les enfants pour, dans un premier temps, leur faire partager un plaisir de lecture tout simplement et avec pour objectif, par la suite, d'aller vers un élargissement des choix, vers l'acquisition d'une lecture plus riche, qui peut être génératrice de mieux être, de mieux comprendre et de mieux voir, cette animation là, si passionnante et si accaparante soit-elle pour les professionnels, ne doit pas vivre constamment fermée sur elle-même. Dans la mesure où elle suscite, par ses réussites ou par ses limites des découvertes ou des interrogations, elle doit aboutir à une communication en direction de nombreux adultes, Qu'ils soient parents ou non, qu'ils soient enseignants ou non. Finalement, ce qui se passe du côté des enfants représente la jeunesse de ce qui se passe du côté des adultes. La reconnaissance de cette réalité serait facteur d'intérêt et d'efficacité. Les formes de cette communication, de cette ouverture de la bibliothèque pour la jeunesse vers l'extérieur sont nombreuses. Elles sont encore à découvrir, chacun peut trouver les siennes, et je crois que l'expérience de chacun peut servir à tous.

J'ai eu la chance de travailler pendant quelques années dans une ville qui avait une tradition de lecture publique ancienne, qui avait des moyens raisonnables, et nous avons tenté à certains moments de la vie de la bibliothèque d'imaginer des animations mixtes, c'est-à-dire préparées en commun par toutes les sections, section des jeunes et section des adultes ensemble, afin que chaque partie puisse s'impliquer ensemble ou successivement à différents niveaux, mais en conservant une base de travail commune. Je citerai quelques exemples concrets de ce travail et plus particulièrement trois thèmes sur lesquels nous avons travaillé ensemble au niveau de la bibliothèque.

Premier thème : le conte à partir d'une réflexion menée plus particulièrement sur le livre de Bruno Bettelheim, psychanalyste des contes de fées. Nous avons trouvé deux objectifs à ce travail. Il s'agissait de retrouver et faire retrouver le plaisir d'écouter et de raconter toutes sortes d'histoires, les plus variées possible, du conte africain au conte de fée ou au conte moderne, et ensuite à partir de ce travail

CARREFOUR N° 4

avec les enfants et avec les adultes, puisque nous avons fait des séances d'heures de contes où assistaient adultes et enfants réunis, réfléchir, s'interroger, sur le rôle de l'imaginaire, récit ou image, dans la formation de la personnalité. J'y reviendrai en conclusion, mais ce qui nous intéressait c'était que finalement en s'interrogeant sur eux-mêmes, les adultes puissent s'interroger sur les enfants.

Nous avons également réalisé une animation autour d'un écrivain polonais pour enfants qui était un pédagogue dont le nom est Janusz Korczak, mondialement connu avant la seconde guerre mondiale et directeur d'un orphelinat à Varsovie où il accueillait des enfants juifs. Il est d'ailleurs mort avec eux tous à Treblinka à la fin de la guerre. Là encore, autour de cet écrivain, autour de ce cas particulier si vous voulez, nous avons essayé de suivre deux directions. D'une part faire découvrir aux enfants un roman, le roi Mathias qui aborde des sujets sérieux, telle l'autonomie enfantine, les réformes sociales, les relations entre les peuples ou la justice et cela sans aucun didactisme ni simplisme mais au contraire avec beaucoup d'humour et une grande finesse d'analyse. Et c'est à partir de l'accueil vraiment étonnant des enfants d'aujourd'hui à ce livre qui a été écrit en 1928 qui nous a suggéré cette seconde direction de travail envers les adultes et qui a été une sorte d'enquête sur le langage, forme et contenu, que l'adulte impose ou partage avec l'enfant, langage de la vie quotidienne, c'est-à-dire de quoi parle-t-on avec les enfants, comment leur parle-t-on, langage de la littérature enfantine puisque la littérature enfantine est aussi une façon pour l'adulte de s'adresser à l'enfant, et un point aussi particulier qui nous avait semblé intéressant et qui était la publicité, le langage publicitaire qui a beaucoup d'impact sur les enfants et qu'ils reçoivent d'une certaine manière.

Le dernier thème que je voulais évoquer et qui, contrairement aux deux autres a été mené conjointement par plusieurs services municipaux était celui de l'image de la petite fille dans la littérature et dans la vie. Pour la bibliothèque, nous avons essayé de mettre en valeur et d'analyser des romans dont l'héroïne était une petite fille, et de réfléchir avec les enfants et les adultes à partir de ces romans. Nous avons surtout travaillé sur le problème de la relation mère-fille à partir de livres de psychologues et de divers documents. Ce qui était important dans la réalisation de ces animations, c'est d'abord le facteur temps : elles ont duré entre deux et quatre mois sans compter la préparation. Je crois qu'une bibliothèque n'est pas un musée, ce n'est pas une salle d'exposition où on vient exprès voir quelque chose. C'est un lieu où l'on passe. Il faut se donner le temps nécessaire pour sensibiliser les publics lors d'une animation.

Parallèlement à la notion de temps, c'est la variété des moyens de sensibilisation utilisés. C'est à la fois une recherche éditoriale et bibliographique importante et mise à la portée du public par divers moyens : des échanges entre particuliers, des distributions de bibliographies, des affichages, des expositions-promotion en particulier de certains ouvrages, ventes de livres également, expositions et débats.

Troisième point, c'est la mobilisation d'une grande partie du personnel de la bibliothèque, avec un premier travail de sensibilisation à l'intérieur pour les professionnels et une activité d'information répartie dans tous les lieux : bibliothèque enfantine, hall, salle de presse et salle de lecture. Et enfin, dernier point, l'apport indispensable d'aide extérieure, de participation extérieure, que ce soit pour l'animation conte dont je vous ai parlé, des conteurs de toutes nationalités, des psychologues pour parler justement de ce rôle de l'imaginaire dans la formation de la personnalité, des créateurs modernes comme l'équipe du "Sourire qui mord" qui était représentée par Christian Bruel. Pour l'animation sur Janusz Korczak, nous avons été aidé par l'U.N.E.S.C.O. qui, cette année là, a rendu hommage à Janusz Korczak à l'occasion de l'année de l'enfance. Ils nous ont prêté des documents ainsi que l'ambassade de Pologne. Geneviève Patte, présente au débat a parlé particulièrement du langage des livres pour enfants ; Alain Beltolila, linguiste, nous a dit des choses passionnantes sur la façon dont les enfants reçoivent le langage publicitaire et particulièrement le langage publicitaire de la télévision ; le professeur Stanislaw Tomkewitz, chercheur à l'Institut National de la Santé et de la Recherche

CARREFOUR N° 4

Médicale (I.N.S.E.R.M.) et bien d'autres, éditeurs et traducteurs ont également participé à ce débat.

Pour l'animation sur la petite fille, nous avons particulièrement travaillé avec Anne Boselec, illustratrice au "Sourire qui mord" qui a travaillé sur les enfants, sur la représentation des petites filles au niveau de l'image dans les livres pour enfants. Elle a animé l'atelier d'illustration à la bibliothèque pendant plusieurs semaines.

Cela représente beaucoup de travail, quelques moyens financiers, bien sûr, mais je crois que le plus important s'est peut-être passé en dehors des moments forts que sont les expositions, les débats, dans les échanges quotidiens que tout le personnel de la bibliothèque pouvait avoir avec les lecteurs, et là, il y eut aussi des moments de découragement mais un lien permanent culturel et social, une circulation d'idées dont nous étions simplement les médiateurs, a pu s'établir.

Un participant :

Je vais continuer sur l'animation. Vous dites, dans votre intervention et je suis tout à fait d'accord, que l'objet c'est finalement de permettre à l'enfant d'avoir un plaisir immédiat, de s'enrichir par la suite, et d'avoir des capacités de communiquer. J'y ajouterais, si vous le permettez, peut-être aussi la possibilité qu'on peut lui donner à travers l'animation autour du livre, de le découvrir à travers sa sensibilité, pas simplement avec son intelligence comme c'est parfois trop souvent le cas à l'école, à travers un certain nombre d'activités qui lui permettent de produire du sens, de devenir lui-même un créateur, et peut-être de mieux participer à ce que lui disent les autres créateurs au travers d'un texte ou d'un certain nombre d'images. Pour moi l'animation ne doit pas être une série de recettes, ne doit pas être de l'occupation d'enfants comme c'est souvent le cas dans certains centres de loisirs, de vacances ou de bibliothèques. Il faut bien se situer au départ l'objectif que l'on vise à travers ces animations, et se donner des moyens qui soient bien adaptés au public qu'on a devant soi.

Marie-Claude Salavert a dit précédemment : "On a fait cela, tout le monde peut le faire". J'ajouterai oui si on se donne un certain nombre de conditions. Dans le compte rendu que vous avez fait d'une animation en direction d'enfants ou de parents, vous avez agi en fonction des gens qui existaient là, de ce qu'était leur situation de lecteurs, de la situation dans laquelle ils se trouvaient, et vous avez trouvé le moyen qui correspondait au public qui était là. Une erreur est souvent faite dans les animations, et dans les ciné-clubs en particulier, on regarde un film et on le discute et automatiquement cela doit déboucher sur quelque chose. C'est valable pour le livre, vous l'avez évoqué aussi dans votre intervention en disant : "Le livre est un outil qui peut se passer, à la limite, d'autre support". Je suis d'accord mais ce n'est pas toujours le cas. Si un enfant est non lecteur, si il a des difficultés à pénétrer dans le livre, c'est là peut-être que je vais pouvoir utiliser des supports, non pas pour l'occuper autour du livre, mais bien pour le ramener au livre et lui permettre d'enrichir sa lecture. Le C.R.I.J. (Centre Régional d'Information Jeunesse) a été cité. Je regrette qu'on ne puisse pas l'utiliser davantage. Les expériences présentées n'ont pas forcément toutes complètement abouti mais si on trouvait le moyen, à travers le C.R.I.J. ou à travers d'autres organismes (un seul canal de diffusion de l'information est à éviter) de pouvoir communiquer les uns et les autres beaucoup plus longtemps, beaucoup plus longuement qu'on ne l'a fait ici à travers nos expériences, je suis sûr que le constat ne serait pas aussi pessimiste. Des choses très riches se font et peuvent être multipliées par les uns et les autres. Faute de communication, on ne s'enrichit pas. Si ce colloque pouvait permettre un certain nombre de suites à donner dans ce sens là, je crois qu'on serait loin d'avoir perdu notre temps.

.../...

CARREFOUR N° 4

Jean-Claude STEFANI :

Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire, et cela rejoint finalement, même si ce n'est pas évident immédiatement, l'intervention de la personne qui est libraire. A savoir que des expériences riches se font dans de nombreux domaines et heureusement dans l'ensemble des régions de France, même si c'est à un degré inégal. L'obstacle, c'est l'éclatement de ces structures et aussi une certaine centralisation, il faut bien le dire.

La formation des bibliothécaires est aussi inexistante que celle des enseignants dont on a parlé. Les intérêts de ces deux professions sont plus que communs.

Mais je voudrais vous poser une question sur votre intervention par rapport à l'animation. J'ai des exemples très très riches de ce que font les francas dans la région parisienne. Pourriez-vous nous décrire une animation telle que vous l'avez définie ?

Le participant :

Le choix est difficile. Citons ce qui se fait avec le C.R.I.J. dans certaines régions où l'on met en place "la forêt aux histoires". Le projet est prévu à Brest, à Toulon, à Toulouse, à Besançon et à Rouen. C'est une démarche pédagogique finalement. On propose aux enfants, centres de loisirs, classes, participants d'une bibliothèque, de découvrir un livre, c'est-à-dire de produire du sens comme je le disais tout à l'heure à partir du livre : dessiner, peindre, faire du modelage, dire, écrire, faire tout un tas de choses. Ces enfants se retrouvent au niveau d'un groupe et ensemble essaient de définir les impressions qui se dégagent du livre, les idées fortes s'il y en a. A ce stade, on leur propose non plus de raconter le livre mais de traduire leurs impressions par des moyens déjà utilisés qui peuvent être le dessin, le modelage, les diapositives, etc... mais sous la représentation d'un arbre. Et c'est l'arbre qui devient le livre, qui devient un arbre à histoire et qui raconte l'histoire du livre. Ces arbres sont regroupés dans une ville en une forêt aux histoires qui s'anime pendant trois, quatre ou cinq jours, et qui permet de faire découvrir à d'autres enfants, à leurs parents, à des enseignants, et aussi aux pouvoirs publics parce qu'il faut bien les sensibiliser, tout ce qu'il est possible de faire autour du livre. Mais je crois que ce qui est important, c'est bien cette démarche d'appropriation du livre qu'on propose aux enfants, j'entre en lecture à travers un certain nombre d'indices que je prélève, je peux émettre des hypothèses à travers les indices que j'ai prélevés, et je vais dans le livre vérifier ces hypothèses ; telle couverture me fait penser à telle ou telle chose, je vais aller voir dans le texte si c'est bien ce qu'a voulu dire l'auteur ou l'illustrateur. Je crois que c'est la démarche d'appropriation qui est importante et pas les outils qu'on peut se donner, parce qu'ils sont nombreux.

Une participante :

Nombreuses sont les animations autour du livre, c'est une tendance. Je me suis aperçue que dans les grandes animations, cela n'amenait pas forcément au livre. Des animations sont, pas exemple, non pas mal faites, mais la durée peut être un obstacle. Des enfants m'ont dit une fois, en centre social : "Tu as bientôt fini de nous faire travailler sur l'arbre aux ancêtres, on voudrait bien lire d'autres livres". Nous avons donc lu d'autres livres. Il faut amener l'enfant à aimer les livres et on peut l'amener dans les animations. Quand il n'y a pas de livre, il faut aller le chercher. Nous avons fait un stage dans le cadre du Festival de la Côte d'Opale avec des animateurs. Certains ont été sensibilisés mais cela a été très nouveau pour eux de faire quelque chose dans laquelle le livre pouvait avoir un rôle créateur. Tout l'été, nous sommes allés lire des livres dans les centres de loisirs : des animateurs

CARREFOUR N° 4

me disaient : "J'aimerais mieux aller me promener". Nous sommes quand même arrivés à lire des livres et d'autres animateurs nous ont dit : "C'est formidable ! On a le calme dans les centres de loisirs et les enfants sont passionnés !". Un jour les adolescents sont venus et sont restés pendant une heure. Il m'ont fait raconter des histoires. La notion de lire n'existe pas dans le centre de loisirs, on pense à occuper les enfants à des jeux. Nous avons fait un gros travail là-dessus avec la réalisation d'un montage qui n'a pas été parfait. Il s'agissait surtout de les sensibiliser. Ce montage a été fait avec la troupe Védrenne qui est une troupe qui travaille autour du livre. Les enfants sont rentrés dans le spectacle dans le cadre du Festival de la Côte d'Opale.

Des bibliothèques existent dans les centres de loisirs et il faut que le livre aille dans ces centres, dans les centres sociaux qui accomplissent également un gros travail. J'ai travaillé dans un centre social avec des possibilités grâce à des amis, sinon le centre social est souvent défavorisé. Mes enfants avaient de beaux livres et en revenant de la bibliothèque municipale, ils me disaient : "Tu sais, on les a retrouvés là-bas". Une petite structure est importante dans les milieux défavorisés, la grande leur fait peur. Il faut agir comme le préconise Geneviève Patte : dans le Quart Monde, aller dans les immeubles, aller dans les structures, aller là où il y a des enfants pour les amener à la bibliothèque.

Un participant :

Ce qui me paraît important, c'est de partir des gens tels qu'ils sont, des enfants donc, que cela nous plaise ou pas, enseignants ou bibliothécaires. Je veux revenir à ce qui a été dit tout à l'heure par exemple sur le "Club des Cinq". J'ai la même opinion que les gens qui pensent que ce n'est pas de très bonne qualité, mais que cela nous plaise ou pas, c'est ce qui est lu en masse. Faut-il l'ignorer ou en parler ? C'est important sur le plan de l'animation. J'ai travaillé à Argenteuil et j'ai fait, par la suite, la même chose à Bagneux d'une manière un peu différente. J'ai organisé une animation avec les adolescents (dont on a peu parlé). J'ai choisi "S.A.S.". Les collègues et les enseignants que j'ai associés ont protesté : "S.A.S. dans les bibliothèques !". Le projet a été expliqué, son sens, son but : non pas faire lire S.A.S. mais le démonter, le décoder, et à partir de là ... Cela a créé un choc au départ et chez les jeunes des L.E.P. dont c'est la lecture courante. Les L.E.P. représentent des milieux que l'on touche le moins facilement sur le plan scolaire. Ce projet de lire S.A.S. dans une institution consacrée aux livres les a perturbé : mais c'était une perturbation positive. D'autres actions ont été menées dans cet esprit et cela était intéressant : partir des préoccupations des gens, réelles, de ce qu'ils vivent tous les jours. Essayer de comprendre pourquoi ils le vivent, et après, savoir ce que l'on peut faire avec.

Geneviève PATTE :

Effectivement, il faut partir du mode de vie des enfants d'aujourd'hui et ne pas rester avec nos idées d'il y a dix ans ou quinze ans. Voir que les enfants d'aujourd'hui ont une vie très différente de ceux d'il y a dix ans ou quinze ans.

Un participant :

La vie est aussi très différente à Hénin-Beaumont, à Genevilliers, à Marseille, à Toulon, à Toulouse, etc... Je crois que c'est également très important !

Une participante :

Ma fille, enseignante, m'a parlé de livres sélectionnés qui sont de qualité, qui ne

CARREFOUR N° 4

correspondent peut-être pas à nos critères de choix mais qui ont quand même des qualités esthétiques de texte, d'impression. Or, les enfants les éliminent.

Aline ROMEAS :

Sur ce point, je voudrais faire état d'une expérience personnelle, qui m'a laissée perplexe. J'avais des élèves-maîtres en stage dans une école ; ils avaient donc emporté des livres venus de la bibliothèque municipale de Saint-Etienne, des livres qui étaient des livres de qualité. Dans cette école, les enseignants plus âgés avaient été formés d'une autre manière et étaient habitués à d'autres livres. Dans la bibliothèque, les livres étaient du type "Martine", etc... Un de mes élèves-maîtres s'était muni de livres qui lui paraissaient pouvoir me contenter davantage, parce qu'il les avait découverts et qu'ils lui paraissaient intéressants. J'ai observé le comportement des enfants qui m'a quand même beaucoup fait réfléchir : l'élève-maître avait présenté des livres qu'il connaissait et qui lui paraissaient de qualité, les enfants l'avaient écouté et paraissaient très étonnés que ces livres là rentrent à l'école, c'étaient des livres qu'on découvrait avec plaisir, qui étaient très illustrés, et ils demandaient que le maître en présente d'autres. Il a donc essayé de faire un petit coin de lecture dans la classe, de les mettre dans une situation agréable. Les enfants prenaient ces livres à certains moments, presque du bout des doigts, comme si, à la limite, ils n'appartenaient justement pas à l'école. A la récréation par exemple, ils allaient retrouver les livres que le maître titulaire de la classe avait bien rangé dans la bibliothèque alors que les autres avaient été mis dans des bacs. Ils retournaient donc dans la situation scolaire précédente que pourtant ils trouvaient moins plaisante mais qui les déroutait moins. C'est un problème parce que c'est vrai qu'on habitue aussi les enfants à des structures, à des modes d'approche des livres, qu'ils ont très vite fait d'étiqueter, de situer dans un secteur ou dans un autre. Les parents d'élèves projettent eux-aussi leur propre formation sur celle de leurs enfants, ils ne sont pas prêts à ce que des maîtres introduisent d'autres livres, pas toujours s'ils ne sont pas suffisamment informés eux-mêmes, si on a pas eu de relations avec eux, si on a pas ouvert l'école aux parents très largement, si on a pas discuté avec eux de ces questions, enfin si l'enfant, si l'enseignant, si les adultes autour de lui n'ont pas situé sa lecture à tous les niveaux où elle se trouve. Les enfants, sans qu'ils lisent un livre, lorsqu'ils lisent une affiche, quand ils lisent un prospectus, une publicité, des contenants d'aliments, pratiquent aussi de la lecture. Il me semble que c'est très important qu'on fasse attention, partout où on est, à ne pas établir des hiérarchies de lecture.

La notion fondamentale au-delà de celle du plaisir que je considère comme très importante est peut-être celle du besoin. Il faudrait que les enfants ressentent la lecture comme un besoin vital. C'est-à-dire qu'en définitive, ce soit au niveau de la denrée qu'on achète et qu'on sait qu'on est capable de lire parce qu'on ne veut pas se faire piéger par une publicité qu'on récuse ou d'un livre qu'on a choisi parce qu'on le trouve meilleur qu'un autre. Il s'agit toujours de lecture.

Jean-Claude STEFANI :

L'école est irremplaçable et la bibliothèque ne peut y suppléer sur ce sujet.

Un participant :

Par rapport à la lecture nécessité et lecture plaisir, il y a justement des animations qui peuvent permettre de faire toucher du doigt à l'enfant que certaines lectures sont nécessaires. La lecture du fichier de la bibliothèque, l'intéressement de l'enfant à la gestion de la bibliothèque, au rangement du stock, etc... C'est bien une nécessité qu'il faut qu'il se donne s'il veut trouver tel ou tel livre, telle ou telle documentation. Et je crois que très rapidement il comprendra que certaines lectures nécessitées développent la lecture-plaisir.

CARREFOUR N° 4

Une bibliothécaire :

Et même à l'entretien des livres. J'ai des enfants qui tenaient la bibliothèque et lorsqu'un livre était abîmé, ils allaient rechercher le camarade qui avait abîmé le livre parce qu'il fallait qu'il le nettoie. Et petit à petit, les enfants ont aimé le livre comme objet. Il me semble que c'est important parce que le livre, en tant qu'objet est beau dans tout son intégrité et lorsqu'il est un peu abîmé, il perd un peu de sa valeur et il n'est plus aussi beau. Des petits nord-africains qui vivaient à quatorze dans une seule pièce me rapportaient des livres au bout de quinze jours, impeccables, parce qu'ils savaient que c'était quelque chose de beau. Ils étaient heureux de l'avoir et me disaient les cacher sous leur lit pour ne pas qu'on leur abîme.

Les pages intermédiaires sont blanches

C A R R E F O U R N ° 5

THEME : L'INSERTION DE LA BIBLIOTHEQUE DANS LA VIE LOCALE PAR L'ACTION
CULTURELLE.

Président : Ivan RENAR
Vice-Président du Conseil Régional
Membre de la Commission Enseignement et Culture
Adjoint à la Culture de VILLENEUVE D'ASCQ

Animateur : Cécil GUITART
Directeur des Bibliothèques de GRENOBLE

Intervenants : Françoise DANSET
Directrice de la Bibliothèque Publique de
CERGY-PONTOISE

Gérard GRUNBERG
Responsable de la Bibliothèque Municipale de MONTREUIL
Président de la section Bibliothèque Publique de
l'association des bibliothécaires français

Noëlle MANGIN
Adjoint à la Culture de BAR-LE-DUC

Rapporteur : Michel BOUVY
Directeur de la Médiathèque de CAMBRAI

Les pages intermédiaires sont blanches

CARREFOUR N° 5

Ivan RENAR :

Je vous propose, en raison du retard pris sur l'horaire de cet après-midi, que chacun des intervenants essaie de se limiter à quelques minutes, environ cinq minutes, afin d'avoir une discussion très large avec le maximum de participants.

Le thème de ce carrefour porte sur l'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par l'action culturelle du patrimoine à la création. Le sujet est vaste, nous allons donc aborder un certain nombre de questions avec pour objectif d'enrichir les travaux de ces deux jours. Je passe tout de suite la parole à Cécil Guitart.

Cécil Guitart :

En guise d'introduction, je voudrais donner quelques idées générales que quelques collègues illustreront par des témoignages. Le concept d'action culturelle me paraît effectivement aujourd'hui encore un concept vraiment trop accueillant. En effet, on lui fait dire énormément de choses, très souvent le meilleur et le pire. Je voudrais effectivement essayer de proposer une analyse concrète sur ce qu'on peut attendre de l'action culturelle afin que l'on puisse cerner le problème.

Les bibliothèques, il y a environ cent ans (et même récemment), étaient exclusivement centrées sur les problèmes de conservation du patrimoine. Or, cette mission a beaucoup évolué, à la Libération tout d'abord avec la création des Bibliothèques Centrales de Prêts, puis celle des bibliothèques municipales et l'incitation de l'Etat pour que celles-ci se dotent d'appareils de lecture beaucoup plus performants. Le public est devenu un centre d'intérêt prédominant.

A une date plus récente, dans le jargon professionnel, on a commencé à parler d'animation, particulièrement après 1968. 1968 est un seuil, un jalon qui marque l'histoire des bibliothèques parce qu'il me semble que là, non seulement on s'est intéressé aux lecteurs, mais on a commencé à se poser des problèmes sur les non-lecteurs et sur la création. Les questions de non-lecteurs, de non-public, de public, de création, sont des questions qui sous-tendent ce concept d'action culturelle. Après l'expérience de quelques années de pratique culturelle, au risque d'enfermer le concept d'action culturelle dans une définition, je voudrais essayer de donner cinq petites idées sur ce qu'est, à mon avis, l'action culturelle à partir des bibliothèques.

- I - L'action culturelle se définit dans la capacité des bibliothécaires à sortir de leur équipement, à collaborer avec les autres institutions culturelles, sociales, éducatives, à établir des relations avec les autres partenaires culturels : musées, musique, théâtre, associations, relations avec les maisons des jeunes, maisons de l'enfance, avec les centres sociaux, avec l'école de manière générale ; en fait, avec tout le tissu associatif qui existe dans le territoire français et dans les collectivités locales. C'est surtout la capacité à se mobiliser autour d'actions concertées dont le bibliothécaire peut être l'initiateur, car il ne s'agit pas de se mettre toujours à la remorque des idées des autres. Les bibliothécaires sont des gens capables d'avoir des idées et de mobiliser les autres autour de leurs idées.
- II - L'action culturelle se définit dans la volonté des bibliothécaires de travailler avec les autres professionnels du livre et des autres média, écrivains, musiciens, libraires, éditeurs, journalistes. Pour cela, il faut que nous sachions sortir de notre confort institutionnel, même s'il est reposant d'être enfermé dans une institution où l'on risque finalement de se scléroser.

.../...

CARREFOUR N° 5

III- La démarche de l'action culturelle se nourrit d'une double source, c'est d'une part la création, les écrivains, les auteurs, et d'autre part, le contact avec la population ou la recherche d'un public qui ne vient pas forcément à la bibliothèque. L'idéal étant de promouvoir des oeuvres difficiles d'accès à ce public qui ne vient pas à la bibliothèque. Dans ce cas, le bibliothécaire est le médiateur par excellence. Tout en connaissant les limites de cette institution, on connaît très bien l'impact que peut avoir l'institution bibliothèque avec un réseau bien équipé : dans ce cas, vingt à trente pour cent de la population est touché et cela s'arrête là. Il faut avoir une autre perspective d'action, une autre dynamique, et essayer de sortir de l'institution pour travailler avec d'autres partenaires.

IV - L'action culturelle n'est concevable que dans la logique d'une décentralisation des moyens et des pouvoirs. Il faut gérer les institutions le plus près possible des populations à desservir et il est évident que c'est la collectivité locale qui est la cellule démocratique par excellence. A l'intérieur même d'une collectivité locale le quartier ou même la montée d'H.L.M. est une cellule qui permet peut-être au bibliothécaire d'intervenir auprès d'autres associations, auprès d'autres partenaires possibles dans le cadre de l'action qui est à déployer.

V - Enfin, notre action est amputée de sa principale force si elle n'associe pas étroitement la population. Sans assise sociale, sans la participation, sans l'adhésion de la population y compris même dans la gestion de nos institutions, la bibliothèque devient finalement une institution en danger. Elle devient vulnérable parce qu'à partir du moment où personne ne s'y intéresse, c'est la mort de l'institution bibliothèque. Voilà quelques idées générales et les témoignages plus concrets de mes collègues vont, je l'espère, illustrer le contenu de ces cinq idées générales.

Noëlle MANGIN :

Je voudrais vous présenter une expérience qui est toutefois modeste. Je suis élue municipale à Bar-le-Duc, une ville de vingt et un mille habitants, qui, par l'intermédiaire de ses élus s'est posée à un moment la question du fonctionnement de la bibliothèque municipale. A travers cette analyse que nous avons faite, nous nous sommes rendus compte que malgré les efforts déployés tant sur le plan financier que sur le plan du personnel, la bibliothèque municipale restait encore éloignée d'un certain public qui était notre première préoccupation en matière culturelle, à savoir : le monde ouvrier.

Le deuxième constat était que le fonds de la bibliothèque était assez dépourvu justement de matériaux qui pouvaient intéresser ce monde des familles, ce monde ouvrier.

Enfin, nous avons remarqué qu'au travers de l'histoire de la ville, beaucoup d'érudits s'étaient intéressés à la vie d'une certaine catégorie sociale. Bar-le-Duc est la capitale d'un duché, le duché du Barrois, la ville possède une quantité de documents sur la vie de ces ducs, mais par contre rien concernant le passé ouvrier, notamment des tisserands, du monde de la sidérurgie, de ce monde très simple qui avait fait vivre la ville au cours des siècles passés. A partir de cette constatation, nous avons regroupé un certain nombre de personnes au sein d'une commission extra-municipale, élus, membres d'associations, syndicalistes ouvriers, universitaires, qui étaient originaires de la ville et nous avons orienté notre travail dans trois directions :

- reconstituer cette mémoire collective ouvrière ;
- essayer d'enrichir le fonds de la bibliothèque dans certains domaines : droit du travail, histoire du monde ouvrier, législation sociale, toutes choses qui n'existaient pas ou très peu et qui étaient placées dans des lieux pas toujours très accessibles ;
- enfin, nous avons voulu partager ces préoccupations avec les organisations et les associations syndicales ouvrières de la ville.

.../..

CARREFOUR N° 5

Nous avons donc travaillé pendant dix-huit mois dans ce sens, très modestement, parce qu'il s'agissait pour l'essentiel, d'un travail fourni par des militants et des bénévoles assez peu aidés au départ, par le personnel de la bibliothèque qui voyait là peut-être une action pas très organisée, pas très structurée, pas très courante dans la pratique de la bibliothèque. Fin 1979, les personnes bénévoles et les militants qui travaillaient dans ce groupe ont eu la chance de rencontrer des personnes du Ministère des Affaires Culturelles qui se sont intéressées à ce travail. Un dossier F.I.C. (Fonds d'Intervention Culturelle) a été établi. Un financement a été accordé à quatre autres centres du même type en tant que centres de documentation sociale, label donné par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Solidarité Nationale. Bar-le-Duc a donc bénéficié de ces financements pluriministériels.

A partir de janvier 1981, le stade artisanal était fini et nous avons mis en place un personnel permanent. En raison du financement ou de l'intérêt de l'expérience, un certain nombre de personnes localement se sont intéressées à ce travail et à ses objectifs. Ce passage à une action plus cohérente date d'un an. Par la suite, nous avons travaillé dans plusieurs directions : une action vers tout public, sous forme d'accueil, de renseignements dans le sens du quotidien, depuis les documents concernant les colonies de vacances, les greffes de rosiers, en fait de toutes les préoccupations quotidiennes que pouvaient nous poser les gens qui passaient là. Nous avons voulu aussi sortir des locaux habituels de la bibliothèque, aller dans la rue, sur le marché hebdomadaire, pour mettre à la disposition du public en fonction de la saison, des documents, des livres, qui pouvaient le sensibiliser, le motiver.

Nous avons été aussi chercher le présent dans les manifestations, congrès syndicaux, assemblées générales d'associations, en essayant d'apporter les documents, les livres qui pouvaient intéresser le public qui passait dans ces lieux. Nous avons aussi essayé de faire des démonstrations pratiques en travaillant avec des menuisiers, des jardiniers, dans le but d'amener les gens aux documents écrits pour qu'après le passage des professionnels, les gens aient envie de lire et peut-être de venir également à la bibliothèque ou dans les antennes de celle-ci.

Une permanence juridique a été mise en place en travaillant avec des professionnels, des juristes, car la compétence doit être une de nos exigences. Une réflexion s'est élaborée avec ces derniers pour amener les gens à dépouiller les revues eux-mêmes, à mieux savoir utiliser leur contenu. Une expérience lors de la déclaration d'impôts a motivé les gens pour l'obtention de renseignements.

Deuxième secteur de travail après celui de l'accueil, de la formation, c'est le travail avec les structures collectives, associations, organisations syndicales, et là, il ne s'agit plus d'un contact individuel mais d'une mise à disposition des structures collectives des moyens documentaires, écrits, dont ils peuvent avoir besoin. A Bar-le-Duc, des associations, des structures, n'ont pas toujours les moyens de se doter de personnel ou d'outils documentaires suffisants ; une aide dans ce sens se justifiait et répondait à leur demande.

Sur le plan de la mémoire ouvrière, cet été des étudiants ont réalisé des enquêtes avec des moyens d'enregistrement. Un certain nombre de témoignages auprès de militants d'associations, coopérateurs, syndicalistes, ont pu ainsi être recueillis.

A travers cette action, nous tentons également d'aider l'expression écrite par des stages. La mémoire collective ouvrière est peu développée, nous constatons que c'est souvent parce que le monde ouvrier, monde que nous cotoyons dans la vie associative, a beaucoup de mal à écrire. La parole est fréquente dans le monde militant mais l'écriture l'est beaucoup moins. C'est un secteur où nous devons aider les gens.

J'ai quelque peu abordé les problèmes de moyens ; le financement du F.I.C. a été une chance. Ce plan de financement ne dure que deux ans ; nous nous emploierons à prévoir un relais.

.../...

Après ces premières années de travail, l'expérience a porté ses fruits pour deux raisons qui peuvent paraître s'opposer. Ce travail s'est fait avec des professionnels de la lecture, à savoir le personnel de la bibliothèque, mais l'expérience nous a conduits à nous en dégager un peu, en raison d'une volonté d'innovation au niveau de la méthode pédagogique. Cependant, ces deux orientations nous ont aidé à avancer. Après deux ou trois ans de travail, nous avons l'impression de nous être mieux compris avec les professionnels de la lecture et je pense que nous progresserons davantage au niveau de la collaboration. Cette présentation peut vous paraître assez disparate au niveau des préoccupations, du contenu, mais notre objectif, et je souhaite que vous en preniez conscience, est d'avoir au niveau de la lecture l'homme dans toutes ses dimensions. La culture ne doit pas être élitiste. Pour nous, la culture passe par le quotidien, par la recette de cuisine au besoin, par les problèmes sociaux, par la documentation juridique, par cette culture ouvrière qui se vit à travers le travail quotidien, ses luttes, mais aussi ses joies, et c'est par toutes ces expériences que nous souhaitons faire avancer les gens à travers l'écrit et à travers la communication de cet écrit.

Françoise DANSET :

Mon intervention traduira le point de vue du bibliothécaire.

En nous reportant à l'introduction qui a été faite tout à l'heure, nous savons tous, et c'est le premier principe, que l'on ne peut oublier le rôle de la bibliothèque : conservation-documentation-loisirs et l'identité de la bibliothèque, qui est son mode de fonctionnement articulé autour du livre. L'autre principe est que la bibliothèque d'aujourd'hui ne peut plus vivre en vase clos; Elle fait partie de la cité, elle doit vivre à son rythme.

Cette insertion dans la vie locale ne peut se faire à mon avis, que si l'on met en place un système de relais.

Ce terme de relais fonctionne à double sens et je tiens à l'utiliser.

Je vous ferai donc part de deux expériences d'animation culturelle réalisées par des bibliothèques et les relais mis en place dans un environnement géographique donné.

La première expérience se situe à Aix-en-Provence, ville de cent vingt mille habitants qui paradoxalement à côté d'une réputation de ville d'art et de culture, est d'une pauvreté tout à fait désolante en matière de lecture publique.

Le centre d'Aix ne possède qu'une bibliothèque de lecture publique de 200 mètres carrés. Rien dans les autres quartiers. Il se trouve que des centres sociaux répartis dans les quartiers avaient pour certains, leur propre bibliothèque fondée et animée par des bénévoles. Cependant les fonds en étaient souvent vieillis et dépareillés constitués pour la plupart à partir de dons.

Il nous a cependant semblé intéressant de partir de ce qui existait déjà, et de conforter ces bibliothèques, puisqu'il n'était toujours pas question de créer des annexes.

Nous avons donc choisi, et les élus vont protester, de prendre sur le budget d'achat de livres de la Bibliothèque municipale des sommes à répartir auprès des centres sociaux, en contrôlant bien sûr les factures établies après entente avec les libraires de la ville.

Nous avons mis en place une formation relativement complète d'initiation à la gestion et à l'animation des bibliothèques, nous avons fait de nombreuses réunions d'achat de livres. Ces livres sont ensuite restés dans les Centres sociaux, portant le tampon "Bibliothèque Méjanes-dépôt", un dépôt permanent en somme.

Aussi dans cette tentative pour pallier à l'absence de bibliothèques annexes, avons-nous eu des résultats tout à fait extraordinaires.

Deux fêtes du livre ont été organisées sous l'impulsion du Centre d'Animation Culturelle d'Aix-en-Provence. La ville tout entière y a participé, ce qui n'aurait jamais été possible sans ce passé commun de travail autour du livre.

CARREFOUR N° 5

La deuxième expérience est celle réalisée à Cergy-Pontoise avec la Bibliothèque Municipale de Pontoise et la Bibliothèque Centrale de Prêt du Val d'Oise. Ces trois bibliothèques se situent sur une zone géographiquement limitée mais relèvent d'administrations différentes. Nous avons donc voulu réaliser un travail ensemble. Cela se situant lors de l'année du patrimoine, nous avons préparé une exposition sur le patrimoine. Le travail commun des trois bibliothèques différentes s'est révélé très intéressant. L'exposition a été présentée à Cergy-Pontoise, à Pontoise et ensuite, la Bibliothèque Centrale de Prêt a pris en charge l'exposition et l'a fait circuler dans le département. L'exposition se voulait comme une définition de la notion de patrimoine, trois volets avaient été retenus comprenant, des exemples pris dans le département : donc des exemples très concrets, pris dans l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire, etc... L'exposition a donc circulé dans des villages ou dans des petites villes de trois, quatre mille habitants, comme support à une animation locale. Certaines de ces villes ont elles-mêmes réalisé, avec leur fonds propre, les archives municipales, des archives personnelles, des travaux scolaires, etc... des choses qui étaient tout à fait intéressantes, l'exposition du départ re leur servant que de prétexte ou de support. Les bibliothèques ont donc eu une initiative qui a ensuite essaimé avec une participation très forte des collectivités où l'exposition a été présentée.

Voilà deux exemples d'insertion de la bibliothèque dans la vie culturelle locale.

Gérard GRUNBERG :

Cécil GUITART nous a dit effectivement qu'aujourd'hui on connaît la méthode pour réaliser une bibliothèque qui fonctionne bien. En raison de ce qui s'est passé depuis une quinzaine d'années dans notre pays, on sait comment construire une bibliothèque un réseau de bibliothèques qui draine assez bien vingt à trente pour cent, selon les cas, de la population. Néanmoins, cette constatation n'est pas satisfaisante ; nous ne pouvons pas parler de bibliothèque en la définissant simplement comme un équipement qui prête des livres à vingt ou trente pour cent de la population. Ce qui suppose que soixante dix à quatre vingts pour cent restent à l'écart et que cela regroupe, le plus souvent, les catégories sociales les plus défavorisées. La bibliothèque, une fois construite en fonction d'un certain nombre de critères que l'on connaît, draine effectivement un public qui socio-culturellement est prédisposé à venir la fréquenter. Il reste alors une immense majorité du public que l'on ne touche pas.

Enfin, il doit se passer et nous en avons tous conscience, autre chose dans une bibliothèque qu'un acte de pure consommation passive. Ce que l'on peut proposer, c'est de cesser de partir de l'objet distribué, le produit, le livre, pour s'intéresser un peu à celui qui reçoit. Il s'agit de sujets faits de chair et d'os, de désirs, qui sont vivants. Ces sujets peuvent être individuels ou collectifs (associations), ils font alors la vie même de la collectivité. En fonction de cette démarche, se pose le problème que nous avons essayé d'aborder à Argenteuil, ville ouvrière d'une centaine de milliers d'habitants dans la région parisienne, du rapport au livre d'une partie de la population. Dans les catégories ouvriers-employés par exemple, sur lesquelles on a un minimum de travaux de sociologues, le livre est le plus souvent considéré comme parfaitement inutile, artificiel, coupé de la vie. En dehors d'une frange extrêmement étroite appartenant aux secteurs militants, syndicaux, politiques de ces classes sociales pour qui le livre a retrouvé à nouveau une utilité très importante, d'une manière générale, le livre est exclu tout simplement du temps de loisirs, parce que le temps loisirs est occupé à faire des choses concrètes : c'est le bricolage, etc...

Il y a Bourdieu ou Frémontier dans "La vie en bleue" qui développe cela très longuement. Il semble qu'on ne peut pas en travaillant dans une bibliothèque avec l'idée de contribuer un accès au livre plus facile pour les catégories les plus larges de la population, ne pas se poser ces questions. Elles ont été d'ailleurs posées à travers une enquête sur l'image des bibliothèques dans la population. Enquête publiée dans le bulletin des bibliothèques de France d'août 1980 qui révèle que parmi les non-lecteurs

CARREFOUR N° 5

des bibliothèques municipales, les ouvrages les plus demandés, les plus désirés, seraient les livres techniques ou professionnels, les ouvrages pratiques tels que les livres de cuisine, de jardinage, les romans policiers et les romans d'espionnage. Cette même enquête, à propos des non-lecteurs des villes concernées, indique que :

"Les non-inscrits doutent particulièrement de pouvoir trouver dans les bibliothèques municipales un choix satisfaisant, de bons livres techniques ou professionnels, vingt-sept pour cent ; d'ouvrages pratiques tels que livres de cuisine, jardinage, etc... : trente pour cent ; romans policiers et d'espionnage : quarante huit pour cent. Il y a donc une adéquation très nette entre ce que souhaiteraient lire les gens qui ne fréquentent pas les bibliothèques, et ceux qui pensent ne pas pouvoir les trouver à la bibliothèque".

A partir de cette analyse, l'action culturelle se situe, d'une part dans le fait pour les bibliothécaires de s'intéresser à ce qu'ils ne considèrent pas forcément comme des bons livres, donc de partir des sujets auxquels on s'adresse, et non pas seulement des produits que l'on distribue, et dans un second temps, bien sûr de tout faire pour que ces livres se trouvent à la bibliothèque et que l'information soit réalisée autour de ces livres. Ce qui signifie sortir des murs de la bibliothèque, réaliser des équipements qui permettent l'accueil de la population et la présentation des collections, je veux parler ici des annexes de quartier dans les quartiers populaires. La même enquête que je citais tout à l'heure montre qu'une immense majorité des habitants des quartiers populaires ne va pas à la bibliothèque centrale parce que c'est trop grand, parce que c'est trop impressionnant, etc... alors que dans le quartier, par le biais des associations, par le biais de la vie du quartier, cette structure se révèle plus familière. Pour sortir effectivement de la bibliothèque, cela passe aussi par des présentations d'ouvrages différents autour d'une exposition d'outils : à Argenteuil, une exposition d'outils anciens de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle a été présentée, et il n'est pas surprenant d'apprendre qu'à cette occasion un certain nombre de gens sont venus à la bibliothèque pour la première fois. Et tout cela, avec le souci, malgré tout, je le précise, de n'avoir pas comme objectif unique d'avoir à faire aimer les livres. Trop de gens aiment tellement les livres qu'en fait ils ne les touchent jamais. C'est un minimum de conditions à réunir pour parler d'action culturelle autour de la bibliothèque.

Autour de quel livre cette action culturelle doit-elle se faire ? Quarante huit pour cent veulent du policier et pensent n'en pas pouvoir trouver à la bibliothèque. C'est un problème à prendre en considération. Nous avons considéré que ce qui était lu majoritairement ce n'étaient pas les romans policiers que nous avons valorisés, c'est-à-dire Chandler, Hammett, Manchette, etc... mais que c'était S.A.S. dont chaque titre tire à un million d'exemplaires, et autour duquel il s'organise une étrange conspiration du silence visant à renforcer la ségrégation sociale dans la mesure où, effectivement, ce que lisent le plus les gens, on en parle pas, on fait comme si cela n'existait pas, le circuit des individus lettrés l'ignore délibérément. Et malheureusement, trop souvent, les bibliothécaires font de même. Nous avons abordé le problème à ce niveau, en réalisant une exposition sur S.A.S. non pas pour faire un démontage idéologique de S.A.S., non pas pour dire : "c'est raciste, c'est misogyne, c'est fascinant, etc..." cela, tout le monde peut le faire. C'est d'ailleurs bien et il faut le faire, mais cela ne sert pas à grand chose dans la mesure où malgré tout ces ouvrages apparaissent comme bien écrits ; c'est la même chose pour Guy des Cars, etc...

Dans ce domaine, les critiques ne font pas, à cet égard, leur travail, il est nécessaire et c'est une revendication que je formule à propos de l'action culturelle dans les bibliothèques qu'un certain nombre de gens travaillent sur la notion du plaisir de lire. Que se passe-t-il lorsque quelqu'un prend du plaisir à lire un livre ? Il n'existe pas d'analyse à ce niveau. Or, on ne peut pas poser le problème de l'action culturelle dans les bibliothèques sans poser ces questions qui conduisent à un certain nombre de revendications. Il ne faut donc pas laisser ces consommateurs se culpabiliser à outrance, et j'en veux pour preuve que rarement, on vous demandera dans les bibliothèques S.A.S., Delitte ou encore mieux, du roman pornographique. Ces consommateurs ne doivent pas rester dans leur ghetto, et il faut trouver le moyen d'entamer le dialogue

.../...

CARREFOUR N° 5

avec eux. Non pas pour leur dire que S.A.S. c'est bien, ni pour leur dire qu'ils sont complètement débiles de lire cela. On n'empêche pas quelqu'un de fumer en lui disant que cela donne le cancer. A cet égard, il faut réfléchir sur l'action à mener. D'une manière plus générale, l'action culturelle dans les bibliothèques doit partir, doit s'articuler autour du désir, autour du plaisir, même s'il est peu formulé, même s'il ne s'agit plus d'une demande de masse comme pour S.A.S.

Un jour, à la bibliothèque, une lectrice est venue nous voir en nous disant : "Je veux rencontrer Agnès Cattaneo, auteur d'un roman qui s'appelle "Gilles, le monde est fou"; personne ne l'avait lu (les bibliothécaires ne peuvent pas avoir tout lu), on l'a fait et on s'est dit : "Pourquoi pas ?" Le soir du débat une trentaine de personnes étaient là, on ne les avait jamais vu et elles étaient particulièrement satisfaites de pouvoir discuter avec cet auteur, et de pouvoir discuter entre elles, parce qu'elles étaient réunies à travers un certain nombre de problèmes communs qui se retrouvaient bien sûr au travers du texte. Donc l'action culturelle dans les bibliothèques ne devrait-elle pas passer comme le prêt des livres lui-même, de l'accès indirect qu'il était jusqu'à présent à une espèce d'accès direct. C'est-à-dire être à même dans les bibliothèques de pouvoir répondre à la demande, particulièrement lorsqu'il s'agit de rencontre avec des auteurs, de sujets ou de groupes constitués. Et puis il existe une deuxième dimension qui n'est pas moins importante et qui concerne le public déjà lettré envers lequel nous avons un travail important à accomplir afin de présenter la production éditoriale dans d'autres conditions que celles du marché. Il n'est pas juste qu'"Apostrophes" continue à avoir le monopole en ce domaine comme c'est le cas actuellement. C'est aux bibliothèques qu'il revient à faire connaître un certain nombre d'auteurs qui ne seront jamais connus, tout du moins qui risquaient de ne pas l'être jusqu'à présent. Un changement est à espérer mais les bibliothèques n'en conserveront pas moins le rôle tout à fait important de faire découvrir de jeunes auteurs, des auteurs réputés difficiles et qui d'ailleurs ne le sont pas toujours, des poètes, etc... Là aussi, il ne s'agit pas, à partir des expériences que nous avons dégagées, d'exercer une espèce de pédagogie ; or l'action culturelle dans les bibliothèques est souvent embarrassée et embourbée dans cette espèce de tradition éducative des bibliothèques. Si l'on veut contourner la dimension de service public et dépasser un peu le caractère institutionnel dont on parlait tout à l'heure, il faut sans doute aussi réfléchir à la meilleure façon de se débarrasser de cet impérialisme éducatif. On pourrait se contenter de la formule de Godibert, "offrir un usage, informer de l'objet culturel". Si cet objectif était atteint, le résultat serait important et la confusion avec l'école pas nécessaire pour autant. Cela suppose la mise en oeuvre d'un certain nombre de moyens : des recherches avec des personnes qui nous aident à comprendre comment fonctionne la lecture, comment fonctionne le plaisir de lire, mais aussi un travail en collaboration avec des gens qui présentent un peu spectaculairement le plaisir de lire comme les gens de l'art : gens de théâtre, graphistes, musiciens, mimes, etc... C'est une chaîne à constituer pour un axe de recherche, où les bibliothèques doivent développer leur propre spécificité.

Nous avons mené un certain nombre d'actions dans une ville où il existe par ailleurs un ciné-club, une maison des jeunes, un centre culturel, un conservatoire de musique, etc... en ayant toujours le souci de ne pas jouer le rôle des autres. Ce qui est facile et sans résultat concret. Les projets peuvent se gonfler artificiellement, le nombre des prêts aussi en comptabilisant les fiches cuisine de "Elle", cela n'implique pas un résultat significatif. La bibliothèque a un rôle spécifique à jouer, elle n'a pas du tout à remplacer le centre culturel, le théâtre, encore moins à monopoliser toutes ces institutions culturelles qui sont autant de partenaires indispensables sur la ville. Elle doit, dans le domaine qui est sien, développer un certain nombre de recherches autour du plaisir de lire et développer ainsi sa propre action culturelle.

Daniel FATOUS - TERTOUS ET COMPAGNIE - Participant :

J'appartiens à une jeune compagnie de la région Nord - Pas-de-Calais. Pour la troupe que je représente, le problème essentiel du livre comme cela a été dit, c'est que son

utilité n'est pas ressentie, du moins dans les milieux ouvriers. Il a été question tout à l'heure dans la présentation générale, des différences de lecture assez importantes qu'il pouvait y avoir par exemple entre les livres documentaires et le roman. Il est évident que si l'on veut que le roman soit plus lu, si l'on veut qu'il y ait des progrès dans la lecture de la littérature, il faut que l'imaginaire devienne quelque chose de quotidien pour les gens.

En ce sens, les gens de spectacle peuvent s'y employer. A partir de cette première réflexion, je tiens à vous faire connaître un processus. Nous existons depuis 1978. En 1978 nous avons créé un spectacle de rue, un quart d'heure de texte, très proche du texte du Moyen Age, une heure de représentation, c'était le "Roman de Renard". Nous l'avons présenté un peu dans tous les lieux, en plein air, et nous sommes allés à la rencontre des gens : en général, les premiers à répondre ont été bien entendu les enfants. Des rencontres de deux types se sont produites : la rencontre inhérente à tous spectacles de rue, il suffit d'y venir, de regarder, de passer, de s'en aller, on y prend ce qu'on veut. Mais il y a eu une deuxième rencontre qui nous a mené un peu plus loin lors d'interventions dans les quartiers populaires de la ville de Lille, puis dans d'autres villes de la Région Nord - Pas-de-Calais pendant plusieurs semaines, nous avons travaillé nos techniques de créations avec les gens qui venaient là, essentiellement des enfants. Nous avons abordé des choses très éloignées de la lecture apparemment, construction de masques, création d'affiches, de géants, de tas d'accessoires qui permettaient à ces gens de venir avec nous en parade, voire parfois de participer en devenant un personnage à la représentation.

Deuxième volet de notre action, en 1979, nous constatons plusieurs choses : l'impact le plus fort, ce n'est pas le texte mais tout ce qui est visuel dans le spectacle, d'où un travail de parade plus important, un travail sur le thème du Carnaval, l'ouverture d'ateliers pour que les gens puissent travailler dans le cadre de carnivals ou de fêtes locales. Nous nous sommes dotés d'un outil extrêmement concret pour que les gens puissent créer leur propre spectacle. Cet outil est une boîte noire, qui fait trois mètres de long, un mètre cinquante de large, deux mètres de haut que nous amenons un peu partout dans les différentes communes et dont l'objet était de mettre à l'intérieur tout ce que l'imagination des gens pouvait contenir. Là encore, il s'agit d'une création extrêmement matérielle : marionnettes télescopiques, géants tubulaires, personnages en mousse, tout cela sortant de cette boîte plus en musique qu'avec des textes, et tout cela nous confirmant toujours dans cette idée que finalement, c'est l'aspect visuel des choses, la lecture visuelle, pour faire une référence très culturelle je dirais "la lecture romane", puisqu'à l'époque romane les gens lisaient sur les sculptures, sur les pierres, plus qu'ils ne lisaient dans les livres, la lecture romane des choses qui apparaît. Un certain nombre de professionnels de la culture nous ont découragé à employer des textes pour présenter nos spectacles en disant : "Aujourd'hui les gens ne savent plus lire, il faut faire du visuel, allez dans ce sens et n'allez que dans ce sens là". Or, nous avons monté "le Roman de Renard", un texte proche du Moyen Age, "la Chasse au Snark", une adaptation d'un poème très difficile de Lewis Carroll, un texte de Michel de Ghelderode, qui est un auteur très littéraire, et plus récemment une adaptation de "l'Enfant de la Haute Mer" de Jules Superville.

A propos de ce dernier texte je voudrais attirer votre attention. "L'enfant de la haute mer" est un texte que nous avons découvert, qui est très porteur d'images, et pour une fois, nous avons en main l'outil qui nous permettait d'associer le texte et l'image. Partir d'un conte, et le faire imaginer par des gens que nous rencontrerions. Nous avons rencontré successivement des adultes, dans une cité minière pas loin d'ici, à Sallaumines, des enfants à Saint-Omer, et chacun à partir de ce texte a créé son spectacle. A partir de ce texte mais aussi de notre boîte noire, outil extrêmement concret pour visualiser le texte très rapidement que nous tenions à utiliser. Nous amenons donc la structure dans une ville et informons les gens de la possibilité d'utiliser un texte et une boîte, d'enfermer l'histoire dans la boîte et de l'en faire sortir par des images très fortes, des décors, des accessoires transposés poétiquement, par leur taille, des costumes extravagants. On travaille essentiellement sur cette matière très concrète en raison d'une réalité assez triste de notre Région. Nous avons découvert, à plusieurs reprises, que la plupart des adolescents ou des enfants auxquels nous nous adressions avaient d'énormes difficultés à lire et à écrire.

CARREFOUR N° 5

Je citerai une anecdote : nous avons rencontré, dans un quartier de Lille, le quartier de Belfort, six enfants avec lesquels nous avons travaillé. Ces six enfants étaient en classe de rattrapage. Sur les six, trois étaient dislexiques. Nous avons découvert depuis qu'il s'agissait plus d'un handicap social que d'un handicap physique. Nous leur avons proposé de mettre en images une histoire. Très curieusement, ils ont pris l'initiative, sans que nous leur demandions, d'acheter un cahier, un stylo, et de venir aux répétitions noter chacune des répliques qu'on leur distribuait. Ces enfants pouvaient avoir une mémoire auditive des choses, mais ils avaient tenu à cet exercice presque cérémonial de prendre un stylo et d'écrire, de se mettre à écrire. Tout à coup, l'idée qui consistait à mettre en forme, à mettre en images, à mettre en spectacle un texte, leur donnait le plaisir, l'envie du texte. Je dirais l'envie de le ressentir physiquement en l'écrivant. C'est une donnée essentielle que nous avons aussi découverte et qui a été le point de départ de notre travail. Depuis, nous avons créé un spectacle qui s'appelle "l'enfant de la haute mer" qui est le résultat d'un travail d'animation avec des enfants et des adultes, repris professionnellement et présenté actuellement dans les écoles. Les enfants qui voient ce spectacle viennent à la fin dans les coulisses. Ils s'aperçoivent que les décors, les découpages du texte, la structure globale du spectacle ont été faits par des enfants semblables à eux. Ce qui leur donne envie d'en faire autant. La rencontre est extrêmement importante lorsque les enfants nous demandent ce qu'est cette pièce de théâtre, c'est l'occasion de leur dire que c'est l'adaptation d'un conte et de leur expliquer comment à partir d'une chose aussi abstraite que le livre, aussi littéraire, on peut arriver à réaliser des choses aussi concrètes, qui les emmènent dans le rêve et le merveilleux. Pour eux, c'est une découverte tout à fait étonnante. En fait, il y a deux choses semblables : une certaine manière de faire le spectacle et une certaine manière de parler du livre. Le handicap du livre, c'est qu'il faut l'ouvrir. Le handicap d'une salle de spectacle, c'est qu'il faut en pousser la porte. Dans un cas comme dans l'autre, l'imaginaire ne fait pas partie de la vie quotidienne des gens. Or d'une manière paradoxale, les troupes de théâtre qui du point de vue de l'accès au livre peuvent avoir le plus d'efficacité, ce sont celles qui iront le plus vers la population et qui mèneront un travail visuel extrêmement important. Ce travail visuel, très physique, peut mener à la littérature. Par nos expériences, nous en avons fait la preuve, il est possible d'aller plus loin. Ces enfants, ces adultes que nous avons rencontrés ont fait avec nous des costumes, des masques, ont commencé à écrire du texte, à le lire, à le découper, mais il leur manque une dimension. Cette dimension c'est le témoignage de ce qu'ils ont fait en mains : le livre. Il serait peut-être intéressant que des troupes telles que les nôtres puissent créer des bibliothèques relais qui permettraient par exemple lorsque nous créons des masques, de mettre dans les mains des enfants qui ont créé ces masques avec nous, un livre d'art. Ce livre d'art prend alors dans leurs mains une singulière utilité, cette expérience peut les mener en fin de compte aux livres d'art qui se trouvent dans les bibliothèques.

Geneviève ROUSSEL - Animatrice au service culturel de Sallaumines - Participante :

On a beaucoup parlé de l'accès à la lecture pour tous. Un problème me semble important, l'accès pour tous les travailleurs à la lecture. On parle bibliothèque municipale, on parle action culturelle, mais faut-il limiter le champ d'intervention uniquement aux bibliothèques municipales ? Je suis allée dans la fosse quatre aux houillères de Sallaumines. Les livres qu'on y trouve sont des livres policiers, recouverts en noir. Suite à cela, je suis allée rencontrer la bibliothécaire d'une structure liée à la formation permanente, très proche d'une bibliothèque municipale, et travaillant avec la Bibliothèque Centrale de Prêt : Les lecteurs de la fosse 4 viennent la voir mais ne trouvent pas les livres qu'ils recherchent et ne reviennent plus en raison du problème par rapport aux choix. L'action culturelle et l'action des bibliothèques municipales peuvent-elles suffire pour réellement amener les travailleurs à la lecture ? Ou faut-il aussi parler d'un temps dégagé sur le temps de travail pour que les travailleurs puissent réellement, dans l'entreprise, avoir accès au livre ? A partir de cela, faut-il aussi envisager des actions communes des bibliothèques avec les bibliothèques d'entreprises ? notamment au niveau de l'action culturelle.

CARREFOUR N° 5

Monsieur Gilles PETTE - Fédération Léo Lagrange - Participant :

Je voudrais vous présenter un projet que nous menons actuellement et qui est d'actualité puisqu'il a commencé voici deux mois et doit se dérouler sur les deux années à venir. Il s'agit d'un projet à la fois de recherche scientifique avec l'aide d'universitaires et d'animation culturelle sur le thème des écrits ouvriers et paysans de notre région. On ne le sait peut-être pas suffisamment que des travailleurs et des paysans de notre Région, disons plus généralement des gens qui habituellement travaillent de leurs mains, prennent le soir chez eux la plume pour écrire. Alors, bien évidemment, pour bon nombre de raisons, que ce soit des questions de barrières psychologiques, financières, ces gens n'ont pas accès au phénomène de l'édition et ces écrits ne sont pas connus. Il nous semble important que ces écrits soient portés à la connaissance du public, que cette démarche soit analysée et que l'on essaie de mieux comprendre ce phénomène. C'est une erreur de dissocier dans une action culturelle, ce qui concerne la création culturelle, la formation des individus, la diffusion et la conservation. C'est une démarche globale reprise par différentes structures, notamment les bibliothèques qui s'occupent de la diffusion des livres mais aussi de la conservation. Les animateurs s'occupent plus d'animations, de formation et de diffusion. Il est nécessaire, et cela a été évoqué au début de ce débat, de mettre en place sur la commune un regroupement et d'effectuer la mise en commun des forces d'une commune ou d'un quartier pour reprendre en compte la totalité d'une démarche culturelle qui, si elle est faite de façon parcellaire, n'est pas efficace.

Monsieur COULARDEAU - Participant :

Je serai bref, schématique, allusif et elliptique. C'est ce que j'appellerai, et c'est ma première remarque, la démocratie au pas de charge. Ma première remarque sera brève. La démocratie hélas est réduite en raison des horaires impératifs et de certains retards. L'organisation (c'est toujours pour cela que la démocratie ne marche pas) de ce colloque a été fort fautive parce que le débat n'a pas été vraiment inclus dans le cadre d'une vaste concertation. Si bien que le débat est un faux débat démocratique, une confrontation d'idées qui ne peuvent pas se répondre parce qu'elles ne se sont pas déjà rencontrées.

On veut multiplier la diffusion du livre en lecture publique, je suis entièrement d'accord. Maintenant, les auteurs, puisque je représente ici la Fédération du spectacle syndicat national des auteurs et des compositeurs de musique, Fédération de la C.G.T., les auteurs eux veulent pouvoir vivre de la diffusion de leurs livres ; quelles sont donc les mesures que l'on doit envisager collectivement, bibliothécaires et autres, pour permettre aux auteurs de vivre aussi de la diffusion publique de leurs livres ? Or le droit de prêt public est étrangement absent du rapport dit "Pingaud-Barreau" des cinquante trois propositions.

Deuxième groupe de remarques, associer les auteurs et les créateurs au travail de la bibliothèque c'est peut-être une chose extraordinairement bonne, et je suis favorable personnellement, mais peut-on l'être syndicalement et professionnellement ? Si cela est le cas, il faut mettre en place des crédits pour que ces auteurs qui interviennent puissent intervenir sur une base professionnelle, rémunérés sur une base des tarifs syndicaux en vigueur et avec des garanties sociales. Ce type d'intervention ne doit pas être obligatoire car certains auteurs ne tiennent pas à intervenir devant le public. La rémunération et la vie des auteurs ne doit pas dépendre de ce travail exclusivement car certains peuvent vouloir dépendre d'autre chose.

Troisièmement il ne faut pas justifier, par ces emplois que l'on pourra appeler réservés, je prends une citation du rapport dit "Pingaud-Barreau" ce qui pour nous est un scandale. Les auteurs à l'heure actuelle dans quatre vingt dix huit pour cent des cas ne peuvent pas vivre de leur travail et sont obligés d'avoir un autre travail. Enfin je tiens à préciser que syndicalement la suggestion du rapport dit "Pingaud-Barreau" de mettre en place un Conseil National et des conseils régionaux de

CARREFOUR N° 5

bibliothèques, qu'il vaudrait mieux appeler de la lecture publique, est une excellente chose. Mais il faut que dans ces conseils les auteurs et les créateurs soient largement représentés y compris par l'intermédiaire, mais pas de façon exclusive, de leurs organisations professionnelles et syndicales et pas simplement par des personnalités qui ne représentent qu'elles-mêmes. Je regrette que le brouillon de bibliographie régionale que l'on a présenté à la presse parisienne le 12 novembre dernier avant de la présenter aux auteurs concernés dans la région débute par un seul avis, une seule opinion d'auteur, à savoir Monsieur Dauby que certains connaissent. Ce sont les louanges de l'auto-édition, ce qui est à la fois nier et la profession d'auteur et la profession d'éditeur. Si l'incertitude existe sur certaines questions, on risque les amalgames et un danger professionnel : bientôt nous n'aurons plus d'auteurs vivants en France, nous diffuserons évidemment les oeuvres de ceux qui vivent ailleurs.

Monsieur Bernard PINGAUD - Participant :

En tant qu'auteur partiel du rapport dit "Pingaud-Barreau", je ne sais pas pourquoi il est "dit", il est Pingaud-Barreau. Je tiens à répondre rapidement à certaines affirmations : selon vous le problème du prêt bibliothèque était complètement absent du rapport. Vous n'avez pas lu le rapport. C'est une mesure qui a fait l'objet d'une question. Elle n'est pas réglée. Vous faites allusion à la revendication des auteurs de percevoir une somme correspondant aux prêts de leurs oeuvres dans les bibliothèques. C'est un problème qui a été mentionné dans le rapport comme une ressource possible du Centre National des Lettres. Il est évident qu'en raison du prêt gratuit dans les bibliothèques, et je suppose que vous ne voulez pas revenir sur cette mesure, il faut établir un système de subvention d'état correspondant aux prêts dans les bibliothèques, système qui existe de manière assez précise et perfectionnée en Suède où il fonctionne assez bien. L'Angleterre expérimente sous une forme beaucoup plus compliquée et qui risque de fonctionner assez mal un autre système. Il faut que l'on étudie en France une solution car il n'en existe pas. C'est une des hypothèses qui a été envisagée. Je n'ai malheureusement pas le rapport, sinon je vous aurais cité la page exacte au chapitre des modalités de financements possibles du Centre National des Lettres. Ce problème n'a pas été oublié, étant moi-même issu d'une organisation d'écrivains, il serait bizarre que j'ai oublié cette idée qui, en effet, est souvent agitée dans les organisations d'écrivains. Pour les interventions des auteurs rémunérés, cela n'est pas obligatoire. Dans le rapport nous imaginons deux manières d'aider les écrivains : l'une pour ceux qui ne veulent pas, pour une raison ou pour une autre, intervenir dans les bibliothèques, les écoles, la vie socio-culturelle, il s'agit d'un système de bourses. Ce qui existe actuellement au Centre National des Lettres et qui sera d'ailleurs développé en 1982, car le Centre National des Lettres est une des rares organisations françaises culturelles qui dispose de ressources considérables et c'est un système de financement sans obligation de contre-partie pour l'écrivain.

Nous avons imaginé un autre système qui lui n'existe presque pas, sauf un début d'expérience à la Maison du Livre et des Mots : c'est le système du contrat d'animation. L'écrivain est financé provisoirement, pendant un an, deux ans, à l'occasion d'un contrat passé avec un organisme culturel, une université, une école, une bibliothèque, un centre culturel. Cet écrivain participe à l'activité culturelle ou socio-culturelle de cet établissement, en échange de quoi il est rémunéré pendant une période déterminée. C'est un deuxième type de contrat qui implique une activité professionnelle de l'écrivain. Je ne pense pas qu'on ait utilisé le terme "d'emplois réservés" dans le rapport. Il me paraît assez difficile d'assimiler les écrivains aux anciens combattants ou invalides à qui on a réservé fort légitimement parce qu'ils ne pouvaient rien faire d'autre des emplois de gardiens de musées. On ne peut pas décider que demain, tant de postes dans les écoles, dans les bibliothèques, dans les centres culturels seront réservés par définition aux écrivains. Quels seraient les critères de choix de ces écrivains ? Cela me paraît impossible. Il faut donner le moyen à des écrivains qui souhaitent s'insérer dans la vie socio-culturelle de sortir de cette façon de leur petit milieu pour avoir une activité sociale et culturelle,

CARREFOUR N° 5

leur offrir la possibilité d'un contrat clairement défini entre une collectivité et eux-mêmes.

Madame MAIRESSE - Participante :

Nous avons créé une bibliothèque avec l'aide de la population, sans subventions et par nos propres moyens. J'aimerais savoir pourquoi les livres sont si chers ce qui limite les achats en l'absence de subventions. Or les écrivains se plaignent de ne pas avoir d'argent. En raison du coût des livres, même avec des réductions consenties par les éditeurs, il est complètement impossible d'acheter des livres sans aide.

Ivan RENAR :

Interrogez Monsieur Bleton, Inspecteur Général des Bibliothèques, c'est de son ressort, quant aux prix des livres, posez la question aux éditeurs ici présents.

Monsieur DEREUDER - Attaché culturel à Villeneuve d'Ascq - Participant :

Villeneuve d'Ascq est une ville assez originale dans son action sur le plan de la bibliothèque. Cette ville a été constituée à partir de trois anciennes villes qui n'avaient pas de bibliothèque traditionnelle. Avec l'arrivée d'une municipalité pour la ville nouvelle, il y a eu le souhait et l'effort de créer une bibliothèque et je crois que c'est assez original car il y a eu constitution fondamentale d'un fonds nouveau à partir du néant. Une nouvelle équipe a pu développer toute une orientation vers une intégration de la bibliothèque par l'action culturelle dans la ville. C'est le cas de la fête du livre, mais aussi de l'accueil d'expositions d'arts plastiques, de l'accueil d'auteurs, etc... La fête du livre est une organisation très globale avec à la fois concertation des anciennes bibliothèques de quartiers du type bibliothèques associatives, et par ailleurs de toutes les associations de la ville qui souhaitent participer à cette fête du livre. C'est très enrichissant car on arrive à provoquer véritablement une prise de conscience de la lecture parmi la population. Autour de cette fête du livre, il y a une exposition d'ouvrages en fonction d'un thème qui permet à la fois de l'approfondir. Cette année il porte sur le travail des lieux des hommes, l'expérience veut aussi tenter de donner un peu le goût de lire aux personnes qui ne lisent pas traditionnellement, c'est la raison du titre : la fête, on souhaite faire un peu la fête au livre.

Cette fête du livre est conçue comme un point fort et elle crée des besoins sur la ville. De nouvelles personnes viennent prendre contact avec le livre, d'où l'utilité de cette fête. La création de la bibliothèque municipale, la constitution et le foisonnement des bibliothèques associatives de quartier permettent ultérieurement une structure permanente d'accueil des lecteurs qui viennent de découvrir le livre au sein de la Fête du Livre. En dehors de cette expérience un gros effort est encore nécessaire. Les moyens manquent en partie pour développer cet aspect là. En effet, malgré tout ce qui est fait, un grand nombre de personnes qui ne lisent pas restent à l'écart, notamment au niveau des bibliothèques d'entreprises. C'est un terrain difficile. Une barrière institutionnelle fait que nous avons beaucoup de difficultés à pouvoir intégrer des animations au sein des entreprises et à ce niveau, des mesures seraient à prendre peut-être au niveau législatif afin de dégager sur le temps de travail au moins une heure par semaine pour permettre aux employés, aux travailleurs, d'aller à la bibliothèque. C'est une opération fondamentale si l'on veut permettre au maximum de gens d'accéder à la lecture. Cette action est à mener également dans le domaine scolaire. Il existe une misère des Centres Documentaires d'Informations, dans les lycées. Il faut des bibliothèques dans les crèches pour agir au niveau de la pré-lecture, comme dans les universités avec de nombreux moyens. En milieu hospitalier, en milieu carcéral, il est fondamental, une véritable

CARREFOUR N° 5

"contamination du plaisir de lire" se développe à l'intérieur de tous les équipements. Pour les libraires, de véritables lieux de vente et de diffusion sont à mettre en place. A Villeneuve d'Ascq en dehors de l'expérience d'expositions thématiques, lors de la fête du livre, des expositions autour d'un acteur sont aussi organisées. Des possibilités, vitrines d'ouvrages, accueil des auteurs, actions spécifiques en direction d'associations existent parce que les bibliothèques doivent s'implanter dans la ville afin de permettre à des groupes, à des associations qui y vivent, de mettre en place un dialogue. Les étrangers doivent aussi trouver leur place. Une ville qui a un pourcentage d'étrangers doit pouvoir constituer un fonds d'ouvrages en langues étrangères : fonds d'ouvrages sportifs, théâtraux, cinématographiques.

Madame Geneviève ROUSSEL - Participante :

Des moyens matériels très importants sont nécessaires mais aussi en s'attachant les élus locaux, l'aide de l'Etat, des moyens en personnel. Quand on pense animation bibliothèque, à quoi fait-on allusion ? Quand on demande la reconnaissance d'un diplôme d'animation en bibliothèque, la Préfecture répond : "c'est impossible, la bibliothèque n'est pas un lieu d'animation".

Monsieur FOULON - Participant :

Je ne suis pas un élu, mais un professionnel de la lecture publique représentant les bibliothèques de villes de moins de dix mille habitants dans cette région. Quelque chose me gêne dans ce colloque ; les interventions se font sur le thème du comment faire lire, comment appeler le public non-lecteur à la lecture et surtout pourquoi existe-t-il un public non-lecteur ? J'ai l'impression que nous sommes dans une nébuleuse et que nous oublions dans quel système s'insère la politique de la lecture publique, quoique Bernard Pingaud ne doit pas tellement l'oublier : j'ai l'impression que les intervenants ont complètement fait abstraction de la situation de crise du monde occidental. Certains et surtout le précédent pouvoir, disent que la crise est mondiale et nous oublions que l'héritage porte sur l'économie, le social, mais aussi le culturel. La crise n'est pas seulement économique ou sociale, elle est aussi culturelle. Or personne n'ose en parler. Je ne voudrais pas être aussi extrémiste que Monsieur Coulardeau qui, évidemment vit sa situation d'écrivain avec passion, mis à l'écart du fait que Bernard Pivot ne l'invite pas puisque tel ou tel éditeur ne le paie pas pour le faire venir à son émission du fait qu'il représente aussi un mouvement syndical mis au diapason pendant un quart de siècle. Le problème de la lecture devrait être aussi, et le rapport Pingaud-Barreau le dit, non seulement une émulation de la lecture publique mais de la lecture tout court. Le problème de l'édition est à voir. Quand tel jeune romancier se présente à Paris, il rencontre tel ou tel écrivain qui lui dit : "Moi j'ai fait du porte à porte jusqu'à l'âge de 28 ans, avez-vous lu Balzac, mon jeune ami, revoyez un peu le sort de Lucien de Rubempré, mais ce n'est rien du tout par rapport à ce que j'ai connu, alors tenez bon !" TENEZ BON ! et voilà à quoi est vouée l'édition en France ! Si l'édition est vouée à un critère de quantité de vente dans le sens du profit maximum des bénéficiaires, je me demande en quoi le public peut trouver cette qualité, et justement, sacrifier pour la quantité. N'est-ce pas partiellement la crise d'un public non-lecteur ? Il est vrai que dans les bibliothèques, on ne fait pas un effort pour avoir les collections ou des séries de livres qui plairaient au grand public. Souvent en raison d'une formation universitaire qui implique certaines lectures et un raisonnement de plus en plus élaboré, des limites sont instaurées et le public, lui, doit venir à la lecture sans raisonner. Il faut en plus une politique d'animations, c'est certain. J'ai été appelé à créer une bibliothèque dans le bassin minier, non loin de Hénin, bibliothèque qui a pu être subventionnée mais qui, au départ, est créée par un mécénat : un vieux Monsieur a fait don de sa bibliothèque particulière, très abondante, très riche, très fournie, à la ville. J'ai parfois l'impression qu'être bibliothécaire dans une commune a un côté Don Quichotte. On peut être aussi un responsable non formé, pourvu qu'il y ait un peu de lecteurs, de manière à répondre à une volonté électoraliste, sinon populiste.

.../...

CARREFOUR N° 5

Un comité de lecture existe dans mon quartier et il a plutôt tendance à gêner notre action. L'exemple de Bar-le-Duc est probant, il en est malheureusement d'autres qui vont à l'opposé.

J'ai le souci de profiter de chaque animation culturelle qui se déroule en ville pour y faire de la publicité. Les bibliothécaires devraient s'emparer de ce problème afin que le livre soit ouvert, éclaté. La lecture des romans "à l'eau de rose" s'est développée mais parallèlement une vie associative locale dans le bassin minier en particulier a fait naître une volonté d'émancipation culturelle à une époque où la bourgeoisie réservait une culture d'élite. Il serait bon de profiter de telle ou telle manifestation culturelle pour demander à en assurer la publicité et au dos d'un document d'invitation destiné aux personnalités locales, aux établissements scolaires, indiquer les types de livres existant à la bibliothèque en fonction de la manifestation culturelle.

Bernard PINGAUD - Participant :

Je ne peux pas répondre sur tout le problème de l'accès au développement de la lecture dans les catégories sociales qui ne lisent pas. C'est un énorme problème, Madame Roussel en a parlé, à mon avis, trop brièvement, les initiatives qu'a évoquées Noëlle Mangin représentent un énorme problème. Je tiens à répondre sur deux points beaucoup plus précis que je connais bien.

Dans les réunions de ce genre, les mêmes "dadas" et les mêmes accusations, les mêmes fantasmes resurgissent. Bernard Pivot n'est pas payé pour son émission "Apostrophes", il faut que cela se sache. Vous n'obtiendrez pas un passage à "Apostrophes" en payant Bernard Pivot. Il faut avoir l'honnêteté de le dire et éviter que des visions aussi démagogiques, aussi simplètes, se propagent. En majorité, les éditeurs ne disent plus, aujourd'hui, aux jeunes écrivains qui arrivent, vous devez attendre, connaître des difficultés, rappelez-vous... Aujourd'hui le rêve de tout éditeur est de publier un auteur rigoureusement inconnu. Vous pouvez avoir une lettre de refus d'un éditeur, il existe encore des directeurs littéraires qui tiennent des propos de ce genre ; mais je vous assure, car je connais un certain nombre de maisons d'éditions, que l'écrivain maudit est un mythe. C'est une vieille idée que l'existence d'une mafia. Ce n'est pas vrai. C'est malheureusement plus compliqué que cela.

Henri Deluys, que je connais bien sais comment cela va.

Gérard GRUNBERG :

Sur le problème des bibliothèques, je n'ai jamais dit qu'il fallait avoir des collections entières de para-littérature dans les bibliothèques. Ce serait la solution de facilité, certainement pas le type d'action culturelle à mener autour des bibliothèques. Tout un public lit ce type de littérature, on a tendance à l'ignorer parce que ce public s'autocentre sur lui-même par rapport à la bibliothèque en tant qu'institution culturelle dont il se sent exclu. C'est à nous de chercher les moyens d'engager le dialogue avec ces publics.

Henri DELUYS - Bibliothécaire à Ivry-sur-Seine - Participant :

J'ai l'impression que l'on considère les bibliothécaires comme des "ânes" ou des "parvenus". Beaucoup de personnes nous ont fait toute une série de leçons sur divers problèmes, extrêmement simples, sur lesquels nous sommes nombreux en tant que bibliothécaires à avoir déjà réfléchi. Nous savons que dans nos bibliothèques, des expositions, des réunions d'écrivains peuvent être faites. Il est également nécessaire d'avoir des livres et même des livres policiers.

CARREFOUR N° 5

Jean-Jacques POTEAU - Professeur - Collaborateur au journal Liberté - Participant :

Au cours des années passées, l'idée de la nécessité de la création a été occultée ; aujourd'hui, pour progresser à tous les niveaux, il faut essayer de revaloriser cette idée de la nécessité, réaffirmer la fonction sociale de la création. Les interventions introductives m'ont très intéressé et il ne faut pas se charger des problèmes sur les bibliothécaires. La lutte contre les ségrégations culturelles ne les concerne pas exclusivement. L'école est un des endroits où cela s'impose. Je ne prendrais qu'un exemple : si des écrivains viennent aujourd'hui dans un établissement scolaire, il y a encore de leur part une timidité très grande, le problème de la vente se pose. On a pas le droit de faire du commerce dans les établissements scolaires. Des distributeurs automatiques de boissons existent mais la vente de livres soulève encore un problème immense. En ce qui concerne la presse, une aide serait à envisager pour les journaux qui encouragent la création, qui donnent de l'espace aux créateurs ? La télévision est aussi un champs d'action possible. Des émissions de télévision sur la mine peuvent être des modèles sur le plan de la littérature. Il est certain que l'avenir n'est pas d'écrire sur les mineurs. J'ai lu dans plusieurs journaux que de grands écrivains et parmi eux Beckett, publiaient parfois un très petit nombre d'exemplaires et vendaient très peu. Quand il s'agit d'un premier livre, il est rarement publié. Incontestablement aujourd'hui des Beckett sont étouffés. Tout cela doit nous donner à réfléchir. Il faut absolument trouver des formes pour que ces gens puissent s'exprimer. A propos de la télévision, je ne veux pas intervenir sur Bernard Pivot mais il faut reconnaître la réalité des émissions de télévision : le problème de l'écriture n'est jamais abordé. Des écrivains parlent, les émissions de déroulent de telle façon qu'ils ne peuvent pas aborder leur problème : l'écriture. Ce qui crée un fossé terrible entre eux et le public. Deux questions ne peuvent pas être abordées à la télévision : c'est celle de l'écriture et celle de la création.

Hugues LIBOREL :

Je suis professeur et psychanalyste, mais il m'arrive aussi quelquefois, dans mes loisirs notamment, de m'occuper d'action culturelle et c'est un peu sur ce concept qui a introduit le carrefour et que nous avons peut-être un peu trop rapidement passé sous silence que je voudrais intervenir. Quand on pense action culturelle, à qui est-elle posée, à qui est-elle destinée, à quoi sert-elle ? Je voudrais confronter une idée avec celle de tous les participants ici présents. Une action culturelle, quelle qu'elle soit, peut-elle à la fois s'adresser à l'individu en tant qu'être seul ou pris séparément de la collectivité et en même temps s'adresser à la collectivité ?

Pour moi, mener une action culturelle auprès de l'un ou de l'autre c'est d'abord tenter de leur faire retrouver leur culture personnelle. Pour nous c'est toujours un problème de tenter de cerner avec l'autre, qu'il soit individu ou collectivité, qu'est sa culture personnelle. Je ne fais pas allusion à la culture d'origine mais bien à toute une vie quotidienne culturelle, que nous possédons chacun en nous de façon propre quand nous rencontrons et avant que nous ayons rencontré l'action culturelle proposée par l'autre. En ce qui concerne la bibliothèque plus particulièrement, qui est pour moi un lieu d'animation pour une action culturelle, se pose la question de savoir ce que l'on fait dans les diverses régions de France pour que, dans la bibliothèque, les écrits nés de la Région même, voire la littérature régionale prennent de l'importance. Ce qui constituerait une sorte d'infrastructure pour essayer de faire revivre la culture de la collectivité locale directement concernée.

Messieurs Philippe SAUTY et François VIARD - Participants :

Le thème de ce carrefour concerne l'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par le biais d'actions culturelles. Nous représentons une association et nous tenons à préciser tout de suite que nous ne sommes pas des professionnels de l'action culturelle ni de la bibliothèque. Notre association voudrait essayer de créer des espaces

CARREFOUR N° 5

alternatifs, consécutifs aux expériences relatées. Un certain nombre pourrait être qualifié d'expériences de prestige parce qu'elles ont comme origine la préoccupation des élus qui peuvent être électoralistes ou populistes. Notre volonté est de mettre en place des espaces alternatifs. Notre espérance est grande depuis quelques mois. Le projet prévu pour 1982 comprend un lieu de rencontre avec une cafétéria, une bibliothèque, une librairie, un coin pour les enfants, une salle de libre expression et des animations de rues. Dans le groupe un certain nombre de gens font cela professionnellement et souhaitent intervenir sans avoir l'étiquette de professionnels de l'animation culturelle ou du culturel. Dans cette optique, quelles relations peut-on avoir avec les bibliothèques publiques, avec les institutions qui existent ? Quelle place peut-on avoir dans un nouveau réseau de diffusion du livre et quelles subventions peut-on espérer avoir ? La bibliothèque n'est pas le moteur essentiel du projet c'est un espace à égalité avec les autres, coin enfants, salle de libre expression, cafétéria. Notre action culturelle est un peu différente, on ne se sert pas de l'action culturelle pour étendre l'influence d'une bibliothèque quelconque, on utilise un ensemble d'espaces, de domaines. L'implantation doit se faire à proximité de Lille dans un quartier ouvrier, à forte population immigrée. L'expérience sera confrontée à d'autres schémas culturels; voulant aborder d'une autre façon le livre, nous proposons comme alternative quelque chose qui pourrait réconcilier les gens avec la lecture : la bande dessinée de qualité.

Noëlle MANGIN :

Dans les perspectives de la décentralisation qui est en cours de mise en place, l'Etat doit prendre ses responsabilités, mais le débat doit aussi se faire à la base afin de donner la parole aux usagers.

Cela pose bien sûr le problème du dialogue qui se traduit par un affrontement.

Monsieur LEMAN - Directeur Régional Archéologie -

L'intitulé du carrefour prenait en compte la notion de patrimoine. A ce titre, que peut-on dire des rapports de l'animation au niveau des bibliothèques et des données fournies par le patrimoine ?

Si l'on prend en considération le problème posé par une exposition d'archéologie, on obtient la définition suivante : ce type d'exposition s'avère lourd dans le cadre traditionnel des musées et beaucoup plus légère et dynamique si elle est présentée dans plusieurs lieux type M.J.C., bibliothèques. Dans ce cadre les bibliothèques semblent être un endroit privilégié : le public est plus "maléable" au sens où il ne vient pas là avec des a priori.

Il est possible de structurer l'exposition sur un patrimoine "livre" utilisable avant ou après l'exposition, dans le cadre d'une démarche pédagogique.

Mais, il faut aussi une réelle collaboration des bibliothécaires, notamment au niveau des lieux (utilisation de l'espace), des possibilités d'interventions extérieures. Le personnel d'animation est une nécessité, surtout en milieu rural. Dans cette perspective, la bibliothèque devient une "vitrine du patrimoine". Il serait d'ailleurs souhaitable d'étudier les modalités d'une bibliothèque scientifique archéologique éclatée au niveau de la Région.

Henri DELUY :

Quelle définition donnée à une action culturelle au niveau des techniques et dans quelle mesure peut-on la réaliser ? En fait, la chose est relativement simple et un catalogue exhaustif de ce qui peut se faire est facile à établir.

Le véritable problème, c'est ce qui reste : la misère des bibliothèques, des bâtiments, des personnels tant sur le plan de leur nombre que de leur qualification. C'est cette situation des bibliothèques publiques en France qui est en fait, le problème le plus dramatique.

Dans ce domaine, il faut à la fois convaincre les élus, et agir sur le terrain, dans les associations locales.

Je tiens aussi à évoquer l'importance du rôle de l'équipe qui travaille dans une bibliothèque et, surtout, des motivations qu'elle a afin d'inciter le non-lecteur à lire.

Est lié à cela le contenu des collections de livres et leurs caractères. Il faut pouvoir répondre à la demande en dehors de toute volonté pédagogique et même si cela paraît contradictoire.

Une inspectrice départementale de l'Education - Participante :

Le contact est à développer avec tous les publics y compris les plus défavorisés sur le plan social ou les enfants. Doit-on raisonner en terme de ce qui se fait, ou parler de "gens concernés" ?

Dans ce cadre, il ne faut pas oublier le refus fréquent exprimé par les écrivains face aux animateurs.

Pour revenir aux enfants, j'estime que nous avons peu parlé d'eux. Quelle action culturelle pour les enfants ?

Le changement dans ce domaine sera net lorsque les relations du public enfant seront mieux cernées par rapport à l'action de l'adulte vis-à-vis de ce public.

Michel BOUVY :

Outre l'oubli que l'on commet quant à la situation dramatique des bibliothèques publiques, je tiens à souligner que le sujet me semble très utopique. Si l'on prend en considération les moyens, l'action culturelle demeure un mythe.

Toutefois, le choix de l'action culturelle ne doit pas se faire au détriment des achats de livres.

En fait, il y a trop de lecteurs par rapport aux moyens dont nous disposons. Je tiens à rappeler ce que dit le rapport Pingaud-Barrauld sur la relation livre-théâtre, ou livres et autres disciplines culturelles. Le complexe du type bibliothèque-médiathèque comme il existe à Cambrai va dans ce sens, mais les moyens, malgré vingt-deux personnes employées, sont encore insuffisants.

Madame DANSET :

L'action culturelle est destinée à tous les publics (à Cergy-Pontoise, les bébés sont concernés) mais la bibliothèque ne doit pas être une annexe de l'école. Par contre, il est souhaitable que les parents soient fortement associés au travail mené en direction des enfants qui sont eux, finalement, très présents à la bibliothèque.

Madame MONTAGNON :

Au niveau du personnel, cela a déjà été évoqué, se pose le problème de la formation. Quels sont, dans ce domaine, les partenaires potentiels ?

Monsieur COULARDEAU :

La rencontre public-auteur est toujours très difficile et risque souvent de demeurer superficielle.

Georges BERTRAND (Institut de formation d'animateurs de bibliothèques) :

Il est important de prendre conscience de l'état d'inégalité que constituent les rapports sociaux dans notre pays.

Le livre peut être un élément de réduction de cette inégalité.

Au niveau de la création, l'action de Bernard PIVOT, renforce une certaine vision de l'écrit aujourd'hui qui fait un sort à ce qui est " oeuvre de création" au bénéfice des " livres de commande". Dans ce cas, on parle des auteurs qu'il est possible de mettre sur les rayons d'une bibliothèque.

Il est nécessaire en outre de différencier les moyens en fonction des lecteurs. Il existe d'autres lieux où l'on peut lire : l'entreprise par exemple. Dans ce cas, il ne s'agit pas de reproduire le cadre de la bibliothèque mais d'avoir pour premier objectif l'accueil du public auquel on est confronté, ses centres d'intérêt, afin d'aboutir à une politique d'animation qui lève les tabous qui entourent le livre et la lecture, sans oublier que les livres sont aussi une matière vivante, liée au vécu des lecteurs.

Un participant :

En raison des coûts de l'action culturelle, une vaste information au travers des médias est à envisager, ainsi qu'un plan de formation de qualité tant au niveau national que sur le plan régional et ce, dans le cadre de la politique de décentralisation. En outre, la formation est nécessaire à tous les stades du travail en bibliothèque.

Ivan RENAR :

En conclusion, se posent le nombre de questions concrètes liées à la décentralisation et à son contenu qui reste à définir.

La lecture publique se situe par rapport aux quatre niveaux de compétences (Commune, Département, Région, Etat) qui ont à harmoniser leur politique avec des moyens politiques et financiers.

Sur un plan plus général, n'oublions pas qu'un tiers de la population ne lit pas. Pour le département du Pas-de-Calais, le chiffre est encore plus élevé. Or, l'absence de moyens pour les bibliothèques entraîne un énorme travail de rattrapage à effectuer. Des solutions restent à trouver au-delà du seul domaine de la lecture publique et de ce point de vue, il faut faire la part de l'héritage du passé et des données de la situation nouvelle.

De nouveaux rapports, de nouvelles formes de coopération sont à inventer pour l'ensemble des intéressés, afin de passer des propositions générales à leurs réalisations concrètes tout en considérant que les réponses se situent également au niveau quantitatif.

C A R R E F O U R N ° 6

THEME : L'ACCES AU LIVRE DANS LES PETITES COMMUNES ET EN MILIEU RURAL.

- Président : Marie-Claude RICQUOIR
Conseiller Régional
Maire de VITRY-EN-ARTOIS
- Animateur : Pierre MOULINIER
Chargé d'études au Groupe Recherche pour l'Education
Permanente (GREPE)
- Intervenants : Jean-Louis CORDEBARD
Conseiller technique et pédagogique
Direction Régionale du Temps Libre (Côte d'Or)
- Geneviève GUILHEM
Bibliothécaire chargée de la formation auprès de la
Bibliothèque Centrale de Prêt de l'ESSONNE
- Pierre LOUIS
Directeur de la Bibliothèque Centrale de Prêt de
l'ESSONNE
- Claude PETITJEAN
Animateur
Comité de Pays LARGENTIERE-VALCORGE
- Rapporteur : Marie-Anne GUILBAUD
Directrice de la Bibliothèque Centrale de Prêt
du PAS DE CALAIS

Marie-Claude RICQUOIR :

Les débats de ce matin ont permis d'aborder les grandes généralités sur le livre, sur le bienfait de la lecture, sur la nécessité que chacun puisse un jour dans sa vie, goûter un peu les apports d'un livre, et assurer une partie de son développement par ce livre. Il s'agit maintenant de situer cette notion de livre quelque peu abstraite dans un environnement.

Dans ce carrefour, notre réflexion portera sur l'environnement rural, à la fois avec ses personnes, parce que les livres sont lus par des personnes, mais aussi avec ses structures, qui ne sont pas tout à fait les mêmes que celles du milieu urbain. Dans ce milieu rural, il existe un autre style de relations que je ne qualifierai pas de plus ou de moins favorable mais qui est autre, tout simplement. Je crois qu'il est important qu'on arrive à situer le livre dans ce milieu et que l'on dégage des éléments, des idées concrètes qui peuvent avoir leur importance dans notre travail de réflexion.

Je laisse la parole à Pierre MOULINIER, chargé d'études au groupe de recherche pour l'Education Permanente.

Pierre MOULINIER :

Je ne suis pas présent parmi vous en tant que technicien de bibliothèque, ni en tant qu'élu local ; je vais essayer de vous donner quelques éléments sur le monde rural qui situeront un peu le contexte dans lequel se pose le problème de la lecture publique. Je crois qu'il faut rappeler très rapidement un certain nombre de choses car le monde rural possède une relative spécificité. Trois choses sont importantes :

D'abord, le monde rural français n'est pas un, il est multiple, et on ne peut pas avoir la même action culturelle dans une zone de montagne, dans la Bresse ou la Brie, pour prendre des cas limites. Le conducteur d'un bibliobus de Bibliothèque Centrale de Prêt en prend d'ailleurs parfaitement conscience, ne serait-ce que par les différences de paysages et les réseaux routiers qui influent sur la durée des trajets. On ne peut pas traiter le monde rural de manière uniforme.

Le monde rural est aussi un milieu marqué, un milieu blessé, dans certains cas blessé à mort par l'exode rural et le déclin économique et qui est en général marqué par des difficultés économiques, le vieillissement de la population, l'exode des jeunes, le départ des filles, etc, à l'exception d'un certain nombre de zones de propriété de type latifundiaire et de zones où quelques entreprises rurales arrivent à joindre les deux bouts. Quand il n'est pas marqué par l'exode rural, il est marqué par un urbanisme tentaculaire, et vous avez tous présent à l'esprit des cas de campagnes progressivement mordues par une autoroute, par l'extension d'une banlieue, par une ville nouvelle, par un grand ouvrage du genre centrale atomique qui provoque autour de lui un effet d'urbanisation, etc...

Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, au XIXème siècle, le monde rural était pratiquement monoproduit, il exerçait une fonction qui était plus que dominante, qui était presque unique, à savoir l'agriculture : maintenant, les statisticiens nous apprennent que la population rurale se répartit entre les trois secteurs. Je veux dire que le secteur agricole ne représente plus que le tiers de la population active alors que le secteur secondaire, c'est-à-dire industriel, et le secteur tertiaire c'est-à-dire les services, se sont progressivement implantés dans les campagnes. On ne peut plus parler aujourd'hui de population agricole comme d'ailleurs on le fait souvent (on parle par exemple d'un Ministre de l'Agriculture, cela me paraît une notion dépassée, on devrait parler d'un Ministère du Monde rural). L'espace du monde rural, lui aussi unique autrefois, est maintenant multiple. Parmi les nombreux usages de cet espace rural, on peut citer les communications routières, la production d'énergie, la détente des citadins, je pense par exemple aux parcs régionaux, aux forêts domaniales aménagées pour le public, etc... En ce qui concerne les caractéristiques de l'action culturelle en milieu rural, le problème doit être envisagé globalement.

.../...

Cette action culturelle en milieu rural s'insère de plus en plus dans une stratégie d'aménagement rural, de coopération inter-communale. Il y a un mot qu'il faut prononcer à propos du rural, c'est le mot de pays ou de micro-région. En effet, on constate de plus en plus que les projets qui sont des projets de développement culturel sont à présent financés par le fonds d'intervention culturelle, le F.I.C., et s'insèrent dans le cadre d'une action micro-régionale. J'en citerai deux qui me paraissent assez intéressants dans le Pas-de-Calais : celui du Ternois et celui du Bas-Pays de Béthune. De plus en plus, en parlant "action culturelle" on parlera "plan d'aménagement rural", contrat de pays, comité de pays, syndicats intercommunaux à vocations multiples, comité d'expansion, etc... Je vous signale par exemple un chiffre intéressant : le Ministère de l'Agriculture a relevé l'existence sur l'Hexagone, de plus de mille comités de pays. Par ailleurs, il existe plus de deux cents plans d'aménagements ruraux, et plus de trois cents contrats de pays. Ce sont autant de territoires qui sont pris en compte, principalement pour l'aménagement économique et social. J'ai d'ailleurs réalisé une étude en juillet dernier sur "le culturel dans les plans d'aménagement rural" à la demande de la Direction de l'aménagement rural du Ministère de l'Agriculture, ce qui prouve un effort encourageant et même dans certains cas extrêmement passionnant de prise en compte du culturel dans ces P.A.R., contrats de pays, comité d'aménagement, etc...

Je crois que cet effort, cette stratégie d'aménagement rural, avec des hauts et des bas, souvent plus de bas que de hauts, s'efforce d'impliquer la population dans la définition du destin de la zone concernée sur tous les plans. Très souvent, à propos par exemple du développement touristique ou de la mise en oeuvre de l'amélioration de l'habitat, on parle de la culture, de l'aménagement de tel monument, de la construction d'équipements socio-culturels, de la création d'un musée rural, etc... En ce qui concerne, par exemple le musée rural, il me paraît très intéressant de vous lire cette petite statistique : sur quatre-vingt quatre P.A.R. (un P.A.R. est un document qui veut indiquer pour la zone les objectifs de développement et les moyens d'y parvenir, c'est-à-dire les actions à entreprendre) qui concernent pratiquement tout le territoire français, il y a une vingtaine de musées qui sont programmés. Programmés ne veut pas dire qu'ils seront mis en oeuvre. Mais je pense que ce chiffre montre l'intérêt des populations rurales actuelles pour leur patrimoine. C'est aussi un fait dont il faut tenir compte.

Pour finir, trois problèmes me paraissent importants pour le milieu rural : il faudrait s'interroger sur la façon dont les Bibliothèques Centrales de Prêt ou la lecture publique peuvent contribuer à cet effort qui se développe. Le premier problème fondamental est de favoriser le développement économique, qui n'est pas uniquement le développement agricole. Il s'agit ensuite de favoriser le développement de la qualité de la vie par l'amélioration de l'habitat et par une organisation sociale améliorée, notamment pour les jeunes qui quittent souvent le monde rural pour trouver des centres d'accueil et une vie correcte ailleurs. Enfin le redémarrage démographique me paraît fondamental car il résume les deux autres problèmes. Cela pose la question de l'implantation de ce qu'on appelle les néo-ruraux.

Il s'agit donc de favoriser les conditions de cette implantation et cela pose le problème essentiel de l'école en milieu rural. Il est possible aussi d'essayer de favoriser les conditions du maintien à la terre des ruraux. Je ne développerai pas plus ces différents points.

Je voudrais simplement dire, à propos de mon expérience, qu'il est important :

- 1) de faire attention et de prendre en compte tout ce qui est information, formation, documentation, notamment dans le cadre des études portant sur le sort des milieux ruraux qui se font dans le cadre des comités de pays, des plans d'aménagement rural dont j'ai parlé. Pour reprendre l'exemple du Pas-de-Calais où il existe deux plans d'aménagement rural, un centre d'aménagement et d'animation s'est constitué ; c'est le siège du syndicat à vocations multiples, mais aussi un lieu d'accueil de stages, de réunions. Ce type de centre pourrait comprendre si cela n'est pas déjà le cas, une annexe de lecture publique, de documentation, etc... Dans le Ternois, il y a un centre polyvalent de développement économique et social qui, lui, comporte un fonds documentaire financé, je pense, par le contrat de pays. Cet aspect information, documentation

et formation, est extrêmement important pour assurer le développement socio-économique du monde rural.

- 2) Je n'insisterai pas sur ce point parce qu'on en parle beaucoup : la prise en charge des cultures régionales, du passé rural, peut être un élément auquel la lecture publique peut apporter énormément.
- 3) Il faudrait, et c'est peut-être le plus inédit, assurer les services (en insistant sur le pluriel), les services aux publics. C'est-à-dire les rendre polyvalents, opérer, ce qui se fait déjà au niveau de la poste, des croisements de services : le boulanger pouvant, par exemple, l'idée n'est peut-être pas aussi farfelue que cela, accueillir les offres d'emplois de l'A.N.P.E. ou la tournée du facteur étant utilisée pour faire une information sur les activités des associations locales par la distribution de tracts. Il y a beaucoup de choses comme cela à imaginer.

Je suis très sensibilisé à titre personnel, et on en a un peu parlé dans le carrefour précédent, par le problème de "l'alphabétisation" des jeunes, du rapport d'un certain nombre de jeunes à la lecture et à l'écriture. Je pense que les gens qui s'occupent de lecture publique, pourraient peut-être s'occuper aussi d'écriture publique. En créant un poste d'écrivain public par exemple, cela revient à la mode, mais aussi en faisant une animation de loisirs qui pourrait être centrée sur la ré-alphabétisation, notamment des jeunes dont certains me paraissent sombrer dans une sorte de perte du sens de la lecture et de l'écriture : il y a peut-être des choses à imaginer dans le cadre de la lecture publique.

Je termine là cette introduction que j'ai voulu un peu stimulante et provoquante, je pense que c'était mon rôle, et les exemples qui vont être donnés maintenant permettront d'entrer un peu dans le concret.

Je crois qu'il serait important de voir comment les institutions de lecture publique font de l'action culturelle en milieu rural.

Claude PETITJEAN :

Je travaille sur trois cantons du sud de l'Ardèche, comme animateur du Comité de Pays, dans une zone qui rassemble quinze mille habitants sur trente trois communes. Pour la présenter sommairement, disons que soixante pour cent de la population est partie en un siècle, trente et un pour cent de la population a plus de soixante ans. La population des actifs agricoles est passée de cinquante six à vingt neuf pour cent entre 1962 et 1975, c'est-à-dire en treize ans. Il en résulte un effondrement de l'économie locale... et aujourd'hui, une seule industrie demeure, une mine de plomb...

Il y a trois ans, un contrat de pays a été signé avec l'Etat. Dans ce contrat qui ouvrirait sur la coopération intercommunale, était prévue toute une série d'actions relevant des domaines agricole, artisanal, mais également des actions en vue de l'amélioration des services publics, dans les secteurs culturel, social, éducatif. En matière de coopération intercommunale, ce sont plutôt les tâches de voirie seules qui sont retenues. Chez nous, le contrat de pays est apparu non seulement comme une occasion d'engager une action culturelle importante - à côté du gros volume financier que représenteraient les actions plus traditionnelles, mais surtout d'améliorer les services au public : pour cela, il s'agissait d'agir dans des directions complémentaires comme la formation, l'information, l'animation. En formation, il convenait de soutenir les activités existantes, et de créer des activités nouvelles en s'appuyant sur les agents de développement. Pour un meilleur accès à l'information, il fallait rassembler localement les permanences des différents organismes touchant le public (souvent âgé) des trois cantons, et pour lesquelles on devait parfois se rendre à quarante ou cinquante kilomètres pour une retraite, une pension. C'était avant tout offrir un accueil commun, où les gens puissent se renseigner, ou tout au moins trouver l'adresse ou le mode d'emploi de ce qu'ils cherchent par l'intermédiaire d'un centre de documentation technique, juridique, familial, social, communal,...

Ensuite, à côté de la formation, de l'information et de la bibliothèque, existerait une action culturelle plus traditionnelle, qui se traduit aujourd'hui par un appui aux associations locales dans leurs projets : aide à la diffusion, prêt de matériel -un pool de matériel sportif, audio-visuel et d'impression a été mis en place.

Enfin, le choix était fait de rassembler avec la bibliothèque intercommunale dans un même bâtiment ces différents services.

Maintenant, parlons de la lecture et du livre sur le pays : jusqu'à ce jour, l'Ardèche n'avait pas de Bibliothèque Centrale de Prêt -il y en aura une dans quelques mois- et l'impact du livre y est donc relativement faible, surtout en milieu rural.

A Joyeuse, vu nos crédits limités, nous avons choisi d'agir en priorité pour l'enfance et l'adolescence, puisque c'était certainement le secteur où la demande était la plus forte, la plus pressante.

Il est nécessaire de connaître sur quelle dynamique s'est constituée cette bibliothèque intercommunale : elle s'est appuyée sur les écoles et les associations (ce qui n'a rien d'original) qui ont aidé à en déterminer les orientations. Une bibliothécaire professionnelle en a assuré l'organisation.

Cette bibliothèque intercommunale n'est pas conçue comme un organisme à part, elle est devenue un moyen, un support d'animation pour toutes les actions qui sont engagées à côté ; car au comité de pays, il n'y a pas de sectorisation mais la volonté de constituer une équipe pluridisciplinaire avec des personnes qui s'occupent de formation, d'autres de socio-culturel, de la bibliothèque ou de l'information. Je vous cite un exemple à ce sujet :

A Largentière, il existe une communauté maghrébine, une communauté harki implantée à trois kilomètres du chef-lieu dans des logements provisoires depuis dix huit ans... Des actions y ont été lancées, dans les domaines de l'habitat et de la formation ; la bibliothèque, avec le secteur socio-culturel est venu les appuyer, en organisant les rencontres "Méditerranée(s)" autour des cultures occitanes et maghrébines ; celles-ci se sont étalées sur un mois entier, elles ont polarisé l'attention en favorisant tant l'échange culturel et le relâchement des tensions entre les deux communautés que la mise en oeuvre des opérations formation et habitat.

Question financement, une aide du Fonds d'Intervention culturelle de soixante mille francs a permis de constituer le fonds de départ de la bibliothèque. Le syndicat intercommunal finance par convention l'ensemble des activités du comité de pays, et donc la bibliothèque. Précisons que le comité de pays est une association loi 1901 constituée à parité d'élus locaux et de représentants des associations locales. Enfin, une subvention provenant du Conseil Général de l'Ardèche aide en partie l'investissement et le fonctionnement.

En fait, l'investissement pose des problèmes, car cette bibliothèque n'a que trois mille volumes, mais la Bibliothèque Centrale de Prêt devrait nous apporter prochainement un appui en fonds de livres...

Ceci explique donc que la bibliothèque n'est pas, pour l'instant, en mesure d'effectuer du prêt direct. Elle a donc des relais dans la plupart des communes et effectue du prêt semi-direct auprès des écoles ou associations qui lui empruntent les livres, moyennant une cotisation symbolique annuelle, marquant seulement l'adhésion volontaire (six francs par enfant par an).

Cette bibliothèque fonctionne comme un carrefour, ce n'est pas une structure isolée. Elle s'appuie sur un esprit d'équipe avec une optique d'égalité des chances pour le monde rural par rapport au monde urbain. En effet, si on veut que les gens continuent à vivre dans ce type de régions, il faut qu'ils aient les mêmes moyens.

.../...

Jean-Louis CORDEBARD :

Je voudrais vous parler de la promotion de la lecture en Côte d'Or.
Qu'est-ce que "promotion de la lecture" ?

"Promotion de la lecture" est une association qui regroupe des professionnels et des bénévoles de la lecture publique et de l'éducation populaire. Elle s'est donné pour objectif de favoriser la lecture de loisir, notamment auprès des jeunes, dans le département de la Côte d'Or.

Y adhèrent les principales bibliothèques municipales (Dijon, Beaune, Quétigny) ou d'association (A.S.C. de Chevigny-Saint-Sauveur, M.J.C. de Nuits-Saint-Georges, de Quétigny) ainsi que les principales associations de Jeunesse et d'Education Populaire du département (C.E.M.E.A., Francs et Franches Camarades, Fédération départementale des Foyers Ruraux, M.J.C.).

Elle bénéficie d'un important soutien de deux administrations : la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Côte d'Or (Ministère de la Culture) siège de l'association et les Directions Régionale de Bourgogne et Départementale de Côte d'Or du Ministère du Temps Libre - Jeunesse et Sports.

Pourquoi "promotion de la lecture" ?

"Promotion de la lecture" a d'abord été une opération lancée en mai 1974 par les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Côte d'Or, à laquelle ont été associés, dès l'origine, des responsables de mouvements et d'associations d'éducation populaire.

Cette opération avait pour but de former des animateurs de lecture de loisir, de mettre des techniques d'animation à la disposition des professionnels et des bénévoles soucieux de favoriser la lecture de loisir, de susciter des actions locales.

Pour la Bibliothèque Centrale de Prêt, il s'agissait de donner plus d'efficacité à l'action menée en faveur de la lecture dans le département, en mettant à la disposition des associations ou personnes travaillant dans le même sens un matériel et un fonds de livres importants.

Les services Jeunesse et Sports jouaient leur rôle naturel en favorisant la mise en relation des différents partenaires et en mettant à disposition, pour des actions de promotion de cadres, leur personnel qualifié.

Pour les associations, c'était l'occasion, dans la perspective d'éducation populaire qui est leur vocation, de redonner au livre et à la lecture une efficacité et un rayonnement nouveaux.

L'opération s'appuyait financièrement sur l'association des amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt qui recevait notamment les subsides du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour les stages de formation et les actions d'animation, tandis qu'une augmentation de la subvention accordée par le Conseil Général permettait l'engagement d'un permanent.

La constitution d'une association autonome rendue nécessaire par l'emploi des actions engagées et par la nécessité de rassembler en une seule structure des personnes isolées ou travaillant dans des organismes différents, apparaissait en filigrane, dès les origines. Il a fallu cependant attendre juillet 1980 pour que cette association voie le jour.

Favoriser la lecture de loisirs des jeunes :

Depuis sa création en 1974, "promotion de la lecture" a eu un objectif prioritaire : favoriser la lecture de loisirs des jeunes :

- par une sensibilisation des jeunes eux-mêmes, des parents, éducateurs, responsables de collectivités (expositions, animations, débats),
- par une information critique sur la production de livres et périodiques destinés à la jeunesse (expositions, publications, animation de groupes de travail),
- par la formation d'animateurs de lecture des jeunes (bibliothécaires, animateurs d'associations, enseignants, éducateurs, parents..., stages, cycles d'étude),
- en suscitant et aidant des actions locales (création d'une bibliothèque d'association, organisation d'une animation autour des livres, aide-technique et pédagogique).

et a organisé son action autour de trois axes de travail.

Sensibilisation

Ces actions visent tous les publics :

Professionnels et bénévoles de l'éducation, de l'animation socio-éducative, de l'action culturelle, auxquels seront destinés, dans un second temps, les stages de formation :

- Responsables et élus locaux.
- Le grand public des parents.
- Les enfants eux-mêmes.

Elles ont pour but d'éveiller l'attention de tous sur quelques points essentiels :

C'est à travers les expériences heureuses ou malheureuses de l'enfance et de la jeunesse que l'on devient lecteur ou, à jamais, non-lecteur.

C'est donc un devoir pour tous les adultes de tout faire pour favoriser la rencontre heureuse de la lecture par les enfants.

La production littéraire destinée à la jeunesse est abondante et variée, mais la qualité de cette production est inégale. Quelques principes simples permettent une sélection.

Quelques règles simples permettent également à tous les adultes d'aider les enfants à découvrir les livres qui leur plairont.

Nos principaux outils de travail pour ces actions sont les expositions sur les albums pour enfants réalisées au cours des stages, l'un en juillet 1975, l'autre en juillet 1979.

La première exposition, par exemple, se présente sous la forme de vingt cinq panneaux verticaux de deux mètres sur un, réunis en quatre ensembles qui créent dans le local d'accueil un itinéraire de visite, mais aussi un espace de jeu pour les enfants avec, en particulier, une cabane à livres et plusieurs coins-lecture aménagés à l'aide de coussins, poufs et petites tables.

Elle s'adresse à la fois aux adultes et aux enfants :

Les panneaux, destinés aux adultes, présentent un échantillon de la meilleure production dans un classement par thèmes qui conduit à se poser les principales questions concernant :

- Le rapport de l'image et du texte.
- Le rôle de l'humour.
- Le livre comme reflet du monde, d'une société...
- L'importance des thèmes animaliers.

Dans les différents coins-lecture, des bacs à livres proposent aux enfants un choix parmi deux cents à trois cents ouvrages.

Aux dos des panneaux, utilisables comme chevalets, on peut dessiner et peindre. Dans la cabane, utilisée comme scène de théâtre, on peut se déguiser et jouer.

Il est clair que cette exposition atteint sa plus grande efficacité lorsque des adultes la visitent alors qu'elle est investie par un groupe d'enfants : le spectacle de leur plaisir est certainement le plus puissant des arguments !

Procédure type d'exploitation de l'exposition

L'animateur de "promotion de la lecture", assure en permanence cette exploitation, dont les modalités varient, évidemment, avec le lieu de l'exposition et le public visé.

- 1 - Une large publicité ayant été faite, l'exposition n'est livrée qu'à la demande d'une personne ou d'une équipe responsable (animateur d'équipement socio-éducatif, dépositaire du bibliobus, groupe de parents, d'enseignants, etc...).
- 2 - Une procédure d'exploitation est mise au point, préalablement à la livraison, entre ces responsables, et l'animateur. Le responsable s'engage à respecter cette procédure et, en particulier, à assurer la publicité de l'opération.
- 3 - L'exposition est livrée gratuitement par les soins de la Bibliothèque Centrale de Prêt et montée par l'animateur, qui en explique les principes au responsable local, lequel prend désormais en charge la suite de l'opération.
- 4 - Principaux cas de fonctionnement :
 - Ouverture au public : avec visites commentées, avec organisation de débats avec un responsable de "Promolec".
 - Ouverture aux enfants :
 - . hors du temps scolaire, avec animation par l'animateur "Promolec", par toute l'équipe "Promolec";
 - . durant le temps scolaire avec animation par l'enseignant, par le responsable local de l'expo, par l'animateur "Promolec", par toute une équipe "Promolec".
- 5 - Evaluation de l'opération entre le responsable et l'animateur.

De plus en plus fréquemment, l'équipe de "Promotion de la lecture" est sollicitée par des groupements et organismes qui souhaitent une intervention, plus ou moins ponctuelle, qui peut prendre la forme d'une conférence, d'un débat, d'une recherche bibliographique, d'une rencontre avec un écrivain, de la ventilation dans le département d'expositions venant de l'extérieur (Centre Beaubourg, "Lire"...) ou de spectacles (Livres-théâtre du Centre d'Art et d'Essai du spectacle pour enfants).

Formation

Ces actions s'adressent à tous les professionnels et bénévoles de l'éducation, qui se préoccupent de favoriser la lecture de loisir des jeunes dans une perspective culturelle à court et à long terme.

A court terme, il s'agit de faire découvrir la lecture comme jeu et comme plaisir, comme moyen de satisfaire la volonté de savoir ou le besoin de communiquer, comme sésame de l'imaginaire et de la sensibilité.

A long terme, il s'agit que ces premières expériences de lecture aient été suffisamment saisissantes et heureuses pour que tous ceux qui n'auront pas mieux à faire les prolongent avec passion jusque dans leur grand âge...

Il importe donc que les éducateurs qui souhaitent intervenir dans ce domaine auprès des enfants et des jeunes soient suffisamment avertis des multiples difficultés qu'il faut

vaincre, maîtrisant les notions de psycho-pédagogie indispensables, connaissent avec toute la précision nécessaire la littérature qu'on destine à la jeunesse, puissent mettre en oeuvre les techniques d'incitation et d'animation dont l'efficacité a été prouvée ; il importe surtout, peut-être, qu'ils aient réfléchi sur ce que représente le fait de lire (ou sur ce que représentait le fait de lire) pour l'homme d'aujourd'hui et de demain.

On voit donc se définir le contenu de nos stages de formation, dont le catalogue qui suit ne prétend toutefois pas montrer la réalité vécue ; chaque action, dans ses objectifs et son déroulement, est adaptée au public des participants, souvent au terme d'une concertation préalable.

Principales questions abordées dans nos stages

A - Les livres

Le fait de lire :

- . Lire comme acte individuel.
- . Lire comme pratique sociale.

Situation de la lecture en France, aujourd'hui :

- . Données statistiques, économiques, technologiques, sociologiques, politiques.

L'enfant devant le livre :

- . Aspects historiques, socioculturels, psycho-pédagogiques.

La littérature de jeunesse :

- . Etude du système de production matérielle (édition, impression, diffusion).
- . Etude du système de production intellectuelle (auteurs, illustrateurs, directeurs de collections).
- . Recensement et classification par genres et par tendances.
- . Recherche de méthodes d'analyse et de critères de choix.

Promotion de la lecture des jeunes :

- . Quels objectifs ?
- . Quelles méthodes et quels moyens ?
- . Analyse de quelques expériences en cours, dont l'action "Promotion de la lecture en Côte d'Or".

B - Publications périodiques

Panorama de la production actuelle.

Données historiques, légales et réglementaires, économiques.

Recensement et classification de la production.

Critères d'appréciation, de sélection.

Approche des comportements du public enfantin devant les titres les plus diffusés.

Etude détaillée de titres caractéristiques.

Répetons qu'il ne s'agit que d'un catalogue de titres, que le programme de chaque stage est composé à partir d'un choix parmi toutes ces questions, choix effectué en fonction des attentes et des besoins des participants.

Un exemple de stage

Stage "Littérature de Jeunesse et Animation" du 5 au 10 juin 1978 au C.R.E.P.S. de Dijon-Mirande.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Approche économique : le système de l'édition et de la diffusion, avec les témoignages de Cathérine SCOB (Directrice des Editions de l'Amitié) et Jacques BAZIN (librairie de l'Université à Dijon).

- Approche de la création : Ecrire ou décrire ? Créer ou recréer ? Eduquer ou initier ? Avec les témoignages de Jacqueline CERVON (écrivain pour la jeunesse), Christian BRUEL (écrivain et éditeur pour la jeunesse), Michel TOURNIER (écrivain).
- Approche de l'image par Marie-Claire DU JEU , peintre, Maître - assistant à l'INPSA.

L'écrivain pour la jeunesse et ses lecteurs : Michel TOURNIER a rencontré ses jeunes lecteurs à la Bibliothèque Municipale de Dijon et à la M.J.C. de Montbard. (Cette dernière rencontre s'est prolongée par un séjour de trois jours chez Michel TOURNIER pour une dizaine d'enfants d'un village proche de Montbard).

Aux sources de la littérature : le conte. Avec la participation de Bernadette BRICOUT, Professeur à l'Université de Lyon, spécialiste des Contes de POURRAT.

En outre, pendant toute la durée du stage, chaque participant bénéficie d'un véritable "bain de livres" : quelque trois cents ouvrages (classiques et nouveautés) peuvent être élus et examinés durant les temps réservés à cet effet.

Des quatorze participants, cinq étaient bibliothécaires professionnels, six étaient animateurs professionnels ou bénévoles, un était étudiant, deux étaient formateurs d'animateurs.

Recherche

Cet aspect de l'opération correspond au souci de l'équipe d'affermir ses connaissances théoriques et techniques, d'expérimenter des nouvelles méthodes pédagogiques.

Il ne s'agit donc pas de recherche fondamentale, notre groupe étant plutôt constitué de praticiens de l'animation et de l'action culturelle, puisque nos objectifs sont, avant tout, d'intervention au niveau d'un large public.

(Nous ne nous sommes, toutefois, pas désintéressés des travaux fondamentaux des psychologues, psycho-pédagogues, sociologues, historiens, dont les recherches éclairent le problème des rapports de l'enfant et du livre).

Voici quels ont été les éléments de notre travail de recherche-formation :

- Depuis 1976, à la suite du premier stage d'étude des albums : suivi de la production, aboutissant à une sélection permanente d'ouvrages et à leur mise en circulation (expos et circuit de distribution de la Bibliothèque Centrale de Prêt).
- En 1977-1978, constitution d'un groupe de travail sur les périodiques pour enfants et adolescents : une réunion mensuelle.
- En 1978-1979, deux groupes d'analyse des livres pour enfants se réunissent chacun une fois par mois pour étudier les nouveautés, et en rédiger des fiches critiques qui paraissent dans la "Lettre de Vin-Bois-Chardons", bulletin de l'association qui paraît trois ou quatre fois par an.

Organisation financière et matérielle

Le fonctionnement et le financement de l'association reposent en grande partie sur les administrations qui la soutiennent et les organismes qui y participent.

C'est ainsi que les stages de formation, ou sont entièrement pris en charge par les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, ou font l'objet d'une convention passée entre ces services.

La Direction Départementale verse en outre à l'association une subvention annuelle de l'ordre de cinq mille francs.

De son côté, la Bibliothèque Centrale de Prêt met ses locaux à la disposition de l'association, en assure le secrétariat, fournit les livres pour les stages et les

expositions, véhicule ces dernières dans les bibliobus.

La Bibliothèque Municipale de Beaune se charge de l'impression de la "Lettre de Vin-Bois-Chardons".

Des actions ponctuelles peuvent être financées par le partenaire qu'elle cerne plus particulièrement.

Le budget propre à l'association est donc réduit. Cependant, une demande de subvention a été adressée au Conseil Général de la Côte d'Or pour l'engagement en 1982 d'un permanent. Cette fonction était assurée de 1974 à 1981 par l'animateur engagé sur les crédits de l'association des amis de la bibliothèque centrale de prêt. Un dossier a été également déposé au Ministère de la Culture, pour prendre en charge une partie du salaire de ce permanent.

Geneviève GUILHEM :

En premier lieu, je voudrais présenter le poste que j'occupe. C'est un poste récent, encore sans statut, qui est une création du Conseil Général de l'Essonne. Ce poste est mis à la disposition de la Bibliothèque Centrale de Prêt pour analyser le contenu de ce qu'on appelait, à priori, formation, animation, avec un double objectif : faire des propositions en priorité aux dépositaires qui géraient les dépôts de livres de la Bibliothèque Centrale de Prêt et prendre contact avec tous ceux qui, dans le département, étaient intéressés à la lecture ou avaient déjà des initiatives en matière de lecture (venues des bibliothèques municipales par exemple, ou des comités, des clubs de livres locaux, ou des associations culturelles, etc...).

Le département de l'Essonne est un département extrêmement varié (qui mériterait certainement beaucoup de nuances dans l'appellation de rural puisque les problèmes ruraux sont l'objet de ce carrefour) qui présente peut-être des analogies avec la région Nord - Pas-de-Calais dans la mesure où il y a, à côté de grandes villes qui ont des bibliothèques municipales pour la plupart et qui sont très proches de Paris, tout un réseau de villes d'une importance qui varie entre cinq et dix mille habitants, et une certaine pléiade de petites communes entre mille et cinq mille habitants, et enfin, une certaine zone rurale beaucoup plus clairsemée évidemment. Chacune des remarques suivantes correspond aux différentes zones énumérées ci-dessus.

La première concerne cette zone de petites communes entre mille et cinq mille habitants. La Bibliothèque Centrale de Prêt procède à des dépôts ; une certaine présence du livre y est donc assurée, et le phénomène suivant est apparu : les demandes des lecteurs, transmises par les dépositaires de la Bibliothèque Centrale de Prêt lors du passage du bibliobus, posaient au bibliothécaire responsable des acquisitions un certain nombre de problèmes sur l'opportunité d'y répondre ou non. Cela suggère que c'est une fonction d'éducation du jugement critique des lecteurs que de donner tant aux lecteurs qu'aux dépositaires qui sont leurs intermédiaires, des instruments, des données, des distanciations et des analyses de leur propre demande. Les demandes viennent des publicités de grandes surfaces, de certains média qui sont extrêmement intéressants, et aussi d'une pression de caractère éminemment commercial qui occulte complètement toute une très grande catégorie de livres. Notre première action a été de prendre, à ce niveau-là, une place d'intermédiaire entre ces petites communes et les instances critiques comme par exemple, les revues critiques. Pour être plus précis, une journée avec les "Nouvelles Littéraires" a été organisée l'an dernier ; cette année, ce sera une journée avec le "Magazine Littéraire". La rencontre concrète des critiques qui expliquent leur propre fonctionnement, leurs propres critères, leurs propres points de repères, est certainement une ouverture vers une beaucoup plus grande distance vis-à-vis des demandes formulées.

Le second point prend appui sur une caractéristique de la vie de ces petites communes par rapport à ces grands centres urbains : quelle que soit la présence de la télévision et c'est aussi une banalité d'y faire allusion, il semble que les gens ont davantage de temps à consacrer à la lecture. De sorte que l'idée est née de jouer un rôle dynamique d'incitation et de soutien de la lecture, et là je ne parle pas seulement des jeunes

pour qui beaucoup de choses sont déjà faites, mais des adultes.

Je voudrais évoquer une idée en cours de réalisation dont je n'ai pas la certitude de sa réussite : c'est un projet d'implantation dans le département d'un réseau d'ateliers de lecture, animés soit par des bibliothécaires, des gens de l'édition, ou tout simplement des lecteurs passionnés ; le critère étant à l'origine quelqu'un de passionné qui propose de partager sa passion, une passion qui lui a donné l'envie d'en savoir davantage, d'approfondir davantage. On proposera aussi au public des parcours choisis pour une saison avec soit un genre littéraire, un auteur ou un texte, soit des vieux textes qu'on a oubliés et que l'on essaiera de relire différemment, ou des textes inconnus et en particulier des littératures étrangères. Ce qui peut amener, par exemple, dans le dynamisme des choses qui se passent, l'idée qui a été approuvée par le Conseil Général et qui va entrer en application, de créer un fonds de littérature d'Amérique Latine, avec la participation (évidemment dans la région parisienne ce n'est pas difficile) d'auteurs d'Amérique Latine, d'éditeurs, etc...

L'autre remarque que je voulais faire, touche les mêmes petites communes mais aussi la zone plus rurale : elle est conçue en accord avec les responsables de foyers ruraux. C'est une idée qui est plus du domaine de l'animation, en sachant que la différence entre animation et formation n'est pas toujours évidente. Il me semble que le genre d'opération que nous projetons aura des incidences formatrices sur les gens qui y participeront. Le projet consiste à prendre pour base une période de la vie concrète des gens, qui est une période assez vive à l'échelon social, communal et familial : il s'agit de la période d'hiver, et en particulier toutes les fêtes d'hiver. Ce sera l'occasion de collecter une mémoire orale à long terme sans être centré sur l'histoire au sens strict du mot, mais plutôt sur l'imaginaire : tout l'imaginaire local ancien, touchant la saison d'hiver, les anciens rites d'hiver, qui va des traditions culinaires, des usages familiaux, des fêtes locales, etc... jusqu'aux récits, bien sûr, et jusqu'à la littérature, pourquoi pas ?

Je termine en signalant les questions que posent ces différents points. Tout d'abord, la question du statut du livre : cela peut paraître un peu paradoxal pour une bibliothécaire mais, confrontés à ces intuitions et à ces projets, nous nous demandons si vraiment le livre doit être en tant que tel le pôle central de l'animation et de la formation, ou s'il n'a pas simplement une place à prendre dans un ensemble où figure en particulier l'oral.

La deuxième question, c'est la place de la Bibliothèque Centrale de Prêt. Sans jeu de mots, la Bibliothèque Centrale de Prêt a-t-elle vraiment une place centrale ? ou ne doit-elle pas, au contraire, s'insérer dans tout un réseau qui existe autour d'elle dans le département et y chercher une place spécifique qui est du reste quelque fois très souple ?

La troisième et dernière question (c'est un peu une réflexion de bibliothécaire, de professionnel) serait de déplacer un peu l'intérêt majeur du travail du livre proprement dit et de tous les problèmes sur la lecture, et la lecture pas seulement au sens de l'acte technique de lire, mais de tout ce que véhicule comme contenu, comme mise en commun, comme création de lecteur, l'acte de la lecture.

Pierre LOUIS :

Après ces relations d'expériences concrètes, je voudrais, pour prolonger la réflexion, apporter le témoignage d'une Bibliothèque Centrale de Prêt moyenne : celle de la Moselle. J'espère qu'elle est représentative de l'action actuelle des Bibliothèques Centrales de Prêt et j'insisterai particulièrement sur les solutions qui, à mon sens, conviendraient pour promouvoir la mise en place d'une nouvelle politique de lecture publique dans les régions rurales.

Je me permets de citer quelques chiffres tant il est vrai qu'au niveau d'une Bibliothèque Centrale de Prêt on utilise encore beaucoup les chiffres et la notion de quantitatif. La Bibliothèque Centrale de Prêt de la Moselle est une création ancienne qui remonte à 1951. Elle fonctionna longtemps avec un seul bibliobus, et les moyens mis à sa

disposition ne furent guère développés durant une vingtaine d'années : le renouveau se situe autour des années 1975, avec la mise en service d'un deuxième, puis d'un troisième bibliobus, la construction d'un nouveau bâtiment de mille six cents mètres carrés et enfin l'entrée en fonction de personnel supplémentaire. La Bibliothèque Centrale de Prêt connaît, comme les autres, une stagnation depuis deux ans en crédits et en personnel, exception faite de l'expérience informatique dans laquelle nous nous sommes engagés.

Actuellement, cette Bibliothèque Centrale de Prêt fonctionne avec trois bibliobus et quatorze personnes (onze fonctionnaires et trois employés de l'Association des Amis). Elle devrait desservir sept cent soixante et onze mille habitants... Elle dispose, en réunissant tous les francs possibles, de un franc soixante dix huit centimes par habitant à desservir. Ce département de la Moselle présente des analogies avec ceux de la région Nord - Pas-de-Calais car il est industriel et urbanisé d'une part, rural d'autre part. L'arrondissement de Thionville, par exemple, compte deux cent soixante et onze mille habitants, celui de Château-Salins vingt-neuf mille seulement. Autre caractéristique de ces départements, c'est leur très grande taille : la Moselle, ainsi que le département du Pas-de-Calais comptent plus de six mille kilomètres carrés ; et si l'on prend en considération d'autres départements, on constate que celui du Val d'Oise ne fait que mille deux cents kilomètres carrés, soit le cinquième de la Moselle. Les tâches des Bibliothèques Centrales de Prêt sont donc souvent très différentes d'un département à l'autre. Enfin, en Moselle, force est de constater que le problème posé n'est pas celui d'un développement inégal entre les zones urbaines et les zones rurales, mais plutôt un problème de sous-développement quasi général.

En dehors de Metz qui a une bibliothèque municipale importante, avec des moyens importants et du personnel qualifié, la bibliothèque municipale de Thionville fonctionne avec deux personnes qualifiées, Sarrebourg deux personnes également, et Rombas, une personne ; il n'y a pas d'autre professionnel diplômé dans les bibliothèques municipales du département. Si l'on fait abstraction des bibliothèques universitaires et des bibliothèques scolaires, on trouve une bibliothèque importante à Metz, qui rayonne d'ailleurs, comme il est normal, largement autour de la ville, quatre ou cinq autres bibliothèques municipales de niveau convenable avec du personnel qualifié et rétribué, des locaux aménagés et un budget annuel d'acquisitions, et la Bibliothèque Centrale de Prêt qui, avec des moyens faibles (1,78 F), fait, comme les autres B.C.P., des dépôts de livres dans les écoles, les mairies, les collectivités constituées, les associations, les foyers, les entreprises, et aussi dans des "bibliothèques" sans personnel formé ni rétribué, sans budget d'acquisition et qui sont installées dans des locaux inadaptés. Par ailleurs, la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Moselle fait également un peu de prêt direct, formule dont il faudrait souligner l'intérêt et les limites. A de nombreux égards, cette situation ne peut être satisfaisante ; en dehors de la question des moyens que l'on peut toujours souhaiter plus importants, je voudrais faire quelques suggestions et quelques remarques.

En premier lieu, au niveau du jeune public, il me semble que le livre devrait être présent dans toutes les communes, y compris les plus petites d'entre elles. Les bibliobus, malgré leurs limites, doivent pouvoir rendre un service actuellement rendu par toutes les Bibliothèques Centrales de Prêt peut et doit être amélioré dans plusieurs directions : un choix de livres plus large, un renouvellement plus fréquent ; enfin, chaque enfant doit avoir accès au bibliobus afin de faire un choix personnel.

Des actions sont à mener pour inciter à la lecture en dehors de l'école, même si le service se fait, ou doit se faire pour des raisons de commodités, dans le cadre scolaire. Je pense notamment aux écoles primaires des toutes petites communes.

Dans le domaine de la lecture adulte, faire dans toutes les communes d'un département un dépôt de livres n'est pas nécessaire pour faire avancer la cause de la lecture et peut même avoir l'effet inverse ; en effet, des dépôts dans toutes les communes ne font pas des bibliothèques pour toute la population. Les B.C.P. se sont souvent épuisées à tenter de mettre en place des dépôts suffisamment attrayants dans les plus petites communes, et sans nier les succès qui ont été enregistrés dans de nombreux endroits, l'essentiel de l'effort devrait porter, désormais, vers la création de véritables bibliothèques. En Moselle, sur quatre cents dépôts environ desservis par bibliobus,

parmi ceux qui choisissent des livres pour adultes, une centaine prend moins de dix romans à chaque passage. Plus de deux cents choisissent moins de dix documentaires. On peut discuter du nombre de livres nécessaires pour assurer un service minimum de lecture publique, mais on ne peut pas contester qu'une très grande majorité des dépôts de B.C.P. se situe très loin de ce minimum et que ce n'est pas seulement une question de moyens.

Je crois qu'en dehors des grandes villes, il reste beaucoup à faire pour renouveler simplement l'image de marque de la bibliothèque. Il serait souhaitable que le mot même de bibliothèque cesse progressivement d'évoquer l'armoire à livres, le coin-lecture, ou même la pièce plus ou moins aménagée pour le prêt de livres. Il faudrait qu'il soit entendu que le mot bibliothèque désigne un équipement possédant des caractéristiques minima, une ouverture deux fois par semaine avec des horaires permettant l'accès à tous, placé sous la responsabilité d'un personnel qualifié, donc rétribué, offrant au public un service minimum de prêt adulte et de prêt enfant, une salle de lecture et de documentation, une salle d'animation, d'exposition et de rencontre, des moyens pour accroître les collections, et un accès gratuit ou quasi gratuit pour les usagers. Il faut insister sur le problème de la formation du personnel qui est l'une des clés du développement des bibliothèques ; trop souvent dans des petites bibliothèques municipales le travail se fait avec du personnel qui ne consacre que quelques heures par semaine à la bibliothèque ; c'est souvent du personnel communal qui travaille dans d'autres services une grande partie de son temps et il faut dire et redire que la fonction de bibliothécaire est un métier qui requiert des connaissances générales, sur l'édition, sur la diffusion, des connaissances techniques (fichiers, équipement, gestion, etc...) et des compétences culturelles pour mettre en oeuvre le rôle d'animation qui doit être celui de toute bibliothèque.

Par ailleurs, les bibliothèques ne doivent pas être des équipements juxtaposés et isolés. Tout le monde sait qu'un équipement de bibliothèque de bon niveau représente un coût de fonctionnement qui ne peut pas être supporté par de petites communes à elles seules, et des collections de livres pas ou peu renouvelées sont incapables de rester attrayantes. Il faut donc, comme beaucoup de personnes le disent depuis longtemps, organiser un réseau. A quel niveau peut-on le faire ?

En matière de bibliothèques, des tâches doivent être organisées à l'échelon régional (on pourrait les énumérer brièvement...) ; lorsqu'il s'agit de bibliothèques de lecture publique, si l'on veut mettre en place un réseau doté d'équipements auxquels chacun doit avoir accès dans le cours de sa vie quotidienne, tout indique qu'il faille retenir le cadre traditionnel du département. Sans examiner ici la question de savoir quelle serait précisément l'instance compétente pour mettre en place ce réseau, il devrait revenir à chaque département de constituer l'ossature de son propre réseau. Faut-il une bibliothèque dans toute commune de plus de x habitants, une bibliothèque par canton, par district, par secteur, par arrondissement ? Que chaque département établisse sa propre carte, en se fondant sur quelques points de repères : tenir compte des déplacements quotidiens, des pôles d'attraction traditionnels (marchés, etc...), prendre en considération les normes établies depuis quelques années par des professionnels qui indiquent, par tranches de population l'importance de l'équipement qu'il serait souhaitable de pouvoir mettre à la disposition du public ; pas de bibliothèque en-dessous d'un équipement minimum.

En Moselle, à l'occasion de l'enquête qui a été envoyée dans les Bibliothèques Centrales de Prêt par la Commission Pingaud, une réflexion a été menée sur cette question du réseau départemental : une carte du département a été réalisée :

- En dehors de la B.C.P. et de la B.M. de Metz, création de quatre centres de prêt prévus pour rayonner, en gros, sur un arrondissement ;

.../...

- Implantation ou aménagement d'une trentaine de bibliothèques-relais des Centres de Prêt, en proposant différents critères :
 - . ville de plus de 20 000 habitants ;
 - . zone défavorisée ;
 - . pôle d'attraction commercial ;
 - . initiative locale en faveur de la bibliothèque.

Les Centres de Prêt de bibliothèques-relais constituent les noeuds du réseau départemental et devraient bénéficier à ce titre d'une liaison informatique.

La question de la mise en place de ce réseau se pose. L'Etat pourrait impulser une nouvelle politique de lecture en incitant, d'une manière qui tienne compte des inégalités, les départements à se doter, dans un premier temps, d'un schéma directeur pour la lecture puis à mettre en oeuvre un réseau départemental des bibliothèques publiques ; et dans un deuxième temps, le département pourrait aider les communes volontaires désireuses de faire fonctionner un équipement à même de tenir sa place dans le réseau. La B.C.P. serait alors un des moyens privilégié du Département pour équilibrer la politique de la lecture publique.

Pour que la B.C.P. soit réellement efficace, il faudrait revenir sur le système Centrale/Annexes fermées au public et imaginer plusieurs centres de prêt dotés chacun de moyens suffisants pour :

- . répondre aux besoins de lecture des enfants dans toutes les petites communes (dépôt ou prêt-direct) ;
- . alimenter, par des dépôts importants, les "collectivités constituées" (associations, foyers, entreprises...) qui offrent un service de bibliothèque ;
- . assurer dans leur zone d'action, par bibliobus prêt-direct, le service aux communes abonnées qui ne possèdent pas de bibliothèque ;
- . constituer le service commun d'un groupe de bibliothèques municipales du réseau départemental (les bibliothèques-relais) : assistance technique, aide à l'animation, action de formation, dépôts de livres pour répondre, notamment, à des besoins particuliers.

Chaque fois que les conditions locales le permettraient, le Centre de Prêt ferait fonction de bibliothèque municipale pour la ville où il est implanté ; une convention serait signée entre le Département et la Commune pour préciser les charges et les obligations de chacun.

A l'inverse, si une bibliothèque municipale était à même de jouer le rôle de Centre de Prêt pour un ensemble de communes environnantes, cette fonction devrait être reconvenue au niveau de l'organisation départementale, précisée dans une convention et aidée comme telle.

Marie-Claude RICQUOIR :

Des éléments de discussion sont maintenant à notre disposition, je crois que chacune des présentations a mis un peu en évidence l'obligation suivante : pour que l'accès au livre soit possible dans les petites communes, il faut que le livre y soit présent.

Je voudrais attirer l'attention aussi sur un autre aspect déjà évoqué dans la première intervention concernant l'expérience intercommunale : lorsque le livre est présent, il n'y aura que très peu de personnes qui, finalement, iront le chercher là où il est parce que leur culture leur donnera envie de lire. Il est important que d'autres animateurs (je ne parle pas d'animateurs forcément professionnels, car dans les communes, ce ne sont pas toujours des professionnels mais des gens qui ont une sorte de charisme de l'animation) sachent, à partir d'une expérience de vie quotidienne, amener les gens au livre, et c'est presque aussi important que la présence d'une mini-bibliothèque ou la présence d'un dépôt de livres dans une petite commune rurale.

.../...

Je vais donner deux clichés rapides des communes rurales :

Une équipe de six jeunes de 15 à 22 ans, à partir de Goldorak, vous voyez que c'est tout à fait farfelu, avaient voulu faire une maquette. Ils ont donc eu l'idée de faire un géant et se sont mis à chercher dans l'histoire de la ville : ils sont allés voir la municipalité, et à partir de là, ils ont lu, effectivement, une dizaine de livres qui a été leur bibliographie du "projet géant", pour savoir comment fabriquer le géant, comment l'habiller, où en existait-il d'autres. Mais si personne à un moment donné ne leur avait dit : "Pour vous aider, des livres pourraient peut-être servir", ils ne seraient jamais allés au livre. Et c'est à ce niveau qu'il est important qu'il y ait des personnes, des relais dans nos communes pour saisir ces occasions.

Dans nos communes, les ruraux partent et un autre type de population arrive, par exemple des routiers. En effet, ils se trouvent plus à l'aise, ils peuvent garer plus facilement leur camion dans une commune rurale qu'en ville. Ces routiers sont souvent cibistes, et c'est ainsi que, dans une commune de quatre cent cinquante habitants où treize routiers s'étaient installés, une personne a fabriqué un émetteur. Cette personne a demandé ce qu'il fallait faire pour avoir le droit d'émettre en modulation de fréquence puis c'est devenu un projet de radio locale, avec la publicité donnée par les communes à ce projet de "radio-loisirs" ; cela a commencé par des "disques dédicacés", puis on est arrivé à deux heures de programmation qui sont assurées chaque jour. A partir de cette expérience, est née l'idée suivante : sept ou huit personnes se réunissent le soir pour lire, et ensuite pour diffuser chaque jour un feuillet de vingt minutes à partir du livre qu'ils ont lu. A partir de leurs besoins de programmer, chacun a remarqué que le livre existe aussi, et que ce n'est pas dans ce cas précis, la bibliothèque qui a donné l'envie de lire.

Les deux conceptions doivent absolument être envisagées. Si l'on pense que seule la bibliothèque donne envie de lire, c'est encore de la lecture élitiste. On avance à partir de certaines expériences réussies, comme la mise en place d'une heure d'éducation musicale par semaine par un petit comité de mères dans une commune de quatre vingts habitants : on pense l'année prochaine le faire pour apprendre à lire ; des enfants viendront apprendre à lire en jouant le mercredi et le samedi. Dans ce cas, notre action se fait en dehors des enseignants et il faut en tenir compte car c'est leur vocation d'apprendre à lire. Il faut donc procéder avec précaution. Il ne suffit pas qu'on mette le livre dans une commune pour que les gens lisent, certaines méthodes sont à prendre en compte. Le livre doit prendre sa place dans des instances qui ne sont pas nécessairement traditionnelles.

Noé RICHTER - Bibliothèque de l'Université du Maine (Le Mans) - Participant :

J'ai été très frappé en entendant les différentes interventions de sentir une qualité de démarche absolument différente. Je dois dire que Claude PETITJEAN m'a étonné, parce qu'en écoutant son intervention, je me suis rendu compte que l'on refaisait dans ces trois cantons une expérience qui a été faite avant la Première Guerre Mondiale se basant sur la prise de conscience de la nécessité du besoin d'installer le livre au niveau du canton : et cela en l'absence de toute initiative venant "des autorités supérieures". Un effort est ainsi fait à la base pour recréer, redonner vie au canton. Cependant, je note une différence, c'est l'initiative inter-cantonale, et cette initiative intercantonale, en fin de compte ne fait que reprendre à un niveau administratif beaucoup plus réduit, l'action des Bibliothèques Centrales de Prêt mais avec une dimension très limitée. On peut alors penser que le jour où la Bibliothèque Centrale de Prêt sera créée, cette expérience se transformera en simple relais de cette Bibliothèque Centrale de Prêt.

Les autres interventions m'ont semblées, elles, beaucoup plus jacobines, beaucoup plus centralisatrices, et j'ai eu le sentiment qu'il y avait une espèce d'autorité puissante, toute savante, toute bienfaisante, convaincue de la certitude de son rôle et de ce qu'elle doit apporter. C'était très sensible dans l'exposé de Pierre LOUIS, qui m'a paru singulièrement technocratique et bureaucratique beaucoup plus que tous les autres, et ce, malgré sa très bonne volonté.

../....

A travers ces interventions que l'on aurait pu multiplier en donnant la parole à toute la salle, on aurait pu, entre ce bureaucratisme, ce jacobinisme et ce fédéralisme qui nous vient des cantons, trouvé tous les intermédiaires. Ma question sera la suivante et je la pose très naïvement aux quatre intervenants :

Sentez-vous que vos démarches, votre façon d'appréhender le problème soient ou convergentes, ou simplement compatibles ?

J'aimerais que vous répondiez à cette question, sinon il me semble que le problème devient incompréhensible. J'ai constaté qu'il y avait en fait des démarches contradictoires, mais il se peut que l'Histoire nous démontre le contraire, que l'évolution nous montre qu'effectivement, dans deux ou trois ans, la simple politique ministérielle qui maintenant profite de mettre des Bibliothèques Centrales de Prêt dans tous les départements effectuera par la présence de cet organisme, de ce potentiel départemental, une normalisation de la situation actuelle. Mais je n'arrive pas à percevoir la compatibilité, en fonction des interventions précédentes, entre ce qui se fait en Côte d'Or, les autres expériences citées qui me paraissent remarquables, et l'action des Bibliothèques Centrales de Prêt qui m'est beaucoup plus familière.

Bernard PLOUZENNEC - Bibliothèque Centrale de Prêt de la Côte d'Or - Participant :

Je réponds en ce qui concerne la Côte d'Or. Je ne vois pas de différences fondamentales entre le projet de Claude PETITJEAN et le nôtre. Bien au contraire, la structure mise en place en Côte d'Or vise à détruire peut-être un certain nombre de féodalités qui sont le fait d'autres départements : en effet, très souvent, ces départements ont des bibliothèques municipales dans les villes de plus de vingt mille habitants qui font leur travail, et la Bibliothèque Centrale de Prêt lorsqu'elle existe aide les communes de moins de vingt mille habitants : bien souvent il n'y a aucune coopération entre elles. La structure "Promotion de la Lecture en Côte d'Or" vise au contraire à détruire cette rigidité et dans ce sens on tente de mener une politique départementale. Cette politique départementale n'est pas une politique centraliste, bien au contraire, elle vise à apporter des moyens aux petites communes par le biais de la Bibliothèque Centrale de Prêt ou d'une Bibliothèque Municipale d'une ville de plus de vingt mille habitants. Notre existence a pour but de favoriser par les moyens techniques dont nous disposons, et dont ne disposent pas les petites communes, le développement de l'initiative locale. Je crois qu'au contraire une Bibliothèque Centrale de Prêt fonctionnant dans cette optique là, ne pourra apporter qu'une aide à ce qui a déjà pu être fait comme c'est le cas en Ardèche.

Jean-Louis CORDEBARD :

Je crois que la question de Monsieur RICHTER qui opposerait en somme deux attitudes de ceux qui se préoccupent d'aider ou de favoriser la lecture, me paraît être une opposition un peu tranchée et arbitraire. Je crois que la structure dans laquelle nous travaillons assume au fond pleinement une double approche qui consiste en premier lieu à être à l'écoute, à être à la disposition, à mettre à la disposition des initiatives locales, des moyens qui peuvent être aussi bien des moyens techniques ou matériels que des moyens humains. Et en second lieu, susciter, faire naître des actions, des opérations, des envies là où il n'y en a pas. A ce niveau là, ces deux points de vue ne sont pas contradictoires, ils sont simplement les deux aspects d'une même réalité.

Noé RICHTER :

A partir de l'intervention faite sur l'expérience du pays de l'Argentière, prend-on en considération le cadre cantonal, qui n'est pas grand chose, mais qui a quand même l'avantage d'avoir un élu, et dans lequel on pourrait valablement reconstituer un certain nombre d'institutions, et en particulier les institutions culturelles, ou bien est-ce un cadre tout à fait dépassé ?

Pierre MOULINIER :

Le cadre cantonal est valable dans certains cas et totalement insuffisant dans d'autres, souvent c'est l'intercantonal qui est l'échelon intéressant. Lors d'une rencontre qui se tenait en Alsace, deux types d'institutions ont été évoqués qui sont les soutiens de la centralisation, car ils ont été bâtis patiemment au cours des siècles par nos rois et nos empereurs, je fais allusion à la commune et aux départements. Il est certain que le département et la commune ont été organisés comme échelons de la centralisation (même si, historiquement, ils ont pu jouer un autre rôle) ; les nouveaux échelons doivent être l'échelon supra-départemental et l'échelon supra-communal, disons région et micro-région.

En ce qui concerne l'aménagement rural en tout cas, ce sont vraiment les deux échelons importants. La micro-région d'abord parce que la commune rurale est insuffisante pour avoir les ressources, les moyens, etc... nécessaires. Les micro-régions se moquent du cadre cantonal qu'il ait la forme du canton, de plusieurs cantons, d'un arrondissement ou d'un demi-arrondissement (quoique l'arrondissement et le canton sont là aussi des échelons qui ont été imaginés très abstraitement à un moment donné). A ce niveau là, la Thiérache signifie quelque chose, le Ternois en Pas-de-Calais signifie quelque chose, et c'est identique pour telle vallée de montagne.

Dans ces cas précis, les gens ont des problèmes communs, un langage commun, une culture commune, qui est peut-être d'ailleurs la culture de la fuite, de l'exode. C'est certainement le niveau où l'on peut bâtir une politique d'animation en milieu rural. D'ailleurs souvent cette micro-région est une sorte de complexes ville-campagne. Lors de mon exposé, j'ai cherché à démontrer que le monde rural n'était pas quelque chose de complètement détaché au monde urbain, au contraire : la relation ville/campagne, la petite ville qui rayonne sur un pays, c'est cela la micro-région.

L'échelon régional paraît lui appelé à un grand avenir aussi, notamment en matière culturelle. Par rapport à ces régions peut-être un peu remodelées parce qu'il est évident que Rhône-Alpes, par exemple, serait un peu vaste, le département pour l'expérience qui nous a été présentée est un échelon un peu faible maintenant. Non pas parce qu'il est un échelon de centralisation, un outils de centralisation, mais peut-être parce que c'est à un niveau un peu supérieur qu'on peut imaginer des pools de livres, un outil informatique, la gestion d'un parc de matériel, etc... Tout ceci à condition que, finalement, le travail se fasse et que la région soit le lieu des moyens de la gestion et du rapport avec l'Etat : la micro-région, en milieu rural sera le lieu où il y a la Bibliothèque Centrale de Prêt ou la sous Bibliothèque Centrale de Prêt, je ne sais pas comment l'appeler, plutôt la B.D.P., la Bibliothèque Décentralisée de Prêt, je vous propose ce nouveau concept. Ces deux échelons sont à créer : la région et la micro-région et il y a énormément à investir en imagination dans ce domaine.

François RUY-VIDAL - Editeur - Participant :

Des deux exposés de Jean-Louis CORDEBARD, et de Geneviève GUILHEM, bibliothécaire dans l'Essonne, je conclus que lorsque les équipements existent, lorsque les installations sont prêtes à fonctionner, lorsque les personnes humaines sont désignées, lorsque les statuts de ces personnes humaines sont définis, il manque quelque fois la motivation de lire. Or, on oublie toujours, évidemment, que la presse, c'est-à-dire la presse écrite et les médias, sont peut-être destinés à donner une information d'une part, et ensuite à inciter à la pratique de la lecture. Et lorsque Geneviève GUILHEM parle des "Nouvelles Littéraires" ou du "Magazine Littéraire", je me permets de souligner que même au "Monde de l'Education" il n'existe pas une rubrique régulière d'information et de réflexion sur la littérature pour la jeunesse ; cette absence, évidemment, servait les grands groupes de presses, lesquels pratiquaient une production plutôt commerciale destinée à passer, évidemment, immédiatement auprès des parents mal informés, non-informés, et au-dessus de la tête des instituteurs ; je trouve que cette pratique est très condamnable et j'espère que, avec le gouvernement actuel, nous allons aller vers un avenir plus souriant, et un avenir en tous les cas de réflexion sur l'expression, sur la création.

Francine MASSON - Bibliothèque Centrale de Prêt de la Haute-Loire :

En fonction des interventions que j'ai eu l'occasion d'entendre, je formule l'observation suivante :

J'ai beaucoup entendu parler de foi, d'âmes, de prières, de missions, de tout ce qu'on voudra, mais il y a un mot qui m'a échappé, j'ai été peut-être distraite, je n'ai pas entendu parler de service public. Je crois que le rôle que nous avons à jouer est d'offrir un service dans la durée, dans la permanence, puisque bien sûr, les associations sont là, elles seront d'autant mieux là que nous, nous aurons les moyens de vivre avec elles et de les faire vivre. Chacun a vécu l'expérience d'associations pleines d'enthousiasme au départ, qui, au bout d'un an, deux ans, trois ans, lorsque les gens changent, s'essoufflent et réduisent leur action. On ne pourra vraiment rendre de bons services de lecture en milieu rural sans cette notion de service public. Ce milieu de travail, je le connais bien, dans un département qui est essentiellement rural (une seule ville de plus de vingt mille habitants, et une majorité de communes de moins de cinq mille habitants), et où vraiment il y a un manque énorme en professionnels, et en moyens techniques : c'est peut-être très technocratique, ce que je dis là, mais je pense à l'avenir : on ne peut pas en fait dans de telles conditions, travailler raisonnablement à long terme. Or, la mission que nous avons est une mission à très long terme et on ne peut pas la faire sans une bonne notion de service public.

Marie-Claude BIRONNEAU :

Herlies appartient à la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing et a mille deux cents habitants. J'interviens sur cette nécessité de professionnels que l'on invoque.

Je serais absolument d'accord pour ma part avec cette analyse mais il faut être un peu logique : une commune qui attribue à sa bibliothèque cinquante centimes par habitant, c'est exactement ce que je touche comme subvention tous les ans, croyez-vous qu'elle a les moyens de se payer un professionnel ? Alors si on veut que le service public continue, pourquoi ne pas former plutôt les gens qui sont sur place, et qui sont d'accord pour l'être ?

Marie-Claude RICQUOIR :

Pour reprendre la notion de micro-région évoquée par Pierre MOULINIER, et même dans le cas d'une décentralisation idéale, il ne sera toujours pas possible à une commune de mille deux cents habitants de disposer d'un animateur faute de moyens. Je suis Maire d'une commune et je n'y tiens pas.

Par contre, s'associer avec d'autres communes pour avoir à notre disposition trois animateurs à mi-temps, ce qui multiplie la présence de l'animateur le même jour, (en effet, un seul animateur ne correspond pas toujours au jour où les gens en ont besoin), permet de les tripler le jour où on en a besoin : c'est dans ce sens qu'il faut aller.

Nicole PINASSEAU - Bibliothèque de Nuit-Saint-Georges :

Je m'occupe de la bibliothèque d'une ville de cinq mille habitants, mais beaucoup de lecteurs viennent des villages, des hameaux environnants parce qu'ils viennent faire leurs courses dans la ville, vont au marché, à la M.J.C. qui a une action assez importante. Le rayon de huit cents mètres qui est souvent évoqué est vrai dans une ville importante, mais ce n'est plus vrai dans une petite ville qui est un chef-lieu de canton.

.../...

Marie-Claude RICQUOIR :

Il est certain que les types de population et les types de concentration ont leur importance. Des zones mixtes compliquent la notion de monde rural.

Brigitte RICHTER - Bibliothèque Centrale de Prêt de la Sarthe :

Je trouve dommage qu'on ait rejeté certains problèmes supposés probablement comme résolus. Le mot accès au livre présente un certain nombre d'ambiguïtés. On a peut-être supposé trop rapidement comme résolu l'accès matériel dans les petites communes rurales. On a parlé de tranches de communes jusqu'à mille habitants : nombre de communes, parmi les trente six mille communes existant en France, sont en dessous de ce seuil. Il y a des communes absolument minuscules, dans lesquelles il n'y a plus aucun lieu ouvert à la population, même pas un boulanger, quelque fois même pas un café. J'aimerais qu'on revienne sur ce problème en particulier car je vois mal, sinon en créant des bibliothèques de place de village comme on fait dans certaines grandes villes des bibliothèques de rue, comment on pourrait faire accéder aux livres, dans la mesure où il n'y a plus d'endroit pour les déposer.

On a supposé aussi peut-être trop rapidement résolu le problème de l'équipement ; c'est au cours d'une des interventions que l'on a dit : "Après tout, il n'est pas nécessaire d'avoir l'équipement pour avoir des lecteurs", je tiens à dire que lorsqu'on crée des équipements, on réveille des besoins de lecture. J'ai l'exemple d'une petite commune qui a deux mille habitants, et dans laquelle un groupe de parents d'élèves a tout d'un coup réveillé le livre, et réveillé la population, en réorganisant une collection de livres qui se trouvait dans des armoires vitrées de la salle du conseil municipal ; en réinstallant une bibliothèque réellement ouverte au public, et qui actuellement fait des inscriptions d'usagers tous les jours.

Il y a un autre problème qui m'a semblé aussi être écarté, et c'est dommage : on a beaucoup parlé de l'accès au livre des enfants, presque en trouvant que c'est une priorité parce qu'on forme de cette façon de futurs lecteurs adultes, mais j'aimerais qu'on parle aussi de l'accès des adultes, et notamment de ceux que l'on a repoussés dans l'ombre tout à l'heure, en disant pour eux : "Il est trop tard car ils sont trop vieux".

Catherine FOUCHE - Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Aveyron :

J'ajouterai deux ou trois observations complémentaires. Pour le problème de l'accès au livre dans le milieu rural, il y a une remarque qui, à mon avis, n'a pas été faite : c'est la distribution commerciale du livre dans les campagnes. Un département où il y a quatre villes de plus de dix mille habitants, une majorité de communes de moins de cinq cents habitants, lorsqu'on veut y faire des animations, des présentations de certains ouvrages de qualité, que ce soit d'histoire locale ou de littérature enfantine, c'est très difficile : les gens ayant trouvé les livres qui les intéressaient et souhaitant les acquérir ne peuvent pas se les procurer.

Il existe approximativement trois librairies correctes sur le département dont je parle et une seule a la capacité commerciale de répondre au marché et à la demande de la Bibliothèque Centrale de Prêt. Il y a un problème de distribution commerciale du livre qui est aussi un problème de culture populaire. Les gens demandent-ils des livres parce qu'ils sont bons pour le peuple, parce qu'ils les ont choisis, ou parce qu'ils les trouvent et que ce sont les seuls livres qu'ils trouvent ? Je pense à des collections comme les Presses de la Cité, ou à la distribution du type de la Maison de la Presse, où cela donne sur des départements comme le nôtre, des livres genre "Bibliothèque Verte" et "Bibliothèque Rose" à la tonne. Lorsque les gens veulent autre chose et même si on leur a montré un choix de livres vaste, ils ne peuvent pas les acquérir, sinon en allant à la F.N.A.C. ou à une librairie de Toulouse, en faisant trois heures de route.

.../...

Enfin, je voulais insister sur la notion de service public, plutôt que sur la notion de bibliothécaire "bénévole" avec une vocation. Il me semble important en milieu rural et surtout dans la mesure où l'on fait un travail à long terme, d'arriver à assurer des structures de bibliothèques qui soient solides au niveau de canton. Il me semblerait qu'il y ait des expériences communales qui commencent à fonctionner, ou au niveau des contrats de pays. Il est nécessaire d'avoir des locaux et du personnel qualifié et que les Bibliothèques Centrales de Prêt puissent assurer des formations de dépositaires, pour aussi assurer des créations d'emplois, et ce n'est pas indifférent d'assurer des créations d'emplois sur certaines communes. Certains jeunes secrétaires de mairie travaillent sur trois ou quatre communes, je pense que dans les années qui viennent, on pourra promouvoir des emplois de bibliothécaires sur plusieurs communes.

On a également parlé tout à l'heure d'une priorité donnée dans les milieux ruraux aux enfants, je pense que c'est dommage, dans la mesure où l'on se rend compte que la population active, dans les milieux ruraux, notamment les agriculteurs, sont disponibles quand ils le peuvent. Des expériences sont alors possibles à certaines saisons de l'année dans le cas où les Bibliothèques Centrales de Prêt n'ont pas une implantation calquée sur l'année scolaire, parce que c'est aussi un héritage de l'ancienne appartenance à l'Education Nationale : les Bibliothèques Centrales de Prêt fonctionnaient sur le rythme de l'année scolaire.

De nombreuses expériences sont à tenter sur la lecture des adultes en milieu rural : les expériences de prêt direct en sont un témoignage ; il existe une qualité de demandes de lecteurs adultes très différente en passant par le prêt direct de celle qui est la demande exprimée par les dépositaires bénévoles.

Jacques DACQUIN - Inspecteur Départemental de l'Education Nationale - (Arras IV) :

Je suis inspecteur départemental sur une circonscription rurale. Je voudrais simplement intervenir pour dire qu'il me semble que le problème de la bibliothèque en milieu rural et de la lecture en milieu rural sont liés, beaucoup plus qu'ailleurs, au problème de la vie culturelle en général, de l'animation culturelle en milieu rural, et qu'on ne peut pas séparer le problème de la lecture, de l'accès au livre, de la circulation du livre, du problème général de l'animation de la vie culturelle dans une zone rurale. Cela suppose, bien sûr, que le problème de la bibliothèque en milieu rural soit pensé en même temps que les autres problèmes culturels, je dis bien en même temps, et non pas occasionnellement mais en même temps que les autres problèmes culturels de la vie rurale.

Mon expérience personnelle me laisse penser que le problème de la vie culturelle de la vie rurale s'appuie en priorité sur l'école. L'école du village où les enseignants sont, à ma connaissance tout au moins dans le milieu sur lequel je travaille, les artisans quotidiens de la vie culturelle de ce milieu. Qu'ils ne soient pas seuls, qu'ils soient de moins en moins seuls, c'est le souhait que je formule, mais dans la réalité du moment, il me semble qu'ils sont presque seuls. Et que, vouloir réfléchir au problème de la bibliothèque, de la lecture et de la vie culturelle, cela ne peut se faire en milieu rural qu'en liaison avec la fonction de l'école en milieu rural.

Geneviève GUILHEM :

Je souhaite répondre à Monsieur RUY-VIDAL, et lui dire que je suis tout à fait d'accord. Je constate depuis de longues années (je me suis moi-même occupée de littérature enfantine) qu'à l'inverse d'autres pays européens, la littérature de jeunesse n'a pas sa place dans la presse quotidienne, dans la grande presse.

Jean-Louis CORDEBARD :

Pour répondre à certaines interventions :
personne ici n'a dit qu'il ne fallait pas d'équipement ni de professionnels : la nécessité d'aller vite a peut-être laissé paraître ce sentiment. Nous tenons à

.../...

souligner qu'un spécialiste ne suffit pas. Croire qu'il suffit de se doter d'un bel outil et de mettre à la tête de ce bel outil un beau spécialiste ou une belle spécialiste est une démarche qui s'apparente précisément à la démarche technocratique, et qui restera tout à fait inopérante et inefficace s'il n'y a pas un réel effort d'implantation de cet outil dans la réalité vivante et dans l'épaisseur du tissu social.

Je n'ai pas dit : "Pour les adultes, il est trop tard". Pour certains adultes, c'est vrai, il ne faut pas se fermer les yeux. Incontestablement, il y a des adultes qui sont des non-lecteurs résolus et définitifs, et vous n'y ferez rien, même si vous passiez votre propre vie à vous consacrer uniquement à leur problème. Lorsqu'un certain seuil d'analphabétisme est atteint, retrouvé ou aggravé par une telle épaisseur de comportement culturel ou "déculurant", il faudrait vraiment des "remèdes de cheval" qui n'existent pas dans ce domaine. J'ai voulu indiquer tout à l'heure une question de priorité. Est-ce que l'urgence des urgences n'est pas qu'au moins les fossés culturels ne se recreusent pas de génération en génération ?

Pierre MOULINIER :

Je réponds à Madame RICHTER et à Madame BIRONNEAU. Des adultes sont laissés pour compte de la lecture publique ; des petits villages de vingt cinq habitants, trente habitants, où on a du mal à trouver un maire et un conseiller municipal, cela existe, e même, une petite commune avec les moyens qu'elle a, toute seule, ne peut pas faire grand chose.

Il existe trois types de milieux ruraux par rapport à leur avenir. Ceux qui sont florissants, et je mets là-dedans beaucoup de milieux ruraux péri-urbains dont on a aussi parlé : c'est un cas un peu particulier (les champs de betteraves de la région parisienne), c'est un milieu rural un peu à part, qui bénéficie d'un certain nombre d'équipements urbains, voir l'exemple de l'Essonne.

Pour la deuxième catégorie, sans vouloir les abandonner à leur triste sort, mais je crois que pour une part du milieu rural notamment dans les zones de montagnes, il est trop tard. On voit mal comment rattraper une situation tellement dégradée. La lecture publique ne peut pas rattraper cette situation, elle est absolument impuissante face à ce problème ; et même l'éducation à un moment, l'école, l'animation, eux-mêmes qui sont effectivement les services structurant du milieu rural ne peuvent pas, ne peuvent plus rien car il n'y a plus personne. L'espoir qu'on peut avoir, c'est le seul et il est fragile, c'est celui d'une réinstallation de jeunes urbains ou ex-ruraux qui rattrapent un pays. Cela arrive dans l'Ardèche notamment ou dans les Alpes du Sud, on trouve des communautés qui refleurissent. Est-ce que ce mouvement va prendre l'ampleur nécessaire ? Il est certain que les chiffres de réinstallation sont sans commune mesure avec les chiffres de l'exode.

Et puis, il y a les autres milieux ruraux, ceux qui ne sont pas "florissants" mais pour lesquels il n'est pas trop tard, où les efforts sont nécessaires et possibles ; c'est là que se posent spécifiquement les problèmes d'animation culturelle en milieu rural.

Je terminerai en disant que, pour un débat comme celui-ci, il aurait été intéressant d'avoir quelques interlocuteurs dans le genre des animateurs ruraux, ou du genre D.D.A. En tout cas, je ne saurais trop recommander aux bibliothécaires de prendre contact avec les gens qui s'occupent d'aménagement rural dans les Directions Départementales de l'Agriculture, et notamment les chargés d'études, si ce n'est déjà fait.

C A R R E F O U R N ° 7

THEME : IMPLANTATION ET DECENTRALISATION DE LA BIBLIOTHEQUE DANS
LES GRANDES AGGLOMERATIONS.

- Président : Monique BOUCHEZ
Adjointe à la Culture de Lille
- Animateur : Claude JOLY
Conservateur à la Direction du Livre
- Intervenants : Patrick FAURE
Directeur de la Bibliothèque Publique Inter-
communale de la ville nouvelle de FOS
- Jean GOASGUEN
Conservateur en Chef de la Bibliothèque Municipale
de TOULOUSE
- Cécil GUITART
Directeur des Bibliothèques de GRENOBLE
- Georgette RAPPAPORT
Bibliothécaire responsable de la Bibliothèque
Centrale des hôpitaux de l'Assistance Publique -
PARIS
- Dominique TABAH
Directrice de la Bibliothèque Municipale de BOBIGNY
- Rapporteur : Françoise BRUNO
Directrice de la Bibliothèque Municipale de DOUAI

Monique BOUCHEZ :

Nous avons à traiter ensemble du sujet suivant : "IMPLANTATION ET DECENTRALISATION DE LA BIBLIOTHEQUE DANS LES GRANDES AGGLOMERATIONS.

Je pense qu'à une époque où les pouvoirs publics, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, mettent à l'ordre du jour de leur recherches, de leurs réflexions et des lois qui sont votées la notion de décentralisation, il est très important que les institutions que sont les bibliothèques pensent elles-mêmes à leur propre décentralisation. Il ne suffit pas que nous soyons demandeurs vis-à-vis de l'Etat et que nous pensions toujours à la décentralisation dans le sens Paris-Province, il faut peut-être que, dans notre propre région, nous pensions à la décentralisation Métropole-Petites Villes et Campagne. De même, bien que ce ne soit pas notre propos ici, il faudrait envisager aussi la décentralisation dans notre agglomération au niveau des annexes, des bibliothèques de quartier, au niveau de tous les réseaux qui peuvent faciliter la décentralisation.

Je voudrais simplement dire en introduction, et avant de passer la parole aux participants, que je crois aussi qu'il faut que nous soyons très sensibles au fait que, dans la grande agglomération, les besoins sont peut-être encore moins sensibles, moins exprimés que dans les zones rurales.

En effet, l'urbanisation engendre un certain isolement mais, elle crée aussi de nombreuses sollicitations. Ce qui fait que le citoyen croit, à tort sans doute, qu'il a moins besoin de lire que les autres, qu'il sait que l'urbanisation est aussi, à mon avis, mangeuse de temps. Les citoyens passent tellement de temps dans les transports en commun, au travail, qu'ils n'ont souvent plus beaucoup de temps, et ce manque de temps leur rend quelquefois la lecture difficile.

Je crois donc à la fois à la volonté de décentraliser et de répondre à des besoins qui ne sont pas toujours exprimés, que nous aurons probablement à faire naître. Voici selon moi, quelques éléments de réflexion auxquels nous pourrions nous livrer au cours de ce débat.

Je passe la parole à Claude JOLY, animateur de ce carrefour.

Claude JOLY :

Une bibliothèque municipale, intercommunale de cadre administratif peut varier en fonction de trois éléments :

- les collections,
- le personnel,
- les locaux.

Sur chacun de ces trois éléments, il y aurait beaucoup à dire mais ce dont je voudrais parler aujourd'hui, c'est d'une quatrième dimension de la chose : les problèmes spécifiques des grandes villes ou agglomérations.

En effet, ces trois éléments dont je viens de parler -collections, locaux, personnelle prennent leur sens, ne sont efficaces que dans la mesure où ils sont organisés de façon cohérente en ce qu'on appelle un réseau. Si tout le monde n'entend pas la même chose par la notion de réseau, il est clair qu'il y a un consensus qui s'est dégagé sur une idée de réseau, en tant qu'organisation cohérente.

Beaucoup d'éléments déterminent la constitution de ces réseaux, nous essayerons de trouver quelques lignes aujourd'hui mais il est clair qu'un des paramètres fondamentaux c'est bien entendu la population à desservir, et son importance.

.../...

Certaines caractéristiques des équipements qui constituent le réseau ont été quantifiées, et proposées dans des programmes quantitatifs qu'on appelle parfois normes indicatives qui sont des termes un peu contradictoires l'un avec l'autre. Je dirai par la suite quelques mots de ces programmes quantitatifs.

Quels sont les principes de l'organisation d'un réseau ? Je voudrais dégager les quatre principes essentiels qui doivent présider à l'organisation d'un réseau. Il me semble que sur ces quatre principes il peut, il doit y avoir un accord général.

Le premier principe est celui de l'unité du service. Il est clair qu'une commune, une agglomération, ce sont des quartiers divers, variés, avec des caractéristiques propres, mais il est fondamental qu'il y ait une politique cohérente avec une certaine complémentarité des équipements, une organisation homogène qui constitue un service unique avec un chef de service, un budget individualisé, etc...

Le deuxième principe devient chaque jour de plus en plus actuel : essayer de faire face au développement exponentiel tout à fait considérable de la documentation sous toutes ses formes, documentation imprimée, documentation visuelle, etc... On ressent de plus en plus la nécessité de constituer à l'échelle d'une ville, d'une agglomération, une collection de base diversifiée, riche, pouvant répondre à la fois aux besoins de l'accroissement de la documentation et d'autre part aux besoins de plus en plus considérables, de plus en plus sophistiqués, et diversifiés du public.

Le troisième principe, en quelque sorte inverse du précédent, consiste à rapprocher les équipements de la population à desservir. On pourrait développer ce point assez longuement, mais il est clairement établi aujourd'hui que pour satisfaire un besoin documentaire courant, on ne fera jamais parcourir à quelqu'un plus de mille cinq cents mètres. Cette nécessité doit, en quelque sorte, être contrebalancée par une autre notion qui est la notion de seuil. Si on doit absolument rapprocher le document de la population à desservir, il faut veiller à ne pas descendre en deçà d'un certain seuil documentaire. Une collection en deçà d'une certaine importance ne rend pas de service véritable à la population. Faire de minuscules équipements de quartier comme on en voit dans certaines villes se révèle un équipement coûteux en fonctionnement parce que le personnel doit être là. C'est coûteux en fonctionnement et cela rend un service documentaire extrêmement faible. Il est courant de voir de petits équipements mourir d'eux-mêmes.

Le quatrième principe est la nécessité d'organiser le travail de la façon la plus rationnelle possible. Le travail des bibliothèques, s'il est mal organisé, peut être un des plus répétitifs, des plus astreignants possible. La raison en est simple : beaucoup de bibliothèques, beaucoup de points de desserte, travaillent sur une masse documentaire qui, à des pourcentages variés, est identique. Il est clair que beaucoup de points de desserte acceptent la même documentation. On comprend facilement qu'il est absurde, dans une même agglomération, dans une même commune de faire cataloguer dans dix points de dessertes le même livre. C'est fastidieux, c'est coûteux. Des procédés d'organisation rationnelle du travail sont nombreux, divers. Il y a plusieurs types de réponses à ce genre de problèmes en fonction des moyens que l'on peut se donner, moyens informatiques ou autres. Il est vraisemblable qu'ils ne se posent pas toujours dans les mêmes termes selon l'importance de la population à desservir, selon l'importance de la ville.

Ces quatre principes dégagés expliquent assez bien pourquoi fonctionne une forme d'organisation en réseau, le plus souvent de type communal, parfois intercommunal. En effet, la structure communale est une des plus prégnantes dans la France telle qu'elle est. Le type de réseau qui s'est dégagé progressivement c'est un réseau qui fonctionne à partir de trois types d'équipements :

- la bibliothèque centrale,
- l'ensemble des bibliothèques de quartiers,
- et lorsque c'est nécessaire, les points mobiles, les bibliobus notamment.

La Bibliothèque Centrale a deux fonctions. Elle est d'abord le lieu où se trouvent rassemblées les collections documentaires les plus complètes, celles qui assurent la

couverture la plus large ; c'est elle aussi qui abrite les fonds anciens, les fonds spécialisés, les fonds locaux. Elle a aussi une deuxième fonction : elle est le lieu où s'effectuent un certain nombre de tâches internes dont peut bénéficier l'ensemble du réseau communal ou intercommunal.

Les annexes de quartier assurent plutôt les besoins de documentation générale. Les annexes doivent ne jamais descendre en deçà de certains seuils. Descendre en deçà d'un certain seuil serait créer des équipements inefficaces, qui battraient en brèche le principe de l'égalité de tous devant le service public de la ville.

Souvent rattachés à la bibliothèque centrale, les bibliobus ont pour fonction essentielle d'aller dans les quartiers ex-centrés dont le seuil démographique ne permet pas la construction d'un point fixe. Il va de soi que dans un quartier de deux mille habitants qui a une vie propre, une individualité, qui est coupé par un boulevard ou une autoroute, on ne peut pas envisager des équipements fixes ; à ce moment là, le bibliobus se révèle de la plus grande efficacité parce qu'on peut renouveler facilement ses collections et il est d'une remarquable souplesse d'utilisation.

Ce type d'organisation : bibliothèque centrale, annexes de quartier, bibliobus, il faut bien le comprendre comme un réseau de nature fonctionnelle et pas comme un réseau de nature hiérarchique. C'est vrai, pour le lecteur et pour le personnel. Un même lecteur ira dans l'équipement principal lorsqu'il veut satisfaire un besoin documentaire un peu sophistiqué, un peu exceptionnel : par exemple, lorsqu'il veut consulter un livre ancien, faire une recherche bibliographique complexe, écouter telle oeuvre par tel interprète. Par contre, il ira dans les annexes de quartier pour satisfaire un besoin général, courant, du type trouver une référence dans une encyclopédie, etc... Il faut avoir une conception fonctionnelle du réseau et non pas une conception hiérarchique.

Il en est de même pour le personnel. Le fait qu'il existe une bibliothèque centrale ne doit pas signifier que toute la responsabilité et tous les choix se font dans un lieu et que dans ce lieu, on fait des politiques culturelles de quartier. Il faut qu'il y ait également du personnel qualifié qui ait la maîtrise des décisions dans ces bibliothèques de quartier. On peut très bien centraliser administrativement, techniquement, un certain nombre de tâches et décentraliser à la fois les acteurs et la décision. Je voudrais insister sur cette ambiguïté parce que souvent, il s'avère que l'on déduit de la structure que je viens de décrire un type d'organisation qui n'est pas du tout évident.

Dernier point, je serai très bref et excusez-moi si la transition n'est pas très bonne : les programmes quantitatifs.

La profession, les services techniques qui en avaient la charge ont essayé de mettre au point, au bénéfice des collectivités locales, des programmes quantitatifs. Or, les bibliothèques actuelles ont des caractéristiques propres et ne sont pas des structures que l'on peut inventer. Ces programmes types sont le fruit de l'expérience cumulée de la profession et de l'examen critique qui en ont été faits. Ils ont une double fonction. Ils constituent à mon sens un point de référence indispensable pour la programmation des équipements, ils sont donc des outils de référence et ne sont que cela. Ils ont aussi une deuxième fonction : ils contribuent à donner un sens un peu concret au principe de l'égalité de tous. Ce sont ces points de référence qui sont valables, qui constituent le dénominateur commun de tout ce qui devrait être fait en matière de bibliothèque.

Cela dit, il va de soi que lorsqu'on programme un équipement, on doit, bien sûr, avoir présent à l'esprit deux choses qui seront évoquées par les autres personnes à la tribune : les caractéristiques socio-démographiques des communes (aucune agglomération n'est identique à une autre), les besoins de la population et la politique culturelle des communes.

.../...

Voilà donc quelques points de référence sur lesquels la discussion et les interventions pourraient prendre appui.

Jean GOASGUEN :

Le réseau des bibliothèques publiques de Toulouse :

Depuis le recensement de 1946, Toulouse est la quatrième commune de France, après Paris, Marseille et Lyon. La population communale était de 383 000 habitants en 1975; en attendant le recensement de 1982, on estime sa population actuelle à 420 000 habitants.

Toutefois, l'agglomération de Toulouse, qui approche les 600 000 habitants, ne vient qu'au sixième rang, après celles de Paris, Lyon, Marseille, Lille et Bordeaux. Le territoire communal de la ville centre étant très étendu (même superficie que Paris), la banlieue est de formation récente, et la population de la ville-centre représente encore plus des deux tiers de l'ensemble. Parmi les agglomérations de plus de 400 000 habitants, Toulouse s'apparente ainsi à Marseille, et se différencie de toutes les autres ; cela peut expliquer aussi l'absence d'organisme type-communauté urbaine ou district.

I - Bref historique de la lecture publique à Toulouse :

L'ancienneté et la richesse de la vie culturelle toulousaine se reflètent dans l'histoire des bibliothèques. Plusieurs bibliothèques existaient au XVIIIème siècle, dont deux, les plus importantes, étaient ouvertes au public. Toutes les deux furent municipalisées, de sorte que Toulouse présente la grande originalité d'avoir eu deux bibliothèques municipales, pendant une grande partie du XIXème siècle, jusqu'en 1866, date à laquelle fut opérée leur réunion en un seul établissement.

Voici très rapidement les grandes dates du développement de cette bibliothèque jusque 1960 environ.

- 1917 : Création d'un service spécial pour les aveugles, sur lequel je reviendrai plus loin.
- 1931-35 : Construction d'une bibliothèque neuve de 9 000 m², la seule en France d'une telle importance, et l'une des plus grandes d'Europe. Dès l'ouverture, un service de prêt à domicile fut inauguré.
- 1940 : Ouverture de la première bibliothèque pour enfants, une des plus anciennes en dehors de Paris.
- 1958 : Ouverture de la première annexe de quartier.
- 1960 : Mise en circulation du premier bibliobus.

II - Naissance et développement du réseau de lecture publique : 1958-1981

Je voudrais m'attarder un peu plus maintenant sur le développement récent du réseau, c'est-à-dire sur la période 1958-1981.

1) Dans un premier temps, on entreprit donc, à partir de 1958, d'installer des bibliothèques annexes dans les quartiers, au moment où Toulouse vivait le début d'une expansion démographique spectaculaire. N'oublions pas qu'en ce temps-là, la ville disposait d'une bibliothèque centrale considérée alors comme un modèle (même s'il n'en est plus ainsi depuis longtemps) : sinon la politique aurait peut-être été différente. Après deux annexes installées dans la périphérie immédiate (Fabre et Saint-Cyprien), les équipements suivants furent aménagés dans des quartiers de plus en plus éloignés. A la différence de ce qui se fit alors dans d'autres grandes villes, on sut éviter le saupoudrage, la tentation de multiplier des locaux minuscules et non viables. Les superficies attribuées aux bibliothèques furent de plus en plus importantes : on passa de 100 m² à 200, puis à 300, puis à 500, enfin à 800 en 1978. Un autre principe fut

.../...

acquis avant 1970 : la présence obligatoire d'au moins un sous-bibliothécaire dans chaque annexe (depuis 1977, ce minimum a été porté à deux sous-bibliothécaires, dont un pour la jeunesse).

Ainsi s'affirmait le souci de poser les bases d'un réseau solide. Simultanément, les autres éléments indispensables de ce réseau étaient progressivement mis en place :

- des bibliobus pour desservir les quartiers à faible densité, ou encore dans l'attente d'une bibliothèque ;
- un service de prêt aux collectivités, pour atteindre les personnes empêchées physiquement ou socialement de se rendre dans les bibliothèques : personnes âgées, handicapés, personnel des entreprises, etc... ;
- une annexe spécialisée, la bibliothèque du Centre Culturel (Beaux-Arts et littérature) ;
- et, pour faire fonctionner le tout, des services centraux : acquisition et commandes, équipement et traitement des ouvrages, atelier de reliure, atelier de reprographie, etc...

2) Dans une deuxième période, à partir de 1970, on voit se poursuivre l'extension du réseau en surface. Mais, conjointement, on entreprend de le consolider et de l'améliorer. Ainsi donc, pendant que se créent de nouveaux équipements de quartiers, les anciennes bibliothèques sont agrandies et rénovées : quatre annexes de quartiers voient de la sorte leur surface augmentée (du tiers, de la moitié, voire du double), et leur mobilier et leur décor renouvelé. Une cinquième, logée à l'étroit dans une M.J.C., est transférée dans un bâtiment neuf treize fois plus grand. C'est pendant cette même période, en 1973, que l'ancien bibliobus âgé de 13 ans est également remplacé.

3) A partir de 1974-1975, de nouvelles préoccupations se font jour chez les responsables, élus et fonctionnaires. Ceux-ci ont pris conscience qu'il ne suffit pas de continuer à ouvrir des points de distribution du livre partout où il en manque. Certes, les besoins à satisfaire sont alors très importants encore, les quartiers à desservir sont encore nombreux. Mais, sans remettre en cause ce nécessaire développement, la réflexion sur la lecture essaie de se faire plus globale, et cela conduit à des expériences nouvelles.

a) L'idée centrale est de diversifier encore plus la gamme des équipements et des services, de façon à élargir constamment le champ d'action de la bibliothèque sans se contenter d'une extension purement "territoriale". Certaines de ces expériences sont originales, d'autres participent d'une évolution générale.

- Installation de mini-bibliothèques dans des mairies annexes :

Partie d'une excellente idée (l'intégration de la bibliothèque dans la vie du quartier), cette expérience ne fut pas généralisée, car les inconvénients l'emportent sur les avantages : locaux beaucoup trop exigus, sans possibilité d'extension, gêne mutuelle des deux services, horaires incompatibles (fermeture le samedi, etc...).

- Construction d'une bibliothèque spéciale pour aveugles :

D'un accès malaisé dans la bibliothèque centrale, les collections d'ouvrages en Braille (constituées, rappelons-le, dès 1917) furent transférées en 1975 dans une construction neuve, où le service pour aveugles est jumelé avec une bibliothèque de quartier, de manière à faciliter les contacts entre non-voyants et voyants, spécialement les enfants. Dès le début, la collection de livres fut complétée par des disques, auxquels s'ajoutèrent ensuite les cassettes.

Notons que cette réalisation constitue une étape indispensable (accroissement très important du prêt aux aveugles), mais étape déjà dépassée. A la lumière de

l'expérience acquise, les projets actuels visent à intégrer complètement le service aux aveugles dans une bibliothèque générale, la future médiathèque Jolimont.

- Lancement d'une bibliothèque flottante :

Le canal du Midi, qui traverse la ville sur plusieurs kilomètres, faillit être transformé naguère en rocade autoroutière. Depuis quelques années, il fait l'objet d'une rénovation, et se transforme en espace de loisirs de plus en plus fréquenté. La mise en service sur ce canal d'un "biblio-coche d'eau" -puisque telle est l'appellation qui fut choisie- s'inscrit dans cette réhabilitation. Utilisé le matin comme troisième bibliobus, il n'atteint qu'un nombre restreint de lecteurs ; en revanche, les promenades-lecture de l'après-midi touchent un très nombreux public. Même si la lecture n'est pas de toute évidence la motivation principale de ce public, l'opération comporte au moins un très gros avantage : celui de donner des bibliothèques une image tout à fait différente, une image peu conformiste, dont elles ont le plus grand besoin.

- Ouverture de médiathèques :

Le disque a fait une apparition tardive à Toulouse. En 1977, seule existait encore la discothèque pour aveugles. Alors on essaya, dans une certaine mesure, de compenser le retard en passant d'un coup à l'étape suivante. En 1978, fut ouverte la première médiathèque, intégrant dans les mêmes rayonnages livres, paniers de diapositives et vidéo-cassettes seuls les disques et cassettes étant placés dans un local distinct. L'équipement en magnétoscopes et projecteurs SIMDA fut assuré par la Direction du Livre, dans le cadre de l'opération menée cette année là au profit de huit bibliothèques publiques avec la collaboration de la B.P.I. La décision importante fut de ne pas installer cet équipement dans un lieu de prestige mais dans un des quartiers les plus déshérités de la ville, le quartier Empalot. Puis, dès le jour de l'inauguration, la municipalité annonça son intention de généraliser l'expérience, et d'installer systématiquement des équipements audiovisuels dans toutes les futures bibliothèques. Une nouvelle médiathèque de quartier fut mise en chantier à Serveyrolles (qui sera mise en service en 1982), et les plans d'une future médiathèque de secteur ont été approuvés par le Conseil Municipal et la Direction du Livre.

4) Vers un réseau

Ce projet de médiathèque de secteur trouve son origine dans les recherches entreprises dès 1972 pour trouver une solution aux problèmes d'encombrement et d'engorgement de la bibliothèque centrale. La nécessité de dédoubler celle-ci apparut rapidement. Parti d'une idée de super-magasin-annexe, le projet évolua vers la notion de centrale-bis, pour aboutir enfin à une sorte de complexe où seraient regroupées à la fois une partie des services centraux, et une médiathèque de secteur, jouant le rôle de maison-mère pour les autres médiathèques. Entre-temps, était en effet apparue la nécessité de regrouper les différentes bibliothèques actuelles et futures en un véritable réseau. A l'exemple de nombreuses métropoles étrangères, ce réseau devrait s'articuler sur trois niveaux de service : entre le niveau des quartiers et celui de la bibliothèque métropolitaine, chaque secteur urbain de 100 à 150 000 habitants justifie un équipement intermédiaire. Trois ou quatre équipements de ce niveau auraient leur place à Toulouse. C'est le premier de ceux-ci dont l'étude est actuellement en cours. Son implantation est prévue à Jolimont, dans le secteur est ; les bâtiments se développeront sur 4 000 m² de plancher. Le début des travaux pourrait avoir lieu en 1982.

5) Naissance de la demande

Ces dernières années sont aussi celles où est enregistré un phénomène nouveau. Jusqu'alors, la création de bibliothèques et le développement du réseau avaient eu à peu près toujours pour origine une proposition, une demande venant des bibliothécaires. Depuis peu de temps, la demande commence à venir du public : elle s'exprime soit par le canal des élus, soit par celui des associations, soit par la conjugaison des deux. (Fait significatif : on a entendu naguère un élu de l'opposition se plaindre au cours d'une

séance du Conseil municipal que la bibliothèque projetée dans son quartier aurait une surface moindre que celle d'une bibliothèque implantée dans un quartier tenu par la majorité. Un tel fait était inconcevable il y a moins de dix ans encore).

III - Problèmes et avenir du réseau

Par ce qui vient d'être dit, nous venons d'aborder les problèmes plus généraux relatifs à un tel réseau, à son implantation, à son fonctionnement, voire sa finalité.

- 1) Avant de passer très rapidement ces questions en revue, jetons un coup d'oeil sur l'état actuel du réseau. Il comprend :
 - a) Une bibliothèque centrale, ayant des fonctions métropolitaines, avec de nombreux services débordant largement le cadre communal : atelier de restauration, dépôt légal, service de documentation régionale, fonds anciens et spéciaux, etc.
 - b) Seize annexes de quartier, dont trois mini-annexes de moins de 100 m², deux bibliothèques enfantines autonomes, et dix annexes "de plein exercice" (avec section Adultes et section Enfants), dont les surfaces vont de 200 à 800 m².
 - c) Deux bibliothèques spécialisées : la bibliothèque pour aveugles (en fait, intégrée à l'une des annexes de quartier), et la bibliothèque du Centre Culturel.
 - d) Deux bibliobus, semi-remorques, desservant 29 points de stationnement et un biblio-coche desservant trois points de stationnement.
 - e) Un service de prêt aux collectivités, qui dessert actuellement environ 40 dépôts.

Sont actuellement en cours la construction d'une médiathèque de quartier à Serveyrolles et l'aménagement d'une bibliothèque provisoire dans le quartier Ranguel. Le plus important projet à court terme reste, bien entendu, celui de la médiathèque de secteur de Jolimont.

2) Du coup par coup à la planification

Personne ne s'étonnera d'apprendre que, pendant les douze ou quinze premières années, la mise en place du réseau s'est réalisée un peu au coup par coup, comme dans la plupart des villes, en fonction des terrains et des locaux disponibles. Cela dit, les choix faits selon cette méthode s'appliquèrent toujours à des quartiers prioritaires à un titre ou à un autre. Néanmoins, lorsque le réseau prit de l'importance, la façon de faire prit peu à peu plus de cohérence. Dans les années 70, on en vint donc au processus suivant : d'une part, les responsables de la bibliothèque faisaient savoir aux élus et aux services municipaux concernés (Urbanisme et Architecture), en s'appuyant notamment sur les statistiques de fréquentation des bibliobus, quels étaient à leur avis les quartiers à équiper en priorité. De leur côté, ces services municipaux prirent l'habitude de faire connaître aux bibliothécaires tous les projets d'équipements collectifs de quartier, dans lesquels une bibliothèque pourrait éventuellement prendre place, et de leur demander leur avis sur ces implantations. On en est donc arrivé à une certaine démarche planificatrice.

3) Incidences de la conjoncture politique locale

Un tel résultat a été favorisé, il faut le dire, par une conjoncture locale assez exceptionnelle : la présence comme délégué aux bibliothèques, musées et archives du même Conseiller municipal pendant trente ans. Il est non moins important de savoir que cet élu, devenu entre-temps premier adjoint, tout en conservant sa délégation aux bibliothèques, était archiviste-paléographe de formation. Pendant toute cette période, les bibliothèques recevant le soutien privilégié d'un élu ayant à la fois la compétence et le pouvoir, et disposant de la continuité d'action depuis 1977, date à laquelle cet élu s'est retiré des affaires publiques, les acquis de cette politique n'ont pas été remis en cause. Mais, sans être abandonnée, la planification se voit concurrencée par un certain retour au coup par coup. Sur les cinq bibliothèques qui auront été mises en service de 1979 à 1982, deux seulement s'inscrivent dans la planification ;

.../...

les trois autres sont des mini-annexes très petites : 30 m², 48 m² et 150 m², à l'origine desquelles on trouve des élus ou des fonctionnaires municipaux plus influents que les autres, et désireux de favoriser tel ou tel quartier.

4) Asphyxie des services centraux

La gêne entraînée par ce changement de conjoncture est de plus en plus grande. Les bibliothécaires auraient souhaité qu'à partir d'un certain moment, la priorité des priorités fut donnée à la médiathèque de secteur, et que toute création d'équipement de quartier fut arrêtée jusqu'à l'achèvement de celle-ci. En effet, aucune préparation n'est plus possible dans une centrale engorgée et asphyxiée, et aucune gestion sérieuse du réseau n'est plus possible non plus.

5) De la planification à la participation

Ces constatations ne sauraient pour autant justifier quelque nostalgie. Car l'époque où un seul homme, fût-il le plus compétent, tenait entre ses seules mains le destin des bibliothèques de Toulouse, cette époque est révolue. Les bibliothécaires ont dû admettre qu'une époque de transition est nécessaire, pendant laquelle se mettent en place les bases d'une future politique. Or celle-ci sera l'affaire de tous ou ne le sera pas. Et il est bien évident qu'une assez longue durée est nécessaire pour en arriver là.

Les actions suivantes s'inscrivent dans ces nouvelles perspectives :

- Information de tous les élus municipaux sur les bibliothèques : envoi de rapports, de documents ; visites des bibliothèques à la demande ; réunions de travail.
- Rencontres avec les associations de quartiers : soit pour étudier ensemble les meilleurs lieux d'implantation de futures bibliothèques ou de passages de bibliobus, soit pour examiner les conditions de fonctionnement, les besoins à satisfaire (par exemple ceux des travailleurs immigrés dans un grand ensemble où ils sont très nombreux). Plusieurs fois ces rencontres ont eu lieu en assemblée générale du quartier ou de l'Association.
- Dans le cas d'un quartier particulièrement difficile, celui de Bagatelle, la ville a accepté de créer pour la première fois l'emploi de responsable de la bibliothèque un an avant l'ouverture des locaux. La responsable a pu ainsi préparer cette ouverture sur le terrain en prenant de nombreux contacts avec les associations, les écoles, les animateurs et organismes travaillant sur le quartier, et en organisant un pré-fonctionnement dans les locaux du centre d'animation du quartier. Une telle expérience pourra avoir lieu dans d'autres quartiers, l'installation de la médiathèque Jolimont sera également précédée d'une période de pré-fonctionnement sur le terrain, à une échelle plus vaste, celle du secteur urbain.

En conclusion, l'évolution du réseau de lecture publique de Toulouse a soulevé au passage divers problèmes spécifiques des grandes agglomérations, lesquels peuvent faire l'objet de discussions, voire de controverses :

- Faut-il articuler les bibliothèques en un seul réseau de plus en plus lourd, ou en plusieurs réseaux plus légers mais beaucoup plus coûteux ?
- Dans le cas d'un seul réseau, faut-il une seule centrale géante, ou plusieurs centrales intermédiaires ?
- Comment éviter le saupoudrage, les équipements non viables, tout en assurant un service le plus proche possible des usagers ?
- Dans une métropole riche en activités de culture et de loisirs, comment les bibliothèques peuvent-elles soutenir la concurrence, et quel pourcentage minimum de population peuvent-elles espérer toucher raisonnablement ? (Il est notoire que ce pourcentage est plus élevé dans les villes moyennes).

- Comment articuler, de façon harmonieuse et complémentaire, les fonctions métropolitaines et les fonctions communales ? De plus en plus, ce problème majeur est abordé de façon négative et se réduit à une opposition stérile et caricaturale entre personnels d'Etat et personnels communaux.
- Face au dépeuplement des villes-centres, comment concevoir un réseau de bibliothèques à l'échelle d'une agglomération, voire d'une conurbation ? Aucune métropole en France ne semble avoir résolu ce problème.

Monique BOUCHEZ :

Vous nous donnez en effet une forme de réponse disant bien qu'elle n'est pas valable pour tous. Nous allons passer maintenant à des villes plus petites avec l'expérience de Patrick FAURE de la ville nouvelle de Fos.

Patrick FAURE :

Je voudrais parler de l'intérêt et des problèmes d'un réseau à la lumière de ce qui se passe dans la ville nouvelle de Fos, tout à fait différente de Grenoble et de Toulouse puisqu'elle totalise à peu près soixante mille habitants sur trois villes.

L'optique du réseau bibliothèque est d'avoir une bibliothèque dans chaque ville plus un système d'annexes et de bibliobus. Ce n'est donc pas tout à fait un schéma centrale-annexes, ce sont des bibliothèques dont l'importance est liée à celle de la ville. Cependant le projet d'avoir une bibliothèque qui soit le centre de ce réseau est en cours de réalisation à Miramas sur trois mille mètres carrés environ, soit les normes correspondant à cent mille habitants.

L'intérêt du développement d'un réseau pour la population est de mettre à la disposition de chaque habitant l'ensemble du potentiel documentaire de tout le réseau.

En effet, fédérer trois villes avec trois bibliothèques plutôt que d'avoir trois bibliothèques séparées permet d'éviter les doublons inutiles et d'acheter beaucoup plus de livres à rotation lente, qui sont rentabilisés eux-mêmes dans le réseau par des réservations tournantes sur l'ensemble des trois villes.

Pour les bibliothécaires eux-mêmes, l'intérêt est évident au niveau du travail d'équipe. Si on prend la section "jeunesse" par exemple, il est plus intéressant de travailler à douze ou quinze personnes qu'à trois personnes, de travailler avec des comités d'achats, de travailler avec des libraires, de faire venir des libraires de manière à analyser les livres et à orienter la politique d'achats. Possibilités aussi très intéressantes pour le personnel et particulièrement dans le cadre de villes moyennes ou de petites villes au niveau de la formation professionnelle et de la promotion professionnelle.

Quand on a quatre équipes de dix personnes, l'espoir pour un employé de devenir sous-bibliothécaire est relativement limité. Quand on a quarante ou cinquante personnes, il est possible de progresser plus vite, de pouvoir organiser une formation qui bénéficie à l'ensemble de la bibliothèque.

Troisième intérêt pour les professionnels : la globalisation des achats, c'est-à-dire avoir un volume d'achats plus important qui permet de négocier des réductions importantes mais aussi d'avoir des contacts avec les libraires qui soient plus intéressants.

En effet, nous travaillons avec des libraires qui nous rendent le service de venir chez nous chaque mois, de nous apporter des dépôts de toutes les nouveautés. Ils participent avec nous à des comités de lecture, c'est un service qui ne se quantifie pas en réduction, mais c'est un service qu'ils ne pourraient pas nous rendre si nous

achetions très peu de livres chez eux, car il faut déjà avoir un certain potentiel d'achat pour que les libraires fassent ce détour.

Enfin, cela présente un intérêt pour la collectivité locale puisque l'on fait mieux avec la même somme d'argent, et cela permet d'atteindre un seuil d'investissement rendant accessibles des moyens modernes de gestion comme l'informatique.

En effet un tel concept de réseau peut difficilement se passer d'une gestion informatisée en temps réel qui seule permet à tout moment et en tout point du réseau de situer tout document ou tout adhérent : gestion centralisée du fonds, des adhérents autorisant tous les types de transactions (recherche documentaire, réservations, relances, sorties, retours, etc...) sans que la distance géographique intervienne comme un frein. Par ailleurs, elle est un des antidotes aux "dangers" d'un réseau.

Le "réseau" comporte effectivement un certain nombre de dangers que Cecil GUITART a relevés, la centrale devient bureaucratique et les annexes sont infantilisées en quelque sorte. Et pourtant, il est quand même nécessaire, à mon sens, d'avoir quelque part un bâtiment plus important qui ne soit, par exemple, que la réserve de l'ensemble des documents. Quand nous avons des petites annexes de cinquante ou cent ou deux cents mètres carrés, il est évident que la capacité est limitée. Un jour ou l'autre, il faudra retirer les documents, les mettre quelque part, et pour une collectivité locale, c'est moins onéreux de construire un bâtiment plus important qui soit le magasin général le lieu de l'ordinateur et ainsi que le secrétariat.

Mais pour que le centre ne soit pas trop centraliste, il faut trouver une structure de travail qui responsabilise les filiales, les autres bibliothèques et cette structure doit être plus horizontale que verticale, elle doit se traduire par des responsabilisations, non seulement au niveau des villes puisque je parle de trois villes différentes, mais aussi au niveau des secteurs d'activité.

C'est-à-dire que l'on doit avoir un bibliothécaire chargé de la gestion de la bibliothèque d'une ville, mais aussi un bibliothécaire chargé de la gestion des sections "jeunes" et autre chargé des sections "adultes" ou des "discothèques" de manière à ce que, par responsabilités croisées on évite un poids trop important au niveau de la centrale.

Cette responsabilité doit se baser par ailleurs sur un consensus visant à diminuer au maximum les différences de fonction attachées aux différents grades (ce qui implique une politique active de formation et de promotion interne).

D'autre part, je pense que l'informatique en temps réel est un moyen particulièrement important en vue d'une véritable égalité pour le public face à la documentation, et pour les bibliothécaires une véritable égalité par rapport à l'information. C'est souvent au niveau de l'information qu'il y a entre une centrale et une annexe quelques problèmes parce que la centrale est le lieu, soit de la distribution de l'information, soit de la rétention de l'information, c'est le lieu où s'effectue le travail intellectuel.

Si on travaille en réseau et en temps réel au niveau des tâches purement "bibliothéconomiques" de catalogage, d'indexation, ce type de travail peut être fait en vrac, d'une façon désordonnée, on n'a pas besoin d'organiser et c'est très important.

Si les moyens techniques permettant d'organiser le travail n'existent pas, il faut les créer avec le réseau. A partir de là, la centrale devient alors l'organisatrice et donc la structure qui dirige.

Si on travaille en temps réel avec un moyen informatique moderne, chacun travaille quand il veut, comme il veut, où il veut, à son rythme. A partir de là, un certain nombre de problèmes sont éliminés.

.../...

Dominique TABAH :

UN EXEMPLE DE PROGRAMMATION D'EQUIPEMENTS POUR LA VILLE DE BOBIGNY

L'intérêt fondamental et essentiel d'élaborer et de publier des normes en matière de construction de bibliothèque a été de considérer que l'ensemble du territoire national devait être doté d'un réseau d'équipement, de qualité comparable et donc de tendre vers une égalité d'accès aux livres et aux documents de toute la population quelle que soit son origine géographique.

Cependant ces normes doivent être entendues comme un modèle théorique qui nécessite une application concrète, voire même une interprétation originale, pour chaque agglomération selon ses particularités urbaines, économiques, géographiques, démographiques, culturelles, historiques. Autant de facteurs à prendre en compte dans la conception d'un programme de développement de la lecture publique sur une ville.

C'est selon ces principes qu'a été élaboré le programme de développement de Bobigny tant pour ce qui concerne la planification dans le temps, l'implantation dans l'espace que la définition du réseau (équilibre Centrale, succursales) le plus approprié aux caractéristiques de cette commune.

J'essaierai donc de mettre en évidence à partir de ce cas concret la méthodologie sur laquelle je me suis appuyée pour mettre en oeuvre le programme, en insistant sur les données qui présidaient à la détermination de choix de d'hypothèses de travail.

Il est bien entendu que la programmation d'équipements ne peut se faire que dans le cadre d'une concertation très large entre les élus dont le rôle est primordial -ils sont les mieux placés pour connaître les besoins de la population étant donné les rapports qu'ils entretiennent avec elle, et c'est à eux qu'appartiennent les décisions politiques -le personnel de la bibliothèque ainsi que d'autres services techniques de la ville.

I - Les caractéristiques générales de Bobigny

Démographiques :

Située en Seine-Saint-Denis, Bobigny est une commune de 43 000 habitants qui ne devrait pas excéder à terme 60 000 habitants. La population active est composée à 78 % d'ouvriers et d'employés et les immigrés sont fort nombreux, 13 % de la population avec une majorité de Maghrébins mais également d'autres minorités ethniques (Espagnols, Portugais, Turcs, Africains).

Il s'agit donc de couches essentiellement populaires, défavorisées sur le plan culturel, autant de facteurs dont il faudra tenir compte pour favoriser l'accès de ce type de public aux différents services de la bibliothèque en évitant une différenciation trop importante des zones d'activité.

Urbaines :

Au cours des ces 25 dernières années, Bobigny a connu une croissance et une urbanisation très rapide. Jardins maraîchers et pavillons ouvriers ont peut à peu disparu pour donner naissance à la ville préfectorale de la Seine-Saint-Denis. Contrairement à certaines communes de la banlieue qui se sont développées en urbanisant des zones périphériques autour d'un centre-ville existant, Bobigny s'est structure selon un schéma inverse où l'opération prioritaire était la création d'un centre-ville. le pouvoir municipal a eu comme objectif d'en faire non seulement le centre administratif et commercial de la ville mais la principale zone d'habitation où seraient concentrés les logements sociaux. A terme, plus de la moitié de la population habitera le centre-ville.

Les différents ensembles qui le composent sont reliés les uns aux autres par un mail favorisant la circulation piétonne qui est ainsi dissociée des axes de circulation routière.

.../...

Le nombre d'écoles y est élevé, regroupant tous les niveaux d'âge (de la maternelle au lycée) ainsi que les équipements d'accueil pour l'enfance. Ceci laisse prévoir une population enfantine très importante.

De nombreux services publics et équipements sociaux et culturels y sont regroupés. Une station de métro prévue depuis de nombreuses années devrait relier Bobigny à Paris et fera du centre-ville une plaque tournante en liaison avec les autres quartiers de la ville drainant ainsi une part importante des habitants.

Cette concentration de fonctions représente donc un attrait pour l'ensemble de la population de la commune.

L'examen de la structure urbaine montre qu'à côté du centre-ville et de la zone industrielle, il existe deux autres zones d'inégale importance, partiellement délimitées par des axes de communication, qui possèdent chacune les éléments constitutifs d'un ensemble : organisation scolaire, vie de quartier, vie culturelle, administration locale, regroupements urbains en cités collectives, commerce, et équipements collectifs.

Si le tissu urbain est fortement structuré autour de ces trois pôles à dominante d'habitation verticale, les zones pavillonnaires par contre s'étendent de façon périphérique.

Culturelles :

Parallèlement au développement des zones d'habitations et pour animer la cité, il a fallu prévoir des équipements culturels qui sont donc pour la plupart de facture récente :

- des M.J.C.
- un conservatoire de Musique,
- un service culturel municipal,
- une maison de la culture dont la particularité est d'être éclatée sur le département en deux unités de créations et diverses antennes. L'administration centrale de la maison et l'unité audiovisuelle sont toutes deux installées à Bobigny.

Si la bibliothèque a une mission bien définie, des fonctions propres et un rôle spécifique en ce sens qu'elle ne doit jamais être conçue pour remplacer les autres équipements culturels, elle doit pourtant tenir compte de l'existence et de la fonction des équipements existants. Son caractère complémentaire doit être envisagé de manière à développer éventuellement un secteur de son activité dont la vocation pourrait être exemplaire à la fois sur le plan local et pourquoi pas sur le plan départemental.

C'est ainsi qu'a été conçu le département audiovisuel de la bibliothèque qui semblait d'autant plus justifié qu'il pouvait représenter une expérience originale de collaboration et de complémentarité entre la Maison de la Culture et la bibliothèque : création d'une part, conservation, communication et consultation d'autre part.

Mais ceci pourrait être envisagé pour tout autre secteur, soit au niveau local, soit au niveau régional : la proximité d'un conservatoire avec un développement particulier de la discothèque -présence d'un musée, d'un théâtre, etc...- mais également si la bibliothèque possède un fonds particulièrement intéressant dans un domaine, exemple : un fonds local dont l'intérêt dépasse la commune.

Ainsi à l'échelle du département, de la région et après concertation, certaines bibliothèques pourraient développer plus particulièrement tel ou tel secteur d'activités et auraient ainsi une mission extra-communale.

Economiques :

Comme de nombreuses communes de la région parisienne, Bobigny souffre de la disparition de petites et moyennes entreprises particulièrement dans le secteur primaire. Une zone industrielle périphérique devrait favoriser l'installation de nouvelles entreprises, notamment dans le secteur tertiaire.



Sur une population active de 19 000 personnes, 6 500 travaillent à Bobigny, 12 500 à l'extérieur et l'on compte 15 000 emplois.

L'étude de la population active, de l'emploi, du type d'entreprises et de leur situation a une incidence non négligeable sur les équipements à prévoir (notamment le bibliobus), les collections, les horaires. Elle permet d'affiner la politique que la bibliothèque peut avoir en direction de cette catégorie de public, notamment le type de relations à établir avec les bibliothèques d'entreprises.

II - L'état de développement des bibliothèques

Au moment où le programme m'a été demandé le réseau se présentait de la manière suivante :

- 1) La bibliothèque centrale : éclatée en deux lieux situés à 350 mètres de distance.
D'une part la section adultes et les services intérieurs 500 m²
D'autre part la section jeunesse 150 m²

Je ne saurais trop insister sur les conséquences d'une telle situation qui n'était pas le fruit d'une décision mais le résultat des circonstances. La ville ne disposait pas de locaux provisoires suffisamment vastes pour abriter l'ensemble des sections.

Nous mesurons quotidiennement les inconvénients qui en résultent. La fréquentation de la bibliothèque ne peut jamais se faire de façon "familiale", je m'explique : il est plus difficile d'inciter les adultes non lecteurs qui accompagnent leurs enfants à la section jeunesse à fréquenter la section adultes.

Inversement les lecteurs ayant de petits enfants de 18 mois à 6 ans n'imaginent pas forcément que la section jeunesse offre une grande richesse de choix pour cette tranche d'âge et qu'il est possible de devenir lecteur dès cet âge.

Les efforts de conviction que l'on peut faire n'ont pas la valeur de la découverte concrète de toutes ces possibilités.

Le deuxième inconvénient majeur est le problème du passage pour les jeunes d'une section à l'autre ; pendant la période de préadolescence et de l'adolescence, et selon le degré de maturité des besoins de ce public, la fréquentation des deux sections devrait être encouragée : documentation, salle d'usuel, choix de romans...

Nous sommes donc amenés à ce que certaines collections, certains titres figurent dans les deux sections.

Le troisième inconvénient réside dans les problèmes d'organisation des services intérieurs.

Je souhaite donc attirer l'attention des élus sur cette question et les mettre en garde de ne pas céder à la tentation, pour des raisons circonstancielles, de construire des équipements réservés à un seul public.

- 2) Une annexe de quartier : au coeur d'un quartier défavorisé, avec un fort taux d'immigrés ; elle devrait desservir une population de 11 000 habitants. Celle-ci ne dispose que d'une centaine de mètres carrés où sont réunis les collections adultes et enfants, les périodiques et les usuels dans une même salle. Si le taux de fréquentation et le prêt y sont très importants, elle ne peut bien entendu que rendre au public des services limités dans des conditions très difficiles pour le public et pour le personnel.

- 3) Un bibliobus : acquis en 1978 et possédant un fonds propre. Ses fonctions avaient été définies de la manière suivante :

- desserte des quartiers les plus éloignés des équipements fixes,
- rôle de préfiguration des équipements futurs ; ceci à double titre :
 - . convaincre la population de l'intérêt d'une bibliothèque et donc des choix opérés par la municipalité (ce qui n'est pas toujours évident aux yeux de la population),

- . mieux connaître les aspirations et les comportements du public potentiel afin de mettre en oeuvre la politique culturelle la plus adaptée aux besoins de ce public,
- initiation à l'utilisation des équipements fixes, en quelque sorte "créer un besoin",
- moyen publicitaire pour faire connaître les activités de la bibliothèque notamment dans le domaine de l'animation,
- desserte des collectivités : entreprises, associations, foyers éventuellement écoles.

III - La définition du réseau

Décidés à développer la Lecture-Publique sur la ville, les élus de Bobigny m'avaient recrutée en me chargeant de leur présenter une étude sur cette question. J'ai donc procédé à ce travail de recherche préalable qui m'a servi à isoler les données essentielles (démographiques, urbanistiques, sociales et culturelles) pour déterminer, à partir d'un programme type pour une population donnée, son application concrète : à savoir la définition du réseau. Mais également de voir quelle pourrait en être la planification dans le temps c'est-à-dire les étapes constitutives du développement et de préparer la programmation qualitative et quantitative des équipements.

J'ai donc avancé comme hypothèse de départ de retenir la surface globale et les collections en nombre pour l'ensemble du réseau conformes à celles proposées par les normes, mais en les répartissant sur trois équipements correspondant au découpage de la ville en trois zones autour des trois pôles d'attraction.

Ainsi la population de ces quartiers ne serait pas éloignée de plus d'un kilomètre de ces équipements.

Reprenant la méthode de travail en oeuvre dans les normes, j'ai calculé la population de chacune de ces zones pour déterminer les collections nécessaires à ces populations (soit 1,5 livre/habitant) et j'en ai déduit les surfaces de chacun de ces équipements.

- Le réseau serait donc constitué à terme d'une bibliothèque Centrale, de deux annexes et d'un bibliobus (voir annexes). Il restait à savoir quelles seraient les étapes prioritaires de ce plan de développement : la Centrale ou les succursales.

De multiples raisons que j'ai déjà évoquées conduisaient à prévoir comme première opération la construction de la Bibliothèque Centrale.

- Le terrain était déjà réservé.
- La zone de rénovation et le développement du centre-ville étaient bien avancés avec une population importante.
- L'attraction sur l'ensemble de la ville de ce quartier était déterminante.
- Les locaux de la bibliothèque Centrale mal adaptés à leurs fonctions tant pour le public que pour les services intérieurs utiles à l'ensemble du réseau justifiaient l'urgence de l'opération.

La programmation de la Centrale

La Centrale a donc été programmée en fonction des équipements de quartiers futurs et selon les principes d'organisation cités précédemment.

Sa fonction est triple :

- 1) Elle garantit l'unité du réseau car elle est le lieu où s'effectue l'essentiel des tâches intérieures : bibliothéconomiques et administratives qui définissent la politique d'ensemble.

.../...

Ceci bien entendu avec l'ensemble du personnel quel que soit leur lieu d'activité en direction du public. Ce qui suppose une double organisation du personnel : par secteur d'activité générale, par équipement.

- 2) Elle rassemble la documentation la plus complète pour l'ensemble de la commune et conserve un nombre important de collections, voire même de fonds spéciaux, s'adressant ainsi à l'ensemble de la population de la commune et couvrant les besoins les plus spécialisés.
- 3) En outre elle joue à l'égard de la population des quartiers environnants un rôle exactement comparable à celui des annexes.

Etant donné l'importance de cette population, il était donc indispensable de prévoir une extension de la fonction de prêt et une section enfantine importante susceptible d'accueillir les enfants des différents quartiers du centre. Les enfants issus de milieux populaires fréquentent assidûment les équipements collectifs, les utilisent largement pour y travailler.

Les caractères généraux du bâtiment devraient traduire la conception même que nous avons de la bibliothèque. Celle-ci reposait sur une idée essentielle : la complémentarité des activités de diffusion, de consultation sur place, d'information et d'animation. Afin de favoriser l'utilisation de l'ensemble des services offerts par la bibliothèque, l'organisation du bâtiment devrait donc reposer sur des liaisons très fortes entre les diverses aires d'activités facilitant ainsi la circulation du public. Ceci afin d'éviter que soient accentuées encore les formes de ségrégation sociale dans la fréquentation de la bibliothèque.

Le personnel

J'insisterai aussi, afin que la concertation puisse être efficace entre élus et professionnels, sur l'importance de recruter un personnel qualifié avant même de programmer des équipements.

En effet, son rôle est essentiel à différentes étapes du travail : étude des besoins, élaboration du programme, relations et discussions avec les architectes, étude du mobilier, visites du chantier...

Afin de garantir un travail collectif tant dans l'élaboration des orientations générales que dans l'exécution des tâches préparatoires (constitution des collections...) l'équipe doit être constituée de façon cohérente bien avant l'ouverture du bâtiment pour en assurer le succès.

2) Programmation du réseau de la Lecture Publique :

Répartition par point de desserte

BOBIGNY : POINT DE DESSERTE	POPULATION	SURFACE	COLLECTION LIVRES
Centrale	35 000 Hab.	2 770 m ²	75 000 ouv.
Succursale 1 : Edouart Vaillant	15 000 Hab.	710 m ²	22 500 ouv.
Succursale 2 : Racine	10 000 Hab.	500 m ²	15 000 ouv.

.../...

Les plans définitifs de la bibliothèque ont été achevés en juin 81. Après discussion avec les architectes, réunions de travail, nous avons abouti à une bibliothèque Centrale qui comptait 3 700 m2.

Programme de la bibliothèque Centrale

		Documents	Places assises	Surface
<u>Hall</u>				
	Prêts livres	40 000	40	500
<u>Section Adultes</u>	Consultation	7 200	55	200
	Périodiques	160	25	85
<hr/>				
		35 P.		
	Prêts de livres + périodiques	18 000 L.	65	400
	Consultation	3 000	35	90
<u>Section Enfants</u>	Animation	-	45	50
	Atelier	-	20	45
<hr/>				
<u>Audiovisuel</u>	Prêt et consultation individuelle	8 000 D.	25	200
	Autres supports			
	Consultation collective		40	60
<hr/>				
<u>Salles de travail en groupe</u>	I		8	15
	II		15	30
<hr/>				
<u>Salle polyvalente</u>			99	99
<hr/>				
TOTAL SERVICES PUBLICS			453	1 895
<hr/>				
Services extérieurs		Documents	Places assises	Surface
<hr/>				
Bureaux		1 500	13	150
<hr/>				
Réception/Manutention/Traitement		2 500	10	130
<hr/>				
Magasins	Imprimés	30 000		130
	Audiovisuel			40
	Diffusion (bibliobus)	8 000		40
<hr/>				
<u>Atelier</u>				
<hr/>				
Garage du Bibliobus				60
<hr/>				
Salle de repos/Cuisine du personnel			10	25
<hr/>				
Total services intérieurs				575
<hr/>				

Services publics (10%) + Services intérieurs (20%)	2 470
Circulation, Sanitaires, Locaux Techniques, Vestiaires	300
	<hr/>
TOTAL : SURFACE DANS OEUVRE	2 770

Monique BOUCHEZ :

Je crois que vous avez presque déjà commencé le débat, nous avons encore une expérience à entendre qui est un petit peu différente. Il ne s'agit pas, en effet, d'une expérience géographique, mais de l'organisation d'un réseau dans un service public, celui des hôpitaux de l'Assistance Publique.

Georgette RAPPAPORT :

Avant de définir le rôle du livre à l'hôpital, j'aimerais souligner qu'en 1979, plus de deux millions de personnes ont bénéficié d'un service de lecture en milieu de santé, et ceci à des degrés divers car nous savons qu'il n'existe aucun texte à caractère obligatoire visant l'implantation des bibliothèques dans le milieu hospitalier, et que toutes les expériences qui sont menées dépendent exclusivement du dynamisme des responsables d'associations.

Pourtant, l'expérience que nous menons au sein de l'Assistance Publique de Paris, les échanges que nous avons avec nos collègues sur le plan national nous permettent de dire qu'il est nécessaire de construire un véritable service de lecture publique en milieu de soins.

La lecture à l'hôpital joue un rôle essentiel, et ceci à trois niveaux :

- au niveau de l'action culturelle,
- au niveau de l'humanisation des conditions d'hospitalisation,
- et enfin au niveau de l'action thérapeutique.

- 1) En ce qui concerne l'action culturelle, on peut dire que la lecture à l'hôpital touche toutes les catégories socio-professionnelles. Le temps d'hospitalisation est pour tous un temps disponible, les bons lecteurs, comme les non-lecteurs, utilisent à des degrés divers les services de lecture même s'ils sont hospitalisés pour de courts séjours. La durée moyenne actuelle des courts séjours est de onze jours.

Notons toutefois la présence d'une majorité de malades qui, pour des raisons diverses, n'ont jamais eu accès au circuit traditionnel de lecture. Nous constatons que la majorité d'entre eux prennent contact avec le livre pour la première fois à l'hôpital. Certains après une rupture de plusieurs années correspondant souvent à une fin de scolarité, reprennent goût à la lecture ; d'autres viennent à la bibliothèque pour échapper au système de santé pendant quelques heures dans la journée.

Cette approche de la lecture à l'hôpital, si elle est bien menée, c'est-à-dire si le bibliothécaire a su intéresser le malade et lui proposer des livres proches de ses intérêts, démontre que l'expérience est poursuivie dans quatre vingts pour cent des cas en bibliothèque municipale, bibliothèque d'entreprise, ou autres bibliothèques.

- 2) La lecture à l'hôpital joue aussi un rôle important dans le cadre de l'humanisation des conditions d'hospitalisation. L'hôpital est un monde clos qui est régi par des règles propres au système de santé et qui a pour principal objectif la santé des citoyens. Les journées des malades sont rythmées par les soins, les visites, lorsqu'ils en ont, et la télévision de plus en plus souvent.

.../...

La disparition des salles communes au profit des chambres particulières "isole" un peu plus le malade des activités hospitalières. C'est ainsi que la visite du bibliothécaire est très attendue, et représente le lien avec la vie à l'extérieur.

C'est un moment privilégié pour le malade qui va retrouver sa personnalité, ses centres d'intérêt, ses rapports professionnels et familiaux au cours d'un entretien avec une personne non médicalisée.

Le livre, s'il répond au désir du malade, a l'immense avantage, sur la télévision en particulier, de pouvoir être pris et repris à des moments plus favorables à la lecture. En effet, l'angoisse et la souffrance ne permettent pas toujours une lecture suivie.

3) Nous abordons maintenant le rôle du livre dans l'action thérapeutique.

A l'étranger et notamment dans certains pays européens très proches du nôtre, la pratique de la bibliothérapie est utilisée depuis une dizaine d'années. Elle est encore complètement méconnue en France.

Mais il se dessine au travers de nos expériences à l'Assistance Publique, des tentatives de collaboration thérapeutique entre des équipes médicales et les bibliothécaires.

Dans certains hôpitaux, des médecins demandent aux bibliothécaires de participer aux réunions de synthèses dans lesquelles ils sont invités à s'exprimer sur leurs activités.

En psychiatrie, par exemple, où le rôle du livre tend à prendre une très grande importance, une réflexion est engagée conjointement entre bibliothécaires et psychiatres d'un hôpital parisien.

Cette collaboration très positive pour les malades l'est aussi pour les bibliothécaires car elle leur permet de s'intégrer aux activités des spécialistes de santé. Sans perdre leur spécificité, mais avec un regard plus éclairé, les bibliothécaires participent ainsi au mieux être des malades.

Dès lors, le problème de la formation complémentaire des bibliothécaires des hôpitaux se pose pour accéder à ces échanges professionnels.

Je voudrais dire, pour terminer, parce que je dois être très brève, que si le livre tend à prendre de l'importance dans la vie des malades, il est quotidiennement réclamé par les personnels hospitaliers. Des enquêtes ponctuelles menées sur le tas nous ont permis de constater qu'une fraction non négligeable du personnel de santé, personnel soignant, administratif, et ouvrier, fréquentait peu ou pas les bibliothèques de lecture publique. Pour diverses raisons, souvent liées aux problèmes d'horaires, de déplacements ou de surcharges familiales, ces personnels souhaitent trouver sur leur lieu de travail une structure de bibliothèque.

Pour ces raisons et à l'instar des pays étrangers, nous souhaitons créer à l'Assistance Publique de Paris, dans chaque établissement de soins de plus de trois cents lits, une bibliothèque, lieu de rencontre entre les malades, leur famille et les professionnels de la santé.

Claude JOLY :

Avant de donner la parole à la salle, je voudrais juste dire quelques mots.

D'abord l'intervention de Georgette RAPPAPORT est très intéressante dans la mesure où elle posait de façon générale le problème d'activité d'extension du réseau. On a parlé des hôpitaux, il y a d'autres types de services d'extension d'entreprises, services à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, etc... On peut imaginer d'autres choses, c'était l'intérêt de cette intervention.

.../...

Je retiens du débat qui a permis d'entendre des opinions diverses (comme vous avez pu le constater) quelque chose de très important qui a fait l'unanimité. Chacun a souligné la spécificité de son expérience. Je crois que c'est très important, on peut déjà -me semble-t-il- en tirer une leçon : dès que l'on parle équipement, réseau, bibliothèque, cela doit vouloir dire travail de programmation.

Personnellement, pour avoir connaissance de nombreux projets d'équipement, de construction, etc... de bibliothèques, je constate que, très souvent, la programmation n'est pas faite, ou est faite au dernier moment, ou est faite une fois que l'architecte est désigné. Il n'y a pas de mystère, s'il n'y a pas de bonne programmation il n'y a pas de bon équipement ensuite.

Si on pouvait retenir l'idée (j'en profite puisque je sais qu'il y a des élus dans la salle) que le travail de programmation préalable est fondamental on n'aurait pas perdu son temps.

Geneviève LE CACHEUX :

Je voudrais seulement faire une observation concernant le personnel qualifié dans les bibliothèques.

Les normes donnent des indications qui ne correspondent pas, ou plus, aux nouveaux réseaux des bibliothèques, puisque nous travaillons sur des réseaux, et j'ai fait l'observation suivante : plus une bibliothèque est éclatée, plus le personnel doit être qualifié, et, par conséquent, le pourcentage de cinquante pour cent de personnel professionnel me semble très nettement en dessous des besoins ; plus une bibliothèque accueille des documents multi-média, plus elle a besoin de personnel qualifié.

Claude JOLY :

Pour cette question précise, je peux répondre sans difficultés. Effectivement, il faut bien voir ce que sont ces programmes quantitatifs types : ce sont des éléments généraux et forcément abstraits dont on a d'ailleurs modifié sensiblement les composantes "personnels" puisque les anciennes normes faisaient état de trente trois pour cent de personnels qualifiés, c'est-à-dire bibliothécaires, sous-bibliothécaires, catégorie A et qu'on appelle quelquefois les "professionnels", et maintenant les chiffres indicatifs là encore normalisés, abstraits et généraux, parlent de cinquante deux pour cent de personnels professionnels.

Là encore on tombe toujours sur ce problèmes, dès que l'on parle de normes indicatives il s'agit des besoins posés abstraitement en fonction d'une population à desservir.

Il va de soi que lorsqu'une bibliothèque, comme par exemple la vôtre, a un fonds ancien tout à fait remarquable, personne ne pourra jamais normaliser abstraitement le besoin du personnel professionnel nécessaire pour le traiter.

De même, quand on développe une politique nouvelle dans l'audiovisuel, de même quand on crée un fonds local régional, etc... on crée des besoins, il doit y avoir le personnel qualifié en conséquence.

Je crois qu'il ne faut pas confondre ces programmes quantitatifs types et abstraits et les besoins spécifiques.

Il n'est pas du tout choquant, effectivement, et c'est tout à fait souhaitable, que dans beaucoup de bibliothèques le personnel qualifié soit le plus nombreux possible, mais je crois que c'est ici qu'il faut bien avoir à l'esprit, les normes sont là comme points de repère, et doivent être adaptées aux réalités concrètes des villes.

Geneviève LE CACHEUX :

Je voudrais également souligner que dans une période de pénurie telle que nous la connaissons pour le personnel, il faut commencer par les créations de postes de

personnel qualifié. Par conséquent, là aussi nous sommes loin du compte quand nous parlons de cinquante deux pour cent.

Claude JOLY :

Votre remarque est tout à fait vraie.

Gilbert RYON :

Je m'occupe d'une association qui s'appelle "Inter-Comités d'Entreprises".

Je voudrais dire ici qu'en ce qui concerne les travailleurs des entreprises il y a des inégalités importantes entre les grosses entreprises qui ont la possibilité d'avoir une bibliothèque, et les petites entreprises qui, bien sûr, n'ont pas cette possibilité.

Pour les circuits de bibliobus, je voudrais qu'on ait le souci -cela a été évoqué à propos de trois interventions, je voudrais que ce soit plus général- d'instaurer une sorte de négociation entre les Comités d'entreprises et la bibliothèque municipale pour que le bibliobus puisse aller jusqu'au lieu où les travailleurs sont la majeure partie de leur temps.

Il y a aussi un autre problème : assez souvent, la bibliothèque municipale est dans la ville-centre, s'il y a une banlieue, les entreprises de banlieue ne relèvent pas, ou risquent de ne pas relever de la bibliothèque municipale, donc de ne pas pouvoir y accéder. Il y a un problème, là aussi, qui s'est déjà posé dans notre région, et qui n'a pas encore été résolu.

Une autre idée qui m'échappait : il a été évoqué tout à l'heure dans une autre carrefour l'idée de dégager sur le temps de travail un temps pour pouvoir accéder à la bibliothèque comme étant un moyen de faciliter l'accès à la bibliothèque pour les travailleurs.

Au moment où nous réfléchissons à la réduction du temps de travail, il y a peut-être là une idée à approfondir.

Claude JOLY :

La question est très vaste, je dois dire qu'elle est un peu trop lourde pour moi, je donne une réponse indicative, -d'autres personnes seraient sans doute mieux qualifiées que moi pour le faire- je voudrais dire que le rôle et l'importance des C.E. se développent de façon manifeste.

Il est envisagé, dans un bref avenir, une enquête importante pour mieux connaître les bibliothèques d'entreprises car c'est un monde extrêmement divers, disparate, ce sont parfois de très grandes unités, la B.N.P., Renault, etc... et ce sont parfois, au contraire, trois rangées de livres dans une armoire mal placée.

Il y a donc d'abord un travail d'inventaire et de meilleure connaissance du terrain à faire, et, bien sûr, des cas spécifiques d'accord entre les bibliothèques et les entreprises qui sont sur leur territoire.

Je crois que c'est une question qui est en train de se poser, mais on n'est pas en état de donner une réponse définitive à ce problème, il faut l'avoir à l'esprit.

Cécil GUITART :

Je vais répondre à la question posée par le responsable du C.E. Pour les grosses entreprises le problème ne se pose pas, elles ont leur bibliothèque d'entreprise, il est souhaitable que les bibliothèques soient dans l'entreprise, il semble en tout cas qu'un consensus se dégage en ce sens.

Pour les petites entreprises, je crois que la solution, et pratiquement la seule, est qu'il y ait des liaisons avec les bibliothèques municipales, des liaisons contractuelles, cela va de soi. Il faudrait que partout où il y a des C.E. ils interpellent immédiatement la bibliothèque municipale pour que des contrats de coopération soient mis sur pied. Je crois que c'est la solution en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises pour la desserte en tout cas.

Jean BLETON - Inspecteur Général des Bibliothèques :

Je voulais faire deux remarques :

La première concerne un propos fort pertinent d'ailleurs de Dominique TABAH au sujet des normes non plus en personnel mais en surface qui sont proposées par la Direction du Livre.

Elle a dit tout à l'heure qu'il fallait tenir compte globalement, pour les grandes villes, des surfaces qui sont proposées. Effectivement, on peut très bien penser qu'en fonction de la topographie, de la répartition de la population, ce qui est prévu dans nos normes, je dirai pour la Centrale, puisse être un peu diminué dans la mesure où une annexe doit être plus forte. On peut trouver des exemples dans la région du Nord, compte tenu de la dispersion fréquente de la population.

Je crois qu'il faut bien se mettre dans la tête que ces normes n'ont rien d'impératif, comme vous l'avez dit très justement, ce sont plutôt des seuils qui nous permettent tout de même de dire aux élus : "Attention, ne descendez pas trop bas, sinon vous n'aurez pas une bibliothèque satisfaisante". C'est dans ce sens, je crois, qu'il faut les appliquer.

Ma deuxième remarque concerne les propos de Cécil GUITART qui m'ont fort intéressé, mais en les écoutant, et après avoir entendu Jean GOASGUEN, je me disais qu'il y a tout de même un petit décalage dans la constitution du réseau d'annexes de Grenoble et de Toulouse. Comme vous avez derrière vous une expérience un peu plus longue, plus poussée, et sans doute plus rapide parce que finalement la ville de Grenoble a mis en place plus rapidement, me semble-t-il, que la ville de Toulouse, un bon réseau d'annexes, avec des équipements relativement forts en personnel, en moyens, en crédits, tout cela a fait que vous avez été amené à vous poser ce problème du réseau plus ou moins décentralisé, c'est-à-dire à donner des pouvoirs plus grands à ces annexes, à ces succursales, à ce qui, au fond, finit par devenir de véritables petites bibliothèques centrales.

Laissez-moi vous dire que c'est certainement une solution bonne mais coûteuse parce que justement nécessitant un personnel qualifié, sans doute plus nombreux. Me plaçant ici un peu dans la peau des gens de la région Nord - Pas-de-Calais, où on vous a dit ce matin qu'il y avait beaucoup à faire, de là à rêver de beaucoup d'annexes ...! je crois que lorsqu'on est pauvre il vaut mieux commencer à mettre en place un réseau d'un type un peu plus traditionnel, c'est-à-dire avec une centrale aussi bien organisée que possible, et, à partir de cette centrale, (c'est mon idée, on peut en discuter) essayer tout de même, petit à petit, de mettre en place un réseau d'annexes avec des moyens suffisants. Multiplier les annexes au départ, ou trop petites, ou avec un personnel de faible qualité, cela me paraît mettre la charrue avant les boeufs.

Monsieur ROCHER de Lyon :

C'était un petit peu sur le même problème de la centralisation et de la décentralisation, après avoir entendu non seulement Jean GOASGUEN, mais aussi Cécil GUITART et Dominique TABAH que je voulais intervenir.

Pour Lyon, il est connu que nous avons une politique inverse de celle de Grenoble, à savoir que la municipalité a décidé la construction d'une très grosse centrale et que les annexes ont été, pendant longtemps, de très petits points de desserte servis par un personnel limité en nombre et en qualification.

.../...

Cette centralisation s'est même accentuée en 1972 avec l'introduction de l'informatique. Sans refaire tout le schéma, puisque nous sommes en train de casser ce schéma trop centralisé, je voudrais tout de même dire qu'en dehors des questions de moyens, même nos jeunes collègues qui comparent les deux et qui sont aussi critiques sur la situation de Lyon, ne sont pas tentés pour autant de suivre complètement l'expérience de Grenoble.

Il y a avant tout, dans cette question de centralisation une question de compétence, je vais vous en donner un exemple très précis qui peut s'étendre à d'autres.

A Lyon, il y a un Conservateur chargé de l'ensemble des bibliothèques d'enfants. Il a acquis une compétence reconnue non seulement sur le plan local mais sur le plan régional et même sur le plan national. Il forme lui-même les personnes qui, ensuite, vont dans les annexes. Elle commencent par faire leur service à la bibliothèque centrale qui sert de bibliothèque d'enfants pilote, et sont ensuite envoyées dans les annexes. Il y a là une aide et un soutien aux annexes, une politique d'équipe.

Là, je rejoins ce qu'a dit Dominique TABAH, ce n'est pas tellement une question de structure, une question de changement de rapport de travail, c'est une question de changement dans les mentalités qui substitue à la hiérarchie rigide l'esprit d'équipe.

C'est ainsi que cela marche, et actuellement, le Conservateur ne pourrait pas être remplacé, pas être multiplié par dix.

Je crois que ce qui est valable pour les enfants peut être valable pour beaucoup dans d'autres domaines. Je dis bien que c'est une question d'esprit de travail qui compte.

Je ne voudrais pas développer les autres points, je pense simplement, pour finir, puisqu'on nous a dit qu'il y avait des élus dans la salle, que dans le schéma qu'a donné Jean GOASGUEN nous préconisons, auprès de la Municipalité de Lyon, la constitution d'une bibliothèque centrale intermédiaire, comme nous l'avons vue dans le réseau de Birmingham. Je suis de l'avis de Jean GOASGUEN, il faut connaître les expériences étrangères britanniques si l'on veut vraiment construire un réseau, je peux le dire aux élus, ils ont intérêt à aller voir comment fonctionnent les bibliothèques britanniques. On s'aperçoit qu'il y a un échelon intermédiaire entre la grosse bibliothèque centrale et les petites annexes de quartier.

C'est dans ce sens qu'il faut pousser les équipements en pensant qu'il faut un personnel qualifié dans ces équipements mais qu'il est très bon d'avoir une centrale qui est une centrale pilote.

Jacqueline GASCUEL :

J'avais envie de dire à mon collègue de Lyon, Monsieur ROCHER, qu'il était en train d'apporter un peu d'eau au moulin de Cécil GUITART car je trouve qu'une ville comme Lyon qui pense qu'un seul Conservateur pour tous les enfants de la région lyonnaise est suffisant, je trouve que ce n'est pas beaucoup. Il faudrait absolument que des responsabilités de ce genre puissent s'appuyer sur une personne un peu plus nombreux car si je comprends bien, c'est une municipale classée, donc tous les autres responsables des sections enfantines de Lyon sont seulement sous-bibliothécaires.

Je pense que le problème du développement de la lecture enfantine est suffisamment important pour qu'une ville comme Lyon ait plusieurs Conservateurs affectés à ce service.

Elisabeth CAPURON - Office Municipal de Villeneuve d'Ascq :

Je me pose une question : on parle beaucoup de réseau et, parlant de réseau, je pense qu'il y a une image qui s'est faite, je pense chemin de fer S.N.C.F. J'ai l'impression que dans la lecture publique on fait un petit peu ce que la S.N.C.F. fait, c'est-à-dire qu'on ferme aussi les petites stations.

Les petites stations pour moi, ce sont les bibliothèques de C.E., ce sont les bibliothèques qui fonctionnent dans les centres sociaux, les bibliothèques associatives.

.../...

Dans ce réseau dont vous parlez beaucoup, comment situez-vous, quels types de relations envisagez-vous, gares principales, gares terminales, grandes gares, quel genre de travail envisagez-vous avec les petites stations ? car j'ai vraiment l'impression qu'aujourd'hui on les ferme.

Claude JOLY :

Plusieurs personnes pourraient répondre.

Cécil GUITART :

J'approuve complètement cette intervention, effectivement qui dit réseau dit privilégie les liaisons. Au cours du débat précédent, je crois qu'on était en train de s'enfermer dans des problèmes techniques, à savoir un conservateur pour les enfants, un conservateur pour les adultes, des bibliothécaires pour ici, pour là, etc... C'est un débat technique mais il ne faut pas s'enfermer dans la contradiction, débat technique et tâche d'action culturelle.

Si on veut s'insérer dans un tissu social, effectivement, il faut que les institutions aient des relations les plus nombreuses possibles avec tout ce qui existe autour, avec "les petites gares", "les moyennes gares", les associations, les C.E., avec l'école, avec les maisons de l'enfance, avec les centres de loisirs, avec les hôpitaux, etc... la liste serait longue à énumérer.

Je trouve que la question posée est vraiment très pertinente, et nous interpelle très fortement.

Si nous nous enfermons dans nos institutions sans regarder ce qui se passe autour, si on ne respecte pas ce qui existe autour de nous, les associations qui font déjà un travail analogue au nôtre, peut-être pas comme on le souhaiterait, ou comme les normes qu'on inculque nous le disent, d'abord on fait un gâchis, on fait souvent deux fois la même chose, parfois on n'utilise pas des ressources originales qui existent, qui sont implantées, qui sont bien insérées dans les tissus urbains et sociaux, et je trouve, effectivement, que c'est fort dommage.

J'ajouterai pour terminer qu'il est fort dommage que nous n'ayons pas parlé de la participation des habitants à la programmation d'une bibliothèque !

Claude JOLY :

Je vais quand même ajouter un mot, ce n'est pas forcément contradictoire avec ce que disant Cécil GUITART, là encore on doit préciser les termes. Vous dites : "On ferme les petites gares", je crois qu'on ferme les petites bibliothèques associatives, je veux dire que lorsqu'une ville, par exemple, décide de développer son réseau elle ne ferme rien elle-même, c'est l'association à ce moment-là qui ferme toute seule.

D'autre part, c'est un problème de fonds, je crois qu'il faut savoir que la lecture publique ne franchira des seuils que si elle présente aussi au public des collections d'un certain volume, d'une certaine qualité, il y aura progrès réel de la lecture lorsqu'un certain nombre de seuils auront été franchis.

Je prendrai l'exemple de la ville de Paris. Il y avait à la ville de Paris des petits comptoirs de prêt qui ouvraient six à huit heures par semaine. Ces comptoirs de prêt, qui présentaient des collections documentaires minuscules, étaient dans une petite pièce ils ont été fermés. Effectivement cela a parfois heurté des sensibilités, c'est vrai, il n'empêche qu'à la place ont été installées des bibliothèques de cinq à six cents mètres carrés au total, le progrès est fondamental.

Je crois qu'il faut avoir cette politique de coopération avec les associations, avec les dépôts dans les entreprises, etc... cela fait partie du travail de la bibliothèque

municipale d'être en rapport avec les structures, de créer des liaisons, mais il faut aussi avoir l'idée à l'esprit qu'en deçà de certains seuils, certaines collections ont beaucoup de mal à vivre.

Elisabeth CAPURON :

Mon histoire des "petites gares" était une image, mais cela n'exclut pas ma demande, les gares principales, c'est-à-dire les bibliothèques extrêmement fournies, justement ces bibliothèques qui fonctionneraient à plein, qui auraient les moyens nécessaires, ne pourraient-elles pas avoir un travail en liaison avec les points de lecture qui sont généralement des secteurs dans des quartiers où les bibliothèques municipales font peu?

Claude JOLY :

Oui, je pense que ma réponse et celle de Cécil GUITART se complètent.

Monsieur CUISANCE - Bibliothèque de la ville de Paris :

Je ne voulais pas prendre la parole, mais comme on vient de parler de la ville de Paris, il faut, je crois, préciser, voire rectifier, je suis désolé, que ces bibliothèques de la ville de Paris qu'on appelait autrefois "bibliothèques du soir", qu'on a appelées "comptoirs de prêt" pour les minimiser au moment où on a voulu les tuer, (qui veut tuer son chien l'accuse de la rage !) avaient un faible rayonnement parce qu'elles n'ouvraient que six heures par semaine.

Le terme "bibliothèques du soir" était joli, on évoquait l'époque des bibliothèques populaires, de l'instruction publique gratuite, laïque et obligatoire, elles n'ouvraient plus que trois soirs par semaine mais elle touchaient (elles ne sont d'ailleurs pas toutes supprimées, on a arrêté de le faire) un public que les bibliothèques de sept cents ou deux mille mètres carrés ne touchent pas parce que les gens ne font pas le trajet.

cette population qui est atteinte, qui est une clientèle fidèle des bibliothèques de cinquante mètres carrés, se trouve à l'aise dans une équipement de cette taille, dans cette "petite gare", et est complètement perdue dans une bibliothèque avec une équipe de dix, vingt ou vingt cinq personnes.

Il y a là un problème de taille de l'équipement, de la surface, de l'équipe, de l'importance de l'équipe, un contact humain est possible avec une équipe de deux à cinq personnes, mais avec une équipe de dix ou vingt, ou vingt cinq personnes, où le personnel se relaie selon un planning toutes les heures on ne peut pas savoir si on verra la même personne, si on aura à faire à la même que celle que l'on a vue quand on a emprunté les livres, celle qui vous a conseillé dans le choix en disant "Prenez ça". On ne la verra pas si c'est une grosse bibliothèque, ce sera une autre qui l'aura remplacée. On perd une partie de la population, on ne la touche pas.

Réseau oui, je suis pour, mais en fait, ces bibliothèques là n'ont-elles pas la même fonction que les arrêts des bibliobus ?

Claude JOLY :

Nous, un bibliobus est plus performant. Le fonds du bibliobus se renouvelle, ce n'est pas deux mille livres une fois pour toutes, ce sont deux mille livres que l'on peut changer fréquemment. Il peut s'arrêter au moins six heures dans un point défini, le lieu de stationnement peut varier, changer.

Je crois qu'effectivement, le problème que vous soulignez est réel, il n'empêche que je crois qu'il n'y aura de progrès qualitatif important de la lecture publique que lorsqu'on aura franchi des seuils. On ne peut pas, par exemple, dire que ces petits comptoirs de prêt qui fonctionnaient avec un personnel non qualifié, etc... étaient à développer, à encourager.

Monsieur CUISANCE :

Prenons rendez-vous dans quelques années, la ville de Paris va les moderniser. Ce qui est dommage, c'est qu'ils n'ouvrent que six heures par semaine, qu'il y a du personnel non qualifié et que les collections ne soient pas en classification systématique. On va l'entreprendre, on va les ouvrir davantage, on va moderniser un petit peu les fonds, on va en garder au moins une vingtaine, il y en avait soixante à la fin du siècle dernier. Rendez-vous dans cinq ou dix ans, on verra, qu'avec des heures d'ouverture plus nombreuses, des collections modernisées, ces bibliothèques auront certainement un impact plus grand que si on les supprime comme on l'a fait dans certains quartiers. Il y a une partie de la population, une catégorie de la population qui cesse de fréquenter les bibliothèques parce qu'on l'envoie vers tel équipement trop éloigné et trop grand.

Claude JOLY :

L'Office Culturel du Nord - Pas-de-Calais a fait un colloque pour développer ces bibliothèques, je ne voudrais pas qu'on laisse penser qu'en faisant des bibliothèques de vingt mètres carrés on pourra développer la lecture !

Geneviève LE CACHEUX :

Je voudrais intervenir parce que je trouve que ce débat ne peut pas être un débat à l'échelon national, et même régional. Les communes qui ont une politique de développement de la lecture sont libres d'adopter telle ou telle forme de développement.

Il nous est arrivé, à Caen, dans un dialogue avec les élus, de choisir un type d'équipement qui n'était pas subventionné par la Direction du Livre parce qu'il était en-dessous du seuil, en-dessous des normes, cette liberté de choix ne nous a pas été retirée, nous sommes heureux d'avoir suivi cette politique.

Ce sont des équipements de petit format qui rencontrent un succès énorme auprès de la population. D'ailleurs il n'existe pas de norme non plus pour aller au devant des lecteurs. Nous avons une politique de développement de bibliothèques de rue pour lesquelles nous n'avons absolument aucune norme naturellement puisqu'il s'agit d'étaler un tapis sur un trottoir et de mettre des caisses de livres à la disposition de certains types de population.

Par conséquent, je trouve que ce débat doit se mener absolument avec les élus à l'échelon local, il n'y aura pas de réponse pour telle ou telle région, ou telle ou telle commune ici ce soir, je ne le pense pas.

Dominique TABAH :

Je voudrais répondre un petit peu sur cette question. Je crois qu'il ne faut pas être nostalgiques par rapport à ces petits équipements, si on regarde leur histoire, ce sont souvent des locaux qu'on a récupérés, dans lesquels on a installé une bibliothèque provisoirement jusqu'à ce qu'on construise un équipement plus grand.

Qu'arrive-t-il ? Effectivement, dans un premier temps, quand les choses sont bien menées, on a un public important qui les fréquente. Ceci dit, rapidement, cela devient très dur pour le public et le personnel dans des petits locaux car lorsque le public est trop important par rapport à la taille de l'équipement, c'est difficile pour tout le monde et la qualité des services commence à s'amoinrir.

Ensuite, au bout de quelques années, si cette préfiguration dure trop longtemps, en fait les gens se lassent des collections qu'ils y trouvent, à moins de les faire tourner dans le style de ce que l'on fait dans les bibliobus. Petit à petit, peut-être viendra-t-il un autre public, le public initial a tendance à ne plus les fréquenter.

Je crois qu'il faut quand même faire un petit peu attention à ce type d'équipement et à sa valeur.

Je pense que le rôle du bibliobus peut-être un peu différent ; il peut servir d'incitation par rapport à des équipements fixes, cela peut être intéressant, c'est un premier pas, effectivement pour certains besoins le bibliobus suffit, pour d'autres besoins (c'est un peu le rapport annexes/centrales) on peut utiliser des équipements plus importants. C'est un rôle d'incitation.

Un autre rôle important aussi -il est utile que les élus le sachent- c'est que cela permet dans des quartiers où il n'y a pas de bibliothèque, où il n'est pas évident pour la population qu'une des priorités dans le développement des équipements du quartier ce soit une bibliothèque, de mieux comprendre, à partir du moment où il y a eu ce type d'incitation par le bibliobus, la nécessité de construire un équipement plus grand car en général, ce n'est pas évident pour le public.

Jean-François JACQUES :

Il me semble qu'il y a quand même un certain nombre d'éléments qui sont complètement laissés de côté lors des dernières interventions.

On a un débat interne par rapport à nos techniques et on laisse complètement de côté toutes les données sociologiques et urbanistiques qui sont celles des villes petites ou moyennes de la périphérie des grosses agglomérations.

Quand on parle réseau, se soucie-t-on de la voirie ? Or, qu'est-ce que cela veut dire construire une bibliothèque si elle est coupée d'une zone d'habitat très dense par une voirie qui n'est pas traversable par les piétons ? Qu'est-ce que cela veut dire de construire une bibliothèque qui serait coupée du principal centre commercial par une voie ferrée ?

Je crois que ce sont des données extrêmement importantes auxquelles il faut faire très attention quand on réfléchit à un réseau.

Je rejoins l'intervention de Elisabeth CAPURON, ou celle de Cécil GUITART : avant d'avoir des conceptions très techniques, bibliothéconomiques sur Centrale ou Annexes, ou bien quel type de réseau, il faut aussi analyser la ville dans laquelle on se situe du point de vue des circulations, des densités d'habitat, est-ce qu'à tel endroit il y a cinq ou sept mille habitants sur deux cents hectares, ou trois cents hectares, ou bien y a-t-il au contraire cinq mille habitants sur mille hectares ?

Ce sont des choses extrêmement importantes que l'on a trop laissées de côté jusqu'ici, me semble-t-il.

Dominique TABAH :

Je ne sais pas si vous êtes arrivés au début du débat, mais plusieurs intervenants, je crois, ont insisté sur cet aspect des choses, on ne l'a peut-être pas développé, mais on a parlé des caractéristiques urbaines, de l'étude de l'urbanisme de la ville, c'est ce que cela signifiait, c'est-à-dire comment sont faites les circulations, comment est coupée la ville par des voies de circulation ferroviaires, routières, quels sont les modes d'accès piétonniers aux différents quartiers, les commerces, etc... On ne l'a pas développé longuement, c'est certain, mais je crois que dans mon intervention tout ce qui était l'étude préalable sur l'urbanisme, la démographie, la sociologie, l'économie, etc. la vie culturelle, la vie locale d'une commune, c'était bien pour aboutir à ces idées et déterminer justement ce réseau à partir de toutes ces caractéristiques.

Cécil GUITART :

Je voudrais simplement poser une question : consulte-t-on la population quand on programme une bibliothèque ? Qui décide de cette implantation ? Comment se fait le programme ?

Claude JOLY :

Dans un cadre administratif approprié je crois que les élus ont quand même mission -ils sont les représentants de la population- de programmer les équipements, ils sont responsables et comptables devant leurs électeurs. Cela dit, on peut envisager des consultations, des dialogues, etc... toutes formes possibles. Je crois que pour la programmation des réseaux des villes, ce sont, bien entendu, les responsables des villes qui ont la haute main sur ce travail.

Jean BLETON :

Rien ne se fait contre l'avis des élus.

Jean GOASGUEN :

Je voudrais préciser que sur le plan de Toulouse vous avez un exemple de ce qui vient d'être dit, vous avez deux bibliothèques assez récentes, celle de Bagatelle et celle de Raynerie qui sont à moins de cinq cents mètres l'une de l'autre, il y a simplement entre les deux une rocade autoroutière, c'est une coupure urbaine, c'est exactement le cas qu'on vient d'évoquer. Il est évident que cette coupure remet complètement en cause l'histoire du rayonnement de la bibliothèque, de son rayon d'action, on n'a pas hésité à faire deux bibliothèques très proches l'une de l'autre. Elles sont en fait absolument comme dans deux univers étanches.

Monique BOUCHEZ :

Si vous voulez, pour conclure, puisqu'on a dit que c'était aussi la responsabilité des élus que je représente ici à cette table, on devrait pouvoir savoir, chaque fois qu'il s'agit d'organiser un réseau de bibliothèques, qu'il y a des choix à faire et qu'il n'y a pas de modèle type à implanter. Mais je crois qu'il faut aider les élus à découvrir les avantages et les inconvénients de chaque réseau, les avantages et les inconvénients de la bibliothèque centrale et des bibliothèques de quartier, les avantages et les inconvénients des bibliothèques autonomes dans les quartiers et faire avec eux une analyse de situations pour que le choix politique qu'ils feront soit un choix qui tienne, qui soit un vrai choix. La plupart du temps on pense qu'il y a à faire cela ou cela, et, en réalité, cela dépend des villes, des situations.

C'est peut-être une conclusion de Normand, mais je crois que c'est quand même important, notre débat a montré, à travers les différentes expériences, qu'il y avait des avantages et des inconvénients, que nous ne pouvions pas avoir un modèle type à imiter ou à implanter.

Il me semble que l'important c'est tout de même de faire une programmation, de faire des analyses de situations, et de se reposer des questions par rapport à ce qu'on a l'habitude de faire.

-O-O-O-O-O-O-O-O-

D E B A T G E N E R A L

QUEL RESEAU DE BIBLIOTHEQUES POUR LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS ?

Présidents : - Noël JOSEPHE - Président du Conseil Régional
 - Jacques MOREL - Président de la Commission
 Education, Formation et Culture du Comité
 Economique et Social Régional.

Animateurs : - Michel BOUVY - Directeur de la médiathèque
 de Cambrai
 - Pascal SANZ - Conservateur à la Direction
 du Livre

Rapport de synthèse présenté par un groupe de travail présidé par :
 - Jean-Claude PROVO - Président de la Commission
 Enseignement et Culture du Conseil Régional

-o-o-o-o-o-o-o-

Jean-Claude PROVO :

Mesdames et Messieurs, nous allons pouvoir ouvrir ce premier débat général dans le cadre de ce colloque et avant de passer au débat proprement dit, il serait bon, je crois, de faire un bilan des différentes rencontres qui se sont tenues cet après-midi.

Chacun a pu assister selon son gré, mais plus encore selon ses centres d'intérêt ou les problèmes qui lui semblaient urgents ou prioritaires à l'un ou l'autre ou à plusieurs des sept carrefours.

L'affluence à tel ou tel pourrait peut-être nous aider à dégager une idée d'ensemble en nous donnant une sorte de fil conducteur. Mais ce qui a prévalu, je pense, c'est un certain équilibre tant les thèmes abordés sont liés entre eux et s'intègrent naturellement à une optique précise : la redéfinition du rôle des bibliothèques, leur insertion dans la vie sociale, leur implantation, enfin leurs orientations en fonction des problèmes qui se posent dans une région.

Il est bien évident que ces questions débordent le cadre local et régional et qu'elles sont en fait liées au problème de la lecture et de l'information, donc de la culture dans son ensemble.

Il s'agit de montrer ce que la Région peut faire pour la lecture et pour les bibliothèques publiques en particulier sans pour autant négliger les autres moyens d'accès au livre.

Mais, pour cela, il faut poser les jalons comme pour une reconnaissance de terrain et confronter nos expériences : les vôtres, bibliothécaires, animateurs, responsables et celles des élus et de tous ceux qui vivent dans la Région, qui sont aux prises avec ces problèmes que personne n'ignore ici.

Quels services rendent les bibliothèques ? Comment et où créer une bibliothèque publique et pour quel objectif ? Quel réseau de bibliothèques pour le Nord - Pas-de-Calais ?

Toutes ces questions furent abordées autour des thèmes des sept carrefours.

Je vais essayer de me livrer à un exercice difficile, difficile tant les interventions ont été nombreuses et riches, et surtout parce que les carrefours ne viennent que de se terminer il y a quelques instants. Mais, en cela j'ai été aidé fortement par les Présidents et les Rapporteurs que je tiens à remercier vivement.

Le but n'est pas, bien sûr, de faire un rapport exhaustif mais plutôt de tirer les idées force qui seront les points de départ de la réflexion que nous aurons à mener.

La première série de carrefours traitait de :

"La bibliothèque : Mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui".

La bibliothèque a été réaffirmée comme un lieu qui se doit de distraire, d'informer, d'éduquer mais aussi comme l'endroit privilégié de la mémoire collective au service d'une ville, d'une région.

Cette fonction, qui appréhende des domaines aussi divers que les sciences humaines, l'économie, l'industrie, ... nécessite des moyens en temps et en personnel, il faut le souligner.

Quels sont les types de documents à conserver (manuscrits, livres, périodiques, estampes, cartes postales, photographies, bandes-sons, films) ; comment collecter et traiter ces documents ? Ce sont les principales questions développées dans ce carrefour.

.../...

En effet, cela exige une collaboration entre les différents organismes : bibliothèques, archives, musées, associations ou sociétés savantes, et passe par des techniques modernes (exemple : duplication par microfilm pour assurer une meilleure diffusion des documents).

Il est apparu pour cela nécessaire d'accroître les moyens en personnel scientifique et en matériel, ce développement devant être justement réparti et décentralisé.

Deux types de suggestions ont été examinés pour l'organisation au niveau régional :

- création d'une commission de coordination et d'information sur les initiatives prises,
- création d'une agence régionale du patrimoine.

Le deuxième carrefour traitait de :

"La bibliothèque : Centre d'information, de documentation et de formation".

Il est apparu que la bibliothèque publique moderne n'est plus seulement un outil culturel mais un lieu qui se doit d'être branché sur les réseaux les plus divers de la vie quotidienne.

L'introduction des nouvelles technologies, telles que l'informatique, banques de données, duplication à distance, stockage des documents par microformes, ne doit pas être une panacée ou un gadget mais aider la bibliothèque à remplir utilement ce rôle.

Carrefour de la vie sociale, elle doit offrir une place importante à l'actualité par l'ouverture aux nouveaux média et l'achat de documentaires.

C'est également un lieu de rencontre ouvert aux associations mais aussi un endroit privilégié pour l'information qui peut prendre le visage d'un service de références.

Il semble que la formation de professionnels divers tels que documentalistes, bibliothécaires d'entreprises, responsables d'équipements de petites communes, soit conçue comme un préalable de même que le développement des moyens, notamment dans les Centres de Documentation et d'Information, les Bibliothèques Centrales de Prêt en milieu scolaire et les petites bibliothèques ainsi que le relais éventuel d'une instance régionale.

Carrefour numéro trois :

"Les nouveaux média à la bibliothèque".

Les nouveaux média pour quoi faire ? Ont-ils vraiment leur place à la bibliothèque ? Quels sont-ils ? ont été les questions importantes soulevées dans ce carrefour.

A travers un constat général du retard pris en France et particulièrement dans la région, il a été avancé que les institutions concernées ne devaient pas "rater le train de l'audio-visuel".

Discothèques, vidéothèques, arthothèques, diathèques, ont-elles leur place à la bibliothèque, notamment dans les villes petites et moyennes où il n'existe pas d'autre structure institutionnelle ? Cependant, la bibliothèque doit collaborer étroitement avec les associations pour la création et l'exploitation des fonds.

Un partage des compétences avec les autres institutions culturelles de la ville (musées - centres culturels) s'impose partout où elles existent.

Par ailleurs, les nouveaux média sont apparus au sein d'une bibliothèque comme un moyen privilégié permettant de pallier les handicaps culturels ou physiques.

.../...

Il a été noté la nécessité du rôle de l'Etat pour rattraper ce retard. Reste à définir le rôle de la Région par rapport à une mise en place accélérée des nouveaux média.

Carrefour numéro quatre :

"La bibliothèque pour la jeunesse : Lieu privilégié de rencontre avec le livre, et facteur d'insertion sociale".

Les professionnels de la lecture enfantine doivent avoir le souci de privilégier l'échange par des moyens variés : responsabilisation des jeunes au niveau de la gestion, animations autour de conteurs, confection de bulletins internes, ateliers d'expression, etc...

Aussi la tâche du bibliothécaire tient à la fois de l'éducateur, de l'animateur, ainsi que du gestionnaire et on constate à ce niveau une formation insuffisante.

Par ailleurs, il faut tenir compte de la spécificité et de la diversité des origines sociales et ethniques des enfants, notamment en ce qui concerne les animations.

Enfin, en ce qui concerne la lecture proprement dite, la bataille n'est pas gagnée. Il y a beaucoup à faire au niveau des médiateurs : centres de vacances, entreprises, municipalités, écoles...

La collaboration entre tous les professionnels de la lecture enfantine et les enseignants s'impose.

Au niveau régional, il faut tenir compte le plus possible de toutes les structures en instance, quelles qu'elles soient, et définir le rôle de la bibliothèque en fonction de ces différents partenaires.

Carrefour numéro cinq :

"L'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par l'action culturelle, du patrimoine à la création".

Le concept d'action culturelle est relativement neuf dans les bibliothèques qui se sont longtemps limitées à la conservation et à la diffusion du livre.

Or, il a été clairement dit que l'action culturelle peut et doit renvoyer à d'autres pratiques que la lecture.

L'action culturelle se définit en effet par rapport à la capacité qu'ont eu les bibliothécaires à sortir de ces institutions et à établir des relations avec les différents partenaires culturels que ce soit le théâtre, la musique, les musées, mais aussi les associations de toute nature.

Cette action menée par certaines bibliothèques n'a été possible que lorsqu'un système de "relais" était mis en place, donc dans une perspective décentralisée.

Nécessairement, cela implique une confrontation des institutions avec les différentes catégories de créateurs. Une cellule régionale d'animation et de prestation de services serait à cet effet bienvenue.

Carrefour numéro six :

"L'accès au livre dans les petites communes et en milieu rural"

Il est particulièrement difficile d'appréhender la lecture publique en milieu rural car il faut mener une réflexion à partir de situations concrètes prenant en compte les spécificités de zones géographiques données qui sont dans la région Nord - Pas-de-Calais très diverses, voire hétéroclites.

Des exemples intéressants montrent qu'une collaboration avec les Bibliothèques Centrales de Prêt peut stimuler la création d'une structure de lecture, pas forcément d'une bibliothèque car la démarche en milieu rural s'inscrit dans une perspective plus globale de la vie culturelle.

Certaines expériences relatées dans ce carrefour prouvent qu'on peut offrir localement un centre de documentation technique, familial et social au niveau d'une ou de plusieurs communes qui peut parfaitement inclure un volet de lecture publique classique.

Il ne faut pas oublier que le problème de la lecture enfantine se limite parfois en milieu rural aux dépôts dans les écoles ou dans les mairies. Là aussi, un centre peut offrir des perspectives d'animation en collaboration avec le tissu associatif local.

Par ailleurs, les besoins de formation de bénévoles sont particulièrement importants.

La Région semble être un échelon particulièrement interpellé par ces différentes questions de même que le département qui est évidemment à prendre en compte.

Carrefour numéro sept :

"Implantation et décentralisation de la bibliothèque dans les grandes agglomérations".

Deux situations ont été principalement évoquées :

- celle des grandes villes qui ont toutes la particularité de se référer à une seule entité administrative : la commune,
- celle des agglomérations urbaines instituées en plusieurs villes distantes entre elles, c'est le cas des bibliothèques intercommunales.

Dans le premier cas, le réseau, en tant qu'organisation cohérente de lecture publique a dégagé un consensus (centrale, annexes, bibliobus) lorsqu'il est pensé de manière décentralisée, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dans le second cas, il s'agirait plutôt de structures plus autonomes, où la gestion serait harmonisée et vérifiée et où les technologies nouvelles sont particulièrement opérantes (informatique).

Ces différentes organisations procèdent d'une volonté politique déterminée et donc du rôle des élus qui doivent de plus en plus être limités à ces problèmes.

Je m'excuse de ce rapport très succinct, mais nous avons dû aller extrêmement vite compte tenu de l'heure tardive à laquelle se sont terminés ces différents carrefours.

Ce n'est qu'un point de départ d'une discussion que nous pouvons maintenant aborder ensemble, discussion qui sera animée par Michel BOUVY, Directeur de la médiathèque de Cambrai, ainsi que par Pascal SANZ, Conservateur à la Direction du Livre.

Je vous remercie.

Michel BOUVY :

C'est une bien grande responsabilité que l'on m'a donnée ce soir d'animer ce débat qui a pour thème :

.../...

"Quel réseau pour la région Nord - Pas-de-Calais ?"

Si on a posé la question "Quel réseau ?" c'est évidemment que ce réseau n'existe pas. Nous, bibliothécaires, savons tous que nous travaillons chacun dans notre ville indépendamment les uns des autres sans lien, excepté quelquefois des liens de proximité, mais cela ne va pas très loin, donc quand on parle de réseau, c'est déjà une véritable révolution.

En fait, la France de 1945-1946 a été marquée par une grande date pour l'histoire des bibliothèques publiques : c'est celle de la création des bibliothèques centrales de prêt. Cette création des bibliothèques centrales de prêt a malheureusement été faite de la manière la plus technocratique qui soit.

En effet, on a décidé de PARIS que l'on mettrait dans chaque département une bibliothèque, c'est une ordonnance qui a prévu cela. Une bibliothèque : on n'a pas été plus loin. Cette bibliothèque aurait comme personnel : quatre personnes. A savoir, un directeur, un ou une sous-bibliothécaire, une dactylographe et un chauffeur. On disait à ces quatre personnes : "Vous allez desservir un département". On ne s'était pas aperçu de ce que l'on faisait et la meilleure preuve c'est que l'on a hésité jusqu'à présent à décider une création pour le département du Nord.

Pourquoi n'a-t-on pas "attaqué" le département du Nord ? Tout simplement parce que dans le département du Nord, quand on a retiré la population des villes de plus de vingt mille habitants, il reste à desservir un million cinq cent mille habitants.

Je ne sais pas si vous vous imaginez quel pourrait être l'organisme qui desservirait un million cinq cent mille habitants !

Il y a des bibliothèques centrales de prêt qui, à côté de cela, ne desservent que soixante dix ou soixante quinze mille habitants parce que la population du département n'est pas plus importante. Dans ces départements, c'est parfaitement concevable. Mais, à partir du moment où on arrive à se trouver comme je l'ai été un moment en Moselle devant la perspective de desservir sept cent soixante communes avec une population dépassant cinq cent mille habitants, je me suis rendu compte que ce projet était tout naturellement irréalisable. La preuve est que depuis trente ans que la bibliothèque existe, il n'a pas été réalisé.

Je me suis dit qu'aujourd'hui peut-être le mot de "décentralisation" pourrait prendre un sens, et que ce sens, il faudrait peut-être commencer à l'appliquer à notre département et à notre région. C'est peut-être aux responsables qui sont sur place, qui connaissent le terrain qu'appartient la responsabilité de définir par quels moyens doivent être desservis des départements aussi importants.

Pour vous donner une idée du travail à faire, je vais vous donner quelques chiffres.

Dans le département du Nord il y a six arrondissements. Je me suis aperçu que l'arrondissement de LILLE qui est composé d'un grand nombre de petites villes, comportait quatre cent quinze mille quarante trois habitants à desservir. Il y a soixante douze départements qui en ont moins à desservir. Si je continue, je trouve ensuite l'arrondissement de :

VALENCIENNES : deux cent soixante huit mille habitants, il y a quarante six départements qui ont moins d'habitants,

DOUAI : deux cent trois mille habitants, vingt deux départements ont moins d'habitants,

AVESNES : deux cent cinquante quatre mille cent treize habitants, quarante trois départements ont moins d'habitants,

DUNKERQUE : deux cent trois mille habitants, vingt deux départements ont moins d'habitants,

CAMBRAI : cent soixante mille habitants, il y a encore neuf départements qui ont moins d'habitants à desservir.

Je me suis trouvé devant ces chiffres et je me suis dit " Quel va être le travail d'une bibliothèque centrale de prêt du Nord desservant un million cinq cent mille habitants ?".

Quand on pense que si celle du Pas-de-Calais disposait de ce que réclament les normes, elle n'aurait pas moins, m'a t-on dit, de neuf cents personnes pour un million d'habitants. Pour le Nord, on pourrait aller facilement à mille deux cents personnes.

Personnellement, je suis pour la bibliothèque à visage humain, je ne suis pas pour l'usine, l'industrie, etc... Je suis pour la bibliothèque, instrument culturel mis à la disposition de tous. C'est pourquoi je pense, et je fais la proposition suivante :

On devrait constituer sur le plan régional une commission qui serait composée paritairement d'élus et de professionnels représentant les différentes régions du département. Ce devrait être, à mon avis, cette commission qui définirait de quelle manière doit être desservi le département, qui établirait les structures d'un réseau qui n'existe pas actuellement, dans le cadre d'une décentralisation.

"De quelle manière ?", je crois que je devrais dire " De quelles manières ?". Parce que ce ne sont pas les mêmes techniques qui doivent être valables pour desservir un arrondissement comme celui de LILLE qui est pratiquement urbain en totalité et un arrondissement comme celui d'AVESNES qui est, lui, totalement rural. Quand je prends celui de CAMBRAI, il est mi-urbain, mi-rural. Dans un arrondissement, il faut utiliser certaines techniques, dans un autre des techniques différentes.

J'ai fait une petite étude sur celui de CAMBRAI, il y a des techniques à utiliser, par exemple des annexes faites avec des contrats entre ce que j'ai appelé la médiathèque centrale de prêt et des responsables élus de ces villes qui partageraient les responsabilités, qui aideraient les villes etc...

Pour les plus petites communes, on les desservirait par un instrument nouveau que j'appelle le médiabus puisque cet instrument ne devrait pas transporter uniquement des livres mais aussi des disques et d'autres documents audiovisuels.

C'est cette proposition que je vous soumetts à l'occasion de ce débat.

Jean-Claude PROVO :

Monsieur BOUVY, je vous remercie de ces statistiques qui étaient fort intéressantes mais je me permets de recentrer un peu la discussion. Nous ne sommes pas ici pour débattre les décisions qui ont été prises au niveau gouvernemental, mais nous sommes ici pour parler du rôle de la Région par rapport aux divers thèmes retenus dans les carrefours.

Une proposition a donc été faite par Monsieur BOUVY.

Je laisse la parole à Monsieur SANZ, Conservateur à la Direction du Livre.

Pascal SANZ :

Je ne sais pas si c'est davantage le sujet, mais à l'issue de la réflexion qui a été menée dans les différents carrefours et dont on a eu un bref compte-rendu tout à l'heure et après l'intervention à l'instant de Monsieur BOUVY, j'ai reçu la tâche incertaine de poser plus particulièrement une question d'un abord paradoxal et de tenter d'y proposer quelques éléments de réponse.

.../...

Quel peut être le rôle de l'échelon national dans la constitution et le développement d'un réseau régional de bibliothèques?

Aujourd'hui en effet, on répondrait volontiers dans un premier mouvement : Aucun.

En effet, la région est déjà dotée d'une capacité d'action dans le domaine culturel au moins en ce qui concerne l'équipement et même pour le fonctionnement par le canal des Offices Culturels Régionaux et cette capacité d'intervention devrait être considérablement accrue une fois entrée en vigueur la Loi sur les droits et libertés des collectivités locales en symbiose avec les départements et les communes.

La Région du Nord - Pas-de-Calais a d'ailleurs fait la démonstration de cette force de création. Pour ne retenir qu'un exemple d'ordre culturel, elle a créé et développé les structures et les conditions nécessaires à une vie musicale intense, exemplaire à plus d'un titre.

On peut donc très bien concevoir que cette région, le jour où le choix politique en sera fait, aura les moyens avec les départements et les villes :

- de construire les mètres carrés de bibliothèques nécessaires à la bonne desserte de la population,
- de faire fonctionner ces établissements créés ou agrandis,
- de préserver et rendre communicables les richesses de leurs fonds anciens,
- d'introduire techniques et documents nouveaux dans les collections et la gestion des bibliothèques,
- d'accentuer la dimension d'établissements d'action culturelle des bibliothèques,
- de pourvoir à la formation professionnelle de leur personnel,
- enfin, de faire en sorte que ces bibliothèques agissent les unes avec les autres, les unes en fonction de ce que font les autres, bref, qu'elles constituent un réseau.

Demandons-nous cependant si, pour chacun de ces types d'intervention, la nécessaire action de la région peut être suffisante et si l'échelon national peut apporter quelque chose.

En ce qui concerne la couverture du territoire régional et la desserte de la population par un système de bibliothèques organisées - c'est, rappelons-le, le sens premier du mot "réseau" - je ne puis que rappeler brièvement quelle est la situation présente.

A l'heure actuelle, l'administration nationale produit, tout d'abord, un travail d'étude technique des dossiers de construction, fournit informations et conseils à la demande.

Le service des bibliothèques publiques est à votre service, c'est-à-dire au service des maires, des secrétaires généraux de mairie, des bibliothécaires, des architectes.

Cette administration contribue au financement des constructions en déléguant aux communes des subventions d'équipement pour l'édification et l'aménagement de leur bibliothèque.

Par ailleurs, elle rembourse aux villes une part des dépenses de fonctionnement occasionnées par leur bibliothèque.

Chacun s'accorde à penser que les subventions d'équipement comme les subventions de fonctionnement attribuées par l'administration étaient et sont encore aujourd'hui très insuffisantes, voire, ces dernières années, tombées à un niveau intolérablement bas.

Chacun sait aujourd'hui que, pour 1982, le budget du Ministère de la Culture étant doublé et celui de la Direction du Livre et de la Lecture triplé, la capacité d'intervention de celle-ci sera augmentée et qu'en particulier, le taux des subventions de fonctionnement sera considérablement élevé, ce qui devrait constituer notamment une incitation réelle au recrutement de personnel qualifié pour ces bibliothèques.

Ces modalités d'intervention de l'administration nationale vont probablement changer lorsque la Loi sur les droits et libertés des collectivités locales sera entrée en application.

Faut-il que, pour ce qui concerne le financement des bibliothèques, elle s'applique immédiatement et intégralement, ou, au contraire, serait-il préférable que, pour une période déterminée, l'entité nationale, avec des moyens renforcés, puisse réamorcer le processus de développement des bibliothèques que nous avons connu au début des années 70, avant d'en venir à un rôle de pure coordination d'information et de conseil ?

Le débat sur ce point est largement ouvert à l'heure actuelle, mais déjà des réponses ont été apportées par différents partenaires :

- des réponses ont été apportées au colloque sur le Livre, tenu à VALENCE au printemps,
- des réponses ont été apportées par le rapport sur les bibliothèques de FRANCE plus connu - malgré son caractère fantomatique - sous le nom de rapport VANDEVOORDE en juillet de cette année,
- par la commission du Livre et de la Lecture Publique présidée par Monsieur Bernard PINGAUD.

Ces trois partenaires ont adopté, semblerait-il, une position identique, à savoir qu'il conviendrait mieux de définir une sorte de moratoire de quelques années pour permettre ce déclenchement.

En matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine, je serai encore plus bref, il ne viendrait à l'esprit de personne de dénier à la Région un rôle déterminant. Et c'est bien dans cet esprit qu'à la Direction du Livre et de la Lecture, puisqu'elle s'appelle désormais ainsi, nous souhaiterions pouvoir donner à certaines bibliothèques une mission régionale assortie de moyens supplémentaires pour agir en ce sens.

Mais la Nation, à l'égard des fonds patrimoniaux a un devoir ne serait-ce que parce qu'une grande partie des fonds anciens des bibliothèques sont des Fonds nationaux, et même si cela n'était pas ainsi, ce devoir existerait. Et il serait dommageable de notre point de vue qu'après avoir fait trop peu, la Nation ne fasse plus rien.

C'est pourquoi une compétence suprarégionale doit, à notre sens, continuer à s'exercer et s'amplifier en ce domaine.

Venons-en aux techniques et documents nouveaux. Je ne choisirai que deux exemples : l'automatisation et la documentation audiovisuelle.

Pour amorcer ou accélérer l'automatisation des bibliothèques, la Région a un rôle à jouer, c'est indéniable.

Actuellement, une Région (je la choisis comme un exemple) la Région Rhône-Alpes mène une action tout à fait intéressante qui tend à fournir à plusieurs bibliothèques municipales de la région un logiciel de gestion unique qui, lui-même, pourrait bien être ensuite communiqué à des collectivités locales d'autres régions.

Cela montre par conséquent que la Région a des modalités d'interventions. Mais, au niveau national, on doit également pouvoir fournir un service.

Un logiciel régional : c'est très bien, mais il nous semble que le niveau national de son côté, doit aussi fournir un logiciel, peut-être plusieurs, à la fois modulaire et gratuit aux collectivités locales, qui serait offert comme un service nullement obligatoire. S'il s'avère efficace, les collectivités locales pourront l'adopter.

L'échelon national doit aussi conduire un travail d'étude, de mise à jour des données, des besoins pour l'harmonisation des pratiques "bibliothéconomiques" qui induisent un certain nombre de conséquences du point de vue de l'informatique et donc permettent une réelle coopération.

Enfin, pour la question relevant de l'informatique il y a une véritable mission qui est déjà celle de l'échelon national et qui doit être mieux accomplie, c'est celle de la publication d'une bibliographie nationale et des services qui peuvent en découler, je pense là à un catalogage national. Vous remarquerez que je n'emploie plus le terme de "catalogage national centralisé, je dis simplement "national".

En effet, de quoi s'agit-il ?

Un groupe de travail a oeuvré pendant plusieurs mois à ce sujet. Il s'agirait de construire une base de données bibliographiques nationales qui fournirait à la fois des notices bibliographiques se présentant sous une forme allégée et des notices de niveau scientifique en même temps qu'une indexation numérique et des mots matière qui seraient proposés et non pas imposés.

Cette base de données aurait pour usage les acquisitions, les commandes par les bibliothèques et également l'approvisionnement des stocks des libraires, le catalogage, la recherche documentaire.

Il me faut insister particulièrement sur un point. Il ne s'agit de rien d'autre que d'alléger les charges des collectivités et le travail dans chacune des bibliothèques et non pas de se substituer aux collectivités locales et territoriales. Il s'agit pour nous de proposer et non pas d'imposer.

Il en va de même pour le développement de la documentation audiovisuelle dans les bibliothèques.

Certains des documents, dont il est question ne sont pas nouveaux depuis longtemps. Mais, néanmoins il nous semble que nous avons encore une mission de persuasion. Finalement, la démonstration n'est pas totalement faite, on le voit ici même dans ce colloque, qu'il faille introduire et développer des documents autres que le livre dans les bibliothèques. Beaucoup d'entre nous en sont persuadés mais il y a encore des réticences.

Par conséquent, l'entité nationale à ce niveau se doit non seulement, chacun y pense, de subventionner l'édification des collections de documents audiovisuels mais doit conduire aussi des opérations démonstratives pour montrer ce qui est possible techniquement et économiquement et pouvoir distinguer ce qui est sinon illusoire du moins très risqué, notamment en fonction des modifications extrêmement rapides qui interviennent dans le secteur de l'audiovisuel, en particulier la vidéo.

Par ailleurs, l'échelon national se doit de poursuivre une réflexion et des travaux sur le traitement des documents audiovisuels dans les bibliothèques, le "catalogage", l'indexation. Il y a là une structure nationale qui est l'A.F.N.O.R. à laquelle les bibliothèques doivent apporter évidemment leur concours.

Mais délaissions les terres arides du "catalogage" pour passer un moment du côté de l'action culturelle.

S'il est un domaine où la nécessité de l'enracinement local ou régional est évidente et pour lequel l'intervention d'une instance se situant au-delà de la région paraît le moins nécessaire, c'est bien celui-là.

Mais les bibliothécaires ressentent et expriment souvent le besoin de connaître ce qui se fait ailleurs, dans d'autres régions et le besoin de pouvoir utiliser une réflexion et un travail déjà entamé.

Plusieurs entreprises ont été tentées pour répondre à ce besoin. Elles ont échoué, faute d'un suivi suffisant.

Là réside pourtant bien une tâche à accomplir, qui devrait être celle d'un organisme dont l'aire d'action serait nationale et dont le travail concret consisterait, par exemple et d'une manière non limitative, à élaborer un formulaire permettant de décrire des expositions aptes à circuler, à rassembler l'information et à la diffuser à l'attention des bibliothèques et d'ailleurs d'autres partenaires, de façon à ce qu'ensuite chaque bibliothèque puisse se mettre en relation avec une autre pour lui demander le prêt, l'échange, la location d'une exposition.

Ce type de travail peut, bien entendu, intéresser d'autres partenaires culturels tant comme fournisseurs d'information que comme utilisateurs.

Et que l'on s'entende bien sur l'esprit d'un tel système : il ne s'agit aucunement de limiter l'initiative locale et régionale, de nier le fait que chaque manifestation organisée par une bibliothèque ou à laquelle elle participe doit être considérée comme une expérience nouvelle. Non, il s'agit simplement de pouvoir utiliser ce qui a été déjà réalisé en le considérant comme un outil de travail permettant de faire plus, de faire mieux, de faire autre chose.

Sur la formation professionnelle, je serai extrêmement bref, puisque ce point constitue l'un des sujets principaux de la journée de demain.

Monsieur PINGAUD réfléchit actuellement là-dessus. La profession, de son côté, a déjà fait un constat qui tend à dire qu'elle doit être revue et améliorée. Je ne vois pas ce qui s'opposerait à ce que la formation future des bibliothécaires et des documentalistes repose sur des structures régionales. Mais, il faut bien voir que ce serait une régression totale que d'accepter des divergences dans les enseignements et dans les programmes. Cela contribuerait à provoquer des pratiques "bibliothéconomiques" différentes ici et là, donc à créer une impossibilité de coopérer.

Enfin en ce qui concerne l'émergence même du réseau comme une réalité et non plus comme un rêve, de même qu'une ville, aussi richement dotée que soit sa bibliothèque en locaux, en collection et en personnel, ne peut satisfaire tous les besoins de toutes les composantes de sa population, de même une région menant un effort considérable pour le développement de son réseau de bibliothèques, ne pourra jamais répondre à la totalité des besoins de lecture, de documentation, de recherche de ses habitants.

Qu'on ne voit pas dans ces propos une prophétie désespérante. Il s'agit d'une réalité déjà reconnue de beaucoup et deux ou trois exemples suffiraient à expliciter ce que je veux dire, si nous en avions le temps.

.../...

Dès lors, si ce besoin est reconnu, on identifie la nécessité d'une coopération inter-régionale qui devra porter sur des politiques d'acquisition pour couvrir certains domaines, pour les acquisitions de livres étrangers, sur le catalogue et l'indexation tout en intégrant ce que produira, ce que fournira la base de données bibliographiques nationales sur le prêt inter-bibliothèques au moyen des catalogues collectifs, sur les échanges. L'objectif final étant la disponibilité universelle des publications, que chaque citoyen dans un point donné du pays puisse avoir accès à un document se situant dans un autre point fort éloigné du pays.

Pour mener à bien tout cela, on voit assez mal comment on ne sentirait pas le besoin d'une structure nationale qui soit à l'écoute des besoins, qui coordonne et qui soit dotée de moyens logistiques lui permettant de produire des services.

Enfin, c'est ce niveau national, me semble-t-il, qui sans gêner en rien les relations, les coopérations d'une région d'un pays avec une région d'un autre pays, peut servir de relais sans doute le plus efficace pour développer la coopération à l'échelon international.

Noël JOSEPHE :

Je remercie Monsieur SANZ, Conservateur à la Direction du Livre pour son rapport qui a certainement apporté beaucoup d'éléments nécessaires à notre connaissance de ce problème.

Je pense qu'il faut maintenant engager le débat et je propose que vous le fassiez à partir des conclusions et des propositions du rapport fait par Jean-Claude PROVO.

C'est surtout la façon dont on peut envisager au niveau de la région l'ensemble des propositions faites lors des carrefours qui se sont déroulés cet après-midi qui nous intéresse ce soir.

Je remercie les Conservateurs qui ont apporté toute leurs connaissances ; maintenant il s'agit de voir comment tout cela peut s'articuler avec le Nord - Pas-de-Calais.

Peut-être que Jean-Claude PROVO pourrait rappeler rapidement les propositions énumérées tout à l'heure.

Jean-Claude PROVO :

Propositions concrètes qui ont été émises par les différents membres qui ont participé aux carrefours :

- Premier carrefour : deux suggestions pour l'organisation régionale, bien sûr : création d'une commission régionale de coordination des actions d'information sur les initiatives prises, création d'une Agence régionale du patrimoine.
- Deuxième carrefour : relais éventuel d'une instance régionale pour organiser la documentation au niveau de la Région.
- Troisième carrefour : quel serait le rôle de la Région par rapport à ses multi-média en ce qui concerne les nouveaux média.
- Quatrième carrefour : au niveau régional tenir compte de toutes les structures existantes quelles qu'elles soient pour définir comment les bibliothèques peuvent être l'outil d'insertion sociale et de rencontre privilégiée avec le livre.

.../...

- Cinquième carrefour : émettre l'idée d'une cellule régionale d'animation de prestations de services.
- Sixième carrefour : la Région semble être un échelon pour penser l'action au milieu rural de l'accès au livre.

Noël JOSEPHE :

Jean-Claude PROVO vient de vous rappeler les propositions faites dans les carrefours, appellent-elles de votre part des remarques particulières ?

Pierre MOULINIER :

Je vais parler de la Région et peut-être des Régions et du milieu rural puisque j'ai animé le groupe qui s'en occupait. Je crois qu'il y a quelque chose qui n'a pas été évoqué : c'est la notion de micro-régional.

Votre région a eu le mérite de mettre en chantier une publication d'une carte des équipements socio-culturels et sportifs à l'échelon géographique que vous avez adopté pour le Nord - Pas-de-Calais, l'ensemble des P.A.R. (Plan d'Aménagement Rural) et des S.D.A.U. (Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain).

En ce qui concerne l'organisation des bibliothèques en milieu rural, cet échelon que l'on pourrait appeler le "micro-régional", ou le "pays" (c'est plutôt en Bretagne que l'on a parlé de "pays"), me paraît quelque chose qu'il faudrait vraiment prendre en considération. On se situe alors dans un secteur, que ce soit le milieu rural ou urbain, où il existe un rapport humain à un échelon géographique donné qui permet le développement d'un réseau de bibliothèques mobile ou fixe.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, en tout cas je tenais à apporter cet élément qui me paraît personnellement (je ne suis pas le seul à le partager) important.

Noël JOSEPHE :

Pour ceux qui ne connaîtraient pas l'existence de ces cartes, il s'agit de cartes socio-culturelles qui ont été établies par les géographes de l'Université, à la demande de l'Etablissement Public Régional, et qui constituent un outil de travail considérable. Ces cartes font le recensement de toutes les possibilités socio-culturelles. Certains éléments d'analyse sont également fournis par celles-ci. Par exemple : pour une bibliothèque, on sait d'où viennent les lecteurs, de quels villages ils viennent, combien de livres ils prennent, etc...

Je vous signale que ces documents constituent un outil précieux qui est aujourd'hui à votre disposition, précieux pour les zones rurales.

Catherine RYMARCZYK :

Je voudrais d'abord me féliciter du fait que la Région ait entrepris ce grand mouvement de réflexion sur la lecture publique, et préciser peut-être un certain nombre de réflexions émises dans le carrefour numéro cinq : "L'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par l'action culturelle du patrimoine à la création".

Ces réflexions me semblent tout à fait importantes, même si elles ne se situent pas exactement dans le cadre du débat.

Je crois quand même qu'à la lumière des débats qui ont eu lieu cet après-midi, il y a un fait capital que je voudrais mettre en évidence et qui me semble structurer toute intervention dans ce domaine.

.../...

La bibliothèque, c'est un fait reconnu, constitue l'un des équipements centraux d'une ville, elle doit être à la fois un lieu de conservation, de formation, d'animation, un lieu de diffusion, et aussi un lieu ouvert à la création qui pourrait favoriser cette rencontre entre les créateurs et le public.

Nous pensons que cet équipement est tout à fait indispensable à une ville. Cependant, je voudrais quand même insister sur le fait qu'une bibliothèque est un équipement extrêmement lourd pour une ville au même titre que les écoles de musique qui sont si fréquentes dans notre région, au même titre que les théâtres, au même titre que les écoles des Beaux-Arts. Par conséquent, les collectivités locales ont, je crois, de sérieuses difficultés pour : d'une part supporter ce type d'équipement lourd qui, jusqu'ici, n'était pas aidé par l'Etat, et d'autre part, développer une action culturelle que l'on souhaite plus efficace.

Je vais dire quelque chose qui paraît évident : c'est qu'une action culturelle dans le domaine de la lecture publique suppose non seulement des équipements mais aussi un budget et un personnel nombreux et qualifié.

Or, vous savez l'étranglement financier des communes, vous connaissez le désengagement qui était celui de l'Etat et qui, nous le souhaitons très fort, changera.

Pour illustrer mes propos, je voudrais prendre tout simplement l'exemple de Calais, qui n'est pas un exemple extraordinaire en lui-même, mais qui dresse peut-être tout à fait le tableau de la culture dans notre région.

C'est une ville qui consacre un budget relativement important à la culture puisqu'il représente onze pour cent du budget communal, et elle dispose, comme beaucoup d'autres villes, d'équipements culturels très très lourds : école de musique, école des Beaux-Arts, etc... Nous nous posons depuis de nombreuses années le problème d'une bibliothèque qui est cinq fois trop petite pour la ville, qui nécessite donc une construction, des locaux adaptés, un personnel et un budget.

De ce point de vue - et là je ne défends pas seulement Calais mais toutes les villes qui ont, en ce moment, ce problème d'équipement très lourd - les villes ont besoin d'être aidées pour une mission finalement publique, qui relève aussi du domaine de l'Etat, qui relève très certainement du domaine régional, mais qui dépend aussi du domaine de l'Etat.

A ce prix seulement je crois, nous pourrions développer une véritable action culturelle dans les villes ; à ce prix seulement les villes pourront avoir une politique culturelle qui repose sur les racines réelles de la ville, qui repose sur tous les lieux spécifiques de l'animation culturelle, de l'action culturelle et des tâches de diffusion, de conservation, de formation dans une ville, il pourra y avoir un développement harmonieux de la culture de ce point de vue, y compris de la lecture publique.

C'était un aspect qui, me semblait-il, méritait d'être souligné.

Noël JOSEPHE :

C'est un aspect que nous connaissons les uns et les autres, je vous remercie de nous l'avoir rappelé.

Yves-Marie HILAIRE : (Professeur à l'Université de Lille)

Deux remarques à propos de ce qui a été dit ce matin et tout à l'heure.

J'ai été frappé par les besoins immenses évoqués par Mademoiselle CROMBEZ ce matin, et je suis frappé aussi par l'importance de la décentralisation qui est en cours. Je voudrais attirer votre attention sur deux points.

.../...

Le premier point c'est le rôle de la recherche dans la Région Nord - Pas-de-Calais. Vous savez que dans le cadre de la décentralisation il y a un effort considérable à faire pour modifier les habitudes et développer la recherche dans notre région. Cela nous touche de très près pour deux raisons.

En ce qui concerne les Lettres et Sciences Humaines dont les bibliothèques ont des besoins importants, dans ce domaine la Recherche est toujours dominée, au niveau national, par les Sciences Exactes et la part des Lettres et Sciences Humaines est difficile à faire admettre et reconnaître.

Au niveau régional on a souvent le même problème, je crois qu'au dernier colloque de la Recherche, il a fallu mener une certaine lutte pour arriver à exister en tant que Lettres et Sciences Humaines ; je crois que c'est un point qu'il faut souligner.

Noël JOSEPHE :

La Région ne ménage pas ses efforts, vous ne l'ignorez pas.

Yves-Marie HILAIRE :

Je ne parle pas de la Région, je parle justement du milieu universitaire et du milieu national du C.N.R.S.

Il y a incontestablement un problème pour faire reconnaître la place des Lettres et Sciences Humaines, je pense que les bibliothèques sont particulièrement concernées par ce problème.

Sur ce terrain, je voudrais souligner, non seulement pour les chercheurs, mais surtout pour les bibliothèques, la nécessité d'un personnel administratif et technique de la Recherche qui nous manque très fortement au niveau de la Région.

Je pense qu'il y a bien des choses qui vont avoir des difficultés à démarrer si nous n'avons pas un développement sérieux de ce personnel administratif et technique de la Recherche au niveau régional et au niveau universitaire. C'est un point très important.

On a parlé d'Agence du patrimoine, nous connaissons les besoins de toute une série de Centres, je pense au Centre d'Histoire de la région du Nord où nous avons des besoins importants.

Deuxième point, ici c'est un problème plus large, il faut former ce personnel. Je sais les efforts qui sont faits ici et là, mais ce qu'a dit Mademoiselle CROMBEZ ce matin fait apparaître un problème immense ; je crois que partout on a des besoins en formation de bibliothécaires, c'est sûr.

Une grande région de quatre millions d'habitants comme le Nord - Pas-de-Calais devrait avoir tout de même des institutions de formation un peu plus étoffées que celles qu'elle a actuellement dans ce domaine.

Au moment de la création des I.U.T., on a négligé celle d'I.U.T. de documentalistes, bibliothécaires et autres. Il faut penser à ce problème et tenter de le résoudre.

Noël JOSEPHE :

Je vous remercie. Jean-Claude PROVO y a fait allusion, vous faites bien de le rappeler. C'est une dimension essentielle de notre activité et nous sommes preneurs en la matière. Il faut voir si le Gouvernement engagera le même effort.

.../...

Monsieur LEBARBENCHON : (Directeur de l'Ecole Normale de Lille)

Nous sommes heureux, nous éducateurs, de participer à ce colloque du livre et de la lecture : nous sommes concernés. Je m'interroge, avec beaucoup d'autres, sur la notion de réseau puisque c'est le sujet. Qu'est-ce qu'un réseau ?

Je vois deux réponses, il y en a probablement d'autres, ou bien c'est quelque chose qui veut fédérer ce qui existe, ou bien alors c'est quelque chose qui veut s'ajouter, et là, je pense à la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Dans l'un et l'autre cas, je crois que les instituteurs sont au moins concernés. Nous avons à faire des efforts pour qu'ils soient partie prenante dans l'animation de la lecture et dans d'autres animations également.

A ce titre, je voulais dire que dans les départements où existe la Bibliothèque Centrale de Prêt, des dépôts se font souvent dans les écoles, ou bien aussi dans les collèges ; c'est une possibilité de rencontre entre la population et l'école, la population et le livre ; enfin, il y a tout un réseau local de relations qui favorise ce développement de la lecture.

Voilà ce que je voulais dire en m'interrogeant encore sur la notion de réseau de façon à ce qu'on puisse voir jusqu'à quel point les éducateurs pourraient être pris dans le filet du réseau pour être utiles.

Noël JOSEPHE :

Merci Monsieur LEBARBENCHON. Sur ce plan, il faudra bien qu'un jour ou l'autre on considère que ce travail est aussi un travail d'éducateurs afin que des heures soient consacrées, dans le cadre du temps de travail, à cette animation des bibliothèques pour que l'instituteur puisse, dans son temps de travail, être mis en relation avec la population. Car si on veut qu'il fasse cela encore après son travail, vous savez bien que ce sera difficile. C'est une des dimensions aussi du monde éducatif de demain. Il faut que ce soit pris en compte et que l'instituteur puisse, par exemple, avoir un demi-service qui soit consacré à l'animation de la bibliothèque.

Christiane ABADIE-CLERC : (Paris)

Je tiens à compléter ce qui venait d'être dit à propos de la notion "plan régional".

Il est certain qu'il est important d'avoir un schéma directeur au niveau de la Région qui associe l'action des Bibliothèques Centrales de Prêt, qui ont un rôle important, comme on vient de le définir, et l'action des Bibliothèques Municipales. Ces deux structures s'exercent d'une manière complémentaire, soit dans une région rurale, soit dans une région à dominante urbaine.

Les Bibliothèques Centrales de Prêt sont un vecteur d'animation culturelle en ce sens qu'elles sont en rapport avec tous les partenaires de l'animation culturelle, tout le réseau associatif, le réseau des bibliothèques du secteur éducatif, et il me paraît assez important de ne pas minimiser ce rôle.

Il est bien évident qu'au niveau de la Région il faut établir un schéma directeur qui harmonise l'action des Bibliothèques Municipales dans les grandes agglomérations et l'action des Bibliothèques Centrales de Prêt dans les zones rurales.

En ce qui concerne le secteur scolaire, je pense que l'action des Bibliothèques Centrales de Prêt ne doit pas être la seule car il faut développer, dans le secteur éducatif, des bibliothèques qui soient gérées d'une manière compétente.

Je me permettrai quand même de nuancer votre affirmation, il n'est peut-être pas suffisant que l'instituteur ait une décharge pour animer la bibliothèque, il faut aussi dans certains cas, si les élus sont motivés, arriver à créer de véritables

Bibliothèques Centres Documentaires dans les établissements primaires et développer la gestion des Centres de Documentation et d'Information.

Noël JOSEPHE :

Nous souhaitons que l'Etat paie ces animateurs. Je suis Maire, je ne peux pas mettre en difficulté les finances de ma commune pour l'animation d'une bibliothèque. Je préfère que l'Etat prenne en charge ce secteur.

Christiane ABADIE-CLERC :

Dans l'idéal, le réseau des bibliothèques inclut également les bibliothèques du secteur éducatif.

Noël JOSEPHE :

Je vous remercie. C'est vrai qu'il y a là tout un travail à faire, mais c'est une proposition que je formulais parce que si on ne trouve pas des gens qui sont des professionnels, il ne faut pas trop compter sur les bénévoles : ils disparaissent un jour et sont difficilement remplaçables.

Madame DELAHOUSSE : (Lille)

Je suis formatrice d'animateurs de Centres de Vacances, cela n'a peut-être qu'un rapport assez lointain avec le colloque, mais je m'y intéresse. En tant que ménagère, je voudrais dire que je regrette trop souvent que les bibliothèques ne soient pas ouvertes le midi. On a très peu parlé, depuis ce matin, de l'importance des horaires de bibliothèques. Combien de personnes, le midi ou le soir parce que les bibliothèques ferment trop tôt, ne peuvent pas se rendre dans ces bibliothèques. Comme on ne peut pas être animateur en dehors de certains heures, puisque l'animation se fait le soir, le week-end, je crois qu'il faut peut-être introduire dans la profession de bibliothécaire cette notion de présence à des heures où les gens sont disponibles.

Noël JOSEPHE :

Il doit effectivement avoir une concertation, sinon nous aurons des difficultés locales ! C'est vrai qu'il faut aller au devant du public.

Madame VANDAMME : (Conseillère municipale à Arques)

En tant qu'élue, j'ai été extrêmement intéressée par ce colloque. Je voudrais dire que j'aimerais beaucoup que les villes moyennes aient aussi accès aux moyens audiovisuels, que ce ne soit pas un privilège pour certaines seulement.

Noël JOSEPHE :

Lorsque vous dites "villes moyennes", vous pensez aussi aux petites ?

Madame VANDAMME :

Oui.

.../...

Monsieur JERECZEK : (C.E.S.R.)

Les travaux de différents carrefours nous proposent la création de commissions régionales ; on nous a parlé aussi de décentralisation, j'aimerais savoir, en tant que membre du C.E.S.R., sur quel budget, avec quels moyens, on va animer ces différents Comités Régionaux ?

Est-ce que ce sera aux frais de l'Etat en raison des budgets qui ont été doublés, d'après ce qu'a dit un responsable à la tribune ? Ou bien est-ce que ce sera sur les moyens de l'Etablissement Public Régional qui, vous le savez très bien, Monsieur le Président, sont très limités ? Si on veut augmenter le budget de l'Etablissement Public Régional il faudra l'obtenir par des taxes autres que celles qui existent actuellement.

Des propositions ont été faites mais les moyens de financement n'ont pas été définis.

Noël JOSEPHE :

Oui, vous posez une question tout à fait judicieuse, mais nous y viendrons en temps voulu.

Christian LEFEBVRE : (Maire-Adjoint à la Culture de Boulogne)

Je voulais souligner simplement, par rapport aux différents intervenants qui m'ont précédé, qu'il y a une nécessité que je n'ai pas encore entendue clairement ici ; c'est celle d'une planification régionale, et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord parce que souvent les Bibliothèques Municipales remplissent des rôles qui vont au-delà de la commune. A cet égard, ma collègue de Calais a parlé des financements, il faudra bien un jour que d'autres collectivités locales, je pense au département, à la Région, prennent la part je dirais extra-communale de l'effort des Bibliothèques Municipales. Il faudra un jour que dans la réforme des collectivités locales ces problèmes soient clairement posés et que les bénéficiaires participent respectivement au financement.

Je crois qu'il a été signalé qu'on ne pouvait pas tout faire, et que même si les budgets étaient augmentés il était impossible de se lancer dans des actions démesurées, tous azimuts. Cette notion de planification me paraît absolument nécessaire pour utiliser au mieux possible l'argent dont nous allons disposer.

Si, effectivement, un effort a été fait, et va être fait, ne croyons pas qu'indéfiniment les augmentations iront dans le sens que nous souhaitons.

A propos de réseau, je veux dire aussi que je n'avais pas compris le "réseau" dans le sens où les bibliothèques nourrissent entre elles des rapports, mais bien les rapports qu'on pouvait voir apparaître à partir d'une bibliothèque en direction d'associations culturelles, en direction d'annexes, en direction d'un certain nombre d'institutions ; quels rapports peut entretenir une bibliothèque avec le monde scolaire, avec une école d'art, avec une école de musique, avec des associations d'éducation populaire ?

Voilà, à mon avis, le réseau essentiel à développer : un réseau dans lequel s'inscrit la réalité culturelle d'aujourd'hui. Il faut par ailleurs l'approfondir et le densifier afin que le livre ne reste pas enfermé dans la bibliothèque comme dans un coffre-fort. Le livre doit devenir un outil de la vie culturelle qui s'appuie sur une vision quotidienne des réalités et surtout sur une pratique.

Si on doit réfléchir sur le mot réseau à propos de bibliothèques, je souhaiterais que l'on voie les rapports que doivent nourrir ces bibliothèques dans différents secteurs sans oublier (il faudra que l'on se pose la question un jour) la direction du monde du travail. Il y a un certain nombre de choses qui sont susceptibles de se

produire dans les entreprises : quels rapports peuvent nourrir les bibliothèques publiques avec le monde du travail, avec les associations de professionnels ?

Je pense que l'enjeu, qui est le nôtre, vaut la peine qu'on s'interroge si on veut véritablement que le livre soit l'instrument privilégié au service de tous.

Noël JOSEPHE :

C'est vrai, Monsieur LEFEBVRE, il faudra planifier tout cela, éviter de créer tout cela dans le désordre, sans toutefois être trop rigide.

Quant aux financements, il est certain que les meilleurs sont ceux qui sont assurés par les autres ! On tâchera de faire en sorte que tout le monde y participe.

Ce débat se termine, beaucoup de questions demeurent en suspens. Je pense que les travaux de demain permettront d'approfondir notre réflexion et de multiplier les propositions qui peuvent être faites au cours de journées comme celles-ci.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

C A R R E F O U R N ° 8

THEME : CHOISIR ET FAIRE CONNAITRE LES LIVRES POUR LA JEUNESSE.

Président : Claudine CARIN
Conseiller Régional
Adjoint au Maire de GRENAY

Animateur : Jean DELABROY
Assistant de Littérature à l'Université de PARIS VII

Intervenants : Mireille CHALVON
Adjointe à la responsable des émissions pour la
jeunesse : F.R. 3

Manuelle DAMAMME
Animatrice de la revue "Trousse-Livre"
Responsable du service "Culture et Communication" des
activités littéraires de la Ligue de l'Enseignement

Jean-Noël SOUMY
Conservateur à la Bibliothèque Centrale de Prêt du
PAS DE CALAIS

Avec la participation de :

Christian BRUEL
Editions "Le sourire qui mord"

Jean FABRE
Editions "Ecole des Loisirs"

Isabelle JAN
Editions "Nathan"

Catherine SCOB
Editions de l'Amitié G.T. RAGEOT

Rapporteur : Christiane ETEVE
Documentaliste au C.R.D.P. de LILLE

CARREFOUR N° 8

Claudine CARIN :

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à ce colloque sur la lecture publique, et dans ce carrefour que je préside ce matin.

Pourquoi un colloque sur la lecture publique ?

Et pourquoi un thème sur la jeunesse ?

Il me semble particulièrement important de rappeler que dans un pays, animé par une politique de la recherche du profit maximum des entreprises et du patronat, où la règle est l'exploitation de l'homme, devenu esclave de sa machine, un fossé a été créé, a été creusé au fil des années, entre le monde du travail et la vie artistique. Les français, dans leur masse, n'ont ni le temps, ni les raisons suffisantes pour lire.

Mais le monde est en mouvement. Et c'est le changement qui est aujourd'hui à l'ordre du jour. Aujourd'hui, un français sur trois ne lit aucun livre. Quatre vingts pour cent des livres édités sont lus par vingt pour cent de la population.

Alors, je vous invite à réfléchir sur les moyens à mettre en oeuvre pour inverser cette tendance, et je crois que le thème, qui nous est proposé, s'intègre parfaitement dans cet objectif : choisir et faire connaître les livres pour la jeunesse.

En fait, il s'agit de donner le goût de la lecture par le plaisir de lire ; c'est une mission importante que celle de tout faire pour habituer l'adulte de demain à lire, à s'intéresser à différents types d'ouvrages, à faire naître et développer son sens critique, en fait, à devenir indépendant.

Oui, je crois que le livre reste un des outils fondamentaux de connaissance du monde, des autres et de soi-même. Il contribue à se situer, à juger. Il aide l'enfant à tel ou tel stade de son développement à résoudre ses difficultés affectives dans le contexte de notre société.

Ainsi, permettre à tous et tout particulièrement aux jeunes les plus défavorisés d'accéder au choix le plus large des livres, c'est agir pour réduire les inégalités sociales.

Nous vous invitons à réfléchir sur une méthode à adopter à l'échelon régional, pour permettre d'élargir et de diversifier le choix des livres pour la jeunesse, tant par les adultes que par les jeunes eux-mêmes afin de mieux sensibiliser les jeunes les plus défavorisés.

Plusieurs thèmes, dans ce carrefour, peuvent être traités. Nous vous proposons d'éclater en quatre sous-groupes pour discuter pendant une heure. Ces sous-groupes pourraient être dirigés, ou animés plutôt, par les différents intervenants.

Les thèmes pourraient être les suivants :

- économie de l'édition, télévision-édition, critiques et édition, bibliothèques, écoles, lieux de lecture et édition.

Dans une heure, nous pourrions nous retrouver ici pour faire le point.

Mais je crois qu'avant de partir, pour bien voir quel est le thème, je vais demander à chacun des participants de présenter très très rapidement l'objet de leur travail.

Mireille CHALVON :

Je suis toujours un peu en état d'infériorité lorsque je représente la télévision devant un public qui s'intéresse au livre. Je sais qu'il y a un vieil antagonisme entre les deux, au niveau de la concurrence donc je ne voudrais pas que dans notre sous-groupe, nous revenions sur ces questions là, mais que l'on essaie d'aborder trois thèmes qui me semblent proches des questions posées par le colloque.

.../...

CARREFOUR N° 8

Je voulais vous faire part de mon expérience au sujet de l'utilisation par la télévision des thèmes de la littérature enfantine, et particulièrement depuis quelques années, par Japon interposé.

Je demanderai ensuite aux éditeurs présents d'évaluer les conséquences des programmes de télévision au niveau de l'édition.

Le troisième thème serait la manière dont la télévision peut initier à la lecture à partir des émissions faites ou à faire, et des projets qu'ont les chaînes de télévision dans ce domaine.

Manuelle DAMAMME :

Je crois que nous avons comme sujet choisir et connaître les livres. Etant à la ligue de l'enseignement, je propose d'orienter légèrement le sujet et d'ajouter une partie complémentaire à ce titre : "animer et diffuser, c'est choisir et connaître les livres".

Cela permet de situer le cadre de notre recherche, des sélections du travail critique dans un cadre d'action, c'est-à-dire un travail quotidien. Il va de soi qu'il y a un certain nombre d'interrogations aujourd'hui à faire par rapport à la critique, à l'échelon national, je ne pense pas que ce soit complètement le sujet ici, mais nous pouvons, à priori, constater qu'en FRANCE, aucun travail n'a été fait sur la critique.

Nous avons, au centre de documentation de la Joie par les livres, trouvé un certain nombre d'articles, ils sont étrangers, sauf trois, français : ce sont, en fait, des sélections de revues, et il y a deux articles : l'un sous forme de lettre d'échange entre lecteurs, et l'autre sur l'analyse du contenu des livres, mais il n'existe aucun article critique sur la critique.

Vraisemblablement nous avons un énorme travail à faire par rapport à cela, et je pense que nous avons été invités, ici à le faire, c'est-à-dire à le commencer, et il est important que nous puissions le faire avec les gens qui sont directement concernés.

L'objet de ce travail serait donc la critique au service des diffuseurs et des animateurs, et quelle action, à l'échelon régionale, pour que cette critique se fasse en commun ?

Jean-Noël SOUMY :

J'ai travaillé à partir d'un questionnaire qui a été envoyé à un certain nombre d'éditeurs, dont une partie concernait l'apport que la bibliothèque peut avoir à leur travail d'édition, et les formes de collaboration qu'ils pouvaient envisager avec les bibliothèques.

De ce questionnaire, on peut tirer quelques informations, sur lesquelles je crois, il faut réfléchir : pour les éditeurs, les bibliothèques sont un relais de l'information, un champ d'expériences qui leur permet d'avoir, à partir de livres en conception un certain nombre d'informations qui peuvent leur permettre d'infléchir leur production, en n'oubliant jamais, comme l'a répondu un éditeur qui avait un manuscrit que ce n'était pas un livre.

Enfin, ils portent une grande attention à la formation des lecteurs à travers les bibliothèques, qui leur permet, ensuite, de pouvoir développer une politique éditoriale, et un certain nombre de questions.

Pour l'école, il est évident qu'elle est un support privilégié, ne serait-ce que par le temps qu'y passent les enfants, et le problème qui semble se poser, c'est que c'est un partenaire obligatoire et pour beaucoup d'éditeurs, on a l'impression qu'ils infléchissent leur production en fonction de ce qui se passe dans l'école, sans se poser la question de savoir si cette démarche est valable ou pas.

Enfin, il y a un point que l'on pourrait aborder, à mon avis : c'est le rôle d'intermédiaire, le rôle de promotion, que peuvent jouer les bibliothèques à l'intérieur d'une région donnée.

CARREFOUR N° 8

Je terminerai en disant que la plupart des éditeurs, semblent ne pas se préoccuper de leur insertion régionale. Aucun n'est capable de me donner autre chose que des impressions sur la diffusion dans la région Nord - Pas-de-Calais par rapport à la diffusion nationale.

Doit-on traiter les enfants d'une région comme les enfants d'une autre ?

La production et la diffusion d'un éditeur ne sont-elles pas différentes en fonction des conditions socio-économiques d'une région donnée ?

C'est le genre de question, je pense, que nous pouvons poser.

Une participante :

La question que je posais tout à l'heure, par rapport à ce sous-groupe qui pourrait être regroupé, me semble restée entière parce qu'apparemment, dans aucun des carrefours qui nous sont proposés, se trouve posé le problème de la diffusion de la critique des livres pour enfants ; alors je sais bien qu'il y a le canal de la télévision, mais le canal de la grande presse et des revues ne me semble pas du tout avoir été retenu ; la critique publique me semble pourtant reliée à la diffusion du livre.

Manuelle DAMAMME :

J'ai dû, dans la présentation, être brève.

En fait, il y a obligatoirement les supports de la critique qui seront pris en compte dans le groupe critique, qu'ils soient grande presse, revues spécialisées, média, nous débordons alors et volerons des propos à Madame Mireille CHALVON et à son groupe, obligatoirement.

Jean FABRE - Editeur :

Je pense qu'en tant qu'éditeur, je pourrais apporter des éléments très partiels et partiels, d'information dans chacun des quatre groupes.

Manuelle DAMAMME :

Je propose que nous abordions quelques points sur le sujet, ce qui nous permettrait d'avancer.

En premier lieu et de façon générale, la situation de la critique en France par rapport à l'ensemble des chaînes de diffusion et d'animation peut être envisagée. Je pense qu'une petite mise au point avant de commencer est nécessaire.

Cette réflexion sur la critique et sur le mot critique, il s'agit bien, pour moi, de déborder sur un terme générique qui est utilisé couramment pour nommer quelques personnes mytiques qui signent d'initiales ou de noms dans des revues qui se lisent plus ou moins bien d'ailleurs ; et il serait peut-être bien, ici, d'aller au-delà de ce sens et d'appeler critiques tous les gens concernés et qui ont des choix à mener par rapport aux livres.

Au-delà de la situation de la critique, se pose la question de choix, des problèmes de choix et de sélections.

Faut-il faire des choix ?

Comment les faire ?

Avec qui ?

Au-delà de ces questions, apparaît le mot censure, et un autre mot, "uniformisation". Je les note au passage parce qu'ils ont des raisons d'être.

Autre point à aborder, les supports de la critique : quels sont aujourd'hui les supports de la critique et quelles espérances pourrions-nous formuler par rapport aux supports, sans oublier aussi les langages de la critique.

.../...

CARREFOUR N° 8

Il y a peut-être des questions qui doivent se regrouper : mais j'entends par langage un certain nombre de choix analytiques, c'est-à-dire les critiques que j'appellerais naïves, qui sont un peu à vue. On aborde la sélection en fonction de nos intuitions et de nos bonnes volontés.

Mais il existe des choix qui seraient plus de l'analyse sémantique, et autour de l'écriture, nous parlons évidemment de littérature, de temps en temps, essayons de le faire.

Autre langage qui est d'ordre esthétique : quelles sont les formes de la littérature et les formes des écrits ?

Quelles influences esthétiques peuvent-ils avoir sur une société ?

Enfin, autre prolongement de la critique, quel impact la critique peut-elle avoir sur la création ?

Et nous pouvons peut-être aborder un point plus précis, qui est toujours sous-jacent, c'est la critique à l'échelon régional, que pourrait-elle être ?

Je pense que c'est une série de questions qui sont posées un peu de façon schématique, j'avais pensé dans un premier temps qu'il y aurait une intervention un peu construite.

Je préfère, si vous en êtes d'accord, être plus schématique, et que nous attaquions directement le coeur du sujet afin que les principaux intéressés puissent s'exprimer en fonction de leurs propres pratiques.

La première réflexion que je souhaitais soumettre concernant la critique se situe au niveau de la production en titre des livres pour la jeunesse. Il existe une situation de la critique conditionnée par cette production, me semble-t-il.

On constate, en effet, une explosion et un développement de la production littéraire et documentaire pour la jeunesse. On se trouve donc en raison de ce fait, devant une modification fondamentale du statut de la critique.

Pour la littérature de jeunesse, en FRANCE, dans les années soixante, un certain nombre de personnes concernées par la diffusion du livre, ont été les premiers critiques, et les premières personnes à intervenir au niveau du choix, dans un ensemble et dans une production qui étaient plutôt limités.

Depuis ces dernières années, nous atteignons quatre mille titres, et même cinq mille maintenant, dans les sorties annuelles. Parmi ce chiffre, il y a un peu plus du millier de titres, mille huit cents, presque deux mille maintenant, qui sont des nouveautés, et je crois que nous ne pouvons plus, aujourd'hui, considérer que la critique doit être faite par une ou deux personnes dans un groupe donné, et qu'une condition de survie et de travail effectif de cette critique, c'est qu'elle soit collective.

Ceci est important, et selon moi, ceci va tout à fait dans le sens d'un développement de l'appropriation de l'information, et je crois que nous avons aujourd'hui à oeuvrer pour le développement de la lecture, le développement de la création littéraire, mais nous ne pourrions le faire que si, effectivement, l'information est prise également en compte collectivement.

C'est un à priori que l'on peut contester. Nous savons que la presse pour adulte s'approprie la littérature plutôt sous des noms que sous des collectifs, pourquoi donc irions-nous soudain faire la différence entre la littérature de jeunesse et la littérature pour adulte ? Je peux peut-être aussi, au passage, amorcer la discussion sur les notions de conditions de la critique pour enfants par rapport à la grande presse.

A ce sujet, nous pleurons tous, je crois que là, ce n'est pas la peine de s'étendre, mais comment pleurer ? Je préférerais qu'on me pose la question comme cela, par rapport aux média.

.../...

Il me semble que la grande presse, dans le développement de la littérature en général, a joué un rôle qui n'est peut-être pas celui que nous aimerions voir dans le domaine de la littérature de jeunesse. Si la grande presse, en période de crise, favorise les best-sellers, si elle ne favorise pas et ne participe pas au développement de la littérature en général, qui connaît Jean-Michel PLASSE, éditeur ?

Je pense que c'est ainsi qu'il faudrait poser la question, le problème est la condition de la critique dans la grande presse, comment pourrait-elle être autrement ?

Il ne s'agit donc pas seulement de revendiquer la place.

Pour revenir à ce qui est de la condition de la critique, je crois qu'au-delà d'une grande production, il y a une évolution du choix des éditeurs, par rapport à leur comportement en direction des revues et des critiques, c'est-à-dire que les éditeurs commencent, certains l'ont déjà fait depuis un certain temps, à faire un choix dans leur production en direction des critiques spécialisés et des gens concernés.

Serait-ce à dire, question qui est à poser, que les critiques et que les sélections se font à l'intérieur de ce qu'on pourrait appeler une bonne littérature, une littérature présélectionnée, et qu'il y aurait, par ailleurs, une autre littérature qui vivrait complètement en dehors du système que nous représentons ici. Quelle est cette autre littérature, qui vit par l'intermédiaire des média, par l'intermédiaire d'un certain nombre de systèmes d'informations de type publicitaire ou de type hypermarché, pour lesquels nous n'avons, nous, en fin de compte, aucune information : nous y avons nous aussi participé.

En quelque sorte c'est un bon point qui serait la reconnaissance d'un travail que nous avons voulu introduire, ou qui a été induit par un certain nombre de personnes, mais néanmoins, n'est-on pas en train de créer deux types de public ?

Autre question par rapport aux conditions de la critique, je vais répondre en fonction d'une question qui est plus liée à la censure et aux pressions : Quelles influences les éditeurs exercent-ils sur la critique ?

A priori, on pourrait dire qu'il n'y a pas d'influence. Nous avons envie d'être indépendants, et nous n'avons pas envie d'avouer que nous sommes contraints, quelque part, à un certain nombre de conditions de choix et de travail. Je ne veux pas dire que nous sommes soudoyés, je vous rassure, mais je dois dire qu'il y a quand même un certain nombre de formes, un certain nombre d'aménagements de rencontre, des petits-déjeuners : il y a des appartenances à des maisons d'éditions, il y a des peurs, des menaces, j'ai reçu moi-même des menaces de procès pour un certain nombre d'articles, il y a d'ailleurs eu des procès, donc, parlons tout simplement de la liberté de la critique, et jusqu'où peut aller la critique ?

Je pense qu'on peut citer, ici, si des gens n'étaient pas encore dans le circuit, le procès qui a été fait à François-Louis VIDAL pour diffamation à propos de critiques.

Je crois aussi que les conditions de la critique, c'est de situer par rapport aux objectifs de la critique, c'est-à-dire que nous ne nous mettons pas tous dans les mêmes conditions de critiques en fonction de nos objectifs, et je crois qu'on pourrait informer sur des pratiques de critiques qui sont plutôt repérables et amusantes : par exemple, tel critique fonctionnant plutôt seul s'enferme dans sa maison de campagne et revient une semaine ou quinze jours après en disant : "J'en ai lu deux cent soixante quinze !", à tout hasard, tel autre critique participera de façon régulière à une équipe, c'est-à-dire une équipe d'analyse qui se réunira régulièrement, et ceci sera, dans chacun des cas, plus ou moins lié à une situation de travail autour de la littérature qui est assortie d'un certain nombre de choix d'animations, de choix idéologiques, et de choix liés aux pratiques de l'association ou du groupe auquel il appartient. Je crois que les conditions de la critique doivent entrer dans ce cadre. Je ne détaillerai pas. Je crois que cela peut nous être utile.

CARREFOUR N° 8

Isabelle JAN - Editions Fernand NATHAN :

Qui utilise finalement la critique des livres pour enfants, qui s'en sert exactement, jusqu'où cela va-t-il, quelle est l'étendue de l'utilisation de cette critique, à quoi sert-elle, qu'en fait-on, etc... ?

Manuelle DAMAMME :

Je peux répondre en tout cas sur ce que je connais, c'est-à-dire sur l'édition. Je peux vous dire qu'elle sert beaucoup. Elle est utilisée essentiellement par l'éditeur, peut-être pas par tous, mais l'éditeur est très lié, d'une façon psychologique et non pas économique, si les deux peuvent être, dans ce cas là, divisés, mais il est très lié aux critiques, et à toutes les critiques. C'est un point que je considère comme très très important, il est très sensible, cela ne le fera pas changer d'un iota, mais il veut savoir.

L'éditeur est exactement comme un acteur ; l'éditeur fait son numéro, il propose quelque chose à un marché qu'il ne sent pas. Il sent sa salle lointainement, et la critique est là pour servir d'intermédiaire, et pour dire, là vous avez tapé juste, là vous n'avez pas tapé juste, etc...

L'éditeur réagit, je ne sais pas de quelle façon pour tous mais souvent l'éditeur se sent un peu comme un chevalier du Moyen Age sans son armure, avec un épiderme extrêmement sensible à tout ce qu'on dit de lui.

C'est un paranoïaque généralement, et il est extrêmement sensible. Il faut le savoir. Je veux dire que l'éditeur prend ce qu'on lui dit de bien, il regarde de façon tout à fait différente sa courbe de chiffre de vente, pour voir dans quelle mesure cela confirme ou cela infirme. Si parfois il se trouve que cela confirme, on est en très très bonne position. Mais il y est très sensible, et cela, il faut bien s'en rendre compte.

Il est sensible à toutes les formes de critiques. Il est sensible à une note dans une revue professionnelle, ou à une fiche de lecture, ou à une fiche quelconque qui fait une réserve sur n'importe lequel de ses enfants, mais il est aussi très sensible, à la lettre personnelle d'un utilisateur quelconque qui lui dit : "Monsieur, votre livre est une "saloperie", etc..."

C'est tout à fait normal, d'ailleurs, je pense que c'est logique. Reste à voir ce qu'il en fait. Mais là, vous en êtes à peu près sûrs, les éditeurs sont tous abonnés à l'argus, ils n'ont pas des attachés de presse pour rien, et vous pouvez être absolument sûrs que cela porte. Les effets ensuite, c'est autre chose. Mais en tout cas, cela porte.

Isabelle JAN - Editions Fernand NATHAN :

Avez-vous connaissance de tous les livres qui sortent, ou êtes-vous un peu subordonnés aux services de presse et aux moyens d'information des différentes maisons d'éditions ?

Geneviève PATTE :

Cela fait un certain temps que nous avons créé des groupes de lecture dans toute la FRANCE, et les éditeurs nous envoient des services de presse dans les différents coins de FRANCE qui travaillent avec nous, et on se rend très bien compte que souvent, les éditeurs font un tri dans leur service de presse, en fonction de l'image qu'ils ont de nous-mêmes et de nos choix. Notre travail, c'est justement de rechercher tout ce qui paraît, et ce qu'il nous est possible de trouver.

On fonctionne en étroite collaboration avec les bibliothèques nationales, mais disons qu'il y a tout un travail de prospection à faire pour être sûrs d'avoir à peu près tout. Il y a même des livres qui échappent au dépôt légal. Mais en principe, il faut dire que la plupart des personnes qui ont ce travail d'analyse des livres pour enfants, d'analyse critique, le font sur un échantillon ; ce n'est pas complet.

.../...

CARREFOUR N° 8

Manuelle DAMAMME :

Je voudrais bien que la critique soit en même temps un moyen promotionnel, parce que je crois que le rôle du critique de livres pour enfants, encore maintenant, compte tenu du peu d'audience que lui réservent les média de masse, est encore un rôle militant. Le critique a ce rôle de faire émerger d'une production qui, dans l'ensemble, reste tout de même assez médiocre, il a cette "mission" de faire émerger ce qu'il y a de meilleur, et je crois que c'est quand même quelque chose qui est particulier au rôle du critique de livres pour enfants, et dont les critiques de littérature pour adultes n'ont pas à s'embarrasser.

Donc ce serait bien s'il pouvait avoir un rôle promotionnel, mais malheureusement, compte tenu de l'audience relativement limitée de la critique, je crois que malgré tout ce que nous pouvons faire les uns et les autres, ce ne sont pas les livres que nous aimons le mieux qui sont le plus vendus, qui sont le plus lus. Je crois qu'il faut quand même le dire.

Maintenant, par rapport à ce qu'on a dit de l'échantillon des livres, je crois que c'est quand même plus qu'un échantillon. J'ai une pièce qui n'est réservée qu'à cela. Donc je peux dire que, même si je ne reçois pas les cinq mille livres qui sont sortis dans l'année, et heureusement, il y a des productions, ce n'est plus la peine de les regarder pour savoir ce que c'est, mais on reçoit quand même bien deux mille livres dans l'année, au moins, et on peut s'informer sur le reste. Je crois donc que cela représente plus qu'un échantillon, et que de ce point de vue, la production est quand même transparente.

J'aimerais poser une question par rapport à la condition de la critique dans les régions : il y a un certain nombre de groupes ou comités de lecture qui fonctionnent ; si l'on s'en tient à la façon dont on fonctionne sur les objectifs et sur la façon dont on trouve les livres, quelles conditions de la critique connaissons nous aujourd'hui dans les régions ?

Geneviève PATTE :

Dans les comités de lecture, il y a des critiques professionnels, mais il y a également beaucoup d'utilisateurs : des enseignants, des bibliothécaires, des parents, etc... Je pense qu'il serait intéressant de discuter de ces comités de lecture et de l'impact qu'ils peuvent avoir.

Un participant :

Le problème de la sélection se pose par la distribution automatiquement. Les supermarchés évidemment, ne vendent pas les livres que nous aimerions voir acheter par les parents, les libraires sont généralement très peu informés, et là, j'aimerais bien savoir ce que l'on pourrait faire pour que, justement, cette profession puisse jouer pleinement son rôle et guider les parents dans l'achat de leurs livres, peu informés et disposant, finalement, de stocks, de titres peu diversifiés. Je crois que là, il y a un gros problème, quand on habite dans une grande métropole, c'est relativement facile, lorsqu'on est très excentré, cela devient nettement plus difficile. Même avec de la bonne volonté, on a bien du mal à choisir les livres, parce qu'en fait, il n'y a pas de choix.

Geneviève PATTE :

Le problème des libraires nous préoccupe effectivement beaucoup, et nous essayons de leur envoyer, au niveau du Centre National du livre pour enfants, très régulièrement, tout du moins aux libraires qui travaillent avec nous, une sélection très rapide, dès la parution des livres, pour faire un premier tri. C'est quelque chose de très succinct, ce n'est pas une critique, c'est à peine noté, mais c'est avec le souci que vous venez d'évoquer que nous avons proposé ce type de sélection. Je sais que dans les comités du Nord - Pas-de-Calais, des sélections sont faites et les libraires participent à ces réunions, à ces rencontres, destinées à la sélection.

CARREFOUR N° 8

Manuelle DAMAMME :

J'aimerais reprendre le thème qui est proposé concernant la diffusion, je crois qu'en tant qu'association, nous avons déjà signalé, de la ligue de l'enseignement à l'Etat et à la Direction du livre, que nous ne considérons pas la diffusion et la distribution des livres satisfaisantes tant qu'elles seront réservées à la librairie telle qu'elle est conçue aujourd'hui. Je crois qu'il y a un certain nombre de concours qui ont l'air de se faire jour, et qui, aujourd'hui, semblent alerter la Direction du livre, en tout cas, la commission PINGAUD.

Par rapport à cette difficulté, quel troisième pouvoir, je dirais, éditeurs, distribution et autres, quel type de coopératives, quel type d'initiatives faudrait-il mettre en place, pour que la distribution retrouve un souffle nouveau ?

Nous sommes, à la ligue de l'enseignement, investis dans un certain nombre de coopératives de ventes : c'est complètement insuffisant, et je crois qu'il faut trouver des formes de diffusion et de ventes qui font partie justement, du problème de la critique, du problème du choix, et du problème de sélection, c'est-à-dire que rien ne servira de choisir si nous ne pouvons pas trouver les livres, c'est évident.

Je pense que vous avez raison, il faut poser le problème, si un groupe de lecture à l'échelon régional ou à l'échelon départemental travaille sur la sélection et édite des listes, il doit, selon moi, se poser en même temps les problèmes de la diffusion. Il y a des solutions qui sont déjà trouvées dans certains endroits, je pense aux comités de lecture de la bibliothèque intercommunale où il y a tous les gens dont vous parlez au niveau de l'organisation : des enseignants, des parents, des conseillers pédagogiques, des bibliothécaires, etc... et il y a le ou les libraires de la région.

Et je crois que c'est un premier pas vers la diffusion. Le libraire a pour tâche de fournir la production, et de fournir l'ensemble des livres qui seront étudiés en comités de lecture. C'est-à-dire que les associations, les bibliothécaires, n'ont pas ce travail. Ils le réservent systématiquement aux différents libraires.

Donc c'est une responsabilité qui leur est donnée, et je crois que nous avons aussi à considérer les libraires comme responsables dans la mesure où nous sommes actifs, j'allais dire avec eux.

Catherine SCOB :

Je crois que la clé de l'affaire est dans la librairie. Je le pense très sincèrement, et c'est d'ailleurs un problème qu'il faut regarder avec un certain sang froid, en se plaçant du côté de l'éditeur.

Je crois que je ne suis plus ici, avec vous, que le seul éditeur, je vais vous parler franchement. En tout cas, pour l'édition que je connais et la manière dont je la vois fonctionner, je parle plus en professeur qui fait très modestement pour la formation des bibliothécaires et en plus un peu de sociologie de la lecture.

Je peux vous dire, en m'excusant de l'aspect extrêmement schématique de la chose, comment cela fonctionne pour un grand éditeur, compte tenu de la critique et du public.

L'éditeur regarde son programme : pour lui, ce qui est important, c'est le nombre de tirages qui reflète la réalité des choses, et il dit : "Il faut que nous fassions une collection de contes ou d'albums chics pour la critique parisienne". Or, celle-ci n'est pas là.

Il tient le même raisonnement pour Pierrette ROSSET : "Il faut que nous ayons une collection avec les grands noms de l'illustration, un auteur qui..."

Et on la tire en mille cinq cents, deux mille, trois mille, peut-être six mille exemplaires avec un contenu qui fera que nous ne sommes pas des fabricants de papier qui allongeons des lignes, etc... et cela sert doublement aux éditeurs :

.../...

CARREFOUR N° 8

Cela fait que l'on parle d'eux dans une presse professionnelle parce qu'il n'y a pas que la grande presse parisienne qui s'amuse à faire des sélections de Noël, encore que cela compte beaucoup notamment pour la vente, c'est pour cela que le nom que j'ai dit tout à l'heure est un nom qui a beaucoup de poids, il y a cela, et puis, il y a la presse professionnelle.

Donc, dans cette presse, on n'aura jamais l'occasion de parler de nous parce que nous faisons une forme de livres qui ne peut pas passer par la critique.

En effet, cela a un effet promotionnel et même un effet de ventes, un effet de contact. Les critiques aiment bien cela, les petits déjeuners, etc... et cela modifie quand même un peu l'image de marque de l'éditeur en question. Donc on fait tous les ans la sélection Machin, les grands albums Truc, etc... Voilà, cela, c'est pour la critique.

Et quand on a fait plaisir avec ces procédés, alors il y a aussi deux autres phénomènes. Il y a ce qui touchera de toute façon le public, et cela est drainé par le libraire ; il y a la grosse cavalerie du libraire : du bon libraire, du mauvais libraire, du libraire qui est libraire, du libraire qui n'est pas libraire, et chez qui on fait du dépôt, de la maison de la presse, du libraire qui est près, du libraire qui est loin, du libraire qui est informé, qui n'est pas informé, de toute façon, celui-là recevra le tout courant, et cela, ce sont les vingt mille, trente mille tirages. Ceux-ci, je crois, ont considérablement baissé.

C'est un problème assez sérieux parce que c'est là que se posent en effet les vrais problèmes de sélection et de censure. Mais en tout cas, le libraire est le vecteur normal de la chose qui ne demande pas de peine à vendre, et qui, de toute façon, ne passera pas par la critique. On le sait. Certains passeront par la critique, d'autres pas, mais peu importe, de toute façon, par la voie du libraire il y aura un écoulement plus ou moins régulier d'une certaine forme de livres, qui, je m'empresse de vous le dire, parce que là il ne faut quand même pas dire n'importe quoi, n'est pas entièrement à rejeter ; et puis un marché, c'est un marché, une économie, c'est une économie, et l'éditeur doit faire quelque chose : il doit produire.

Certains d'entre eux ont un certain nombre d'employés qui travaillent, nous n'allons pas arriver à réduire toute la littérature pour enfants à trois albums extraordinairement chics, il n'en est pas question. Donc, il y a cet aspect des choses.

Et dans cette grosse masse, se détachent un certain nombre de titres et de collections qui passent alors, eux, spécifiquement par les prescripteurs (ce que vous appelez les critiques).

Ces collections sont dans cette masse de livres, une cavalerie plus fine : les critiques savent au départ très bien que ce sont celles-là qui vont être relevées. De différentes façons : soit parce que c'est un éditeur de moyenne importance qui, de toute façon, passe par cette critique là, vous avez parlé de services de presse promotionnels ou sélectifs, c'est vrai, il y a certains éditeurs qui envoient systématiquement toute leur production à la "critique" parce que toute leur production peut y aller et qu'en plus, elle n'est pas extrêmement importante.

Il y a un certain nombre de collections, témoins vivants, qui passent aussi par là. Mais il y a, dans les collections plus diluées, un certain nombre d'auteurs ou un certain nombre de thèmes qui utilisent aussi cette voie.

Et puis, il y a les genres, il y a la littérature pour "ado", il y a l'album "Truc", il y a "la Chose" pour les débutants, enfin, il y a tout ce qui a un aspect une connotation quelconque qui irait du côté de la pédagogie.

Alors là, effectivement, on sélectionne, et cela marche par les prescripteurs. Evidemment, c'est sur cette masse là qu'on peut s'interroger, elle est en effet recommandée, à tort ou à raison, cela est un autre problème : elle se détache ou ne se détache pas parce qu'elle a des frontières qui sont très difficiles à tracer, dans l'esprit de l'éditeur, elle est complètement détachée, enfin pour certains éditeurs, elle est complètement détachée à la fois de l'album mode ou du roman chic, le roman chic est très récent, mais très souvent, parce que ce sont

CARREFOUR N° 8

souvent les mêmes illustrateurs, les mêmes auteurs, la frontière est très floue. Elle est floue pour nous, mais elle ne l'est pas pour l'éditeur, et cela ne se distingue, au bout de la chaîne, pas beaucoup non plus du roman médiocre, banal, etc... de la grosse cavalerie.

A ce niveau, c'est moi éditeur qui poserai une question à la critique :

Pourquoi vous intéressez-vous tellement à ceci et pas à cela ?

Parce que moi, personnellement, je ne vois pas une telle différence. Ce qu'on sait, c'est que pour ces livres là (je sors un peu de la sociologie pour faire un peu de psychologie patronale), lorsque les éditeurs prennent conscience de leur existence ils décident, ce qui est le cas d'éditeurs récents, de tout mettre là-dedans, c'est-à-dire de ne faire qu'une certaine qualité, qu'une qualité qui plaira aux prescripteurs, type folio, alors là, c'est clair, cela passe comme ça.

Ou bien, ils se posent un problème interne qui est comment va-t-on distinguer "le lard du cochon ?". Il faut le distinguer ; les collections sont un moyen, mais pas toujours, et il existe à ce niveau une tension entre la production et les commerciaux, et en particulier, les commerciaux intermédiaires, c'est-à-dire que le représentant, à partir du moment où une collection, un auteur ou un style de livres a été déterminé comme plaisant à ce que j'appelle les prescripteurs, et ce que vous appelez la critique, il est entaché d'un certain signe moins, il se vendra moins, et est surtout et alors c'est là que le libraire intervient, souvent moins facile à placer auprès du libraire.

J'inclus naturellement dans la grande cavalerie les rééditions, les classiques, les adaptations, toutes ces choses qui encombrant énormément les rayons des librairies qui sont, paraît-il vendues.

De toute façon, l'éditeur qui les a en stock veut s'en débarrasser. En fait, ces ouvrages existent par eux-mêmes, c'est-à-dire d'une façon un peu mécanique, c'est aussi ce que les libraires appellent les pesanteurs : ils demandent un livre pour dix ans, quelque chose de bien. Le représentant propose QUO VADIS, livre connu, et c'est terminé.

Par contre, à partir du moment où il y a un léger effort, c'est-à-dire que le libraire pose un certain nombre de questions : "c'est encore une nouvelle collection je ne connais pas les auteurs, qu'est ce que c'est ? C'est traduit de l'italien ?"

Dans ce cas, il y a une espèce d'aller-retour qu'on perçoit très très bien, mais qui est assez subtil.

Certains éditeurs, contrairement à ce qu'on peut penser, ne sont pas enchantés que certains de leurs titres apparaissent comme plaisants aux prescripteurs.

Vous savez qu'il y a des éditeurs qui ne sont pas définis comme appartenant au secteur scolaire, parce que cela veut dire que c'est ennuyeux pour les enfants, et également pour le libraire qui ne saura pas comment le présenter. Il faut vraiment qu'il y ait des références.

C'est sur le point de ces références, qui sont des références culturelles globales, très largement diffusées, et non pas sur celle précise de qualité, qui est beaucoup plus étroite, beaucoup plus pointue aux yeux du prescripteur.

Si on vous dit "C'est bien", "Cela a plu à la Joie par les livres, cela a plu aux bibliothèques", pour le libraire, cela ne sert à rien. Ou le représentant pense que pour le libraire cela ne servira à rien. Il y a là tout un jeu assez compliqué. Et le résultat de cela, de façon brutalement économique, c'est que vous avez des différences de tirages, et c'est très net (ce que je dis est théorique parce que je n'ai pas les chiffres réels), ce sont les proportions qui sont intéressantes.

Il y a les ouvrages qui sont tirés à deux mille exemplaires, cela c'est pour Pierrette ROSSET, il y a ceux qui sont tirés à dix mille, parfois quinze mille, ceux-là sont pour les bibliothèques. Ils ont un canal de diffusion particulier.

CARREFOUR N° 8

Enfin, pour les tirages à trente mille exemplaires qui sont également pour les bibliothèques, et c'est là que la situation devient confuse, c'est aussi pour les bibliothèques, et c'est aussi pour tout ce que vous voulez : des libraires, et peut-être des libraires ruraux qui prennent aussi des albums chics, je ne sais pas. Ce tirage à trente mille concerne le libraire, tous les libraires qui vendront au tout venant.

Maintenant, si vous voulez, le problème est d'homogénéiser ces tirages, compte tenu de ce que le problème des tirages est quand même beaucoup plus compliqué, parce qu'un livre bon marché connaît un tirage important, et un livre cher, un tirage nettement inférieur, mais malgré tout, la proportion reste intéressante.

Une participante :

Il n'y a pas que les albums chics qui passent par Pierrette ROSSET, comme vous dites. Il y a le gros marché du cadeau qui passe par cette presse là et qui fait vivre un certain nombre d'éditeurs moyens ou petits, et qui donc ne les fait pas vivre puisqu'ils n'ont pas les moyens de se payer des attachés de presse, comme les grandes maisons d'éditions, d'inviter à déjeuner souvent Pierrette ROSSET, et les autres. Ils ne peuvent donc faire leur promotion par ce canal, c'est-à-dire que non seulement ils n'ont pas les moyens d'acheter la publicité, mais ils n'ont pas les moyens non plus d'acheter, parce qu'elle est achetable, il faut le dire, cette critique.

Il y a critique et critique, et ce qui me peine un peu, d'après une expérience personnelle, c'est que la bonne critique n'a pas beaucoup de moyens pour se faire entendre, ce que j'appelle la bonne critique, ce sont des gens qui font leur métier vraiment de critique et qui n'ont pas une diffusion formidable ni une répercussion énorme à court terme, ce qui est fondamental, parce que c'est le court terme qui compte.

En effet, une petite société d'éditions qui a un stock de livres doit l'écouler relativement rapidement, sinon, elle ne tient pas le choc sur le plan de la trésorerie. Donc la bonne critique a relativement peu les moyens de la faire connaître rapidement et à suffisamment de gens pour assurer la vente de ses ouvrages.

Manuelle DAMAMME :

Je crois qu'on est obligé de revenir à la définition d'un critique de livres pour enfants aujourd'hui. Je crois qu'il faut quand même que l'on distingue, entre le critique que je qualifiais de militant tout à l'heure et le journaliste qui parle un jour du livre, et qui parle un jour d'autre chose. Cela ne me semble pas recouvrir les mêmes objectifs, et cela nous ramène à la question qui a été posée tout à l'heure : "A qui sert la critique ?"

La critique, telle que je l'envisage, devrait servir aux libraires, c'est vrai, je suis contente d'entendre Geneviève PATTE dire qu'elle informe rapidement les libraires des nouveautés, mais je suis obligée de constater que les abonnés les moins fidèles et les moins nombreux à une revue de critiques, ce sont, en général, les libraires, c'est triste à dire, mais il faut quand même le dire.

Je crois que le travail que nous effectuons est utilisé, en premier lieu, par les bibliothèques, en second lieu par les enseignants et toutes sortes d'éducateurs dans différents domaines, par les éditeurs sûrement, mais en fonction de l'impact que les différentes revues peuvent avoir sur un public. Et le public que nous devrions pouvoir toucher très largement, c'est celui des parents, celui des utilisateurs directs, on ne le touche que très très partiellement, et il me semble que c'est un des problèmes qui devrait nous préoccuper, et c'est une des questions que l'on devrait poser, à mon avis, à la commission du livre, que préside Monsieur PINGAUD :

Quels moyens donner à des revues qui ont l'ambition d'élever quand même le niveau de ce qui est proposé aux enfants, quelles aides peut-on leur donner pour qu'elles touchent le plus grand public possible ?

.../...

On plaisante un peu avec certains journalistes, mais ils ne sont sûrement pas les seuls à travailler de cette façon ; je crois quand même que si la littérature enfantine est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est au travail de ces critiques qui n'ont peut-être pas le même brio, le même brillant, et la même tribune, mais c'est quand même au travail de ces critiques que la littérature s'est modifiée, et modifiée en bien depuis quelques années.

Une participante :

Si vous le permettez, je pense qu'il faudrait passer à l'étape au-dessus. Cette critique, nous reconnaissons son travail, et elle a participé au développement de la littérature.

Mais où, aujourd'hui, la critique n'est-elle pas satisfaisante ? Ni pour les critiques, ni pour les éditeurs, ni pour les utilisateurs. Je crois que c'est la question aujourd'hui.

C'est, à l'échelon régional qu'il faut poser la question : Comment utilise-t-on la critique, et quelles seraient les pistes à ouvrir pour que cette critique de tous les niveaux, de tous les plans, et de tous les besoins puisse travailler ensemble ?

Je vois dans le courrier que nous avons, le comité de lecture de telle région nous explique qu'une fois qu'il a fait sa critique ou sa sélection de livres, il y a une édition d'un certain nombre de petits documents, de listes, il y a tentative de reprise en compte, j'allais dire de ces listes par la presse locale, je vois la réunion du comité de lecture la Joie par les livres dans le Nord - Pas-de-Calais à Villeneuve d'Ascq, je crois.

Je souhaite faire le lien entre les demandes régionales et les besoins régionaux et l'implication que cela nécessite à l'échelon national.

Une participante :

Je voudrais essayer de donner la réponse d'un bibliothécaire. J'achète beaucoup de livres pour enfants dans une année, et je dois avouer que je n'utilise pas la critique dite professionnelle pour faire une sélection, parce que pratiquement, je ne fais pas de sélection, je ne prétends pas acheter tout ce qui paraît, mais disons que la critique ne me sert pas à guider mes choix, que je fais peut-être des choix aveugles parce que je dois répondre en quantité à des besoins énormes et généralement mal définis.

La critique arrive trop tard par rapport aux besoins auxquels on doit répondre. Elle est, à mon avis, mal diffusée, elle est beaucoup trop sélective dans la plupart des revues, c'est-à-dire qu'on nous propose quelques titres qui sont choisis en fonction des critères qui ne sont pas toujours annoncés, c'est-à-dire qu'on ne sait pas ce qui les guide dans leurs sélections, et finalement, on ne peut pas s'en servir pour acheter.

En revanche, on pourrait s'en servir pour informer le grand public puisque cette critique qui est très spécifique finalement, ne touche pas du tout le grand public, sinon, dans le meilleur des cas par l'intermédiaire de relais que sont les libraires ou que peuvent être aussi les bibliothécaires.

Je pense qu'on a plutôt besoin d'une critique informative, une critique synthétique également qui aborderait des thèmes, qui aborderait des secteurs de l'édition enfantine de façon plus globale ; une critique trop pointilliste, trop ponctuelle ne peut pas servir, me semble-t-il à ce niveau. Les bibliothèques ont un rôle à jouer, je pense qu'elles le jouent dans beaucoup de cas puisqu'en fait, cette information nous essayons de la retransmettre à notre niveau en présentant le plus grand nombre d'ouvrages, mais peut-être sans faire une sélection en donnant, je pense, une information large, largement offerte aux parents et aux éducateurs, et l'aspect sélectif, l'aspect critique est retransmis à partir de ces présentations de livres en discussion, en débat avec les parents.

CARREFOUR N° 8

Un participant :

Je crois que l'une des réponses à ce problème se trouve dans la vie associative qu'il faut, je crois, mettre complètement dans le bain, afin que des gens compétents comme les bibliothécaires nouent des contacts avec des associations de consommateurs, par exemple, pourquoi pas avec des associations, je pense à la F.L.A.S.E.N. qui est quand même représentée dans un certain nombre de localités, avec des foyers socio-éducatifs etc...

Je pense qu'il y a vraiment une action à mener, à sortir de la bibliothèque, et à aller trouver les gens là où ils se trouvent finalement, c'est-à-dire, pour une bonne part, dans la vie associative, je crois qu'il y aurait peut-être quelque chose à faire dans ce domaine.

Une participante :

J'ajouterai une information à ce que j'ai dit. Vous avez parlé des libraires, leur problème me semble absolument fondamental et tragique. Je travaille dans une ville de cent cinquante mille habitants, ce n'est quand même pas une petite ville, en quatre ans, nous avons vu disparaître quatre libraires, deux libraires ayant un fonds très général, et deux libraires faisant des soldes. Je ne sais pas si c'est vraiment la crise économique actuelle, mais je trouve cette situation extrêmement dommageable pour le public. Quant aux petites communes, n'en parlons pas, il n'y a pas de librairie.

Manuelle DAMAMME :

Il me semble qu'il y a effectivement une parole par rapport à cette critique, et je crois qu'on est dans la réalité du problème ; Les utilisateurs sont-ils effectivement satisfaits des différentes informations qu'ils reçoivent ?

Et je crois que votre souci me paraît tout à fait important, c'est-à-dire que nous devons et nous devrions nous efforcer d'être, j'allais dire, pointus par rapport aux différentes informations que nous faisons, et peut-être mieux préciser les objectifs.

Nous travaillons dans des conditions on parlait des conditions de la critique, telles que nous sommes obligés, j'allais dire, de jouer sur tous les tableaux. Aujourd'hui, il faudrait travailler de façon extrêmement plus précise là où les besoins se font sentir.

On ne peut pas répondre en même temps dans la même revue, c'est une question que je pose aux bibliothécaires, aux enseignants, aux parents, voire aux enfants, pourquoi ?

Nous avons débloqué, par l'intermédiaire de la critique spécialisée, un certain nombre de réseaux nouveaux, de désirs, par rapport à la littérature de jeunesse, mais aujourd'hui, nous devons sortir complètement de cet enfermement qui, en fin de compte, n'a de sens pour presque plus personne, c'est-à-dire que dans la mesure où nous travaillons pour un public qui est tellement large, je crois qu'il y a une réelle difficulté, et c'est important, Madame, que vous posiez le problème.

Par rapport à cette question relationnelle entre les différentes personnes concernées nous devons néanmoins poser la question et favoriser les chaînes relationnelles entre les différentes personnes qui sont concernées par l'enfant, et le développement de la littérature.

Je pense qu'à l'échelon national, la tentative, ou plutôt l'initiative que nous avons amorcé entre une revue de littérature de jeunes Trousse livre, et une émission de télévision Bouquin-Bouquine, est une tentative.

Nous avons amorcé pour un an une opération qui est un grand investissement, et cela pose une autre question sur les conditions de la critique :

Qui paie ? Et Germaine FINIFTER posait cette question tout à l'heure, avec quels moyens, et voulons-nous réellement que la critique puisse exister à tous les échelons ?

.../...

Geneviève PATTE :

Je voulais répondre au sujet de ce travail à faire en liaison avec les différentes associations, par exemple. Je crois que de plus en plus les bibliothèques ont conscience qu'il ne suffit plus de travailler uniquement avec les enfants, mais que tout le travail, précisément de sélection doit être collectif, comme le disait Madame Manuelle DAMAMME, et doit se faire avec des gens qui ont des expériences. Le travail avec les enfants, ou le travail avec le livre pour enfants est absolument complémentaire, et je me réjouis de voir que, pratiquement dans toutes les régions de FRANCE, les libraires sont très présents, les différentes associations sont plus ou moins présentes, mais enfin, c'est l'objectif vers lequel nous allons.

Je voudrais aussi revenir sur ce qui a été dit tout à l'heure. A partir de notre exemple de la Joie par les livres, revue qui est faite essentiellement par des bibliothécaires qui travaillent sur le terrain, avec un grand nombre d'enfants et un grand nombre de livres, on constate que l'instrument de travail que nous publions, le principal, c'est-à-dire la revue des livres pour enfants, concerne un certain public, qui n'est pas un public très vaste, on a entre quatre et cinq mille abonnés, mais nous préférons faire toutes sortes d'autres formules de publications qui correspondent à des besoins d'informations très différents. Par exemple publier des sélections remises à jour annuellement et beaucoup plus vastes, s'appuyant sur une pratique avec les enfants, ou bien diffuser aussi des petits dépliants qui sont achetés en quantité par les libraires correspondant à une information que le libraire souhaite donner. Je crois qu'effectivement, il faut diversifier au maximum cette information. Cela ne s'appelle peut-être pas la critique, c'est un choix critique.

Une participante :

Puisque nos débats, pendant ces deux jours sont en l'oreille des pouvoirs publics, je crois qu'il faut demander à ce qu'on réfléchisse sur la place que le livre pour enfants peut tenir dans l'information du public, et que cette information passe par la presse, par la radio, par la télévision. Il n'est pas possible qu'on continue à mesurer aussi chichement la place d'une information critique sur le livre pour enfants telle qu'elle est pratiquée depuis toujours. Il me semble que c'est quand même une question qui doit être posée au pouvoir public.

Christian BRUEL :

Je voudrais juste ajouter, dans le sens où vient de le dire Germaine FINIFTER, je crois qu'il faudrait insister auprès des mêmes pouvoirs publics pour que cette information critique ne soit pas proportionnelle à la surface publicitaire achetée par les éditeurs.

Manuelle DAMAMME :

Je peux dire en volant des notes à droite et à gauche, que nous aurions aimé aborder dans le sens d'une mise en oeuvre de la réflexion sur la critique, un certain nombre de points qui sont les suivants :

La situation de la critique en FRANCE, la notion de choix, de sélections, de censure, les problèmes de support de la critique, et le rôle que la critique pourrait avoir sur la création.

Nous sommes restés pendant une bonne demi-heure sur la situation de la critique en FRANCE, je ne vais pas reprendre ici le détail, il reste quand même à dire que le nombre d'ouvrages qui paraissent annuellement, d'une part, la notion de projets éducatifs, le désir de former au maximum l'ensemble des utilisateurs, c'est-à-dire les parents, les libraires, les enfants, les éducateurs divers, font que la critique doit être modifiée dans le sens d'un travail plus collectif et plus lié aux différentes pratiques des uns et des autres.

Je crois que la situation de la critique qui se laisse quelque fois tirer en arrière par les séparations que font dans leur production les éditeurs eux-mêmes, qui se laissent aussi empêcher par les systèmes de distributions qui sont extrêmement contraignants et qui font qu'un certain type de littérature avec le label de la bonne

littérature, et un autre type de littérature avec le label de sous-littérature sont distribués de façon différente et sont aussi appropriés de façon différente par les publics. Donc projet de réunir quelque part, dans un avenir proche, les différents intervenants et les différentes personnes susceptibles d'être concernés. On n'a pas parlé des enfants, des adolescents, des jeunes eux-mêmes, par rapport à la critique. Sont-ils dans le schéma de la critique ?

Les éditeurs sont-ils concernés par la critique ?

Nous avons eu deux petits tableaux rapides de la relation que les éditeurs entretiennent avec la critique. En gros, on pourrait dire qu'ils sont sensibles aux réserves des critiques et des lecteurs, et que néanmoins, leur projet prime avant tout, et qu'ils ont à défendre à la fois un outil de production et un projet éditorial, et qu'ils tiennent compte très subtilement et très habilement de l'ensemble du phénomène critique et des utilisateurs, et qu'ils créent, très habilement aussi, un certain nombre de produits qui peuvent satisfaire nos voracités critiques, mais qui seraient peut-être plus des alibis provisoires qu'une modification profonde du système éditorial.

La condition de la critique aussi dans l'ensemble des média se pose : une autre chaîne et un autre lien sont à établir : ce sont ceux des utilisateurs et des média : prescripteurs, enfants, libraires, éditeurs peuvent avoir aussi à unir un certain nombre d'efforts pour modifier le comportement des média par rapport à la condition de la critique.

Nous nous sommes dit aussi qu'il ne s'agissait pas, à tout crin, d'avoir les portes ouvertes aux média, n'importe comment, mais qu'il s'agissait aussi de réclamer une forte information par rapport à la littérature de jeunesse, mais de proposer réellement des pistes par rapport à cette information, si nous pouvons être alerter par rapport à la façon dont les média interviennent dans le domaine de la littérature pour adultes, donc nous devons être attentifs pour qu'effectivement, cela n'aille pas toujours dans le sens du plus grand vendu, j'allais dire de livres dans le sens des best-sellers, et d'une littérature qui est celle qui se vend bien systématiquement.

Par rapport à la condition de la critique dans la région, nous constatons que des comités de lecture se mettent de plus en plus en place, et qui, justement, rassemblent les utilisateurs.

Nous avons eu quelques interventions sur le lien entre les bibliothécaires, les associations, les éditeurs et les libraires, à l'échelon régional, mais aussi entre les enseignants et les libraires ; nous avons insisté sur le rôle important que les libraires devaient avoir dans le domaine de la critique et comment ils devaient être placés de façon responsable dans cette chaîne du développement de l'information. Nous avons aussi dit que les libraires ne devaient pas avoir le monopole de la diffusion, et que les outils et les structures que nous pourrions mettre en place au niveau de l'information devraient se donner pour vocation la mise en oeuvre d'outils et de structures qui auraient des vocations de diffusion. Je crois que c'est un point important.

Une participante :

Je ne suis pas d'accord sur les interruptions brutales en général et sur celle-ci en particulier, et, comme je ne retrouve pas la totalité de ce que j'ai entendu ou dit, il me semble important de le rappeler.

J'ai souhaité qu'on tienne compte de la nécessité d'une aide des pouvoirs publics : la critique spécialisée, de façon à ce qu'elle soit entendue par le plus grand nombre. Et je voudrais donner un exemple que je n'ai pas pu donner tout à l'heure je voudrais savoir qui a pu lire ces derniers jours à qui ont été attribués des prix littéraires comme Jean MACE il y a un mois, ou le prix de la Fondation de FRANCE de livres pour enfants il y a trois ou quatre jours ?

Il n'y a pas un journal qui se permettrait d'ignorer le nom du dernier GONCOURT ou du dernier FEMINA, mais on ne parle jamais des prix attribués aux livres pour la jeunesse, et je crois que c'est quelque chose qu'il faut souligner

Mireille CHALVON :

Les éditeurs sont intervenus tout à fait à la fin dans notre groupe, et il était tellement intéressant de les interroger que nous n'avons pas résisté à ce désir. Curieusement, il y a une grande opposition entre les premières minutes de notre groupe et les dernières. Dans les premières, j'ai demandé aux bibliothécaires quelle était l'influence des programmes de télévision sur la pratique de lecture des enfants, et cette influence s'est avérée très importante. Tous les bibliothécaires qui étaient là et les libraires, nous ont dit que les enfants demandent les livres sortant des émissions.

A l'inverse quand on a interrogé les éditeurs, à la fin de notre carrefour, ils nous ont dit que le fait que les livres qu'ils avaient publiés soient portés à l'écran dans les émissions de télévision pour enfants n'avait que peu d'influence sur leur vente.

Mais je dois dire que les livres proposés par les éditeurs n'étaient pas les mêmes, ce qui pose un problème ; il s'agissait de livres qui n'avaient pas fait l'objet de grandes séries de dessins animés internationales. Alors, j'ai parlé à cette occasion des grandes séries internationales et des grands thèmes de la littérature enfantine passés par le JAPON, et les raisons pour lesquelles les chaînes de télévision françaises sont obligées d'en passer par là.

Je vais vous donner à cet égard un argument que vous ignorez peut-être : c'est le coût des dessins animés. En effet, ils coûtent quarante fois moins cher que lorsqu'on les fabrique.

Nous avons ensuite donné la parole aux deux auteurs de l'émission Bouquin-Bouquine. C'est une nouvelle série qui passe sur ANTENNE 2 l'après-midi du mercredi à treize heures dont on a un peu déploré qu'elle ne soit pas totalement fixée. Ils nous ont expliqué comment ils choisissaient un livre, et quelle était leur émission. Je vous signale qu'une cassette est à la médiathèque, à votre disposition pour regarder Bouquin-Bouquine. C'est une émission de cinq minutes qui présente surtout les dessins des livres avec, à chaque fois un sujet différent, et ils traitent à l'occasion des livres sans dessins : il n'y a pas que des albums, il y a aussi des livres classiques mêlés à des nouveautés, mais toujours sur les mêmes thèmes. Comme c'est une émission qui est faite par la Ligue de l'Enseignement, on bénéficie d'un retour du public, ce qui n'existe pas habituellement pour la télévision et que je déplore. Ils ont l'avantage, évidemment, d'avoir toutes les associations liées à la ligue, des publications annoncent à l'avance ce qu'il y aura dans l'émission, et elle sera peut-être reprise dans les bibliothèques et dans les écoles. Cet aspect nous a fait insister sur la médiatisation des adultes par rapport à la lecture, et un des intervenants a insisté sur le fait que les émissions, et je crois que c'est une des choses qu'il faudrait retenir, pourraient être des émissions sur les livres pour enfants mais à l'adresse des adultes, puisque ce sont les adultes qui ... et tout le monde a constaté une grande carence de ce côté là.

Donc, il serait intéressant aussi que les livres pour enfants soient traités pour les adultes, quelqu'un a également suggéré qu'on passe cela dans un genre émission pour le grand public et de très bonne heure, comme cinquante millions de consommateurs.

Une autre personne a suggéré la présence de grands écrivains à l'antenne, ayant vécu cette expérience dans sa famille elle a constaté que cela avait incité les enfants à acheter les livres de ces écrivains. A ce propos nous avons discuté sur le fait que c'était souvent ceux qui sont les plus sympathiques et pas forcément ceux qui ont écrit les bons livres...

On a insisté aussi sur la lecture très précoce des enfants, avant qu'ils sachent lire, c'est ce qu'on appelle la lecture dans les bras qui a été très favorisée par Pom' d'Api et ce genre de livres : mais là, la télévision ne peut évidemment pas le faire.

.../...

CARREFOUR N° 8

Jean-Noël SOUMY :

Nous sommes partis d'une intervention de Monsieur FABRE de l'Ecole des Loisirs qui nous a donné des chiffres sur sa diffusion dans le Nord - Pas-de-Calais. Il semble, compte tenu des variations corrigées, c'est-à-dire que des gros organismes achètent à l'extérieur du Pas-de-Calais, ainsi qu'un certain nombre d'écoles, que si on ramène sur un pourcentage cent une moyenne nationale de vente de l'Ecole des Loisirs, le Nord se situe à cinquante deux et le Pas-de-Calais à vingt cinq. Je crois que ces chiffres sont tout à fait parlant, même si on peut dire qu'il y a plus de livres de l'Ecole des Loisirs que ces chiffres donnent, mais voilà un chiffre qui paraît très important et Monsieur FABRE a aussi fait remarquer que la présence d'une Bibliothèque Centrale de Prêt dans le Pas-de-Calais n'était pas, on le voit, vraiment facteur de développement du livre. Il pense d'ailleurs qu'un grand nombre de bibliothèques ne développe pas vraiment la lecture, mais ne peut avoir qu'un rôle de sensibilisation, et à partir du moment où il n'y a pas un réseau de bibliothèques, un réseau d'écoles qui font un travail en profondeur autour du livre pour enfants en mettant l'enfant au milieu des livres, tout effort est relativement vain.

Nous avons ensuite abordé une question : Qui s'occupe des enfants ? Quels médiateurs ?

Pendant un certain temps nous avons parlé du problème de faire naître l'intérêt à la lecture, et donc, faire naître un intérêt personnel pour faire naître cet intérêt chez les médiateurs, et en particulier les enseignants.

Il semble qu'il existe de très grandes disparités régionales entre ce qui se fait dans la formation, je dis bien, initiale et continue des enseignants en général, au niveau du livre pour enfants. Si la possibilité est donnée, par les instructions officielles de faire une formation du livre pour enfants, il n'est pas du tout évident que cette formation soit identique entre le Nord - Pas-de-Calais, la région Auvergne, et le Sud de la FRANCE. Il y a ici une disparité qui est une disparité de fait, et la sensibilisation devrait se faire même souvent au niveau des gens qui sont chargés de sensibiliser.

Nous avons parlé aussi d'un autre type de formation, qui est la formation d'un type très particulier de médiateurs, qui sont les gens dont le livre n'est pas l'activité principale, et qui effectivement jouent un rôle en profondeur parce qu'ils font partie du tissu social et du tissu économique réel d'une région. C'est-à-dire, les personnes, en particulier des secteurs associatifs, pour qui le livre n'est pas une activité principale, mais une activité annexe, et qui ont eux aussi besoin de formation, et surtout, d'information. A la suite de cela, nous avons abordé le problème des conditions socio-économiques de la région.

On achète souvent le livre que l'on trouve, d'où le problème de la diffusion, qui fait que l'on achète peut-être des livres à contre-cœur parce qu'ils paraissent chers, et là, le problème est resté ouvert : il faudrait, à partir de là, trouver une structure autour de la bibliothèque pour enfants, qui associerait tous les partenaires de la diffusion du livre, que ce soit le secteur commercial, le secteur médiateurs officiel ou institutionnel, et médiateurs occasionnels.

Je terminerai en disant qu'une très forte demande s'est présentée dans le groupe. Mais, les éditeurs, les gens qui sont là, les faire venir, parler avec eux, avoir des possibilités de contact qui mettraient les éditeurs face aux enfants, c'est difficile, on ne sait pas où ils sont, on ne sait pas comment ils sont.

Donc, à la fin de cette séance, toutes les personnes qui voudraient des adresses des éditeurs qui sont actuellement présents peuvent venir, je leur donnerai les adresses de tous ces éditeurs et ils pourront les contacter, et les inonder de demandes parce qu'ils répondent tous aussi.

Claudine CARIN :

Je vous remercie. Reste la quatrième commission qui avait pour objet économie de l'édition. Un petit problème s'est posé étant donné que l'animateur n'est pas venu.

J'ai donc assumé la présidence de cette commission avec tout ce que cela pouvait comporter en personne non qualifiée, et on m'a demandé d'en être également le rapporteur. Si je commets des erreurs d'interprétations, certains intervenants pourront rectifier.

Les libraires, bibliothécaires, auteurs, éditeurs qui étaient présents pour traiter ce problème économique du livre, et pratiquement, tous ont été unanimes pour dire que c'étaient des problèmes économiques qui touchent tout le maillon de la chaîne du livre, c'est-à-dire l'édition, la distribution et la diffusion. A tous les niveaux, on se heurte aux problèmes de la concentration capitaliste et de la rentabilité maximum des groupes.

Au niveau de l'auteur qui subit ce phénomène également de façon très violente, il ne sera édité que si l'éditeur accepte d'éditer, c'est-à-dire qu'il n'a même pas le choix de l'édition, et lorsque vraiment un éditeur ne veut pas l'éditer, il ne lui reste plus, comme seul recours, que l'édition à compte d'auteur dont il n'a pas, dans la majorité des cas, la possibilité. Ce qui pose vraiment un problème au niveau de la création du livre.

Pour les grosses maisons d'éditions, elles résolvent leurs problèmes financiers, mais pour les petites maisons d'édition et pour les moyennes maisons d'édition, une fois qu'elles ont résolu leurs problèmes économiques d'édition elles se trouvent ensuite confrontées aux problèmes de la diffusion, qui elle aussi est concentrée dans de grands groupes, et alors s'est posé le problème, et il a été posé tel quel, de la nationalisation en particulier, de ce mur gigantesque que représente le groupe HACHETTE.

Si l'on prend l'exemple d'une petite maison d'édition, elle se trouve confrontée à tous les aspects à la fois. Elle doit résoudre son problème d'édition, puis trouver un système de distribution, et de diffusion. Les problèmes également ont été posés des rapports entre la presse et le livre sur le plan économique.

Pourquoi les frais d'expédition, en particulier des livres, sont différents de ceux de la presse ?

Pourquoi la T.V.A. est-elle plus élevée sur les livres que sur la presse ?

Les travaux de la commission PINGAUD continuent, mais ont déjà été mis en cause. Il existe peut-être un espoir et ils vont peut-être résoudre en partie ces problèmes de la diffusion.

Quant à la diffusion elle-même, elle semble se heurter au rôle des média dont le choix idéologique est grand. Ainsi il apparaît que des émissions de critiques de livres pour la jeunesse soient à développer, mais si c'est pour arriver, et je cite, à des émissions du type PIVOT, qui se placent bien sûr dans un schéma bien déterminé, on arrivera à un résultat tout à fait inverse à celui de la liberté du choix des livres pour les enfants. Je crois qu'ici, les émissions de télévision pour les enfants, pour la jeunesse sont particulièrement concernées.

Les éditeurs se trouvent également confrontés aux problèmes internationaux. C'est-à-dire que lorsqu'un éditeur veut éditer des livres pour la jeunesse, parfois, il est obligé d'attendre d'avoir un éditeur étranger qui pourra traduire, ce qui allonge les schémas de production, et parfois ce qui fait que la publication n'aura pas lieu.

D'autre part, le problème de la diffusion également a été posé au niveau des bibliothèques. Il faut absolument augmenter les crédits des bibliothèques afin qu'elles puissent avoir la liberté finalement du choix des livres laissant ainsi la liberté du choix aux lecteurs. Le problème est posé également de la liberté des bibliothèques de choisir leur réseau de distribution afin qu'elles ne soient pas obligées de se fixer dans un moule bien déterminé à partir des offices de distribution, etc...

Autre problème soulevé en fin de commission : c'est celui du Centre National des Lettres qui a pour vocation d'aider, en particulier à la création du livre et à la diffusion du livre. Apparemment les crédits donnés par le Centre National des

CARREFOUR N° 8

Lettres ne peuvent pas être utilisés pour les livres pour la jeunesse de la même façon que les subventions données aux auteurs ne peuvent pas être utilisées pour les livres pour enfants. Ce qui effectivement pose un énorme problème. Un cas spécial a été soulevé ; c'est celui de la création de la bibliothèque de Villeneuve d'Ascq qui a fait un choix bien déterminé et exemplaire, puisqu'elle ouvre sa bibliothèque ces jours-ci avec en priorité un secteur jeunesse.

Une participante :

C'est vrai que la plupart des éditeurs, notamment les grands éditeurs, en ce qui concerne les problèmes de traduction, se refusent maintenant à éditer un livre s'ils n'ont pas l'assurance de co-éditer, non pas avec un autre éditeur, mais en général, au moins six à huit éditeurs pour amortir le coût. Je crois que c'est un problème à poser parce qu'il pose le problème du contenu du livre.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

C A R R E F O U R N ° 9

THEME : DEVELOPPER CHEZ LES JEUNES DE NOUVELLES PRATIQUES DE LECTURE.

- Président : Christian MAES
Adjoint à la Culture de TOURCOING
- Animateur : Yves PARENT
Inspecteur Départemental de l'Education Nationale
- Intervenants : Aline ANTOINE
Conservateur de la section jeunesse à la Bibliothèque
Publique de MASSY
- Hugues LIBOREL
Professeur de français à l'hôpital de jour : CEREP
Groupe de recherche Lecture-Ecriture animé par
Jeannine MERRY
- Françoise SUBLET
Professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices de
TOULOUSE
Membre de l'équipe de réalisation J.T.A. (Jeune
Télespectateur Actif) de TOULOUSE
- Edwige TALIBON-LAPOMME
Critique littéraire à l'Ecole des Parents
- Rapporteur : Jean-Paul MAIRESSE
Conseiller pédagogique auprès des Ecoles Normales

Christian MAES :

Avant de donner la parole à Yves PARENT, je tiens à préciser qu'il serait souhaitable que les interventions soient assez brèves afin de permettre un large débat.

Yves PARENT :

En ce qui me concerne, je développerai seulement quelques éléments du thème suivant : " Pourquoi des pratiques nouvelles de lecture ? " et donnerai quelques informations sur les moyens d'organiser ces nouvelles pratiques de lecture.

" Pourquoi des pratiques nouvelles de lecture ? "

En fait beaucoup d'enfants, à l'école, échouent dans l'apprentissage de la lecture. Une enquête que nous avons effectuée fait apparaître que plus de 70 % des enfants quittent le CM 2 sans avoir une lecture suffisamment efficace pour lire couramment soit par nécessité soit par plaisir. D'autre part, les échecs en lecture sont inégalement répartis parmi les enfants en fonction de leur origine sociale. Lors des débats de la journée précédente, nous avons longuement entendu dire qu'il fallait motiver la lecture, attirer les enfants à la lecture. Selon moi, il faudrait peut-être modifier ces orientations et s'interroger sur les raisons qui font que certains enfants sont non-lecteurs ou ne deviennent pas lecteurs.

Je vous livre une petite anecdote : en faisant un film récemment sur la lecture des adolescents et des adultes, nous avons interrogé des enfants de lycée d'Enseignement Professionnel (L.E.P) Nous leur avons demandé s'ils lisaient et ce qu'ils lisaient : ils nous ont pratiquement tous répondu qu'ils ne lisaient pas. En fait, pour eux, cela signifiait qu'ils ne lisaient pas de livres. Autrement dit, ce type d'adolescents s'imagine que ce qu'il lit (revues et journaux) ne constitue pas une vraie lecture au sens noble du terme. L'idée générale dans la recherche des solutions que nous défendons c'est que la lecture est une pratique à la fois individuelle et sociale : on lit pour vivre, pour agir, pour s'informer. C'est une façon d'être un individu vivant et actif dans le monde d'aujourd'hui : ou plutôt, une nécessité pour lui.

Toutefois, il existe diverses formes de lecture. On ne lit pas de la même manière un prospectus, une première page de journal, un annuaire de téléphone, un tableau de départ des horaires de la S.N.C.F., un article de journal professionnel, le compte-rendu d'une réunion à laquelle on a participé, un roman, un poème. Ces différents types de lecture sont pratiqués par tous mais l'école semble l'ignorer et favoriser en fait un seul type de lecture. Autre affirmation, qui peut être un objet de débat : les pratiques de lecture de chacun d'entre nous sont des pratiques individuelles et sociales ; elles sont baignées dans notre vie de sorte que la formule du colloque : "Une Ville qui Lit est une Ville qui Vit" pourrait également être, à mon sens, " Une Ville qui Vit est une Ville qui Lit ". Une ville lit comme elle vit.

Le titre du carrefour : "De nouvelles pratiques de lecture chez les jeunes ", concerne de jeunes enfants de deux à quinze-seize ans, ceci pour éviter les limites correspondant aux pratiques scolaires habituelles. L'apprentissage de lecture devrait en fait se construire à partir de pratiques sociales, non pas au travers d'actes de préparation à la lecture sociale future, mais à partir d'actes déjà inclus dans des situations sociales. Cela signifie qu'on lit pour s'informer ou pour se distraire et que c'est ainsi qu'on apprend : en lisant réellement ou en cherchant à le faire.

J'aimerais aborder quelques points qui me semblent importants.

- lorsqu'on étudie le comportement d'un lecteur on constate l'importance des questions et des préoccupations qui motivent sa lecture, ce que je résumerai en disant encore que les questions que l'on pose à l'écrit déterminent les réponses que l'on attend ainsi que celles que l'on peut construire. Lire c'est construire du sens, c'est même toujours construire son propre sens.
- toute lecture est toujours orientée, colorée par tout un savoir implicite. Je lis avec tout ce que je suis et tout ce que je sais : tout ce que je sais de l'écrit, mais aussi de tout ce que l'écrit traite. "La lecture de l'Equipe, par exemple, est une lecture d'initiés ". Je lisais récemment dans le Monde que selon les résultats du dernier match de football de l'équipe de France, l'Equipe tirerait à cent mille ou cinq cent mille exemplaires. Cela veut dire que le lecteur ne cherche pas dans l'Equipe le résultat : il le connaît. Il ne cherche pas le match : il l'a vu à la télévision. Il cherche dans la lecture de l'Equipe quelque chose qui dépend de l'expérience préalable qu'il a du match. Et ce n'est pas seulement à propos d'activités telles que celle -ci que les choses se présentent en ces termes.

Si je devais résumer, je dirais qu'à l'école, généralement, réussissent les enfants qui ont des questions à poser aux écrits qu'on leur propose et qui ont " derrière l'oeil " une information suffisante pour traiter utilement et efficacement ces écrits. Les autres, eux, sont en difficulté : les choses sont plus difficiles pour eux, parfois ils échouent complètement.

Autrement dit, il faut tenir compte des individus, de leurs comportements, afin de motiver le lecteur à venir.

Hugues LIBOREL :

La présentation du texte que j'ai rédigé me semble de part son découpage en paragraphes le rendre quelque peu illisible. Je tenterai donc de vous dire les choses un peu plus clairement.

Je suis professeur de français dans un hôpital de jour à Paris auprès d'enfants et d'adolescents dits généralement psychotiques.

Toutefois, l'expérience de lecture dont je vais vous faire part concerne aussi des étudiants d'I.U.T. L'ensemble des observations a été d'abord mis en commun dans un groupe de recherche dans lequel je travaille avec quatre autres personnes.

Compte tenu de tout ce que j'ai entendu hier, il me semble important de préciser que ce que je vais dire, se situe un peu de l'autre côté de la lecture. Pour reprendre la formule d'Yves PARENT, animateur de ce carrefour, je vous parlerai de ce qui se trouve derrière l'oeil, c'est-à-dire l'acte de lecture et plus spécialement la rencontre du lecteur, voire du jeune ou du très jeune lecteur, avec le texte écrit, dans la mesure où lire ne me semble pas, à priori être chose facile.

En effet, lire, ou l'acte de lecture, est quelque chose de phénoménal dans la mesure où cela nous met d'abord dans une situation inhabituelle. Il semble que le lecteur qui aborde un texte cherche quelque chose, cherche une trace, cherche sa trace.

Nous pourrions, si vous le désirez, à la faveur de vos questions, cerner plus précisément cette trace. Par exemple, pour quelqu'un qui rencontre un texte pour la première fois, il y a toute une provocation de son imaginaire qui est immédiatement perceptible si l'on observe ce lecteur. Cette provocation comprend le déroulement, le défilé, de toute une série d'images qui le renvoie tantôt à l'autre, tantôt à lui-même ; tout cela est une chose extrêmement difficile à cerner pour le lecteur qui n'en prend conscience qu'ultérieurement. L'acte de lire, nous amène à opposer la lecture à la parole et ceci implique que le lecteur, au travers de ce que j'ai pu observer, se trouve en représentation en lisant. Cette représentation quasiment théâtrale où quelquefois surgissent des scènes de la vie du lecteur, se passe dans un certain décor.

Ce décor est fonction du corps et du texte qu'il lit. Il y a quelque chose à comprendre dans cette espèce d'antagonisme entre le corps du lecteur et le texte que lit ce lecteur. Lorsque nous regardons quelqu'un qui lit, surtout silencieusement, ce lecteur est davantage un objet qu'un sujet. Lorsque nous lisons un texte, nous nous rendons compte que nous avons été l'objet d'une espèce de fascination, de sidération première entre nous et le texte. C'est à mon avis, très important et il faut essayer de le cerner.

Il faudrait dire que lire est un corps à corps entre le lecteur et le texte écrit. La finalité de ce corps à corps c'est que nous gagnons. En effet, lire c'est gagner quelque chose, c'est remporter une victoire sur soi-même, sur le texte, et cela se manifeste surtout chez les jeunes lecteurs. Lorsqu'un très jeune lecteur arrive à lire un texte, cela se traduit par une manifestation de joie.

Je dois dire aussi que si nous parlons de lecture, il ne s'agit pas de n'importe quel texte. Notre groupe de recherche a examiné la question et nous pensons qu'en effet, le texte dont nous parlons, ce texte sur lequel je m'appuie pour vous présenter cette observation est un texte que nous avons choisi selon certaines conditions. C'est un texte dont je dirais qu'il est directement issu de ce que nous pourrions appeler notre penchant pour " le beau texte ", c'est un texte que nous avons déjà rencontré quelque part et à propos duquel nous avons cerné ce à quoi il nous a renvoyé. Il nous semble important qu'il n'y ait pas de collusion entre notre propre imaginaire et l'imaginaire de l'autre lorsque nous proposons un texte à un élève ou à un jeune adulte. Le nouveau lecteur ne nous sert pas de terrain de projection ; bien au contraire, chaque fois que nous avons eu l'occasion de lui proposer un texte nouveau, cela nous oblige à avoir une nouvelle lecture avec lui du texte et nous enrichit autrement en même temps que lui. Ainsi il créera sa propre expérience du texte.

Ce texte que j'appelle texte moteur car il provoque notre imaginaire, réveille toute une iconographie, toute une série d'images dans laquelle nous sommes. Il faut pour ce lecteur garder à vue : observer, pendant très longtemps ne serait-ce que pour maîtriser une certaine angoisse née de la rencontre avec ce texte. Ce texte doit être situé dans un répertoire plus vaste que celui que nous proposons aujourd'hui plus volontiers aux enfants ou aux adolescents. Il me semble que le texte que nous proposons aujourd'hui, à nos enfants ou à nos élèves, sont des textes trop vidés des affects et qui éliminent la relation affective que nous avons à entretenir avec le texte. Pouvons-nous dire, pour cela, que par exemple le créateur du texte aujourd'hui est plus qu'autrefois animé d'un certain désir inconscient de vider le texte de toute affectivité ? C'est aussi une question que j'aimerais aborder. Pour terminer, je dirais qu'hier, dans un carrefour, j'ai entendu un représentant de la bibliothèque d'Argenteuil dire : " Nous aurons appris quelque chose lorsque nous saurons que la lecture, même dans une bibliothèque, s'organise autour du désir, autour du plaisir ". Cela m'a plu. d'entendre cette phrase car dans un colloque comme celui-ci, où il est question de lecture publique, nous avons à examiner les conditions matérielles d'équipement collectif de telle manière que la lecture soit le plus largement possible accessible à tous. Mais si nous négligeons d'une manière massive le côté imaginaire, affectif, qui est contenu dans notre rencontre avec le texte, nous n'aurons fait que la moitié du travail.

Françoise SUBLET :

J'aimerais aborder l'expérience " Jeunes Téléspectateurs Actifs ". Je rappelle que l'opération J.T.A. a été mise en place par plusieurs ministères et le but de cette opération est de permettre à une équipe de formateurs inter-professionnels, de travailler avec des parents, des enseignants et des animateurs relevant de divers lieux pour qu'ils soient capables de rendre les jeunes qu'ils rencontrent soit dans la famille, soit dans les diverses professions, plus actifs devant la télévision.

Première question : est-il effectivement possible que des ministères différents et les gens employés par ces ministères puissent collaborer non seulement entre professionnels mais aussi avec la famille ? Si oui, dans quelles conditions ?

Quelques mots sur notre expérience à Toulouse. Cette collaboration me paraît possible dans la mesure où chacune des institutions, par exemple l'Ecole, Jeunesse et Sports, les animateurs de la Ville de Toulouse ou la Caisse d'Allocations Familiales, peut garder l'originalité de son intervention et de sa position. Parallèlement, chacune de ces institutions doit prendre conscience des liens qu'elle peut entretenir avec les autres milieux. Je termine cette première question en me demandant aussi si ce genre d'opération pourrait être repris (peut-être pas sous la même forme), à propos d'autres média qui concernent également de très nombreuses professions. A t-on le droit de dire que le livre est l'affaire des bibliothécaires, ou l'affaire de l'école, ou l'affaire d'autres professions ?

La deuxième question que je pose est la suivante : Que veut dire éduquer à un média ? Je voudrais faire part des deux directions que nous avons prises à J.T.A..

La première direction est de s'interroger sur les relations que les jeunes entretiennent avec la télévision : c'est-à-dire avant de savoir ce qui se passe sur l'écran ou derrière l'écran, se demander ce qui se passe devant l'écran ; et ce qui se passe devant l'écran renvoie étrangement à ce qu'on déjà dit les deux intervenants à propos du livre, c'est-à-dire que les enfants ne sont pas du tout passifs comme on le croirait mais en fait, ils fabriquent du sens, ils apprennent à le fabriquer, et je peux citer une anecdote : en projetant à des adultes qui ne l'avaient jamais vu un épisode de Goldorack, ils n'y ont rien compris, se sont demandés comment les enfants pouvaient réussir à comprendre : tout simplement, ils ont pris conscience du fait qu'il n'était pas évident de regarder une émission de télévision et qu'au fil des émissions, (et la télévision s'y emploie puisque le même épisode est quelque fois projeté deux fois dans la semaine) les enfants apprennent, par eux-mêmes, en partie, à lire la télévision.

Autre phénomène lié à la télévision : tous les enfants ne sont pas égaux devant la télévision, la situation est identique à celle de la lecture ; selon l'âge, selon la saison, selon le milieu d'origine, le niveau d'instruction des parents, les enfants ne regardent pas la télévision de la même façon.

Dernière chose qui est tout à fait essentielle et qui a peut-être des répercussions sur la lecture : la consommation télé-visuelle est une consommation familiale. Dans une société où la famille est restreinte et très repliée sur elle-même, on se retrouve le soir, après le travail, autour de la télévision. Je ne caricature pas : les statistiques le disent : 95 % des français agissent ainsi.

La télévision n'est pas un média comme n'importe lequel ; c'est un média associé à une situation d'émotion, de chaleur ou de conflit familial, et on ne peut pas penser la relation télévision/média si on ne s'interroge pas justement sur les relations qu'elle crée dans la famille ou ailleurs.

La deuxième orientation que nous avons prise pour l'éducation à la télévision a été celle-ci : il faut apprendre à lire ce qui se passe sur l'écran et comprendre les phénomènes liés à ce qui se passe sur l'écran. Je citerai simplement un ou deux points : lire la télévision peut être le fait de choisir ses émissions, de savoir comment elles sont présentées sur l'écran ou sur les journaux spécialisés. Lire à la télévision peut être également la façon de s'interroger sur la façon dont un contenu est mis en image et en son.

Je termine cette deuxième question en disant : est-il possible de faire bénéficier les autres média de ces approches ? En ce qui nous concerne, nous disons qu'il n'y a absolument pas d'opposition entre ce genre d'éducation et la lecture.

Le troisième point : est-il possible d'éduquer à un média en excluant les autres ? Autre façon de poser la question : éduquer à un média, n'est-ce pas éduquer à plusieurs médias ? Le choix que nous avons fait à Toulouse est le suivant : c'est lier sans cesse télévision et lecture de la façon la plus simple possible en faisant en sorte qu'adultes et enfants se posent ce genre de question : qu'emprunte la télévision au monde de l'écrit ? Je peux dire tout de suite que certaines émissions n'existeraient pas, je pense en particulier au journal télévisé, s'il n'y avait pas l'écrit. On fabrique un journal télévisé avec la presse écrite, avec les dépêches qui arrivent sur le téléscripteur, etc...

Inversement : qu'apporte la télévision au monde de l'écrit ? Non seulement par la publicité qu'elle donne à certains livres à travers certaines émissions littéraires, mais aussi par l'impact, le type d'attitude qu'elle déclenche chez les lecteurs par exemple pour aimer voir certains types de couvertures et pas d'autres, etc... Dans nos stages, nous avons fait le choix de proposer aux téléspectateurs le contrepoint de lecture correspondant à chaque émission, afin qu'ils se rendent compte que le livre peut accompagner une émission de télévision, et apporter un certain nombre d'informations qu'on ne trouvera pas dans une émission de télévision. Je termine sur une dernière question : cette éducation peut-elle se faire de la même façon sur les divers lieux dans lesquels nous agissons ? Dans un club de prévention peut-on utiliser avec les jeunes le même mode d'animation que celui utilisé dans le cadre de l'école ? Il nous a paru important que, tout en se donnant une formation commune et des objectifs communs, chaque lieu réinvestisse les acquis de cette formation en fonction de son originalité.

Aline ANTOINE :

Je tiens à vous présenter deux expériences appartenant à des cadres différents, mais toutes deux sont des collaborations avec des écoles. L'une a été réalisée dans le cadre de la bibliothèque publique de Massy ; C'est une expérience qui dure déjà depuis huit ans sur les livres de fiction et leur présentation à des classes qui viennent régulièrement.

La deuxième expérience se situe dans le cadre associatif : il s'agit d'une association " le relais-nature " qui a pour but de faire connaître la nature, de la faire comprendre aux enfants. Dans ce "relais-nature", il existe un petit centre de documentation où le livre n'est présent que pour répondre aux questions que les enfants se posent lorsqu'ils jardinent, lorsqu'ils regardent un arbre ou lorsqu'ils soignent des animaux. Voilà les points sur lesquels, je pense, nous pourrions insister.

En ce qui concerne le travail avec les écoles et la bibliothèque publique de Massy, ce qui me paraît extrêmement important, c'est la collaboration avec l'enseignant et la famille. Je rappelle très brièvement le fonctionnement à la bibliothèque : les écoles viennent une fois toutes les trois semaines (nous touchons à peu près une quarantaine d'écoles de Massy) et les livres qui sont présentés sont des livres de fiction en petites séries : des romans, des contes, des livres d'images. Entre les séances, tout ce qui a été dit, tout ce qui a été fait à la bibliothèque est repris en classe. Dans quelles conditions ? C'est à ce niveau que tout se joue. On peut faire une très bonne présentation du livre à la bibliothèque, extrêmement bien préparée, les enfants semblent intéressés, mais si dans la classe pendant les trois semaines la maîtresse est indifférente, n'a pas lu les livres, ou si les livres ne circulent pas, n'entrent pas dans les maisons, nous nous en rendons très bien compte : lorsque la classe revient il y a seulement deux ou trois enfants qui ont lu les livres et tout le travail qui a été fait à la bibliothèque se révèle absolument inutile. J'ai préparé le travail suivant avec une institutrice qui a suivi cette expérience depuis huit ans. La façon dont elle travaille avec ses élèves est très intéressante. Le livre est présenté à la bibliothèque, l'enfant l'emporte chez lui, et commence à le lire : il peut venir très librement en classe le lendemain en disant à son institutrice : "j'ai envie d'en parler à mes camarades ", et peut en parler, en lire un passage. L'institutrice intervient dans ce jeu, mais elle intervient en ayant lu ce livre, il lui a plu, des passages l'ont intéressée : elle est donc sur le même plan que les

élèves, et peu à peu cela crée un climat de confiance autour du livre qui est extrêmement important. Le livre circule également à la maison. Nous recevons également des maternelles et quelque fois, cela pose des problèmes : les enseignants ont peur que le livre ne revienne pas, et qu'ils ne puissent pas rapporter tous les livres à la bibliothèque ; de ce fait, ils gardent les livres dans la bibliothèque scolaire : c'est un gros problème. Cette année, nous avons une institutrice de maternelle qui a, dès le départ, fait une petite note aux parents en les associant à l'expérience et en leur disant : "Votre enfant va venir avec un livre à la maison. Ce livre a été emprunté à la bibliothèque. Racontez l'histoire à votre enfant, feuillotez ce livre avec lui ". C'est pour vous montrer l'importance de la part de collaboration de l'enseignant et des parents.

Tout au débat, les classes venaient travailler sur les livres documentaires. Elles précisaient leurs demandes de recherche, en apportant la liste des sujets, les livres étaient alors consultés sur place. Très vite, il y a eu une lassitude aussi bien au niveau des enseignants que de la bibliothécaire, et des enfants. (temps trop court pour une consultation sérieuse). Il n'est pas question de sevrer les classes de livre documentaire. La solution qui a été trouvée est la suivante : les enseignants emportent les livres documentaires pendant trois semaines et les enfants peuvent les consulter d'une manière beaucoup plus souple à l'école.

Le travail entre la bibliothèque de Massy et les écoles concerne ce que j'ai personnellement appelé " le capital - lecture des enfants ". Pourquoi privilégions-nous ce travail avec les classes ? Quelle est la répercussion sur le lecteur individuel ?

Evidemment, l'enfant qui vient à l'école est aussi un lecteur qui viendra individuellement à la bibliothèque. Lorsqu'un enfant est venu à la bibliothèque avec sa classe, il vient ensuite en lecteur individuel avec certaines références : il connaît certains livres, il en a entendu parler dans le cadre de sa classe, il l'a lu. Dans une classe fonctionnant bien, chaque enfant lit en moyenne une quinzaine de livres par an. De plus, chacun de ces livres a été discuté avec l'institutrice ou avec la bibliothécaire. Donc nous sommes absolument sûrs que ces livres sont bien lus et non pas simplement empruntés à la bibliothèque. Les enfants peuvent choisir un livre en fonction d'un auteur, en fonction d'une histoire ; ils apprennent également à être autonomes dans la bibliothèque, à se servir de la collection en retournant les livres, en lisant les notices, en parlant avec la bibliothécaire et en définissant leur choix propre. Dans certains cas, lorsque les aînés amènent un petit frère ou une petite soeur, la bibliothécaire présente des livres et très souvent, le grand frère ou la grande soeur dit : " je m'en souviens : on nous en a parlé en classe ".

Pour l'expérience du "relais-nature", la place du livre est totalement différente. L'enfant arrive et n'est absolument pas confronté d'abord avec le livre comme dans une bibliothèque ; il est d'abord confronté avec un environnement naturel, une prairie, des arbres, un élevage... Il s'intéresse à celui-ci, jardine, soigne les animaux, fait de la cuisine, et à partir de ces activités, pose des questions. C'est à ce niveau là que le livre intervient mais il n'interviendra pas seul : l'enfant se pose des questions et on le pousse à utiliser ses propres moyens, c'est-à-dire son regard, son toucher, pour essayer de préciser, de voir ce qu'il peut déjà apprendre par lui-même sans aucun élément extérieur. Ensuite, on utilise des diapositives et la question est poussée plus loin. En dernier lieu, on a recours aux livres. Dans ce cas précis, les enfants viennent plus longtemps qu'en bibliothèque : les séances en bibliothèque sont d'une heure, pour le relais-nature elles peuvent être d'une demi-journée, voire même d'une journée. Le travail peut être approfondi au niveau, par exemple, de l'utilisation d'une flore ou d'un documentaire. En fait, les documentaires sont l'axe essentiel, interviennent aussi certains livres de fiction, mais qui sont toujours liés à ce que les enfants ont pu voir au préalable. Parallèlement la rencontre avec un spécialiste fait partie de la réponse à ces questions. Un exemple de l'utilisation des livres avec les enfants au relais-nature : il existe un rucher expérimental où les enfants ont apporté leur propre documentation, leurs livres, leurs journaux, nous avons réuni tous ces livres sur les abeilles, nous avons pris un livre étalon qui

est un livre de Von Fricht sur les abeilles, et les enfants de C.M. 2 ont peu à peu classé les livres du relais, ainsi que ceux qu'ils ont apportés eux-mêmes. Ils se sont aperçus qu'il y avait des livres qui disaient des choses très différentes sur le même sujet, ils se sont posés beaucoup de questions. Ceci a abouti à la venue d'un spécialiste qu'ils ont pu questionner, et là, les enfants ont remarqué, ce qui est très intéressant : tout n'est pas fiable dans les livres.

Toutefois, certaines questions demeurent sans réponse. Au relais comme à la bibliothèque de Massy, la relation avec les parents et les enseignants est très importante; les parents s'intéressent encore davantage aux travaux, ils accompagnent les classes et reçoivent des enseignants une information sur leurs projets pédagogiques.

Edwige TALIBON-LAPOMME :

Je résumerai au cours de mon intervention, le document de travail qui ne nous a pas été communiqué.

Il fait allusion à deux opérations collectives dont je ne suis que l'instrument moteur. Une opération concerne une liaison avec l'école d'un quartier dans une commune des Hauts-de-Seine et l'autre a été menée avec la Direction de la Jeunesse et des Sports des Hauts-de-Seine.

L'opération avec l'école maternelle est dirigée vers des enfants de quatre ans. L'autre est menée à l'intention des animateurs des centres de loisirs de la Jeunesse et des Sports, c'est-à-dire des personnes qui ont vingt ans et plus.

Nous avons constaté que ces deux interventions ont les mêmes objectifs, et que des deux côtés, il s'agit d'un public tout neuf devant le livre. Ceux de vingt ans et plus ne connaissent pas le livre pour enfant. Ces enfants de quatre ans sont eux souvent à l'écart de la littérature enfantine, notamment les enfants de milieux modestes. Les jeunes de 20 ans issus de milieux privilégiés ont eux parfois des idées qui sont en fait fausses sur les livres pour enfants.

Nous nous sommes donc intéressés aux livres avec les enfants de quatre ans. Ces enfants fréquentent une école maternelle qui se situe à côté de la maison des jeunes et de la culture, cette maison des jeunes et de la culture propose depuis de nombreuses années des activités pour les enfants, ce qui permet de la comparer à certain moment à une maison de l'enfance. Il existe tout un choix d'activités de peinture, de terre, de marionnettes, de spectacles pour enfants. Le livre n'est pas nécessaire pour faire faire aux enfants de la peinture, de la terre, etc... Nous avons donc choisi de nous concentrer sur le livre en tant que tel. Notre équipe comprenait des gens de vingt ans qui animaient des centres de loisirs, et qui eux étaient des "spécialistes" de cette animation. Il a donc fallu les persuader de laisser cette animation de côté pour se réserver aux livres. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait sur les Hauts-de-Seine, avec la collaboration du F.I.C. (Fonds d'intervention culturelle), un fonds important de livres à mettre à la disposition des centres de loisirs.

Toutefois, la Direction de la Jeunesse et des Sports n'était guère décidée à donner ce fonds aux centres de loisirs, et voulait que les animateurs chargés de recevoir ces livres soient des gens qui connaissent le livre pour enfants. Donc, nous avons travaillé d'un côté avec des enfants qui devaient découvrir ce livre et à qui nous n'avions pas besoin de faire faire d'autres activités puisqu'ils pouvaient les trouver dans d'autres secteurs de la maison, et d'autre part des animateurs qu'il fallait persuader que le livre était assez riche en lui-même pour se suffire.

Cette opération s'est révélée conciliable avec les autres activités. Notre optique était d'éviter que les livres ne soient pas un prétexte à l'animation.

Pour les enfants de la maternelle, cela se déroule assez simplement en ce sens que l'équipe pédagogique de l'école maternelle a choisi les enfants de quatre ans pour venir à la maison des jeunes une fois par semaine. Ces groupes d'enfants sont pris par équipe de dix, donc par petits groupes qui restent pendant trois quarts d'heure avec deux animatrices de la bibliothèque qui leur font connaître, apprécier, et aimer peu à peu un livre.

Hier, nous avons parlé des problèmes de lecture pour l'adolescence qui sont importants. La lecture des petits est fondamentale et conditionne l'avenir de l'adolescent, d'où la nécessité de travailler avec ces enfants de quatre ans. L'avantage du centre de loisirs, c'est sa clientèle hétérogène, et que ceux d'entre nous qui sont des praticiens savent très bien que lorsqu'on a un public hétérogène, il y a toujours des enfants de six, dix, douze ans qui comme par hasard viennent aussi parce que nous lisons le livre aux enfants ; notre travail permet aux petits de comprendre ce qui est écrit dans cet objet, ce qu'est le livre, leur fait voir cet objet et surtout, leur permet d'écouter la lecture de cet ouvrage.

Nous insistons beaucoup, avec les animateurs des centres de loisirs, sur l'importance du texte. En effet, cet ouvrage, cet objet, va être repris par différents médiateurs, et si on raconte au lieu de lire très rapidement, le lecteur ne sait plus très bien où il en est ; il s'insurge quelque fois. Ceux d'entre nous qui ont la pratique des enfants qui ne savent pas lire et qui utilisent le livre avec eux savent combien ils sont mécontents lorsqu'un terme est changé et lorsqu'on modifie l'histoire. Au niveau de l'école maternelle, lorsque nous faisons les interventions, le texte est lu très fidèlement, les enfants ne comprennent pas parfois certains mots, et à la fin de la lecture, ils en demandent la signification. Les enfants sont installés confortablement, lors de la première lecture, le livre est tourné vers eux car les conditions matérielles ont leur importance.

Enfin, nous insistons aussi beaucoup au niveau de la formation des animateurs, en ce qui concerne l'importance du texte, pour qu'ils apprennent à communiquer exactement ce qui se trouve dans cet objet livre aux enfants.

Le travail avec Jeunesse et Sports dans les centres de loisirs, a aussi porté sur ce coin "livres" à installer. Cela représentait un énorme travail, car au début, les animateurs nous parlaient du coin "peinture" sur lequel ils allaient mettre des tissus, etc... Nous avons exigé pour notre part, un coin "lecture" spécifique et des animateurs permanents et formés.

La notion de temps a été fondamentale car ce type d'opération doit être mené posément. Il serait par ailleurs souhaitable que les enfants de la maternelle puissent venir au centre deux années consécutives.

Christian MAES :

Je vous rappelle que nous avons entendu plusieurs intervenants autour d'abord de la notion de lire au sens large et sa prise en compte dans l'apprentissage de la lecture ; puis les relations affectives avec le texte, entre l'enfant et le texte, ont été évoquées pour aborder ensuite les possibilités d'action à partir d'autres média et leurs inter-dépendances pour terminer par deux expériences différentes : celle de Massy liée à la lecture publique et aux bibliothèques ; l'autre émanant du secteur socio-éducatif et portant sur la place de la lecture dans les associations socio-éducatives.

Le problème de la réduction des inégalités et de l'écart entre l'accès au livre comme à toutes les formes de pratiques culturelles pour les enfants me semble être un problème de fond sur lequel notre débat apportera sans doute des éléments d'informations.

Michel LEGRAND - Directeur d'un centre d'animation à Belfort :

J'aimerais intervenir à propos des trois premières expériences qui nous ont été présentées.

Première expérience : jeunes téléspectateurs actifs : à Belfort, une équipe d'action culturelle mène une opération interministérielle financée par les ministères de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et de l'Education, la ville, le département et la Caisse d'Allocations Familiales apportent un complément. Il s'agit d'une concertation vers le haut et d'une concertation vers le bas. Cela montre la nécessité pour les agents de développement culturel de se retrouver ensemble sur des projets. L'opération multi-média que vous avez évoquée a eu un embryon de démarrage dans l'académie de Besançon ; malheureusement, elle n'a pas pu se réaliser. Il est important, surtout aujourd'hui plus qu'hier que les différents ministères puissent renforcer leur potentiel d'action afin qu'il y ait efficacité sur les projets. En ce qui concerne le travail de cette équipe de développement culturel, j'ai été très intéressé par l'analyse d'Yves PARENT. Nous avons en effet un secteur cadre de vie et arts plastiques : les arts plastiques étant un moyen de sensibilisation au cadre de vie et notre démarche s'est faite à partir des pratiques sociales afin de poser les problèmes du cadre de vie, ceci pour essayer de faire découvrir au niveau d'une ville, la place de l'enfant, des espaces de jeux de l'enfant dans la cité, l'objectif étant à partir des pratiques sociales des enfants, de faire découvrir la relation enfant-espace, enfant-parents, espace et aménageur.

L'intervention d'Yves PARENT permet d'informer toutes les structures socio-éducatives confrontées aux réalités des jeunes les plus marginaux. A ce niveau, il existe toute une réflexion à conduire pour permettre à ces jeunes et à ces animateurs d'avancer ensemble sur les réalités de la pratique sociale en matière de lecture.

A propos de l'expérience rapportée par Hugues LIBOREL, nous avons au niveau de notre action un secteur d'art dramatique. Depuis neuf ans, nous avons décidé que le milieu privilégié d'intervention serait le milieu scolaire : collèges et lycées.

En effet, dans ce milieu, il est possible de rencontrer tous ceux qui représentent l'ensemble des couches sociales. L'animateur, Marcel GUIGNART, à travers ses recherches, a mis au point ce qu'on appelle le mur de poésie. Pour tenter d'approcher la poésie en milieu scolaire, il a imaginé la construction d'un mur avec des cubes de soixante centimètres d'arête, sur une base de quatre mètres. Les faces du mur permettent de réaliser un support plastique et un support de poésie. Ainsi, l'enfant pendant le temps scolaire est conduit à construire le mur, à découvrir le message par l'image et par le texte pour ensuite l'exprimer, c'est-à-dire lire.

L'expérience est remarquable à la fois dans la relation enseignant-élève et dans ses prolongements car dans plusieurs établissements, les murs de poésie sont devenus les moyens entre professeurs élèves d'une création collective où l'enfant a mis en oeuvre tout son imaginaire pour écrire et projeter à son tour des images.

Françoise SUBLET :

Je vous répondrai au sujet du rapport télévision et environnement. Vous avez beaucoup insisté sur cette nécessité d'envisager un ou plusieurs média dans les pratiques culturelles élargies. Je voudrais donner une statistique qui est extrêmement intéressante : des enquêtes ont démontré que lorsque des enfants ont le choix entre aller jouer, faire du sport avec leurs copains dans le quartier, sortir avec leur famille pour aller au cinéma etc...avoir d'autres pratiques culturelles, la télévision n'arrive qu'en quatrième choix. Or ce que nous voulons à Jeunes Téléspectateurs Actifs c'est que l'enfant ait les moyens de choisir d'ouvrir ou de fermer le téléviseur et, s'il l'ouvre, les moyens de choisir ce qu'il regarde. Ainsi par rapport au problème du choix d'ouvrir ou de fermer le téléviseur, la question ne peut être résolue que par rapport à des choix d'organisations sociales dans un quartier, dans une ville, etc... Le problème de la télévision est entièrement dépassé par ces problèmes beaucoup plus généraux.

Un participant :

Je travaille dans une circonscription en Loire-Atlantique, rurale et semi-urbaine dans une zone économiquement en grande difficulté. Beaucoup d'enfants ont des problèmes scolaires et plus particulièrement sur le plan de la lecture. Je suis absolument persuadé, et je ne suis pas le seul à l'être, que les pratiques de lecture des enfants sont baignées par les autres pratiques sociales : l'acte de lecture est pour chacun un élément qu'il conquiert parmi tous les éléments qui composent sa vie. On ne peut pas étudier les problèmes de lecture et essayer de les traiter à l'école et hors de l'école sans prendre en compte toutes ces dimensions. Vous dites que cela peut aller loin, je suis persuadé que oui, en ce qui concerne par exemple ce que l'on vit à l'école. J'entendais hier quelqu'un donner un exemple d'activité qui montrait les rapports des enfants avec l'écrit lors de la construction d'un géant pour une fête. La personne a démontré en quelques mots combien pour planifier leurs activités, pour s'informer, pour le réaliser en commun, les enfants avaient eu des rapports avec l'écrit. Bien sûr, il a fallu que quelqu'un les aide. Lire c'est questionner l'écrit, encore faut-il savoir que dans l'écrit se trouve les réponses aux questions que l'on se pose. Tout cela met en cause le fonctionnement de l'école. Il s'agit, à l'école et en dehors de l'école, de déscolariser les problèmes de lecture, c'est-à-dire de changer les rapports et les circonstances dans lesquels les enfants rendent compte de l'écrit. Il n'est pas utile de trouver d'autres moyens pour que les enfants d'aujourd'hui aient les mêmes rencontres que par le passé avec d'autres écrits quels qu'ils soient. Déscolariser ces problèmes, c'est montrer au corps social, aux parents, aux élus, aux professionnels que le problème de la lecture c'est aussi leur problème ; ce n'est pas uniquement un problème de spécialistes de la lecture : nous sommes tous concernés. Il faut faire sortir ces problèmes de l'école et surtout les faire sortir du ghetto technique, car ils ne sont que secondairement techniques ; ce ne sont pas en fait des problèmes de méthode d'enseignement.

Hugues LIBOREL :

Vous apportez une idée intéressante à développer : à savoir que tout texte quel qu'il soit est à considérer en lui-même. Il y a une différence à faire entre une poésie et un conte, un texte en prose ou d'une autre nature, et dans l'exemple que vous citez (celui de cet animateur construisant un mur pour aider les enfants à mieux exploiter la poésie) je dirais que ce qui est important pour l'animateur qui doit travailler avec les enfants, c'est de savoir pour lui-même d'abord le pourquoi de ce mur qui constitue sa propre contribution, et son apport personnel à ce travail qui débute.

Madame GLAISER, participante :

Comment s'effectuent les négociations et les concertations entre l'institutrice et les bibliothécaires. Quels sont les objectifs poursuivis ? dans le cadre de l'expérience de Massy et celle, plus précisément en maternelle parce que c'est un domaine qui m'intéresse tout particulièrement. Comment sont définis ces objectifs ?

Monsieur VERGNE, participant :

Sur le thème de ce carrefour : "Développer de nouvelles pratiques ", deux réponses me paraissent intéressantes : il faut d'abord diversifier les types de lecture dans leur objet, on a parlé de lecture-nécessité, de lecture-plaisir : lire pour comprendre, apprendre, s'informer, etc... Diversifier aussi les contenants : on ne lit pas simplement dans les livres, on lit aussi des affiches, des dessins, des bandes dessinées, on lit un panneau du code de la route, une carte Michelin, etc... Et à ce sujet, je ne suis pas de l'avis des deux derniers intervenants qui disent qu'un enfant de quatre ans ne lit pas : il ne déchiffre pas un texte comme nous mais il lit,

il lit des images, il lit un certain nombre de choses, cela correspond à une forme de lecture qui fait partie de la diversification que je souhaite. On parle aussi de diversification des lieux de lecture : bibliothèques, écoles, centres de loisirs etc.. il faut également se préoccuper des conditions matérielles de la lecture pour améliorer les pratiques de lecture ; on a parlé de coins "lecture" et il me paraît très important qu'ils aient effectivement une certaine tenue, diversifier les intervenants et diversifier les façons de faire, d'agir avec les enfants. La seconde chose, c'est pouvoir s'adapter à la situation où je suis et tenir compte du public, de ses acquis, de ce qu'il sait déjà ou de ce qu'il ne sait pas, des questions qu'il se pose parce qu'effectivement, je suis d'accord avec Yves PARENT, s'il n'y a pas question, il n'y aura pas lecture.

Donc, ce qu'il faut retenir : Diversifier et s'adapter pour acquérir et développer de nouvelles pratiques de lecture.

Monsieur SUART, participant :

Enseignant à l'Université de LILLE III, je suis en contact avec un public proche de celui qu'évoquait Hugues LIBOREL. Concernant la lecture, pratique individuelle et sociale, j'aimerais que l'on précise de quelle pratique sociale il s'agit. Il me semble qu'en effet, il y a une spécificité de la pratique sociale que représente la lecture qui demanderait peut-être à être précisée. Pratique sociale de communication vraisemblablement dans la mesure où l'on communique avec les autres à partir de ce qu'on a lu mais il s'agit d'une pratique sociale individualisante dans la mesure où on lit aussi pour échapper au quotidien. La lecture a aussi d'autres intérêts : information tout d'abord, sans oublier que l'image, la télévision participent aussi à celle-ci. Quelle est dans ce cas la spécificité de la lecture, donne-t-elle une information autre, plus précise, une information multiple ? Lorsque le téléspectateur regarde une information, il n'a pas toujours la possibilité de regarder plusieurs journaux télévisés ou plusieurs informations de même nature ; il est donc souvent indispensable de lire plusieurs informations écrites, différentes. L'information écrite apparaît donc peut-être aussi précise sinon plus précise que l'information par l'image.

Dans le domaine de l'imaginaire, j'ai été très intéressé par les propos d'Hugues LIBOREL : Comment distinguer l'imaginaire du texte de l'imaginaire de l'image ? Au sujet de la télévision vous disiez qu'elle n'est pas une distraction, elle vient bien après d'autres, elle n'est plus un plaisir ou du moins, elle n'est plus le plaisir que l'on pourrait attendre. Quelle est la différence entre l'imaginaire de la lecture et celui de l'image ? Comment peut-on montrer cette différence ? Comment la manipuler ? Comment travailler sur ce qui se passe avec la télévision et ce qui se passe avec le texte ?

Monsieur RUEVIDAL, participant :

Je reprocherai aux organisateurs de ne pas penser à faire intervenir une personne comme Paulette DELFAUX qui a passé toute sa carrière d'enseignante à faire vivre un livre en classe ; ce type de pratique ne doit pas être rejeté totalement. Les débats de ce colloque font apparaître de nombreuses critiques de la fonction enseignante, comme si les instituteurs étaient vraiment ceux qui empêchaient les enfants d'apprendre à lire. Je trouve qu'il est triste qu'une corporation comme celle des bibliothécaires s'associe à ce type de réflexion. Il faut que l'école s'ouvre : c'est vrai, mais il faut l'aider à s'ouvrir. Je regrette également l'absence d'éditeur.

Les pratiques de lecture sont aussi des pratiques d'écriture et s'il n'y a pas de différentes qualités d'écriture, il n'y aura pas de qualités différentes de lecture. J'ai eu une expérience d'édition en tant que directeur de collection. Le comité de lecture était un ensemble de "cagouleurs" que je ne voyais jamais. Je déposais donc des projets, parmi lesquels certains ont été choisis mais qui étaient toujours les plus conformistes. Le refus d'écouter, d'entendre, et de donner vie à des qualités d'écriture ou à des formes nouvelles d'expression était flagrant.

Daniel FATOUS - Tertous et Compagnie - participant :

Notre troupe théâtrale a mené diverses expériences d'animation en milieu scolaire. Concernant le plaisir de lire des enfants, force est de constater que celui-ci existe véritablement, et qu'il est parfois tellement subversif que l'enseignant est entraîné à aller au devant de ce désir des enfants. Je m'interroge cependant au sujet de la limite de l'exploration individuelle. Comment peut-on comprendre le phénomène qui fait que ces enfants qui ont plaisir à lire pendant le temps scolaire de l'école primaire se retrouvent ensuite non seulement sans ce plaisir mais également avec une grande méfiance vis-à-vis du livre ? Je rapprocherai ce problème d'une idée qui peut vous paraître bizarre qui est celle de la pratique religieuse. Comment des enfants qui ont eu une pratique religieuse jusqu'à l'âge de douze ans décident après la communion solennelle (sorte de "diplôme") que désormais, la pratique religieuse ne leur est plus nécessaire ? Cela laisse supposer qu'ils n'ont rien compris à la pratique religieuse ou que la pratique religieuse était mauvaise. Il se passe la même chose pour l'école : l'élève ayant eu la sanction du diplôme, pense qu'il n'est plus nécessaire de faire les mêmes "efforts" puisque le diplôme confirme le savoir lire. Cela se double d'un autre problème qui n'est pas seulement le problème du plaisir de la lecture mais du pouvoir du livre ; La société n'aurait-elle pas changé son comportement vis-à-vis du livre.

Il fut un temps, où la lecture était la promotion sociale, le moyen d'acquérir un pouvoir sur la société. Lire un livre, avec les mots à sa disposition, posséder l'art du discours, et même celui de l'imaginaire, c'est-à-dire être brillant ; pouvoir passer facilement d'un point de vue à un autre, changer de position face au monde, étaient synonyme de pouvoir. Or aujourd'hui, l'image dominante notamment chez les adolescents, c'est que le livre ne sert à rien.

Le pouvoir est lié aux chiffres. Il serait peut-être intéressant de s'interroger sur la relation qu'il peut y avoir entre la fréquentation des livres, notamment des livres de l'imaginaire et l'acquisition des diplômes. A mon avis, les diplômes ne sont pas liés à une lecture importante. Ce n'est peut-être pas obligatoire, loin s'en faut. En fait, il me semble que nous sommes dans une société immédiatement utilitariste, immédiatement réaliste qui exclut complètement le pouvoir culturel du livre, le pouvoir que peut déclencher l'imaginaire. Je pense que si les enfants ont plaisir à lire c'est qu'il existe encore chez eux, dans leur structure sociale entre enfants, un immense pouvoir qui est le pouvoir magique du jeu et qu'en cela, l'imaginaire est en prise directe avec leur vie quotidienne d'enfants.

Madame MALANDRIN, participante :

Je reprendrai la remarque d'Yves PARENT disant que 70 % des enfants quittent le C M 2 sans maîtriser la pratique de la lecture. Dans ce cas, à quoi sert-il d'essayer de sensibiliser les enfants aux livres de qualité ? Quelle est l'utilité du travail des auteurs, éditeurs, et bibliothécaires ? Si les enfants n'ont pas l'outil qui va leur permettre de transformer la lecture en lecture-plaisir, cela sera laborieux, douloureux, cela sera tout sauf un plaisir.

Madame BOSQUE - Bibliothécaire auprès d'enfants à l'Hôpital Necker - participante :

Suite à l'intervention d'Hugues LIBOREL, je retiens avec intérêt la notion de plaisir. Si je ne pouvais pas donner de plaisir aux enfants par la lecture surtout lorsqu'ils sont malades, je ne ferais plus le métier que je fais.

Je pense que les enfants qui empruntent des livres dans les hôpitaux où nous travaillons prennent le livre aussi bien par plaisir que pour découvrir quelque chose qu'ils ont envie de découvrir.

Les expériences avec les multi-média m'ont aussi énormément intéressée parce que les divers supports de lecture tels que cassettes, diapositives, télévision sont pour nous d'un très grand intérêt avec des enfants handicapés, mal-entendants ou malvoyants. Malheureusement, nous sommes très en retard dans ce domaine. Il n'y a pratiquement pas d'expérience de ce genre. Nous faisons également un travail en coordination étroite avec les enseignants et il est arrivé également qu'un enfant ait envie de lire ; un enfant qui ne savait pas bien lire a eu envie de lire à partir d'un livre emprunté à la bibliothèque. On rejoint ici la notion de plaisir. Pourquoi cette notion de plaisir ne pourrait-elle pas continuer au niveau de l'adolescence puisque le jeune a envie de découvrir par les livres depuis son enfance ?

Madame MICHEL, participante :

L'allusion constante au texte et à l'écrit me gêne un peu. Travaillant avec des centaines d'enfants et de jeunes sur les hauts cantons de l'Hérault, je rencontre beaucoup d'enfants et de jeunes qui ne savent pas lire, qui "défrichent" leur texte péniblement. Mettez-vous sous le mot lire l'image ?

L'accès au livre pour tous ces enfants et tous ces jeunes ne peut-il pas passer par l'image ?

Monsieur DIOMANDE, participant :

Je suis animateur d'une association qui s'adresse plus particulièrement aux jeunes adolescents.

Selon la conclusion d'Hugues LIBOREL, la lecture doit être un plaisir, or nous remarquons tous, et notre présence à ce colloque en est la preuve, que beaucoup de gens ne prennent plus plaisir à lire. Pourquoi ce plaisir a-t-il été tué ?

Nous vivons tous actuellement dans un monde de "massification", comment peut-on s'isoler pour lire un bon livre ? C'est impossible.

Aborder les questions de lecture au niveau politique me paraît difficilement compréhensible. La lecture n'a pas de parti. La lecture est quelque chose de transcendant à l'être humain. On évoque depuis deux jours la notion d'inégalité sociale avec la volonté de la faire disparaître. Je voudrais à cet égard vous poser une question : La biologie a-t-elle démontré que nous étions tous égaux ?

La réponse est négative. La lecture peut-elle être démocratique sur une population de 52 millions d'habitants ? C'est difficilement compréhensible. Si quelqu'un a une réponse à m'apporter, j'en serais très heureux.

Mes propos paraîtront peut-être élitistes, je citerai Monsieur le Recteur d'Académie nouvellement nommé : "les inégalités existeront toujours".

Je ne pense pas qu'un changement politique entraîne immédiatement un changement d'attitudes et de comportements. La lecture demande une analyse très réaliste.

Comment peut-on entretenir au-delà de l'adolescence la motivation de la lecture chez les jeunes ?

Hugues LIBOREL pourra peut-être me répondre à ce sujet.

Madame CORNART- Bibliothécaire à la Bibliothèque Universitaire, participante :

J'interviens en qualité de parent d'enfants scolarisés à Villeneuve d'Ascq. Il est important pour ces enfants d'avoir une bibliothèque de prêt dès la maternelle. L'expérience qui nous a été rapportée, se limite uniquement à l'âge de cinq ans. Il est souhaitable que ces écoles aient les moyens en locaux et sur le plan financier pour que ces expériences se développent et que le non-retour d'un livre ne soit pas un handicap.

J'ai eu également l'occasion de faire un stage dans une B.C.D. Bibliothèque Centre Documentaire). J'ai constaté que malheureusement les enseignants l'utilisent peu.

Madame ROCHE-MAGNARS - Editeur de livres pour enfants, participante :

Edwige TALIBON-LAPOMME a parlé des enfants de quatre ans, auxquels il est possible de tout faire découvrir.

Françoise SUBLET et Aline ANTOINE ont parlé d'enfants plus âgés et déjà très conditionnés. Je suis éditeur et cette catégorie m'intéresse.

J'aimerais connaître le genre de livres qui attirent ces enfants qui, à dix ans, ne savent pas bien lire. Je travaille actuellement sur la création de livres "déclic ", de livres qui partent, entre autres, de la bande dessinée pour aller vers le texte. Or, je me heurte à d'énormes difficultés, notamment à des problèmes d'élitisme. Toutes ces formes nouvelles d'expression me sont parfois reprochées, notamment le fait de parler le français de la même façon que les enfants, en faisant des fautes. On me reproche aussi de parler de questions taboues, malgré une certaine mode. Je me rends compte que ces livres "déclic" que j'ai envie de mettre sur le marché ou que je mets sur le marché dérangent beaucoup de monde. Par contre, et cela me fait plaisir, les enfants sont intéressés ; ce sont ceux qui ont du mal à lire, et qui jusqu'à présent ne lisaient que des bandes dessinées sans pour autant déchiffrer les bulles.

Lors d'entretiens dans des classes et des bibliothèques, je me suis rendue compte avec stupeur que des enfants qui prenaient régulièrement des livres à la bibliothèque le samedi le rapportaient le samedi suivant sans l'avoir lu. La bibliothécaire s'émerveillait de voir à quelle cadence les livres sortaient de la bibliothèque mais en fait ils n'étaient pas lus. J'ai donc été invitée à parler sur des livres de ma production qui, soi-disant, avaient été lus par les enseignants et les enfants : je me suis rendue compte que ni l'enseignant ni les enfants ne les avaient lus ; donc, mon intervention était inutile. J'ai passé une heure avec plusieurs classes et j'ai demandé aux élèves de choisir le thème de l'entretien. Un enfant m'a déclaré lire les "Lucky Luke". Je lui ai donc demandé le titre du dernier album lu. Il ne le connaissait pas et ignorait le contenu de celui-ci.

Il connaissait les "Daltons ", mais il ne lisait plus les bulles.

Actuellement, je tente de mettre sur le marché une collection qui, partant de la bande dessinée ou d'un phénomène très illustré, conduit vers le texte. L'image a une fonction de provocation et l'enfant, provoqué par l'image, a envie de plonger dans le texte pour savoir ce qui s'y passe.

Monsieur JERECZEK - C.E.S.R.- participant :

J'ai été frappé d'entendre dans cette salle les critiques faites sur l'Education Nationale. Au Comité Economique et Social de notre Région, une étude a été réalisée sur l'insertion des jeunes dans le monde du travail, le même constat négatif à l'encontre de l'Education Nationale a été fait par les employeurs.

Il me semble donc nécessaire d'insister sur le rôle des enseignants. Ayant encore moi-même des enfants d'âge scolaire, j'ai assisté à une réunion avec leur professeur principal qui a insisté elle-même, devant les parents réunis, sur le rôle de la lecture pour les enfants dans cette classe. Elle recommandait aux parents de suivre

leurs enfants chez eux, de les faire lire et ne pas les laisser devant la télévision. Les parents et les enseignants doivent se sentir concernés par la lecture.

Yves PARENT :

J'interviendrai brièvement sur trois points : les résultats des enfants, la critique du monde enseignant, les pratiques scolaires.

En ce qui concerne les 70 % des enfants qui échouent, cela ne signifie pas que ces enfants ne sont pas alphabétisés. Ils sont à peu près tous capables de déchiffrer, en y mettant le temps, à peu près n'importe quel texte mais leur lecture est insuffisamment efficace pour qu'elle relève d'une pratique aisée et normale : quand un moyen de communication est trop fatigant on ne l'utilise pas et je pense que c'est cela la réalité. Les enfants ne savent pas adapter leur lecture à leur projet de lecture et à l'objet qu'ils lisent.

A l'école, on lit ou on leur laisse croire qu'on lit un peu tout de la même manière du premier au dernier mot en ayant une égale attention pour tous les mots. Or, nous savons bien que ce n'est pas comme cela qu'on lit un journal, un annuaire, un mode d'emploi, etc...

A propos des inégalités et de la méthode pour compenser ces inégalités, en tant qu'enseignant, je crois qu'à l'école, on ne développe pas suffisamment l'esprit des enfants, certains ne posent pas de questions et n'ont pas l'expérience de vie qui correspond aux situations dans lesquelles on les place ; en particulier, au niveau des écrits qu'on les somme de questionner. Ces enfants sont deux fois victimes : ils sont victimes parce qu'ils n'ont pas la pratique pour les aider à se développer (généralement elle n'a pas lieu à l'école), et étant mis en échec, ils apprennent progressivement et assez vite, malheureusement, qu'ils ne sont pas comme les autres, qu'ils ne sont pas lecteurs. C'est le cas des enfants des L.E.P.

Ce constat est pénible.

Dans la circonscription, les efforts d'innovation faits par les instituteurs sont importants ; ils sont tout à fait dépendants du public auquel ils sont confrontés. le cas d'une commune urbaine en perdition sur le plan économique comme à Painboeuf on ne peut plus aider les enfants en échec car ils représentent l'immense majorité. Il faut donc absolument changer quelque chose et c'est l'objet de notre expérience. Il ne s'agit pas de critiquer le monde enseignant.

Je citerai une petite anecdote : dans ma circonscription, commune rurale, une bibliothèque centre documentaire a été installée par les parents et les enseignants.

La municipalité, pauvre, a fait l'effort de mettre un local et des livres à leur disposition. Les parents ont recouvert les livres et ont travaillé à la réalisation du centre. Lorsque l'ensemble a été installé et que les enfants sont venus à la bibliothèque, tout le monde était d'accord pour que les petits y soient accueillis. Les enfants de cours préparatoires n'y avaient pas accès sauf pour des périodes très réduites. Les parents pensaient que l'école était destinée à autre chose : apprendre à lire, suivre l'enseignement de la lecture et que seuls, les enfants sachant lire, pouvaient aller à la bibliothèque. C'est cette idée que l'on voudrait supprimer : ce rythme : tu apprends, tu sais, tu fais, et tu prends du plaisir.

Le plaisir n'attend pas. Il est là, maintenant, tout de suite.

On développe un comportement de lecteur en ayant immédiatement des rapports vrais avec de vrais écrits dans des situations de vie. Dans cet esprit, parler d'handicaps socio-culturels aurait beaucoup moins de sens.

Dans le cas des pratiques sociales, les pratiques de lecture des enfants sont des pratiques parmi d'autres pour vivre leur vie d'enfant dans le présent et non dans le futur. Ces pratiques sont sociales dans la mesure où elles sont des pratiques réalisées généralement avec d'autres personnes adultes ou enfants. Il s'agit de lire pour s'informer, pour agir, pour faire, pour être avec, pour réfléchir, pour rêver.

C'est aussi lire pour se faire plaisir, pour planifier les tâches, pour ne pas oublier... Je dirais que ces pratiques sont sociales dans un autre sens et qui est beaucoup plus difficile à définir. Elles ne doivent pas rester enfermées dans l'école. Les pratiques des enfants, leurs projets peuvent et doivent être en interaction avec le milieu social dans lequel l'école se trouve. Un exemple, assez proche du livre : c'est la bibliothèque centre documentaire où nous essayons de nous battre pour qu'elle soit une inter-action avec le milieu social.

Sa fonction est donc d'informer l'extérieur et de s'informer de l'extérieur. Cela se manifeste tout autant au niveau du fonctionnement qu'au niveau de la gestion. L'observation d'enfants qui gèrent la bibliothèque révèle que leurs actes de lecture sont différents. Faire du rangement n'est pas lire, mais les actes de lecture de ces enfants sont très spécifiques et beaucoup plus denses que dans certaines activités scolaires acceptées et privilégiées.

Je suis un peu persuadé que les outils de lecteur et les comportements que les enfants se créent dans des activités sociales sont dynamiques et vivants. Ils sont plus libérateurs que ceux que l'on peut construire dans des activités ayant pour but l'apprentissage systématique de la lecture.

Françoise SUBLET :

A propos des pratiques sociales et de leurs liens avec la télévision, le problème de la recherche du plaisir ne se pose pas. 95 % des français éprouvent du plaisir à regarder la télévision sinon ils ne le feraient pas. Ce problème de déclenchement du plaisir n'existe pas au niveau de la télévision pour les enfants qui eux, aiment regarder la télévision.

Il faut faire attention au niveau des actions d'éducation à ne pas négliger la notion de plaisir. Inviter les enfants à avoir une attitude active et critique c'est s'interdire l'exclusion de leur plaisir. C'est peut-être accepter ce plaisir et leur ouvrir d'autres plaisirs, mais ce n'est sûrement pas l'exclure.

Toujours au niveau des pratiques sociales, deux exemples montrent que le problème se pose aussi pour la télévision : dans un quartier de Toulouse, Bagatelle, qui a une forte population d'immigrés, nous nous sommes rendus compte que les émissions les plus suivies par les habitants de ce quartier sont les émissions de publicité.

Il arrive même que des mères de familles maghrébines commencent à apprendre le français par simple répétition des spots publicitaires. Lorsque nous avons abordé cela avec les adultes que nous rencontrions et plus tard avec les enfants, nous avons abordé ce thème : la publicité télévisée, et surtout les marques d'emballage, la façon dont les grands magasins exposent leurs produits.

En effet, pour ces femmes ou ces hommes qui font les courses dans ce quartier, le premier problème qui se pose à eux lorsqu'ils arrivent de leur pays, est les achats. Les achats passent par des reconnaissances de marques, l'organisation des grands magasins, la publicité à la télévision a donc un certain effet.

Deuxième exemple, dans un club de prévention, une animatrice avait suivi une session de formation avec nous en travaillant beaucoup sur des émissions de variétés. Or, un groupe d'adolescents, avec lesquels elle était, faisait une émission vidéo sur les variétés. Ils voulaient produire une émission de variétés. Il y a eu un échange incessant entre ce que faisaient les adolescents avec la vidéo, ce qu'ils regardaient à la télévision avec l'animatrice ou chez eux. Avec ce processus de lecture-écriture, il s'est passé quelque chose relevant de pratiques sociales.

Hugues LIBOREL :

Je remercie particulièrement Monsieur SUART qui a posé cette question entre l'imaginaire ; notre propre imaginaire, et l'imaginaire des images de télévision par exemple. Cette idée est à mon avis très importante : lorsqu'on rencontre un texte, lors d'une première lecture, et qu'il provoque notre imaginaire, ce texte nous met en demeure

de réaliser après coup ce que nous sommes devenus, ce que nous sommes, jusqu'au moment où nous rencontrons le texte. Ceci est un ensemble d'images qui à la fois nous révèle l'autre à travers son écriture, nous fait rencontrer un autre qui est l'écrivain, et nous fait rencontrer notre moi, méconnu ou oublié. Je dirais que dans cette révélation qui se fait par exemple lors de la lecture d'un conte et tout au long de sa narration, quelque chose d'angoissant est vécu par le lecteur. Lire d'une manière plus constante, plus consciente pour le lecteur, va l'éloigner de ce premier texte qui l'a angoissé, qui a provoqué cet imaginaire pour essayer de comprendre, pour essayer d'entrer dans une autre lecture plus courante qui est la lecture des mots qui se situe après la lecture de l'image, des images.

La seconde chose, c'est l'imaginaire de l'image de la télévision. Je pense que Françoise SUBLET est plus apte à répondre à cette question que moi. Toutefois, il me semble que certaines images de la télévision réveillent une imagination trop proche d'un présent comme par exemple certains textes qui sont purement d'informations et mettent le lecteur dans une situation plus faite pour le convaincre que pour l'inciter à une réflexion. Là encore, il y a des différences à faire. Ceci est même à examiner suivant chaque lecteur. C'est un travail monstrueux, gigantesque, que nous avons à faire.

Je me souviens d'un détail d'une expérience personnelle que j'ai faite avec quelques étudiants avec lesquels je travaille dans un groupe de lecture où, d'une manière très arbitraire, j'ai pris la décision d'appeler cela : groupe de travail à propos des textes dits "ouverts" et d'autres textes dits "fermés". Un jour, je leur ai présenté un extrait du livre de Maria Casarès concernant un souvenir dans lequel elle rappelle sa première visite au musée du Prado. Elle se rend compte alors devant un tableau, que depuis longtemps elle avait enfermé en elle une espèce d'immense cri de joie qu'elle aurait dû pousser, ce qu'elle n'avait jamais fait. Devant ce tableau, elle en prend conscience. J'en discute avec les étudiants et l'un d'entre eux à compris pourquoi il réagissait si brutalement devant les tableaux de sa mère. Le problème pour moi n'a pas été de reprendre d'une manière psychanalytique ce que cet étudiant a dit et de lui faire décoder son inconscient, mais je crois qu'entre lui et moi, entre lui et le texte, quelque chose s'était passé à ce moment précis. Il avait reconnu quelque chose. Peut-être notre silence a-t-il suffi pour souligner qu'il y avait, à ce moment là, quelque chose d'important pour lui. C'est tout ce que je peux dire par rapport à cette différence que vous faites entre un imaginaire et un autre.

Je répondrai à Daniel FATOUS qui parle de plaisir. J'ai noté quelques expressions de son discours qui est le plaisir de lire, la méfiance à l'égard du livre, le pouvoir du livre.

Pour répondre à la notion du concept du pouvoir du livre, à mon avis, il ne serait pas suffisant, il serait même extrêmement limité de parler simplement du pouvoir social du livre. Il y a tout un pouvoir autre que possède le livre, c'est-à-dire le texte écrit, qui est et qui réside essentiellement dans cette espèce de déclenchement de l'imaginaire, qui va provoquer en nous une perturbation, comme si quelque part nous avions subi une menace.

Dans mon intervention écrite, j'ai inscrit quelque part que le texte est dérangeant et menaçant parce que dans cette première rencontre, le texte semble nous mettre à une autre place. Par exemple, dans une conduite, dans un accompagnement, qu'un bibliothécaire, qu'un parent, qu'un animateur, qu'un éducateur, pourrait faire avec le jeune lecteur, il serait bien de construire avec cette personne toute une série d'outils à travers des exercices pratiques, à travers ce que j'appelle une dédramatisation du texte ; cela constituerait une série de moyens qui permettra à l'enfant, dans cet accompagnement, d'arriver à s'appropriier le texte pour construire quelque chose qui est de l'ordre du domaine culturel universel et que lui aussi doit posséder.

Pour répondre à la question de l'égalité de l'homme devant la lecture : je dirais que pour moi, il n'y a pas d'égalité devant la lecture. S'il y en a une, elle est

très précise et très caractérisée suivant le lecteur à savoir que pour le type de texte dont j'ai parlé, pour le texte choisi qui, pour nous, véhicule à la fois un certain patrimoine personnel et universel que nous tentons de trouver dans ce texte, je dirais que l'égalité réside dans le fait que ce texte nous happe, nous engloutit, ce qui montre que nous le dévorons. Il se passe la même chose lorsqu'après une première rencontre avec cette lecture, avec ce texte écrit, nous le rejetons. Nous voyons même chez certains lecteurs une espèce de violence se manifester. Il y a peut-être quelque chose à comprendre mais il me semble que cette chose ne peut être comprise que lorsque nous aurons pris la peine de faire une certaine somme d'investigations.

Aline ANTOINE :

Je répondrai à Madame GLAISER sur la question très précise qu'elle m'a posée à savoir: "Comment entrer en concertation avec les enseignants et quels sont les objectifs ?".

Concernant le contact avec les enseignants, il est évident que ceux-ci sont informés du début de l'expérience par la voie hiérarchique, c'est-à-dire que toute l'information est donnée par l'intermédiaire de l'inspecteur ou du directeur.

Elle est donnée à toutes les écoles de Massy, ou à toutes les écoles au niveau de l'expérience du relais-nature de Jouy et de Vellizy. Le démarrage se fait exactement de la même façon. Ensuite, il y a une demande de rencontre. Tous les enseignants ne répondent pas.

Pour ceux qui répondent, nous organisons des réunions. L'expérience de Massy a été faite aussi en concertation étroite avec les enseignants. Elle n'a été possible que dans ces conditions. Le changement d'orientation du travail des documentaires au travail de la fiction, a été décidé avec les enseignants.

Tous les ans, nous faisons des réunions où nous regroupons à peu près tous les enseignants qui participent à ce travail. Ils ne viennent pas tous, c'est évident.

Il y a des niveaux de collaboration différents, ce sont des problèmes de personnes, et il est évident que nous travaillons d'une manière beaucoup plus intense avec certains qu'avec d'autres.

Les objectifs au niveau, surtout, des écoles maternelles se résument comme suit : à mon avis, un enfant de quatre ans ne lit pas le mot, mais il y est confronté. Il est évident que lorsqu'il a le livre, et que quelqu'un lui raconte l'histoire, il voit les images. Il existe en effet toute une lecture de l'image.

A la bibliothèque de Massy, nous inscrivons les enfants à partir d'un an et demi, donc l'enfant qui est en maternelle a déjà été lecteur, a déjà été inscrit individuellement, et a déjà manipulé des livres. Il les a vus, a regardé des images avec sa mère ou avec sa grande soeur. Ainsi se crée tout un bain d'images.

La manipulation du livre, voir des images différentes est également importante; elle permet un choix au niveau de l'image. On peut remarquer que certains enfants qui connaissent un livre veulent y retourner souvent, ils prennent tout le temps le même livre, et il est important de les mettre devant une collection très large.

Au niveau de l'image, nous utilisons avec les classes maternelles, des films fixes qui présentent les images de livres sur un écran, l'histoire est racontée et l'enfant peut devenir autonome et regarder tout seul le livre et se raconter l'histoire.

Un des objectifs est également la continuité. L'expérience dure depuis huit ans, L'enfant qui est en maternelle va ensuite passer au cours préparatoire, il va continuer à revenir à la bibliothèque avec sa classe et il y aura un suivi, c'est, à mon avis, une chose également très importante.

Madame GLAISER, participante :

Il me semble que je n'ai pas du tout la même définition de la lecture que vous. Je me pose la question de savoir si à l'origine, vous avez, avec les enseignants, défini ce que signifiait apprendre à lire ?

Enfin, l'attitude du lecteur est-elle la même face aux images et face au texte écrit ? Lire n'est-ce pas se confronter à un sens ? fabriquer son sens ? et rechercher la confrontation et la vérification de ce que nous venons de dire ? En référence à cette définition, il me paraît indispensable de mener ensemble un travail en commun. J'aurai donc souhaité que vous me précisiez quels étaient les objectifs que vous poursuiviez et comment se réalisait l'évaluation de cette opération ?

Aline ANTOINE :

Lorsque nous parlons avec les enseignants, il est évident que nous avons deux rôles très différents. L'enseignant apprend à lire mais nous n'avons pas à nous mettre à sa place, c'est un autre problème.

Une participante :

Il faut effectivement toucher l'enfant là où il se trouve et en priorité dans le milieu scolaire. Une expérience de bibliothèque centre documentaire nous a été présentée. Il faut savoir qu'elle est vraiment très limitée et qu'actuellement, seules quarante ou cinquante bibliothèques de ce type existent. Actuellement, dans les départements, les bibliothèques centrales de prêts avaient jusqu'à présent pour mission de desservir en priorité les établissements scolaires, ou du moins celles qui en avaient les moyens.

Or, on s'oriente plus vers la desserte des adultes. Il faut donc trouver une solution prioritaire pour les établissements scolaires. Je voudrais savoir si des solutions institutionnelles peuvent être proposées avec le concours des municipalités ? Bibliothèques publiques et bibliothèques scolaires ne se font-elles pas une certaine concurrence dans l'esprit des élus municipaux ? Je crois qu'il faut répondre à cette question parce que c'est la présence du livre à l'école qui en est l'enjeu.

Françoise SUBLET :

Je suis en mesure d'apporter un élément de réponse : dans la Haute-Garonne, nous avons exactement les problèmes que vous signalez pour la création d'une bibliothèque d'école. La solution vers laquelle un certain nombre de personnes s'achemineraient serait de doter les écoles qui présenteraient un projet, parce que dans l'état actuel des choses, on ne peut pas équiper toutes les écoles d'un coup, d'un fonds minimum correspondant à 5 000 francs par exemple. A cela une condition, c'est que justement les bibliothèques municipales et bibliothèques centrales de prêt puissent assurer un autre fonds de roulement et de renouvellement. Je sais que cela se passe, mais l'énorme problème est d'arriver déjà à avoir le fonds minimum qui serait consacré à un certain nombre d'écrits "classiques", d'ouvrages de base en fiction et en documentaires. Tout le problème est en effet la relation avec les bibliothèques municipales et bibliothèques centrales de prêt qui n'ont pas les moyens financiers actuels de servir dans ces fonds de rotation.

Un autre élément : nous avons pu, sur un centre d'animation pédagogique, pour le fameux problème des livres à prêter en séries, et ce grâce à l'existence de trois sources sur une circonscription, faire un fonds de cent séries, ce qui est très important. Ces trois sources sont : l'échange coopératif entre les écoles, un prêt de la bibliothèque centrale de prêt, et les fonds propres du centre d'animation pédagogique, financé par le conseil Général. C'est un autre problème de la bibliothèque centre documentaire mais c'est aussi un problème que l'on essaie de résoudre.

Une participante :

Je suis venue ici bien sûr avec l'intention d'apprendre, mais également comme représentante du syndicat national des instituteurs.

L'école doit accepter d'être évaluée simplement parce que les mots conditionnent les raisonnements et les installent, et qu'il faut faire très attention à ne pas progressivement glisser au procès d'intention concernant la notion de plaisir, et, ayant été pendant vingt six ans enseignante, je constate que durant ce colloque, et c'est peut-être de leur faute, les enseignants ont tout de même assez peu parlé. C'est vrai que de toute façon, le livre, lorsque vous le présentez aux enfants, devient la possession des enfants, ils le colorent, ils l'enrichissent avec leur vécu le plus quotidien et on retrouve là toutes les positions de Bachelard, reprises par Gilbert DURANT à savoir que la fonction fantastique englobe et dépasse très largement la fonction objective. J'ai eu l'occasion de le vivre, et ce sont dans les classes des moments rares.

Revenant à la situation de l'école : il est souhaitable de faire attention à ne pas confondre les responsabilités de l'école et de la société. Lorsque les enfants arrivent en classe, ils ont déjà des comportements inscrits. Je prendrai un exemple très précis : les maîtres sont scandalisés et étonnés du gaspillage en papier que peuvent faire les enfants, et ils ont le sentiment que malgré tout ce qu'ils disent, ils n'y peuvent rien. Mais c'est aussi bien. Très jeunes et tout petits, on leur donne des jouets qui ne se réparent pas, afin d'augmenter la consommation de ce produit. Et lorsque des comportements sont inscrits de cette façon, que voulez-vous qu'on fasse ? Il y a des enfants qui nous arrivent avec des manques énormes, des manques socio-culturels, physiques, physiologiques, des carences, y compris des carences affectives parce que si on parle de l'inégalité des milieux socio-culturels, on parle beaucoup moins des problèmes affectifs qui marquent énormément les enfants. Nous disposons, pour régler ces problèmes, d'armes dérisoires, si bien que cela se traduit à certain moment par une idée de mission impossible. Au sujet des moyens en formation, c'est vrai qu'il faut dépasser la querelle des méthodes et je pense plus particulièrement aux travaux de Fourcambert qui a montré à quel point la lecture fonctionnelle est productive mais que font les média pour aider ? Le dernier qui a parlé d'une méthode de lecture à la télévision a vanté le b.a. ba., cela a marqué les dix ou quinze millions de téléspectateurs sans qu'on puisse seulement avoir la possibilité de répondre, et c'est très grave. Il faut aussi faire l'éducation des parents parce que les parents sont encore trop nombreux à croire, et à faire croire aux enfants que lire c'est perdre son temps, cela se dit tous les jours.

Il y a aussi les conditions de travail, je n'ai pas l'intention de faire ici une motion revendicative, vous parlez de l'implantation de l'écrit à la maternelle et nous sommes tout à fait d'accord. Vous êtes dans un département où on n'a pas pu ouvrir de classe en maternelle alors que les effectifs sont à 38.

Il faudrait 50 postes pour passer à 35. Les moyennes à l'école primaire dépassent 30 dans certaines classes. Cela pèse sur les comportements : il faut que vous le sachiez. Il faut essayer de voir ce qu'on peut faire en prenant conscience que le corps des instituteurs et des professeurs de collèges a mis en place la nouvelle pédagogie des maternelles dans des conditions d'effectifs de 60 à 70 élèves par classe, avec l'aide des inspectrices d'écoles maternelles. Il est vrai que c'est ce corps qui a mis en place les C.E.G. bien avant ce qu'on appelait les cours complémentaires et qui a fait la démocratisation bien avant les projets Fontanet. Il existe une volonté de dialogue entre les instituteurs et toutes les oeuvres culturelles qui gravitent autour de l'école et qui doivent entrer en relation avec l'école. Il doit appartenir dans son secteur à chacun d'entre nous de lutter pour obtenir les conditions de mieux y parvenir et ne rien faire qui puisse couper le dialogue car nous sommes bien d'accord, l'école doit s'ouvrir et doit construire son évolution.

Une participante :

Il s'est maintenu ici une confusion entre la lecture du texte écrit et celle d'autres supports.

La lecture du texte écrit a une spécificité qui n'a pas été assez dite et je ne crois pas, même si cela mériterait d'être nuancé, que l'accession à la lecture écrite passe par toute une série de pré-requis qui seraient la lecture des images, la lecture de la télévision, etc... On fait comme si les livres étaient ce qu'il y a de plus difficile et comme si la lecture des images, le regard de la télévision étaient plus faciles. Hugues LIBOREL a dit que la lecture des mots se situe après la lecture des images. Je ne le crois pas, elle se situe en fait à côté. Ce qui prouve d'ailleurs ce qui a été dit à savoir que les enfants peuvent regarder les images les bandes dessinées sans les lire. C'est différent de l'idée de donner des bandes dessinées à un enfant en pensant que cela va l'amener à lire autre chose. Il ne lira pas autre chose s'il lit uniquement des bandes dessinées.

Monsieur DIOMANDE, participant :

Au cours de ces deux jours, le problème des inégalités sociales a été abordé. J'ai l'impression que l'on gravite autour de cela depuis deux jours et que la lecture étant quelque chose de très sérieux, il faut distinguer les affaires politiques d'un côté et les affaires sérieuses de l'autre. On parle d'amener le grand public à la lecture. Comment le faire compte tenu des disparités socio-économiques vis-à-vis de la lecture ? N'est-ce pas un vœu très pieux que de vouloir faire lire une masse de gens endormis ? Entre le tiercé et le loto, il me paraît difficile d'insérer un livre.

Christian MAES :

En raison de cette analyse, pour des élus le fait de décider la construction d'une bibliothèque municipale ou d'apporter des crédits aux écoles publiques est un acte politique évident.

Yves PARENT :

Je n'apporterai pas de conclusion, je poserai simplement une question et éventuellement je demanderai de l'aide. Il faut avant tout souligner la nécessité de faire sortir de l'école les problèmes de lecture, et ne voir là aucune attaque vis-à-vis de l'école ; je suis au contraire persuadé qu'on a raison de dire que la tâche des enseignants est devenue impossible. Ils ne peuvent résoudre seuls tous les problèmes : en particulier ceux qui prennent leurs origines hors de l'école. C'est dire l'importance des efforts à entreprendre vers le corps social : pour qu'il acquière des comportements effectifs de lecture et pour que s'amorce un mouvement de réappropriation communautaire des pratiques éducatives en ce domaine.

C'est évident : et c'est pour cela que je demande de l'aide et des idées car il ne suffit pas de dire qu'il faut faire sortir les préoccupations relatives à la lecture de l'école, encore faut-il vouloir le faire et savoir le faire.

Les résistances à vaincre sont considérables, y compris de la part d'enseignants (très souvent) et de bibliothécaires (parfois).

Je donnerai un exemple qui résume assez bien la situation actuelle : On installe des bibliothèques Centres Documentaires dans les écoles et on commence à comprendre qu'elles joueront un rôle plus ou moins intéressant selon qu'elles seront prises en charge par des spécialistes ou qu'elles seront gérées et animées avec des représentants du corps social (parents, élus, animateurs, en bref, tous ceux qui sont concernés par les lieux où vivent des enfants). Mais je dois dire que là où je suis,

nous ne trouvons pas bien les moyens et le langage pour que les problèmes soient débattus partout où ils devraient l'être... Sans doute par inexpérience ; plus sûrement parce que les circonstances, les occasions dans lesquelles s'établissent les rencontres ne sont pas satisfaisantes.

La création d'instances de gestion, au sein desquelles chacun sera co-responsable de la définition, de la conduite et de l'évaluation du projet commun, semble la seule voie à explorer aujourd'hui.

Françoise SUBLET :

En tant que professeur à l'école normale, je suis tout à fait d'accord sur le fait de déscolariser la lecture à condition que ce ne soit pas de la dilution dans tout et n'importe quoi, à condition que chacun des lieux qui entrera en relation sache ce qu'il fait, les objectifs qu'il poursuit et le type de collaboration qu'il crée et que ces lieux se créent mutuellement. Il revient à l'école la responsabilité par rapport à chacun des enfants présents de l'aider effectivement le plus possible à apprendre à lire. Aussi, je veux dire que puisque tous les enfants passent par l'école, celle-ci a une responsabilité vis-à-vis de chacun d'entre eux.

Cette envie d'ouverture que nous avons tous est très positive à condition que chaque lieu sache bien les objectifs qu'il poursuit et qu'on ne fasse pas tout et n'importe quoi.

C A R R E F O U R N ° 1 0

THEME : LA LECTURE : UNE NECESSITE POUR TOUS ?

Président

Philip ESTEVE
Conseiller Régional
Adjoint à l'éducation et à la jeunesse
de WATTRELOS

Animateur

Jacqueline GASCUEL
Directrice de la bibliothèque publique de MASSY

Intervenants

Monsieur FOUCAMBERT
Chargé de recherche à l'Institut National
de la recherche pédagogique (I.N.R.P.)

Madame Nicole ROBINE
Ingénieur de recherche, laboratoire associé
des sciences de l'information et de la documentation
de l'Université de BORDEAUX III

Monsieur Jean-Claude PASSERON
Groupe inter-universitaire de documentation et
d'enquêtes sociologiques de l'université de
PARIS VIII, C.N.R.S.

Rapporteur

Michel MYRTIL
Directeur de la bibliothèque municipale
de VIEUX CONDE

-o-o-o-o-o-o-o-

CARREFOUR N° 10

Philip ESTEVE -

Mesdames, Messieurs, je vais vous souhaiter la bienvenue, comme cela est de tradition, et particulièrement à propos de ce carrefour numéro dix dont l'importance (tout comme celle de ce colloque en général) n'a échappé à personne.

Je vous dirai tout simplement, en remerciant les participants à ce colloque et à ce groupe de travail, que l'élu local de la ville, une des villes les plus ouvrières du Nord, ne peut être que particulièrement sensible au thème qui nous est proposé ce matin : "La lecture, une nécessité pour tous ?".

Je remercie encore les intervenants, Jacqueline GASCUEL qui va animer ces débats, Jean FOUCAMBERT, chargé de recherche à l'I.N.R.P., Jean-Claude PASSERON, Nicole ROBINE et Michel MYRTIL qui est notre rapporteur.

J'ouvre cette réunion de travail et je passe la parole à Jacqueline GASCUEL.

Jacqueline GASCUEL :

Je n'ai pas l'intention d'intervenir moi-même dans le débat mais en introduction aux contributions de spécialistes, je veux tout de même vous faire part de quelques réflexions suscitées par la lecture de l'intitulé de notre carrefour "La lecture, une nécessité pour tous ?".

C'est le seul carrefour qui ait droit à un grand point d'interrogation dans son titre ! Ceci m'a frappée. Parce que si nous disons "apprendre à lire, savoir lire, une nécessité pour tous", nous n'avons pas l'idée de mettre un point d'interrogation après. Pourquoi en faut-il un lorsque nous parlons de "la lecture", est-ce à l'utilisation de ce savoir qu'il a fallu acquérir ? Peut-on supprimer l'interrogation et affirmer "la lecture, une nécessité pour tous" ?

Je crois que ce serait un faux débat d'imaginer que le choix est un choix binaire : lecture ou non-lecture ; lecteurs ou non-lecteurs. Si nous raisonnons ainsi, nous avançons immédiatement des chiffres, des pourcentages de lecteurs et de non-lecteurs : les statistiques disent qu'actuellement 9 % des Français fréquentent les bibliothèques, je ne sais plus combien de Français sont lecteurs. On peut discuter ce chiffre de 9 % ; il en faut 25 % disent certaines propositions officielles ; Cecil GUITART dit 30 % ; l'Unesco annonce, pour certains pays, 40 % ou même 50 %. On est là dans une comptabilité dont il faut laisser le souci aux ordinateurs, pour aller, nous professionnels du livre, vers une autre dimension de nos objectifs.

Je voudrais rapporter le dialogue que j'ai eu, au Danemark, avec un responsable de la bibliothèque de Lingby. En bibliothécaire organisée, je lui ai tout de suite posé la question : "Quel est le pourcentage des habitants de la ville qui fréquentent la bibliothèque ?" Il m'a regardée extrêmement étonné, il a trouvé cette question absurde et il n'a pas pu me répondre. Je me suis dit alors, qu'effectivement, si j'allais dans le bureau de poste de ma ville et demandais à être reçue par le receveur et si je lui disais "Vous avez un beau bureau de poste, c'est très fréquenté. Quel est le pourcentage de la population qui fréquente votre bureau de poste ?" Il me regarderait aussi extraordinairement étonné, parce qu'il ne le sait pas ; il sait que les gens viennent quand ils en ont besoin. Certains souvent, d'autres rarement. Lorsqu'on parle d'implanter un réseau, il faut d'abord dire que les bibliothèques sont avant tout un service public, et dans la mesure où on dit "un service public", on dit "un service ouvert à tous", largement, librement. Ces pourcentages, même s'ils sont réalistes, me gênent, parce qu'immédiatement je me dis que ces 25 % ou 30 % de lecteurs je les connais bien : il s'agit de la partie

CARREFOUR N° 10

aisée et cultivée de la population. Ce ne sont pas les travailleurs manuels, encore moins les travailleurs immigrés ou leur famille. Ce n'est peut-être pas la couche la plus riche de la population : celle-là, tout le monde sait qu'elle achète des livres qu'elle n'a pas toujours le temps de lire ! Mais ce sont les classes moyennes, le public scolaire et intellectuel.

Pour le livre, nous ne pouvons pas raisonner uniquement en termes de consommation, sinon nous allons raisonner comme pour n'importe quel produit ; comme pour des chaussettes : il faut tant de chaussettes de laine pour tant de chaussettes de fil, tant de bleues pour tant de noires, etc... Le livre est tout de même autre chose. Et tant que ne sera pas résolu le problème création/diffusion-consommation, il y aura un problème lecteurs/non-lecteurs.

Je pense qu'il n'y a pas réellement de solution de continuité entre le lecteur et le non-lecteur. Tout lisant n'est-il pas finalement un lecteur en puissance, ne peut-il pas l'être dans certaines situations, face à certains besoins précis de son existence quotidienne ou de sa vie familiale ? Ne peut-il pas l'être pour satisfaire certaines de ses aspirations les plus profondes, ou pour permettre de s'épanouir à certaines de ses aptitudes ? Quel est l'environnement, quel est le contexte qui crée le passage de la non-lecture à la lecture ? d'une certaine lecture à une autre lecture ?

Je crois que c'est là que sont les points d'interrogation. Les intervenants, qui sont ici, vont nous aider à répondre, à travers l'expérience issue de leurs travaux. Mais il faudra aussi que la salle prenne position sur ce problème et aide également à répondre à cette question, c'est-à-dire non pas à lecture/non-lecture, mais dans quelles conditions et pourquoi peut-il y avoir lecture ?

Jean FOUCAMBERT :

J'ai entendu que vous parliez des 30 % de personnes dont on sait qu'elles sont lecteurs, qui ont des rapports avec l'écrit qu'on estime satisfaisants ou suffisants.

Je suis enseignant et travaille avec des bibliothécaires pour essayer, dans les écoles, de faire en sorte que les enfants prennent l'habitude de fréquenter les lieux où existe un écrit fonctionnel, un écrit qui est là pour être lu et non pas l'écrit de l'école qui, à 95 % est un écrit qui n'a d'autres raisons que de permettre d'apprendre à lire. C'est un écrit qui fonctionne dans le projet de l'enseignant mais qui n'a pas de rôle à jouer dans le projet de vie de l'enfant. On passe beaucoup de temps à l'école à essayer de faire que les enfants maîtrisent un écrit qui ne sert à rien, sauf à apprendre à lire, qui ne rentre dans aucune fonctionnalité.

Tout le monde bute, aussi bien dans l'école que dans les bibliothèques, sur le fait que ce sont toujours les mêmes qui ont des contacts positifs avec l'écrit. La réflexion la plus courante à laquelle tout le monde participe c'est de se dire (et c'est évident) qu'en multipliant les moyens, en allant au devant des gens qui, jusque là ne viennent pas fréquenter l'écrit, on les mettra en situation de fréquenter l'écrit. On tente de rapprocher l'écrit de ces gens, comme si la raison pour laquelle ils ne le fréquentent pas était leur éloignement, que ce soit un éloignement culturel ou un éloignement matériel. Il est évident que cet aspect de la réflexion est nécessaire, mais il masque l'autre volet qui est la caractéristique même de ceux qui ne lisent pas.

C'est de cela que je voudrais parler. Les non-lecteurs, qu'ils soient enfants ou adultes, ne sont pas non-lecteurs parce que les livres sont loin ou que les bibliothèques n'existent pas. Mais parce qu'ils ne sont pas capables d'avoir

CARREFOUR N° 10

des inter-actions positives avec l'écrit : leur fréquentation de l'écrit se solde à chaque fois par des déconvenues. Il est sain que les gens qui lisent mal ne lisent pas. Il serait inquiétant de les voir aimer faire des choses désagréables.

Il faut bien comprendre que l'écrit ne peut jouer son rôle spécifique que si ceux qui l'utilisent sont en mesure d'avoir avec lui une inter-action positive. Un roman est fait pour être lu en un certain temps. Si un livre traîne sur une table de nuit ou dans un sac pendant quinze jours, trois semaines...

Ce qui caractérise l'acte de lecture c'est d'abord qu'il s'agit d'une exploration de l'écrit entièrement avec les yeux, sans aucun passage par l'oral, même si on peut greffer sur cette activité de lecture divers types de lecture à voix haute. Cette inter-action directe d'un oeil avec l'écrit se reconnaît à une certaine vitesse.

Je vous parle à peu près à dix mille mots à l'heure, et les fameux 30 % qui fréquentent les bibliothèques, sont tous des gens qui lisent au minimum à vingt mille mots à l'heure ; les plus habiles lisent à cinquante mille mots à l'heure.

L'écrit est un moyen de communication conçu pour être exploré avec les yeux à la vitesse minimum de vingt mille mots à l'heure. En dessous de cette vitesse, il fonctionne de manière pénible et douloureuse.

Pour développer les pratiques de lecture dans le corps social, la préoccupation de l'équipement en écrits est une politique nécessaire, mais elle n'a aucun sens ou des effets dérisoires par rapport aux moyens investis, si on n'entreprend pas simultanément un effort d'éducation ou de formation du lecteur.

Je voudrais rapidement indiquer quelques axes ou quelques moyens de cette formation. François RICHAUDEAU qui s'est intéressé aux problèmes de lecture dit que "la pédagogie de la lecture a mille ans de retard" : on enseigne encore la lecture comme si celle-ci était la tentative que fait quelqu'un de reconstituer un message oral à partir d'un message écrit, comme si la lecture était cette activité de transcodage de quelque chose qui est écrit et qui n'a pas de sens en quelque chose qui va être entendu et qui aura du sens.

L'ensemble des parents et des intervenants dans le domaine de la lecture vit sur cette idée ; il suffit d'observer ce qui se passe dans les familles quand on s'adresse à un enfant de sept ans, on lui donne un texte qui n'a pas beaucoup d'importance, et on lui dit "Lis-moi cela". Il faut s'interroger sur la valeur de ce "moi". A partir du moment où un enfant est capable de transformer quelque chose qu'il voit en quelque chose que j'entends, on dit qu'il est armé pour affronter l'écrit.

C'est méconnaître les composantes du comportement de lecture, en particulier la part extrêmement importante que joue le questionnement préalable, c'est-à-dire la demande personnelle qu'on a par rapport à l'écrit. Apprendre à lire, c'est à la fois beaucoup plus simple qu'on l'imagine, et cela ne demande sûrement pas le forcing que l'on constate à l'école dans les cours préparatoires ; et c'est en même temps beaucoup plus compliqué, c'est-à-dire que c'est quelque chose qui s'étend sur plusieurs années. Apprendre à lire, c'est apprendre à maîtriser un mode de relation avec l'environnement et avec le monde, et cela ne s'apprend pas en six mois ; il n'y a pas de technique qui puisse se maîtriser en six mois, sauf cette technique de transformation à l'oral mais qui est étrangère au comportement de lecture.

L'autre aspect important pour faire évoluer les pratiques de lecture au niveau du corps social, outre ce travail dans l'école qui est évident, c'est un effort

CARREFOUR N° 10

systématique d'information des gens, un peu comme ce qu'on a fait au début du siècle pour l'hygiène. On vit sur un vieux modèle de comportement de lecture qui a été élaboré à la fin du XIXème siècle et qui était bien suffisant pour que tous les citoyens soient en mesure de se débrouiller ; on leur proposait un comportement de survie par rapport à l'écrit, et seulement vingt ou trente pour cent développaient un comportement différent et devenaient lecteurs.

Aujourd'hui, on est devant un problème différent. Le problème n'est plus de construire pour l'ensemble de la population ce comportement de survie, le problème est de rendre tout le monde lecteur.

Il y a donc un effort à faire à l'école, mais il y a aussi cet effort d'information sur ce que c'est que lire, quelle attitude à adopter par rapport aux enfants, par rapport aux interventions dans la famille, aux demandes qu'on peut avoir face à l'écrit.

Cela me semblerait prioritairement le rôle des média. Je verrais bien des émissions à la télévision parlant aux gens de leur désir de lire et de l'attitude qu'ils pourraient avoir par rapport aux enfants.

Le troisième aspect que je voulais indiquer concerne des techniques de perfectionnement de la lecture chez les adolescents et chez les adultes. Pour le moment, ces techniques sont des techniques chères. Or, ces moyens sont en train de se vulgariser. Il est envisageable que des stages, sélectifs jusque maintenant, soient proposés dans des centres gratuits, ouverts à tout le monde où chacun pourrait se refaire ou se faire un comportement de lecteur.

Il existe une Association sans but lucratif, "l'Association Française pour la lecture" qui vient de terminer un dictatitiel d'entraînement à la lecture qui fonctionne avec les enfants de huit à quatre vingt huit ans, et qui permet, moyennant deux passages de dix minutes par semaine, pendant quatre à cinq mois, de transformer profondément les comportements de lecture, et en particulier d'opérer ce basculement, ce saut au-delà des dix mille ou quinze mille mots à l'heure, son intérêt est de ne pas utiliser l'écrit, sauf dans les comportements de survie. Mais dès qu'il s'agit de lire véritablement, le moyen à utiliser est de nature tout à fait différente.

Je ne suis pas un fanatique de la vitesse, mais je crois que le signe extérieur qui marque ce saut qualitatif du comportement, c'est le franchissement de ce palier qui désolidarise l'exploration de l'écrit de la possibilité d'écoulement de la parole.

Si on se consacrait localement ou nationalement pendant trois ans à cet effort d'information et de mise à disposition des techniques dont je parle, on ne réglerait pas, bien sûr, l'ensemble des problèmes de lecture, car ensuite les raisons de lire sont d'un autre ordre, mais on donnerait au moins aux gens la possibilité de mettre en oeuvre ces raisons.

Jacqueline GASCUEL :

Je crois que nous avons eu une première réflexion extrêmement intéressante d'un chercheur dans le domaine de la pédagogie. Je donne maintenant la parole à un sociologue, Jean-Claude PASSERON.

CARREFOUR N° 10

Monsieur PASSERON :

Il faudrait être bref sans être schématique, mais c'est rechercher la quadrature du cercle. De plus, il arrive qu'on soit les deux en même temps, je veux dire long et simplificateur quand on s'essaie à ce jeu-là.

Je voudrais poser la question suivante comme thème, sinon de discussion du moins de réflexion : *qu'est-ce que la recherche sociologique peut suggérer à une stratégie de l'offre de culture, et nommément de lecture, quand elle vise tout particulièrement les catégories socio-démographiques les moins lisantes, voire les plus rebelles à la lecture ?*

Il me semble qu'on pourrait tirer quelques tactiques d'offre de ce que nous ont appris, depuis un certain nombre d'années, des enquêtes tant en sociologie de l'usage des bibliothèques qu'en sociologie des pratiques culturelles, et (pour prendre le problème par un autre bout) les enquêtes en sociologie des cultures populaires en leurs formes ouvrière et paysanne. Ne pouvant entrer dans le détail de ces tactiques d'offre, je voudrais dire que toutes découleraient d'un principe qui est fondamental en sociologie de la culture (en entendant par sociologie de la culture non pas la doctrine de tel ou tel sociologue, mais un ensemble de résultats de recherche). Ce principe, je l'énoncerais ainsi : *en matière de culture, la manière d'offrir est indissociable de l'objet offert*. Le bon sens populaire le répète depuis longtemps à propos des cadeaux, mais le principe en est plus général, parce que la "manière d'offrir" doit s'entendre de toutes les "circonstances" de l'offre (les lieux comme les moments) et parce que tout ce qui est offert à "consommer" comme objet culturel et d'abord une *proposition de sens*.

On touche ici du doigt le caractère approximatif, et souvent pernicieux, de l'analogie entre bien économique et bien culturel, et plus généralement du langage de l'offre et de la demande, lorsqu'on ne fait que décalquer à propos de la lecture et de la culture des problèmes de l'offre et de la demande économiques. Autrement dit, les problèmes de démocratisation de la lecture ne peuvent pas être posés en termes de "redistribution" de la culture, en songeant à des mécanismes redistributeurs aussi simples que les mécanismes de redistribution des revenus.

Quand on cherche où est la différence, on s'aperçoit évidemment qu'elle est dans "l'objet même" qui est offert. Il est, bien sûr, associé à un bien ou un service, qui a une valeur économique et dont l'appropriation ou la détention provisoire est condition de son usage culturel. Mais l'usage proprement culturel est réception, compréhension d'un sens. Puisqu'il faut se résoudre à des analogies, c'est au moins autant en termes de "message" qu'il faut poser les problèmes de l'ordre culturel, qu'en termes d'appropriation des supports ou d'accès à des services. L'économisme latent des politiques de planification tend toujours à réduire le problème de la *diffusion de la culture* à celui, plus maîtrisable de *l'accessibilité matérielle* des supports de la pratique culturelle. A la limite, la bonne volonté de l'offre ne s'intéresse plus qu'au *voiturage* de l'objet le plus près possible du consommateur.

Ce qui est offert à consommer quand on offre des moyens ou des occasions de lecture sont indissociablement toutes les conditions de l'offre : espace, formes de sociabilité qu'on y associe, habitudes sociales, compétences et valeurs exigées par l'utilisation pleine des objets offerts. Ce qui commande la consommation, ce sont les compétences et les orientations symboliques, bref, les *valeurs* les plus profondes engagées par chaque groupe social dans sa pratique de lecture, de non-lecture ou de lecture distraite, de lecture rapide ou de "lecture de survie" dont parlait à l'instant Jean FOUCAMBERT.

Un objet culturel est d'abord un message, et le sens d'un message culturel est toujours fondé dans un symbolisme social de la culture. Or le symbolisme social imprègne par définition tous les lieux, tous les objets, toutes les situations, toutes les pratiques. Pour en terminer avec ces généralités, je dirais donc qu'on ne peut espérer la démocratisation de la lecture, c'est-à-dire sa diffusion aux

CARREFOUR N° 10

catégories sociales actuellement les moins lisantes, d'un effort de politique culturelle qui miserait exclusivement sur l'augmentation de la taille et des moyens d'une institution d'offre restée inchangée.

Le problème est parallèle à celui qu'a rencontré la politique de démocratisation de l'Ecole. Si on avait pensé, comme on a eu tendance à le penser longtemps qu'il suffisait de multiplier des lycées conçus selon la même logique, ou de multiplier des universités, pour démocratiser le recrutement et l'ouvrir aux différentes classes sociales, on n'aurait par exemple jamais rencontré le problème de la formation permanente ou celui de la réforme pédagogique qui a consisté à prendre le problème par un autre bout.

I - LA DIFFUSION DE LA LECTURE N'EST PAS UN EFFET MECANIQUE DE L'AUGMENTATION DE L'OFFRE DE LECTURE -

Supposer qu'il n'y a dans les faibles chiffres de lecture ou dans les vides (régionaux ou sociaux) de la carte des lectures que l'effet des carences quantitatives ou écologiques de l'offre, c'est supposer que les *propensions* à lire sont socialement indifférenciées, autrement dit que tous les groupes ont un égal besoin ou désir de lire qui serait seulement freiné ou refréné par les imperfections conjoncturelles de l'offre ; postulat insoutenable devant les résultats d'enquête.

Un seul exemple, celui des classes populaires (elles-mêmes fort différenciées par leur rapport à la culture). C'est une illusion de croire que l'augmentation de l'offre de lecture produira mécaniquement, en même temps que l'augmentation globale de l'intensité de lecture, l'augmentation de la part des lecteurs dans les classes populaires dans les bibliothèques françaises (part très faible, ne l'oublions pas, surtout si on la rapporte au poids majoritaire de ces catégories dans la population active). Mais - de nombreuses enquêtes le montrent et il faut y prêter attention - les lecteurs populaires que l'on trouve en bibliothèque ne constituent pas un échantillon au hasard de leur classe d'origine. Ce n'est donc pas l'augmentation quantitative ou l'amélioration écologique de l'offre qui va, comme par miracle, diffuser la lecture (et surtout la lecture dite "cultivée") dans l'ensemble des classes populaires. Les groupes de premiers "convertis" sont trompeurs parcequ'ils sont atypiques, du fait même de leur improbabilité culturelle et sociale. En un mot l'*auto-didaxie* qui les caractérise n'a guère de chances de se généraliser à l'ensemble des classes populaires : c'est ce que veut oublier avec ténacité l'utopie "populiste".

En la forme actuelle de ses techniques d'offre comme des contenus offerts, la bibliothèque correspond surtout aux attentes et aux pratiques culturelles des classes moyennes. Les formes d'"animation" dont on l'enrichit aussi. L'augmentation, en surface et en volume, de ce type d'offre accroîtra probablement la "culturalisation" des classes moyennes (intensité des pratiques et nombre d'individus pratiquants). Mais ce réservoir n'est pas inépuisable. On ne peut prolonger la courbe et l'augmentation d'une offre inchangée butera vite sur un effet de plafonnement.

Autrement dit une politique de démocratisation de la lecture doit compter avec deux réalités : la distribution sociale de la *capacité* (à lire vite et beaucoup) et la concentration sociale dans certains groupes d'*attitudes culturelles* orientées vers d'autres valeurs de loisir que celles de la lecture, voire d'attitudes explicitement anti-lecture. Il y a des noyaux durs de "résistance" à la lecture.

1) Sur le premier point, les travaux de Jean FOUCAMBERT montrent que l'on se paie de mots (et de chiffres) quand on mesure l'alphabétisation de nos sociétés par un indicateur aussi grossier ("sait"/"ne sait pas lire") qui permet de conclure à l'extinction de l'analphabétisme qui aurait accompagné la scolarisation obligatoire. Le savoir-déchiffrer (en lecture phonique) qui fut au XIXème siècle et encore au début du XXème siècle une frontière culturelle importante n'est pas pertinent pour la lecture suivie de livres longs. La lecture de livres n'est rentable et/ou désirable qu'au-dessus d'un seuil qui définit la "lecture rapide" (passage direct du graphème au signifié sans intervention du phonème). Or, comme nous le montrent les recherches

CARREFOUR N° 10

citées, la plus grande partie de la population française ne possède pas cette maîtrise du code écrit, condition *sine qua non* d'une lecture qui soit autre chose que le simple déchiffrement. Offrir de lire sans donner les moyens de lire est non seulement inutile mais néfaste. Une politique culturelle qui veut ignorer cette donnée de base tend toujours à mépriser et à culpabiliser les groupes sur lesquels elle échoue : puisqu'on leur donne à lire et qu'ils "savent" lire, c'est qu'ils ne veulent pas. Résistance perverse ou indignité culturelle, la conclusion s'ensuit vite dans l'esprit de l'offreur voire dans l'esprit des non-lecteurs eux-mêmes : prédication inefficace d'un côté, crispation voire auto-dévalorisation de l'autre, créent les conditions du malentendu parfait.

2) Mais la deuxième limite à une diffusion sans heurts de la lecture est tout aussi importante. L'enquête approfondie portant sur les groupes sociaux les plus éloignés de la culture savante montre, lorsqu'elle s'appuie sur une méthode ethnographique d'observation directe et suivie, que ces groupes - qui sont loin de n'être que des groupes marginaux - se réfèrent à des valeurs, dans leur culture quotidienne, par rapport auxquelles la lecture a peu ou pas de valeur. Autrement dit, l'obstacle est positif, c'est une réalité culturelle, et sa force ne se décrit pas seulement en termes de privation ou d'incapacité. Il y a peut-être dans ces cultures mues par une autre logique du loisir et de la culture, quelque effet de l'incapacité à pratiquer la lecture comme loisir (absence des techniques de lecture rapide) mais il n'y a pas que cela. Il y a aussi la certitude que d'autres choses ont valeur ou plus de valeur. Effet de dénégation, puisqu'aucun groupe social n'est porté à accepter comme valeur une valeur qui dévaloriserait sa pratique et sa vie réelles ? Peut-être, mais le fait est là : une fois les moyens donnés, un groupe n'adopte une pratique que si cette pratique a un sens dans sa culture. Les groupes sociaux que leur culture spontanée écarte de la lecture renoncent à un "enrichissement culturel" dira-t-on. Peut-être. Mais si on le pense, il faut se donner les moyens de transformer cette orientation culturelle et pour cela il faut commencer par comprendre comme culture ce que le mépris aristocratique ne perçoit que comme inculture.

Je n'en prendrai qu'un exemple que j'emprunte au sociologue américain GOFFMAN (le fondateur de la méthode de description "interactionniste"). Dans *Stigmaté*, livre récemment traduit, Goffman s'attache à décrire tous les effets qu'entraîne le "marquage social" des divers handicaps de la personne. Le livre est évidemment consacré aux handicaps physiques ou psychiatriques, les plus lourds de conséquences dans la vie sociale, les plus riches en effets de "stigmatisation". Mais, à un certain moment, pour être bien compris, il prend un exemple intéressant de stigmatisation inversée, celui de la bibliothèque et de la lecture. Il veut montrer que la notion de stigmatisation est socialement relative et que pour certains groupes, par rapport à certains systèmes de valeurs, ce sont des comportements que nous considérons habituellement comme porteurs de prestige qui sont marqués négativement, porteurs de dévalorisation culturelle. Utilisant des interviews de jeunes prolétaires peu scolarisés, il fait voir la honte culturelle qui s'attache dans les bandes de jeunes au fait d'être surpris en train de lire, et plus encore d'être vus en train d'entretenir des rapports coupables, ridicules, avec cette institution d'un autre monde qu'est la bibliothèque... L'un de ces jeunes délinquants dit, en réalisant une inversion parfaite du système de valeurs cultivées : "J'allais souvent à la bibliothèque, mais avant d'entrer je regardais d'abord les deux bouts de la rue, pour être sûr qu'il n'y avait pas de copains qui m'auraient vu entrer là-dedans".

Les cultures qui fonctionnent à l'envers de ce que l'ethnocentrisme cultivé considère naïvement comme le bon sens ne sont pas rares. Dans son enquête socio-linguistique sur la "Culture des rues", celle des bandes de jeunes noirs parlant le "vernaculaire noir américain", LABOV rencontrait de même, chez les "gars dans le coup" (*hip*), le mépris culturel des "paumés" (*lames*) qui, par une inversion caractéristique, sont ici les bons élèves, vivant dans une famille éducatrice, réussissant à l'école et ayant toutes chances de bien s'intégrer socialement. Cela, on le sait, ne se rencontre pas qu'aux Etats-Unis. Toute culture populaire, et plus généralement toute culture dominée, produit nécessairement, par les conditions sociales dans lesquelles elle est condamnée à s'affirmer, des contre-effets de ce type par rapport aux cultures

CARREFOUR N° 10

"légitimes" ou "savantes", contre-effets qui ont valeur positive, valeur de référence dans sa revendication d'autonomie. La diffusion d'une pratique comme celle de la lecture dans les groupes sociaux dominés (les plus nombreux même dans nos sociétés développées) exige donc que l'on se donne la connaissance et qu'on tienne compte de cette réalité culturelle, sous peine d'inefficacité.

La croissance de la taille de l'institution et de ses moyens, l'amélioration de la desserte, l'optimalisation du réseau d'offres qui supportent l'efficacité, le caractère "performant" (dont on a parlé ici) de l'offre de lecture publique, ne peuvent donc résoudre à elles-seules le problème.

II - LE CHEMIN QUI VA DE LA COUPE AUX LEVRES -

Il est long on le sait. Si l'on croit à la valeur de la culture et du loisir qui reposent sur la communication écrite et si l'on sait que le rapport soutenu à la culture écrite suppose la maîtrise de la lecture rapide en même temps que toute une série de propensions culturelles qui ne vont jamais de soi, il faut utiliser une stratégie de diffusion de la lecture qui tienne compte de la culture des groupes sociaux les plus éloignés de la culture savante, et par conséquent du chemin à parcourir.

Sur ce chemin qui va de l'offre à la consommation, de la coupe aux lèvres, trajet bien plus long et difficile en matière de "consommation culturelle" qu'en matière de "consommation de biens économiques", je prendrai trois exemples de choix stratégiques qui engagent l'offre de lecture à se faire elle-même plus proche de ceux qu'elle veut "convertir". Le premier concerne l'espace de l'offre, le second le mode d'appropriation des documents, le troisième le contenu des lectures.

Premièrement, je crois qu'on sous-estime toujours, s'agissant du livre mais encore plus s'agissant de moyens audio-visuels, le fait que le sens d'un message n'est jamais enfermé tout entier dans l'oeuvre, dans le texte même du message. Ce que dit le texte, ce que fait voir l'image, ce n'est qu'une partie du sens. Le sens complet du message est toujours celui qu'il se met à prendre étant donné les conditions concrètes dans lesquelles il est offert (les "circonstances", au sens des linguistes).

Pour nous en tenir à notre point, dans la manière d'offrir à lire, l'espace d'une offre de communication (toutes les enquêtes le montrent) a déjà communiqué quelque chose avant tout message. L'espace dans lequel nous agissons et comprenons, l'espace des comportements culturels est comme les autres marqué socialement. Il s'agit aussi bien de l'espace où est située la bibliothèque que de la géographie interne de ses lieux d'offre. Tout est *significatif* car pour un groupe l'ensemble de ses habitudes sociales d'appropriation de l'espace : habitudes de trajets, d'horaires, d'utilisation, images et représentations sociales aussi. Tout cela conditionne dans l'offre des choix tactiques, de petits détails, mais ils sont sociologiquement déterminants, par exemple l'ouverture entre midi et deux heures, les ouvertures du dimanche etc... Par son aménagement, par le symbolisme de son mobilier, par les gens que l'on y croise par ceux que l'on y reconnaît, par toutes les relations sociales qu'il encourage ou qu'il dissuade, l'espace de la bibliothèque met différentiellement à l'aise ou en malaise (voire dans un état de crise) diverses catégories sociales. Par conséquent, il incite différemment à la venue et au passage à l'acte.

Sans s'étendre sur ce point, précisons que le problème de l'espace ne se réduit pas au problème écologique de l'accessibilité. La question de la longueur et de la facilité des trajets est certes capitale, puisque c'est ici que le bien culturel révèle une parenté avec le bien économique dont le coût est monétaire : le bien culturel coûte d'abord, à qui veut le consommer, *du temps*. Mais le coût en temps de la consommation culturelle se paie en "monnaies" qui ne sont pas commensurables selon les classes sociales, car elles n'ont ni les mêmes horaires, ni le même temps de travail, on rencontre donc le problème de la *familiarité* avec les espaces sociaux, et cela nous conduit évidemment (si on pensait conséquences pratiques) à deux séries de choix tactiques :

CARREFOUR N° 10

- l'un qui consiste probablement à diversifier le sens social de l'espace intérieur des bibliothèques, par ce qui s'y passe, par ce qu'on fait s'y passer en termes d'animation, d'expositions, bref par tout ce qui fait changer le *marquage social* de l'espace interne des bibliothèques.
- à un autre plan, une politique démocratique de l'offre de lecture ne doit pas craindre d'utiliser d'autres espaces que les espaces institutionnels de la bibliothèque : espaces associés à d'autres offres ou d'autres pratiques plus proches de la vie et du loisir populaires, espaces du travail aussi, espaces des itinéraires et des habitats coutumiers. Le déplacement de toute une série de "marqueurs sociaux" rendrait probablement moins dissuasive une offre de livres et de lecture qui aurait un autre sens parcequ'elle serait faite d'une autre manière. Le message serait autre dès lors que changeraient les conditions d'acheminement et de délivrance du message : dispositifs, rangement, personnel qui vous en parle, qui vous le tend, qui vous le propose.

Deuxième exemple, puisque utiliser une offre c'est toujours choisir une partie de cette offre et la choisir à bon escient : comment donner à tous les publics les moyens *matériels et mentaux*, de prendre la mesure de l'ensemble de l'offre, d'embrasser tout ce qu'elle contient, pour n'en retenir qu'une partie ? Une solution s'esquisse aujourd'hui, celle de la mise en *libre-accès* des documents, qui pose, il faut le voir, de nouveaux problèmes et qui n'est pas une panacée. L'objectif culturel de la multiplication des offres en libre-accès est clair : il s'agit, comme dans toutes les politiques d'émancipation de produire l'autonomie de la demande. Ce que le sociologue peut ajouter c'est : attention, le libre-accès n'est pas un moyen magique, à tous coups efficace, de production d'une demande autonome. Toutes les enquêtes montrent, par exemple, que dans les situations de libre-accès, la maîtrise des habitudes linguistiques de demande et des habitudes sociales de familiarité avec le personnel qui filtrait différenciellement les groupes sociaux dans le cadre traditionnel de la demande guidée, se trouve souvent remplacée par la familiarité avec l'espace du rangement ou avec les principes concrets du classement de l'offre, familiarité qui, elle aussi, filtre différenciellement les publics.

La demande qu'on oblige à passer par une structure savante comme celle de la *classification* est une demande dont les diverses catégories sociales n'ont pas également la maîtrise. Il est évident que si on demandait à des paysans, par exemple, de se conduire dans un paysage en ne leur laissant le droit de n'utiliser que la carte, ce serait les condamner à la mauvaise performance, alors que la connaissance visuelle du territoire pourrait ici les guider plus efficacement. Il faut donc toujours se demander de quelle maîtrise du monde des objets ou des signes disposent déjà les publics que l'on veut toucher. Par exemple, pourquoi ne pas faire avec le code **DEWEY** ce que le code de la route réussit fort bien, pour tous les publics et à un haut niveau de discrimination sémiologique, en recourant à un ensemble codifié de schèmes visuels ? Pourquoi n'a-t-on jamais développé le recours à un code de signalisation reposant sur des signaux visuels qui serait une expérience de familiarisation en acte avec la bibliothèque, pour les catégories sociales qui sont mal à l'aise avec les instruments de maîtrise écrite d'un rangement ?

Il est toujours plus facile d'offrir un objet que de déterminer celui à qui on l'offre à saisir cet objet par le côté duquel on le tend. Le succès de l'offre suppose quelque connaissance du côté par lequel les gens savent saisir les objets. L'offre culturelle, plus que les autres, ne peut se dispenser d'une connaissance diversifiée des consommateurs. En tout cas, elle a affaire à un problème spécifique, celui de la didactique et de la formation, qui ne se réduit jamais à celui de l'imposition scolaire, encore moins à celui d'une prédication inopérante.

Troisième exemple, celui des contenus de lecture. Avant d'inciter à la lecture cultivée, il faut d'abord inciter à lire. Sur un aussi long chemin que celui qui va de la non-lecture à la prise de possession de l'univers de la lecture, les premiers pas que font les lecteurs ne sont jamais à mépriser, si étranges ou dérisoires semblent-ils. Si l'on a pris conscience que les publics les moins lisants sont des publics qui ne savent pas lire (au sens exigé par la lecture rapide et soutenue), on doit se félici-

CARREFOUR N° 10

ter, on doit encourager toute lecture, *quelle qu'elle soit*, puisque rien n'est inutile de ce qui maintient en contact avec l'écrit et qui, par là, fait franchir quelques étapes dans l'appropriation d'une technique aussi laborieuse que la maîtrise complète d'un code indirect comme est l'écriture. De ce point de vue, il faut savoir renoncer aux jugements de valeur tout faits : "il n'y a pas de petits profits" en matière de familiarisation avec la chose écrite. Quelle que soit la chose lue, quelles que soient les conditions de la lecture, quel que soit le type de lecture, tout est bon qui permet aux gens qui lisent le moins de lire un peu plus.

Autrement dit, je crois qu'il serait temps de rompre avec un principe, un jugement moral ou esthétique, qu'au fond nous avons tous à l'esprit même quand nous n'osons pas l'avouer : devant certaines situations-limites, la lecture du roman-photos par exemple, ou celle du roman d'"infra-littérature", il nous est difficile de réfréner un cri du coeur : "il vaudrait encore mieux que ce malheureux (ou cette malheureuse) ne lise pas, plutôt que se déformer l'esprit et le goût à lire de pareilles niaiseries". Ce cri du coeur ne vaut pas mieux que le racisme culturel qu'il dissimule. En tout cas, pour le sociologue de la culture, nécessairement relativiste par profession, mais aussi pour qui veut prendre les moyens réalistes d'une efficacité dans la conversion à la lecture des publics les moins lisants, c'est toujours une erreur. En réalité c'est le principe inverse qui est seul de bonne politique culturelle, même s'il est un peu gros : *il n'y a pas de mauvais livres, il n'y a jamais de mauvaises lectures.*

Il est si rare ou si sporadique, pour certains groupes en tout cas, de s'acheminer vers la lecture, que c'est un crime culturel de ne pas se féliciter de tout pas qui est fait sur ce chemin quelles que soient les chaussures avec lesquelles les gens y marchent.

En conclusion rapide, je voudrais dire qu'une stratégie de la lecture qui vise à implanter durablement dans la culture populaire des pratiques fortes de lecture et d'y rendre normal et familier le recours à l'instrument-livre doit d'abord se garder de viser à faire sortir les membres des classes populaires de leur culture populaire, c'est-à-dire d'un univers aussi positif et aussi structuré que tout autre univers culturel. Le problème n'est pas de dé-culturer, mais de faire entrer le livre là où il était jusqu'ici inopérant. Pour produire cette familiarité avec le livre qui, en milieu populaire, changerait évidemment la culture populaire, mais aussi le sens du livre et de la lecture, on doit s'appuyer sur deux opérations conjointes à première vue contradictoires (mais c'est le propre des bonnes stratégies que d'avancer par les deux ailes opposées) :

1) *Didactiser l'offre*, c'est-à-dire ne pas craindre de pousser aussi loin que possible la diffusion et l'enseignement des instruments de maîtrise, des codes ;

2) Ne pas craindre non plus *d'accompagner le plus loin possible* sur leur propre terrain les pratiques culturelles les plus spontanées, chez les jeunes les plus éloignés de la culture, chez les immigrés, dans les fractions des classes ouvrières et paysannes qui ont le plus constitué en culture autonome la distance à des habitudes culturelles réputées par eux bourgeoises ou traditionnelles.

Autrement dit, ce n'est pas tout d'offrir la culture savante, les instruments de cette culture, si on n'offre pas en même temps, ce qui est infiniment plus difficile, la propension à utiliser ces instruments. Problème de didactique, problème de compréhension de celui à qui on offre. Faute de quoi il risque de se passer (si l'on songe à l'historiette chinoise) ce qui s'est passé pour ce Taoïste de l'anecdote qui avait trouvé le livre contenant les recettes d'immortalité, mais qui, disait-il, avait dû se résigner à mourir parce qu'il n'avait jamais rencontré de Maître qui lui aurait appris les méthodes pour se servir de la méthode.

CARREFOUR N° 10

Jacqueline GASCUEL :

Je donne la parole à un autre chercheur, dans un autre domaine, celui de la communication : Nicole ROBINE.

Nicole ROBINE :

Je vais vous parler des attitudes envers la lecture et de la circulation des imprimés chez les jeunes travailleurs de la région bordelaise.

C'est une enquête de caractère socio-psycho-ethnographique sur les rapports que les jeunes travailleurs de l'agglomération bordelaise entretiennent avec la lecture. Le Service des Etudes et de la Recherche du Ministère de la Culture en a confié l'exécution au Laboratoire associé des Sciences de l'Information et de la Communication, laboratoire associé au C.N.R.S. et à l'Université de Bordeaux III.

Le choix de la technique de l'interview centrée, enregistrée au magnétophone a permis d'appréhender la lecture, non comme un phénomène isolé, mais inséré dans la sphère de relations sociales et affectives complexes. L'étude se refuse à séparer le livre, de la presse quotidienne, des imprimés et s'intéresse à la lecture du livre dans le contexte élargi de l'utilisation du temps libre régulé lui-même par le temps et le contenu du travail. Réaliser les interviews à domicile a permis de dresser un inventaire des imprimés qui circulent réellement chez les jeunes travailleurs.

L'échantillon non représentatif mais comparatif de jeunes engagés dans la vie professionnelle respecte un équilibre entre les milieux professionnels : artisanal, industriel, tertiaire et agricole. Il respecte un équilibre entre les sexes, entre les professions exercées, entre deux niveaux de diplômes professionnels : les certificats d'Aptitude Professionnelle et les Brevets d'Etudes Professionnels. Il tient compte des filières d'enseignement. C'est en fin de cinquième ou en fin de troisième, selon l'âge atteint et les résultats scolaires, qu'un examen d'orientation a conduit les enfants vers les filières techniques, les lycées d'enseignement professionnel ou après quinze ans révolus vers l'apprentissage.

C'est donc une population, en apparence homogène appartenant à une tranche d'âge assez étroite, de dix-huit à vingt-trois ans, et à deux strates d'instruction professionnelle. Percevant un salaire le plus souvent voisin du S.M.I.G., les jeunes travailleurs se vivent comme financièrement indépendants de leurs parents, alors que quarante huit sur soixante quinze vivent sous leur toit. Une des nombreuses difficultés auxquelles s'est heurtée l'enquête tient à cette dépendance affective que nous allons retrouver dans toutes les attitudes envers la lecture et à travers ses pratiques.

Orientés vers les professions manuelles ou vers les tâches exécutives du secteur tertiaire parce qu'ils n'adhéraient pas aux valeurs scolaires de l'enseignement secondaire traditionnel, fondées sur la lecture et sur la culture bourgeoise qui en découle, les jeunes travailleurs ne peuvent que reporter sur leurs pratiques culturelles ce décalage par rapport aux habitudes culturelles des milieux favorisés. Un cariste chez FORD, artiste peintre à ses heures, justifie son échec scolaire par la révolte contre les normes culturelles. Remarquons que plus l'école et les institutions culturelles se sont démocratisées, se sont ouvertes aux enfants issus des milieux défavorisés, plus elles ont été accusées de ne pas remplir leur rôle, de fournir une culture inadaptée, de renforcer les handicaps culturels de ces enfants. De nombreuses enquêtes ont identifié et décrit des pratiques de lecture ou des fréquentations culturelles pour en analyser ensuite les motivations. La plupart mettent en relief les motivations, soit propres aux classes sociales les plus favorisées qui ont besoin de la lecture pour exercer

CARREFOUR N° 10

pouvoir social et profession, soit les motivations qui sont partagées à la fois par les classes sociales favorisées et par la frange la moins défavorisée des déshérités.

L'analyse des interviews montre que la vision de son propre temps de travail et de son contenu par le jeune travailleur, et la prise de conscience plus ou moins forte du projet de vie que cette vision implique, déterminent des modes d'utilisation de ces temps libres qui se traduisent par une organisation ou une non organisation des activités de loisir.

L'étude de la situation du jeune travailleur par rapport au travail et au temps libre nous conduira à montrer comment le jeune travailleur, réagissant à l'offre institutionnelle de lecture, soit par l'adhésion plus ou moins lâche à certaines institutions soit par leur rejet, est amené à utiliser, soit exclusivement, soit occasionnellement d'autres canaux d'approvisionnement qui lui semblent mieux correspondre à ce qu'il attend de la lecture.

- I - L'entrée dans le monde du travail a représenté, pour tous, une rupture. L'accès à l'autonomie financière civique et à la responsabilité s'est accompagnée d'autres cassures, celle du service militaire pour certains, celle de la nouvelle vie à deux. C'est aussi le temps où se défont les amitiés scolaires, où l'on vit de nouveaux rapports sociaux dans l'espace du travail.

Le manque de temps et la fatigue, disent-ils, sont peu compatibles avec un minimum d'attention et de concentration. "Quand on a un travail artisanal, on est omis (sic) de toute lecture et de toute écriture", dit une prothésiste dentaire. Trente et un sur soixante quinze ont pris conscience d'une baisse sensible de la lecture depuis qu'ils travaillent. Selon le mode d'exercice du travail, on a soit besoin de loisirs au grand air, soit besoin de bouger, de se dépenser physiquement. Nombreux sont ceux, surtout parmi les filles, qui ont abandonné le sport qu'ils pratiquaient quand ils étaient écoliers ou apprentis. Refusant le temps programmé la plupart des activités procèdent de l'envie du moment, prendre sa voiture, aller voir un copain, bricoler, regarder la télévision, écouter un disque.

Il ne faut pas perdre de vue que, travailleurs manuels ou exécutants de tâches bureaucratiques, ils n'ont jamais à travailler avec des livres. L'enseignement technique et professionnel ne les a pas conduits à utiliser des livres. Une coiffeuse, dix-neuf ans, abandonne son emploi de perruquière au Grand Théâtre parce qu'il fallait lire de gros bouquins d'histoire du costume. L'espoir d'une promotion professionnelle est très faible et rares sont ceux qui sacrifient une part de leur temps de loisir à suivre des cours du soir, ou par correspondance. Ceux qui s'y astreignent, employés de bureau, ou aide-soignantes, déclarent être empêchés de lire pour cette raison.

La lecture ne peut donc intervenir que pendant le temps libre de ces jeunes. Citée spontanément par soixante deux jeunes travailleurs sur soixante quinze, la lecture fait partie de leur univers mais n'occupe pas une place centrale. C'est une lecture gratuite, au contraire de la lecture des classes favorisées, elle s'oriente vers la distraction ou l'évasion puisque les jeunes travailleurs pensent n'avoir rien à attendre de la lecture, ni pour leur vie professionnelle figée dès le départ, ni pour leur vie sociale où les valeurs sont autres.

Plus le travail est organisé, travail à la chaîne des piqueuses en chaussures, stéréotypie du travail de bureau ou du travail du prothésiste dentaire, moins les loisirs seront organisés, et plus la demande de temps pour soi, de temps à gaspiller, du droit à la nonchalance devient forte. Les comportements de lecture vont s'inspirer de comportements de loisirs.

- II - La première chose qui frappe dans les interviews est le manque de curiosité des jeunes travailleurs. Elle semble avoir décréu avec l'âge. Beaucoup de ceux qui

CARREFOUR N° 10

lisaient pendant qu'ils fréquentaient le C.E.S. ont, soit brutalement en passant vers les filières de l'enseignement technique, soit progressivement, abandonné la lecture de loisirs. Ce manque de curiosité provoque une cécité culturelle qui touche aussi bien les équipements institutionnels de lecture que les supports de lecture qui, bien sûr, s'appellent tous des "bouquins". Une coiffeuse, qui habite au-dessus d'une librairie, ignore ce que la vitrine propose. Certains passent tous les jours devant une bibliothèque sans la voir, mais beaucoup savent où se trouve la bibliothèque ou la librairie la plus proche de leur domicile, sans jamais avoir eu l'envie d'y entrer.

L'univers des livres leur paraît totalement étranger. Vis-à-vis de l'offre marchande, les réactions sont diverses selon les types de commerce.

Pour eux, si on entre dans une librairie, il faut acheter tout de suite, mais pour acheter, il faut savoir ce que l'on veut. Or, leur cécité culturelle s'accompagne de surdité culturelle.

Les informations sur l'imprimé que prodiguent de plus en plus les média ne sont pas entendues. Pour certains, la seule occasion d'entrer dans une librairie a été d'acheter, au cours de leur scolarité, dont le souvenir est désagréable puisqu'elle a été pétrie d'échecs, les petits fascicules de littérature classique ou les livres de poche qu'il fallait lire, et qu'ils ne lisaient pas tous, pour ce cours de français souvent détesté.

La librairie papeterie ou le bureau de tabac leur semble psychologiquement plus proche. Elle est utilisée pour acquérir des magazines dont le sujet est centré, soit sur un équipement (l'auto-journal, la Moto), soit sur une activité sportive pratiquée : Miroir du Foot, France-Foot Football, etc. On se dirige tout droit vers "son" magazine, sans regarder ce que présentent les autres revues ou les tourniquets.

Finalement, c'est par l'intermédiaire des rayons de librairie des grandes surfaces que le jeune travailleur perçoit le mieux l'offre de lecture. Il s'y sent mieux parce qu'il peut évoluer à son aise parmi d'autres objets plus familiers. Une sélection a déjà été opérée, il y retrouve les livres d'action et de distraction qu'il reconnaît comme les siens. De plus, il peut les feuilleter et vérifier que l'action commence bien dès la première page.

Acheter des livres risque de compromettre un budget de loisirs déjà fort grevé par l'obtention d'un permis de conduire, l'achat et l'entretien d'une voiture qui procure une liberté plus importante que la lecture et des relations amicales opposées à la solitude de la lecture. Un agriculteur dont l'unique loisir est la lecture du seul Konsalik acheté au bureau de tabac de sa banlieue, met tous ses espoirs de vie nouvelle dans l'achat d'une voiture.

Mais l'obstacle principal à la fréquentation d'une librairie ou d'une bibliothèque est la difficulté de choisir. Tout ce que les classes favorisées valorisent dans une bibliothèque ou dans une librairie : l'éclectisme, la variété des choix dans un même genre, le mode de classement des ouvrages, représentent au contraire pour le jeune travailleur des facteurs d'éloignement de ces institutions. Ne possédant pas les armatures culturelles suffisantes pour avoir un projet de lecture, sauf quand un désir très précis comme l'information ou la documentation préside à leur lecture, le jeune travailleur ne sachant quoi lire ne trouve rien à lire.

La fréquentation d'une bibliothèque implique l'acceptation de contraintes qui sont refusées. Quinze jours pour lire un livre, c'est trop peu pour celui qui ne peut pas se fixer plus d'un quart d'heure, ou pour celui qui est obligé de chercher les mots dans le dictionnaire. Si la bibliothèque scolaire a présenté, pour certains, une grande ouverture, pour d'autres, elle reste un mauvais souvenir qui ne va pas contribuer à frayer un passage vers la bibliothèque municipale. Pourtant, parmi

CARREFOUR N° 10

ceux qui ont continué à lire, les souvenirs scolaires président au choix : Boris Vian, Cclette, Pagnol, etc...

Tout ceci explique la facilité avec laquelle s'opère dans ces milieux la vente par correspondance, par catalogue ou par courtage. Contre douze utilisateurs directs ou indirects de bibliothèque, on trouve vingt cinq jeunes travailleurs, soit abonnés à des clubs du livre, soit ayant récemment acquis des livres par correspondance ou courtage. On assiste à une véritable apologie de France-Loisirs par ses adeptes. Le catalogue de France-Loisirs permet de choisir chez soi en lisant les résumés. Par ses conseils, par sa sélection mensuelle toute prête, le catalogue permet surtout de ne pas choisir. Les catalogues présentent aussi des disques, des petits matériels, qui permettent de varier les achats. Enfin, dans le magasin de France-Loisirs, situé au centre-ville, on se retrouve chez soi. Par exemple, on y trouve un rayon "vécu" que l'on chercherait en vain dans la classification Dewey ou dans les librairies.

Une vendeuse qui exerce la profession de plongeuse, dit : "Dans un bibliobus, j'ai pris un bouquin au hasard, il avait l'air d'être vécu, et puis, ce n'était pas les miens". Ces fameux "vécus", vocable sous lequel les uns placent le roman dit médical, et les autres un reportage journalistique ou un récit d'aventure, sont les lectures les plus prisées. Les livres achetés par correspondance ne sont pas nécessairement ces fameux "vécus", ce sont principalement les encyclopédies que la télévision a vulgarisées.

III - Qui va pourvoir en lecture, avec le plus de succès, ces jeunes travailleurs ? La plus grande partie des matériels de lecture parvient aux jeunes travailleurs par l'intermédiaire de canaux informels tracés par les relations affectives, familiales et quelquefois amicales. Le plus souvent, le jeune travailleur va lire les imprimés empruntés par hasard au gré des visites de copains. Une jeune fille, titulaire du B.E.P. Commerce et Industrie des poissons, dit : "C'est comme cela que je trouve des bons livres, pas à la bibliothèque". Le départ de la cellule familiale correspond à une nouvelle baisse de lecture car rien ne vient relayer ce canal. Par exemple, on ne lit plus de quotidiens une fois qu'on a quitté le milieu familial pour s'installer ailleurs. Un agriculteur, revenu chez ses parents après s'être séparé de la copine avec laquelle il vivait, constate qu'il s'est remis à lire.

Ces imprimés, choisis et lus par quelqu'un qui sert de relais affectif, peuvent provenir d'une bibliothèque. Il y a toujours une espèce de proximité avec cette bibliothèque. Par exemple : "Mon père, agent de service à l'école de santé navale, emprunte la revue Géo pour moi à la bibliothèque de l'école". "Ma tante est bibliothécaire et ma mère m'apporte les livres qu'elle a choisis". En cas de goûts identiques de lecture dans la famille, il se passe un phénomène d'entraînement réciproque. Ces échanges sont rarement accompagnés de discussion sur les livres ou les magazines. On se borne à dire : "Tu devrais lire ça, c'est bien". Naturellement, il y a des exceptions, des lecteurs se sentent culturellement isolés dans leur famille. Par exemple, une jeune fille dit : "Je ne montre pas mes lectures à mes parents. Ils ne comprendraient pas parce que cela ne les intéresserait pas". Le contraire existe. Un horticulteur, vingt-deux ans, fils d'un vendeur en librairie a toujours rejeté toute lecture et son père, qui assiste à l'entretien, le lui reproche. Pourtant, la plupart du temps, les lecteurs actuels sont ceux dont au moins un des parents lisait.

En dressant l'inventaire des imprimés qui se trouvaient dans les logements, nous nous sommes aperçus que les livres dits livres de bibliothèque, achetés par la famille par l'intermédiaire de la vente par correspondance ou du courtage, pour leurs enfants alors adolescents, n'avaient pas été lus. Une collection de Tolstoï achetée par courtage n'avait pas été ouverte. C'est aussi souvent le sort des encyclopédies, mirages culturels. Il ne suffit pas que la famille acquière des livres. Si le discours de la famille contredit ses propres pratiques,

CARREFOUR N° 10

il reste aussi inefficace que celui de l'école. "Mes parents me disaient de lire, mais eux-mêmes ne lisaient pas", on retrouve souvent cette phrase.

Dans une moindre mesure, les copains dont le nombre diminue au fur et à mesure que la vie les disperse, pourvoient en lecture. Les illustrés sportifs circulent dans un même groupe de joueurs de foot-ball. Le canal amical privilégie un type de support : l'illustré, les albums de Bandes Dessinées, qui, rapportés chez soi, vont jeter un pont entre les générations. Il va aussi privilégier les genres : l'humour (recueils de blagues ou livres savoureux) et les livres d'action. Pourtant la plupart du temps, le jeune travailleur pense que ses copains ne lisent pas. Leurs conversations ne portent jamais sur leurs lectures. Ce n'est pas avec des lectures que l'on se valorise auprès des copains et encore moins des copines.

Cette circulation des imprimés par l'intermédiaire de canaux affectifs présente des avantages aux yeux des jeunes travailleurs :

- elle évite une démarche
- elle dispense de choisir
- elle procède de la reconnaissance sociale et culturelle.

Fondée sur un pseudo-hasard, elle occasionne une lecture sporadique, inorganisée. En ce sens, elle correspond au temps de loisir pour soi, au temps inorganisé qui est revendiqué en face des contraintes du travail. Selon la quantité d'imprimés qu'il lit, le jeune travailleur va utiliser davantage un des deux types de circuits. Laissons aux professionnels du livre le soin de tirer les véritables conclusions.

Jacqueline GASCUEL :

Quelles sont les personnes qui désirent intervenir ?

Henri BOURDON - Travailleur écrivain, né dans une maison de cité minière, auteur de trois ouvrages :

Je pense pouvoir apporter un élément de réponse à la question : "Dans quelles conditions et comment peut-il y avoir lecture ?". Je me permets de parler en homme de terrain, et au nom des nombreux sans grade de la littérature que j'ai rencontrés au cours de réunions.

Mon expérience de littérature ? Trois ouvrages.

Le premier est un récit autobiographique "Mon combat pour plus de justice sociale dans les houillères" publié en 1965 par une maison d'édition parisienne. Ce fut un coup très dur pour notre famille parce que vous devinez ce qu'il en est résulté.

Deuxième ouvrage "Billy-Montigny au coeur de la catastrophe minière de 1906", auteur, éditeur, vendeur, mille six cents ouvrages vendus en moins de trois mois, édition épuisée.

Troisième ouvrage "1914-1918, souviens-toi" , auteur, éditeur, vendeur, deux mille ouvrages tirés, il en reste cinq cents.

Ces ouvrages ont été lus par des milliers de personnes de condition modeste, par des hommes du peuple les moins-lisants. Pourquoi ? Parce que ces ouvrages

.../...

CARREFOUR N° 10

ont été écrits par un homme du peuple qui s'est mis à la portée de ces lecteurs.

Une des conclusions de mon expérience est que si l'on veut développer la culture par le livre, il faut donner la possibilité aux personnes de condition modeste d'être édités sans perte budgétaire, c'est-à-dire avec la certitude de pouvoir écouler leurs ouvrages, étant précisé que le tirage minimum d'un livre est de mille exemplaires, soit le maximum de livres qu'un auteur inconnu peut espérer vendre dans des conditions normales de marché.

Le problème est grave. J'ai constaté, au cours de contacts dans des réunions ou expositions, combien d'auteurs valables ne pourront jamais être édités, et de ce fait, leur témoignage ne pourra pas passer à la postérité et servir les sciences humaines. D'autres, devant les difficultés qu'ils rencontrent, laissent leurs oeuvres dans les tiroirs. Je lisais, dimanche, dans un quotidien régional, le compte rendu d'une rencontre avec un écrivain à la bibliothèque de Béthune. Cet écrivain avait rédigé douze ouvrages, deux ont été publiés, certains dit-il, ne quitteront jamais ses tiroirs, d'autres attendent dans les tiroirs de l'éditeur. Ceux qui connaissent les contrats d'édition peuvent en tirer les conclusions.

Je pense aussi à ceux et à celles qui ont écrit des nouvelles, des poèmes, des témoignages, dont l'ensemble ne peut faire un ouvrage, mais dont les oeuvres pourraient être rassemblées dans des recueils...

En conclusion, je pense qu'il faut donner aux auteurs de condition modeste, la possibilité de pouvoir s'exprimer par la littérature sans perte budgétaire. Je souhaiterais que les bibliothèques municipales, scolaires et autres, puissent s'intéresser à ces ouvrages puisque, on l'a dit tout à l'heure, aucun ouvrage n'est censé être inutile.

Vous avez eu une plaquette avec le nom des auteurs et les ouvrages et à mon avis, beaucoup de contes d'auteurs méritent qu'on s'y intéresse.

Jacqueline GASCUEL :

Nous vous remercions pour votre intervention. C'est vrai que l'information passe souvent plus difficilement pour ce type d'ouvrages.

Daniel DORFIN - Participant :

J'ai vingt sept ans d'enseignement, j'ai été instituteur pendant quinze ans et ai fait la classe unique. J'ai donc appris à lire à des enfants. Je suis devenu P.E.G.C. Je fais cours à des élèves de classes pré-professionnelles de niveau, c'est-à-dire à tous ces enfants qui n'ont pas bien réussi dans les études théoriques et que l'on retrouvera parmi les participants de sondage de Nicole ROBINE. Je suis aussi ici au titre d'Adjoint au Maire d'une ville de trente mille habitants : Béthune.

C'est en tant qu'enseignant que je voudrais intervenir car il est évident (et tous les instituteurs le savent) qu'on n'apprend pas à lire en six mois. Ce serait vraiment trop beau de pouvoir déchiffrer, décoder, aborder une langue dans ses codes et en plus de pouvoir la digérer, l'assimiler, en profiter totalement en six mois.

Il faut des années et des années et, arrivés au bout du résultat, après une longue scolarité qui en France dure plus de dix ans, nous constatons qu'une majorité d'entre eux, malgré un travail inlassable des enseignants, n'ont pas passé au stade de ce que vous appelez définitivement le savoir lire, et nous sommes les premiers à le regretter.

.../...

CARREFOUR N° 10

Ce que nous avons entendu, c'est-à-dire que ces "prolétaroïdes" n'ont pas, pour le livre, l'attirance qu'ils peuvent avoir pour la mobylette ou pour la nonchalance, est tout à fait normal. Au lieu de faire un constat négatif de ce que nous découvrons au regard de la lecture, essayons plutôt de faire tache d'huile, de prendre ceux qui lisent pour grossir le nombre de ceux qui fréquentent les bibliothèques. C'est plutôt de cette façon que je vois les choses.

Jean FOUCAMBERT :

Je suis d'accord sur la tache d'huile, à savoir qu'il faut essayer de donner à ceux qui ne sont pas lecteurs, les mêmes raisons et les mêmes caractéristiques que possèdent ceux qui sont lecteurs.

Un moyen infructueux consiste à ignorer ce phénomène dont je parlais tout à l'heure : entrer en possession d'un outil efficace. Je crois qu'il y a un problème de coût, c'est-à-dire d'effort demandé par l'acte de lecture et de profit qui en est tiré. Quand on possède mal la manière d'être lecteur, ce coût est tout à fait défavorable. A ce moment là, par exemple, il vaut mieux voir "Le Rouge et le Noir" au cinéma que d'en entreprendre la lecture.

Pour un lecteur normal, la lecture continue de ce roman doit demander entre cinq et dix heures, je ne parle pas du plaisir de l'esthète qui voudra revenir sur certains passages. La lecture de "Le Rouge et le Noir" doit être faite entre cinq et huit heures pour apporter autant de satisfaction que le fait de voir le film à la télévision. C'est à ce niveau-là que se situe la concurrence.

Avoir une politique d'incitation auprès des personnes qui ne lisent pas, en leur conseillant de lire alors qu'à chaque fois elles en tirent un déplaisir, c'est les éloigner encore plus de la lecture en les culpabilisant. On fait des efforts pour eux et pourtant ils n'en tirent pas de profit.

Il faut prendre le problème par un autre bout et se demander pourquoi cela leur fait mal.

Madame ZEGHOUBI - Bibliothèque Municipale d'AUBERNAY SOUS BOIS - Participante :

A écouter les différents intervenants, je trouve que l'on prend la mesure de la difficulté de l'entreprise, et je suis tout à fait passionnée par ce que j'ai entendu ce matin de ce point de vue. Si on veut aller vers les gens qui ont des difficultés à lire, il importe de ne pas prendre des mesures égalitaires. On ne peut pas dire, par exemple, que l'on va mettre des bibliothèques centrales un peu partout, et ainsi arriver à ce que tous les gens lisent.

Je suis d'accord pour dire que les moyens ne sont pas suffisants en eux-mêmes au niveau des bibliothèques ; ceci dit, ils sont complètement nécessaires, il faut les rapprocher le plus possible des lieux d'habitation et de vie des gens. Considérer l'espace dans lequel se situe la lecture est un problème très important. Introduire la lecture, les livres, les auteurs, dans les entreprises me paraît essentiel si on veut faire progresser les choses dans les milieux travailleurs, ainsi que dans les L.E.P., les centres de loisirs, partout où se trouvent les jeunes de milieux travailleurs et les travailleurs eux-mêmes. Pour rencontrer un succès, il faut considérer tout ce que vient de dire Jean FOUCAMBERT, mais il faut aussi travailler sur ce qui constitue la motivation aussi bien au niveau des jeunes qu'au niveau des adultes.

Ce que disait Jean-Claude PASSERON me paraît également très important, c'est-à-dire travailler sur la reconnaissance de la parole des gens à qui l'on s'adresse. Nous ne devons pas venir avec tout notre savoir, mais nous devons

CARREFOUR N° 10

aussi reconnaître tout ce que les autres ont à apporter aux bibliothécaires et aux auteurs sur leurs livres, sur leur rapport à la lecture.

Il faut essayer d'instaurer avec les gens de milieu modeste, les travailleurs, les familles, des relations de dialogue, des relations d'échange qui favorisent la prise de parole. Ceci est également vrai pour les enfants. Pour arriver à faire lire des enfants qui n'ont pas de livres chez eux, dont les parents ne lisent pas, etc... il importe de faire entrer leur propre culture à l'école, de ne pas toujours parler de barbarisme quand on emploie des mots de langage populaire, c'est-à-dire accepter des cultures différentes de ce qui fait une culture reconnue socialement. Il me paraît important dans les animations, aussi bien à l'école que dans les milieux de travailleurs, de reconnaître la parole des autres.

Michel CHAFFANJON - Directeur de l'A.S.F.O.D.E.L. - Participant :

J'ai une question à poser à Jean-Claude PASSERON par rapport à l'enquête de Nicole ROBINE. Vous avez insisté sur la manière d'offrir et la diversité des manières d'offrir à travers une stratégie de l'offre et une tactique de l'offre dans chaque espace. Je voudrais que vous puissiez nous dire comment vous situez, dans la stratégie de l'offre, les places des différents réseaux de lecture publique et des différents réseaux d'espaces marchands pour arriver à cette diversité des offres et, par conséquent, des rencontres.

Jean-Claude PASSERON :

Je ne crois pas que la réponse soit possible. Vous demandez que des bilans, par exemple sur les points de vente, aient assez progressé pour qu'on ait une connaissance de l'ensemble des situations où les gens lisent, connaissance que ne soit pas, comme elle l'a été pendant des décennies, tributaire de la seule statistique disponible qui était la statistique de l'offre de lecture publique.

Or, nous connaissons assez mal ce qui se passe dans l'ensemble des espaces d'offre ; c'est justement l'intérêt d'enquêtes centrées sur une région ou sur un district, comme celle de Nicole ROBINE, que de faire apercevoir la nature du problème mais je ne crois pas qu'on puisse répondre en termes de bilan.

La question que vous posez est celle de l'optimalisation de toutes les offres, depuis les plus institutionnelles jusqu'aux moins institutionnelles, mais cette optimalisation supposerait une connaissance de toutes les offres.

Ceci dit, il n'est pas besoin d'avoir une connaissance complète de l'état du terrain pour avancer sur un terrain déterminé.

Anne MICHARD - Bibliothécaire d'un Comité d'Entreprise à AIR-FRANCE - Participante :

Je voudrais revenir sur le problème de l'inadaptation des structures aux besoins et aux potentialités de lecture. Je crois que la bibliothèque d'un Comité d'Entreprise est un endroit où ces choses apparaissent de manière grossissante, mais aussi très éclairante, d'abord parce qu'objectivement la bibliothèque d'entreprise est un outil plus opérant par rapport à cette catégorie de travailleurs, que vous appelez défavorisés à cause de la banalisation du lieu de travail. Je crois que le lieu de travail est important parce que même si l'on ne s'y sent pas bien, c'est un lieu que l'on connaît, dont on connaît les codes et qui ne surprend pas.

Je voudrais parler d'une expérience que j'ai vécue en tant que bibliothécaire de Comité d'Entreprise chez Chausson. Il s'agit d'une grosse entreprise de la

.../...

CARREFOUR N° 10

métallurgie où il y avait à peu près soixante pour cent de travailleurs immigrés. Je crois que la bibliothèque d'entreprise est le lieu privilégié où ces travailleurs peuvent rencontrer la lecture, pas uniquement à cause des horaires, des lieux, mais aussi par rapport à ce que je disais, c'est-à-dire qu'il y a très peu de lieux que ces travailleurs maîtrisent, qu'ils connaissent, et le lieu du travail en est un. Si les variables peuvent être moins lourdes par rapport à la lecture, c'est aussi à cause du caractère de ces bibliothèques d'entreprises parce qu'elles ne veulent pas avoir une allure d'institution comme les bibliothèques municipales. Je veux dire qu'à un moment donné ce qui peut faire le défaut de ces bibliothèques peut aussi faire leur qualité. Ce sont des institutions beaucoup plus souples, qui bougent, qui peuvent laisser place à d'autres initiatives qu'à celles du professionnel. Je pense aux élus, aux militants, etc... mais je pense aussi aux lecteurs, beaucoup moins "terrorisés" qui peuvent faire des suggestions, dire ce qu'ils pensent du fonctionnement de la bibliothèque. Malgré cet aspect moins institutionnel des bibliothèques de Comités d'Entreprises, il y a quelque chose de très fort quand on fait ce travail, c'est la conscience d'une différence de statuts énorme entre nous et les travailleurs qui fréquentent ce lieu.

Dans le cas de Chausson, ces travailleurs sont souvent immigrés, avec des difficultés de langage, et ils sont en bleu de travail. Nous, nous sommes derrière nos bureaux, nous savons quoi faire de nos mains, nous savons comment parler et eux ne savent pas. A ce moment là, je pense qu'il est très difficile, pour ces travailleurs, d'affronter notre regard, et le fait que ce soit sur leur lieu de travail leur permet de venir à plusieurs, avec une démarche, peut-être pas de "frime", mais qui ne pourrait pas exister dans une institution municipale. Une fois que le travailleur est entré dans la bibliothèque, il regarde autour de lui et que voit-il ? Il voit "romans", "psychologie", "para-psychologie", etc... et il ne comprend pas le code, la différence artificielle que l'on fait dans le monde. La plupart du temps, il ne connaît pas d'auteurs, il ne fait pas toujours de différence entre un roman et un documentaire, ou une biographie. Pour les lecteurs maghrébins et africains, c'est complètement nier leur pratique culturelle. Je me souviens avoir fait une très grosse commande en livres de langue arabe que je ne pouvais pas classer moi-même parce que ne connaissant pas la langue, et avoir sollicité un travailleur pour m'aider. Il n'a pas réussi, non pas parce qu'il n'était pas compétent, mais parce que, dans sa culture, la division artificielle entre le roman, l'histoire, le documentaire, n'existe pas, il n'est pas possible de les classer. Je n'ai pas de solution, mais on assiste là à une situation d'échec et de non pertinence de la classification que nous avons instituée et qui ne veut rien dire.

Revenons au choix. J'ai constaté que le choix des travailleurs n'était pas le même si j'étais là et si je n'étais pas là. Souvent, ces bibliothèques sont tenues par des bénévoles et il se trouve que l'attitude du travailleur n'est pas la même. Quand il passe par moi, il est obligé de m'affronter, d'affronter ce que je vais penser de son choix. Ou il a envie de me plaire, de faire un choix qui me plaise, ou il a envie de me provoquer, mais il se passe, en tout cas, quelque chose au niveau du contact, qui ne se passe pas quand je ne suis pas là. Cela devrait nous faire réfléchir. Il est important de briser cette image de respectabilité de la bibliothécaire et de la bibliothèque. On sait que, dans l'entreprise, il existe un autre réseau de lecture qui fonctionne bien, je pense aux livres pornographiques, aux livres d'histoires drôles, aux livres de sports, et même à un certain nombre de brochures politiques en ce qui concerne les milieux immigrés.

Ce n'est pas que je sente la nécessité de maîtriser tous les réseaux de lecture, mais ces deux là ne se rencontrent jamais, et ce que je trouve dommageable, c'est que cela se passe avec un manichéisme très fort. Un réseau est respectable et l'autre ne l'est pas. Par rapport à ces travailleurs, il y a une sorte de plaisir qui est avouable, et une autre sorte qui ne l'est pas. C'est quelque chose

CARREFOUR N° 10

qui ne concerne pas l'institution et qui donne à la bibliothèque, qu'on le veuille ou non, une image culturelle très pesante.

Par rapport au problème de l'inadaptation, une chose me semble très importante, c'est le rôle du bruit et de la musique. Là aussi, on a introduit une séparation très nette entre la musique et la lecture. Or, je crois que ce n'est pas évident pour ces catégories de travailleurs, car il y a une écoute de la musique qui s'apparente, à un moment donné, à la lecture, parce qu'il y a des pratiques de lecture collective. Il y a un plaisir à entendre parler sa langue pour un travailleur qui ne la possède pas et qui se la fait lire à travers des journaux ou même des livres de la bibliothèque. Tout cela fait beaucoup de bruit, et cela remet en cause l'aspect "lecture - silence" que notre civilisation a assimilé. Je pense qu'il est essentiel qu'il y ait du bruit.

Au niveau du prêt, le professionnel doit aussi faire un effort car il n'est pas évident, pour un travailleur, de devoir repasser auprès du professionnel pour prêter le livre à quelqu'un. Si un travailleur a un ami dans le même atelier, dans le même foyer, dans la même chambre, cela lui paraît beaucoup plus simple de prêter directement le livre plutôt que de repasser par le professionnel. Je pense qu'un certain nombre de maladresses ont été commises dans les bibliothèques, c'est une espèce de volonté de maîtriser qui fait quoi et qui a quoi. Je connais des bibliothèques où on demande aux travailleurs de laisser leurs papiers pendant qu'ils vont fouiller dans les rayons et je dis que cette méthode est un véritable répulsif par rapport à cette catégorie de travailleurs qui a de grosses difficultés avec le fichage, avec ce qu'ils ressentent comme une espèce de "flicage".

En conclusion, je dirai qu'il est très important de savoir, à un moment donné, se dessaisir de cette volonté de maîtrise, maîtriser le prêt, maîtriser le fonds, savoir ce qu'on a, ce qu'on n'a pas.

Jacqueline GASCUEL :

Nous allons remercier notre collègue d'une bibliothèque d'entreprise qui a effectivement un regard très neuf sur certains problèmes. Je pense que certains bibliothécaires municipaux ont, eux aussi, envie de dire qu'ils ont quelquefois des regards neufs, mais je souhaiterais que s'il y a des élus dans la salle qui désirent intervenir, ils aient aussi un temps de parole.

Y a-t-il des élus qui souhaitent prendre la parole et exprimer des opinions par rapport à ce qui vient d'être dit ?

Une intervenante :

Je ne suis pas élue, mais je demande quand même la parole. Je suis syndicaliste, je représente la C.G.T. au niveau régional, je ne suis pas bibliothécaire, et je pense donc faire partie d'un de ces courants dont on parle ce matin.

En premier lieu, je voudrais dire qu'en ce qui me concerne, je suis assez déçue de la manière dont la présentation du livre ou de la lecture pour tous a été faite ce matin. Elle a été faite par rapport au livre, en partant du livre, mais elle n'a pas été faite par rapport à la société dans laquelle nous vivons, par rapport à ce qui nous environne, par rapport à ce que nous rencontrons dans la vie.

Pour moi, il y a un problème important, à savoir qu'à partir du moment où on est placé politiquement, dans une situation différente depuis un certain temps, c'est-à-dire en clair depuis le 10 mai, il y a pour nous une conception qui

CARREFOUR N° 10

devrait être retournée au niveau de la lecture. Je voudrais dire que l'offre et la demande, et non pas les termes employés tout à l'heure, ne comprennent pas les mêmes mots, les mêmes aspects, les mêmes réflexions. En gros, je dirais qu'actuellement, l'offre est largement contingentée, fichée, fléchée d'une manière très précise. Il existe effectivement un monopole par rapport aux livres, par rapport aux productions de la lecture, qui pose, à mon avis, un certain nombre de problèmes pour une véritable démocratisation de la lecture.

A mon avis, il y a nécessité de retourner la question. Je prends une référence qui m'est venue à l'esprit tout à l'heure en écoutant ce qui se disait. Un chanteur, Michel FUGAIN, est allé faire un disque au Havre, il y a, entre autres, un best-seller que vous connaissez tous, qui est en grande vogue dans le Nord Pas-de-Calais, et qui a été fait en collaboration avec les gens qu'il a rencontrés. Le livre ne peut-il pas avoir cette autre dimension de rencontre avec les lecteurs, de vision différente ? L'auteur peut avoir une idée dans la tête, la mettre sur le papier, mais il doit aussi y avoir une autre approche de la lecture. A partir du moment où on ne fait pas participer les gens à l'élaboration du livre en tant que tel, n'y a-t-il pas une coupure entre le livre, entre l'auteur et la demande telle qu'on l'envisage ?

Je pense qu'on peut envisager la lecture dans les bibliothèques, mais je pense aussi qu'il ne faut pas oublier (et ce n'est pas seulement moi qui le dis) que cela reste l'appropriation d'une certaine partie de la population. Par rapport à la manière dont on en a parlé ce matin, je ne pense pas que, s'il y avait eu des travailleurs dans cette salle, cela leur aurait permis de comprendre pourquoi et comment accéder à la lecture.

Je pense que la forme d'échange, la manière d'échange pose un gros problème, et je dirai que ne transposer le problème de la lecture que par des clivages personnels, des clivages affectifs, c'est oublier un des problèmes essentiels de la vie de l'homme ou de la femme, celui de la vie qu'il rencontre au travail, de la manière dont cela se déroule pour lui, quand il rentre chez lui, le soir ; on ne parle ici que de loisirs, que de lecture en temps de loisirs. Je poserai un problème qui a été posé précédemment, à savoir que la bibliothèque se situe dans un lieu bien précis. Tant que le Directeur de chez Peugeot refusera que la bibliothèque passe dans l'entreprise, cela aura pour moi une signification très précise, à savoir la volonté de peser sur les possibilités de lecture des travailleurs. Je le dis parce que c'est la vie que je vis tous les jours avec ceux avec lesquels je travaille. Je refuse l'individualisation du problème de la lecture. Je pense que c'est un problème collectif, qui doit être pris à partir des bases culturelles diversifiées (et non pas différentes) de la population pour en faire un problème totalement différent.

Il ne faut pas oublier que nous sommes un certain nombre à regretter que les travailleurs ne lisent pas assez, mais nous disons aussi que lorsqu'on a fait les trois huit ou lorsqu'on est chômeur, avec tout ce que cela représente, qu'est-ce que la lecture à travers toutes ces questions ? C'est un phénomène qui tient à la société, à la difficulté morale de vivre dans cette société. Si on prenait la lecture par cet angle, on verrait peut-être les choses un peu différemment.

Jacques MOREL - Président de la C.E.F.C. - Membre du C.E.S.R. - Participant :

Je vais prendre la parole quelques instants à propos des remarques qui viennent d'être faites, non pas pour les contredire, non pas pour m'inscrire en faux, mais puisque je suis élu régional, je ne voudrais pas mettre nos invités et les prochains intervenants en difficulté par rapport à une question de fonds.



CARREFCUR N° 10

Il est exact que la structure économique, que les combats politiques que nous menons, et donc que la structure sociale d'ensemble de notre pays, conditionnent pour bonne partie l'accès (je prendrai exprès un terme un peu péjoratif) à telle forme de consommation, c'est tout à fait vrai. Je crois d'ailleurs que nous nous trouvons sur les mêmes terrains, dans les mêmes combats et pour les mêmes luttes.

Je voudrais dire par rapport à la question de ce matin et que l'on vient d'aborder aussi bien dans le rapport de Jean FOUCAMBERT, dans celui de Jean-Claude PASSERON, dans celui de Nicole ROBINE et même dans l'intervention de Henri BOURDON, nous n'avons pas coupé le problème de l'accès à la lecture de ces questions de fonds. Il est cependant vrai, comme le disait tout à l'heure Jacqueline GASCUEL, que ce groupe de travail traite d'un des aspects du problème. Le problème existe, il est exact, c'est un combat politique, c'est un combat économique, mais je ne voudrais pas reprendre là un terme par trop général qui sortirait du sujet de ce matin.

Il est traité, ce matin, d'un certain nombre d'aspects d'accès au livre et à la lecture et je crois qu'il ne faut pas mettre en cause toute l'organisation du colloque ou du groupe de travail. Il est parfaitement vrai que, si nous étions dans cette salle, avec cent cinquante camarades ou collègues de travail, on n'aurait pas réglé le problème. C'est vrai que ce dont on a parlé ici ne va pas expliquer à tel ou tel groupe pourquoi l'accès au livre ne leur est pas facile, et comment il faudrait faire pour que cette démarche leur soit plus facile. On ne va pas régler ce problème dans le groupe de travail, on a pris un des aspects, et on peut essayer de faire le mieux possible sur cet aspect-là.

Noëlle MANGIN - Maire-Adjoint de Bar-le-Duc - Participante :

Je viens un peu de loin et c'est en tant qu'élue que je voudrais dire un mot. Je n'ai pas envie de monopoliser le micro pour dire que les communications qui ont été faites ce matin par des chercheurs me paraissent essentielles pour des élus qui, sur le terrain, ont à prendre des décisions et ont à assumer certains types de responsabilités. Je dirais que c'est une chance pour des élus de pouvoir bénéficier de ce travail de recherche, et il me semble que ces occasions de rencontre devraient être beaucoup plus fréquentes.

Sur le terrain, nous nous posons des questions concrètes, nous essayons de faire avancer modestement les choses, et ces théorisations des questions que nous nous posons me paraissent essentielles. La question pratique que je poserai est celle-ci : Comment essayer que ce travail de recherche soit présenté plus fréquemment, plus longuement à des organisations d'élus ?

Jacques MOREL :

Je suis également élu local, et c'est vrai qu'à l'initiative de la Région Nord Pas-de-Calais, on a créé ce genre de réunions, c'est vrai aussi que, dans les associations d'élus, il y a un certain nombre de problèmes de fonds que nous n'abordons pas toujours comme nous devrions le faire, quelle que soit l'appartenance politique des uns ou des autres. Je pense à des problèmes aussi divers, de certains aspects économiques de la vie de nos collectivités territoriales. On a ouvert un grand problème de fonds qu'il faudrait traiter plus souvent dans des réunions préparatoires entre nous.

Un Participant :

Je suis aussi un élu, et je suis également un ancien membre de l'enseignement comme Daniel DORFIN. En tant que membre de l'enseignement, je reviendrai sur

CARREFOUR N° 10

un propos de Jean FOUCAMBERT au sujet du passage de la lecture anonnée, du déchiffrage de la lecture courante. C'est un problème qui n'a pas échappé aux instituteurs, et on a essayé plusieurs procédés, y compris la lecture silencieuse où le livre est commencé par le maître et suivi par les élèves. C'est un problème qui n'est pas spécifique à la lecture. On sait que déchiffrer est pénible et que la lecture courante est agréable.

Si vous prenez d'autres exemples, telle que la musique : pour apprendre le piano ce n'est pas amusant, mais quand on détient bien la pratique du piano, on peut en jouer. Quand on commence à nager, on boit la tasse, mais quand on sait nager, on y prend plaisir. Nos enfants qui ont six ou sept ans et qui doivent apprendre à lire, apprendre à jouer du piano et apprendre à nager, ne font pas des choses agréables. On dit qu'ils ne sont pas courageux, mais mettons-nous à leur place. Tout est pénible pour eux.

Je voudrais ajouter un mot en tant qu'élus : Evidemment, il nous faut lancer la lecture dans nos communes, ce n'est pas facile parce que nous ne sommes pas suivis par les autres membres du Conseil Municipal et parce qu'il y a des soucis financiers. La ville où je suis (près de Douai) avait, il y a une petite dizaine d'années, quinze mille habitants. C'est une ville qui avait grandi au moment de l'arrivée des Polonnais en 1925, et elle a encore grandi depuis parce qu'on a construit une Z.A.C. Nous avons pour l'instant une bibliothèque dans une maison particulière. Les livres sont tassés, les gens n'ont pas de place, tout est en enfilade, il y a des rayons sur les murs et au milieu. Ce n'est pas commode. Nous nous sommes renseignés pour bâtir, mais, parce nous avons vingt mille habitants, on nous oblige à une certaine bibliothèque qui aura telle salle de lecture pour les enfants, etc... Nous ne pourrions pas le faire parce que cela revient trop cher.

Jean FOUCAMBERT :

Le problème n'est pas ici de débattre sur l'agrément des méthodes. Ce n'est pas nécessairement ennuyeux d'apprendre, même si on a tous l'expérience qu'il est ennuyeux d'enseigner.

Pour répondre au choix que les élus doivent faire, je dirai que jusqu'à maintenant on fonctionne sur l'idée que l'apprentissage de la lecture est l'affaire de l'école, et qu'ensuite l'utilisation de la lecture est l'affaire du corps social, des municipalités ou des entreprises.

J'insiste sur le fait que l'apprentissage de la lecture entre dans une perspective de formation permanente, et une partie du budget consacrée à la lecture par des entreprises ou des municipalités doit prendre en charge la formation continuée du lecteur. Si on oublie cela, et si on ne se fie qu'à ce qui a été fait par l'Institution scolaire, on prive de l'accès à la lecture tous ceux qui ont été rejetés par le système scolaire.

Ce point qui consiste à déscolariser la lecture me semble tout à fait capital.

Jacqueline GASCUEL :

Nous allons arrêter là un débat que nous aurions continué jusqu'à six heures ce soir sans l'épuiser, et laisser la tribune aux autres intervenants.

CARREFOUR N° 10

Jacques MOREL :

Je vous remercie de votre participation à ce groupe de travail. La Région Nord Pas-de-Calais, depuis très longtemps, avec le Président Pierre MAUROY et le Président Noël JOSEPHE, a essayé en matière de travail d'apporter autre chose que des inaugurations ou des coupures de rubans, et, en matière de lecture particulièrement, autre chose qu'une attitude qui est réputée traditionnelle mais pas toujours constructive.

Par rapport à ces efforts, nous vous remercions très sincèrement les uns et les autres pour ces indications et ces nouvelles pistes de recherches qui, si elles nous donnent encore plus de travail, ne pourront que nous donner encore plus de courage à les affronter.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Samedi 21 novembre 1981 -

S E A N C E P L E N I E R E

FORMER DES MEDIATEURS : UN ENJEU REGIONAL

- Président : - Jacques MOREL - Président de la Commission
Enseignement, Culture et Formation du Comité
Economique et Social Régional.
- Animateur : - Jacques DECOBERT - Directeur F.C.E.P. -
Université de Lille III

-o-o-o-o-o-o-o-

Intervenants :

- Roger BOCQUIE - Conseiller technique et pédagogique à l'INEP
- Michel CHAFFANJON - Directeur de l'ASFODEL
- Jean HEBRARD - Professeur au Centre National de Formation des Professeurs à l'Ecole Normale d'AUTEUIL
- Michel MERLAND - Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires.

Rapporteur :

- Marie-Simone DE NUCE - Directrice de la bibliothèque inter-universitaire de Lille.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Jacques MOREL :

Les organisateurs du Colloque ont prévu que l'objectif de la seconde journée serait de réfléchir avec des professionnels aux points d'ancrage d'une politique de développement de la pratique de la lecture dans notre région.

Le déroulement et la progression des travaux nous amènent maintenant à nous interroger sur la formation des médiateurs ainsi qu'à ses aspects régionaux présents et à venir.

C'est le rôle qui incombe à cette réunion, et je pense que nous serons conduits à traiter vraisemblablement à la fois les questions suivantes : Qui sont les formateurs ou relais ? Quelles formations ? Quelle est la situation actuelle et la situation future souhaitable dans la région Nord - Pas-de-Calais ?

Il s'agit, me semble-t-il, de réfléchir sur les voies et moyens propres à susciter et à développer la demande de lecture, non pas par opposition, mais par contraste, avec les travaux qui ont été poursuivis, notamment dans la journée d'hier et qui ont davantage insisté sur l'aspect offre de la demande.

Avant de céder la parole à Monsieur DECOBERT, je tiens à le remercier, ainsi que tous les intervenants qui sont autour de cette table et qui vont vous être présentés.

Jacques DECOBERT :

Avant d'introduire le débat qui nous rassemble en cette fin de matinée, je voudrais tout d'abord, brièvement, présenter ceux qui l'ont rendu possible, et dire deux mots de la méthode de travail que nous avons choisie.

- Monsieur BOQUIE est Conseiller Technique et Pédagogique à l'Institut National d'Education Populaire.
- Monsieur Michel MERLAND, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires
- Monsieur RENOULT, Professeur à la même Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires.
- Monsieur CHAFFANJON, Directeur de l'A.S.F.O.D.E.L., c'est-à-dire de l'Association Nationale pour la Formation et le Perfectionnement Professionnel en Librairie et en Papeterie.
- Moi-même en tant qu'enseignant, Directeur du Service de Formation Continue Education Permanente de l'Université Lille III.
- Mademoiselle DE NUCE, Conservatrice de la Bibliothèque Universitaire de Lille (section Lettres-Droit).
- Monsieur HEBRARD, Professeur au Centre National de Formation des Professeurs de l'Ecole Normale d'Auteuil.

Cette présentation a, au fond, pour but de souligner la diversité des horizons professionnels qui nous a ici rassemblés autour de préoccupations identiques et cohérentes.

Nous avons, pour le travail qui nous était demandé, le choix entre différentes formules. Nous étions parmi nous, six à devoir intervenir. Il nous est apparu que, si les six personnes prévues prononçaient leur communication en cette fin de matinée, cela risquait de rendre totalement impossible un débat, auquel vous souhaitez, je pense, pouvoir apporter votre participation.

Nous nous sommes mis d'accord sur une solution qui me confie une mission périlleuse puisqu'elle consiste à présenter, comme introduction au débat qui doit suivre, un rapport de synthèse, rapport introductif, à partir de nos conversations antérieures, des réunions préparatoires au colloque et des contributions de chacun.

.../...

Avant de poursuivre, je voudrais encore associer à la préparation de ce carrefour Madame KELLERMANN, Ingénieur Documentaliste au C.N.R.S. qui n'a pu venir aujourd'hui, Madame SEIBEL, sociologue et chargée de mission à l'Office Culturel Régional, Mademoiselle ETEVE du C.R.D.P. de Lille, ainsi que, si vous le permettez, l'équipe qui voici trois ans, autour de Jacqueline HOCQUET et de Bernard FARINE a, dans le cadre de l'I.U.T. de Lille III préparé une enquête sur la situation de la lecture publique dans le Nord - Pas-de-Calais, enquête qui nous a été extrêmement précieuse.

X X
X

Pourquoi ce carrefour ? Dans le cadre du colloque, il se situe au point d'aboutissement (mais d'aboutissement provisoire qui devra se prolonger, je pense, sur d'autres concertations) d'une réflexion sur les conditions d'une politique de la lecture comme l'une des composantes d'une politique culturelle de la Région.

Les débats qui ont précédé rassemblent les données d'une interrogation souvent implicite et souvent aussi nettement formulée. En effet, une politique de développement des équipements susceptibles de favoriser la relation à la lecture, l'évolution des professions directement impliquées, l'émergence de nouvelles fonctions, de nouveaux types de médiation entre le public et le texte imprimé conduisent à tenter de définir les orientations et les démarches d'une politique de formation autrement structurée, ce qui implique, bien évidemment, que l'on estime que la formation des agents de cette relation au livre et au texte écrit constitue une capacité de réponse pour la solution d'un certain nombre des problèmes posés.

Il faut accroître, a-t-on dit, la densité du réseau des équipements, mais en même temps, ajouterai-je, favoriser leurs diversités. J'avoue que j'ai été sensible à certaines des interventions de ce matin qui allaient dans ce sens.

Toutes les enquêtes le constatent : le lecteur se déplace peu. L'ouverture d'un nouveau lieu de contact avec le livre fait apparaître de nouveaux lecteurs. Mais en sachant que telle personne qui fréquente assidûment la bibliothèque de l'entreprise où elle travaille, du centre de formation où elle cherche à accroître le champ de ses compétences, hésitera peut-être à franchir le seuil de la bibliothèque municipale ou celui d'une librairie. Il y a, dans la relation avec le livre, mais ne conviendrait-il pas plutôt de dire dans la relation avec tout texte imprimé, une série de démarches qui ne sont pas toujours, semble-t-il, rassemblées dans le même individu, et nous sommes insuffisamment éclairés sur les mécanismes complexes des motivations et des choix, des refus ou des sélections qui s'opèrent.

Si la librairie peut introduire dans la relation au livre le frein supplémentaire de la charge financière, elle est par contre le lieu où l'on trouve le livre que l'on garde, le lieu où l'on peut constituer sa bibliothèque privée, le lieu où se réalisent toutes les démarches de l'autodidaxie, toutes celles aussi liées à une curiosité à un intérêt parfois exclusif, à un hobby, et l'on sous-estime à quel point cette démarche peut être le fait de toutes les classes sociales, même de celles qui semblent à priori n'avoir avec la lecture qu'un rapport difficile ou inexistant. Après tout, les émissions radiodiffusées du genre "Quitte ou double", qui exploitent l'encyclopédisme de lecteurs en quelque sorte "spécialisés", sont des émissions populaires autant par les concurrents qui y participent que par le public qui les suit.

A côté de la démarche qui incite à entrer dans la librairie, il y a celle qui conduit à emprunter un livre (ce qui requiert l'une des formes de bibliothèque), mais aussi celle qui incite à consulter un ouvrage, à feuilleter une revue, et ces deux dernières démarches ne sont pas forcément le fait des mêmes personnes.

Si le développement de la lecture passe donc par la multiplication des lieux de lecture, il passe aussi par leur diversité qui multiplie les incitations et les voies d'accès et contribue sinon à supprimer, du moins à atténuer, avec la distance matérielle, la distance culturelle et symbolique au texte et à l'écrit.

.../...

Il y a certes les bibliothèques municipales, d'importance variable selon la taille de la commune, le dynamisme de sa politique culturelle, ou le volume des moyens consacrés. Mais il y a, et il doit y avoir, toutes les autres : les bibliothèques de quartier, d'hôpitaux, d'entreprises, les bibliobus, les bibliothèques de clubs ou d'associations, les bibliothèques pour Tous. Il y a toutes les formes aussi de la bibliothèque scolaire : bibliothèques - Centres de Documentation, ou C.D.I. des établissements du second degré. Mais Monsieur HEBRARD qui est à cette tribune fait remarquer qu'à l'école même il convient de créer dans l'espace scolaire des lieux textuels qui ne soient pas obligatoirement la bibliothèque de classe traditionnelle, ni des redoublements de l'espace-bibliothèque moderne et que la bibliothèque - Centre de Documentation, les C.D.I., pour être d'excellentes solutions, ne sont pas les seules possibles, ni les seules souhaitables, et qu'il convient (comme l'un d'entre vous le rappelait tout à l'heure) de déscolariser l'acte de lecture, de faire éclater l'école vers tous les autres lieux de lecture qui lui sont extérieurs. Il y a enfin, dispersées dans la ville, ce qu'on pourrait appeler, selon une formule heureuse de Madame KELLERMANN, toutes les "boutiques à lire" : la librairie-caféteria, l'embryon de bibliothèque ou le simple dépôt de livres que l'on trouve au centre du planning familial, à la consultation du nourrisson ou dans tel foyer pour handicapés : l'intérêt conjoncturel ou le drame vécu pouvant être le premier pas d'une démarche qui conduira en d'autres lieux ou à d'autres curiosités. Après le métro-musée, et récemment le métro-théâtre, à quand le métro-bibliothèque ?

Mais une politique de développement du nombre des équipements, dont on peut attendre qu'elle favorise avec un nombre accru de lecteurs une nouvelle dynamique de la demande s'accompagne nécessairement d'une politique d'accroissement du nombre des personnels responsables de la gestion et du fonctionnement de ces équipements, des personnels de niveaux de qualification différents, mais aussi de profils différents, ce qui pose (et cela est apparu à différentes reprises dans les débats d'hier et même de ce matin) un urgent et complexe problème de formation professionnelle.

A la diversité des situations relationnelles s'ajoute, quand elle ne l'entraîne pas, l'évolution même des professions, celle du libraire, du bibliothécaire, du documentaliste, l'apparition de nouvelles techniques, de nouveaux média qui conduisent à terme non seulement à introduire de nouvelles fonctions, mais à modifier la définition et le champs d'application des anciennes.

Les développements de l'audiovisuel ont profondément transformé les conditions de production et de diffusion des messages. Les bibliothèques deviennent des médiathèques. La généralisation de l'informatique et de la télématique se fait dans des conditions nouvelles et les spécialistes de l'information devront de plus en plus connaître, afin de l'utiliser, la micro-informatique et la bureautique. L'inflation de la production imprimée, le développement de l'information périodique impliquent la mise en oeuvre de procédures nouvelles de sélection et de traitement. Dans les librairies, la gestion automatisée des stocks va devenir nécessaire. La télématique devrait, à brève échéance permettre l'interconnexion des catalogues, les commandes, la facturation, la surveillance des stocks.

Ces évolutions étant extrêmement rapides, les professionnels doivent pouvoir les suivre de façon constante et précise, ce qui implique leur prise en compte tant par la formation continue que par la formation initiale.

Toutefois, la maîtrise des techniques professionnelles " classiques " auxquelles s'ajoute celle des techniques nouvelles n'est qu'une condition, nécessaire mais non suffisante, au service d'une médiation. Investi de la périlleuse mission d'assurer la correspondance entre la transformation de l'offre et la transformation de la demande, le professionnel doit agir sur l'une comme sur l'autre dans une relation dialectique ambiguë, pleine d'écueils politiques, techniques et en définitive moraux. Il doit

.../...

organiser l'accès aux textes écrits mais également les moyens sociaux et culturels d'une capacité à les maîtriser et à se les approprier. Offrir dans une bibliothèque : Dolly, Karl Marx ou Science et Vie, ce n'est pas la même chose, mais les offrir simultanément ne résout pas entièrement le problème.

Certes, dans les grandes bibliothèques où la palette est immense, le choix peut être considéré comme suffisamment ouvert, mais il l'est beaucoup moins dans les petites bibliothèques. L'idéologie du libre accès au livre, au nom du respect des choix individuels et de l'égalisation des chances, outre qu'elle ne supprime pas totalement les présupposés culturels qui ont présidé à la sélection de l'offre, ne favorise en définitive que ceux qui sont déjà capables de décoder le registre offert et le mode de sa présentation. Mais substituer à cette neutralité apparente, une pédagogie consciente, une "guidance délibérée", n'est-ce pas introduire un autre risque, celui de déterminer d'une autre manière des choix que l'on voulait éclairer et rendre libres.

L'expérience qui s'est développée dans le cadre de l'action de formation collective de Sallaumines-Noyelles nous apporte des informations particulièrement intéressantes. Une action de formation à l'échelle d'un district qui accorde la priorité aux populations les plus défavorisées. Au départ, des formateurs, avec l'aide de la Bibliothèque Centrale de Prêt, ont rassemblé une centaine de livres (psychopédagogie, manuels, dictionnaires, deux revues et du matériel pédagogique). Une étape est franchie quand le public s'élargit des formateurs aux formés. Il s'agit d'abord de besoins de documentation liés à la formation, puis la demande concerne la lecture elle-même. La Bibliothèque Centrale de Prêt accepte de créer une véritable bibliothèque avec huit cents livres et documents et le fonctionnement est assuré par des bénévoles. Cent cinquante lecteurs s'inscrivent. Une autre étape enfin est franchie lorsque le public des lecteurs, par une sorte de contagion, déborde le public en formation et annexe famille, proches, amis. Deux ans plus tard, il y a plus de mille cinq cents inscrits pour neuf cent trente emprunteurs réels. Et ce qui est plus intéressant encore, je crois, c'est de constater que les lecteurs sont pour moitié des actifs et parmi ceux-ci 44,6 % d'ouvriers, alors que dans les bibliothèques, les inactifs constituent souvent une large majorité, et d'autre part que la proportion d'ouvrages documentaires, d'ouvrages techniques et de sciences sociales représentent de cinquante quatre à soixante pour cent du total des livres empruntés.

Ceci je crois nous apprend ou nous confirme trois choses :

- la première c'est qu'il n'y a pas de handicap irréductible en ce qui concerne l'accès à la lecture,
- la seconde c'est que la motivation qui conduit au texte imprimé est étroitement dépendante sans doute de l'héritage socio-culturel, mais aussi du contexte conjoncturel ou concerté d'incitation.
- la troisième c'est que différents contextes induisent ou peuvent induire différents types de lecteurs, différents choix de lecture, de même que différents types de formation induisent différents types de formateurs. Ce qui apparaît comme enrichissement, conquête dans le cas considéré de Sallaumines-Noyelles, peut devenir aussi mutilation. La médiation peut se dire pleinement réussie lorsqu'elle favorise ou permet le passage d'une catégorie à une autre, d'un type de lecture à un autre type de lecture, d'un type de média à un autre type de média.

La médiation au texte imprimé se trouve ainsi légitimée par son ambition mais en même temps mise en question par les responsabilités qu'elle assume. Elle se voit d'autre part confirmée dans sa relation à d'autres média de l'action culturelle qui en reçoivent une impulsion tout en la favorisant en retour. Il y a donc une nécessaire pédagogie de la médiation comme il y a une déontologie de la médiation.

.../...

Il s'agit, rappelle Madame SEIBEL, d'organiser la compréhension par le choix des thèmes, par la mise en relation des différentes sources d'information, par le recours à des techniques différenciées, et en même temps de transmettre les méthodes et les codes qui permettront de réellement s'approprier le document et l'information qu'il véhicule, autrement dit, apprendre à apprendre, apprendre à utiliser, apprendre à lire. Lorsque Monsieur HEBRARD nous dit que nous n'en finissons pas d'apprendre à lire à un enfant, je serais tenté de dire que nous n'en finissons point d'apprendre à lire à un adulte. Sur ce terrain, le "professionnel", bibliothécaire, documentaliste, libraire, se trouve investi d'un nouveau rôle d'animation-éducation où il rencontre d'autres médiateurs, vis-à-vis desquels il est amené à se situer en termes de complémentarité, sinon de concurrence : enseignants, formateurs, mais aussi professionnels de l'animation qui, par rapport à un public à constituer, ont un projet d'insertion sociale, à partir d'une compétence relationnelle. Dans les deux cas, la remise en question des finalités traditionnelles de l'action éducative ou socio-éducative peut les conduire à repenser leur rapport à l'écrit.

Face à la pluralité et la complexité des démarches requises par cette médiation qu'on attend d'elle, chaque profession réaffirme la spécificité qui est la sienne. Le bibliothécaire, le documentaliste, le libraire, comme l'enseignant ou l'animateur se réclament d'une compétence particulière, et les efforts des bibliothécaires-documentalistes des C.D.I. des lycées et collèges pour obtenir un statut qui reconnaisse la spécificité de la fonction, en est une illustration parmi d'autres.

Et pourtant, tous ces professionnels ne se retrouvent-ils pas très proches les uns des autres lorsqu'ils tentent d'établir, par rapport à un projet de formation, ce que j'appellerai la typologie des compétences exigibles. A côté de qualifications spécialisées, à côté des techniques spécifiques ou connexes requises par les diverses tâches, ils demandent une formation de généraliste polyvalent, mais aussi une formation qui prépare aux fonctions sociales et pédagogiques liées aux impératifs de dialogue, de communication, d'orientation, de conseil, d'enseignement que l'on rencontre à tous les niveaux de la chaîne documentaire. Car le principal interlocuteur, rappelle Madame KELLERMANN, reste, quelle que soit la profession envisagée, l'utilisateur, celui qui doit être l'objet et le bénéficiaire de la médiation, l'utilisateur d'aujourd'hui, mais, disons-le aussi, celui de demain.

Dans cette perspective, le dispositif actuel de formation permet-il, par rapport à ce dénominateur commun qu'est l'accès au livre, de former de façon satisfaisante de tels médiateurs ? Les divers intervenants avec lesquels il m'a été donné de discuter font tous apparaître les principes de disfonctionnement liés au cloisonnement des institutions et les lacunes du dispositif en place.

En ce qui concerne les bibliothèques, pas de filière permanente pour la formation des employés de bibliothèque. Une filière délivrant un titre trop polyvalent, le C.A.F.B. (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaires) où l'on rencontre côte à côte des candidats bacheliers et d'autres qui sortent de l'enseignement supérieur, avec une licence ou une maîtrise, mais qui sont les uns et les autres à la recherche d'une même formation professionnelle initiale ; mais aussi des candidats qui ont déjà une expérience professionnelle et pour qui la formation représente une validation de compétence ou un perfectionnement : bref, un diplôme qui répond simultanément à des finalités diverses et qui se trouve dans une position ambiguë quant à ses objectifs et à ses moyens à la fois trop ouvert eu égard à la faiblesse des débouchés de ces dernières années, et trop fermé sur lui-même, l'organisation et la pédagogie étant tenues quasi exclusivement par les professionnels.

A côté, une filière supérieure, celle de l'E.N.S.B. (Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires) peu ouverte puisqu'elle est réservée en priorité à la fonction publique de l'Etat et dont ne profitent que les Bibliothèques Municipales classées.

.../...

Des formations enfin répétitives d'un niveau à l'autre, des passerelles peu évidentes ou inexistantes entre les diverses formations ; et en l'absence d'organisation pédagogique, une dérive des enseignements en fonction de chaque enseignant et non nécessairement en fonction des évolutions effectives dans le champ d'étude. Bref, eu égard à la typologie évolutive des besoins et demandes de formation, un dispositif qui comporte à la fois lacunes et chevauchements et n'apporte pas toujours de réponse convenable, faute de filière cohérente, faute de structures convenablement, rationnellement, décentralisées.

Si Madame KELLERMANN, ingénieur documentaliste au C.N.R.S., réclame, je cite , " l'institution d'unités de valeur option Documentation, comme nouvelle matière d'enseignement à part entière, appliquée à chaque section disciplinaire", ainsi que la généralisation de cycles " longue durée " tels que les offrent les I.U.T., pour les personnes en cours d'emploi, à l'autre bout, si je puis dire, de la chaîne, les bibliothécaires-documentalistes des C.D.I.- dont Monsieur HEBRARD rappelle qu'ils sont pourtant dans les établissements du second degré des "médiateurs-clé"- soulignent les ambiguïtés de leur statut, de leur rapport avec les enseignants, la mauvaise insertion de leur centre de documentation dans la structure architecturale et dans l'emploi du temps, mais aussi, et cela a été dit hier aussi, l'insuffisance de leur formation qui se fait souvent sur le tas. Si, en ce qui concerne le traitement du document imprimé, la connaissance de l'édition, de la lecture publique, la préparation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaires peut être commune aux documentalistes et aux bibliothécaires, le livre toutefois n'est qu'un support parmi d'autres et la formation devrait prévoir le traitement des non-livres, les dossiers documentaires, l'informatique documentaire, la sémiologie de l'image.

Le formateur d'enseignants qu'est Monsieur HEBRARD, professeur à l'Ecole Normale d'Auteuil, rappelle que la littérature enfantine, l'organisation d'une Bibliothèque Centre de Documentation, les contacts avec une bibliothèque de quartier sont des termes qui apparaissent maintenant dans les programmes de formation des instituteurs et que certaines écoles normales organisent même des unités de formation optionnelles sur la littérature enfantine, mais il y a beaucoup à faire encore pour que la formation initiale introduise à tous les niveaux une formation spécifique concernant la littérature pour enfants, le documentaire, la psychologie de l'acte de lecture, l'organisation des bibliothèques, ou les techniques d'information et de documentation. L'Université n'ouvre guère plus souvent ses enseignements optionnels à ce type de démarche, et le professeur du second degré ne connaît au mieux de la lecture enfantine, et de celle des adolescents (mais y-a-t-il au fait une littérature pour adolescents ?) que ce qu'il a pu observer fortuitement chez ses propres enfants, et il véhicule, plus encore que l'instituteur, un très grand nombre d'idées toutes faites sur cette question. Et que dire enfin de la formation lacunaire, formation sur le tas ou inexistante, de tous les bénévoles, à qui pourtant la lecture publique doit tant ?

Si de ce bilan critique du dispositif de formation, on passe maintenant aux projets et propositions, on est immédiatement frappé par un ensemble convergent d'idées clefs.

Tout d'abord, très souvent, les schémas présentés pour la restructuration de dispositifs de formation se réfèrent au modèle universitaire. Entendons bien qu'il ne s'agit pas, dans l'esprit comme dans la lettre, d'un transfert pur et simple à l'Université de la responsabilité des formateurs, même s'il arrive que l'Université soit appelée comme partenaire. Tout au plus, pour certains, s'agit-il d'une filière parallèle susceptible de permettre un système d'équivalences. Mais l'Université offre le modèle de référence de cycles de formation progressifs, répondant à des niveaux successifs de qualification professionnelle, constituant jusqu'au niveau de la recherche, une filière complète. L'Université offre encore le modèle d'une régionalisation cohérente des formations, susceptible d'ailleurs d'admettre, pour certaines formations plus spécialisées, une carte nationale des formations.

Autre trait commun des propositions faites, le souci de commencer par redéfinir la typologie des formations requises : niveau, finalités, objectifs et contenu pédagogique, afin d'apporter à chaque demande, à chaque besoin, une réponse adaptée.

.../...

Par ailleurs, la prise de conscience, chez le professionnel du livre ou de la documentation, comme chez le formateur d'enseignants, d'avoir partie liée, chacun ayant à gagner à travailler, sur des objectifs communs ou compatibles, avec l'autre. On retrouve chez des interlocuteurs divers l'idée qu'il faut décroïsonner à tout prix les institutions, que l'inter-disciplinarité est, au niveau de l'enseignement, la réponse pertinente à une certaine forme de polyvalence, et que par ailleurs la pluralité et la diversité des formateurs, quand elle s'adresse de surcroît à un public venu d'horizons divers, est un gage d'ouverture, et de déontologie professionnelle. De divers côtés on avance l'idée de formations offrant à côté d'un tronc commun, une série d'options : un tronc commun susceptible de réunir non seulement des publics appartenant à des corps professionnels distincts (bibliothécaires et documentalistes bien sûr, mais aussi libraires, formateurs, chefs d'établissements) mais encore à des personnels de catégories différentes (catégories A, B ou C). Par ailleurs, des options nettement différenciées permettraient d'apporter les compléments de formation et d'approfondir les aspects spécifiques aux diverses spécialisations.

Autre idée force : le souci affirmé d'articuler étroitement formation théorique et formation pratique, l'intervention conjointe du généraliste et du professionnel, un peu semble-t-il sur le modèle des I.U.T., la meilleure formule semblant celle de l'enseignement alterné justifié à la fois par la révolution rapide des technologies, la spécialisation à acquérir dans des secteurs socio-professionnels déterminés et la nécessaire connaissance de l'environnement social et pédagogique.

Enfin l'idée, riche de promesses, d'une organisation des cursus de formation en unités capitalisables englobant les diverses étapes de la formation initiale, mais aussi tous les apports parallèles ou ultérieurs de la formation continuée, complétant, précisant, enrichissant au fil des années les profils de compétences, garantie des niveaux de qualification et de la promotion professionnelle, susceptibles d'être pris en compte dans le calcul des rémunérations et de l'évolution des carrières.

Quant aux structures qui permettraient de mettre en œuvre cette pédagogie renouvelée, le souci de décentralisation, la prise de conscience de la diversité des implications conduisent très souvent à suggérer l'idée d'Instituts ou de Centres régionaux dont les compétences peuvent être plus ou moins larges en matière de formation, selon que l'on concentre les niveaux supérieurs de spécialisation et de recherche dans la région parisienne, ou dans un certain nombre de pôles régionaux de regroupement. Le statut de ces Centres peut aussi admettre un certain nombre de variables pourvu seulement qu'ils soient en mesure, directement ou par la médiation d'autres organismes, de remplir dans la Région les différentes missions qui lui seraient dévolues :

- action d'information tout d'abord et de mise à disposition des outils documentaires. Action d'information, menée en liaison avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, par exemple auprès des élus, des collectivités locales, des associations ou des entreprises qui se posent le problème de la création ou du développement d'une bibliothèque.
- action d'aide aux démarches de sensibilisation et d'animation, menées par les professionnels ou les bénévoles, en direction des différentes catégories d'utilisateurs, et cela de façon décentralisée dans la Région, en coordonnant l'usage des médias.
- action d'incitation et de coordination des actions menées, mais aussi de réflexion sur les expériences en cours, régionales ou étrangères, sur les objectifs et les stratégies pédagogiques, sur la fonction même de communication et de médiation.
- rôle d'observation régional, et de mise en relation de la demande et de l'offre, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

.../...

-action de formation : formation initiale décentralisée, mais aussi (et pour l'instant c'est peut-être le plus urgent encore) formation continuée : formations spécialisées, stages de promotion interne, ou de recyclage, formation des publics relais, des bénévoles d'associations, formation urgente, prioritaire, des formateurs.

-action de recherche interdisciplinaire enfin, pour laquelle une série d'orientations et de thèmes peuvent être suggérés : étude des processus de marginalisation de certains publics (ou peut-être de régression culturelle de certains publics), de la médiatisation de l'offre et des conditions d'appropriation des produits culturels ; recherche sur le passage du lecteur enfant au lecteur adulte, sur les différents publics face à la lecture, sur les aspects et les conditions de la diffusion culturelle.

Je ne ferai pas, à ce discours qui se veut simplement introduction au débat, de conclusion même provisoire. Je voudrais seulement dire ma conviction que toutes ces idées qui, en définitive, convergent, sont de l'ordre du réalisable, pourvu seulement que la volonté politique y soit, et tout d'abord, la volonté de décroquer les institutions qui nous conditionnent, sans laquelle risquent d'avorter toutes les générosités.

Jacques MOREL :

Monsieur DECOBERT vous a expliqué la façon dont était conçue l'organisation de cette réunion et vous avez pu constater, au fur et à mesure qu'il développait son propos, qu'il empruntait des contributions aux différentes personnes qui se trouvent autour de cette table, à une exception près, Monsieur BOQUIE, puisqu'il n'a pu être associé à ce travail préalable.

Roger BOQUIE :

Avec Murielle BERMOND, nous assurons, depuis 1973, une formation à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi, qui est un établissement national dépendant du Ministère du Temps Libre.

Cette formation s'intitule " l'enfant, le livre et l'expression ", et se déroule en trois sessions qui entrent pour les deux premières dans le cadre des phases du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (unité de formation "les techniques d'animation ").

Nous y recevons des bibliothécaires, des libraires, des enseignants, des animateurs d'éducation populaire, des éducateurs d'enseignements spéciaux, tous les professionnels de l'éducation qui pensent que le livre doit tenir une place importante dans leurs rapports avec les enfants.

Je dois dire qu'effectivement, quelle que soit la nature des structures dans lesquelles l'enfant est accueilli, ce qui est essentiel pour nous c'est qu'il y trouve des livres correspondant à ses besoins. Or, le choix est difficile. Pour mémoire, rappelons qu'en 1970, il y avait près de trois mille titres, soit quarante et un millions de volumes édités environ dans le domaine du livre pour la jeunesse, dix ans plus tard, en 1980, il y a près de cinq mille titres, soit soixante dix millions de volumes édités.

.../...

C'est pourquoi notre recherche pédagogique se situe parallèlement à l'évolution de la production contemporaine du livre pour la jeunesse.

Ce que nous proposons à nos stagiaires, c'est de les aider à favoriser la rencontre entre l'enfant et le livre.

Pour réussir une telle mission, nous pensons que l'éducateur concerné doit s'investir totalement, d'où la nécessité d'une formation personnalisée.

Notre pédagogie se définit donc à partir de deux éléments essentiels :

- la connaissance totale de la production contemporaine du livre pour la jeunesse,
- la personnalité des stagiaires qui nous arrivent.

La réponse que l'on peut donner aujourd'hui à la question " Comment favoriser la rencontre livres-enfants ? " est totalement différente de celle que l'on pouvait donner il y a une dizaine d'années.

En effet, nous avons maintenant une production de livres pour la jeunesse qui nous permet un enseignement différent, car la grande innovation des dix ou quinze dernières années se situe au niveau de l'image.

Entre les recherches menées par les éditeurs comme le Père Castor depuis cinquante ans, les créations d'avant-garde que l'on a connues dans les années 1970 avec les éditions Quist Vidal, la pénétration en France des grands créateurs étrangers grâce à des éditeurs comme l'Ecole des Loisirs, la Farandole, etc..., les recherches plus récentes avec des éditions comme le Centurion, Gallimard, ou les nouveaux éditeurs dont chaque livre est une expérience, nous disposons aujourd'hui d'un véritable outil nouveau, et le problème de la lecture ne peut plus se poser en 1981 comme il se posait en 1961 au niveau des enfants.

Si l'on considère (et chacun le sait maintenant) que l'essentiel de ce que sera l'adulte futur s'acquiert dans les premières années de la vie, une part importante de l'action pédagogique se situe au niveau de la rencontre enfant-livre qu'il est possible d'envisager dès les premiers mois de l'enfance.

Bien sûr, à cet âge (huit à dix mois) le livre est à considérer en tant qu'objet, le premier contact de l'enfant avec le livre est un contact essentiellement physique, corporel. On peut déjà parler du plaisir du livre, car il est évident (nous l'avons souvent expérimenté ou fait expérimenter) que pendant plusieurs mois l'enfant prend plaisir à manipuler le livre, à en épuiser toutes les possibilités en tant qu'objet que l'on peut ouvrir, feuilleter, fermer, sucer, déchirer, etc... Il est important, à notre avis, que cette exploration, l'enfant puisse la mener jusqu'au bout.

Au cours de cette exploration, l'enfant va découvrir qu'il y a des images. Il pourra passer de ce premier plaisir du livre que l'on manipule au plaisir de l'image.

En effet, au cours de ces diverses manipulations, l'objet livre est devenu aussi familier que les objets qui l'entourent, les images ont parfois fugitivement arrêté l'attention de l'enfant, et il arrivera un jour où son intérêt se portera entièrement sur cette image. De découverte en découverte, l'enfant est amené à décrire l'image à comparer les images avec la réalité, à reconnaître sa réalité dans l'image, à juxtaposer les images.

.../...

De livre en livre, grâce à une production qui aujourd'hui le permet à condition bien sûr de la connaître, l'enfant va devenir un véritable lecteur de l'image. Du plaisir de lire les images, il passera un jour au plaisir de lire le texte, dans la mesure justement où il y aura été préparé.

Nous abordons, bien sûr, d'autres aspects dans nos stages, comme l'analyse profonde et sensible du contenu d'un livre ainsi que les multiples moyens d'expression qui permettront à l'enfant d'extérioriser ses impressions après la lecture d'un livre.

Enfin, nous insistons sur le rôle d'informateur auprès des adultes, rôle que nous devons constamment assurer et nous voulons que notre action pédagogique soit efficace; Il faut pour cela faire preuve d'originalité et c'est le thème de notre 3ème session du cycle qui se déroule " sur le terrain " et dont l'objectif est la mise en place et l'animation d'une manifestation publique d'information sur le livre pour la jeunesse, la dernière en date étant la Forêt aux Histoires.

Jacques DECOBERT :

Nous avons tenu effectivement à ce que Monsieur BOQUIE intervienne, d'abord parce qu'il n'avait pas pu participer aux débats de préparation, et parce que, comme il vient de vous le dire, les préoccupations de formation qui sont les siennes prennent le contact avec le livre, la relation au texte imprimé, avant le moment où débute l'acte d'apprendre à lire. Il y a donc là, en quelque sorte, une globalité de démarches et cela intéresse donc le problème de la médiation avant même que le texte écrit soit l'objet de lecture, et d'autre part l'ensemble des autres problèmes. Je laisse la parole aux participants.

Bernard PINGAUD :

Je voulais dire à Monsieur DECOBERT que j'ai écouté avec un très vif intérêt surtout la deuxième partie de son intervention qui rejoint totalement une idée que nous avons eue de manière assez empirique à la Commission du Livre à la suite de conversations avec des libraires, des bibliothécaires, des documentalistes, des éditeurs, à savoir le double sentiment que les systèmes de formation actuels étaient mal faits, et d'autre part, qu'il y avait réellement quelque chose de commun entre ces professions qui ont toutes (comme vous l'avez très bien expliqué) une fonction de médiation vers le livre. Nous avons même été jusqu'à proposer l'hypothèse, dans notre premier rapport, d' "écoles nationales du Livre ".

Nous sommes en train, dans la deuxième partie de nos travaux d'essayer de voir si cette idée est réalisable. On se heurte à beaucoup de problèmes, notamment aux problèmes des spécificités des professions concernées, nous avons passé une journée entière à en discuter, nous devons nous réunir à nouveau sur un rapport que préparent Madame GASCUEL et Cécil GUITARY .

Je serais personnellement très heureux si Monsieur DECOBERT pouvait communiquer son texte à la Commission du Livre, il nous serait très utile, cela rejoint nos préoccupations sur de nombreux points.

Jacques DECOBERT :

Je veux bien communiquer ce texte, d'autant qu'il va entrer dans le domaine public. Cela dit, ce n'est pas mon texte, j'avoue que j'ai essayé le plus honnêtement possible de faire état de choses que j'avais apprises à être miennes en dialoguant avec les collègues ici présents. Par conséquent ce texte, je tiens à le dire, est d'abord le leur. J'espère seulement qu'il n'a pas trop violenté leurs convictions personnelles.

Michel MERLAND :

Je voudrais dire un mot à propos des écoles nationales du livre, puisque je suis chargé d'une école de Bibliothécaires. Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit, il faut se décroisonner. C'est du reste, peut-être, le défaut des enseignements actuels, ils ne sont peut-être pas trop mal faits, mais ils sont effectivement cloisonnés et connaissent tous des difficultés.

Il faut donc accueillir favorablement toute mesure qui permettrait de briser ces différentes cloisons que nous avons dressées les unes à côté des autres.

Ceci étant, il faut quand même voir les difficultés. On ne fait pas une formation pour mieux se connaître entre formateurs, entre bibliothécaires, libraires, éditeurs, on fait une formation en vue de débouchés. C'est donc sur une étude des débouchés qu'il faudra mieux centrer notre réflexion, parce que si je connais bien les débouchés dans le domaine des bibliothèques et de la documentation, je les connais moins bien dans le domaine de l'édition et de la librairie. Cela ne prouve pas qu'ils n'existent pas, bien entendu.

Deuxième point sur lequel nous devons apporter notre attention : une école du livre ne devrait pas se focaliser uniquement sur le média livre, puisque depuis un certain temps nous sommes en train de montrer que ce sont tous les médias qui doivent être appréhendés dans nos structures de formation et de médiation.

Dernier point sur lequel il faudra faire porter notre attention (et c'est là que l'on doit prochainement se rencontrer de nouveau) c'est le tronc commun. Un tronc commun qui serait trop faible, d'où partiraient des branches plus grosses que lui, serait à la base d'une formation qui ne serait pas viable. Véritablement, le tronc, s'il est commun, supporte des branches qui, chacune, peuvent se développer mais doit rester le centre d'un équilibre harmonieux.

Manuelle DAMAMME : (Ligue Française de l'Enseignement)

Je souhaiterais interroger par rapport à la formation en direction des enseignants. J'ai un peu l'impression qu'il est beaucoup plus fait état des problèmes par rapport à la formation des bibliothécaires que par rapport à l'ensemble des médiateurs. Est-ce qu'on pourrait focaliser un peu sur la formation initiale des enseignants, et sur l'enseignement tout simplement de la littérature, au niveau des enfants directement (donc problème de formation également) et sur la prise en compte par l'Education Nationale des phénomènes de littérature ?

Jacques DECOBERT :

Je renvoie la parole à Monsieur HEBRARD qui est formateur d'enseignants et qui, justement, dans la communication dont il avait bâti le canevas, s'intéresse particulièrement aux problèmes de lecture.

Jean HEBRARD :

Je vous remercie de votre question, elle est effectivement importante, et, si vous le permettez, je voudrais simplement dire un petit mot à Monsieur Bernard PINGAUD auparavant. Si effectivement il y a des projets de formation du côté du Livre, qu'on n'oublie pas néanmoins, en créant des structures, d'éviter à tout prix tout cloisonnement entre professionnels du Livre, Education Nationale.

Nous avons vu, en discutant dans notre groupe, que c'était là certainement une des difficultés majeures de la situation actuelle.

Si je reviens maintenant plus strictement à l'Education Nationale, nous avons fait de gros progrès depuis quelques années, depuis qu'une réflexion approfondie sur la pédagogie est faite dans les Ecoles Normales d'Instituteurs, à l'Institut de Recherche Pédagogique, et aussi dans des mouvements pédagogiques et des associations comme par exemple la Ligue de l'Enseignement.

Il me paraît qu'il y a quelquefois quelques crispations d'une profession à l'autre. Il faut bien dire que l'Instituteur d'aujourd'hui, par exemple, connaît au moins l'existence de la littérature pour enfants, il sait qu'un problème se pose, et il cherche à se documenter sur cette question.

Certes, tout n'est pas fait, mais le professeur d'Ecole Normale qui forme des instituteurs rencontre maintenant très régulièrement, dans sa formation initiale et dans sa formation continue, beaucoup de personnes qui sont là dans la salle et qui sont des spécialistes de la littérature enfantine et du documentaire.

Je crois qu'il y a un vrai point noir au niveau du second degré, et ceci tient (disons-le tout simplement) à l'absence de formation pédagogique générale des professeurs du second degré.

Tout de même, il faudrait bien signaler que là aussi il existe des associations professionnelles, comme par exemple l'Association Française des Enseignants de Français qui a fait, depuis dix ans, un énorme travail sur l'introduction du livre, et non plus du manuel, dans le collège et le lycée. Cela me paraît quelque chose de très important. On ne mesure pas très bien la distance qui a été parcourue. Je voudrais le dire en particulier aux bibliothécaires, parce qu'il faudrait peut-être, effectivement, qu'on se connaisse mieux et qu'on se comprenne mieux.

Les bibliothécaires, très souvent, s'étonnent du peu de réceptivité des enseignants à leurs préoccupations propres. Les enseignants connaissent mal les possibilités que peuvent leur offrir les bibliothécaires.

Là aussi, je crois qu'il faut avancer, en évitant de se crispier sur les spécificités de nos deux fonctions.

Pour ma part, et je l'avais signalé à Monsieur DECOBERT, je crois que, chaque fois que des initiatives locales peuvent être prises (parce que c'est par là qu'il faut commencer), chaque fois qu'un enseignant peut aller discuter avec la bibliothécaire de son quartier (lorsque, bien entendu, il y en a une), des choses se créent, qui sont souvent très durables. Encore faut-il que le ou la bibliothécaire se déplace aussi vers l'enseignant, c'est très important.

Voilà ce que je voulais dire, et souligner aussi au passage que ces associations qui nous entourent dans l'Education Nationale, comme par exemple la Ligue de l'Enseignement, sont peut-être aussi des éléments qui permettraient une meilleure jonction.

.../...

Manuelle DAMAMME :

Je crois qu'il s'agit de quelque chose de très grave, nous ne pouvons pas nous permettre de répondre en termes aussi flous comme vous venez de le faire.

L'enseignement de la littérature à l'école et la formation des maîtres, qu'est-ce exactement ?

Je peux vous dire que, jusqu'à présent, nous travaillons avec l'école, mais c'est le "forcing". Nous travaillons dans les Ecoles Normales (je dis "nous", je pense que ce sont des gens qui sont présents ici), c'est le "forcing". Nous saluons l'initiative de la Mission de l'Action Culturelle qui prend en compte réellement la littérature et le développement de la création littéraire, mais je n'entends pas encore (et c'est ma question) les efforts de l'Education Nationale, Institution, et je ne vous demande pas de répondre pour les mouvements d'éducation populaire ni pour les organismes pédagogiques. Si vous ne pouvez pas répondre, vous dites : "Je ne peux pas répondre, il n'y a rien".

Jean HEBRARD :

Je vous répondrai très simplement qu'il existe un plan de formation pour les instituteurs depuis 1979, ce plan de formation fait explicitement référence, pour les Unités de Formation de Français que préparent les instituteurs, à la littérature enfantine comme un objet d'étude précis, à l'organisation des bibliothèques en milieu scolaire, et à la liaison entre les bibliothèques de milieux scolaires et les bibliothèques de quartiers.

C'est au niveau des textes, une réalité dans l'éducation pour le premier degré. Je l'ai bien précisé.

Manuelle DAMAMME :

Ce n'est pas appliqué.

Jean HEBRARD :

Si, puisque c'est la loi. Bien sûr, c'est appliqué depuis peu, puisque je vous répète que ces textes datent de 1979.

D'autre part, la formation des formateurs est aussi un problème important. Pour former des instituteurs il faut des formateurs, pour former des instituteurs sensibilisés aux problèmes de la lecture non scolaire, il faut des formateurs qui aient été sensibilisés à cette question, et cette formation des formateurs est aussi relativement récente, et ceci tout simplement parce qu'il y a peu de temps qu'entre le secteur du livre pour enfants et du documentaire et nous, des liens se sont établis. Il ne suffit pas de décréter une formation, il faut que nous ayons, par exemple à l'Education Nationale, des instruments de formation. J'aurais presque envie de dire (mais ce n'est pas un reproche) : "nous en fournissez-vous assez ?" Il y a aussi cet aspect qui est important, qu'il faut prendre en considération. Nous nous sommes précipités sur un certain nombre d'ouvrages (que je ne citerai pas ici pour ne pas faire de publicité) qui viennent du secteur des bibliothèques, et qui sont pour nous des ouvrages indispensables pour notre travail. Y en a-t-il assez ? Je dis non. Nous sommes en ce moment très pauvres en instruments de formation.

.../...

Je ne sais pas comment vous faites du côté des bibliothécaires, mais je trouve que, même de ce côté-là, vous travaillez avec peu d'instruments, et il ne s'agit pas seulement des livres, il y a aussi des instruments audio-visuels.

Nous avons ces dernières années, au C.N.D.P., essayé de produire, du côté de l'audiovisuel, un certain nombre de réalisations de films sur cette question. J'ai toujours de la peine à en trouver d'autres qui soient extérieurs à l'Education Nationale, et pourtant ce serait très important pour nous que d'autres points de vue nous viennent aussi de l'extérieur de l'Education Nationale.

Nous sommes très demandeurs. Il faut tout de même essayer, pour que nous puissions avancer, d'éviter les crispations sur des procès qui appartiennent à une histoire certes récente, mais à une histoire déjà un peu ancienne de l'institution scolaire.

Jacques DECOBERT :

Je crois que nous sommes ici à un point du débat qui soulève des questions.

Monsieur CHAFFANJON souhaitait intervenir, je crois, pour contribuer à répondre à l'intervention précédente.

Michel CHAFFANJON :

Je voulais élargir, et non pas du tout entrer dans le fond de la relation précédente, la notion des relations professionnelles qui pouvaient lier l'ensemble des médiateurs : enseignants, documentalistes, libraires et bibliothécaires.

Dans le rapport de synthèse introductif, vous avez remarqué qu'on ne dissociait pas la possibilité de la formation initiale et de la formation continuée, de la pratique ; et les médiateurs sont d'abord des professionnels qui, en définitive, veulent assumer la totalité des dimensions de leur fonction et ont relativement peu de temps disponible même pour se concerter. C'est-à-dire que c'est beaucoup plus dans l'action commune, dans les initiatives communes qui peuvent être prises au niveau de la région, de la ville, du quartier, qu'une meilleure connaissance, un meilleur approfondissement des relations entre libraires, bibliothécaires, documentalistes, enseignants est possible.

Dans le cas de l'école, je pense à une expérience comme Poitiers, au niveau du secteur primaire et du développement de la lecture. Là je rejoins quelqu'un qui est intervenu ce matin, un syndicaliste, dans un autre carrefour, sur le fait de partir de l'utilisateur, partir de la conception que l'utilisateur peut avoir du livre, pour que le médiateur définisse sa propre construction d'offres, sa sélection de livres, au départ, par l'écoute et par l'appel à la définition même du livre et de la demande de média que peut faire le public.

Dans le cas de Poitiers, ce sont les parents d'élèves qui, avec l'Inspection d'Académie, avec les bibliothèques mises en place dans les groupes scolaires, avec des libraires, ont créé une dimension de diffusion, une présentation des facettes fascinantes de la littérature enfantine ouverte à tous, avec les prolongements dans la famille, dans les quartiers et dans l'école.

Dans d'autres domaines, au niveau des documentalistes ou au niveau des bibliothèques, on peut penser qu'il y a de nouveau une phase de rapprochement entre le rôle du

.../...

libraire et le rôle du bibliothécaire dans l'animation d'une ville. La place du libraire en tant que prestataire de services est une aide au bibliothécaire pour ses abonnements, pour la constitution de son office personnalisé, le libraire doit être l'intermédiaire de la nouveauté du livre vers l'ensemble des bibliothèques, et peut-être encore plus particulièrement des bibliothèques de Comité d'Entreprises. Le libraire a fait beaucoup d'efforts et en fera encore plus. De plus en plus d'entreprises ont maintenant un libraire qui est hors du magasin, qui essaye de créer des relations avec les centres de documentation, avec les bibliothèques.

Je pense que si de part et d'autre, il y a une dynamique de rapprochement, d'aide, de compréhension et d'assistance les uns aux autres, pour les services que les médiateurs peuvent se rendre, nous aurons, sur le terrain, des expériences en commun avec les usagers, et là c'est une dimension d'animation que pourraient prendre les Maisons du Livre à un niveau régional. Ce vécu commun enrichira les contenus possibles du tronc commun au niveau des formations initiales ou au niveau des formations continuées.

Bernard PINGAUD :

Je ne vais pas abuser de la parole, mais je voudrais dire à Monsieur HEBRARD que nous avons eu la préoccupation qu'il a exprimée. Nous avons tenu une réunion d'une journée entière sur ce problème capital de l'école et de la lecture. Il est évident qu'un rapport sur la politique du livre et de la lecture, qui ne comporterait pas un chapitre sur le livre à l'école serait fortement lacunaire.

A cette réunion, j'ai été très heureux de voir qu'un assez grand nombre de représentants de l'Education Nationale étaient présents, plusieurs sont d'ailleurs ici, il y avait Mademoiselle BOULLE, l'Inspectrice Générale, l'Inspecteur Départemental, des représentants des Directions. Il n'y a donc pas eu de blocage.

Il y avait également des représentants d'Associations d'enseignants de Français qui n'ont pas hésité à tirer à boulets rouges sur la manière dont fonctionne l'enseignement.

Je dois dire que cette réunion, dont je m'attendais à ce qu'elle fut houleuse et difficile, s'est très bien déroulée et s'est terminée dans une sorte d'harmonie générale. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose qui était en train de se débloquer.

Je pense qu'il est absolument indispensable, puisque la Commission du Livre, au 1er janvier prochain, aura vécu, que des réunions de ce genre se poursuivent, et que des structures, plus ou moins formelles, se mettent en place entre la Direction du Livre et de la Lecture, dont le Directeur est là aujourd'hui, et le Ministère de l'Education Nationale.

Je sais que la question est posée au niveau des deux Ministres. Je dois dire que je suis relativement optimiste, depuis certains événements qui sont intervenus il y a quelques mois, un déblocage est en train de s'amorcer et peut-être allons-nous enfin voir coopérer les écoles, les bibliothèques, etc...

Jacques DECOBERT :

Des réunions comme celle d'aujourd'hui sont bien des réunions qui ont pour objet de créer des conditions optimistes.

.../...

Geneviève ROUSSEL : Service culturel de Sallaumines -

J'ai entendu parler de Sallaumines-Noyelles et j'ai un petit rectificatif à faire par rapport à ce qui a été dit à propos de la situation de la bibliothèque attachée à l'action de formation.

Il me semble important de dire qu'actuellement, il y a plus de cinq mille livres qui sont à la disposition de la bibliothèque et que ce n'est pas une bénévole, mais une professionnelle détachée de la Bibliothèque Centrale de Prêt qui fait à la fois la gestion et l'action.

Jacques DECOBERT :

Vous avez raison, j'aurais dû souligner que ceci avait été une étape. Le dynamisme de la bibliothèque de Sallaumines-Noyelles a été lié, peut-être pas exclusivement mais en partie, à la présence, à partir d'un certain moment, d'une professionnelle détachée de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Ceci étant, j'ai travaillé sur une enquête qui date d'un certain moment, par conséquent je n'avais pas cette précision. J'ai pourtant essayé de savoir ce que devenait la bibliothèque de Sallaumines quant au nombre de livres, au nombre d'inscrits. Je ne pense pas que cela modifie les données de la présentation qui a été faite, cela ne fait que les confirmer.

Antoine SPIRE :

Je suis assistant à l'Université de Haute-Bretagne et journaliste à Radio-France. Je voudrais intervenir sur le problème du tronc commun de formation non pas pour les seuls enseignants parce que la question de la formation à la médiation par le livre des enseignants est une question très particulière étant donné que leur fonction essentielle restera l'enseignement.

Nous nous intéressons à la formation des médiateurs et il faut, à mon avis, aborder cette question de façon globale, comme Monsieur DECOBERT l'a fait dans son rapport.

J'ai été assez étonné des quelques réticences que j'ai cru ressentir par rapport au rôle de l'Université dans ce domaine. Il existe à l'Université, depuis maintenant quinze ans, des enseignements qu'on appelle sciences de l'information et de la communication. Ces enseignements ont pour objectif d'essayer de former ces médiateurs, et de ce point de vue l'expérience qui se fait est à prendre en compte. Il s'agit de former des personnes qui, par exemple, travailleront dans l'édition : Monsieur BOUVAIST s'occupe par exemple à VILLERAMENT d'une formation à l'édition. Il s'agit encore de former des personnels qui seront chargés de relations publiques, former des personnels qui seront ensuite des journalistes etc...

Pour l'instant, l'articulation de ces formations avec celles des bibliothécaires et des personnels de l'audio-visuel en général, est assez faible.

Je pense qu'il y a là un travail à faire parce qu'un tronc commun a commencé à s'élaborer dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, articulant d'une part les acquis de la psychologie mettant au travail des enseignants en psychologie, d'autre part les acquis de la sociologie, mettant également au travail les enseignants en sociologie et enfin tous ceux qui ont travaillé sur les problèmes de la sociologie de la culture et qui ont travaillé de façon spécifique sur les problèmes de l'information et de la communication.

.../...

J'ai donc été assez étonné de vos réticences par rapport à l'Université comme lieu d'élaboration d'un tronc commun, et également des questions qui ont été posées par quelqu'un de la tribune à propos des moyens disponibles.

En tant qu'enseignant dans une université en ce domaine, j'ai plutôt l'impression que le nombre de moyens disponibles pour les formateurs, pour les gens qui travaillent dans les média et dans l'information en général, est plutôt élevé que pas assez. Aujourd'hui, énormément de choses sont produites et comme, en tant que journaliste, je reçois à peu près tout ce qui se fait dans ce domaine, je voudrais signaler qu'il paraît à peu près un livre par jour concernant ces problèmes, susceptible de contribuer à la formation des personnels.

La question est donc : Comment choisir les outils pour la formation dans le cadre de ce tronc commun ?

Bien sûr, je discerne les spécificités du bibliothécaire, du libraire, des personnels d'édition, de ceux qui travaillent dans l'audio-visuel. Je suis très intéressé par la suggestion faite, à savoir que cette spécificité soit reprise en compte dans le cadre d'un contact avec la profession. Le tronc commun pourrait être un tronc commun universitaire qui regrouperait ce travail pluri-disciplinaire élaboré dans le cadre des sciences de l'information et de la communication jusqu'ici, et du point de vue de la pratique, la formation spécifique de chacun de ces corps de profession, pourrait se faire en contact avec les professionnels.

Jacques DECOBERT :

Il m'arrive en effet d'égratiner l'Université, mais étant universitaire moi-même, vous m'accorderez qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

L'Université dans laquelle je travaille, l'Université de Lille III a créé il y a une dizaine d'années, un diplôme universitaire d'information et technique documentaire pour les étudiants qui, justement, se donnaient pour intention de s'orienter vers les C.D.I. du second degré. Encore faut-il que les étudiants choisissent cette possibilité, je ne suis pas sûr que sur le plan général, en France, la possibilité existe suffisamment d'intégrer dans les cursus les différents enseignements optionnels qui seraient requis. Je suis un peu moins optimiste que vous.

Une intervenante :

Je voudrais revenir sur le problème des Ecoles Normales pour développer quelques complexités de situation et dire aussi les perspectives nouvelles auxquelles

.../...

Monsieur HEBRARD n'a pas fait allusion.

Je voudrais d'abord dire qu'il y a des Ecoles Normales où un travail se fait. Il y a un film d'Aline ROMEAS qui montre le travail remarquable qui se fait entre l'Ecole Normale et la bibliothèque de quartier, cela n'existe donc pas seulement à Saint-Etienne.

Ceci dit, où sont les problèmes ? Pourquoi cela ne se fait-il pas plus souvent ? Je dirai qu'il faut d'abord des professeurs d'Ecole Normale et, comme par hasard, ceux qui ont déjà fait du travail ont appartenu aux équipes de recherche en Français. Or, je vous signale que les équipes I.N.R.P. en Français ont été supprimées l'an dernier, ce qui pèse très lourdement pour un certain nombre de développements dans les Ecoles Normales.

La deuxième chose est qu'il nous faut des moyens matériels. A l'Ecole Normale de Toulouse, il y a cinq ans que nous faisons une formation optionnelle sur la littérature enfantine, mais le premier problème est (cela vous étonnera peut-être) de trouver des livres.

Dans les écoles annexes et d'application qui sont éloignées des bibliothèques enfantines, l'emprunt de livres posait des problèmes et il a fallu se débrouiller avec la Bibliothèque Centrale de Prêt et maintenant avec la Bibliothèque Municipale à titre exceptionnel. Vous savez que, dans les grandes villes, le problème du prêt des livres dans les écoles n'est pas du tout résolu.

A partir de cette année, une possibilité extrêmement intéressante est offerte aux Ecoles Normales pour entrer en relation avec la profession, il s'agit du fait de profiter des PACT.

Dans notre Ecole Normale, nous avons déposé un PACT sur le livre d'enfants et cela va nous permettre d'entrer en contact avec tous les éléments de la profession et, en particulier, de rémunérer les auteurs lorsqu'ils viennent chez nous. C'est éternellement le système du bénévolat alors qu'il n'est pas normal de faire venir quelqu'un de Paris en lui payant tout juste son voyage. C'est aussi un problème.

Dans le cadre de la collaboration avec les mouvements pédagogique ou associations, je dois vous préciser que là où un travail a été réalisé, en général, il y a eu des contacts avec les associations.

Monsieur PERROT :

Je voudrais intervenir sur un point qui est celui du lieu de rencontre possible entre les enseignants et les bibliothécaires.

J'interviens à double titre, en tant que professeur enseignant à l'Ecole Normale pour des enseignements optionnels de littérature enfantine et en tant qu'organisateur de stages de formation permanente pour les bibliothécaires dans le cadre de centre de formation des personnels municipaux de la région parisienne.

J'ai constaté qu'entre bibliothécaires et enseignants, il y a une profonde incompréhension qui se manifeste par des critiques de part et d'autre, et je crois que, dans la formation continue, par les stages que nous organisons à l'Université Paris-Nord, ces problèmes peuvent se résorber.

Je pense que deux points pourraient être envisagés : en premier lieu que l'Education Nationale organise vraiment la formation permanente des enseignants et selon moi, c'est peut-être notre but à l'Université, nous pourrions les rapprocher des bibliothécaires.

.../...

Par ailleurs, une Commission ne devrait-elle pas être formée pour réfléchir aux enseignements spécifiques qui pourront être donnés dans ces deux directions, et dans les matières que vous avez citées tout à l'heure ? Je n'ai pas tellement senti l'importance (mais peut-être me suis-je trompé) des problèmes de relations, c'est-à-dire tout ce qui concerne la psycho-pédagogie de groupe.

Dans les stages, la demande massive des bibliothécaires ou des enseignants concerne justement une formation à la relation, à l'expression corporelle, l'expression sous toutes ses formes.

Jacques DECOBERT :

Vous avez raison, je ne l'ai pas suffisamment dit dans tout ce qui concerne les problèmes de communication, mais je le mettais implicitement.

Marie-Françoise FAUX : Association des Documentalistes Bibliothécaires de l'Education Nationale -

Je voudrais dire qu'il existe une association de documentalistes des C.D.I. de l'Education Nationale qui a réfléchi au problème de l'auto-documentation, de la pédagogie de la documentation à l'école, lors d'un colloque l'année dernière. Cette Association a des propositions à faire, elle les a d'ailleurs remises à Monsieur PINGAUD, lors d'une réunion de la Commission. J'ai également eu l'occasion d'en parler lors d'une réunion de l'A.B.F; à Valenciennes, sur l'animation des bibliothèques et la relation entre les C.D.I. et les bibliothèques, relation qui, à mon avis, doit être tout à fait vécue, le C.D.I. préparant le futur lecteur de la bibliothèque municipale.

Madame VANDAMME : Conseillère Municipale -

Je ne suis ni spécialiste, ni enseignante, et je n'ai peut-être que la foi, mais je retiendrai que l'effort doit être fait pour une adaptation de la bibliothèque à la conjoncture sociale de la ville, de la commune, de la région, pour une bibliothèque différenciée de terrain avec des codes de lecture diversifiés, l'introduction des nouveaux média de la nouvelle façon de lire, et qu'ils soient tous complémentaires, pour aller vers une bibliothèque humaniste et une culture humaniste.

La bibliothèque, c'est aussi l'affaire de spécialistes formés et capables, mais il existe des communes qui, financièrement, ne pourront se payer cette chance. Il pourrait être envisagé une banque régionale qui fournirait les impacts technologiques, qu'ils soient quotidiens ou de long terme, et la mise à disposition de nouveaux média. La lecture est l'affaire de tous, mais il faut parler aussi de la lecture pour tous.

Alain BITON : Centre de formation des personnels communaux -Délégation du Nord-Pas-de-Calais -

J'ai participé à un groupe de travail de préparation et, suite à ce colloque, notre délégation Nord Pas-de-Calais va mettre en place des formations pour toutes les catégories de personnels communaux travaillant dans les bibliothèques. Nous sommes prêts à rencontrer toutes les personnes, qui pourraient intervenir dans ces formations.

Jacques MOREL :

Je tiens à remercier l'ensemble des participants à ce débat, qui je crois, a permis d'analyser les problèmes essentiels qui se posent au niveau de la formation de ceux qui ont un rapport avec le livre.

Samedi 21 novembre 1981 -

D E B A T G E N E R A L

L'ECRIVAIN DOIT-IL ETRE UN ANIMATEUR ?

- Président : - Noël JOSEPHE - Président du Conseil Régional
- entouré de : - Ivan RENAR - Vice-Président du Conseil Régional
 Membre de la Commission Enseignement et Culture
 Adjoint à la Culture de Villeneuve d'Ascq
- Jean-Claude PROVO - Président de la Commission
 Enseignement et Culture
- Jacques MOREL - Président de la Commission
 Education, Formation et Culture du Comité
 Economique et Social Régional
- Animateur : - Bernard PINGAUD - Président de la Commission
 mise en place par le Ministère de la Culture
 Ecrivain

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Avec la participation de :

- Anne-Marie BLANC : Conservateur, Salle d'actualité, Bibliothèque Permanente d'Information Centre G. Pompidou.
- Jean GATTEGNO : Directeur du Livre au Ministère de la Culture sur l'organisation de la lecture publique en France.
- Marcel JULLIAN : Editeur.
- Hubert NYSSSEN : Editeur.
- Antoine SPIRE : Assistant à l'Université de Haute-Bretagne et journaliste à Radio-France.

Notons également la présence d'écrivains, d'éditeurs, de responsables des média, notamment de la région Nord - Pas-de-Calais.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Ivan RENAR :

Avant de passer la parole à Bernard PINGAUD et à Antoine SPIRE, qui vont animer le débat de cet après-midi, je voudrais vous faire part de trois brèves réflexions.

La première est que l'époque du changement que nous vivons a besoin que la création artistique, y compris la plus contemporaine, la plus contradictoire, soit mise en relation avec les femmes, les enfants, les hommes de notre pays et, en particulier, de notre Région.

La création est une contribution précieuse à l'approche originale du réel, c'est-à-dire du non connu, du non visible. Elle enrichit notre puissance d'invention, de rêve, de projection, le luxe de l'inaccoutumance, comme dit Saint John Perse, premier article de la morale humaine autant que littéraire. Et cela à une époque où l'avancée vers l'autogestion suppose pour l'homme et pour la femme, plus de connaissances, plus de compétences, plus de capacité d'agir et de décider de manière libre et responsable, c'est-à-dire plus de culture.

Aujourd'hui, l'existence d'autres rapports entre le peuple et la culture se pose avec force. On l'a d'ailleurs vu dans ces deux journées de débats.

Le plus grave pour les écrivains, comme pour l'ensemble des créateurs, serait certainement l'accoutumance, la résignation à l'écart qui s'est creusé au fil des années entre le monde du travail et la vie artistique.

On ne saurait se résigner, pour paraphraser PLANCHON, à ce que les ouvriers n'aillent dans les bibliothèques que pour les construire.

Nos concitoyens, dans leur masse, n'ont ni le temps, ni les moyens, ni les raisons suffisantes pour lire, et la minceur du public est indigne, jusqu'à ce jour, de la grande tradition d'écriture qui existe dans notre pays.

J'ajoute que les écrivains, les créateurs ont intérêt à ce que la ségrégation qui les prive d'un certain nombre de lecteurs recule.

Pour terminer cette première réflexion, je voudrais dire que nous pensons qu'il faut élargir le public en vue d'une rencontre plus riche, plus féconde entre le créateur et ceux qui transforment une oeuvre en se l'appropriant.

Deuxième type de réflexion, celle qui touche à la notion du plaisir qui était peut-être un peu absente de ce colloque, encore que dans un certain nombre de carrefours, des affrontements violents ont eu lieu d'où la passion n'était pas absente.

Par son travail sur la langue, l'écrivain forçat du vocabulaire peut s'opposer à l'asphyxie dont je parlais tout à l'heure en dénudant les mots. Il cherche à transpercer le réel et le plaisir prolonge sa réussite. Mais, le plaisir ne doit pas être solitaire, il doit être partagé car écrire, c'est désirer l'autre, c'est travailler le lecteur au corps...

... Et là, je voudrais citer un écrivain amoureux, Roland BARTHES, qui disait : " le langage est une peau, je frotte mon langage contre l'autre, c'est comme si j'avais des mots en guise de doigts ou des doigts au bout de mes mots, mon langage tremble de désir " .

C'est pourquoi, après une longue période où l'on a encouragé l'homme à rêver petit, il ne faut pas craindre d'être ambitieux et les livres ne sont pas seulement des conquêtes d'autrefois, mais des appuis pour un meilleur avenir. Il ne peut y avoir de grande politique du livre sans véritable politique sociale, l'une nourrissant l'autre et vice-versa.

Ce n'est pas seulement une affaire de morale ou une affaire de justice, c'est une grande affaire nationale et une grande affaire régionale.

En même temps, et (ce sera ma dernière réflexion) comme le propose Bernard PINGAUD dans son rapport, il est certainement nécessaire de redéfinir rapidement le statut social et économique de l'écrivain, l'aide à la création, la modernisation, la démocratisation de la distribution, cela afin d'offrir des chances égales de diffusion à tous les livres dans leurs diversités les plus riches, en brisant ainsi la cage dans laquelle on a voulu enfermer toute la chaîne du livre depuis la création jusqu'à la lecture en passant par l'édition dont il faut assurer et développer le pluralisme.

Dans le même ordre d'idée, je voudrais dire que la diversité des démarches créatrices, des créations, leur confrontation sont indispensables à la vie artistique comme à la vie sociale.

Je voudrais citer encore une fois Saint John Perse, que j'ai découvert dans une bibliothèque municipale grâce à une collection dirigée par Pierre SEGHERS, que je veux saluer ici, il disait (et ceci est valable pour ce colloque) :

" poète est celui qui rompt pour nous l'accoutumance, l'inertie seule est menaçante".

Bernard PINGAUD :

Je voudrais tout de suite préciser que, dans ce débat, je me trouve dans une double position. Je suis là en tant qu'écrivain, mais je ne peux oublier que je m'occupe de cette Commission du Livre et que je serai amené à faire un certain nombre de réflexions sur le statut de l'écrivain, la manière de l'aider, ou la participation de l'écrivain à la vie sociale et culturelle.

En introduction, je voudrais marquer, d'emblée, une distinction sur le type d'intervention qu'un écrivain peut faire en relation avec le thème de ce débat :

" l'écrivain doit-il être animateur, ou quelle est la place du créateur dans le processus de diffusion des oeuvres ".

Je crois qu'il faut très nettement distinguer une intervention que je qualifierai de promotionnelle et une intervention que je qualifierai de culturelle.

Ce que j'appelle intervention promotionnelle, c'est l'écrivain qui est invité dans un établissement, dans une bibliothèque, dans un grand magasin pour signer ses livres (ce dernier cas est carrément promotionnel au sens le plus étroit du terme). L'écrivain qui intervient au sujet de son propre travail d'écrivain à propos d'un livre qu'il a publié. Dans ce cas, il est invité en tant qu'écrivain connu, avec lequel on a envie d'avoir un contact,

Cela fait, de plus en plus, partie de la promotion de l'oeuvre de l'écrivain, c'est une forme de promotion que je trouve parfaitement légitime, si on a envie d'aller parler de son oeuvre à la demande d'une collectivité déterminée, c'est une question de position personnelle, mais je n'ai pas à porter de jugement là-dessus, et il est certain que ce genre d'intervention, selon la manière dont elle est faite, peut avoir des retombées d'ordre culturel utiles pour le public. Les personnes qui assistent à cette réunion peuvent être amenées à mieux comprendre l'oeuvre de l'écrivain, et à mieux comprendre ce qu'est la littérature en général.

Il reste quand même que la dominante de ce type d'intervention est celle du monstre sacré, c'est la "vedettisation" de l'écrivain qui vient et qui parle de ses propres poèmes, de ses propres romans.

Il me paraît intéressant de discuter de l'autre type d'intervention, celle que j'appelle intervention culturelle, qui a fait l'objet dans le rapport de la Commission du Livre d'une première esquisse sous le nom de "contrat d'animation".

Dans ce type d'intervention, des écrivains souscrivent une sorte de contrat (au sens où il y a des obligations réciproques) avec un organisme du type bibliothèque, établissement culturel, université, école, association, contrat au terme duquel l'écrivain s'engage à participer à un certain type d'action culturelle pendant une durée déterminée, les modalités de cette intervention étant naturellement à régler entre l'écrivain et l'organisme en question.

Tous les écrivains ne sont pas prêts à ce type d'intervention. C'est d'ailleurs une des questions que l'on peut se poser a priori : savoir si un écrivain est apte ou non et comment cela peut-il être défini. Il ne s'agit donc pas de faire de ce type d'intervention une obligation pour quelque écrivain que ce soit.

Il faudrait donner la possibilité, par des moyens matériels, de petites structures administratives et juridiques (ce en quoi le Centre National des Lettres est intéressé) aux écrivains qui le désirent, et inversement aux établissements, aux bibliothèques, d'organiser ce type d'intervention.

En quoi ce type d'intervention se distingue-t-il du premier ?

Il se distingue dans le fait qu'un écrivain ne vient pas dans un organisme de ce genre pour faire la promotion, de quelque manière que ce soit, de ses propres ouvrages. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne discutera pas avec un lecteur de la bibliothèque par exemple d'un ouvrage qu'il a écrit, mais l'objectif de l'intervention n'est pas celui-là.

Par ailleurs, ce ne sont pas des manifestations isolées, des rencontres ponctuelles organisées sur un thème qui risquent de prendre un caractère répétitif, avec le même type de public qui revient régulièrement ; c'est l'idée de la présence d'un écrivain dans l'organisme en question, présence plus ou moins permanente à définir, avec un service rendu par l'écrivain, service lui-même défini, sans excès car il faut laisser l'aventure ouverte. De la même manière qu'il y a eu l'aventure de la création, il peut y avoir l'aventure de l'animation. On doit savoir que l'écrivain est disponible à l'intérieur de ces structures culturelles ou socio-culturelles, et qu'il est prêt à répondre à toutes les demandes.

Le postulat de ce type d'intervention est qu'un écrivain peut rendre, dans un organisme de ce genre, un service différent de celui que rend le bibliothécaire, l'animateur culturel, le responsable d'association ou le professeur dans une classe.

Quels sont ces services ? Que peuvent attendre les établissements en question de la présence permanente de l'écrivain ? Je pense que c'est de cela dont il faut discuter.

Antoine SPIRE :

Pour poser un certain nombre de questions et pour sérier les problèmes, je suggère que l'on analyse d'abord la manière dont le public ressent les choses !

Est-il forcément indispensable pour le public que ce soit l'écrivain qui joue ce rôle d'animateur culturel. L'écrivain peut le faire, mais d'autres personnes également.

N'y a-t-il pas une spécificité de la fonction "médiatique", c'est-à-dire de la fonction d'intermédiaire, entre le livre et le lecteur, qui peut être remplie par le bibliothécaire, par les journalistes, et par les écrivains, ces derniers n'étant pas les seuls à remplir ce rôle.

Il faudrait s'interroger sur ce problème de la spécificité de la fonction " médiatique "

Ensuite, je voudrais que l'on réfléchisse sur ce qui se passe dans une animation. Les animations sont nombreuses, les lieux divers ; quel est leur contenu ? Lire, n'est-ce pas s'interroger, faire signifier le texte, tenter d'en arracher le sens ? En conséquence, l'objet de l'animation n'est-il pas de faciliter la curiosité, le questionnement des lecteurs, et au fond d'initier (mais pas de remplacer car c'est impossible) à la rencontre exceptionnelle entre un lecteur et un livre ?

La rencontre entre un lecteur et un livre est un fait dont on ne domine pas l'ensemble des tenants et des aboutissants. Il se passe quelque chose au niveau de l'acte de la lecture dont on ne peut pas encore totalement rendre compte.

L'animation se situe autour, elle appartient au domaine de la rencontre, à ce domaine spécifique de la rencontre entre la personne qui essaie de mettre en rapport le livre et le public.

Quel doit être le contenu de l'animation pour qu'il y ait un processus d'appropriation du contenu culturel des livres ?

J'ai assisté à beaucoup d'animations, j'en ai fait moi-même plusieurs centaines, et trop souvent, on assiste à la chose suivante.

Un écrivain vient et il lit son discours entièrement préparé. Je pense que les écrivains qui sont dans la salle pourront témoigner que, trop souvent, ayant vu des choses de ce genre, ils ont essayé de faire autrement. En vain !

L'écrivain lit son discours, et les gens posent toujours les mêmes questions : la rencontre est donc bien rodée.

Quelques écrivains tournent dans les bibliothèques et Comités d'Entreprise, bibliothèques municipales, et ont du succès.

En parlant d'animation aujourd'hui, nous visons le contact entre le créateur et le public avec pour objectif un mode d'appropriation déterminé afin que l'écrivain ne fasse pas quelque chose qui soit extérieur au lecteur, mais qu'il s'interroge sur le problème de l'appropriation. Ce n'est peut-être pas forcément l'écrivain qui doit toujours jouer ce rôle ; d'autres peuvent le jouer.

Comment organiser ce que nous appelons le "feed-back", c'est-à-dire le retour, la possibilité pour l'individu qui assiste à ce type d'animation de dire quelque chose, et petit à petit de prendre à son compte la propriété culturelle du livre dont il est débattu ?

Une enquête a été faite par Marie WINN qui s'appelle TV - drogue (1). Cette étude montre que les enfants, qui passent plusieurs heures par jour devant la télévision, ne retiennent que ce dont ils discutent avec leurs amis ou leurs parents. Ils ne retiennent pas ce dont ils n'ont pas discuté.

(1) Editions Fleurus.

Cela peut être généralisé, notamment en ce qui concerne l'animation : chacun de nous doit s'exprimer sur ce qu'il considère comme important et qui relèvera du processus d'appropriation. Moyen essentiel pour passer du statut de spectateur au statut d'acteur de l'animation.

M. PASSERON a dit des choses très intéressantes sur la question de l'espace et du temps. Il a parlé de la conjoncture spatiale de la bibliothèque ou de l'équipement culturel au sein duquel se fait cette rencontre.

Si on examine la question du temps, toute contrainte à ce niveau empêche aussi, d'une certaine façon, l'appropriation du patrimoine culturel.

Un mot sur le problème du temps et de la manière dont il est conçu par chacune des personnes qui assistent à une animation. Qu'est-ce que sauver quelques heures de son temps pour, éventuellement, participer à une rencontre culturelle ?

Pour l'essentiel, le temps qu'on dit libre mais qui ne l'est pas, le temps de loisir, le temps qu'on sacrifie pour une animation culturelle est sous le signe du temps contraint qui joue un rôle capital. Le temps passé dans la production pour les travailleurs, le temps passé pour les intellectuels à un type de travail intellectuel, marque profondément la nature du temps de participation à l'animation.

Ceci doit nous permettre de comprendre comment se structure l'emploi du temps de celui qui est en face de nous.

Lorsque nous allons à des animations, nous arrivons avec des biographies différentes, des emplois du temps différents, et la confrontation de ces emplois du temps pose des problèmes. Nous n'avons pas tous la même conception du temps. La manière de concevoir le temps n'est pas la même chez l'intellectuel parisien et chez l'immigré ; je prends les deux cas extrêmes, mais si on prenait chacun de nous dans cette salle, la manière de fixer nos emplois du temps serait très diverse. En conséquence, la manière de concevoir le passage du temps, ce qui est long ou ce qui est court, est totalement différente.

Roger BOQUIE : (Conseiller technique et pédagogique à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi et producteur à France Culture).

Au début de l'expérience qui a consisté à faire se rencontrer les lecteurs et les auteurs, il y a une vingtaine d'années (la première émission de Radio " Rencontre-auteur-lecteur " a eu lieu en 1961), il s'agissait de jeunes lecteurs.

Ce travail s'est poursuivi et maintenant il est très courant que des auteurs de livres pour la jeunesse rencontrent de jeunes lecteurs dans les classes, les bibliothèques, dans les centres de loisirs, etc...

A ce niveau-là, l'auteur devient animateur et ce type de rencontre provoque chez l'enfant le désir d'en savoir plus sur l'auteur, puis sur son oeuvre.

Suffisamment de gens dans la salle ont eu l'occasion de bénéficier de ce genre de rencontre pour pouvoir en développer par la suite, les résultats.

.../...

Jacques COULARDEAU :

Je veux répondre à la question qui est posée par le titre du débat : l'auteur doit-il être un animateur ? C'est une question, certes, mais il y a un modal (je suis linguiste aussi) "doit" qui implique une obligation, même toute relative qu'elle veut être. C'est donc sur ce thème d'obligation que je reviendrai.

En tant que représentant du syndicat national des auteurs et des compositeurs, je dis non. Les auteurs doivent d'abord jouir de tous leurs droits d'auteurs, mais surtout ne pas être aliénés de leurs droits annexes, audio-visuels et autres qu'ils abandonnent à leurs éditeurs en même temps que leurs droits de reproduction imprimée.

Cela veut dire aussi que, parallèlement, et en même temps que le développement de la lecture publique, nous aimerions que le droit de prêt public soit enfin reconnu aux auteurs d'une façon ou d'une autre, non pas comme une solidarité, mais comme un droit à part entière faisant donc l'objet d'une répartition.

Jean GATTEGNO :

C'est une proposition que j'ai soumise pour étude au service de la Direction du Livre, je crois en effet que ce serait un grand progrès si les auteurs pouvaient bénéficier des prêts de leurs livres en bibliothèques.

Jacques COULARDEAU :

Il ne peut pas y avoir d'auteur et encore moins d'animation s'il n'y a pas une large création.

Il n'y a pas de large création s'il n'y a pas de large diffusion ou distribution. Cela implique une réforme profonde du système d'édition et de distribution en France, cela implique pour nous, à la C.G.T. puisqu'il s'agit bien de cela, la nationalisation d'Hachette pour mettre à la disposition des auteurs et des publics un outil public de distribution, de création autogéré par les auteurs et les usagers.

Troisième point, il s'agit de donner à l'auteur et à l'écrivain vivant une large place dans tous les lieux de création, sans star-system, sans show-business, sans monopolisation à la télévision ou ailleurs des scènes et des lieux de production par un certain nombre de noms qui sont des nantis. Il faut une meilleure ouverture, une ouverture beaucoup plus large des scènes, des caméras de télévision, de cinéma à tous les créateurs et à tous les auteurs de ce pays, et de cette région en particulier.

Cela veut dire aussi que l'aide à la création pour un jeune auteur de théâtre, ou un jeune artiste, ne doit pas aller exclusivement à l'organisateur du spectacle ou de l'exposition, mais aussi, au moins en partie, à l'auteur qui, après tout, est le principal créateur dans la chose. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle, sauf changements récents.

Quatrième point : je dis non au contrat d'animation en tant que représentant d'un syndicat d'auteurs. Ce n'est pas une solution pour l'auteur de vivre d'une seconde profession.

Il s'agit aujourd'hui enfin de poser le problème de la nécessité pour un auteur de vivre de son métier d'auteur : l'auteur doit vivre en tant qu'écrivain de son travail.

La réponse est donc négative sur le principe, même s'il est allié ou associé à la non obligation. Cela ne pourrait être valable que si l'auteur avait le choix entre vivre de son travail d'écrivain en tant qu'écrivain et vivre d'un travail d'animation. A l'heure actuelle, l'immense majorité des écrivains n'ont pas ce choix car ils ne sauraient vivre de leur travail d'écrivain. On retrouve le problème du système d'édition, de diffusion, etc...

Pour conclure, il faut régler le problème des revues littéraires ou philosophiques et des éditions à rayon étroit de diffusion par des mesures d'urgence du genre rétablissement du tarif spécial pour envoi de la presse par un particulier qui a été supprimé il y a 3 ou 4 semaines, par la suppression de la T.V.A. sur ces outils culturels, et par l'introduction d'un certain nombre d'aides directes ou indirectes à la diffusion de ces outils culturels.

A la base, dans nos régions, dans nos départements, dans l'ensemble du pays, il y a un besoin urgent de donner la plus grande diffusion possible à tout ce qui se fait ici et là, avec une promotion pyramidale, et non pas avec la promotion actuelle qui se fait par les éditeurs parisiens sur des critères qui ne sont pas nécessairement, loin s'en faut, des critères de qualité, ou d'innovation dans l'écriture ou dans les idées.

Bernard PINGAUD :

Je tiens à signaler que les problèmes posés dans cette intervention ne concernent pas le sujet du débat. Le débat de cet après-midi ne porte pas sur le statut de l'écrivain...

Il porte sur les modalités de participation de l'écrivain à un travail général d'animation et le contenu de cette animation.

Dorothee LE TESSIER :

Le problème de l'animation dans une entreprise ou dans une bibliothèque fait référence à un certain statut social de l'écrivain, qui peut avoir un rôle social de rencontre avec les gens, puiser certaines choses (pour ma part, j'en retire beaucoup de satisfaction, d'enseignements et ces contacts sont très riches). L'écrivain a aussi une fonction sociale qui est d'apporter un certain savoir et de voir comment les gens le perçoivent, à laquelle est liée une notion de vedettariat qui peut être gênante.

Les gens qui travaillent dans une entreprise, ont envie de savoir comment se passe votre vie d'écrivain, comment on écrit. Ce sont aussi des choses importantes dont il faut discuter.

Je suis d'accord pour faire de l'animation, mais je ne pense pas que ce soit ma principale fonction. Je le fais parce que cela me plaît, parce que j'aime rencontrer des gens et que, par rapport à ce que j'écris, c'est important et peut-être indispensable pour moi, mais je ne suis pas animatrice.

Antoine SPIRE :

Je sais que vous avez participé à beaucoup d'animations et que beaucoup de gens ont découvert le livre et la possibilité de lire à travers ce premier contact et la connaissance de vos livres.

Dorothée LE TESSIER :

C'est vrai, mais je fais une animation par rapport aux problèmes que posent les gens. L'important n'est pas de savoir s'ils ont lu le livre, s'ils l'ont aimé, ce n'est pas une animation de critique littéraire. Les gens qui travaillent en entreprise ne se demandent pas si les livres sont bien écrits, avec des canons précis. Ils souhaitent que le livre les distraie, que ce soit un plaisir ; la discussion s'engage et peut très bien s'orienter sur leur réalité à eux.

Un débat me semble intéressant quand les gens parlent de leurs problèmes et non plus du livre prévu au départ, la littérature n'est plus alors quelque chose qui leur est étranger et qui les dépasse.

Antoine SPIRE :

Le livre les concerne effectivement.
Le public peut regarder son histoire, et l'écrivain aussi.

Dorothée LE TESSIER :

C'est un peu cette situation que je vis par rapport au lecteur : être un peu le reflet de ce qu'il peut ressentir.
C'est assez facile dans les entreprises, d'autres lieux me sont beaucoup plus étrangers, comme celui-ci par exemple.

Pierre SEGHERS :

Je voudrais dire quelques mots sur ce qu'est, pour moi, l'animateur, non pas au nom d'une association ou d'un groupement quelconque, mais simplement en tant qu'artisan qui, depuis plusieurs années, a tenu à aller sur le terrain pour rencontrer ceux qui avaient demandé que j'y aille.

L'animateur demande peut-être à être défini.

Qu'est-ce qu'un animateur ? Un animateur, sur le plan du langage, est peut-être, par définition, quelqu'un qui apporte une âme, un contact et une solidarité humaine, à ceux qui attendaient ce contact et cette rencontre.

Pour captiver un intérêt, pour amener une solidarité, un contact, l'auteur, quand il devient le porteur, non pas d'un message, mais d'une bonne volonté pour aller vers les autres et les aider, doit avoir en lui une sorte de sens de sa mission, pas avec un M majuscule, ni avec des arrière-pensées de contrats et de situation matérielle d'ailleurs très naturelles sur le plan du statut du métier d'écrivain.

Quand il va vers les autres, les rencontre, parle avec eux, mais ne parle pas seul, leur demande de s'exprimer, d'aller profondément en eux, quand il essaie de créer ce contact, d'amener les autres à la parole, quand il essaie aussi de répondre aux questions le plus honnêtement, le plus simplement possible, sans faire un exposé, mais en s'exprimant comme une main se tend vers une autre main, il y a là un contact humain qui élève l'auteur, l'animateur, comme l'auditeur, à un autre niveau : celui d'une correspondance profonde.

A mon avis, c'est le rôle de l'animateur ; qui ne doit pas se contenter du superficiel, mais connaître bien parfois dans ses arcanes, le métier dont il parle. Tout artisan, même un artisan du langage, qui parle de son métier est un homme de foi. Je crois que les auteurs, qui sont des hommes de réflexion (je ne dis pas seulement des hommes de culture, mais des hommes de réflexion profonde) des hommes qui se sont penchés sur la vie intérieure, qui partagent en même temps la vie extérieure des autres, aussi bien les difficultés que les menaces, qui défendent l'homme chaque fois qu'il y a nécessité, je crois que les uns et les autres trouvent alors en eux des

.../...

ressources qu'ils ignoraient, et qu'ils font très naturellement connaître et partager.

Quand on voit parfois certains jeunes perdre la pratique du langage et du vocabulaire, quand on parle avec eux des questions du livre, de la lecture et plus particulièrement de la poésie, on se rend compte de l'immense besoin qui existe chez ces jeunes gens. Les maîtres font tout leur possible pour répondre à cette attente, mais celui qui a fait lui-même sa roue, le charron qui a lui-même forgé et posé le cercle de sa roue, celui qui connaît le métier et les motivations profondes du métier, s'il peut les faire passer, les transmettre, je crois qu'il accomplit l'oeuvre de l'animateur. L'animateur, l'auteur et le public sont alors heureux d'être ensemble pour aller ensemble plus loin.

Henri DELUY : Bibliothécaire, poète, animateur.

Comment aller à l'encontre de ce qui suscite le plus d'applaudissements et le plus d'identité ? Il est toujours difficile pour quelqu'un qui participe très souvent (c'est mon cas) à ce qu'on appelle ici l'action culturelle de dire qu'il estime que cela n'a quasiment aucune efficacité, alors que je le fais très régulièrement, en tant que bibliothécaire, et que j'y participe très régulièrement à un autre titre.

Il existe une contradiction qui n'est pas qu'apparente, qui est réelle, mais je crois en même temps qu'il faut travailler dans ce sens. D'autre part, je crois qu'il ne faut pas occulter ce que nous faisons, qui fait partie d'une logique interne à la fois à notre fonction d'animateur et à notre fonction d'écrivain.

Le fait que cette logique existe n'implique pas qu'elle corresponde obligatoirement à un niveau d'efficacité, quel que soit l'outil.

Pour ma part, je crois fort peu à cet échange, à caractère doucement humaniste dont il nous arrive souvent de parler. Quand des gens viennent écouter un écrivain, la plupart du temps ce n'est pas du tout de littérature dont il s'agit dans cet échange.

Bien entendu, notre fonction n'est pas seulement de faire venir des écrivains, je pense de littérature, de création mais aussi des auteurs de livres sur la chasse ou sur la pêche, c'est quelque chose qui n'est pas du tout maîtrisable, mais dans ce cadre là, un échange peut avoir lieu.

Lorsqu'il s'agit d'écrivains, et en particulier de poètes, ce qui se déroule du côté du public est de l'ordre d'une étrange mésaventure. L'un parle de ce qu'il écrit et de littérature, et l'autre entend ce dont l'écrit a parlé, c'est-à-dire en réalité fort peu de choses, l'amour, les casseroles, la coiffure, toutes les choses que tout le monde connaît fort bien.

Au niveau de la littérature elle-même et de la poésie, le rôle que nous avons à jouer, nous en tant que médiateurs, (mot horrible et atroce) est quasiment nul.

Par contre, ce sur quoi je voudrais insister puisqu'on a parlé du public, c'est la mise à disposition du public de rayons et de collections dans nos bibliothèques où la littérature contemporaine, la poésie sont présentes, ce qui n'est pas encore très répandu.

Comment veut-on que le public influencé par certaines informations, une politique culturelle, une politique en général, qui peuvent varier, participe à cet échange et à cette communion que l'on nous propose ?

Bernard PINGAUD :

Je voudrais d'abord répondre sur un point avec lequel je suis d'accord : à la limite on ne peut pas parler d'écriture, on peut parler du sujet d'un livre, mais l'activité d'écriture en tant que telle, il est extrêmement difficile d'en parler et je ne crois pas qu'effectivement des rencontres de ce type permettent de progresser sur ce plan.

.../...

Il y a un plan sur lequel cela permet de progresser, c'est sur la démystification de l'écrivain.

Ce type de rencontre peut avoir, selon la manière dont elle est conduite, un effet d'hyper-sacralisation de l'écrivain : c'est la notion d'écrivain vedette. Cela accentue la coupure entre les gens qui disent "je n'écrirai jamais " et ce monsieur ou cette dame qui est là et qui écrit, mais cela peut aussi, si c'est bien fait, à mon avis contribuer beaucoup à démystifier le milieu de l'écrivain, et à faire comprendre au public qu'un écrivain est quelqu'un qui, après tout, a des problèmes de travail différents de ceux auxquels il s'adresse. Il y a un tas de choses qu'on peut dire dans ces rencontres qui démystifient ce personnage écrivain, maudit, céleste, honoré, et en même temps misérable et, du même coup, il me semble que cela rend possible l'idée que tout le monde peut écrire. Je ne dis pas que tout le monde deviendra Stendhal, ou un grand poète, ou un grand romancier, mais l'activité d'écriture en tant que telle n'est pas réservée socialement et spécifiquement à une race de gens qui ont reçu sur le front la marque du génie. C'est ce que l'on peut conclure lors de ce type de rencontre.

Il est certain que dans des rencontres de ce genre, il peut difficilement être question d'écriture de littérature au sens le plus rigoureux du terme, car c'est effectivement très difficilement communicable.

Alain GOURDON :

En reprenant la question : " Comment permettre aux créateurs de jouer un rôle actif dans le développement du livre et de la lecture ? " et à partir d'une réflexion faite par Antoine SPIRE ou Bernard PINGAUD tout à l'heure, qui portait sur l'existence d'une certaine diversité des types d'écrivains, je voudrais d'abord insister sur la notion même de cette diversité des types d'écrivains.

On ne peut pas demander exactement la même chose à Frédéric DARD ou à Jean-Paul SARTRE à SIMENON ou à SAINT JOHN PERSE. L'individualité de l'écrivain existe et ne peut pas être négligée. Dans ces conditions, leur demander d'être des animateurs, pose un premier problème.

D'autre part, au cours du débat, des représentants de la Fédération du Spectacle ont demandé d'une façon assez véhémement que l'on crée un statut de l'écrivain : Celui-ci serait alors plus ou moins subventionné. Cela présente un certain danger car cela pose un problème de liberté et de sécurité. A partir du moment où vous êtes un écrivain rémunéré, un écrivain subventionné, vous devenez presque un écrivain officiel, et vos marges de sécurité sont considérablement réduites.

Il y a peut être un juste milieu à observer. Très souvent la plupart des écrivains exercent une profession, et les plus grands écrivains ont considéré parfois que leur profession était plus importante que le plaisir qu'ils prenaient à l'écriture.

Je prendrai deux exemples assez différents mais pourtant semblables à ce niveau :

- celui de Louis-Ferdinand Céline qui se considérait d'abord comme un médecin, et accessoirement comme un écrivain ; et celui de Paul Claudel qui se considérait d'abord comme quelqu'un qui faisait une carrière diplomatique, d'ailleurs assez brillante (il a fini Ambassadeur de France, couvert de toutes les dignités et de toutes les décorations possibles et imaginables) et qui considérait son activité d'écrivain comme quelque chose non pas de superfératoire mais de supplémentaire.

.../...

Autre problème, j'ai beaucoup entendu parler ce matin dans les différents carrefours (et tout à l'heure Ivan RENAR y a fait allusion) de la notion du plaisir. Il est vrai que lorsqu'on écrit (et je ne sais pas s'il n'est pas bon de prendre ce genre de plaisir solitaire) la première chose qu'on éprouve c'est un plaisir à la fois ludique et voluptueux. C'est d'ailleurs pour cela qu'à partir du moment où l'on utilisera des disquettes ou même une machine, le contact avec le papier disparaîtra et la jouissance sera peut-être un peu moins grande.

Il ne faut pas oublier qu'on se fait plaisir en écrivant, mais que l'écrivain est aussi quelqu'un qui exerce un pouvoir. Ce mot de "pouvoir" a été peu évoqué.

Mais il est de fait que l'écrivain exerce un pouvoir. Il peut abuser de ce pouvoir, et justement celui qui sait lire, celui qui sait écrire, dispose d'un pouvoir qui rend les inégalités sociales et humaines plus fortes. C'est pourquoi le rôle de la lecture publique est quelque chose de très important. Il faut donc qu'il s'exerce très tôt. Les enfants doivent apprendre à se servir très vite des fichiers dans les bibliothèques, à avoir une familiarité avec le livre ; il s'agit ainsi de diminuer cette distance qui naît du fait qu'une catégorie de personnes exerce le pouvoir en sachant lire, écrire, compter, Mais qui sait véritablement lire au sens plein du terme, écrire ou compter ?

Que l'écrivain soit un animateur, je le veux bien, mais vous n'empêcherez jamais un écrivain de vouloir d'abord (lui qui exerce un pouvoir) fournir en même temps un spectacle. Vous n'empêcherez pas un écrivain arrivé à un certain niveau de notoriété ou de célébrité d'être une vedette. Il y a évidemment des excès et des dangers dans le vedettariat, mais vous ne l'empêcherez jamais. Je dirai même que le vedettariat est peut-être une bonne chose. A la télévision, ce qui fait le succès d'une émission comme celle de Bernard PIVOT, c'est que les écrivains font un numéro et c'est cela que le public attend. Une bonne émission de Bernard PIVOT c'est une émission où les gens se confrontent, s'injurient. C'est un spectacle.

Je n'irai pas jusqu'à dire que dans chaque écrivain il y a une prostituée, mais je citerai la phrase de CLAUDEL : " Un écrivain c'est quelqu'un que tout le monde peut voir nu pour 2,50 F.". Aujourd'hui, les prix des livres ont augmenté, ceux des prostituées également.

L'écrivain qui est là pour livrer son message, est un écrivain qui m'ennuie. Un écrivain est d'abord là pour se faire plaisir, et ensuite pour intéresser un certain nombre de gens.

J'ai été sensible à l'intervention de Pierre SEGHERS et à ses paroles émouvantes sur le rôle de l'écrivain, mais ceci ne peut être généralisé.

Certains écrivains sont des gens extrêmement égoïstes, j'en suis un, et je ne cherche pas forcément à participer. Si je veux participer, je le ferai dans le domaine politique : en tant qu'écrivain je vis dans un certain cercle, je me fais plaisir et j'exerce un pouvoir. Pourquoi le nier ? Autant le dire puisque tout le monde le sait.

Je tenais simplement à contribuer à la démystification de cet écrivain qui ne doit pas être un mage, car très souvent (et c'est là le danger sur lequel je voudrais attirer votre attention) des écrivains se lancent dans le message, dans l'animation, pour une raison simple, c'est qu'ils n'ont absolument plus rien à dire.

.../...

Hubert NYSSSEN (écrivain/éditeur) :

En matière d'animation j'ai ma petite expérience, moi aussi. Celle d'un auteur qui ne refuse jamais de participer à des rencontres autour du livre. Et puis celle d'un éditeur décentralisé qui, pour défendre les auteurs qu'il publie, doit mener un combat fort différent de celui dans lequel sont engagés ses confrères parisiens.

Au cours des expériences ainsi vécues, deux évidences me sont apparues. La première est qu'il ne sert pas à grand chose de prendre des initiatives en faveur du livre si l'on n'en prend pas d'abord en faveur de la lecture. La seconde est que certaines formes de commercialisation du livre et une sorte de théâtralité dans sa promotion créent des inhibitions qui freinent la lecture.

Il y aurait là-dessus beaucoup à dire. Je me contenterai ici de signaler trois niveaux d'inhibitions dont chacun de vous peut observer la présence dans son entourage.

Le premier exemple est celui des jeunes gens persuadés qu'à une époque où se multiplient les innovations techniques, la lecture est un mode de connaissance dépassé. Or cette conviction-là, souvent, n'est pas la leur. Elle leur est inspirée par des maîtres, des parents, bref par des adultes qui cherchent moins à fournir les meilleurs instruments de connaissance et de culture qu'à se convaincre eux-mêmes de leur progressisme, donc de leur non-vieillesse. Dans le lycée que fréquentent mes enfants se déroulait récemment une journée " portes ouvertes ". Il y avait là, exposés, des dossiers tout à fait remarquables sur les questions les plus diverses et ils témoignaient d'une belle collaboration entre maîtres et élèves. Mais aucun de ces dossiers ne faisait référence au livre, ne comportait de bibliographie ni même d'extraits d'ouvrages. Comme si le recours au livre appartenait à une autre époque. Je le crois, souvent l'inhibition des jeunes est d'abord l'inhibition de leurs aînés obsédés par des signes de pseudo-modernité.

La deuxième exemple m'est fourni par une expérience personnelle en milieu ouvrier. Ce n'est pas ici le lieu de décrire et d'analyser l'intérêt provoqué par le livre dès lors que certaines barrières sont levées. Mais savez-vous quelle est la première de ces barrières ? C'est la conviction innée qu'une bibliothèque ou une librairie sont des lieux étrangers au monde des ouvriers. Pour nombre d'entre eux, franchir le seuil d'un établissement de cette sorte, c'est aussi peu naturel que de pénétrer dans une banque. Ces gens-là ne se sentent pas chez eux, ils ont l'impression d'être intrus, quémandeurs, et rien n'est plus éloigné de leur esprit que l'idée d'une copropriété de la culture.

Le troisième exemple (mais combien d'autres on pourrait avancer !) est donné par les gens - plus nombreux qu'il n'y paraît - qui sont inhibés par le volume de l'édition. Je crois qu'on ne s'interroge pas assez sur les conséquences de l'effrayante rotation des livres sur les tables des librairies. Bien des gens ont l'impression d'observer un fleuve immense et turbulent dans lequel on ne peut entrer sans être irrémédiablement entraîné, englouti. Les gens qui souffrent de cette inhibition se disent qu'il est trop tard, que jamais ils ne rattraperont le retard qu'ils ont pris, que jamais ils ne pourront dompter le fleuve, maîtriser un programme de lecture. Et loin de les rassurer, de toutes parts on accentue leur panique par la profusion et la confusion au lieu de leur montrer que l'important est de lire et que maîtriser l'indispensable n'entraîne pas à lire autant de livres qu'on le donne à croire.

Ce ne sont là que trois exemples parmi des dizaines. Mais ces trois-là et les autres montrent tous qu'il reste beaucoup à faire pour la lecture car c'est de ce côté que se situe l'avenir du livre.

.../..

Anne-Marie BLANC :

Je suis bibliothécaire à la B.P.I., et je dirige la salle d'actualités qui a la particularité d'avoir organisé, depuis deux ans et demi environ, 200 à 250 débats.

A propos de la question posée par Antoine SPIRE, bien souvent, nous avons pu constater, dans des débats thématiques liés à l'actualité qui se voulaient contradictoires entre des intervenants d'horizons divers, journalistes, écrivains, chercheurs, que bien souvent le public a très peur d'intervenir à la suite des déclarations de ces différents intervenants.

Le public est intimidé, il ne possède pas les clés de la communication, il a peur. Je n'ai pas de solution. Faut-il utiliser des méthodes tout à fait honteuses qui consisteraient à noyauter la salle de débat, à mettre dans la salle des gens qui pourraient intervenir au bon moment, poser les bonnes questions au bon moment pour faire avancer les choses ou pour créer des pistes ? Ce ne serait peut-être pas très moral.

Paul MOREL : (journaliste au Monde - Ecrivain)

Dans le titre du débat " Le créateur peut-il être un animateur ?", il me semble qu'il y a une contradiction fondamentale entre ces deux termes.

La création est solitude. La diffusion est communication. L'auteur écrit, il est seul, et quand il a fini d'écrire, il faut qu'il se transforme en représentant de commerce, en agent de relations publiques.

Il y a donc là une difficulté qui a des conséquences très graves.

J'ai lu un recueil d'interviews d'auteurs, fait par un Américain, publié chez Gallimard. Il s'agissait de FAULKNER, DURRELL, SIMENON, HEMINGWAY, tous étaient d'accord : "Mon oeuvre me donne une incoercible nausée, j'ai envie de vomir, je ne peux pas la relire, j'ai raté ce que je voulais faire".

C'est vrai que toute création est un échec en raison de la distance entre ce qu'on a voulu faire et ce qu'on a fait.

Dans les émissions de télévision, les auteurs ne vous parlent pas du livre qu'ils ont écrit, mais du livre qu'ils ont voulu écrire. Par la force des choses, parce qu'ils sont pressés par leurs éditeurs, ils présentent leur livre comme le chef d'oeuvre du siècle. Tous renchérissent les uns sur les autres : " Vous êtes un génie ", - " mais vous en être un autre, mon cher ami ...

L'auteur peut peut-être devenir un animateur, à condition qu'il soit sincère sur son livre, et qu'il parle aux gens qu'il rencontre un langage de sincérité.

Il faudrait voir un jour, dans une émission de télévision consacrée au livre, un auteur qui dirait " vous êtes bien gentil de me faire des compliments, mais vraiment ce n'est pas cela, je n'ai pas réussi, je vais recommencer ". Les auteurs essaient toujours de réussir quelque chose qu'ils n'atteignent pas.

Que vient-on voir dans les animations culturelles ? Un phénomène, une vedette et l'auteur joue ce rôle là. L'échange et l'enrichissement en sont alors exclus.

Il faut faire des débats, l'auteur participe ainsi à la meilleure compréhension de son livre mais en prenant des aspects particuliers qui peuvent intéresser un public donné.

Dans le cas d'un roman, racontant l'histoire d'un jeune garçon qui est en but à des vexations de la part de ses camarades, et qui se venge en se rendant la nuit pour mettre des zéros sur le carnet de notes de ses principaux tyrans, un débat dans les écoles sur celui-ci intéresse les enfants parce qu'ils se sentent concernés par cette situation.

Si vous décrivez une situation ouvrière dans une certaine région et que vous participez à des débats devant des ouvriers ou des élèves, ils seront intéressés par une discussion sur ce genre de travail parce qu'il a été celui de leur père ou de leur grand-père.

L'auteur peut déclencher des vocations, aborder des sujets concrets intéressant le public, mais il faut éviter le vedétariat.

Antoire SPIRE :

Il m'est arrivé d'animer un débat autour d'un livre de Paul MORELLE, il était alors créateur et parlait de son livre. Je me souviens très bien des conditions dans lesquelles vous aviez expliqué ce qui était raté dans votre ouvrage, mais aussi ce qui était réussi. Je me souviens également de l'accueil du public à ce que vous aviez dit de votre livre.

Ce jour-là, j'ai pensé : Paul MORELLE n'est pas seulement un écrivain, il est aussi un médiateur, il sait très bien donner l'envie de lire son livre.

Les écrivains peuvent très bien se transformer en hommes de média au point de faire lire un livre, mais depuis trop longtemps, ils séparent la fonction de création et la fonction de diffusion de la culture. Bernard PINGAUD disait tout à l'heure qu'il existe en dehors de la fonction de promotion, une fonction culturelle. On ne peut pas la considérer comme une création du même type que celle de l'écrivain, du poète qui produisent quelque chose de neuf.

Je travaille à la radio, et j'ai l'immense ambition de croire que lorsque je présente dans ce cadre un livre, un thème en tant que médiateur, sur un sujet de qualité, c'est un nouveau travail de création.

La présentation par Paul MORELLE de son propre livre était à cet égard bien différenciée de l'écriture du livre et relevait de l'animation culturelle.

Pierre PIERRARD (historien régional) :

Quelqu'un a dit que le statut d'écrivain était à dissocier de l'animation et de la médiatisation. Je ne suis pas tout à fait d'accord pour les raisons suivantes :

Il existe trois sortes d'écrivains :

- Certains ne peuvent pas s'exprimer, faute d'argent ou parce que, comme Stanislas CUVET par exemple, ils sont trop vieux et ne peuvent pas trouver d'éditeur. Ces gens là sont des écrivains mort-nés, il n'est pas question pour eux de médiatisation et d'animation. Une quantité de gens sont des écrivains nés, et en même temps des écrivains mort-nés.

.../...

- D'autres publient à compte d'auteurs. En ce qui me concerne, j'ai la chance d'avoir des éditeurs. Mais comment voulez-vous que l'écrivain qui publie à compte-d'auteurs puisse animer quelque chose et intervenir dans une médiatisation quelconque. Les écrivains participant aux émissions de Bernard PIVOT ou Georges SUFFERT, dans l'immense majorité des cas, ont derrière eux un éditeur.
- Troisième catégorie d'écrivains, à laquelle j'appartiens, ceux qui ont un éditeur. Quest-ce que je constate au niveau de l'animation, au niveau de la médiatisation ? Je dispose de temps en temps par la volonté de mon éditeur, le désir de la Maison du Nord - Pas-de-Calais ou d'autres organismes, d'une séance de signatures. En général, les signatures n'attirent pas un monde fou, mais elles ont au moins cet avantage de faire dialoguer un certain nombre de gens qui ne se voient jamais. Au niveau des moyens classiques - radio, télévision -, je songe au public : qui est-il ? Je ne le sais pas. Est-ce un public populaire ? En tout cas c'est un public que je ne rencontrerai pas.

Troisième sorte d'animation à laquelle je participe comme je peux, c'est le service de presse, et ici je fais appel aux journalistes. L'écrivain est un être sacré, que l'on doit respecter. Or, dans toutes les maisons d'édition, chaque fois qu'un livre sort, on envoie 150 à 200 livres en service de presse. Dans la plupart des cas actuels, 1/4 ou 1/5, ou 1/10 des journalistes spécialisés rendent compte de ce livre. C'est une façon d'animer. Si la Voix du Nord, Nord Eclair, ne font aucun compte-rendu à propos d'un livre qui vient de paraître sur la région, comment parler d'animation et de médiatisation ? Ce n'est pas possible.

Au niveau des bibliothèques, je suis complètement désarmé. Evidemment, j'exerce un second métier, je ne peux pas vivre uniquement avec mes livres. Etant moi-même dans l'édition, chez Larousse, je suis complètement coupé d'un public que j'aime et auquel je songe.

Je terminerai en disant que, devant cet immense monde silencieux que nous n'arrivons pas à animer (vous allez me dire que je termine d'une façon optimiste), je pense que dans le mot "animation", il y a le mot "âme" ; au fond la première animation c'est l'écrivain qui doit la rendre par la pensée qu'il porte à ses lecteurs, le respect qu'il a de ses lecteurs. En ce qui concerne par exemple "l'histoire du Nord", j'essaie de mettre l'érudition au service du grand public au titre de l'animation.

A propos de la médiatisation au niveau du peuple, au niveau des ouvriers, que faire ? Ma thèse a pour sujet "la vie ouvrière à Lille sous le second Empire". Quels sont les ouvriers qui l'ont lue ? Je l'ignore. Quelle animation, quelle médiatisation dois-je faire ? Je ne le sais pas. Mes éditeurs sont dépassés par la question. Par conséquent, je termine par un immense point d'interrogation, et par l'appel à l'animation personnelle de l'auteur devant ce public immense, mystérieux, auquel il doit perpétuellement penser.

Bernard PINGAUD :

Je me sens obligé d'intervenir avec une certaine violence, ce qui n'est pas dans mes habitudes, et malheureusement la principale cible de ma violence est partie.

A travers les propos, à mon avis inacceptables, qu'a tenus tout à l'heure Jean GOURDON, et un peu, sous une forme infiniment plus acceptable, à travers les propos qu'a tenus Paul MOREL, je vois toujours ressurgir le même type d'idéologie de l'écrivain contre laquelle nous sommes un certain nombre de gens à nous battre depuis des années.

Qu'a dit Jean GOURDON ? D'abord que CLAUDEL et CELINE attachaient beaucoup plus d'importance à leur travail d'Ambassadeur ou de Médecin qu'à leurs livres. C'est faux !

.../...

Ce qui est vrai c'est que CLAUDEL était très attaché à son travail d'Ambassadeur, et que CELINE accordait une importance énorme au fait qu'il était, comme il disait, "un médecin des pauvres". Cela ne veut pas dire que pour CELINE son oeuvre n'était pas encore plus importante que tout. Présenter CELINE comme un Monsieur qui écrivait à temps perdu, et CLAUDEL comme un Monsieur qui signait des traités et écrivait également à temps perdu, c'est complètement faux !

Deuxième étape : évidemment, cela conduit à dire que l'écrivain est un individu marginal, "histrionnesque", etc..., et c'est la citation de CLAUDEL, il est possible que CLAUDEL ait dit en effet : "L'écrivain est quelqu'un que tout le monde peut voir nu pour 2,50 F", je ne jurerais pas de la totale bonne conscience de Paul CLAUDEL, Paix à ses cendres. En tout cas, en ce qui concerne CELINE, je crois que c'était un cas tout à fait différent.

Le vieux "dada" de l'écrivain prostitué, bouffon, etc..., c'est l'envers de l'écrivain maudit et c'est la même chose. Ces prototypes ne sont plus acceptés et sont complètement démodés. Tout cela n'a rien à voir avec ce qu'est le travail réel de l'écrivain. Je voudrais que l'Administrateur de la Bibliothèque Nationale le comprenne, sinon c'est un peu inquiétant.

Tout cela se rattache à une mythologie qui ressurgit indéfiniment, qui existe malheureusement chez des écrivains, mais qu'il faudrait quand même combattre.

Qu'est-ce qu'un écrivain ? C'est un homme qui travaille dans un domaine déterminé : le langage, et qui a l'illusion de croire qu'en travaillant sur le langage, il provoquera certains effets sur la sensibilité des gens et sur la façon dont les gens voient le monde. C'est une entreprise à la fois dérisoire, dans la mesure où l'écrivain ignore l'effet qu'il va produire, elle est également capitale dans la mesure où les entreprises d'un certain nombre de gens tels que BALZAC ou STENDHAL, ou d'autres, ont profondément et petit à petit, modifié la façon de regarder le monde. Il n'y a pas de grand pays sans grande littérature.

On rougit d'avoir à dire des évidences aussi simples. L'écrivain n'est pas une danseuse, ce n'est pas une prostituée, ce n'est pas une personne dont l'unique rêve dans la vie est de tenir la vedette.

Si c'est ainsi que Jean GOURDON conçoit l'écrivain, cela me désole et m'inquiète beaucoup.

Je comprends qu'à partir de cette conception, il se dise qu'un écrivain qui veut faire de l'animation n'a rien à dire, puisque l'unique volonté de l'écrivain dans ce cas-là est de faire des pirouettes, d'être le bouffon du Roi, ou le maudit (ce qui revient au même).

Je crois que l'écrivain est quelqu'un qui fait un certain travail, et là je voudrais répondre à Paul MOREL. Il existe deux types d'interventions tout à fait différentes et je ne crois pas que tous les écrivains n'aient aucun autre objectif dans la vie que de faire la promotion de leurs propres oeuvres. Qu'ils la fassent ne me choque pas du tout. Qu'ils aillent à "Apostrophes", que d'une manière ou d'une autre ils défendent leurs oeuvres, c'est très bien. Je dis simplement qu'il me paraît possible et souhaitable, à tous égards intéressants, de réfléchir à ce que pourrait être l'intervention de l'écrivain en tant que personne qui fait un certain type de travail dans le cadre d'une organisation, d'une bibliothèque, d'une école, etc... Mais là, il n'agit pas pour faire la promotion de son oeuvre, il travaille en liaison avec son métier d'écrivain.

Des peintres agissent en ce sens en travaillant dans un centre d'action culturelle, et ils passionnent la population. Evidemment la faiblesse de l'écrivain est qu'il ne peut pas montrer ses procédés. Un peintre peut dire : "J'emploie telle et telle matière", son travail relève un peu de l'artisanat sensible qui est immédiatement visible. L'écrivain a beaucoup plus de mal à montrer ses tours de magie, qui sont difficilement perceptibles.

.../...

En fonction de ces difficultés, je suis déçu, mais ce n'est qu'un stade. J'aimerais connaître le point de vue des bibliothécaires, des enseignants et des animateurs culturels. Peuvent-ils me dire si la venue d'un écrivain dans ces conditions leur est utile ? Si la réponse est négative, j'en prendrai acte.

Pierre MOULINIER - (Groupe de recherche pour l'Education Permanente) :

Je voudrais essayer de prolonger l'intervention de Bernard PINGAUD en témoignant de l'observation due à une expérience de réflexion sur vingt ans d'animation. Peut-être cela permettra-t-il d'avoir une typologie un peu précise de ce qu'est l'animation par rapport au livre.

Il faut distinguer deux types d'animation par rapport au livre : ce que j'appellerai "une animation promotion", et ce que j'appellerai "une animation-création". Quand je dis "le livre", cela peut être aussi d'ailleurs les arts plastiques, la peinture, le théâtre, la musique, etc...

Dans mon esprit, l'animation-promotion peut être effectivement une animation-vente dans une grande surface, mais cela peut-être aussi tout simplement une opération de promotion de la lecture et du livre dans une bibliothèque. C'est une intervention ponctuelle d'un écrivain qui, à mon avis, n'est pas dans ce cas-là un animateur, mais qui est plutôt le participant à une animation organisée par la bibliothèque.

Je tiens à cette distinction, qui, peut-être, aura le mérite de ne pas engager l'écrivain dans un rôle d'animateur. Il est intervenant dans une animation qui consiste en une espèce de stratégie d'ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur, et dans ce cas-là, il ne faut pas l'appeler "animateur".

Par contre, je crois qu'il faut insister (cela se fait peut-être dans quelques bibliothèques, cela se fait en tout cas beaucoup plus dans des centres culturels) sur le rôle de l'écrivain comme véritable animateur durant une semaine, un mois, deux mois, six mois, à partir d'une action autour de l'écriture, dans laquelle il apporte sa compétence de poète, de créateur au service d'une population. L'animation se fait autour de ce créateur, mais dans le but de faire s'exprimer une population.

Ce type d'animation concerne peu d'écrivains, parce que cela suppose une aptitude, une compétence, et cela doit être aussi une nécessité personnelle. C'est dans ce cas seulement (je suis peut-être un peu rigoriste en disant cela) que l'écrivain est un animateur.

Je tenais à apporter cette clarification. Peut-être ne faut-il pas faire trop vite de l'écrivain qui intervient un soir dans une bibliothèque ou un Comité d'Entreprise, un animateur.

Un intervenant :

Je voudrais aller tout à fait dans le sens de la dernière intervention, en reprenant depuis le début ce qui avait été dit.

L'Office Départemental Culturel de l'Hérault s'est trouvé confronté à ces problèmes. Des écrivains, après y avoir réfléchi, ont participé à des animations. Elles ne sont plus ni promotionnelles au sens de signatures de livres, ni ponctuelles en ce sens qu'ils s'inscrivent dans une animation.

Je dois reconnaître que si les enfants connaissaient des écrivains comme René ESCUDIE et Jean JOUBERT, les adultes par contre ont découvert ce qu'était un écrivain. Parmi les adultes participant à ces animations (qui n'étaient pas très souvent structurées, mais du type portes ouvertes) aucun ne savait ce qu'était un écrivain. Cela nous a très impressionné.

Les écrivains qui sont intervenus participent à une réflexion qui se fait au niveau du Département et au niveau de la Région.

Marcel JULLIAN :

Je suis frappé que la conversation porte sur deux notions apparemment contradictoires :

- celle du secret de l'écriture que Bernard PINGAUD évoquait,
- celle qu'évoquait Paul MOREL : la nausée possible de l'écrivain, une fois son oeuvre faite.

En tant qu'éditeur, j'interviendrai sur ce qui se passe en amont.

L'écrivain qui a un projet d'oeuvre de création ou d'oeuvre littéraire, (j'exclue l'oeuvre historique ou la monographie qui sont passionnantes mais qui n'entrent pas dans mon sujet) vient nous parler de celui-ci. Dans ce cas, l'écrivain comme l'éditeur, ne parlent pas du roman puisque ce qui doit être dans le livre ne doit être que dans le livre. Ce sont des notions de limite. Une fois que le livre est fait, le livre est fait. En parler avant n'offre aucun intérêt, en parler après non plus.

Tout doit être dans le livre. Le livre est le cri qu'on avait à pousser. Sommes-nous qualifiés pour en parler après ce cri ? Sommes-nous qualifiés pour répéter ce cri ? A-t-on un sentiment de complaisance ou un sentiment de plaisir ? Je ne sais pas. Je pense que d'autres peuvent en parler.

Je comprends cette espèce de cri d'alarme de Bernard PINGAUD : Est-ce que véritablement il ne peut pas avoir un autre rôle, une fois qu'il a fini d'écrire et de plier son livre, est-ce qu'il ne peut pas être un médiateur extraordinaire ?

Lorsque le lecteur a aimé un livre, la notion de l'amitié succède au secret. Cela a été prouvé tout à l'heure par l'intervention de notre ami Pierre SEGHERS qui a parlé des poètes et d'un fantastique moyen de connaître et d'aimer les poètes. Les interventions de Max-Pol FOUCHET, à la télévision, étaient remarquables car c'était celles d'un écrivain qui ne parlait pas de ses propres livres.

Je crois que nous pourrions, si nous en étions capables, nous mobiliser par affectivité, par admiration ou par tendresse, pour faire aimer un livre, être en communication sur le livre des autres. Quant à notre propre livre, il est préférable que ce soit les autres qui s'en occupent.

Un intervenant :

J'aimerais parler des enfants, dont il est rarement question jusqu'à présent. Je crois que ce qui a été dit ne correspond pas aux réactions des enfants. J'en appelle à Philippe SOUPAULT, à Georges JEAN, à Jacques CHARPENTREAU, à Jean-Luc MALINOT, à Andrée CHEDID, à Pierre GAMARAC, qui ont rencontré des enfants dans des bibliothèques et qui ont vraiment parlé poésie, qui ont échangé sur ce thème, qui ont joué avec les enfants. Les enfants n'étaient pas du tout déroutés, ils n'étaient pas du tout gênés d'avoir devant eux un poète, et le poète ne faisait pas de numéro.

Je pense comme cela a été dit précédemment que l'auteur doit rester à sa place et qu'il doit y avoir un animateur pour assurer (c'est d'ailleurs son rôle)
le lien entre les différents professionnels et le public.

Il est important au niveau d'une classe ou d'une bibliothèque d'enfants qu'il y ait un animateur qui soit là pour organiser la rencontre et la rencontre auteur - enfants est aussi très importante. C'e n'est pas de la promotion commerciale, c'est vraiment aider les enfants à mieux comprendre la littérature. Souvent, après une rencontre de ce type, les enfants disent : "Je vais relire le livre", parce qu'effectivement ils ont découvert qu'ils n'avaient pas tout saisi. C'est une manière de les amener à mieux lire.

.../...

Manuelle DAMAMME :

Il est nécessaire de travailler avec des créateurs, des auteurs, comme nous le faisons. Les auteurs, les créateurs, sont des citoyens qui ont un métier ayant pour outil l'écriture. En tant que citoyens, ces personnes peuvent participer à des projets politiques, des projets d'animation, et avec d'autres ils peuvent mener à bien un certain nombre de projets. Ils ont à leur disposition une technique qui est l'écriture, et ils peuvent participer à un projet d'animation à partir de leur pratique.

Je suis assez surprise des réticences qui sont exprimées ici. Des expériences ont eu lieu, elles sont peu nombreuses, dans le sens qui a été décrit dans le deuxième volet créateur-animateur. Il faut favoriser l'insertion, la mise en relation des créateurs avec d'autres projets politiques et sociaux.

Louis SEGUIN - Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Boulogne-sur-Mer :

Il y a deux ans, j'ai organisé dans la bibliothèque un certain nombre d'animations autour d'écrivains qui étaient aussi éditeurs. Ces animations étaient organisées de la manière suivante : d'une part une exposition sur l'oeuvre de l'écrivain et sur son activité d'éditeur, et, d'autre part, le jour de l'inauguration où étaient présents les écrivains-éditeurs concernés et afin d'éviter des débats formels où une personne se trouve face à d'autres personnes qui posent des questions dans la salle, j'avais imaginé d'organiser un buffet campagnard, espérant que j'amènerai les gens à ces animations.

Trois animations ont eu lieu dont deux concernaient un écrivain-éditeur, la troisième était un éditeur simple.

Cela a été très décevant dans les trois cas. C'étaient toujours les mêmes personnes qui intervenaient et elles ont toujours posé les mêmes questions. Si l'écrivain doit amener un supplément d'âme à son texte, il n'y avait rien de ce genre.

Le public de ces animations était composé de lecteurs fervents, par conséquent, ces animations n'ont pas touché de nouveaux lecteurs. D'autre part, les questions posées montraient à l'évidence que ces lecteurs en avaient déjà assez appris en lisant les oeuvres des écrivains et en regardant leur activité d'éditeur.

Geneviève LECACHEUX - Bibliothèque Municipale de Caen :

Je voudrais répondre à Antoine SPIRE à propos de son intervention sur l'animation au tout début. La forme d'animation qu'il a présentée ressemble à mon avis à une sorte de "remâchage", et ce n'est pas parce que je viens d'un pays aux vertes prairies, mais immédiatement j'ai pensé à une espèce de ruminant... Je n'insiste pas, c'est une boutade.

Ce que Bernard PINGAUD a présenté de l'écrivain animateur, c'est une expérience que nous menons depuis deux ans avec un écrivain, un poète, François de CORNIERES qui est aussi l'animateur des Foyers du Théâtre, et qui parce qu'il a l'expérience de l'écriture, fait une animation continue très appréciée du public. Il le rencontre au théâtre, mais aussi à la bibliothèque dans différentes occasions, et son expérience de l'écriture correspond exactement aux besoins d'un certain public.

Geneviève GUILHEM :

J'aimerais faire partager mon expérience de bibliothécaire de Comité d'Entreprise, depuis huit ans.

Sur la question "qu'est-ce qu'un animateur", en dehors de tous les problèmes politiques que cela pose, puisque la fonction d'animateur socio-culturel et

socio-éducatif est quand même quelque chose de spécifique à la France, elle n'existe dans aucun autre pays au monde. Je renvoie à cet égard à tous les travaux qu'a pu faire Geneviève PUJOL sur la fonction d'animateur socio-culturel.

L'animateur est-il là pour aménager certaines contradictions sociales, que ce soit dans les quartiers, dans les villes, ou dans certaines entreprises ? Après ce constat de toutes ces contradictions, le but d'un animateur dans un Comité d'Entreprise est de rendre la lecture quotidienne, de faire pénétrer la lecture dans le quotidien de tous les travailleurs.

Je crois que l'exemple de l'entreprise peut-être très significatif, dans la mesure où faire pénétrer la lecture dans le quotidien, c'est la faire entrer dans l'espace, dans le lieu. La bibliothèque est quelque chose que le travailleur rencontre chaque jour quand il sort de la cantine, ou quand il va boire un verre.

C'est aussi la rencontre quotidienne avec un professionnel ou des militants bénévoles qui sont là pour essayer de susciter chez les travailleurs l'envie de lire, pour organiser une sorte de coup de foudre entre les travailleurs et le livre.

Personnellement, je considère l'animation un peu comme un outil, un moyen de faire venir des créateurs, et donc de rendre la création aussi quotidienne.

Par rapport à cela, il existe un problème que pourraient rencontrer les bibliothécaires aussi bien dans les municipalités que dans les entreprises, c'est la difficulté de faire comprendre à un certain nombre de personnes qui n'ont pas l'habitude de lire (ou de saisir avec eux) la frontière qui existe entre la réalité et le quotidien.

Si on leur pose la question : "Pourquoi ne lisez-vous pas ?", la plupart répondent : "Parce que cela ne me concerne pas, parce que cela n'appartient pas à mon monde".

Dans ce sens-là, faire venir un créateur dans les lieux mêmes de l'entreprise et leur faire voir la réalité quotidienne constitue vraiment un acte qui peut amener les gens à cerner justement la frontière invisible que chacun peut déplacer à sa manière entre la réalité et la fiction.

Par exemple, dans le livre de LIENARD "L'établi", quand celui-ci décrit son passage dans différents Comités d'Entreprises (je pense à Renault dans la région parisienne), cela a eu un écho terrible. Non seulement c'était quelqu'un qui avait vécu la réalité ouvrière, et qui la transposait dans un livre, mais c'était aussi un écrivain qui avait fait de son expérience vécue, un écrit.

Dans ce sens, on peut dire que le verbe s'est fait chair et que la chair s'est faite verbe.

Qu'attend-on d'une animation ? Je citerai une expérience qui a eu lieu au niveau de mon Comité d'Entreprise, qui n'est peut-être pas en rapport direct avec un livre, mais qui est assez significatif. On a fait venir un groupe d'artistes contemporains qui travaillent sur le film de DIRADI. Une exposition avec une vingtaine d'objets présentés par ces différents artistes a été réalisée, et on a demandé aux gens d'amener un bout de fil de laine qu'ils avaient chez eux. Pendant un heure et demie, les artistes qui étaient présents ont assemblé ces fils, et ont créé un objet. A ce moment-là, il y a vraiment eu un contact entre ce qu'on appelle la création (même si c'était quelque chose de bien spécifique puisque cela se passait pendant un temps très réduit) et le public.

Monique GOSSELIN - Professeur de littérature contemporaine à l'Université :

Je voudrais un peu répondre à une sollicitation que j'ai sentie chez Bernard PINGAUD, et je prends également la parole parce que la question posée par notre carrefour aujourd'hui m'avait un peu inquiétée. J'ai eu une petite inquiétude

.../...

quand j'ai vu "l'écrivain doit-il être animateur", j'ai été réticente sur les mots "doit" et "animateur".

- "doit", parce qu'il m'a semblé que, méditant chaque jour avec des étudiants sur les textes des écrivains, si on en fait un devoir, que pourront-ils dire parmi nous ? Je pensais à tous ces écrivains qui ont parfois refusé de venir, je pense à Marguerite DURAS, ce que j'ai très bien compris. Enseignant sur ses textes, je lui avais demandé de venir il y a trois ans. Elle m'a répondu : "Non, j'en ai trop fait, j'en ai trop dit", et j'ai compris que, sans doute, elle craignait d'influencer sa création propre, son écriture, à force d'entendre les commentaires qu'elle suscitait. Depuis, j'ai constaté qu'elle se déplaçait à nouveau ; c'est donc une question à revoir.

J'ai enseigné sur Jean Marie Gustave LE CLEZIO, sur Julien DRAC. Ce sont des auteurs romanciers-poètes, certains que leurs oeuvres gagnent à rester entourées d'une zone de silence ; ce sont des gens qui ne souhaitent pas, semble-t-il, se déplacer, je leur reconnais ce droit.

- le mot "animateur" m'avait également un peu choqué mais quelqu'un l'a très bien dit tout à l'heure : Intervenant, oui ; répondant à des questions, on a tellement envie de lui en poser mais j'avais peur qu'il y ait un malentendu entre lui et ses lecteurs.

Un premier voeu serait de participer au test que proposait Paul VALERY : rendez-vous à tous les lecteurs d'un écrivain à 8 heures du matin Place de la Concorde. J'aimerais connaître les autres lecteurs de ces écrivains, cela créerait une espèce de fraternité.

Deuxième point, la rencontre de l'écrivain après une année de cours (peut-être comme le disait Bernard PINGAUD pour démystifier la création), je crois que cela créerait encore des mystifications, mais cela ne fait rien, on aurait beaucoup de questions à poser, peut-être par exemple sur les manuscrits. J'ai travaillé sur le manuscrit comme tous les littéraires, Bernard PINGAUD a dit que le peintre peut montrer sa magie. Or, les manuscrits sont extraordinaires, quand on les étudie et que l'écrivain est mort, on se dit : "S'il était là, on lui demanderait pourquoi il a raturé cela alors que c'était si beau". Vivant, on lui poserait volontiers la même question, et peut-être pourrait-il répondre.

Dernier point, pour démystifier la distance entre créateurs et auteurs, il semble qu'une bonne manière pour travailler sur les écrivains eux-mêmes, c'est de demander aux étudiants, et à nous-mêmes d'ailleurs éventuellement, d'écrire très modestement. Pour ma part, dès que je débute l'étude d'un roman avec des étudiants, je leur fait écrire des débuts de roman. Ils essayent ainsi de pratiquer un début de roman, puis une fin de roman. Ainsi, ayant médité au bout d'une année sur tel écrivain, ayant essayé très modestement de pratiquer l'écriture si quelqu'un comme Bernard PINGAUD veut bien intervenir pour répondre à nos questions, ce serait merveilleux, mais il fallait peut-être quelques convictions au préalable.

Un intervenant : (bibliothécaire pour enfants)

Depuis de nombreuses années j'ai une pratique courante de l'animation, et j'ai invité des écrivains à venir rencontrer des enfants.

Je dois dire que je suis assez perplexe, parce que j'ai l'impression que cela ne démystifie pas grand chose, c'est souvent du vedettariat. Les enfants effectivement se précipitent pour rencontrer un auteur, mais je ne suis pas sûre que la rencontre soit toujours très intéressante.

Cependant, je ne voudrais pas être négative, il existe une forme de travail qui devrait être possible entre les écrivains, les illustrateurs, et les enfants. Ce type de contact existe dans les bibliothèques. Dans le cas d'un atelier d'imprimerie, on fait venir un ouvrier typographe qui travaille avec les enfants, qui leur

fait partager un savoir-faire. Pour les écrivains, comme pour les illustrateurs, c'est ce genre de travail qui peut se faire mais à long terme. Ce n'est pas seulement une rencontre, c'est un groupe d'enfants qui écrit un journal, qui publie des textes, qui s'essaie à l'écriture, et qui a besoin souvent d'avoir des relations maître-apprenti. Bien sûr, cela ne doit pas toujours être les mêmes personnes, parce que cela risquerait de canaliser dans certaines directions, mais je crois que c'est un travail beaucoup plus approfondi que la simple rencontre qui, jusqu'ici, m'a beaucoup déçue.

Un intervenant :

Je vois les choses très simplement, parce que je les ai vécues très simplement. Je suis auteur, j'écris dans la région du Nord. Lorsque mes livres sont sortis, ce sont les enseignants qui m'ont sollicité.

Je me suis trouvé devant des enseignants qui étaient de merveilleux animateurs. Lorsque je suis arrivé pour faire la connaissance des enfants qui avaient une douzaine d'années, les choses étaient préparées, elles avaient été vues, le livre avait été lu, je me suis trouvé devant des panneaux très bien faits, pour une exposition sur le temps passé, parce qu'il s'agissait d'un livre sur la vie d'une vieille dame du début du siècle.

Je voulais dire aussi que j'étais en fait un peu préparé à cette rencontre, parce que lorsque j'écris, je me trouve en quelque sorte devant le lecteur, et lorsque je me relis, je me demande si ce que j'écris va lui faire plaisir. De sorte que lorsque je me trouve devant un groupe, c'est très facile, on dirait que les gens sont déjà heureux, et moi aussi de les rencontrer. Je crois que la meilleure façon de leur faire aimer le livre c'est que le livre les rende heureux.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Samedi 21 Novembre 1981 -

CLOTURE DES TRAVAUX

Sous la Présidence de Monsieur Noël JOSEPHE, Président du
Conseil Régional Nord Pas-de-Calais,

Avec la participation de Monsieur Jean GATTEGNO, Directeur
du Livre, représentant Monsieur Jack LANG, Ministre de la
Culture.

-o-o-o-o-o-o-o-

Ivan RENAR :

Je cède la parole à Monsieur Noël JOSEPHE, Président du Conseil Régional, qui préside la séance de clôture de ce colloque.

Noël JOSEPHE :

Mesdames, Messieurs, nous arrivons à la clôture de nos travaux, je vous remercie tout d'abord de votre présence.

Je donne la parole à Jean GATTEGNO, nouveau Directeur du Livre et de la Lecture, Président du Centre National des Lettres, qui a donc entre ses mains le sort de la lecture publique.

Jean GATTEGNO :

Je voudrais, à la demande de Monsieur Jack LANG, qui est retenu à Créteil pour les Etats Généraux des Arts Plastiques, vous lire un message qu'il m'a chargé de vous transmettre.

" Mardi dernier, en présentant devant l'Assemblée Nationale le budget de mon Département, j'ai dit combien était exemplaire par l'ampleur de son effort culturel, la Région Nord - Pas-de-Calais.

Le colloque "Lecture et Bibliothèques publiques " vous donne, et me donne une raison de plus d'être fier de ce que, avec Pierre MAUROY, l'ensemble des militants de la culture a déjà réalisé ici.

Au cours du même débat, j'ai rappelé que deux maîtres mots résument notre politique, décentralisation et création.

Notre premier objectif, la décentralisation, votre colloque le réalise, là encore, d'une manière exemplaire puisque, né d'une initiative de la Région, il a pris un visage et conquis une reconnaissance nationale dont témoigne sa composition même.

Quant à la création, n'ayez nul complexe, Nous savons, vous comme moi, qu'un tableau ne vit que d'être regardé, une musique d'être écoutée, un livre d'être lu.

Le sort même de la création littéraire dépend de la démocratisation de la lecture, donc des efforts que vous déployez. Diffuseurs, militants, professionnels de la lecture, vous êtes indispensables au livre.

Présent dans votre région, il y a quinze jours, j'y reviendrai prochainement et ce sera pour signer la première des conventions matérialisant la nouvelle politique culturelle que le Président de la République a voulue et que la victoire du 10 mai a rendu possible, Mais, la présence aujourd'hui du Directeur du Livre et de la Lecture manifeste bien que, désormais, les responsables politiques de ce pays peuvent se présenter sereinement devant les hommes et les femmes de culture.

Vos travaux sont une étape importante dans la réflexion et la confrontation.

Les moyens financiers existent désormais car la volonté politique est là. A vous et pas seulement au Ministre de la Culture, d'être à la mesure de l'évènement, à la mesure de l'attente du pays et des travailleurs ".

En paraphasant mon Ministre, et non seulement le Ministre, mais les nombreux intervenants, y compris de l'Opposition qui sont montés à la tribune, lors du débat budgétaire, je pourrais dire que j'ai beaucoup de chance d'être ici dans les conditions où j'y suis.

.../...

Vous avez beaucoup de chance, nous avons beaucoup de chance que ce colloque puisse se dérouler maintenant, et peut-être non pas comme il avait été prévu il y a deux ans dans une époque nettement plus triste, nettement plus pessimiste, du moins un peu sinistre. Moi, nommé Directeur du Livre et de la Lecture après la décision du Gouvernement de consacrer au budget de la Culture un montant considérable, et en particulier la décision de tripler les moyens financiers dont disposera la Direction du Livre et de la Lecture, j'ai beaucoup de chance.

C'est un plaisir pour moi de pouvoir venir ici en sachant que, même si ce que nous pourrions proposer pour 1982 ne satisfera pas tout le monde, il s'en faut de beaucoup, du moins pourrions-nous satisfaire un certain nombre de gens d'une façon qui aurait dû être faite depuis longtemps.

Dans votre région, vous savez que cette nouvelle politique est matérialisée notamment par l'ouverture prochaine d'une Bibliothèque Centrale de Prêt dans le département du Nord, qui, d'une façon stupéfiante, en manquait encore. Les conditions dans lesquelles fonctionnera cette Bibliothèque Centrale de Prêt seront précisées après les dernières consultations entre les collectivités locales responsables et la Direction du Livre d'ici vraisemblablement le 1er décembre.

En tout cas, voilà une décision qui est sûre et qui permet de montrer, sur un exemple précis, comment les moyens nouveaux sont désormais acquis et rendus possibles à vous tous qui êtes présents.

Quelques chiffres pour aller très vite à ce qui me paraît être l'essentiel dans ma présence ici. Ces chiffres matérialisent les possibilités qui nous sont offertes, à nous Direction du Livre et de la Lecture, mais surtout à vous diffuseurs de la Lecture.

Pour les Bibliothèques Municipales, le budget qui, en 1981, était pour le fonctionnement de 17 500 000 F passe à 214 000 000 F.

Sur ces 214 000 000 F, il est vrai -et vous retrouverez cette petite parenthèse un peu plus tard- que 50 000 000 F sont couverts par une ligne un peu spéciale, dotation culturelle régionale, médiathèque. Je reviendrai peut-être tout à l'heure sur ce problème. Disons que même si nous n'avons pas les 214 000 000 F, nous en aurons au moins 164 000 000.

L'augmentation très considérable du budget de fonctionnement dont nous disposerons pour les bibliothèques municipales va permettre essentiellement que les subventions, que nous accorderons au niveau national aux Bibliothèques Municipales, passent de 5 % en 1981 à 20 % des dépenses engagées en 1982.

Toujours pour les Bibliothèques Municipales, le budget d'équipement, en 1981, se montait à 26 000 000 F. Il passe en 1982 à 115 000 000 F, dont 50 000 000 F là encore pour la dotation culturelle régionale, médiathèque.

Pour les Bibliothèques Centrales de Prêt, le budget de fonctionnement se montait en 1981 à 28 400 000 F. Il passera en 1982 à 71 000 000 F.

Pour l'équipement : 1981 - 17 800 000 F
1982 - 39 600 000 F

Pour le personnel, 124 emplois nouveaux, 91 permettront de créer les nouvelles Bibliothèques Centrales de Prêts, et pour la Bibliothèque Centrale de Prêt du Nord, il y en aura 11.

Ces chiffres ne sont pas une proclamation de victoire, et surtout pas de victoire définitive, il s'agit de chiffres qui vont permettre de relancer, dans un secteur qui s'était anémié depuis un certain nombre d'années, un progrès, un mouvement. Déjà, il a été indiqué que l'année 1983 verrait la poursuite, dans des dimensions comparables, de cet effort. Au-delà, nous ne le savons pas encore mais il est vraisemblable que, tant que ne sera pas atteint le 1 % du Ministère de la Culture,

nous avons plus que l'espoir, la certitude que les crédits dont nous disposerons continueront à augmenter et que des actions lancées à partir de 1982 ne s'arrêteront pas en 1983 ou en 1984, faute de financements.

Je voulais d'abord parler de ces moyens matériels, mais ce n'est pas uniquement de cela dont je voudrais brièvement vous entretenir aujourd'hui.

Je voudrais aborder un seul problème qui me paraît capital en cette période car s'il y avait eu, dans le contexte ancien, un triplement du budget, on aurait pu faire plus mais il n'est pas certain qu'on aurait fait mieux. Ce qui change pour nous, c'est le contexte nouveau dans lequel se font les choses, et essentiellement la volonté de décentralisation qui, maintenant, commande la politique de l'ensemble du Gouvernement, de l'ensemble du Ministère de la Culture, et pour ce qui me concerne, avec les personnels qui travaillent avec moi à la Direction du Livre, la politique de la Direction du Livre et de la Lecture.

La décentralisation, c'est quelque chose d'assez énorme, et finalement, je crois (en tout cas, tous ceux d'entre vous qui sont bibliothécaires le savent) quelque chose que nous ne maîtrisons pas encore.

Vous avez tous vécu, là où vous travaillez, des tensions, des difficultés, des oppositions violentes entre vous, détenteurs, "serviteurs" du service public de la lecture, et les élus locaux, l'Etat qui nomme un certain nombre de bibliothécaires, les lecteurs, les associations extérieures à la bibliothèque publique mais qui, elles aussi, s'intéressent à la lecture.

Jusqu'à présent, ces tensions étaient toujours résolues, ou presque toujours résolues dans le sens d'une victoire du pouvoir central, du pouvoir national, sur ce que nous avons probablement tous tendance à considérer comme des obstacles qu'il fallait dégager du chemin.

La décentralisation, non seulement la loi qui est actuellement en débat devant le Parlement, mais la deuxième loi sur le partage des compétences qui doit suivre dès la session extraordinaire de janvier, ou au plus tard avant le 1er avril, cette nouvelle loi va introduire une dimension totalement nouvelle dans les rapports que vous pouvez avoir avec les élus locaux, avec nous à l'échelon national, et que nous aurons, à notre tour, avec les élus locaux.

Lorsque j'insiste sur le fait que la décentralisation change tout pour la lecture publique, je ne veux pas dire qu'il n'y ait que vous en face de moi, ou à la rigueur certains des membres qui sont à cette tribune, à être touchés. Moi aussi, en tant que Directeur du Livre et de la Lecture, ceux des membres du service des bibliothèques qui sont présents depuis hier au colloque, nous serons touchés également car il nous faudra, à tous, opérer une certaine reconversion.

Je voudrais simplement signaler les points sur lesquels nous sommes obligés d'envisager collectivement, et vraisemblablement paisiblement, c'est-à-dire sans prétendre résoudre les problèmes dans les six mois qui viennent, des modifications profondes de notre travail, de nos responsabilités.

Le premier point qui va être essentiel pour vous qui êtes dans des bibliothèques, qui travaillez avec des bibliothèques, ou qui travaillez sur des livres pour des lecteurs, (je prie ceux qui ne sont pas bibliothécaires de m'excuser si je m'adresse d'abord à ceux-ci, mais ce sont eux qui entrent dans le champ de mes responsabilités) sera de déterminer le mode de coopération avec les élus locaux. Je sais qu'à l'heure actuelle, il y a des problèmes, au niveau national. Ce genre de problème nous est soumis au travers d'une lettre d'un maire visant tel ou tel de ses bibliothécaires, ou par l'intermédiaire d'une lettre d'un bibliothécaire visant les agissements du maire ou des élus locaux.

Ce genre de problème sera profondément modifié du jour où les Bibliothèques Municipales, y compris dans le fonctionnement qui est le leur avec les personnels d'Etat, du jour peut-être (mais je n'en sais rien, vous n'en savez rien et je ne pense pas

que mes voisins élus locaux le sachent déjà) où les Bibliothèques Centrales de Prêt auront une autre structure, non pas dépendant directement de l'Etat, mais dépendant plus ou moins du Département ou de la Région.

Il y aura un changement et ce changement ne se fera peut-être pas uniquement dans les structures, il est possible que, sous l'égide du Ministère de la Fonction Publique (car c'est de ce côté-là que la question sera globalement prise en main, pas simplement pour les personnels des bibliothèques, mais pour les personnels des musées, tout ce qu'on appelle les services extérieurs des Ministères) le statut de ces personnels reste le même, c'est-à-dire un statut national, mais vraisemblablement avec quelque chose qui va changer du tout au tout la perspective.

Au lieu qu'un bibliothécaire, dans une Bibliothèque Municipale classée ou dans une Bibliothèque Centrale de Prêt, soit nommé par le Ministère de la Culture, Direction du Livre, ou par le Ministère de l'Education Nationale (j'espère qu'il n'y a pas trop de gens de l'Education Nationale qui pourraient me reprocher de revendiquer la gestion du personnel des bibliothèques, il s'en faut de beaucoup), il serait plutôt détaché auprès d'une collectivité locale. Je demande à ceux qui ont quelques rudiments de droit administratif d'informer leurs collègues, camarades et amis de ce que cela change d'être détaché et non pas nommé. A ce niveau-là, il y aura un problème.

Ce que j'envisage là est une hypothèse possible, plausible, je n'ai absolument aucune information particulière, secrète ou clandestine sur ce qui est actuellement à l'étude au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, sur ce qui sera proposé au Parlement et ce que celui-ci votera.

Je pense que c'est le genre de perspective à laquelle il faut se préparer parce que, en tout état de cause, quand bien même le détachement ne serait pas la forme administrative choisie pour la relation entre les personnels à statut national et les collectivités locales, il est certain que le changement apporté par la décentralisation donnera la priorité aux collectivités locales.

Je crois qu'il faut que nous nous y préparions, je dis nous parce que cela veut dire que moi, en tant que Directeur du Livre et de la Lecture, et mon collègue TRINQUAL en tant que Chef du service des Bibliothèques au Ministère de l'Education Nationale, nous aurons un rôle infiniment plus effacé à jouer.

Le deuxième problème qui se posera et qui sera nécessairement abordé dans les discussions préalables ou consécutives à la loi de partage des compétences, c'est le problème de l'inspection.

A l'heure actuelle, nous avons officiellement une Inspection Générale des bibliothèques, Monsieur BLETON qui est ici et qui a dans son champ d'action le Nord - Pas-de-Calais le sait bien. L'inspection, dans le cadre du régime actuel, n'est pas sans poser quelques problèmes, et elle aura certainement à être repensée.

Je souhaite que nous continuions, nous, service national, à avoir un rôle d'appui technique à jouer pour les Bibliothèques Municipales, c'est-à-dire pour les collectivités élues qui ont une Bibliothèque Municipale et qui font travailler du personnel.

Est-ce que ce sera sous la forme d'une inspection envoyée par le pouvoir central vers les collectivités, faisant rapport au pouvoir central vers les collectivités, faisant rapport au pouvoir central même si ce rapport est toujours adressé aux maires ? Ce n'est pas évident, mais peut-être faut-il s'y préparer.

Je souligne à l'attention des bibliothécaires que ce problème est double puisque l'inspection est double à l'heure actuelle. On inspecte un établissement et on inspecte des personnels, il faut se mettre dans la peau de ces personnels qui seront notés, contrôlés, inspectés dans une autre perspective. Ce sera aussi un changement et il faut y penser.

Le troisième problème va plus toucher ceux et celles d'entre vous qui sont bibliothécaires, je le dis d'une façon un peu provocante, je l'ai déjà fait devant des petits auditoires, soit au service des bibliothèques de la Direction du Livre et de la Lecture, soit à Marseille où j'ai rencontré une vingtaine de bibliothécaires.

Il est certain que si l'on croit que décentraliser, cela veut simplement dire transférer un certain type d'organisation de Paris vers une Région ou un Département on risque d'avoir véritablement des déconvenues.

La décentralisation, dans l'optique de ce Gouvernement et dans l'optique du Ministre de la Culture, est une mesure d'autogestion. Cela veut dire que le problème auquel nous risquons tous d'être confrontés est une mise en question de notre compétence.

S'il s'agissait simplement de dire que la Direction du Livre et de la Lecture n'est plus compétente pour les bibliothèques parce que tout est renvoyé vers le bas, que seuls les bibliothécaires dans les Bibliothèques Municipales ou dans les Bibliothèques Centrales de Prêts sont compétents pour organiser ces Bibliothèques Municipales ou ces Bibliothèques Centrales de Prêt, je crois que nous ne serions pas du tout fidèles à l'esprit qui préside à cette décentralisation.

Ce que je veux dire c'est qu'il vous faut, qu'il nous faut trouver des structures et une attitude qui permettent qu'à la base, là où vous travaillez, les décisions auxquelles on doit arriver dans tout service collectif, soient prises non pas par ceux ou celles qui ont la compétence, mais par l'ensemble de ceux ou celles qui font fonctionner et utilisent le service public.

Je pourrais présenter la chose en d'autres termes, moi qui ai été éveillé à une certaine conscience par un vieux livre de BOURDIEU PASSERON qui s'appelait "les Héritiers". En d'autres termes, on pourra se poser la question de ce qui fonde notre légitimité ou de ce qui est notre légitimation.

Je sais que, dans le milieu des bibliothécaires, comme dans le milieu d'enseignants dont je sors, vous avez tendance à penser (et les termes que vous employez sont encore plus frappants que ceux que nous employons, nous sommes peut-être plus hypocrites en tant qu'enseignants) et nous avons toujours tendance à penser, dans nos professions respectives, que notre science légitime le pouvoir que nous exerçons et les modalités de ce pouvoir, je suis de ceux qui pensent, depuis un certain nombre d'années, que pour les enseignants c'est extrêmement contestable. Peut-être que la plupart d'entre vous sont arrivés à la même analyse dans l'univers des bibliothèques. Je n'en suis cependant pas sûr, et je ne suis surtout pas sûr que les élus locaux et les lecteurs en aient été convaincus jusqu'à présent.

Cela veut dire qu'il nous faudra trouver (mais je me trompe peut-être) d'autres sources de légitimation, il nous manquera, comme Bible en quelque sorte, notre compétence scientifique. Il nous manquera aussi la sanction de l'Etat, nous ne serons plus, vous ne serez plus les représentants de l'Etat dans les Bibliothèques Municipales et vraisemblablement un jour dans les Bibliothèques Centrales de Prêt.

Sur quoi alors se fondera véritablement votre pouvoir, votre autorité ? Je ne veux pas dire le pouvoir d'oppression, mais le pouvoir d'organiser votre établissement.

C'est une interrogation, je n'ai pas de réponse. Est-ce que ce n'est pas dans l'accord explicite entre ceux pour qui et ceux avec qui fonctionne une bibliothèque, ceux pour qui elle est faite et ceux avec qui elle vit, donc dans le dialogue, donc dans l'opposition, donc dans les tensions que se fondera l'autorité qui, de toute façon incombera à quelqu'un ou à quelques-uns dans une bibliothèque.

D'où le problème par exemple d'une remise en vigueur, d'une résurrection, d'un développement de ces comités de lecteurs, comités consultatifs (je ne sais pas le terme que vous employez dans tel ou tel de vos établissements). D'où peut-être une mise en question des procédures selon lesquelles les livres sont choisis.

Au fond, ce que je cherche à dire, c'est que la décentralisation va nous poser une série de problèmes pour lesquels je n'ai aucune solution précise. Peut-être en avez-vous ? Il me semble que, dans ce domaine, tout est à inventer. Il me semble que le travail qui est commencé par votre colloque, et pas simplement les deux jours qui se sont déroulés à HENIN-BEAUMONT, mais tout le travail de préparation a fait qu'il s'est passé, à une échelle probablement plus modeste, ce qui s'est passé dans le domaine de la recherche scientifique. Vous connaissez des chercheurs, enseignants ou autres qui se sont mobilisés pour les assises régionales dans la perspective du colloque régional de la recherche que Jean-Pierre CHEVENEMENT a annoncé, vous avez vu les articles de journaux disant : " De toute façon, les conclusions sont connues d'avance, le Ministre décidera tout seul ".

Tout cela est peut-être vrai, il n'empêche que les gens ont parlé partout, dans les laboratoires, de ces assises régionales, et j'ai eu l'impression que ce qui s'est passé pour ce colloque est le même genre de chose. On m'a dit (puisque je n'étais pas là hier) que certains rapports ou interventions étaient violemment critiqués à l'égard de tel ou tel aspect du fonctionnement actuel de la lecture publique, du comportement de la Direction du Livre et de la Lecture, comportement de tel ou tel élu local ou régional, comportement de telle ou telle catégorie de lecteurs. Ce sont des choses que vous connaissez depuis longtemps et qui émergent grâce à la préparation de ce colloque, il est absolument indispensable que le compte-rendu de ce colloque et votre retour sur votre lieu de travail offrent une répercussion qui fasse en sorte que les choses avancent et changent.

Lorsque nous serons amenés, vraisemblablement pas dans les six mois, mais plutôt dans les 12 ou 24 mois à venir, à tenter d'élaborer ce serpent de mer que le Gouvernement précédent avait lancé, à savoir une loi sur les Bibliothèques Publiques sur les collectivités publiques et la lecture, loi qui, aujourd'hui, a besoin d'être repensée et préparée dans un tout autre esprit puisque la décentralisation est là comme modalité concrète du fonctionnement de nos institutions, il me semble indispensable que ce que vous aurez élaboré pour ce colloque serve, nourrisse le débat.

En dernier lieu, j'ai entendu dire (et je comprends cette inquiétude) que, pour beaucoup de professionnels, l'un des risques entrevus dans la nouvelle démarche qui est mise en oeuvre, dans ce transfert considérable du pouvoir de l'Etat vers les collectivités locales, vient de ce que les élus locaux sont souvent mal informés, voire peu concernés par le problème de la lecture et de la lecture publique en particulier.

L'inquiétude, pas toujours aussi brutalement affirmée de beaucoup de bibliothécaires et peut-être d'un certain nombre d'entre nous à la Direction du Livre, est de dire : "si on leur remet les bibliothèques, qu'en feront-ils ?".

On retrouve là le problème de la compétence dont je parlais tout à l'heure. Il est probable que nous sommes globalement plus compétents pour parler des bibliothèques que tel ou tel élu. Il n'est pas évident du tout que nous soyons plus compétents pour parler de la lecture.

En tout cas, quand bien même ce serait vrai, il me semble que l'un des enjeux de la démarche du Gouvernement actuel est précisément de prendre ce risque. Mieux vaut que les élus, et la population qui les a élus, se sentent responsables avec leur " impréparation " plutôt que de perpétuer un système où les choses nous sont dictées d'en haut sous forme de normes indicatives, sous forme de programmes types.

Il est possible que ce risque soit réel, mais à mon avis, ce risque vaut la peine d'être couru parce que ce que nous voulons, c'est que ce soit véritablement à la base, au niveau local, que les responsabilités soient prises. A vous bibliothécaires, à nous responsables nationaux, pour le temps que nous le sommes encore, de faire en sorte que nos propositions de coopération, de collaboration, d'appui technique et nous plus d'inspection, de contrôle à priori, soient telles qu'elles soient accueillies par ceux qui ont désormais la responsabilité politique.

En dernier lieu, j'ai entendu dire (et je comprends cette inquiétude) que, pour beaucoup de professionnels, l'un des risques entrevus dans la nouvelle démarche qui est mise en oeuvre, dans ce transfert considérable du pouvoir de l'Etat vers les collectivités locales, vient de ce que les élus locaux sont souvent mal informés, peu excités par le problème de la lecture et de la lecture publique en particulier. Comme disent les élus locaux, on obtiendra toujours des voix si on fait construire une piscine, on en obtiendra rarement si on fait construire une bibliothèque.

L'inquiétude, pas toujours aussi brutalement affirmée de beaucoup de bibliothécaires et peut-être d'un certain nombre d'entre nous à la Direction du Livre, est de dire: mais alors, si on leur abandonne les bibliothèques, qu'en feront-ils ?

On retrouve là le problème de la compétence dont je parlais tout à l'heure. Il est probable que nous sommes globalement plus compétents pour parler des bibliothèques que tel ou tel élu. Il n'est pas évident du tout que nous soyons plus compétents pour parler de la lecture.

En tout cas, quand bien même ce serait vrai, il me semble que l'un des enjeux de la démarche du Gouvernement actuel est précisément de prendre ce risque. Mieux vaut que les élus, et la population qui les a élus, se sentent responsables avec leur "impréparation" plutôt que de perpétuer un système où les choses nous sont dictées d'en haut sous forme de normes indicatives, sous forme de programmes types. Encore une fois, je préfère qu'on n'assiste pas simplement à un transfert des normes de Paris vers tel chef-lieu de Département ou telle Préfecture de Région.

Il est possible que ce risque soit réel, mais à mon avis, ce risque vaut la peine d'être couru parce que ce que nous voulons, c'est que ce soit véritablement à la base, au niveau local, que les responsabilités soient prises. A vous bibliothécaires, à nous responsables nationaux, pour le temps que nous le sommes encore, de faire en sorte que nos propositions de coopération, de collaboration, d'appui technique, et non plus d'inspection, de contrôle à priori, soient telles qu'elles soient accueillies par ceux qui ont désormais la responsabilité politique.

Il y a là un problème énorme, je répète que je n'ai, moi, aucune solution. S'il s'en trouve elles ne seront que le fruit de confrontations qui seront bien plus animées que le relatif silence que vous voulez bien m'accorder pour l'instant. Il y aura certainement beaucoup de débats, déjà à l'Assemblée Nationale, on s'est aperçu qu'il y avait des divergences entre les Députés, y compris les Députés d'un même parti. Dans les débats de la Commission des Affaires Culturelles, il y a eu des interrogations. Entre le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de la Culture, il y a des divergences. Nous ne sommes pas au bout de l'examen de ce problème.

La décentralisation est un enjeu, non pas technique, mais politique, si nous ne la prenons pas ainsi, nous la raterons, et tant que je serai Directeur du Livre et de la Lecture, je m'arrangerai pour qu'on la prenne de manière politique.

Noël JOSEPHE :

Je remercie Jean GATTEGNO, Directeur du Livre et de la Lecture, et Président du Centre National des Lettres, pour son intervention.

Il a abordé des questions essentielles concernant l'ensemble des citoyens.

Je donne tout de suite la parole à Jacques PIETTE, Conseiller d'Etat, Maire d'Hénin-Beaumont qui nous reçoit. Jacques PIETTE est également Conseiller Général et Conseiller Régional, et il est chargé de vous transmettre un message de Monsieur le Premier Ministre.

.../...

Jacques PIETTE :

Mesdames, Messieurs, avant de lire le texte que M. Pierre MAUROY nous a adressé à votre intention, je voudrais d'abord tenir compte de trois observations que chacun d'entre vous a pu faire au cours de ces deux journées.

La première est le besoin de l'échange, le besoin du dialogue, le besoin de la prise de parole. Tout cela me paraît important et l'intervention de Jean GATTEGNO vient de prouver que le nouveau pouvoir au niveau national avait le même souci de favoriser ce dialogue.

Ma deuxième observation est que nous en sommes encore au stade de l'expérimentation même si nous avons progressé rapidement dans la région depuis deux ou trois ans, en particulier depuis la création du Conseil Régional.

Ma troisième observation est qu'il me paraît évident que votre attention soutenue et la qualité des interventions montrent qu'il n'est pas possible d'en rester au stade où nous en sommes ce soir. Trop de questions ont été posées notamment par le rapport de Bernard PINGAUD, par le rapport de Monsieur le Directeur du Livre, qui prouvent à l'évidence que notre confrontation n'est pas terminée.

Ce matin, le Premier Ministre s'était fait représenter par son principal collaborateur, M. Michel DELEBARRE qui est resté avec nous jusqu'au début de l'après-midi, et le message du Premier Ministre témoigne que nos préoccupations ont été entendues.

Je vous en donne lecture :

" Lorsqu'il y a deux ans et demi, j'ai demandé au Bureau du Conseil Régional de proposer un colloque sur le livre et la lecture, j'étais assuré de rencontrer l'adhésion de tous ceux qui participent directement ou indirectement, à la formation et à la diffusion de la pensée de la création dans notre région.

Vous voici au terme de vos travaux. Je veux, retenu par des obligations que vous comprendrez, vous dire, et mon regret pour mon absence, et mon salut à vous tous, créateurs, porteurs et diffuseurs du message culturel.

Dès la création du Conseil Régional, j'ai voulu, soutenu par une large majorité, définir des axes d'effort culturel à la hauteur de notre passé et visant à réaliser une ambition humaniste apte à saisir tous les aspects de la culture.

Tout naturellement, la musique et le livre s'en sont trouvés privilégiés.

Aujourd'hui, la lecture publique vous a rassemblés pour débattre de ses moyens, de ses méthodes, de sa création, de sa finalité. Pour moi, homme du terroir, qui n'oublie pas ses origines d'éducateur, la lecture publique est un instrument prioritaire du développement social. Homme public depuis longtemps, responsable des choix gouvernementaux depuis mai 1981, je veux rappeler la communauté de vue qui existe entre les membres du Gouvernement dont Jack LANG, Ministre de la Culture, qui était il y a quelques jours à Lille en avant-première de votre colloque, a rappelé les fondements.

De vos travaux, le Gouvernement, et j'en suis sûr les responsables de la Région, tiendront le plus grand compte dans la révolution culturelle tranquille que nous avons abordée. Le Gouvernement attend de vous plus que des réflexions et, personnellement, je souhaite que vos travaux d'aujourd'hui trouvent une suite car il serait indispensable que l'ensemble des observations, suggestions et critiques ici formulées, tombent dans les oubliettes traditionnelles du conservantisme.

Un Gouvernement, qui anime le changement, qui veut la concertation, souhaite et attend de votre part, dans la poursuite ultérieure de vos travaux, plus que des vœux, des propositions dont je souhaite assumer, devant l'histoire culturelle de notre pays, la responsabilité ".

.../...

Noël JOSEPHE :

Mesdames, Messieurs, après la lecture de ce message du Premier Ministre qui montre bien tout l'intérêt qu'il porte à la lecture publique, je voudrais en quelques mots clore ces deux journées.

Cela fait deux fois en quelques semaines, Monsieur le Directeur, que nous réunissons plusieurs centaines de personnes dans le Nord - Pas-de-Calais. C'était, il y a environ trois semaines, pour les Assises Régionales de la Recherche où nous avons eu jusqu'à 700 participants dans un mouvement d'idées extraordinaires qui prouve bien que les Français éprouvent le besoin de se rencontrer, de s'exprimer et de pouvoir confronter leurs idées.

Je veux remercier tous les participants, à la fois de notre région, et ceux de l'extérieur, certains sont venus de très loin et quelquefois de l'étranger.

Votre présence assidue à ces deux journées témoigne de l'enjeu et de l'importance du sujet que nous avons entrepris de travailler avec vous.

La présence à cette tribune du Directeur du Livre, qui est le grand maître du livre dans ce pays, dans l'esprit qu'il a défini tout à l'heure, la présence à nos côtés de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais qui nous a fait l'honneur de venir hier et aujourd'hui, la présence de Monsieur le Recteur, de Monsieur l'Inspecteur Général des Bibliothèques, de Bernard PINGAUD qui est chargé d'une étude sur la politique du livre, la présence de nombreux élus, de nombreux écrivains, et je voudrais en particulier saluer la présence de Marcel JULLIAN et de Pierre SEGHERS, prouvé combien ce sujet nous tient à coeur.

Nous sommes désormais engagés dans un processus qui doit se poursuivre. Je souhaite que, comme pour la Recherche, ces deux journées soient le début d'un long travail en commun.

Nous souhaitons garder le contact avec vous car ce n'est que le début d'une longue marche difficile. Dans le dernier numéro de la Quinzaine Littéraire, j'ai lu l'entretien de Bernard PINGAUD et Jean GATTEGNO.

J'ai pris, au hasard, deux phrases dans cet article :

Bernard PINGAUD dit : "Il ne faut pas enfermer le livre dans un ghetto culturel".

Jean GATTEGNO ajoute de son côté : "Ma première mission est de faire lire".

C'est cela que nous voudrions faire tous ensemble, dans le cadre d'une décentralisation voulue par le peuple, voulue par le Gouvernement, mise en place progressivement, une décentralisation qui associera toutes les forces vives de la lecture et, en particulier, tous les conservateurs de bibliothèques, les élus ne sont pas toujours au courant de tout, nous sommes parfois ignorants de beaucoup de choses, nous avons besoin du concours des bibliothécaires, et nous pouvons faire avancer les choses parce que la prise de conscience aura lieu sur le terrain avec vous. En même temps, nous pourrions débloquer les fonds nécessaires pour que ces choses avancent.

Je puis vous dire que l'effort que nous avons fait dans le domaine de la musique, dans le domaine du théâtre, dans le domaine de l'information, effort qui se traduit par une dépense d'environ 15 milliards depuis 1973, nous allons également le faire tous ensemble pour qu'une politique du Livre puisse se développer dans notre région.

.../...

Je voudrais en terminant vous dire combien nous avons été heureux de vous voir si nombreux, si assidus, si attentifs, si passionnés, et combien nous espérons que le peuple de notre région sera le premier bénéficiaire de notre action, depuis les enfants jusqu'aux personnes âgées.

Je pense que nous ne devons pas leur refuser cette joie de lire que Roland BARTHES développe dans son opuscule "Le plaisir du texte".

Il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que les gens s'instruisent à travers le livre, il faut aussi, comme le dit Roland BARTHES, que les gens éprouvent du plaisir. Il nous dit ceci : "On ne déplore jamais cette disgrâce nationale que d'un point de vue humaniste, il vaudrait mieux faire la sombre, la stupide, la tragique histoire de tous les plaisirs auxquels les sociétés objectent ou renoncent, il y a désormais dans notre pays un obscurantisme du plaisir, on dirait que l'idée du plaisir ne flatte plus personne. Notre société paraît à la fois raciste et violente, et de toute manière, frigide".

Nous souhaitons qu'à travers le Livre et par la Lecture, nous puissions avoir une société vivante, pacifique et tranquille, et qui soit féconde.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les pages intermédiaires sont blanches

FICHE TECHNIQUE

TITRE : "Une bibliothèque, Pourquoi ?"

Réalisateur : Fernand VINCENT

Production : F.R. 3 NORD PICARDIE - 1981
à la demande de l'Etablissement Public Régional
NORD / PAS-de-CALAIS

Durée : 30 minutes

Support : - 16 mm standard (couleur)
- vidéo U Matic 3/4 pouce (couleur)

Le film ou la cassette vidéo peuvent être empruntés auprès de :

OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE
ET DE L'EDUCATION PERMANENTE
185, 187, Boulevard de la Liberté
59800 LILLE

Téléphone : 20 / 30.82.81

Les pages intermédiaires sont blanches

P R E S E N T A T I O N
D U F I L M :
U N E B I B L I O T H E Q U E , P O U R Q U O I ?

Réalisé à l'occasion du colloque "Lecture et Bibliothèques publiques" d'HENIN-BEAUMONT les 20 et 21 NOVEMBRE 1981, le film : "Une bibliothèque, pourquoi ?" a été particulièrement apprécié lors de sa présentation tant par les professionnels du livre que par les élus de la région NORD / PAS-de-CALAIS qu'il interpelle particulièrement.

Ce document essaie de dépasser l'image traditionnelle des bibliothèques encore fortement présente, en montrant sur le vif de nouvelles réalisations bien adaptées à la demande d'un public de plus en plus exigeant.

Centre d'information, de rencontre et de vie active, la nouvelle "médiathèque" apparaît comme un aspect indispensable de la vie quotidienne de la cité.

Madame Marie-Josée LANGLARD,
Directrice de la Bibliothèque
d'HENIN-BEAUMONT

Les pages intermédiaires sont blanches